40e année—No 102—Edition quotidienne
Jeudi, 14 février 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

26 PAGES — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 2 CENTINS

EXTRA

UN PLAN DES EXPERTS INTERNATIONAUX--RAPPORT ANNUEL DE "WOODS MFG."

LES EXPLOITS DES BANDITS

UN VOL A MAIN ARMEE EST COMMIS A LA BANQUE MOLSON

SOLUTION DU PROBLEME EUROPEEN

LES REPARATIONS SERONT PAYEES

Le comité des experts aurait trouvé un plan pour satisfaire les Alliés et pour permettre, en même temps, à l'Allemagne de se rétablir.

UNE DECLARATION OFFICIELLE

(Service de l'"United Press")

Berlin, 14. — Le général Dawes a déclaré, en partant pour Paris, que le comité des experts internationaux a trouvé un plan, qui permettra aux Alliés de percevoir des réparations de l'Allemagne, et à cette dernière de rétablir son assiette financière. Ce serait, assure-t-on, une garantie satisfaisante pour la France de s'assurer d'être remboursée.

Le plan est basé sur un bon système monétaire et sur l'unité économique de l'Allemagne, et, par suite, sur le contrôle par celle-ci de la Ruhr et de la région rhénane.

Ce ne sont pas seulement les membres Américains du comité des experts, mais aussi les délégués de la France et de la Belgique qui ont approuvé les grandes lignes de ce plan.

Le projet en question comprend les points suivants: 1, une nouvelle circulation monétaire pour remplacer le système hypothécaire soutenu par les rentenmark devra être établie en Allemagne; 2, il faudra établir une circulation totale de cinq milliards de marks, bien que, temporairement, un montant moins élevé, peut-être trois milliards, puisse suffire; 3, cette circulation monétaire devra être garantie par de l'or dans la proportion de 50 pour cent, ou par l'équivalent; 4, le budget allemand devra être équilibré, ce qui ne serait pas très difficile; 5, l'Allemagne devra être délivrée des restrictions qui nuisent à sa production et à ses exportations.

Les experts croient pouvoir fixer un minimum pour les réparations que l'Allemagne devra payer.

LA FRANCE PACIFIQUE

Paris, 14. — M. Poincaré, président du Conseil des ministres, devait présider, hier soir, un banquet de l'Association des vétérans de la grande guerre; mais il n'a pu assister à ce banquet, parce qu'il était malade, et son discours a été lu par M. Maginot, ministre de la guerre. Dans son discours, M. Poincaré dit, après avoir rappelé les diverses phases à travers lesquelles est passé le problème des réparations: "Nous sommes, aujourd'hui, disposés à profiter des avantages que nous avons et à essayer d'en venir à une entente avec nos alliés et même avec nos anciens ennemis. Nous sommes convaincus que nous trouverons, chez nos alliés, une bonne volonté égale à la nôtre et nous espérons aussi trouver, chez les Allemands, une façon plus claire de comprendre la situation dont nous ne sommes pas responsables et que nous ne pouvons tolérer sans gravement léser notre pays et sans compromettre la tranquillité de l'Europe. Nous n'avons jamais troublé la tranquillité de l'Europe et nous désirons de toutes nos forces le rétablissement de cette tranquillité".

L'OPINION CHANGE

L'opinion française sur la politique de la Ruhr change, s'il faut en croire la presse oppositionniste dans ses commentaires sur un article publié dans le "Matin" par M. Sauerwein. On pense que cet article a été inspiré. M. Sauerwein, après avoir admis que tout ce qu'avait reçu la France avait été consacré aux dépenses militaires, recommande une forte modification et même la cessation de l'occupation de la Ruhr en échange de garanties qui seraient mises entre les mains des nations interalliées et non seulement entre les mains de la France et de la Belgique.

LE RETABLISSEMENT RAPIDE DE TROTSKY

(Service de l'"United Press")

Moscou, 14. — Léon Trotsky se remet rapidement des suites de l'attaque d'influenza dont il a souffert. Il sera bientôt en état de reprendre son travail comme ministre de la guerre, a-t-il été annoncé aujourd'hui officiellement.

LE MEURTRE DU GARDE-CHASSE J. BLAQUIERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14.—Deux nouvelles arrestations viennent d'être faites au sujet du meurtre du garde-chasse Joseph Blaquière, l'automne dernier, à Sainte-Florence. Joseph Richard, cultivateur de Sainte-Florence, et Armand Bony, un Russe, sont accusés de meurtre. Ils auraient été les complices de Girard, Moisan, Daigle et d'Emmanuel Michel, ce Français que l'on recherche mais qui reste toujours introuvable.

Les deux prévenus ont été arrêtés à la suite d'une enquête "on discovery", qui a eu lieu, ces jours derniers, à Rimouski, au cours de laquelle ils ont fait des déclarations importantes, disant entre autres choses que Michel était avec eux, le soir de l'assassinat.

L'enquête préliminaire a été fixée au 22 courant devant le magistrat Fiset, du district de Rimouski.

CHEZ LES TOURISTES

M. JOSEPH BEAUBIEN, maire de la ville d'Outremont, qui vient d'être élu président de l'Association du Tourisme de la province de Québec.

LES TRIBUNAUX CIVILS

CETTE FEMME FUT BLESSEE PAR UN AUTO

Elle tient le propriétaire responsable des dommages qu'elle a subis.

DIVERSES CAUSES

Dame Janet Drysdale, épouse de William Muir, a pris contre Willie Lespérance une action en dommages au montant de $370 qui se plaide aujourd'hui devant l'hon. juge Desaulniers.

Mme Muir déclare que le 17 novembre 1922, elle se trouvait à l'angle des rues de Courcelles et Saint-Jacques, attendant le tramway qui devait la conduire à Lachine, lorsque l'automobile du défendeur monta sur le trottoir et vint l'écraser sur un poteau. Elle aurait été blessée plutôt gravement, aurait eu ses vêtements déchirés et dû se faire traiter à l'hôpital.

Le défendeur plaide qu'il a donné signal de son approche, qu'il conduisait sa voiture à une vitesse ne dépassant pas trois milles à l'heure, et que si Mme Muir a été blessée, c'est qu'elle est venue se jeter sur son chemin. Il ajoute qu'aussitôt après l'accident, il est descendu de voiture et a conduit la demanderesse chez un pharmacien, puis chez un médecin. Il a payé les comptes de ces derniers. Il prétend qu'il a fait tout ce qu'il devait faire et il conclut au renvoi de l'action. M. John-A. Sullivan occupe pour Mme Muir et Me Paul Mercier est le procureur du défendeur.

A PROPOS D'ASSURANCE

L'hon. juge Maclennan devra décider si l'action au montant de $4,375 intentée par J.-A.-C. MacPherson à la Globe and Rutgers Fire Insurance Company est bien fondée.

Le demandeur est aux droits d'un nommé Bell pour les avoir acquis par transport notarié en date du 22 octobre 1922. Le 11 mars précédent, la défenderesse avait assuré pour $5,000 un immeuble appartenant à Bell et situé sur le chemin d'Aylmer. Le lendemain, la maison brûla. La police ne fut livrée que le 13, mais elle établissait que l'assurance était valide du 27 février 1922 au 27 février 1923. Comme le total des assurances sur la bâtisse s'élevait à $30,000 et était réparti entre six compagnies différentes, la contribution de la défenderesse, selon MacPherson, devait être de $4,375.

La compagnie d'assurance répond à l'action en déclarant que la police a été changée et qu'elle ne peut être tenue de payer.

POUR FRAIS DE PENSION

Quant à l'hon. juge Surveyer, il est à entendre une cause de J.-O. Vachon contre H.-M. Lamothe. Le premier réclame de l'autre la somme de $870 pour nourriture, logement, frais d'entretien et aussi sur différents billets à ordre. Lamothe se défend en disant que le demandeur lui doit non moins de $2,600 pour salaire et qu'il y a amplement compensation.

UNE ENTENTE IMPOSEE

Sydney, N.E., 14. — Les mineurs de la Nouvelle-Ecosse doivent accepter l'entente conclue récemment à Montréal ou cesser d'être affiliés avec les Mineurs unis d'Amérique. Telle serait la situation aujourd'hui.

RUDES MESURES

Lisbonne, 14. — Le gouvernement portugais continue de faire des économies. Il a déjà supprimé 614 postes.

NOS ROUTES REGIONALES

DECISION QUI ACTIVERA LE DEVELOPPEMENT DE JOLIETTE

La ville sera reliée à Montréal directement par un chemin macadamisé.

LE PROJET APPROUVE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 14. — Une importante résolution, qui intéresse tout le district de Joliette, a été adoptée, hier soir, par le conseil de ville de Joliette. Il s'agit de la construction de la route macadamisée Joliette-l'Assomption. Cette question n'est pas nouvelle; elle est à l'ordre du jour depuis un grand nombre d'années, mais elle vient d'être enfin résolue, grâce au concours du député du comté de Montcalm, M. J.-F. Daniel et de M. Lucien Dugas, avocat, de Joliette.

Il y a exactement 18 milles en ligne directe entre Joliette et l'Assomption, c'est-à-dire en passant par le chemin le plus court, Saint-Paul, Saint-Gérard de Magella et l'Assomption. Jusqu'ici les municipalités intéressées ne s'étaient pas entendues pour leur contribution respective et voulaient faire payer

A suivre sur la page 25

NE PAS DESARMER LA FLOTTE BRITANNIQUE

(Service de l'"United Press")

Londres, 14. — "Nous ne voulons pas que la Société des Nations remplace la marine de guerre britannique. Hâtez le désarmement, mais ne touchez pas à la marine de guerre britannique". Ces déclarations de lady Astor ont soulevé une tempête d'interruptions de la part de députés travaillistes, à la chambre des communes.

CETTE SESSION PROMET D'ETRE INTERESSANTE

C'est ce soir qu'a lieu à la salle Lafontaine, 354 rue Sherbrooke-Est, l'ouverture de la quatrième session du parlement-école de l'université de Montréal.

Le nouveau ministère, que vient de former M. Gérald Fauteux, après le coup d'Etat du 18 janvier, est composé d'une pléiade de ministres les plus compétents: MM. C.-A. Sylvestre, secrétaire provincial; Maurice Laurin, trésorier provincial; Pascal Lachapelle, ministre des mines et des pêcheries; Charlemagne Venne, ministre sans portefeuille; Antonio Lamer, ministre des travaux publics; Louis Saint-Pierre, ministre du travail; Georges Fusey, ministre de la voirie; René Ouimet, ministre de l'agriculture; H.-M. Loranger, ministre des affaires municipales; François Guertin, ministre de la colonisation.

Le débat à la réunion de ce soir sera très animé, car ministériels et oppositionnistes se préparent à la lutte depuis plusieurs jours.

Deux mesures seront discutées: M. Hector Langlois, chef du parti progressiste, proposera l'abolition de la peine capitale, et le premier ministre lui donnera la réplique.

L'ancien ministre de l'agriculture, M. Viateur Farley, traitera la question des "Menues Pêcheries"; il aura comme adversaire M. Pascal Lachapelle. Il est certain que tous les députés seront à leurs sièges lorsque les deux rivaux engageront le débat.

ETUDE DU BILL DES ECOLES DE MONTREAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Le bill de la commission des écoles catholiques de Montréal a été défendu par l'hon. juge Eugène Lafontaine, président. L'hon. M. Taschereau s'étonne du chiffre élevé de l'emprunt. L'hon. juge Lafontaine déclare que la commission demande six millions, mais qu'elle acceptera le montant qu'on voudra bien lui consentir.

M. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, suggère que la commission ait un bureau d'architectes à son service. L'hon. juge Lafontaine trouve la proposition intéressante.

M. W. Lajeunesse, président de la ligue des propriétaires de Montréal, s'oppose au bill. L'hon. M. Nicol demande comment on pourra construire des écoles sans emprunter. Faudra-t-il taxer? M. Lajeunesse répond que les propriétaires ont des projets à soumettre à ce sujet. Tout d'abord, il approuve la création d'un bureau d'architectes, puis il blâme l'établissement de commissions de district, prônant la centralisation.

M. J.-M. Savignac, secrétaire de la ligue, fait diverses suggestions: on ne devrait pas admettre les enfants avant l'âge de six ans, on devrait forcer la commission à vendre ses terrains vagues, établir un bureau d'architectes, former une seule commission scolaire pour toute l'île de Montréal, dresser un plan modèle de construction, enfin répartir mieux les classes en combinant les cadres. M. Savignac consentirait à un emprunt de deux millions.

L'hon. M. Taschereau suggère un emprunt de $2,500,000 et une augmentation de la taxe de 5 sous par $100.

L'échevin Gareau a proposé un emprunt de deux millions, avec referendum sur un second emprunt de deux millions.

A 1 h. 30, le comité a ajourné l'étude du bill à mardi prochain.

UN RUDE REGIME

Berlin, 14. — Les pensionnaires des prisons prussiennes ont été mis à la ration pour diminuer les dépenses. Ils ne reçoivent plus que 125 grammes de viande, par semaine, et le sucre a été remplacé par la saccharine. Les prisonniers ne prendront qu'un bain par mois et ne changeront de sous-vêtements que tous les quinze jours. Les journaux protestent et déclarent que les prisonniers sortiront plus dangereux des geôles que lorsqu'ils y sont entrés.

UNE NOUVELLE ENQUETE DOIT ETRE TENUE

Le verdict rendu sur la mort de Turcotte n'est pas accepté.

LE CORONER MAC MAHON

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

S.-André Avellin, 14. — Une nouvelle enquête sera faite à S.-Sixte sur la mort d'Albert Turcotte. Elle sera présidée par le coroner Mac-Mahon, de Montréal. C'est sur l'ordre du procureur général qu'elle est faite. Elle est tenue, cet après-midi et commencera à une heure. Le verdict rendu à la première enquête n'est pas, en effet, conforme à la preuve.

Les jurés ont déclaré que Turcotte avait été tué par une personne inconnue ou du moins qu'ils ne pouvaient préciser par qui. La preuve a cependant indiqué que c'était Mme J.-B. Robillard qui avait tiré sur Turcotte. Ce dernier l'a déclaré à plusieurs témoins qui ont rapporté le fait à l'enquête. De plus Mme Robillard a déclaré elle-même, ainsi que la "Presse" l'a publié, à plusieurs personnes, entre autres au maire et au secrétaire de la municipalité de Saint-Sixte, que c'était elle qui avait tiré le coup de fusil fatal, mais que c'était pour se défendre.

De nouveaux témoins seront entendus, entre autres le maire Narcisse Boivin, de Saint-Sixte, et M. Joseph Guindon, secrétaire-trésorier de cette municipalité, à qui Mme J.-B. Robillard a fait ses déclarations en présence du détective Germain. Elle a aussi dit qu'elle avait toujours eu beaucoup à se plaindre des assiduités de Turcotte en l'absence de son mari. Le seul témoin de la tragédie est une fillette de 9 ans, sourde-muette, l'aînée des enfants de Mme Robillard. Dans le rang où s'est déroulée cette tragédie, il n'y a que 3 maisons isolées, habitées par de pauvres familles.

TRAGEDIE AERIENNE

Croyton, Angleterre, 14. — Le lieutenant-colonel J.-L. Travers, remarquable aviateur anglais, a été tué dans un accident d'aéroplane.

A midi, trois apaches font irruption dans la succursale de la Côte-des-Neiges, enferment le gérant et ses employés dans une voûte, et s'emparent d'environ $3,000.

UN COUP DE FEU

La nouvelle s'est répandue en ville, un peu après midi, qu'un vol à main armée avait eu lieu, dans une banque. Informations prises, nous avons appris que c'est à la Côte des Neiges, dans la succursale de la banque Molson, No 1285, Côte des Neiges, que les bandits ont opéré, avec une rare audace.

Les apaches étaient au nombre de quatre, mais trois seulement sont entrés, laissant un des malandrins en charge de leur auto, à la porte de l'institution.

Une dizaine de minutes, avant midi, un individu se présentait à la banque et demandait à acheter des timbres d'un sou. On lui répondit que l'on n'en avait que de deux sous.

—"Donnez-m'en quand même", répondit l'individu, qui sortit aussitôt.

A midi, l'apache revenait avec ses complices. Les trois bandits étaient armés de revolvers de fort calibre.

Ils allèrent directement vers le gérant, M. Létourneau, à qui ils ordonnèrent de lever les mains, puis les deux autres employés présents reçurent un ordre semblable. Le gérant et ses employés reçurent ensuite l'ordre d'entrer dans la voûte, dont la porte fut fermée sur eux.

Une fois seuls, les terribles apaches s'emparèrent d'environ deux à trois mille dollars, en billets de banque, et prirent la fuite. Comme les fils du téléphone ont été coupés, nous n'avons pu encore nous mettre en communications avec la succursale, de sorte qu'il est impossible de préciser le montant enlevé. Une fois leur mauvais coup fait, les voleurs s'empressèrent de déguerpir dans leur auto. M. Létourneau et ses employés n'eurent pas, dit-on, de difficulté à sortir de la voûte et ils coururent dans la rue où l'un des commis tira un coup de feu sur les occupants de l'auto, mais ceux-ci étaient déjà loin.

Le gérant de la succursale est M. A. Letourneau. Les autres employés présents lors de la visite des bandits sont M. T.-E. Raymond, caissier, et M. L. Taillefer, préposé au grand livre.

A LA COUR D'ASSISES

UN VERDICT DEMAIN SOIR DANS LA CAUSE FRELLIER-DAGENAIS

Les adresses des trois avocats prendront toute la journée.

JOSEPH DUGUAY

Le petit jury des Assises a continué d'entendre, ce matin, la cause de meurtre contre Edouard Frellier alias Desjardins et Alfred Dagenais, accusés d'avoir assassiné Mme A. Bergéron, le 26 janvier 1922. Cette cause ne sera terminée que demain soir, d'après les prévisions de l'hon. juge Wilson. Les plaidoyers des différents procureurs prendront toute la journée de demain.

Mes L. Plante et J.-A.-N. Pruneau, défenseurs des accusés, ont longuement contre-interrogé le témoin Joseph Duguay. Ce dernier vint près de s'évanouir pendant la séance, qu'on dut lever pour 15 minutes afin de le reposer. Le juge a donné ordre que les médecins de la police voient à lui donner des réconfortants pendant les ajournements. Duguay a récemment subi une opération chirurgicale à la tête et porte un large bandeau sur le front.

Pendant que le témoin parlait des alliées et venues des détectives au refuge Meurling, on apprit que M. Lemay, confident de Duguay, était dans la salle, le juge ordonna immédiatement que ce M. Lemay soit isolé de tous les autres et soit retenu comme témoin.

Duguay, dans son contre-interrogatoire, a précisé ses déclarations antérieures en Cour d'enquête et déclaré à plusieurs reprises qu'il s'était alors trompé. Il répéta que c'est Frellier lui-même qui bâillonna Mme Bergeron et déchira pour cela son tablier. Frellier ne se servit pas du balai déjà mentionné pour immobiliser la victime, dit-il. Hier, M. Mérineau déclara que le cadavre était immobilisé par ce balai.

La cour s'ajourna avec le témoignage de Marcelle Lemay, rue Saint-Laurent, chez qui les accusés sont allés après leur attentat chez Mme Bergeron. Elle ne voulut pas les recevoir. "Ils venaient souvent, le jour et la nuit, dit-elle, et je les mettais à la porte." Ce soir-là, elle les entendit dire qu'ils étaient allés sur la rue Beaudry et qu'ils s'étaient battus. Deux d'entre eux étaient en uniforme militaire, Duguay et Frellier.

Cet après-midi, on prend le témoignage de Corinne Saint-Jean, considérée comme le plus important de la cause.

La cause de Johnnie Wallett a été remise au 22 février, celle de Michaele Libertini au 21, et celle de Delphis Godard au 20.

LE TEMOIN DUGUAY

Tout l'après-midi d'hier a été consacré au témoignage de Joseph Duguay, qui s'avoua complice de Frellier et Dagenais et dit qu'il s'attendait "à recevoir comme les autres la punition qu'il mérite". Il fut questionné par la Couronne et la défense jusqu'à 5 heures 30. A la fin de la séance, l'hon. juge Wilson donna des ordres pour que Duguay

A suivre sur la page 25

ACCIDENT FATAL

Port Arthur, Ont., 14. — Un bûcheron, A. Lindall, a été tué par la chute d'un arbre. C'était un étranger.

UN NOUVEL EVEQUE

Toronto, 14 — Ce matin, en la cathédrale Saint-Michel, Mgr O'Donnell, curé de l'église Sainte-Anne, à Toronto, a été sacré évêque de Victoria, par le délégué papal, Mgr Pietro di Maria. La cérémonie a été imposante.

ON PROPOSE UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT

La question des pavages permanents de nouveau devant le conseil municipal.

CE QUE PERMET LA CHARTE

L'échevin J.-H. Bédard, qui est toujours d'avis que le mode de paiement des pavages, actuellement en vigueur, ne donne pas satisfaction, revient à la charge en présentant une nouvelle proposition au conseil municipal. La motion qu'il a soumise déjà au conseil et qu'il a fait rayer de l'ordre du jour, exigeait un amendement à la charte. La nouvelle proposition peut être adoptée et mise en vigueur sans avoir à modifier la charte; elle se lit comme suit:

"Proposé, que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de se prévaloir de la faculté qu'accorde à la ville l'article 455 de la charte, de ne charger aux propriétaires intéressés qu'une partie du coût des pavages permanents, en ne chargeant aux propriétaires des immeubles en face desquels des pavages permanents ont été construits depuis 1919 et seront construits à l'avenir, que 66 2/3 pour cent du coût desdits pavages, la balance, savoir 33 1/3 pour cent, devant être payés à même les fonds généraux de la ville; et que les rôles qui ont été préparés depuis 1919 pour la répartition du coût des pavages complétés soient amendés en conséquence".

L'échevin Bédard est appuyé par l'échevin Carmel.

L'assemblée convoquée pour vendredi prochain, par le président de la commission chargée de l'étude du projet de règlement concernant les enseignes lumineuses, a été contremandée, la commission métropolitaine siégeant ce jour-là. L'assemblée de la commission échevinale n'aura lieu que lundi prochain, dans la matinée.

L'échevin Damase Généreux, répondant à une délégation de citoyens de son quartier, a accepté de nouveau de briguer les suffrages aux prochaines élections municipales. L'échevin Généreux représente le quartier Saint-Jacques.

Les échevins Lyon-W. Jacobs, du quartier Saint-Louis, et J.-B.-A. Angrignon, du quartier Saint-Paul, ne brigueraient pas les suffrages, aux prochaines élections échevinales.

Dernières Nouvelles Financières

LA COTE S'EST RESSAISIE EN DERNIERE HEURE

Après l'établissement de nouveaux records de baisse, notamment par les pétroles pan-américains, Standard Oil of N. J., Texas Oil, Gen. Asphalt, Marland, White Eagle, Sinclair, Lorillard, Int. Harvester, Beechnut, Continental, Corn P. et Car Fy., un excellent mouvement d'achat s'est développé, dans Wall Street, qui a eu sa répercussion sur la place montréalaise.

Titres en vue, durant la dernière heure: Baldwin Locomotive, Montreal Power, General Electric, Brazilian Traction, Spanish River, Studebaker, Pacific Oil, Am. Woollen, Otis Elevator et Seaboard Air Line.

Les cuprifères furent favorablement impressionnés par la hausse du métal rouge. Les financiers ont exploité le fait que le Japon doit utiliser les fonds empruntés ces jours derniers en Amérique à l'achat de produits américains.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

St. Maurice Rights—100 à 35, 135 à 30.
Bell Rights—11e de 4½ à 4½ à 4⅞, 39 à 4⅝; 4 à 4½.
Abitibi P. & P.—15 à 64.
Canadian Woolen Pfd.—10 à 35.
Atlantic Sugar—5 à 19½.
Bell Telephone—2 à 128, 10 à 128.
Brazilian Traction—260 à 49, 50 à 48¾.
Howard Smith—70 à 68.
B. E. Steel 2nd Prf.—35 à 16.
Illinois Traction—25 à 75, 25 à 75.
Southern Can. Power—45 à 54.
Hillcrest Collieries Pfd.—10 à 85.
Cons. Smelting—5 à 36⅝.
Crown Reserve—300 à 63.
Power Coal Pfd.—10 à 79.
Howard Smith Pfd.—5 à 100.
Laurentide Co.—1 à 93.
Montreal Power—220 à 157, 25 à 156¾, 75 de 157 à 157½ à 157¼.
Spanish River—100 à 111½, 460 de 111⅝ à 110⅝.
Spanish River Prf.—125 à 116½, 75 à 116.
Shawinigan—15 à 131.
St-Lawrence Flour—10 à 70½, 15 à 71.
Brompton—10 à 41½, 25 à 41¾.
Dom. Glass—35 à 108.
Montreal Tramway—30 à 154.
St. Maurice Paper—25 à 102.
Twin City—5 à 66.
Ventes à Toronto: 114 Brazilian 48⅞, 48¾, 48½; 161 Tel. Rights, 5, 4½, 4¼; 36 Bell Tel. 128; 28 F. N. Burt. 133; 36 Can. Bread 72; 10 do pfd. 97½; 5 Can. S. S. Lines pfd. 42½; 15 Can. Loco pfd. 88½; 25 City Dairy 184, 183½, 183¼; 40 do pfd 104; 113 Cons. Smelters, 36½, 36¼, 36½; 26 Consumers Gas, 166, 165½, 166; 15 Dom. Stores pfd. 92½; 560 Duluth Supr. 32¾, 33, 32¾; 6 Goodyear pfd 79½; 40 MacKay pfd. 71; 10 Maple Leaf 66; 10 Rogers 64; 5 Russell M. C. pfd, 51½; 16 Sales Book, 44; 15 Toronto Ry, 84; 133 Winnipeg Ry, 28½, 28, 28; 10 W.C. Flour 105; 15 Conia Gas, 235; 150 Crown Res. 33¾; 25 Dome 18.40; 28 Imperial 174; 11 Can. Landed 82; 1,000 Ref. 1932, 102.50.

Que la situation serait terrible, si quelque combinaison énorme de capital (étranger) s'emparait définitivement de nos terres publiques, de nos fleuves et de nos forêts! Le Canada ne conserverait son indépendance économique et son autonomie politique qu'à la condition de développer ses industries nationales.

COURS DE WALL STREET

Cours de H.-M. Connolly & Cie:—

	Ouv.	Max.	Min.	Clôt.
Allis-Chalmers	47½	47¾	47½	47⅝
Ame Beet Sugar	46¼	46¼	46	46
Ame. Can.	118¼	118¼	116½	118
Ame Car Fdry	169	169	169	169
Ame Loco	78⅜	78⅜	78½	78½
Ame Smelters	60	61⅝	60	61⅝
Ame Sumatra	22½	22½	22	22
Ame Wool.	71⅞	74⅝	71½	74⅛
Anaconda	39¼	39⅝	38⅞	39
Baldwin Loco	125⅜	127⅜	125⅜	127⅛
B. S. N.	59¾	59¾	58⅝	59⅜
Atchison	99⅜	99⅝	99⅜	99⅝
Cat. Pete.	25¾	26¼	25⅝	26¼
Can. Pac.	147⅜	147⅞	147⅜	147⅞
Cen. Leather	17	17¼	17	17¼
S. C. L.	62⅝	62⅝	61	62⅝
S. W. J.	38¾	38⅞	37⅝	38¾
Corn Products	174¼	176¼	174¼	176⅛
Crucible	67⅞	68⅜	67	68
Cuban Cane	16¾	17	16¾	17
Erie	26¼	26¾	26¼	26½
Gen. Electric.	214	215⅜	214	215⅞
Gulf Steel	84½	85½	84	85¼
Insp. Copper	26⅛	26⅝	26½	26⅝
Int. Mar. Com.	8½	8½	8½	8½
Int. Mar. Pfd.	32¼	33¾	32	33¼
Int. Nickel.	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
Kenn. Copper	26½	27¼	26½	27¼
P. P. A.	46	46	44¼	45½
L.V.	770⅛	70⅝	70¼	70¾
P.P.B.	42⅛	43⅝	41⅝	43
M. P.	12½	12¾	12½	12¾
New Haven.	19⅝	20¼	19¾	19⅞
N. Y. Central.	101	101⅝	101	101⅝
Nevada.	12¾	12⅞	12⅞	12⅞
Nor. Pacific.	53⅜	54	53½	53⅝
Pennsylvania	43⅞	43⅞	43⅝	43⅞
C. O. T.	52⅜	52⅝	51⅝	52½
Reading	56⅝	56⅝	56⅛	56½
Rep. & Steel	58⅜	59½	57⅝	59½
Rock Island	24¾	24¾	24⅝	24⅝
North. Pac.	88½	88⅞	88⅛	88⅝
Studebaker	101⅜	103⅛	101⅜	102⅝
Texas Oil	43½	43⅝	42½	43½
T. P.	67⅜	67⅝	66⅝	67½
Union Pac.	141⅝	132	131⅝	132
U. S. Ind. Alcohol	78	79	77⅝	78⅝
U. S. Rubbr	37⅝	37¾	37½	38¼
U. S. Steel	106½	107¼	106¾	106⅝
U. T.	66¾	67⅜	66¾	67⅜
Cosden	36¼	36¼	34⅝	36¼
Willys-Overland.	11⅞	12¼	11⅝	12⅛
Westinghouse.	62¼	62⅝	62	62⅝
D. B. V.	51	52	50	50⅝

LES CEREALES

Les ports de mer rapportent que les ventes pour exportation sont très rares et les dépêches montrent que les offres de l'Argentine sont encore nombreuses. La demande pour le blé manitobain n'est pas forte.

Prix au comptant à Winnipeg:

Blé No 1 nord 99⅜; No 2 nord 96⅜; No 3 nord, 92⅝; No 4, 88½; No 5, 82⅜; No 6, 77¾; picotin, 72¼; sur voie, 100.

Avoine No 2 cw, 39⅞; No 3 cw 37¼; extra No 1 picotin, 37⅛; No 1 picotin, 36⅛; No 2, picotin, 34⅛; rejetée, 31¾; sur voie, 40½.

Orge No 3 cw 64; No 4, cw 58¼; rejetée 55½; picotin, 55½; sur voie, 64.

Lin No 1 nwc 231; No 2 cw 226½; No 3 cw 205½; rejeté 205½; sur voie, 231½.

Seigle No 2 cw 67¾.

L'assemblée générale annuelle de la "West Kootenay Power and Light Company, Limited", sera tenue aux bureaux de la compagnie, à Rossland, mercredi, le 20 février, à midi.

LES PROFITS DE LA "WOODS MFG." ONT DIMINUE

Le rapport annuel de la "Woods Manufacturing Company Ltd.", pour l'année finissant le 31 décembre 1923, fait voir que les profits, avant défalcation de l'intérêt sur les obligations et de la dépréciation, sont de $12,128. Le rapport précédent montrait un profit de $400,551, après défalcation de l'impôt sur le revenu; il y a donc cette année une diminution de $388,423. Le rapport sera adressé demain aux actionnaires.

Voici les chiffres principaux du compte des profits et pertes et du bilan:

	1923	1922
Balance reportée	$409,176	$341,123
Profits	12,128	400,551x
	421,304	741,675
Coupon	$ 48,463	20,125
Prime et change	9,732	
Dépréciation	84,765	66,631
	142,960	86,756
	278,344	654,919
Dividendes priv.	108,255	108,255
Dividendes ord.	103,116	137,488
	211,371	245,743
Balance	$ 66,973	$409,176
	1922	1922
Actif courant	$2,328,031	$2,555,690
Passif courant	1,159,421	1,624,831
Capital de roulem.	$1,168,610	$ 930,759

(x)—Après mise d'un montant en réserve touchant la taxe sur le revenu.

LES SUCRES

Toronto, 14.—Le prix du sucre, en gros, est aujourd'hui de $10.74 par cent livres.

New-York, 14.—Le marché des sucres bruts est ferme, mais sans changement dans les prix. Le Royaume-Uni a fait de gros achats de sucre cubain à 7.53, les droits payés et, bien que les vendeurs demandent ce prix des raffineurs locaux, ceux-ci ne veulent pas payer au-dessus de 7.41 et on n'a fait aucune vente.

Sur le marché des sucres bruts futurs, les cours avancèrent de 6 à 10 points sous l'effet des opérations de couverture, la vigueur du marché d'outre-mer et la fermeté du marché de l'option immédiate; mais ils fléchirent plus tard sous la poussée des ventes de Wall Street et des maisons de courtage. Mars fait 5.53; mai 5.80; juillet et septembre 5.63.

La demande pour le sucre raffiné a été moins active, mais les cours étaient sans changement. Le granulé type est coté entre 8.90 et 9.00.

Le raffiné futur est nominal.

LE MARCHE DES BESTIAUX

Il n'y avait que 20 bêtes à cornes, 2 moutons, 305 porcs et 86 veaux à vendre sur nos deux marchés, hier. Des lots mêlés de veaux de qualité commune à moyenne ont été à $8 et $8.50. Les porcs ont touché $8 et $8.25. Les sélects à bacon $8.75.

AU FIL DE L'HEURE

Jérusalem progresse.

Un officier de l'armée anglaise, arrivé ces jours derniers de Terre-Sainte à Montréal, raconte d'étranges choses. Depuis que la Palestine est sous une espèce de protectorat anglais, depuis que cette terre "travaillée par les miracles", pour employer la poétique image de Châteaubriand, a été confiée par mandat de la Société des Nations à la Grande-Bretagne, les progrès s'y font à une allure qui dépasse toute attente, dit cet officier. A Jérusalem même, ajoute-t-il, l'on trouve maintenant cette soif des plaisirs qui s'est emparée des Occidentaux. Les nouvelles modes s'y sont introduites, l'on danse le jazz dans les hôtels; et les autres insanités de l'art chorégraphique y font fureur.

C'est dans la ville qui renferme aujourd'hui le Golgotha; où se déroula, il y a près de deux mille ans, la sanglante tragédie qui changea la face du monde; où retentirent les formidables imprécations des prophètes; où tous les échos répétèrent ces lamentations, les plus pathétiques expressions de la douleur, que s'est établie l'une des plus vulgaires formes des amusements modernes.

Quand Dieu dévoila aux prophètes une partie de l'avenir et leur fit connaître les terribles châtiments qui accableraient la Cité de David, il eut, sans doute, pitié d'eux, et se réserva des secrets. Le coeur de ces sublimes voyants était assez fort pour supporter l'effroyable poids des détresses qui allaient affliger leur malheureuse patrie, mais aurait-il pu ne pas se briser, si ces prophètes eussent pu prévoir l'ignominie des vulgarités modernes qui l'atteindraient.

L'on danse le jaz, le fox-trot, le turkey-trot, le shimmy dans cette ville dont les murs sont voisins de la vallée de Josaphat, où, selon une tradition, tous les humains, ressuscités à la voix des messagers de Dieu, se réuniront pour y être jugés à la face de toutes les nations et s'entendre irrévocablement appelés à une béatitude sans fin ou à une condamnation éternelle.

C'était déjà un spectacle étrange, une sorte d'anachronisme déconcertant que de voir arriver dans la ville biblique toute pleine des souvenirs d'un passé unique au monde, des trains sur voies ferrées, d'y entendre les sifflements stridents des locomotives, mais, après tout, c'était l'arrivée du véritable progrès, et l'on n'y pouvait, en quelque sorte, raisonnablement s'y apposer. Mais le progrès ne peut-il donc pas pénétrer nulle part, sans être accompagné de toutes ces stupidités qui affolent une partie de notre société? N'y a-t-il donc nul endroit sur le globe où l'homme saura garder une convenable attitude?

Ce serait trop lui demander. Il a des tendances absurdes et souvent il semble en être fier. Une partie de l'humanité paraît vouloir imiter les singes, mais les dépasse, et saute et danse de telle sorte que les macaques ne pourraient rivaliser avec elle.

La musique, cet art si noble, peut-être celui qui peut le plus puissamment nous élever à de sublimes extases, qu'en a-t-on fait? Pour mieux l'avilir, l'on a emprunté les grotesques mélanges de sons des barbares peuplades de l'Afrique et des Iles de l'Océanie. Si ces êtres dégénérés venaient dans nos grandes villes, ils seraient effrayés par une musique plus sauvage peut-être que la leur, dans nos salles de danse et ailleurs.

Le progrès est en marche, nul obstacle ne l'arrête et, comme des parasites, nos folies l'accompagnent.

"Comment est-elle assise solitaire, la cité populeuse! Elle est devenue comme une veuve, celle qui était grande parmi les nations... Elle pleure amèrement durant la nuit, et les larmes couvrent ses joues... pas un ne la console". Ainsi, soupirant dans l'amertume de son coeur, et poussant des cris, Jérémie le prophète se lamentait en pleurant.

Mais non, Jérusalem n'est plus assise solitaire; elle ne pleure plus seule, abandonnée, durant la nuit.

Tout près de la lugubre vallée où les trompettes des archanges nous réuniront tous au jour suprême, l'on entend les sons de la musique syncopée et le tintamarre des "jazz bands". On se plonge, tout près du Calvaire, dans la joie la plus idiote qui ait peut-être encore fait se contorsionner des êtres humains civilisés.

Faut-il s'en indigner? Je crois plutôt que l'on ne peut qu'avoir pitié de cette pauvre humanité, dont, après tout, nous faisons partie.

Les Conférences

Ce soir, 8 hrs, club Cartier-Macdonald, 275 Saint-Denis. Conférencier, M. Arthur Lalonde: "Les chemins de fer nationaux".

Dimanche, 17 février, 8.15 p.m., Arts Club, 51, Victoria. Conférencier, M. George-M. Brewer: "A la recherche de la musique moderne dans l'Europe centrale."

Demain soir, 8 hrs 15, Château de Ramezay: Société des Antiquaires et numismates. Conférencière, Mlle K.-M. Cooper: "Lord Selkirk et l'établissement de la colonie de Rivière Rouge".

Samedi, 1 hr, club de Réforme. Conférencier, M. Pio Magotti: "Le mouvement fasciste en Italie".

Vendredi, 22 février, 8 h. 30 p.m., Université de Montréal. Conférencier: M. Jean Désy. Causerie illustrée de projections lumineuses sur trois peintres espagnols: Velasquez, Greco, Goya. Au bénéfice de la Société Saint-Vincent de Paul.

Lundi, 18 février, 7 hrs 30 p.m., 178 rue Saint-Denis (salon D), Association des anciens élèves de Saint-Jacques. Conférencier, M. Chs.-Henri d'Amour: "Une saine méthode personnelle en affaires".

CONVOCATIONS

Aujourd'hui, 4 hrs, Board of Trade: Ligue du progrès civique et Montreal Women's Club.

Ce soir, 8 hrs 30, archevêché de Montréal: comité d'étude des statuts de l'Association des anciens élèves de l'Université de Montréal.

SAINT-VALERE

—Mme Elizabeth Marier est décédée à l'âge de 83 ans. Elle était mariée à M. Joseph Houle. Son service a été chanté par M. le curé Melançon.

—M. l'abbé Th. Melançon, curé, MM. Zélida Allie et Joseph Trudel, et M. et Mme Napoléon Houle sont allés à St-Samuel, ces jours-ci, assister aux funérailles de M. Etienne Martin.

—M. Calixte Babineau, autrefois de cette paroisse et demeurant dans l'Ouest depuis 25 ans, est venu rendre visite à son frère, Samuel, ainsi qu'à ses autres parents et amis.

ORIGINE DE CETTE FETE POPULAIRE

La coutume de la S.-Valentin aurait passé de Normandie en Angleterre.

ECHANGE DE CADEAUX

Jadis, en Angleterre, écrit Louis Schneider, la Saint-Valentin avait un cérémonial tout à fait curieux. La veille du 14 février, les jeunes gens et les jeunes filles se réunissaient et on tirait au sort, de façon que chaque garçon eût une dame comme Valentine et en fût le Valentin.

Il arrivait aussi qu'on mettait dans l'urne les noms de personnes non présentes, et ce n'était qu'après coup qu'un Valentin apprenait l'honneur qui lui était échu, honneur dont parfois il se serait bien passé. Car on trichait, et certaines dames s'arrangeaient pour gagner à cette loterie un Valentin susceptible de faire de beaux cadeaux. C'est même cet abus qui a fait tomber le "Valentine's day" en désuétude dans le monde aristocratique. Aujourd'hui, la fête en question se perpétue dans la classe ouvrière, parmi les employés, parmi les demoiselles de magasin et les servantes, à peu près comme chez nous la Sainte-Catherine.

Ces coutumes sont la caractéristique de chaque pays; l'âme du sol natal a trop de tendance à disparaître, et le pittoresque à s'effacer, pour faire place à je ne sais quelle uniforme et désespérante grisaille. La Saint-Valentin n'est pas une fête nationale, c'est plutôt un rite.

Son origine? Ici, les savants commencent à ergoter. On sait tout juste que saint Valentin est le nom d'un prêtre martyrisé en l'an 270 de l'ère chrétienne, ou en 306. Ce que l'on sait encore, c'est que, le dimanche des brandons, c'est-à-dire le premier dimanche de carême, dans certaines communes de Normandie les jeunes filles choisissaient jadis un jeune homme, un "Valentin", et lui apportaient un présent. Il y a lieu de supposer que la coutume normande — au surplus disparue — datait du temps des hostilités anglo-normandes.

Elle se pratique en Angleterre depuis toujours; elle est même consacrée par la littérature. Au quatrième acte d'"Hamlet", au cours de la scène de folie la pauvre Ophélie chante:

C'est demain la Saint-Valentin.
Lui dit sa joyeuse voisine;
Attendez-moi de bon matin,
Je serai votre Valentine.

Et le même Shakespeare revient, par un anachronisme bizarre, à la légende en question au quatrième acte du "Songe d'une Nuit d'été", lorsque, dans le palais féerique où il réunit Titania, Obéron, Thésée, Démétrius et Lysandre, il fait parler de la Saint-Valentin par le roi grec Thésée, qui, vous le supposez sans peine devait ignorer cette fête de la Grande-Bretagne.

La Saint-Valentin a tenu une telle place dans les préoccupations du peuple anglais qu'elle a donné à Walter Scott, le grand romancier national de l'Ecosse, le prétexte d'écrire un roman. En effet, la "Jolie Fille de Perth", porte comme sous-titre: "ou le jour de la Saint-Valentin."

LES NOCES D'OR DE M. ET Mme JOSEPH CYR

(Spécial à la PRESSE)

Sainte-Thérèse de Blainville, 14.—M. et Mme Joseph Cyr ont célébré leurs noces d'or, ici, ces jours derniers. Une grand'messe fut chantée, à cette occasion par M. l'abbé Chartrand. A 1 h. p.m., il y eut banquet. M. Rosario Gladu, petit-fils des jubilaires, leur a lu une adresse et présenté de riches cadeaux.

Ont assisté à la fête: MM. Joseph, Adélard et Alexandre Cyr, leurs fils; Mmes Joseph, Adélard et Alexandre Cyr, leurs brus; M. Azarie Trépanier, leur gendre, de Saint-Laurent; Mme Eugène Trépanier, leur petite-fille; MM. Adélard et Rosario Gladu, Azarie, Eugène et Damamien Trépanier, de St-Laurent; Léo, Emile, Roland et Eugène Cyr; Mlles Corona, Bernadette et Aurore Trépanier, de Saint-Laurent; Aurore, Simonne, Lucille, Germaine, Pauline et Yvette Cyr, tous petits-enfants des jubilaires; leurs frères et soeurs, M. et Mme Joseph Denis, M. et Mme Edouard Denis, M. et Mme Pierre Cyr, de Sainte-Thérèse; M. et Mme Grégoire Cyr, de Saint-Elzéar-de-Laval. Parmi les étrangers, on remarquait Mme veuve Montpetit Bazinet, Mlle Alice Chagnon, M. et Mme Justin Cairo, M. et Mme Roméo Bouchard, M. Armand Brazeau, tous de Montréal; M. et Mme Charles Pilon, de Sainte-Thérèse, et plusieurs autres.

Les jubilaires sont respectivement âgés de 71 et de 69 ans.

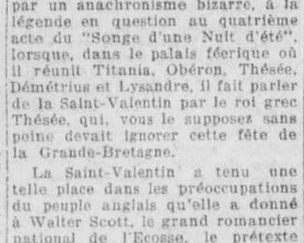

M. et Mme JOSEPH CYR, qui ont célébré le 50e anniversaire de leur mariage.

POUR LA SAINT-PATRICE

On annonce que l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, et le sénateur Lynch Staunton, d'Hamilton, assisteront au banquet de la Saint-Patrice, le 17 mars, à l'hôtel Windsor.

LA VIE SOCIALE

—L'hon. M. Narcisse Pérodeau qui, depuis sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur de la province, habite Spencer-Wood avec sa famille s'est aussi conservé un pied-à-terre à Montréal et a retenu, pour mai, un appartement au Drummond-Court.

—Sir Lomer et lady Gouin quitteront Montréal, demain, en route pour New-York d'où ils s'embarqueront pour une croisière d'un mois aux Indes occidentales.

—L'hon. sénateur Smeaton White et sir Vincent et lady Meredith sont à Ottawa, les invités de Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy.

—Mlle Marguerite Demers est rentrée d'Ottawa où elle a été l'invitée de Mme G. Desbarats.

—Mme L.-P. Brodeur et sa fille, Mme J.-G. de Lorimier, sont rendues à Ottawa pour y demeurer.

—Le brigadier général et Mme F.-S. Meighen partiront pour l'Europe à bord de l'Andania, lundi.

—Mlle Marie Desbarats est retournée à Ottawa, après avoir été, en ville, l'invitée de Mlle Coughlin.

—Mme Armand Dupuis et sa fillette, Michelle, sont à Québec les invitées de Mme E. Laterrière-Garneau.

—M. Léon Garneau est à Québec.

—En l'honneur de Mlle Hermine Duchesnay et de M. Henry Holden Griffin, M. McKee recevra à dîner à l'hôtel Place-Viger, samedi.

—Le colonel et Mme E.-M. Renouf partiront, ce soir, pour New-York, d'où ils s'embarqueront pour une croisière à la Méditerranée.

—Mlle Cécile Granger a reçu à l'heure du thé, hier. Les salons étaient ornés de tulipes et d'oeillets rouges. Mmes Albert Lallemand, Edouard Michaud, Mlles Gertie Wayland, Adrienne Ménard et Marguerite Gauthier ont servi le thé, aidées de Mlles Blanche Boisvert, Simone Latrémouille, Rachel Piché et Pearl Yon.

—M. et Mme Arthur Gagnon sont retournés à Québec après avoir été les invités de M. et Mme P.-A. Longpré, à Sainte-Rose, pendant quelques jours.

—Ces jours derniers, Mlle Rita Elie a été l'objet d'un impromptu, organisé par ses amis, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Les invités, au nombre de soixante-dix, s'étaient réunis à l'hôtel Mont-Royal.

—On annonce les fiançailles de Mlle Cécile Décarie, fille de Mme B. Décarie, de Montréal-ouest, avec M. Edouard Gariépy, fils de M. et Mme Ludger Gariépy.

—Mme J.-E. Méthot, d'Arthabaska, et Mlles Claire et Madeleine Dorais, de la Malbaie, sont les invitées de Mme A.-H. Hardy, avenue Sussex.

—Mme J.-E. Rivet, de Joliette, est en ville, l'invitée de Mme C. Leluau. Mlle Jeanne Rivet, de Joliette, est depuis quelques jours en ville aussi chez Mme Leluau et sera ensuite, pour une quinzaine de jours, l'hôte de Mlles Aurore et Juliette Gauvin.

—Mmes R. Perrin, A. Geoffrion, V. Geoffrion, R. Prieur, O. Pelland, Déry, E. Bernard, O. Mayrand, H. Cinq-Mars, Bergeron, J.-G.-A. Gendreau, J.-H. Gendreau, Warren, J.-H. Rainville, Mlles M. Gagnon, de la Martellière, A. Brosseau, Clément assisteront au déjeuner qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le jeudi 28 de février, au bénéfice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste qui se propose d'acquérir une maison qui deviendra le centre de ses oeuvres sociales.

—Mmes Henry Hamilton, Louis Bourgeois, H. de Verneuil, R. Tessier, L.-B. Cordeau, J.-J. Avard, Hector Barsalou, Arthur Berthiaume, J.-A. Saint-Denis, Albert Dupuis, Léon Beauchamp, J.-E. Panneton, O. Noël, Wilfrid Gagnon, J.-O. Mousseau, F.-X.-P. Goyette, J.-O. Martineau, C. Beauchesne, G. Marchand, A. Desrosiers, Georges Millen, J.-B. Dupré, H.-P. Beaudoin, Joseph Bonhomme, Ernest Lemire, R. Longtin, R. Chartrand, E. Archambault, J.-W. Barré, J.-E. Perras, C.-C. Warren, H. Dufort, H. Damphousse, S. Sinclair, O. Taillefer, B. Bourbeau, A.-S. Brodeur, C. Chamberland, A. Cloutier, S. Thémens, J.-B. Dufort, Z. Limoges, A. Désy, W. Bousquet, J. Courteau, R. Golden; Mlles Jeanne Perras, R. Deguise, J. Choquette; Mmes W. Handfield, C. Gagné, L. Saint-Arnauld, P. Sentenne, J.-A. Archambault, Amédée Dumesnil, Arthur Barcelo, J. Parent, Paul Paradis, Narcisse Perrault, J. Riel, R. Tougas, W. Riel, J. Staal, J. Tougas, Félix Desrochers, O. Duclos, S. Ryan, J.-R. Brossard, W. Lajeunesse, A. Oulmet, Laurent Mesnard, Mlle Cécile Mesnard, de Berthier; Mmes J.-W. Charrette, J.-A. Hardy, Maurice Dugas, A. Garceau, H. Quintal, T.-X. Renaud, L.-J. Peltier, H. Cypiot, A. Therrien, L.-E. Desjardins, E. Brassard, A. Cholette, V. Simard, Joseph Desautels, R. Emard, F. Côté, L.-S. Desautels, E. Millaire, A. Arnoldi, Henri Ledoux, M. Labrecque, J.-C. Poissant, W. Guilbault, Henri Lespérance, H.-E. Meunier, N. Deslauriers, W. S.-Pierre, H. Longtin, J.-E. Racine, W. Foucrault, A. Dufort assisteront à la partie de cartes qui aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton, le mercredi 20 février, au bénéfice de l'hôpital des RR. SS. de la Miséricorde. Mme Engène Viau, rue Saint-Hubert, est l'organisatrice de cette fête de charité.

—Mlle Adèle Archambault, de Saint-Jean, est à l'Assomption, l'invitée de M. le Dr et de Mme P. Archambault. Mlles Reed, Madeleine Latour, Rolande Séguin, Madeleine Lafortune, L. Labrèche ont reçu, en l'honneur de Mlle Adèle Archambault.

—Mlles Lefebvre, rue Cartier, ont reçu, samedi dernier. Parmi les invités: Mlles Régina Marineau, Alberta Paquin, Florina Laforce, Yvonne Rose, Gabrielle Latour; Flore, Ledia et Noëlla Lefebvre, Mmes Charles Surprenant, Roméo Lefebvre, M. et Mme H. Julien, MM. Cajetan Hamel; Paul, Roméo et Adolphe Lanctôt, Wilfrid Lalumière, Arthur Lemire, Lucien Duhamel, Charles et Oliver Terrier, Télesphore Laforce, Roméo Léger, Georges Trouillard et Alphonse Meunier.

—M. et Mme Arthur Sanscartier ont reçu, ces jours-ci, en l'honneur de MM. Omer April et Adélard Côté, de Saint-Eloi. Parmi les invités: MM. et Mmes L. Lauzier, A. Sanscartier, T. Petitgrew, Adélard Albert, L. Moglia, Louis Moglia, F. Moglia, H. Morin, C. Morin, I. Martin, L. Rochon, R. April, O. April, A. Sanscartier, J. Gagnier; Mlles Auréa, Yvonne, Alice et Anna Sanscartier, Mlles J. Goulet, L. Rochon, M. Moglia, T. Moglia.

QUEBEC

—Mme P.-A. Pluze a reçu, lundi, à l'heure du thé, Mme Charles Chauveau, Mme Henri Chassé, Mme Aimé Auger, Mme D.-B. Papineau, Mme G.-R. Bouchard et Mme Guy Bouthillier ont servi le thé, aidées de Mlles Yvonne Landry, Béatrice Chauveau, Claire Tellier, Suzanne Bisaillon, Marguerite Emard, Eva Beaulieu, Marie Papineau, Charlotte Langlois, Marguerite Caron, Antoinette Mathieu, Gertie O'Neil et G. Van Felson.

—Mme Elzéar Baillargeon a reçu, mardi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mme Honoré Mercier, de Châteauguay. Les invitées étaient: Mmes Alexandre Taschereau, Jacob Nicol, Arthur Amos, C.-Joseph Simard, P.-T. Légaré, J.-Arthur Larue, N.-A. Dussault, J.-H. Fortier, J.-Henri Boisvert, Hector Collette, C.-R. Devlin, Charles Gauvreau, L.-P. Geoffrion, Renaud LaVergne, d'Arthabaska; Mlle Routhier; Mmes J.-E. Roberge, Albert Paquet, Charles-J. Baillargeon, W.-J. Banks, Georges Parent, Arthur Rousseau, Georges Belleau, Edmond Flynn, E. Archer, L.-J. Caouette, P.-W. Fortier, Henri Bray, Edgar Couillard, Léo Légaré, Achille Paquet, Joseph de Varennes, Henri Chassé, Lucien Letellier de Saint-Just, Mlle Eugénie Pouliot, Mme Antoine Rivard, Mlle Geoffrion, Mmes Oscar Boulanger, Aimé Auger.

—Mme Alphonse Letellier de Saint-Just a reçu quelques intimes, lundi soir, en l'honneur de Mme Maurice Morisset, d'Ottawa.

—Mme W.-H. Delaney a reçu, mardi, en l'honneur de M. Stanley Gardner. Mme A. Thériault, Mme Charlie Dunn et Mme L.-J. Montreuil ont servi le thé, aidées de Mlle de Bury, Mlle Roma Châteauvert et Mlle R. Foster, de Saint-Jean, N.-B.

OTTAWA

—Son Excellence lady Byng de Vimy, accompagnée de Mlle Rachel Walpole, a assisté au déjeuner offert, hier, par les membres du Women's Canadian club. L'hon. M. Rodolphe Lemieux était le conférencier.

—Mlle Jeanne Dionne est à Toronto.

LA METROPOLE FAIT L'ACHAT DE LIVRES

Le comité exécutif vient de voter un crédit de $900 pour l'achat de livres, qui seront ajoutés à la bibliothèque municipale. La liste, préparée par M. Hector Garneau, bibliothécaire en chef, et approuvée par M. René Bauset, greffier de la ville, comprend 400 nouveaux volumes, tant en français qu'en anglais. Bon nombre de ces volumes traitent de sujets techniques et scientifiques. D'autres comprennent des ouvrages sur l'histoire, la philosophie, les arts, l'économie politique et la littérature en général. De 200 à 300 personnes, en moyenne, se rendent chaque jour à la bibliothèque de la rue Sherbrooke Est. Cette bibliothèque possède environ 40,000 volumes à l'heure actuelle.

LES CONDITIONS DU CONCOURS POUR LE PRIX GLEAVES DOYLE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14—Pour se conformer aux dispositions du testament de M. W.-Gleaves Doyle, la société canadienne de la Ligue des nations a institué quatre prix annuels de $30, $50, $60 et $60 à être distribués pour les meilleurs travaux sur la manière d'assurer la paix entre les nations.

Le concours est ouvert à tout élève d'une institution éducationnelle canadienne reconnue officiellement. Les travaux peuvent être écrits en français ou en anglais et doivent être envoyés au siège social de la société, à Ottawa, avant le 11 novembre. Ils devront être à la machine à écrire et porter un pseudonyme composé d'un seul mot.

Les conditions attachées à chaque prix sont les suivantes: (a) $30 seront accordés au meilleur travail, ne dépassant pas une longueur de 600 mots, et écrit par un élève âgé de 15 à 18 ans; (b) $50 pour le meilleur travail ne dépassant pas 1,000 mots, écrit par un élève de 15 à 18 ans; (c) $60 pour le meilleur travail anglais, ne dépassant pas 2,000 mots et écrit par un élève âgé de 18 ans ou plus; (d) un prix de $60 accordé, dans les mêmes conditions, au meilleur travail en langue française.

Chaque travail devra être accompagné d'une enveloppe scellée portant, en suscription, le pseudonyme de l'auteur et, à l'intérieur, son nom et son adresse.

Tous les travaux deviennent la propriété de la Société. Les prix seront attribués par un jury composé de trois personnes choisies par le comité exécutif de la Société.

SAINTE-MARGUERITE

—M. l'abbé M.-H. Fraser, curé, est rétabli.

—M. et Mme Florence Roy sont en voyage aux Etats-Unis, en visite chez MM. P. et J. Roy, de Rochester, N.H.

—M. R. Roy est allé travailler à lac Frontière.

Le R.P. Tessier, de Québec, de passage au presbytère, a prononcé le sermon du dimanche.

Ion se fait de trente à quarante heures par semaine.

CORSETS MOITIE PRIX

BONS CORSETS, avec baleines spéciales, coutil anglais, valeur de 5.00 pour 2.00

Aussi grand choix de corsets échantillons, grandeurs de 19 à 36, valeur jusqu'à 5.00 pour . . . 1.00

Attention spéciale aux commandes par malle.

FERLAND CORSET CO.
134A Peel—Uptown 5001
1369 Wellington—York 1573

NOTRE VENTE AVANT L'INVENTAIRE EST UNE VERITABLE

VENTE à RABAIS

représentant des économies de

10% à 20%

Il n'y a pas de réserve — il n'y a pas d'instrument usagé dans notre stock qui n'apparaisse pas dans la classification de cette vente — et les valeurs sont insurpassables.

PIANOS DROITS

Schuman	$235.	Moins 10%
Heintzman & Co. .	$275.	Moins 10%
Hale	$295.	Moins 20%
Lester	$300.	Moins 20%
Doll	$325.	Moins 15%
Mason & Hamlin. .	$325.	Moins 20%
Vose	$325.	Moins 20%

FACILITES DE PAIEMENT

Conditions suivant vos moyens et livraison plus tard si vous le désirez.

AUTRES OCCASIONS, à partir de . $55

VENEZ AUJOURD'HUI CHEZ

LINDSAY

C.W. LINDSAY LIMITEE

512 O. — rue Ste-Catherine — 394 E.
Montréal.

Pianos: — Steinway, Heintzman & Co., Nordheimer, Lindsay et Brambach.
Phonographes: — Sonora et Columbia.

UN MONTE-CHARGE L'ECRASE A MORT

Feu M. F. GAGNON

A 1 h. 40, hier après-midi, Francis Gagnon, 64 ans, 61 rue Bourget, employé de la compagnie Thomas Davidson, 187, rue Delisle, a été écrasé à mort par un monte-charge qui glissa sur ses montants. Le malheureux était occupé à monter certaines marchandises sur le monte-charge qui était du type à bascule, il mit le moteur en marche. On prétend que la charge avait été mal équilibrée; au moment où l'ascenseur allait atteindre le second plancher, le tout bascula et la charge vint tomber sur Gagnon qui était demeuré dans le sous-sol.

Gagnon était alors seul, et ce n'est qu'au retour de certains employés qu'on découvrit la victime écrasée à mort. Une marque profonde, sur les montants d'acier, indique l'endroit précis où le monte-charge a cédé sous le poids.

Aux bureaux de la compagnie, on affirme que le monte-charge qui a causé l'accident avait été inspecté encore la semaine dernière.

L'huile de coco fait un excellent shampooing

N'employez pas de shampoings préparés, ni aucune autre chose contenant trop d'alcali, ce qui est très nuisible, parce qu'ils sèchent le cuir chevelu et rendent les cheveux cassants.

La meilleure chose à employer est le shampooing à l'huile de coco Mulsified parce qu'il est pur et non graisseux. Il ne coûte pas cher et est supérieur à toute autre chose. Vous pouvez vous procurer du Mulsified dans toutes les pharmacies et quelques onces suffiront pour toute la famille pendant plusieurs mois.

Deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified font tout ce qu'il faut. Humectez simplement les cheveux avec de l'eau, puis frictionnez-vous avec ce shampooing. Cela produira une abondante mousse riche et crémeuse et nettoiera parfaitement et se rincera facilement. Les cheveux sèchent rapidement et également et restent fins et soyeux, lustrés, ondulés et faciles à peigner. En outre, il détache et enlève toutes particules de pellicules. Exigez le Mulsified de votre pharmacien. Gare aux imitations. Cherchez le nom Watkins sur le paquet.

THE R. L. WATKINS CO.
TORONTO, ONT.

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c LA LEÇON

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails.

MLLE BLANCHE FISHER,
1264 Ave. Lexington, Dépt. 60.
Lexington, N. Y. 232-nA

Darwin's

Costumes —ET— Manteaux

UNIS ET GARNIS DE FOURRURE

Balance de stock désassortie, trop limitée pour conserver jusqu'à l'automne. Valeurs régulières de 35.00.

5.00

Robes

de soirées, soie, chiffon, moire, georgette — les derniers modèles de la saison et les nuances les plus désirables.

Robes d'après-midi en satin — noir, marine, nègre, sable, gris — toutes valeurs jusqu'à 45.00, pour

9.95

Robes d'Après-midi et de Rue

Surplus d'un manufacturier acheté en dessous de son prix de manufacture. Ces robes valent jusqu'à 45.00. Nous les offrons à 14.95

Darwin's
HOUSE OF STYLE

276 Ste-Catherine Ouest, Coin St-Alexandre
610 Ste-Catherine Ouest, Coin de la rue de la Montagne

The Hamilton Co.

Rue Sainte-Catherine Ouest

LE MAGASIN OUVRE A 9 A. M.—LE MAGASIN FERME A 6 P. M.

QUARTIERS GENERAUX des BAS et SOUS-VETEMENTS | SPECIALISTES EN SOIES ET VELOURS

VENDREDI, COMME D'HABITUDE, EST UN JOUR D'OCCASIONS

TABLE de soieries, textures unies et fantaisie. Valant jusqu'à $1.25 — 50c LA VERGE

TABLE de tissus lavables clairs et épais. Valant jusqu'à 75c — 29c LA VERGE

TABLE d'étoffes à robes pour la maison ou pour la rue. Valant jusqu'à $1.25 — 69c LA VERGE

TABLE de soies de 36" de large. Toutes des soies nouvelles. Valant jusqu'à $3.00 — 1.00 LA VERGE

TABLE de ratine pure soie. Toutes de bonnes couleurs. Quantité limitée à vendre — 50c LA VERGE

TABLE Toiles, cotons à draps, serviettes, damas, toiles fantaisie, etc., Valant jusqu'à $1.00 — 50c VENDREDI

DEMAIN - ATTENTION aux ETIQUETTES ROUGES

—Au deuxième étage.

Elles représentent des soldes de middies et bouffants d'enfants, blouses de dames, robes de nuit, kimonos, combinaisons, jupons, robes de coton, robes de crêpe, quelques manteaux et costumes. Toutes ces soldes doivent être écoulées demain et nous en avons réduit les prix le plus possible pour arriver à nos fins. Quand vous verrez une étiquette rouge, ce sera une occasion qui vous intéressera.

Bas de Cachemire tout Laine pour le Printemps, Marques Mercury et Penman — 89c

Bas de cachemire tout laine pour dames, semelles et bouts doubles, quelques-uns sans couture. Bonne variété de couleurs comprenant noir et quelques nuances de gris et mauve. Toutes pointures.

Caleçons Tissés pour Dames 69c — 69c

50 douzaines de caleçons ouatés et doublés en peluche pour dames. Blancs et gris. Tous parfaits. Jambes longues et courtes, modèles ouverts et fermés. Tailles 34 et 36 seulement. Se sont vendus jusqu'à $1.35.

BRODERIES

3,000 verges de bordure et entre-deux, quelques pièces légèrement salies. Valant jusqu'à 12c la verge pour . . . 5c

Broderie à cache-corset et à volant de 15 à 18 pouces, légèrement salie. Rég. 25c à $1.00; pour . . 13c à 50c

Merveilleuses Offres de Carpettes
VENDREDI ET SAMEDI

Véritables Carpettes Wilton à 33⅓% de Rabais

Grandeur 9 x 10.6. Rég. $79.50 pour $49.00

Grandeur 9 x 12. Rég. $89.50 pour $59.00

Carpettes Tapestry sans Couture — à Moitié Prix

15 seulement, 8.3 x 10.6 pieds; belle variété de patrons. Valant jusqu'à $45.00 pour $22.49

Carpettes Wilton, Velours et Axminster sans Couture

11 seulement, 9 x 12 pieds, beaux patrons orientaux. Valant bien $80. Pour cette vente $49

23 Véritables Carpettes Bruxelles moins ⅓

Grandeur 9 x 10.6, à fond bleu, vert, fauve et rose. Valant jusqu'à $41.50 pour $24.49

LES employeurs qui cherchent de la main-d'œuvre et les travailleurs qui veulent trouver de l'emploi ne sont jamais en peine dès qu'ils pensent à recourir à l'immense et irrésistible publicité de la "Presse".

LA PRESSE

40e ANNEE—No 102 — LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 14 FEVRIER 1924 — PRIX: DEUX CENTINS

TEMPS PROBABLE: — BEAU ET PLUS FROID
Aujourd'hui maximum: 15. Aujourd'hui minimum: 3 en haut. Détails de la température page 25.
Soleil: lever 7 h. 04; coucher 5 h. 25. Lune: lever 06; coucher 2 h. 22.

LES EVENEMENTS DE L'EUROPE

UNE AGITATION DRAMATIQUE EN ALLEMAGNE

Les conflits sanglants provoqués par les communistes et les adversaires des séparatistes créent une situation dangereuse.— Un grand nombre de victimes.

LE BILAN D'UN MASSACRE

Pirmasens, Palatinat bavarois, 14. — Quatorze cadavres affreusement mutilés ont été trouvés dans les ruines du "Bezirksamt" ou bâtiment du gouvernement. Deux des blessés sont morts, hier soir, ce qui porte à seize le nombre des séparatistes qui ont péri dans le massacre de mardi dernier. Quarante séparatistes étaient dans le bâtiment du gouvernement quand il a été attaqué. Sept blessés sont actuellement à l'hôpital et quelques-uns d'entre eux sont dans un grave état.

Les membres de la commission spéciale d'enquête formée par la commission interalliée du Rhin sont arrivés à Pirmasens, hier soir, à onze heures. La commission d'enquête se compose du colonel Darbonneau, représentant la France; du commandant Harms, représentant la Belgique, et du capitaine Barry, représentant la Grande-Bretagne. Le service de transport sur tous les ponts du Rhin et du Palatinat a été arrêté et la police allemande a été mise sous les ordres des autorités de l'occupation. Les personnes qui ont participé à l'attaque portée sur le bâtiment du gouvernement subiront un procès devant une Cour martiale, à Dusseldorf.

COUP DES ROUGES

(Service de l'"United Press")

Cologne, 14. — Un homme a été tué, à Stettin, la nuit dernière, alors que les communistes ont attaqué la police de sécurité. On a compté huit blessés. Des communistes de Selingen et de Bruhl, dans la zone britannique, ont profité du désordre causé par les adversaires des séparatistes, dans la Rhénanie, et ont attaqué un détachement d'agents de la police de sécurité venus de Cologne. Un rapport officiel français dit que les communistes étaient au nombre de 5,000. Les agents ont été cernés dans une banque où ils s'étaient réfugiés. Plusieurs agents ont été blessés et des assaillants ont subi le même sort. Il est compris que le haut commissaire britannique a demandé au commandant interallié de Cologne de défendre aux communistes de tenir un congrès. Ce congrès doit avoir lieu en février. La commission du Rhin aurait décidé d'établir la loi martiale à Pirmasens.

Les communistes n'ont pas seulement créé des ennuis à Stettin. A Hambourg, huit cents rouges ont tenté de faire une démonstration, mais ils ont été promptement dispersés. Un grand nombre de séparatistes quittent le Palatinat pour échapper à la colère des Allemands loyaux.

D'anciens officiers allemands sont arrivés, dit-on, dans la Rhénanie, pour diriger une campagne contre les séparatistes.

NOUVEAU CONFLIT

Berlin, 14. — Six séparatistes ont été tués à Baduerkheim, ville de 7,000 habitants, hier, dans un combat semblable à celui qui s'est déroulé à Pirmasens. Les séparatistes ont refusé d'évacuer la ville et les Allemands loyaux ont attaqué leur quartier général.

DANGER IMMINENT

Amsterdam, 14. — Les rapports de plusieurs villes du Palatinat disent que des désordres continuent à se produire et qu'un soulèvement général contre les séparatistes aura peut-être lieu aujourd'hui. Les Français restent neutres.

NOUVELLE ENQUETE

Paris, 14. — Les gouvernements français et anglais en sont venus à une entente sur la procédure à adopter dans le Palatinat en rapport avec les désordres à Pirmasens et autres endroits.

La commission interalliée a décidé hier, à l'unanimité, d'envoyer une commission de trois officiers: un Anglais, un Français et un Belge, pour tenir une enquête sur la situation et rétablir l'ordre.

Dans les milieux officiels français on considère que c'est le premier signe des nouvelles méthodes adoptées pour résoudre les questions qui ont divisé la France et la Grande-Bretagne. C'est la première fois depuis longtemps que la commission rhénane est unanime sur une pareille question.

LES SEPARATISTES FUIENT

Londres, 14. — Les dernières nouvelles de Pirmasens, qui peuvent fort bien être exagérées, dit une dépêche de l'agence Reuter déposée au bureau du télégraphe à Berlin à 4 heures 45 hier après-midi, font savoir que 28 séparatistes et 21 habitants de la ville ont été tués au cours des désordres de mardi.

Le dépêche ajoute que les troupes françaises se sont montrées d'une parfaite neutralité au cours de l'engagement et que ce ne fut qu'à cinq heures mercredi matin que des renforts de Marocains ont établi un cordon autour de l'hôtel du gouvernement mis en feu.

A Kaiserlautern, deux personnes ont été tuées pendant que la foule cherchait à expulser les séparatistes de leurs bureaux, dans le même édifice que celui où se trouve le bureau du délégué français dans le district. Les troupes françaises ont dispersé la foule et les négociations se poursuivent pour obtenir le retrait des séparatistes de la ville.

Effrayés par ce qui venait de se passer à Pirmasens, les séparatistes ont évacué Zweibrucken.

RUDE GUERRE A LA MONARCHIE

Athènes, 14. — Deux membres de l'Assemblée nationale, le général Condylis et un autre député qui fut commandant de marine ont donné leur démission.

La rumeur dit que tous les députés républicains démissionneront, si l'Assemblée nationale ne décide pas de renverser la dynastie et d'établir la république.

RECRUTEMENT DU 85E REGIMENT

Le recrutement du 85e régiment se continue toujours avec affluence dans ses vastes quartiers de l'arsenal de la rue Craig. Les mardis et vendredis soir l'enrôlement des nouvelles recrues se fait concurremment avec l'entrainement sous la direction du sergent Labelle, de la force permanente. Les jeunes gens sont invités à se rallier aux couleurs du régiment de Maisonneuve.

N.-A. MILLETTE,
lieutenant-colonel.

LE PROCHAIN CONGRES DES INGENIEURS MARITIMES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — L'Association des Ingénieurs Maritimes tiendra son assemblée annuelle à Ottawa le 20 février prochain. La veille, les délégués auront une entrevue avec le ministre de la marine et autres membres du cabinet pour demander certaines modifications à la loi des transports océaniques.

LES REINES DU CARNAVAL

DEUX NOUVELLES REINES qui ont été choisies hier soir, par les juges de l'Association des sports d'hiver: à gauche, MLLE DOROTHY JEFFERY, reine du tobaggan; à droite, MLLE MAY McKINNON, reine du ski.—(Cliché Associated Screen)

POUR ENRAYER UN COMMERCE CLANDESTIN

Les commerçants d'autos vont avoir une entrevue avec le premier ministre.

AMENDEMENT POSSIBLE

Au commencement du mois de février, plusieurs commerçants d'automobiles se rendirent auprès des honorables L.-A. Taschereau et Jacob Nicol, à Québec, pour leur exposer la situation dans laquelle ils se trouvent à cause de la concurrence déloyale et malhonnête que leur font certains individus qui vendent des autos volés. Ces commerçants demandèrent d'amender l'article 1489 du Code civil, de manière à ce que ceux qui achètent de tels autos ne puissent échapper aux conséquences de leur acte.

L'article se lit comme suit: "Si une chose perdue ou volée est achetée de bonne foi, dans une foire, marché ou à une vente publique, ou d'un commerçant trafiquant en semblables matières, le propriétaire ne peut la revendiquer sans rembourser à l'acheteur le prix qu'il en a payé".

M. P. Brais, avocat, qui représentait l'Association des marchands de Montréal et certaines compagnies d'assurances, expliqua aux ministres que ce commerce illicite se faisait sur une grande échelle, que les compagnies allaient se trouver dans l'obligation d'élever leurs taux. MM. Taschereau et Nicol promirent d'étudier sérieusement la question.

Hier, M. Brais, accompagné de M. J. Perron, représentant l'Association des commerçants d'automobiles de Montréal, rencontra de nouveau le premier ministre qui lui a déclaré qu'il est à propos d'amender la loi afin de remédier à l'état de choses existant. M. Taschereau est satisfait des explications que lui ont fournies les compagnies d'assurances et il attend celles des commerçants d'autos. A cet effet, des représentants des différents centres de la province le rencontreront, à Québec, demain après-midi.

Il se peut fort bien qu'une législation soit adoptée, qui rendra la preuve de bonne foi tellement rigoureuse que l'acheteur d'un auto supposé volé n'en pourra avoir la possession légale, sans avoir suivi certaines formalités, de nature à établir clairement si la voiture dont il s'est rendu acquéreur a été volée ou non.

UNE SENSATION AU PARLEMENT ALBERTAIN

Edmonton, 14. — Un incident a été soulevé hier après-midi à la fin du débat sur le discours du trône, avant le rejet d'un amendement libéral protestant contre le gouvernement qui supprime le collège électoral de Clearwater et retarde une élection partielle dans le comté de Girouard.

Le premier ministre Greenfield a déclaré que le chef de l'opposition, l'hon. J.-R. Boyle, lui a, au cours d'une récente conversation, suggéré d'abolir le collège électoral de Clearwater avec la promesse que les libéraux ne s'y opposeraient pas. Le premier ministre a fait cette révélation sensationnelle en entendant hier le chef libéral reprocher au gouvernement de priver les électeurs du nord de leur cens électoral.

NOUVELLES REINES QUI SONT ELUES

Mlle M. McKinnon est reine du ski; Mlle D. Jeffrey, reine du toboggan.

UN CHOIX REMIS

Deux nouvelles reines sportives ont été choisies, hier soir, par les juges du Carnaval, à la glissoire du parc Mont-Royal. Il faisait un froid rigoureux, de sorte que la troisième reine, celle de la raquette, ne sera choisie que plus tard. Les jolies raquetteuses étaient transies et ne pouvaient attendre plus longtemps.

Les élues sont Mlle May McKinnon, 23 ans, 535, chemin Côte-des-Neiges, reine du skit et Mlle Dorothy Jeffrey, 20 ans, 234, avenue Ash, reine du tobogan. Ce sont toutes deux de ferventes adeptes de leurs sports respectifs. Huit concurrentes figuraient dans chaque sport. Les juges étaient MM. Henri Hébert, sculpteur; Hal-Ross Perrigard, peintre; C.-F. Notman, photographe; M.-S. Cormier, architecte, et H.-P. Douglas.

Mlle McKinnon appartient à une famille de skieurs fameux. Ses frères, Frank, Peter, Thomas et Russell, furent tour à tour champions; elle-même sortit victorieuse des dernières courses du Montreal Ski Club. La petite reine est jolie, mesure environ cinq pieds et a beaucoup de piquant.

Mlle Jeffrey est de bonne stature et admirablement proportionnée; son visage resplendit de santé. C'est aussi une skieuse très adroite. Vendredi dernier, elle gagna l'une des épreuves du toboggan à la glissoire Mont-Royal.

Les sept autres candidates pour le titre de reine du ski étaient Mlles Kathleen Hutton, Ruby Tighe, Louise Geary, Evelyn Casey, Dorothy-Grace Vennor, Margaret Silcox et Edith Gilson. Les sept autres candidates pour le toboggan étaient Mlles May Semmelhaack, Davida Swinburne, Eileen McCarthy, Mme H.-F. Sturgess, Mlle Cecilia Smith, Mme Mildred O'Loghlin et Mlle Etty Crankshaw.

La décision des juges fut accueillie par de longs applaudissements et des félicitations enthousiastes.

GRAND GALA DE NUIT

De même qu'à l'ouverture des fêtes du carnaval des sports d'hiver, on a acclamé la magnifique procession aux flambeaux et le feu d'artifice sur le Mont-Royal, de même la cérémonie de clôture étalera un déploiement identique et obtiendra nous en sommes certains le même succès. Cette fête aura lieu le 22 de février et sera célébrée par un grand gala de nuit que l'on appellera "La nuit d'hiver de Montréal". Toutes les organisations de hockey, de ski, de raquettes, de toboggan, de patins ont été invitées pour cette grande démonstration et tous les efforts seront faits pour que le carnaval se termine dans une féérique apothéose, digne de la métropole du Canada.

DEUX CAMBRIOLAGES

Mme Ernest Neal, 49 rue Sicard, s'est plainte au poste de police No 3, hier, que des cambrioleurs sont entrés chez elle, en son absence, et ont fait main basse sur deux complets et autres articles.

M. G.-F. Kapet, 5062, Sherbrooke-Ouest, appartement 3, s'est aussi plaint que les voleurs ont enlevé de chez lui plusieurs effets évalués à $350.

LA PERSECUTION EN RUSSIE

MAGNIFIQUE RESISTANCE DES CATHOLIQUES

Les colons allemands sont en grande détresse sur le territoire bolchéviste, mais ils conservent leur langue et leurs traditions. —La misère des prêtres.

UNE AUTONOMIE PROMISE

Berlin, 14.—La Russie soviétique est sur le point d'accorder l'autonomie aux colons allemands du Volga. Elle fera de cette colonie qui a déjà été organisée une partie de la Fédération soviétique. Sur les 800,000 colons allemands qui sont actuellement en Russie, au moins 600,000 sont en grande détresse. C'est ce qu'affirme le Dr Otto Fischer, de Hambourg, qui est bien renseigné sur les problèmes concernant les colons. La majorité des colons sont catholiques. Quatre cent mille colons allemands vivent le long de la mer Noire et les autres sur les bords du Volga, près de Saratoff. Quelques journaux se demandent si les Allemands du Volga accepteront volontiers la doctrine soviétique, si on leur donne l'autonomie; car les colons ont beaucoup souffert sous le régime bolchéviste. Le grain et le bétail des colons ont été requisitionnées et la famine a été au nombre des malheurs des Allemands.

Les Allemands ont pour la première fois émigré dans la région du Volga il y a cent cinquante ans. Cinquante ans plus tard, des colons allemands allèrent s'installer le long de la mer Noire. Depuis quelques années, un grand nombre de colons allemands de la Russie sont partis pour les Etats-Unis et c'est surtout le Kansas et le Dakota-Nord qui les ont attirés. Des colons sont aussi allés en Argentine. Les Allemands de la région du Volga sont de nouveau menacés de la famine et le "Germania", de Berlin, organe catholique, a lancé un appel demandant de l'aide pour les colons. A cause du prix exorbitant des tissus et de la lamentable situation économique dans laquelle se trouvent les Allemands du Volga, la plupart des colons sont dans l'impossibilité d'acheter des vêtements. Une foule d'enfants n'ont pas les habits nécessaires pour se rendre aux écoles et même des membres du clergé ne sont pas assez bien vêtus pour se présenter dans les églises. Les colons catholiques et les colons protestants ont conservé leur religion, en Russie, malgré la persécution bolchéviste. Ils n'ont pas renoncé à leur langue et à leurs traditions nationales. Marienthal, la plus grande communauté catholique de Russie, comptait 12,000 habitants, avant l'établissement du régime soviétique. Il ne lui en reste plus que 4,000. La population d'autres centres catholiques a été réduite dans une aussi forte proportion à cause du désarroi économique dû aux soulèvements politiques et à la famine.

M. R.-W. REFORD A ETE REELU A LA PRESIDENCE

A l'assemblée annuelle de la Fédération des Armateurs du Canada.

LES AUTRES OFFICIERS

Ainsi que nous l'annoncions hier, les membres de la Fédération des Armateurs du Canada ont tenu, dans l'après-midi, leur vingt-et-unième assemblée générale annuelle. Les officiers de l'organisation qui ont été choisis pour la nouvelle année sont MM. R.-W. Reford, président; E.-W. Foulds, trésorier; R.-W. Reford, E.-W. Foulds, J.-W.

M. THOMAS ROBB qui a encore une fois, hier après-midi, été réélu gérant et secrétaire de la Fédération des Armateurs du Canada.

Nicoll, D.-W. Campbell, H.-M. Milburne, W.-R. Eakin, A. Mackenzie, le major P.-A. Curry et M. R.-B. Teakle, membres du comité exécutif. Le sous-comité des connaissements et de l'outillage des ports se compose du colonel W.-I. Gear et du major P.-A. Curry. M. Thomas Robb a été de nouveau réélu gérant et secrétaire de la Fédération des Armateurs du Canada.

Nous avons rapporté, hier, les énergiques protestations de M. Reford contre le projet de canalisation du haut Saint-Laurent et contre le détournement d'un énorme volume d'eau des grands lacs par la commission du district sanitaire de Chicago. Le président de la Fédération des Armateurs a aussi ajouté que l'année qui vient de s'écouler a été une année de dépression pour tous les armateurs du globe et que jamais les compagnies maritimes ne se sont encore trouvées dans une aussi sérieuse situation qu'aujourd'hui.

PREMIERS SUB-POENAS DE LA CAUSE DELORME

Le grand-connétable Achille Saint-Mars a commencé ses premières démarches, ce matin, dans la cause d'Adélard Delorme, accusé du meurtre de son demi-frère Raoul. Il a envoyé trois agents spéciaux porter des sub-poenas à trois témoins importants de la Couronne: Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury, à New-Liskeard, Ontario; le docteur M.-A. Renaud, Bouchette, Qué.; et M. Arthur Bouchard, Coaticook, Qué. Ces trois témoins sont assignés pour le 25 février courant, date fixée pour l'ouverture de la célèbre cause.

Pour éviter des frais inutiles à la Couronne, le procureur a décidé de faire assigner les témoins par groupes différents et quand il en sera besoin seulement.

UN PRETRE EST ACCUSE DE MEURTRE

On trouve sa ménagère morte et lui le revolver au poing.

SA VERSION

Pittsburg, 14. — Tirée au coeur, Mlle Anna McDonough, âgée de 45 ans et ménagère depuis 25 ans au presbytère de l'église catholique de Saint-François-Xavier, a été tuée instantanément hier après-midi. M. l'abbé John-J. Grady, curé de cette paroisse depuis 12 ans, est détenu sous une accusation de meurtre.

Mlle Margaret McDonough, âgée de 42 ans et soeur de la victime, qui est aussi employée au presbytère, et Robert Shields, bedeau, sont détenus comme témoins.

Interrogé par l'inspecteur-suppléant Kane, l'abbé Grady aurait admis avoir tiré, mais par accident, bien que deux balles aient été tirées. Il s'expliqua en disant avoir trouvé, hier après-midi, vers 4 heures, sur sa table de travail un revolver du calibre 38. Comme il le saisissait, Mlle Donough entra et vint à lui. Comme elle était tout près, le revolver partit.

Après ce premier interrogatoire l'inspecteur-suppléant Kane a opiné que le prisonnier est troublé, d'autant plus qu'on l'a déjà informé de sa conduite singulière, étrange, en ces derniers temps.

Mlle Margaret McDonough a déclaré, de son côté, qu'elle et Shields ont eu de la peine à desaisir le curé du revolver, encore qu'il ne leur ait fait aucune menace.

INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE D'AUJOURD'HUI

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
Origine de cette fête populaire.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 7
L'opérette à Montréal.
Des écoles sont mises au pillage.
PAGE 8
Au secours du maire Samson.
PAGE 9
Nouvelles de nos villages.
PAGE 10
Les bouchers sont contre cette taxe.
PAGE 11
La politique britannique.
Le problème des réparations.
Dans la vallée des rois.
PAGE 14
La session provinciale.
Transactions immobilières.
PAGE 15
Le jeu de dames.
Il y aura 30 ans demain.
PAGES 16 ET 17
Nouvelles de finance.
PAGE 18
Nouvelles de sport.
PAGE 19
Pour assainir la question des municipalités.
PAGE 20
Le Radio.
PAGE 21
Echos mondains.
Les aventures de Marius.
PAGE 22
Nouvelles ouvrières.
PAGE 23
La colonie canadienne à New-York.
PAGE 24
L'exposition de volailles de Longueuil.
Le feuilleton.
PAGE 25
Cour supérieure.
PAGE 26
Lettre de Québec.

CELEBRE CHEF D'ORCHESTRE

LEOPOLD STAKOWSKI, le célèbre chef d'orchestre russe, directeur de la SYMPHONIE DE PHILADELPHIE (106 musiciens) qui donnera un concert mardi, le 19 février, au théâtre Saint-Denis.

COLOSSAL TRUST DU PAIN

(Service de l'"United Press")

Washington, 14 — "Un colossal "trust du pain" enlève, chaque jour, $1,000,000 aux familles américaines". Telle est la déclaration que M. Basil Manley, chef du "People's Legislative Service", formule dans un rapport adressé au sénateur Lafollette et aux autres leaders progressistes, rapport demandant au congrès de prendre des mesures contre le trust en question.

M. Manley dit, en basant sa déclaration sur le coût actuel du blé, que le pain devrait se vendre cinq centins la livre au lieu de neuf centins.

DEUX DESCENTES DANS DES MAISONS DE PARIS

Le sergent Joseph Archambault et des agents de l'escouade du lieutenant Grégoire ont fait, hier après-midi, des descentes dans deux maisons de paris. Comme résultat, un nommé J. Wiseman a été arrêté sous l'accusation d'avoir tenu une maison de paris rue Windsor. Il a été condamné à $50 d'amende, aux frais ou un mois de prison, par le juge en chef Décarie.

Trois hommes trouvés dans la place s'en sont tirés avec $10 d'amende ou 10 jours de reclusion.

Un nommé J.-B. Caron aussi accusé d'avoir tenu une maison de paris, rue Craig-Est, a été également condamné à $50 d'amende, aux frais de la cause ou, à défaut de paiement, à un mois de prison. Les 10 individus trouvés dans la place ont dû payer $10 d'amende pour éviter de passer 10 jours à la geôle.

LA MORT D'UN GENERAL

Belfast, 14.—Le brigadier général sir Wm. Hackett-Pain, qui fut chef de l'état-major des volontaires de l'Ulster, avant la guerre, est décédé sur l'île de Wight.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

ORPHEUM—Maurice de Féraudy et sa troupe.
CANADIEN-FRANÇAIS — "A Toute Volée."
CHANTECLERC—"L'Ange du Pardon".
CAPITOL—Vues animées.
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEW'S—Vaudeville et vues.
PALACE—Vues animées.
GAYETY—Burlesque.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN-ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ARCADE—Vaudeville et vues.
MIDWAY—Vues animées.
ALEXANDRA—Vues animées.
(Pour détails voir page 15)

Plus d'une Bouteille par Minute

Au cours de l'an dernier une pharmacie de détail a vendu 169,495 bouteilles—cent soixante-neuf mille, quatre cent quatre-vingt-quinze bouteilles — de Baume Italien Campana.

Il faudrait qu'un magasin vende plus d'une bouteille par minute, huit heures par jour, trois cents jours par année, pour servir ce nombre de bouteilles aux clients.

Quelle est la raison de la vente phénoménale de ce merveilleux article de toilette? Achetez-en une bouteille et vous le saurez.

Achetez-en une bouteille en vous rendant chez vous.

Achetez-en une bouteille en vous rendant chez vous.

Incomparable comme remède pour gerçures aux mains, mal de lèvres, peau rugueuse, et comme embellisseur du visage.

Baume Italien Campana

LA "REVUE ILLUSTREE" DE LA "PRESSE"

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

La "Revue illustrée" de la "Presse" du samedi a une popularité qui grandit sans cesse. Elle a atteint une vogue sans pareille, en ce pays. On vante en particulier, la diversité des sujets qui la composent, et l'intérêt de chacun de ses sujets qui sont aussi bien locaux qu'internationaux.

Nous ne pouvons trop conseiller de réserver d'avance la "Revue illustrée" de la "Presse"; pour cela on n'a qu'à s'adresser dès maintenant au plus proche dépositaire. La Revue de samedi prochain ne sera pas inférieure à celles qui l'ont précédée; on peut même assurer qu'elle leur sera supérieure.

Donc, que chacun se le dise et se mette en mesure de se procurer la "Presse" de samedi et son "Supplément" dont nous publierons demain un sommaire intéressant.

* * *

La "Presse", toujours désireuse de renseigner ses nombreux lecteurs, a pris des arrangements pour publier, le samedi, un COURS D'ASSURANCE.

L'importance qu'a prise l'assurance depuis quelques années est énorme. Il n'est donc pas étonnant que nos universités aient songé à créer des chaires d'assurance. Tout le monde ne peut pas cependant suivre ces cours et la "Presse" veut suppléer à cette lacune.

A voir aussi dans la "Presse" de samedi toute une page de PROFILS PARLEMENTAIRES, par Bourgeois.

LA VIE AU FOYER

POUR AMUSER NOS ENFANTS

LES TRAVESTIS ORIGINAUX.—Les mamans prennent un grand plaisir à fabriquer les travestis de leurs enfants pour l'une de ces nombreuses fêtes, organisées pour l'amusement des petits et dont elles surveillent elles-mêmes les jeux. 1° Camille—Casaque en taffetas découpé sur guimpe de mousseline; jupe taffetas brodée de motifs, gros point de chainette, culotte percale découpée à dents, chapeau de paille d'italie; 2° Gitaine—Robe de satin jaune imprimée noire, franges de soie casaquin de taffetas noir brodé de jaune, anneaux aux oreilles, peigne blanc; 3° Planteur—Casaque de velours, manches de mousseline, culotte de taffetas à rayures, ceinture de bayadère, chapeau de paille; 4° Page—Bonnet, blouson, maillot, velours ou drap; manches lisérées de fourrure, mantelet de velours liséré à l'encolure de fourrure, plume tenue par une broche ronde, faucon empaillé tenu par une chaine; 5° Petit paysan—Petite chemisette en crêpe, soie ou coton, boléro de taffetas et velours, culotte de drap ou taffetas rayé, mouchoir à carreaux, gros bas de laine de couleur vive rappelant un ton des rayures de la culotte, gros sabots de bois, chapeau de feutre et velours orné de brindilles de blé, coquelicots, bleuets et marguerites, botte de paille semée de bleuets, coquelicots, marquerites; 6° Veilleur de nuit.—Drap de deux teintes, accessoires en carton peint.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Pour nettoyer les parapluies — Si les parapluies ont reçu des taches de boue, ne pas essayer de les enlever quand elles sont encore fraîches. Les laisser sécher, les frotter ensuite avec un linge sec, puis avec un morceau de flanelle trempé dans une infusion de thé fort ou de l'eau additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque.

CROISSANCE DES ONGLES

Les savants ont remarqué que, dans l'état de santé parfaite, c'est à l'âge de trente-deux ans que nos ongles poussent le plus vite; il ne leur faut alors que 88 jours pour se renouveler entièrement. Et, chose curieuse, c'est l'année d'avant, à l'âge de trente-et-un ans, que les ongles se renouvellent le plus lentement: en 159 jours.

LES NEGLIGES

1.—ROBE DE MAISON pouvant aussi servir comme uniforme de garde-malade. Employez le guingan, le Cambrai, la percale, le madras, la toile de coton, le tissu de coton de couleur en général. 2.—La garniture de ce négligé consiste en de petites fleurs faites à la main et en un ruché dont la fantaisie est répétée sur les poches. Employez le crêpe de Chine, la soie lavable, le crêpon soie et laine, le satin lavable, le chalis.

Blanquette d'agneau aux carottes

Pour quatre personnes, couper en carrés de 2 pcs de côté 1 livre et demie environ d'épaule ou de poitrine d'agneau. Après avoir fait dorer ces morceaux dans une sauteuse contenant du beurre chaud, saupoudrer de 2 cuillerées de farine, arroser de 1 pinte de bouillon, donner 25 minutes de cuisson; égoutter l'agneau et le laisser au chaud; passer la sauce au tamis; remettre l'agneau dans la casserole avec 2 laitues préalablement blanchies, 2 douzaines de carottes et autant de navets, recouvrir de la sauce et cuire une demi-heure. Verser sur la blanquette bien dressée la sauce qui aura été liée avec 2 jaunes d'oeufs et une noix de beurre.

FORTUNES D'ARTISTES

Il serait malaisé d'évaluer le nombre de millions que Sarah Bernhardt gagna au cours de sa longue et magnifique carrière. On peut douter toutefois que ses gains d'artiste aient dépassé ceux de Mme Patti, à qui sa voix d'or en rapporta vingt-cinq ou trente. Durant une de ses fameuses tournées en Amérique, la célèbre diva touchait, pour chaque concert auquel elle prenait part, un cachet de vingt-cinq mille francs, plus la moitié des recettes au-dessus de quarante mille francs, chiffre qui était toujours largement dépassé. Une fois, elle reçut cette somme pour deux chants bissés, ce qui, d'après le calcul de son "manager", portait sa rémunération à cinquante mille francs l'heure.

Caruso, qui ne chantait pas à moins de douze mille cinq cents francs le cachet, se fit lui aussi une fortune considérable aux Etats-Unis et ailleurs. On cite le cas d'un milliardaire qui, tout au début de sa carrière, lui remit un chèque de trois mille dollars pour avoir chanté pendant un quart d'heure, au cours d'une fête intime à laquelle n'étaient conviés que quelques amis.

Le grand pianiste Paderewski gagne également ce qu'il veut. En une heure, il lui arrivé de se faire quatre-vingt mille francs. Mais, après tout, qu'est-ce que tout cela, comparé aux gains fantastiques de tels jockeys ou de tels boxeurs?

La fleur est la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, l'amour des poètes.

CHATEAUBRIAND.

L'ELECTION EST FIXEE AU 12 MARS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — L'hon. M. Cardin, ministre de la marine, est revenu de Sorel. Il y retournera à la fin de la semaine, jusqu'au 12 mars, date de l'élection partielle.

Plusieurs députés québecois sont dans la capitale aujourd'hui, entre autres MM. Pierre Casgrain, député de Charlevoix, qui a eu une entrevue avec l'hon. M. Cardin; Jos. Archambault, député de Verchères, qui a rencontré l'hon. Ernest Lapointe, et Tobin, député de Richmond.

L'hon. T.-A. Low, ministre du commerce, a donné un dîner aux délégués australiens, à midi, au club Rideau.

PREMIERE DESCENTE

San Francisco, 14. — La première descente en parachute, aux Etats-Unis, a été faite par le major T.-S. Baldwin, à San Francisco, le 30 novembre, 1883.

INVITATION SPECIALE

L'ORCHESTRE
MONDAIN
BEN SELVIN'S
BAR HARBOR
(Dirigé par JACK SHILKRET)
L'ATTRACTION PRINCIPALE
des
JARDINS VENITIENS
jouera dans notre magasin
VENDREDI, 15 FEVRIER 1924
à 5.15 p.m.

Vous êtes cordialement invités à venir entendre leurs derniers morceaux à succès.

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE

MARSHALLS

NOTA—Nous n'avons qu'UN seul magasin — angle rues Drummond et Ste-Catherine.

Quelle que soit l'espèce de soie que vous désiriez — vous êtes certaine de la trouver ici, à un prix économique. Des milliers de Montréalaises le savent par expérience — si vous avez besoin de soie, allez chez Marshall.

Velours Chiffon de Soie Français de $5.00
36 et 38 pouces de large
Les plus beaux velours de soie importés à un bas prix extraordinaire. Couleurs: henné, Saxe, or, gris moyen, orchidée, pervenche, vert Irlandais et noir. . . . **$2.95**

Crêpe Canton et Gabardine Pure Soie de $3.75 à $4.50
40 pouces de large
Liquidation des séries et nuances désassorties. Couleurs: Saxe, bleu poudre, henné, brun, mauve, sable, tiffin, brun, noir. **$2.50**

Canton Broché de $2.95
36 et 40 pouces de large
Brun, sable, marine, noir. **$2.50**

Crêpe Vella Vella de $4.50
36 pouces de large
Liquidation finale de ce populaire tissu d'automne qui a rivalisé avec le velours cette saison. Nuances désassorties seulement telles que: tiffin, sable, rouge, or et orchidée. **$1.95**

Velveteen à Costume de $3.50
36 pouces de large
Beau et riche tissu garanti. Envers croisé. Teinture Worrall. Couleurs: gris, cardinal, Saxe, marine et noir. **$1.95**

Duvetine de Soie de $4.50
36 pouces de large
Riche duvetine de soie française. Couleurs: marine, gris, sable, argent et rose. **$1.95**

Taffetas Chiffon Pure Soie de $2.95
36 et 38 pouces de large
Un vrai beau taffetas chiffon. Quelques nuances seulement à écouler: noir, gris, nègre, taupe, cacao. . **$1.50**

Caracul noir de $10.50
48 pouces de large
Valeur extraordinaire. Imitation de fourrure très épaisse pour l'hiver. Prix beaucoup plus bas que le coût du manufacturier. **$2.95**

Tissus Métalliques Français Importés de $8 à $15
36 pouces de large
On trouvera encore de superbes dessins dans l'assortiment. **$3.95**

COUPONS
de diverses soies.
Longueurs de 3 à 10 verges
Valent la peine que vous veniez les voir. Il y en a des centaines de verges, comprenant les soies et les tissus métalliques les plus populaires **95c**

MARSHALLS
567 STE-CATHERINE OUEST
Uptown 7418. Entre Peel et Drummond.
Commandes par la poste exécutées promptement et avec soin.

LA VENTE ANNUELLE DES ECHANTILLONS

LIT A TUBES CARRES AVEC SOMMIERS ET MATELAS, **$21.00**

LIT EN CUIVRE MASSIF, VALANT 49.00 pour **$29.00**

LIT MASSIF, COINS ARRONDIS, FINI NOYER OU EMAIL, **$9.75**

LIT EMAILLE AVEC SOMMIER ET MATELAS, **$19.00**

LIT ACIER MASSIF, POTEAUX CARRES (COMME VIGNETTE), **$29.00**

LIT ACIER AVEC PANNEAUX CANNES, **$11.95**

LIT D'INSTITUTION, 3 PIEDS LARGE, **$6.95**

50 Matelas en Feutre de Coton par Couches

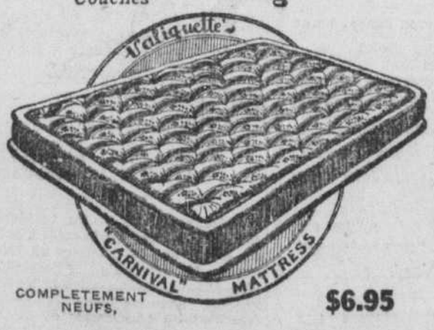

COMPLETEMENT NEUFS, **$6.95**

— DE —

Lits et Literie chez Valiquette

¶ Est Reconnue comme un des Evénements les plus Importants de l'Année.

¶ Notre plancher principal (plancher d'entrée) est entièrement converti en salle de montre des échantillons de lits, sommiers, matelas, lits d'enfants, couches à extension se convertissant en lits doubles, lits de jour, etc.

¶ Dans cet immense étalage il y a quelques lits légèrement endommagés par la manipulation dans nos salles d'échantillons et qui sont des bargains extraordinaires aux prix actuellement marqués. Venez les voir.

Une Occasion Extraordinaire pour les Grands Hôtels, Collèges ou Grandes Maisons de Pension de Prévoir leur besoin de Literie.

Voyez les Prix Ci-Dessous:

Tous nos échantillons de lits en cuivre ainsi que nos lits en acier finis Noyer, Acajou, Ivoire et plusieurs lits massifs émaillés blanc valant 16.00, 17.00, 18.00 et 20.00, doivent être écoulés à **$13.39**

Tous nos échantillons de lits en acier finis Noyer, Acajou ou Email, différentes grandeurs, valant régulièrement $23.00, $24.00, $25.50, $26.00 et $28.00, pour être écoulés à **$17.98**

Tous nos échantillons de lits en cuivre dans différents finis, valant $24.75, $28.00, $30.00, $31.50 et $35.00 à . . . **$18.98**

Tous nos échantillons de lits en cuivre, grandeurs et finis assortis, valant $38.00, $40.00, $43.00, $46.00, $48.00 et $50.00, seront écoulés à **$25.50**

Plusieurs lits en acier finis Noyer et Acajou avec magnifiques panneaux cannés, différentes grandeurs, tout en tubes d'acier carrés valant régulièrement $32.00, $33.00, $43.25, $35.00, $36.00, $37.00, $39.00 et $42.00, pour écouler à **$26.75**

Un lot de lits dispendieux, tout en acier à tubes carrés finis Noyer, Acajou et Ivoire dont quelques-uns décorés de panneaux cannés valant jusqu'à $55.00, à être écoulé à **$31.75**

Un Lot de Lits Complets Laissés en Entrepôt

Plusieurs de nos clients ayant de la marchandise emmagasinée dans nos entrepôts nous ont donné instructions de vendre à des prix considérés dérisoires des articles de literie qu'ils prévoient ne pas avoir besoin lorsqu'ils reprendront maison. Dans ce lot il y a environ vingt-cinq lits dont plusieurs tout en cuivre, d'autres blanc émail, complets avec sommier et matelas. Il y en a qui valent jusqu'à $60.00. Ces lits seront écoulés aux prix suivants : $9.75, $12.50, $14.50, $16.50, $17.50, $19.50 et quelques-uns un peu plus cher selon la valeur, mais toujours à des prix excessivement bas. Nous refusons de vendre des matelas trop usagés et avons fait des arrangements avec ces clients pour substituer des matelas complètement neufs aux matelas usagés. Conséquemment même dans ce lot vous n'avez que des articles de choix.

N. S. Valiquette
LIMITEE
471-477 STE CATHERINE EST
LE GRAND PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

Le Coin des Enfants

SAYNETTE

PERSONNAGES:

Madeleine, 18 ans.
Ginette, 9 ans.
Louis, 6 ans.
Mme Bénard, marraine Béatrice, costume de voyage, un voile cache ses traits.
Mme Marthe, dame de compagnie de Mme Bénard.

La scène représente une modeste salle à manger donnant sur un petit jardin.

Madeleine, Ginette, Louis.

Madeleine. — Allons, mes mignons, venez cueillir les dernières cerises; elles serviront à votre goûter. Hélas! demain peut-être serai-je obligée de vous donner du pain sec.

Louis. — Dis, Madeleine, j'aimerais mieux que le pain sec soit couvert de bonnes confitures, comme maman les faisait.

Madeleine.—Chers petits! Quand je pense que vous allez connaître la misère, puisqu'il m'a été impossible de trouver de l'ouvrage. (Montrant une miniature suspendue au mur.) Si la bonne marraine de notre mère regrettée pouvait connaître la détresse des orphelins, nul doute qu'elle ne leur vint en aide, mais, marraine Béatrice, comme maman l'appelait, doit être morte depuis longtemps; les lettres que maman lui avait adressées pour lui faire connaître le décès de notre père et le changement de notre position étant restées sans réponse.

Ginette. — Maman l'aimait beaucoup sa marraine!

Madeleine, soupirant. — Ah! certes. Ce n'est pas étonnant, elle était si bonne! De quelques années seulement plus âgée que maman et, quoique d'une fortune bien supérieure à la nôtre, elle la traitait comme une véritable soeur d'adoption; aussi, notre mère, à son lit de mort, m'a-t-elle fait promettre, quoi qu'il advienne, de ne jamais me séparer du portrait de celle pour laquelle elle éprouvait la plus vive reconnaissance. Sa marraine l'a aidée dans tous les moments difficiles de sa vie. Vous ne l'avez pas connue vous, mes mignons, cette dame étant allée vivre en Amérique avec son mari, depuis plus de douze ans. Non, si elle était vivante encore, je ne serais pas obligée de me séparer de vous, mes bien-aimés, pour chercher à gagner, en me plaçant chez des étrangers, notre pain quotidien. Après-demain, demain peut-être, il va falloir que nous quittions cette maison dans laquelle notre pauvre mère a rendu le dernier soupir, il m'est impossible d'en payer le loyer.

Louis. — Tu sais, Madeleine, j'ai un peu faim.

Madeleine, se redressant vaillamment et s'efforçant de sourire.

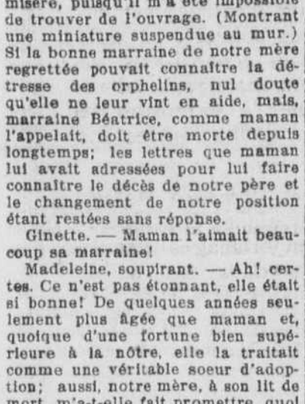

Dis madame, tu ne mangeras pas toutes les cerises.

— C'est vrai, j'ai promis nos dernières cerises, venez.

Au moment de sortir, elle aperçoit sur le seuil Mme Bénard et Mme Marthe.

Mme Bénard.—Excusez notre indiscrétion, mademoiselle, mais nous nous sommes égarées, et nous éprouvons une telle fatigue qu'il nous serait impossible d'aller jusqu'à l'auberge du village. Auriez-vous la complaisance de nous servir une légère collation? Ce serait presque une charité; la chaleur est étouffante et nous souffrons atrocement de la faim et de la soif, si vous aviez quelques fruits?...

Madeleine. — Entrez, mesdames, le menu, bien modeste, il est vrai, sera offert de tout coeur. Je vais vous cueillir les cerises de notre jardin.

Mme Bénard. — Avec un peu de pain, cela nous satisfaira pleinement et nous vous en remercions à l'avance.

Madeleine, à Ginette et à Louis. —Venez m'aider, mes chéris.

Elle sort suivie de Ginette.

Louis, s'approchant de Mme Bénard. — Dis, madame, tu ne mangeras pas toutes les cerises, sans cela nous n'aurions plus que du pain sec. Tu veux bien en laisser, dis, madame?

Madeleine, du dehors. — Eh bien! Loulou.

Louis. — Je viens, soeurette.

Il sort.

Mme Marthe. — Vous voyez, madame, que je ne m'étais pas trompée.

Mme Bénard. — Non, ma bonne, ce bambin dans sa simplicité naïve nous a confirmé, sans s'en douter, les paroles de sa soeur que nous avions entendues, par hasard, en passant.

Mme Marthe. — Ne disait-elle pas qu'elle allait être obligée de se séparer de seufants pour aller gagner son pain quotidien.

Mme Bénard, se levant. — Je vais faire mon possible afin d'aider cette jeune fille qui semble modeste et vaillante. La difficulté est de trouver le moyen d'agir sans la froisser. (Elle parcourt la pièce et s'arrête devant le portrait.) Ah! que vois-je, mon Dieu! Serait-ce!...

Mme Marthe. — Que voulez-vous dire, madame?

Madeleine rentre suivie des petits.

Mme Bénard, à Mme Marthe, en mettant un doigt sur les lèvres. — Chut! ma bonne...

Madeleine. — Voici des cerises bien mûres, madame et j'espère...

Mme Bénard. — Merci, mon enfant. Auparavant, je voudrais vous faire une proposition. Ayant par hasard, examiné cette miniature, je l'ai trouvée tellement charmante et encadrée d'une manière si délicate que je serais heureuse de vous l'acheter. Elle a certainement une grande valeur, comme je ne veux pas profiter de votre inexpérience et que ma fortune me le permet, je vous offre deux mille francs si vous m'autorisez à l'emporter aujourd'hui.

Cinq mille francs! une fortune pour moi.

Madeleine. — Le portrait de marraine Béatrice! Vous m'en offririez le double que je ne vous céderai pas. J'ai promis à ma mère de ne jamais me séparer de l'image de celle qui fut sa bienfaitrice et son amie.

Mme Bénard. — Puisque ce portrait vous tient tant au coeur, non seulement je doublerai la somme, mais je vous remettrai immédiatement cinq mille francs.

Madeleine. — Cinq mille francs, une fortune pour moi? et cependant je refuse.

Louis. — Si tu voulais, madame, au lieu de marraine "Béatriche" je te donnerai mon cheval blanc, il lui manque une patte et je l'aime, mais pour que Madeleine ne s'inquiète plus je le vendrai.

Ginette, doucement. — Et moi je donnerai ma belle poupée, ma fille chérie, j'en aurai gros coeur. Voulez-vous, madame, je m'en séparerai pour que Madeleine ne désobéisse pas à maman et qu'elle ait de quoi nous garder avec elle.

Mme Bénard, en parlant rejette son voile en arrière. — Non, ce portrait seul me convenait.

Madeleine, baissant la tête mais avec fermeté. — Madame, c'est inutile, je ne céderai pas.

Mme Bénard. — Même si je vous offrais de l'échanger contre...

Louis, qui a regardé longtemps Mme Bénard et le portrait, battant des mains. — Madeleine! Madeleine! C'est marraine "Béatriche" elle est revenante, mais plus vieille.

Mme Bénard, souriant et tendant la main à Madeleine. — Ce mignon m'a prévenue, je voulais dire: Même, si je vous offrais d'échanger le portrait contre l'original?

Madeleine ,joignant les mains: — Vous, madame, est-il possible? Maman vous croyait morte!

Je te donnerai mon cheval blanc.

Mme Bénard. — Hélas! de si cruels événements ont bouleversé ma vie, que cela n'est pas étonnant. La mort de mon mari, mort en mer, en venant me rejoindre en Amérique, me fut apprise d'une telle manière et me porta un coup si terrible que ma raison sombra; on dut m'enfermer dans un maison de santé; j'en sortis guérie mais ayant perdu la notion des événements passés. Mme Marthe, qui voulut bien entrer chez moi comme dame de compagnie, me suggéra de revenir en France, afin d'essayer de combattre la morne tristesse à laquelle j'étais en proie. Mon arrivée sur le sol natal eut le meilleur effet sur mon esprit désolé; peu à peu, la mémoire me revint, je songeai à votre mère, ma chère Madeleine, je me disposais à faire des recherches à son sujet, quand la Providence permit que nous passâmes devant votre fenêtre, au moment où vous gémissiez douloureusement. Mme Marthe m'engage à entrer.

Mme Marthe, souriant. — Vous ne regrettez pas d'avoir suivi mon conseil?

Mme Bénard. — Ah! certes, non.

Louis. — Dis, madame, puisque tu es marraine "Béatriche" et que t uaimais maman, tu ne mangeras pas toutes les cerises pour que ses petits enfants en aient.

Mme Bénard, le soulevant et l'embrassant. — Des cerises! et bien d'autres gâteries. Désormais, je vous considère tous trois comme mes enfants; je vais donner ordre à mon notaire d'acheter le petit château, mis en vente tout près d'ici, et cette maison, dont nous respecterons l'ameublement et qui sera un petit pied-à-terre où nous viendrons de temps en temps comme un pèlerinage, y revoir les objets ayant appartenu à Mélanie, votre bonne mère.

Madeleine. — Il me semble que je rêve!...

Mme Marthe. — Le réveil sera bien doux en tout cas. (Se tournant vers Mme Bénard). N'avais-je pas raison, madame, en vous affirmant qu'il ne faut jamais se désespérer, lorsque vous répétiez que vous n'aviez plus le courage de vivre, que votre existence était inutile, que vous étiez seule au monde. Qu'en pensez-vous maintenant?

Mme Bénard. — Vous disiez vrai, ma bonne; il est une Providence qui veille sur les affligés.

Louis. — Dis, madame, j'ai un peu bien faim, et si tu voulais?...

Mme Bénard, riant. — Te permettre de manger les cerises qui m'étaient destinées? Ah! de grand coeur. D'ailleurs, notre désir de goûter n'était qu'une feinte pour lier connaissance.

Louis. — Oh! que tu es gentille, madame! Pour la peine permets-tu que je t'appelle manaine "Béatriche", moi aussi?

Mme Bénard.—Toi et tes soeurs, mon chéri. Venez m'embrasser. Vous allez être heureux j'espère, auprès de Manaine Béatrice.

Louis s'assied sur ses genoux, Madeleine et Ginette se penchent vers Mme Bénard, tous trois l'embrassent, tandis que le rideau tombe.

SOLUTION

Rebus: L'acier est plus résistant que le fer.

ENIGME

On mange mon premier
Ainsi que mon dernier.
Et l'on habite mon entier.
Solution demain.

Mesdames! Teignez-le à neuf pour 15c

Teignez ou teintez n'importe quel vêtement ou draperie usé, fané.

Diamond Dyes

Ne vous demandez pas si vous pouvez teindre ou teinter parfaitement, car des résultats parfaits sont garantis à la maison avec les Teintures Diamond "même si vous n'avez jamais teint auparavant". Vous trouverez toutes les couleurs chez les pharmaciens. Mode d'emploi dans chaque paquet.

WELLS-RICHARDSON
MONTREAL

Figure enlaidie par de gros boutons Cuticura guérit

"Pendant quelque temps ma figure fut couverte de boutons et d'éruptions cutanées qui étaient quelquefois très irritantes. Les boutons étaient gros et durs et bleuissaient quand je les frottais ou les pinçais et ils devenaient très laids.

"Je suivis un traitement mais il ne fut pas satisfaisant. Je lus une annonce pour le savon et l'onguent Cuticura et décidai de les essayer et après avoir employé deux morceaux de savon Cuticura et deux boîtes d'onguent Cuticura j'étais guérie." (Signé) Mme Earl Cooke, Casier 374, Napanee, Ontario.

L'emploi quotidien du savon Cuticura et de l'onguent Cuticura de temps à autre prévient les boutons et autres éruptions. C'est un plaisir de les employer et il en est ainsi du talc Cuticura pour parfumer la peau.

Echantillon de chacun gratis par la poste. Adresser: "Lymans, Limited, 344, rue St-Paul Ouest, Montréal." Vendus partout. Savon, 25c. Onguent, 25 et 50c. Talc, 25c.

Le Savon Cuticura dispense du pot à barbe.

LE BILL DES DENTISTES A LA LEGISLATURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Le bill refondant les lois concernant les dentistes a été étudié, hier, par le comité des bills publics sous la présidence de l'hon. M. Taschereau.

Au début, M. Léon Garneau, avocat, présenta une protestation signée par 28 dentistes de Montréal, qui s'opposaient à ce bill. Il a prétendu que ce projet de loi n'a pas été soumis régulièrement au bureau des gouverneurs du collège des chirurgiens-dentistes et n'est pas suffisamment connu des dentistes en général. Il demande au comité de suspendre l'étude du bill jusqu'à l'an prochain.

M. Alphonse Décary, avocat, défenseur du bill, a soutenu que le bill a été régulièrement soumis au bureau des gouverneurs et qu'il est suffisamment connu des dentistes, car on a envoyé une copie de ce bill à chacun des dentistes de la province. Le comité a décidé d'étudier le bill et il l'a adopté en modifiant quelques clauses.

Une longue discussion s'est faite sur la clause de l'immatriculation qui a été expliquée par le Dr Nolin.

Un premier amendement a été adopté pour mettre les étudiants qui ont fait leur cours classique à l'université McGill sur le même pied que ceux des autres collèges classiques, quant aux brevets.

Quant à l'exemption du brevet pour les porteurs de diplômes d'université, l'hon. M. Nicol a proposé de mettre la profession dentaire sur le même pied que les autres professions en l'ouvrant aux porteurs de diplômes de toute université canadienne ou anglaise. Cette proposition a été rejetée.

Pour être exempté du brevet, il faudra être porteur d'un diplôme d'une université de la province de Québec.

Le bureau des gouverneurs est cependant libre de déclarer que tel candidat, venant d'une université étrangère, a fait des études suffisantes.

L'étude du bill se continue.

FEU Me ANTONIO LEBLANC

Les funérailles de M. Antonio LeBlanc ont eu lieu, lundi, à Scotstown, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Têtu, confrère du défunt, a chanté le service. L'inhumation avait été faite la veille, dans le cimetière

Feu Me ANTONIO LeBLANC

de Scotstown. M. le curé J.-A. Vaudreuil a présidé la cérémonie. Le défunt laisse pour le pleurer : sa femme, née (Louise) Perron; six frères : Hormisdas, de Cobalt, Ont.; Héliodore, de Magog; Alfred, Hector, Eucher et Rémi, de Montréal; sa mère, Mme François LeBlanc; sa soeur, Rosilda (Mme Guillaume) Têtreault.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

"Evitez l'épuisement buvez du Bovril"

Gratis!

En plus de L'ECONOMIE que nos bas prix vous font réaliser, CHAQUE ACHAT D'UN DOLLAR ou plus vous donne le droit de PARTICIPER AU TIRAGE d'un auto FORD touring.

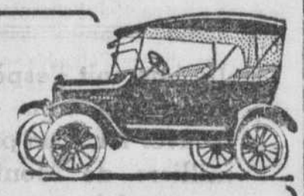

BAS PRIX—QUALITE—SERVICE

BOEUF		LARD	
Ronde, lb.	.18	Epaule, lb.	.15
Sirloin, lb.	.18	Fesse, lb.	.15
Chops, lb.	.15	Flanc, lb.	.15
Haut côté, lb.	.10	Longe, lb.	.15
Epaule, lb.	.10	Graisse pure, lb.	.20
Poitrine, lb.	.07	Graisse composée, lb.	.18
Jarret, lb.	.05	Graisse en panne, lb.	.20
Viande hachée 2 lbs pour	.25	Pattes, lb.	.10
Saucisse, 2 lbs pour	.25	Tête, lb.	.10
Boudin, 2 lbs pour	.25	Lard salé	.20

BEURRE 1ère QUALITE PAR 5 LBS 44c

Grand Choix de Provisions aux plus Bas Prix

SALAISON ANGRIGNON

Coin Blvd Monk et Jolicoeur — Tél. Vict. 686

Pour Bien Commencer la Journée

Votre mari et vos enfants ont devant eux une journée fatigante—travail, études, jeux. Donnez-leur une bonne partance; outillez-les pour l'effort en leur servant à déjeuner des petits pains chauds, des brioches ou des crêpes, aliments riches, nourrissants et sains, préparés avec la

Farine Préparée XXX BRODIE

Cette farine parfaite contient tous les éléments nécessaires pour bien réussir les pâtisseries.

En vente partout en paquets de 3 et 6 lbs.

Notre livret intitulé "Mes Recettes Favorites" vous sera adressé gratuitement sur demande par

BRODIE & HARVIE LIMITEE
14, rue Bleury
Montréal

FARINE Préparée XXX BRODIE
Facilite la Pâtisserie

106

Mangez du poisson une fois par jour

pour avoir santé et vigueur

CANADA — LA MER DOIT UN JOUR NOURRIR LA TERRE

Du *poisson* pour la cuisson!
Du *poisson* pour la friture!
Du *poisson* pour la salaison!
Du *poisson* pour Epicure!
Quelque soit le goût préféré,
Il *est un poisson* pour plaire.
C'est la nourriture rêvée.
Dont l'effet *est* salutaire.

Mangez plus de Poisson

L'analyse démontre que le poisson contient autant de nourriture reconstituante de l'organisme que le bifteck, qu'il est plus facile à digérer que les viandes, et que vous pouvez remplacer toutes les autres viandes par le poisson tous les jours de l'année avec de bons résultats.

Comment cuire le Poisson

Educational Division,
Canadian Fisheries Association,
Casier Postal 1934, Montréal.

Veuillez m'envoyer gratuitement et franc de port, une copie de votre LIVRE DE CUISINE contenant 89 recettes pour la cuisson du poisson.

Nom _____

Adresse _____

Mangez plus de Poisson

APPRETS POUR LA SESSION FEDERALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — On est à terminer les plans pour la cérémonie d'ouverture de la troisième session du quatorzième parlement du Canada.

On a presque complété les préparatifs dans la salle du Sénat. Une nouveauté que l'on y verra sera un dais de velours pourpre placé au-dessus du trône. Ce dais a été fait en Angleterre sur commande spéciale et les armes du Canada et des provinces y sont gravées. Le trône actuel est celui que l'on sauva de l'incendie de 1916. Depuis la dernière session on a avancé beaucoup le travail de sculpture de la pierre de la salle du Sénat.

Le régiment des Dragons de la garde de la Princesse Louise escortera le gouverneur-général. La première batterie de la première brigade d'artillerie de campagne fera le salut royal et le régiment des gardes à pied du gouverneur-général fournira la garde d'honneur. Les invitations à la cérémonie d'ouverture ont été lancées.

LA QUESTION DU CHOMAGE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Dans un discours prononcé mardi, le président Tom Moore, du congrès des métiers et du travail, a déclaré que la plus grande partie du chômage pourrait être évitée au Canada par une distribution convenable des travaux de construction et une préparation d'estimés pour les érections d'édifices publics pouvant être construits durant la saison morte.

Tom Moore préconise l'établissement d'un système gouvernemental de pension aux vieillards.

CANDIDAT DANS S.-EUSEBE

On nous informe que M. Alfred Mathieu sera candidat à l'échevinage, dans la division Saint-Eusèbe. Il fera la lutte à M. l'échevin Riel.

LES AUTOMOBILES AUX TRAVERSES A NIVEAU

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 14. — Sur les 288 accidents de chemin de fer rapportés en janvier, on trouve 18 personnes tuées et 322 blessées ,et deux seulement des morts étaient des passagers et sept des employés. Six personnes ont trouvé la mort à des traverses à niveau où, dans 19 autres accidents, 14 automobiles étaient impliqués avec 4 morts et 21 blessés.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de *Chas. H. Fletcher*

The John Murphy Company Limited

"OFFRES SPECIALES VENDREDI"

Très Spécial — 450 Paires de Gants de Chevreau, Cuir et Chamois—parfaits—la paire 1.00

Gants pour dames et messieurs—un achat spécial comprenant des valeurs de 1.75 à 3.50.

Imaginez donc—des gants parfaits de première qualité à un dollar—échantillons de deux grandes fabriques de gants. Nouveaux gantelets aussi bien que gants courts. Bon choix de couleurs comprenant: *tan, brun, gris, mastic* et *naturel.*

Murphy—Rez-de-chaussée.

Magnifiques Robes de Soie

de 29.50 à 42.50

24.50

La plupart sont de splendides nouveaux modèles du printemps qui viennent d'être mis en stock.

Une merveilleuse vente de robes! Dans ce superbe assortiment il y a des robes pour toutes les circonstances: robes d'après-midi et de dîner, robes de bal et de réception. Chaque robe est d'une coupe élégante et faite de tissu de qualité supérieure.

TISSUS — *Crêpe georgette, Crêpe Canton, Satin Canton, Crêpe plat, Crêpe de Chine, Crêpe Romaine, Velours de soie.*

COULEURS—*Blanc, rose pâle, jade, corail, capucine, orchidée, cacao, mocha, brun, vert amande, marine, noir, bleu Adriatique.*

MODELES—*Effets perlés, draperies, volants plissés, effet fourreau sans ceinture, effets basques, sans manches, manches courtes, manches trois-quarts, nouvelles encolures.*

Murphy—Troisième étage.

VENTE ANNUELLE DE TISSUS LAVABLES

Ratines---

Rég. 1.25

.79

La verge

Ratines à Robes Unies et Fantaisie

Qualités incomparables pour costumes et robes. Couleurs: *Alice, American Beauty, crème, tan, mauve, gris foncé, hélio, turquoise, brique, sable, corail, fauve, saumon.* 36 pcs.

Ratine Eponge Importée

Qualité très supérieure. Couleurs: *orange brûlée, sable, crème, pêche, canari, henné, gris foncé, bobolink, copen, hélio, fauve.* 36 pouces.

Ratines Quadrillées et Rayées Importées

Une superbe collection de nouveaux dessins et carreaux et rayures pour robes, costumes, jupes, etc. Valeurs très spéciales. 36/38 pcs.

TRES SPECIAL

1000 verges de Guingan de Belle Qualité

27 pouces, carreaux ordinaires, carreaux écossais, etc. La verge 19

Murphy—Deuxième étage.

Vendredi—Vente de 6000 verges de Broderie Suisse: "Coupons de Fabrique" — à moitié Prix

Tous des coupons de première qualité venant d'une des fabriques les plus renommées de la Suisse. Broderies de printemps en une grande diversité de patrons appropriés pour entre-deux, bordure, cache-corset et volant, brodés sur les plus beaux tissus. Offerts à la moitié de la valeur réelle.

.05 la verge
Trou-trou à bordure droite, ½ et ¾ de pouce de large. Entre-deux, largeurs ¾ à 1½ pouce. Bordures, largeurs ¾ à 3 pouces.

.10 la verge
Bordures de 2 à 4 pouces en nansouk, batiste et organdi. Entre-deux de 1 à 2¼ pouces. Trou-trou uni et fantaisie de 1 à 2 pouces de large, dans lequel on peut passer du ruban de ½ à ¾ de pouce.

.15 la verge
Bordures de 2½ à 4½ pouces de large. Entre-deux de 1¼ à 2½ pouces de large.

.19 la verge
Bordures suisses en nansouk et batiste, en broderie filet, ajourée et solide. 2½ à 5 pouces de large. Entre-deux, et entre-deux avec passe-ruban.

.23 la verge
Bordures en batiste avec dessins de broderie ajourée. Bandelettes d'épaule à dessins ajourés.

.29 la verge
Bordures frangées de 2 à 4 pouces de large. Bordures de jupons. Bordures de 10 pouces avec passe-ruban pour empiècements et cache-corset.

.39 la verge
Bordures de 9, 10 et 12 pouces pour volants de jupons.

.49 la verge
Broderie à cache-corset avec passe-ruban au haut et au bas. Quelques pièces de volant de 18 pouces. Bordures de 9 pouces sur nansouk et batiste de belle qualité.

.59 la verge
Volant de 18 pouces. Quelques pièces de volant de 27 pouces. Belle broderie à cache-corset en nansouk.

Murphy—Rez-de-chaussée.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 14 FEVRIER 1924

La concurrence allemande s'affirme.

Aux Indes, en Egypte et en Afrique-Sud Londres voit fléchir le prestige de la préférence impériale. Une commande sud-africaine de 6,000 tonnes de rails vient d'échoir aux Krupps.

Les catholiques du monde entier sont heureux d'apprendre que Sa Sainteté le pape Pie XI s'est remis de l'indisposition dont il eut à souffrir au jour même du deuxième anniversaire de son couronnement. Que le Saint-Père poursuive dans la paix et dans la santé le règne bienfaisant qu'Il a si heureusement inauguré en février 1922 !

C'est à qui, maintenant, voudrait faire de la lumière sur les activités pacifistes de M. Wilson et fixer pour l'Histoire le rôle tenu par l'ancien président des Etats-Unis, lors de son fameux voyage en Europe. Nous voulons croire que ce n'est pas à dessein qu'on a attendu que l'illustre politique fût mort, pour révéler des faits prétendus inédits qui le concernent et auxquels il ne peut plus apporter le correctif obligato, — si par hasard il y a lieu.

M. Maginot, ministre de la Guerre, en France, est à enquêter au sujet de documents relatifs à l'aviation militaire, lesquels, dit-on, ont été récemment volés dans des circonstances encore mystérieuses. Verra-t-on, à trente ans de distance exactement, surgir une autre affaire Dreyfus, et, sous prétexte que l'Histoire est un perpétuel recommencement, se dérouler des événements semblables à ceux qui, en 1894, partagèrent la France en deux camps si distincts?

C'est bien au gouverneur général—vétéran distingué de la grande guerre—qu'il appartient de dévoiler la statue qui sera installée dans le couloir principal de la Chambre des Communes, en mémoire du lieutenant-colonel G.-H. Baker, député de Brome, glorieusement tué à l'ennemi en juin 1916. Quant à notre députation fédérale, elle s'honore elle-même en voulant honorer le souvenir d'un collègue héroïque dont le nom sera pieusement conservé dans nos annales militaires.

Le principal du McGill vient de dénoncer certaines brimades universitaires qui s'exerçaient trop violemment au préjudice d'étudiants de première année. Il fallait que les choses eussent atteint un degré aigu pour que sir Arthur Currie eût cru devoir mettre en garde contre eux-mêmes ceux qui, à l'avenir, pourraient se porter à des excès, les prévenant d'ailleurs que ces facéties d'un goût douteux ne seraient plus tolérées. Tous les gens bien pensants applaudiront au geste de sir Arthur, qui met ainsi fin à des coutumes indignes d'une jeunesse d'élite.

Les votes de confiance accordés par la Chambre française au gouvernement dont M. Poincaré est le chef, ne se comptent plus ; mais, par contre,ce dernier est souvent, de ce temps-ci, l'objet des plus sauvages attaques de la part des communistes que dirigent MM. Cachin et Vaillant-Couturier. Il convient de noter, cependant, que grâce à la salutaire influence qu'exercent encore, Dieu merci ! les partisans de l'ordre, M. Poincaré s'en tire toujours victorieusement, — et ce pour l'honneur de la France. Le général de Castelnau, député de l'Aveyron, ne mesure point son agissante sympathie au cabinet Poincaré, et, tout récemment, il ne craignait pas de proclamer: "Plus que jamais, il faut soutenir le gouvernement. On ne change pas de chef dans un instant décisif comme celui que nous vivons". Ces paroles,dans la bouche de M. de Castelnau—conservateur et catholique — prennent une importance qu'il est bon de signaler, surtout quand on sait que la campagne électorale est à la veille de s'ouvrir.

IL FAUT REFUSER

Les échevins seront bientôt appelés à se prononcer sur un amendement aux règlements municipaux limitant la hauteur des édifices dans la métropole. Il s'agit de fournir à une grande institution financière locale le moyen d'ériger un édifice de quatorze étages dans le quartier des affaires. Certains croient devoir profiter de l'occasion pour modifier le régime qui a existé jusqu'ici et qui, comme chacun sait, interdit la construction d'édifices de plus de dix étages.

Nos représentants municipaux ne devront pas donner dans ces vues. Il n'y a aucune bonne raison d'altérer la politique qui a été suivie jusqu'ici ; par contre, il y en a plusieurs excellentes de conserver le "statu quo". N'allons pas tomber dans les fautes commises par nos voisins de la république voisine, surtout lorsque nous n'avons pas, comme eux, l'excuse du manque d'espace pour justifier la construction d'édifices très élevés.

Tout d'abord, il y a la question de la justice. Lorsqu'il s'est agi de construire l'hôtel Mont-Royal, les autorités municipales ont refusé — et justement—de permettre l'érection d'un édifice dépassant dix étages. Accorder maintenant pareil permis à une autre corporation constituerait une injustice véritable, dont ceux qui ont eu à subir les effets de la première décision des administrateurs de la métropole auraient raison de se plaindre.

Au point de vue sécurité, il est certain que l'outillage du département des incendies,tel qu'il existe actuellement, ne peut servir à combattre efficacement les feux qui pourraient se déclarer dans des édifices de plus de dix étages.Le travail des pompiers, dans le quartier des affaires, est déjà rendu assez ardu par l'exiguité de la rue sans qu'on aille ajouter à ces difficultés celle résultant de la hauteur des édifices eux-mêmes.

Sous le rapport de l'hygiène, de hautes constructions bordant des rues étroites empêchent nécessairement l'air de circuler et le soleil de frapper suffisamment pour assurer des conditions sanitaires favorables au public qui fréquente le district. Et l'on sait, particulièrement pour ce qui a trait au quartier des affaires, que, pendant la semaine, une proportion considérable de notre population se trouve entassée dans cet espace limité. N'allons pas accroître encore la congestion en construisant des édifices trop élevés.

Enfin, au point de vue esthétique, l'expérience des villes américaines a démontré que si l'agglomération des "sky-scrapers" pouvait créer l'étonnement et la stupéfaction chez ceux qui la contemplent, elle n'offre aucun caractère de beauté, aucune ligne architecturale, capables de plaire à l'œil. Il suffit de placer l'une à côté de l'autre une photographie représentant un boulevard de Paris ou de Londres et une photographie montrant un des principaux "squares" de New-York ou de Philadelphie, pour constater une énorme différence, entièrement au désavantage des partisans des constructions élevées.

Bref, il est difficile de voir comment nos échevins pourraient justifier leur vote en faveur de l'amendement proposé par leurs collègues du comité exécutif. Du reste, la question a été tranchée définitivement à propos de la construction de l'hôtel Mont-Royal. Ce qui a été décidé alors a été bien fait. Ne commettons pas l'imprudence ni la folie de bouleverser nos règlements de construction de manière à permettre un état de choses que nous serions les premiers à regretter !

NOUVELLE PROTESTATION

Une fois de plus, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération des armateurs, le président, M. R.-W. Reford, vient de manifester son opposition aux projets de canalisation du Haut Saint-Laurent.

D'ailleurs, il a pris soin de justifier cette opposition par des arguments dont le bien fondé ne peut guère se discuter.

Il a rappelé que ce projet de canalisation n'est, en réalité, que le paravent derrière lequel les promoteurs dissimulent, assez grossièrement d'ailleurs, leurs véritables ambitions: le développement des pouvoirs d'eau du Haut Saint-Laurent.

C'est, en effet, l'aspect capital de la question et, par là même, le vice radical de cette entreprise, car, si désirables et légitimes que puissent être les ambitions de ceux qui visent à exploiter ces forces hydrauliques, elles ne peuvent et ne doivent être que secondaires : le facteur dominant en ce qui concerne le Saint-Laurent, le facteur vraiment national, qui doit prévaloir sur toute autre considération, c'est celui du maintien du débit normal et régulier du fleuve.

Il est trop clair, par malheur, que, dans l'occurrence actuelle, l'ordre véritable des facteurs est renversé; que l'unique souci des promoteurs est de s'assurer le maximum possible d'énergie électrique, et que, pour y parvenir, ils n'hésiteraient guère à sacrifier toute autre considération.

Si jamais, un jour ou l'autre, le Canada en arrivait à la conclusion que ses intérêts et ses finances seraient d'accord pour lui permettre d'entreprendre ces travaux, la première condition serait, tout au contraire, de considérer d'abord le facteur navigation, et, ce point réglé, d'en déduire les possibilités d'exploitation hydraulique.

Le bas niveau des eaux du fleuve, au cours de la dernière session, doit être, comme le fait pertinemment remarquer M. Reford, un salutaire avertissement.

Il ne semble guère y avoir de doute que le détournement en quantité illégale des eaux du lac Michigan, par Chicago, détournement qui représente le débit du Mississipi à Saint-Paul, est la cause déterminante de cet abaissement du niveau du Saint-Laurent.

Quel est le citoyen censé qui, conscient de l'importance du rôle que le Saint-Laurent joue dans la vie économique du Canada, pourrait consentir de gaieté de cœur à courir les risques trop évidents que comporteraient les projets d'exploitation hydraulique du Haut Saint-Laurent ?

Il convient donc d'enregistrer cette nouvelle protestation de la Fédération des armateurs.

Le temps est venu de prendre position claire et énergique: nous sommes en présence d'ambitions et appétits qui, pour se satisfaire, n'hésiteraient pas à "saboter" le Saint-Laurent: voilà la vérité claire, évidente et qu'il faut redire sans crainte.

Contre ces ambitions et appétits, disposant de ressources considérables, comme le prouvent les sommes énormes déjà dépensées en propagande, nous avons le devoir de mobiliser l'opinion publique, pour que, consciente du danger, elle se prononce avec fermeté et impose sa volonté.

C'est en réalité l'avenir même du Canada qui est en jeu.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de Montréal a procédé, hier soir, à l'élection de ses conseillers. Le bureau de direction se trouve maintenant au complet, les membres de l'exécutif ayant été choisis à une réunion antérieure. Dans l'un et l'autre cas, il suffit de parcourir la liste des élus pour constater que notre association commerciale canadienne-française possède à sa tête des hommes qui sauront conserver les bonnes traditions du groupe et mener à bien les importantes entreprises mises en marche par l'ancienne administration.

Depuis quelque temps surtout, la Chambre de Commerce a donné de nouvelles preuves de sa vitalité et de l'intérêt qu'elle ne cesse de porter à toutes les questions nationales ou économiques qui surgissent. Désireuse de se loger plus à son aise, elle a décidé de construire un immeuble, rue Saint-Jacques, qui deviendra le centre de ses activités. En même temps, les directeurs de la Chambre ont lancé une campagne de recrutement qui a donné les plus beaux résultats. Encore à la dernière séance, une trentaine de nouveaux membres ont été admis dans les rangs de l'association.

Semblables progrès font plaisir à constater. La Chambre de Commerce est appelée à jouer un rôle des plus importants dans le développement de la métropole. On sait la place considérable que le "Board of Trade" occupe chez nos hommes d'affaires de langue anglaise. Qu'est-ce qui empêche que nous élevions à une fonction aussi haute, aussi nécessaire, notre association actuelle? Nous n'avons qu'à le vouloir.

Que tous nos financiers, nos commerçants, nos industriels et même nos professionnels s'enrôlent dans la Chambre de Commerce et prennent une part aussi active que possible à ses délibérations et nous ne tarderons pas à posséder un corps dont le prestige et l'influence bienfaisante ne le cèderont en rien à ceux des institutions similaires de la métropole et du Canada. Sachons tirer parti de l'organisation actuelle, et, en la fortifiant chaque jour davantage, lui donner les moyens d'étendre son champ d'action et de remplir pleinement la tâche qu'elle s'est proposée.

Nous formons des vœux pour que l'année 1924 soit des plus prospères pour la Chambre de Commerce de Montréal. Son succès est d'autant plus à désirer qu'il tournera au bénéfice de toute notre communauté.

UN FORMIDABLE SCANDALE

Un gros scandale émeut, depuis plusieurs semaines déjà, l'opinion publique aux Etats-Unis. C'est l'affaire du Teapot Dome : une tempête dans une théière, mais une théière chauffée au pétrole !

Il s'agit, en l'espèce, d'une concession pour l'extraction du pétrole dans le territoire pétrolifère de Californie, constitué durant la guerre comme réserve spéciale d'approvisionnement pour la marine.

Les heureux concessionnaires sont messieurs H.-F. Sinclair et E.-L. Doheny, qui se vantent de retirer une centaine de millions de profit de cette transaction.

Voilà de quoi exciter bien des jalousies et aussi des convoitises !

On est assez mal renseigné jusqu'ici sur les motifs exacts de cette concession, ni quel avantage l'on se proposait de retirer de cet abandon à des particuliers d'un territoire mis en réserve pour les besoins spéciaux de la marine américaine.

Apparemment, le gouvernement de Washington en serait venu à la conclusion qu'il était préférable et plus économique de confier l'exploitation de ces puits de pétrole à l'entrepise privée plutôt que d'en charger l'Etat.

C'est une opinion parfaitement raisonnable et saine, et que justifient les expériences d'exploitation par l'Etat.

Mais le territoire du Teapot Dome, retrait du contrôle du ministère de la Marine, fut placé sous le contrôle du secrétaire de l'Intérieur, M. Albert-B. Fall. C'est lui qui, à la fin de 1922, accorda à messieurs Doheny et Sinclair la concession en question.

Ce transfer de contrôle paraît naturel et justifié, du moment que l'abandon du principe d'exploitation par les services de la Marine américaine était adopté; il convenait, dès lors, de placer ce terrain sous la juridiction compétente, celle du secrétaire d'Etat, en vue des projets d'exploitation par l'entreprise privée.

Mais, à la suite d'une comparution de M. Doheny devant le Sénat, il fut acquis qu'un an avant l'octroi de cette concession, ledit Doheny, celui-là même qui la reçut, avait versé à M. Fall, secrétaire d'Etat, une somme de $100,000.

C'était là, au dire de M. Doheny, un cadeau amical, destiné à permettre à M. Fall, un ancien copain et longtemps associé, de se remettre à flot, en sauvegardant ses intérêts, compromis dans son exploitation d'élevage au Nouveau-Mexique.

Mais cette explication était trop sujette à caution pour être acceptée, et M. Fall s'en rendant compte, n'a pas hésité à donner sa démission.

C'était la porte grande ouverte à tous les soupçons, et, la politique aidant, on n'a pas hésité à mettre en cause M. Denby, le ministre de la Marine, et M. Daugherty, le procureur général, qui avait sanctionné la légalité de cette transaction.

Les prochaines élections présidentielles devaient fatalement attiser les manœuvres des politiciens, tant parmi les républicains, soucieux de jeter par-dessus bord les personnes compromises, justement ou non, que parmi les démocrates, désireux de tirer tout le parti possible de ce scandale.

Le président Coolidge, qui, lui, est hors de toute attaque ou soupçon, s'est refusé catégoriquement à obtempérer aux résolutions du Sénat exigeant la tête de M. Denby.

Il réclame l'unique responsabilité des sanctions à opérer, le cas échéant, vis-à-vis des membres de son cabinet, et entend n'adopter de décision qu'après enquête complète, de façon à se guider seulement sur la justice.

Cette courageuse attitude, conforme d'ailleurs à la constitution américaine dans sa revendication des droits et responsabilités du président, est aussi celle d'un homme soucieux de la justice et qui entend se placer au-dessus des intrigues et des passions.

Mais l'opinion publique, impressionnée par les récentes divulgations compromettant également d'anciens ministres démocrates, entre autres M. McAdoo, qui, depuis cinq ans, depuis son départ du cabinet Wilson, a reçu, comme avocat de la société Doheny, une somme de $250,000, à raison de $50,000 d'honoraires par année, l'opinion publique aux Etats-Unis, méfiante et soupçonneuse, ne paraît guère disposée à suspendre jugement.

L'indignation est grande dans le public, devant cette découverte d'un scandale, révélant l'effroyable pouvoir de l'argent et l'universalité des appétits.

—Si tu veux qu'une chose soit secrète, ne la dis pas; si tu ne veux pas qu'on la sache, ne la fais pas. (F. DENIS).

LES DIOCESAINES ET LA PAIX RELIGIEUSE

L'encyclique de Sa Sainteté le pape Pie XI sur les associations diocésaines clôt définitivement, on est en droit de l'espérer, un chapitre souvent pénible de l'histoire religieuse en France.

Non, certes, comme le remarque le Souverain Pontife, que la création d'associations diocésaines résolve tous les problèmes qu'a posés la Loi de Séparation votée dans de si déplorables et inacceptables conditions. Du moins, l'Eglise de France va-t-elle se trouver ainsi dotée d'un statut qui lui confère un droit de posséder. Et c'est, du même coup, la fin d'une ère de discussions et de discordes, voire d'âpres discordes politico-religieuses.

A la vérité, l'apaisement est fait dans ce pays depuis de longues années déjà, et la guerre, en rapprochant les citoyens les uns des autres, face au danger, en a achevé la consolidation. Mais il manquait à cet apaisement de fait, à cet apaisement des esprits et des cœurs, la sanction d'un accord officiel entre le Vatican et la République. Cet accord existe aujourd'hui.

Or, il est juste et très significatif de constater que c'est cet heureux apaisement qui l'a rendu possible, comme il a rendu possible la reprise même des relations diplomatiques entre Rome et Paris. Quand, pendant la guerre, d'éminents catholiques français, groupés autour de Mgr Baudrillart, s'élevaient contre les accusations d'anticléricalisme haineux et persistant portées contre leur pays, quand ils protestaient que la France avait heureusement franchi la passe douloureuse que connut l'Allemagne, elle aussi, au temps de Kulturkampf, plusieurs, chez les neutres, haussèrent les épaules avec scepticisme. — Argument de propagande, pensaient-ils sans doute.

Les faits viennent aujourd'hui confirmer éloquemment les affirmations des catholiques français dont nous venons de parler. Comment, en effet, — il faut y insister, — l'accord qui s'était révélé impossible au lendemain du vote de la Loi de Séparation de 1905, a-t-il pu être conclu aujourd'hui?... Qu'y a-t-il donc de changé dans la situation?... Est-ce la Papauté qui aurait modifié son point de vue?... Pie XI permettrait-il ce que Pie X avait condamné?...

Il est déjà presque impertinent de poser la question. Et, pourtant, le Souverain Pontife n'hésite pas à y répondre comme par avance, et avec quelle netteté ! "Il ne nous était pas permis, et nous ne voulions pas, écrit-il, nous écarter de la voie tracée par le pape Pie X". Et il confirme solennellement la "réprobation" portée par son vénéré prédécesseur contre la Loi de Séparation.

Ce n'est donc pas ici qu'il y a quelque chose de changé? Où est-ce donc alors? Le Pontife daigne l'indiquer lui-même aussitôt après. "Jugeant que, avec les dispositions de l'opinion publique, les circonstances et les relations entre le siège apostolique et la République française étaient profondément changées", Pie XI rappelle qu'il avait, dès 1922, posé deux conditions à la fondation des Associations diocésaines : 1° leurs statuts devraient être strictement conformes à "la constitution divine et aux lois de l'Eglise"; 2° des "garanties légales et sûres" seraient données à l'Eglise de la "stabilité de droit" et de la "force légale" de ces associations.

Ces conditions ayant été réalisées — sinon exactement, quant à la seconde, dans la forme même qu'avait prévue le Pontife, du moins d'une façon suffisante — Pie XI déclare "permises", mais non obligatoires, les Associations diocésaines. Toutefois, ajoute-t-il, — et c'est assez dire quel bien il en attend pour l'Eglise de France—"nous vous supplions en Jésus-Christ... d'essayer lesdites Associations" ?

Il ressort donc nettement des faits que nous avons rappelés, comme des paroles pontificales, que c'est le "profond changement" qui s'est produit, depuis une quinzaine d'années, mais plus encore depuis la guerre, dans l'opinion, les circonstances et la politique de notre pays, qui a rendu possible le statut légal de l'Eglise de France.

Et voilà pourquoi tous les catholiques de France et au dehors peuvent s'en féliciter doublement. D'abord, parce que l'Eglise elle-même s'en trouve mieux assise, mieux armée pour continuer l'œuvre divine d'apostolat et de sanctification. Mais aussi parce que le statut actuel est comme le signe extérieur et sensible de cet apaisement religieux dont la France possède maintenant l'inestimable et durable bienfait.

X. Y. Z.

CHRONIQUE D'OTTAWA

LE PATRONAGE DE RACE

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 14. — M. Bowden meurt subitement, le dimanche, 3 février 1924; le colonel A.-E. Dubuc lui succède, au poste d'ingénieur en chef du ministère des chemins de fer, le lundi, 11 février. Il ne fallut qu'une semaine au gouvernement, ou plus exactement à M. George Graham, pour trouver un homme digne de remplir la très grave position que la mort avait rendue vacante. Les travaux qui en dépendent ne furent suspendus que pendant huit jours. Cet exemple de promptitude, de décision et d'énergie de la part de nos administrateurs mérite tous les éloges. Il n'est pas indifférent en effet qu'une fonction administrative considérable soit à la charge temporaire d'un subordonné ou qu'elle soit confiée immédiatement à l'élu. L'expédition des affaires en est toujours affectée.

Aussi bien le gouvernement suit-il cette politique depuis un certain temps. Il a sans doute constaté que ses retards du passé, du passé assez récent puisqu'il laissa vacantes durant de longs mois des positions telles que celles de solliciteur général, d'auditeur général et autres, lui nuirent considérablement dans l'esprit du public. Il a changé de tactique et c'est tant mieux pour lui et pour le Canada.

Mais la nomination du colonel Dubuc a une autre signification.

M. Dubuc remplace M. Bowden, c'est-à-dire un Canadien anglais. Il y a quelque temps déjà, M. Gaboury avait succédé à M. Coulter, comme sous-ministre des Postes et M. Gonthier remplaçait l'auditeur général Sutherland. Nous pourrions citer plusieurs autres exemples; mais ceux-ci, pris parmi les plus hautes classes du service civil, suffiront à notre exposé. Nous pouvons y voir clairement le désir du Cabinet de donner à notre nationalité sa part de représentation dans le service administratif. Tout n'est pas parfait encore et nous pourrions citer certains cas où la justice ne fut pas aussi rigoureusement observée. Nous pourrions démontrer, avec chiffres à l'appui, que nous n'avons qu'environ 16 p. 100 des positions du service civil, quand notre population nous donnerait droit à 29 p. 100. Mais enfin, il y a amélioration et nous verrons bientôt que le gouvernement n'est pas toujours responsable des nominations qui nous sont défavorables. Nos ministres canadiens-français surveillent nos intérêts, soyons-en certains.

Désireux de garder intact l'appui que lui accorde la province de Québec, qui l'a porté au pouvoir et l'y maintient, le gouvernement tâche de lui donner justice.

Néanmoins, l'on constate qu'une trop forte proportion des emplois sont donnés aux Canadiens de langue anglaise. Qu'est-ce à dire? Le gouvernement ne peut en être blâmé, dans la plupart des cas, car il s'agit généralement de positions de la compétence de la commission du service civil. On ne peut justifier cette politique comme nous l'avons vu dans de précédents articles. La partialité, l'injustice flagrante et le mépris de tous nos droits s'étalent avec complaisance. La commission ignore profondément les Canadiens français, dès qu'il s'agit d'une position de quelque importance; elle ne nous réserve que les postes de laveurs de planchers, de conducteurs d'ascenseur ou de messagers de troisième ordre. Elle ne nous accorde parfois une position convenable que comme une sorte de concession hautaine et d'ailleurs après beaucoup de démarches de personnages officiels. Nous avons cité des cas très significatifs. Il s'en est produit un autre plus grave, cette semaine.

En prévision des réductions que M. Gonthier lui demandera d'effectuer dans son personnel, le statisticien du Dominion décida de réduire le nombre de ses subalternes. Naturellement, la commission du service civil devait, en se servant des instructions générales fournies par M. Coats, opérer les modifications nécessaires. Voici ce qui arriva. Au bureau de la statistique travaillaient 50 jeunes filles, 35 anglaises et 15 françaises; on résolut d'en congédier dix. C'est ce qu'on fit, mardi, alors que les dix sacrifiées reçurent un avis portant que leurs services ne seront plus requis après le premier juillet. Or, sur ces dix, neuf sont canadiennes-françaises et une seule est anglaise! Si l'on avait observé les proportions, sept anglaises et seulement trois canadiennes-françaises auraient été remerciées. Mais la justice n'est pas le fait de la commission et les jeunes employées du bureau de la statistique subissent la peine d'appartenir à la race française!

Ces faits, qui n'ont pas encore été rendus publics, ont été parfaitement contrôlés et nous pourrions citer les noms des congédiées, si elles n'avaient pas demandé qu'ils soient gardés secrets.

A ceci la commission répondra, n'en doutons pas, que les employées canadiennes-françaises ne furent admises à titre permanent qu'après leurs camarades anglaises. Mais, voilà précisément ce qui incrimine le plus la commission. Les 15 Canadiennes-françaises étaient entrées en fonctions, à titre temporaire, vers la même époque que leurs camarades; mais on leur refusa longtemps de régulariser leur position. On ne le fit qu'après avoir pourvu les jeunes Anglaises. C'est-à-dire qu'on commit à leur égard une première injustice et qu'on en fait maintenant une deuxième, conséquence de la première.

Pierre

PROPOS DE LA FERME

Dimension et hygiène du poulailler.

La question de savoir quel espace donner aux poules pondeuses est assez délicate. Dans l'étude de ce problème il faut surtout s'attacher à conserver aux poules une santé parfaite par une alimentation et une hygiène bien comprises. L'exercice étant indispensable, il importe donc d'en accorder aux volailles, tout en le calculant au minimum, car la poule est une avide glaneuse, mais il ne faut pas qu'elle dépense son énergie au détriment de sa ponte. Un parquet ou poulailler mesurant 15 pieds de longueur par 15 pieds de largeur, 8 pieds de haut en avant et 6 en arrière, avec toit en appentis ou à pignon, constitue un logement convenable pour 50 sujets, en été. En hiver, chaque poule devrait avoir environ 4 à 5 pieds en superficie. Il serait contraire aux règles de l'hygiène de trop entasser les oiseaux dans un local restreint, ce qui accroit le danger de contagion.

Depuis quelques années, il est souvent question de maladies qui déciment les troupeaux de volailles dans notre province et ailleurs. S'il n'existe pas encore de moyen radical connu pour maîtriser ces fléaux, ne pourrait-on pas au moins, dit le fr. Wilfrid, aviculteur de l'Institut Agricole d'Oka, les prévenir partiellement en pratiquant dans le poulailler une hygiène plus rigoureuse? Les bâtiments sombres, sales, ou qui renferment trop d'animaux sont un milieu favorable auxbois. maladies. Il est difficile d'en préserver les bêtes qui les habitent, et elles s'y propagent avec rapidité. Par contre, les maladies se développent difficilement dans les locaux propres, bien éclairés et bien aérés. S'ils s'y introduisent, il est beaucoup plus facile de les en extirper.

On doit donc se montrer très particulier sur le point de la propreté. La poule, la poule pondeuse surtout, est une créature nerveuse et très sensitive; tout ce qui affecte son bien-être, sous le rapport de la qualité de la nourriture ou de la boisson, des quartiers qu'elle habite, etc., a une influence sur sa production. La propreté comporte le nettoyage de la plateforme des perchoirs tous les jours, le changement de litière deux fois par mois et toutes les fois que l'on constate que celle-ci est humide. Le mobilier: nids, juchoirs, auges, etc., doit être mobile afin de faciliter le nettoyage de l'intérieur et au besoin sa désinfection. Les murs, sujets à se couvrir de poussière et de saletés, qui constituent autant de foyers pour les microbes malfaisants, doivent être brossés et blanchis à la chaux deux fois par an, l'automne et le printemps: ce blanchissage est un des meilleurs préventifs contre les maladies. Il est à conseiller aussi de faire le plancher du poulailler en béton, comme plus économique, plus durable et plus hygiénique que le plancher en

MOTS AMUSANTS

AU RESTAURANT

—J'avais l'estomac dans les talons, mais je viens de manger un bon bifteck de cheval et....

....Et maintenant, vous avez l'étalon dans l'estomac!

* * *

COMPARAISON

Calino contemple une femme d'une hauteur démesurée au bras d'un petit homme:

—Décidément, dit-il après réflexion, elle est mieux comme homme que lui comme femme.

* * *

COQUETTERIE

Madame Z.... qui n'a pas encore atteint la quarantaine, est une personne fort coquette.

—Votre fille approche de ses vingt ans, lui disait-on l'autre jour, elle est charmante, et les prétendants ne doivent pas lui manquer.

—Y pensez-vous? répondit madame Z...., je suis trop jeune pour la marier !

L'OPERETTE A MONTREAL

L'OISELEUR

L'opérette est la reine des productions théâtrales. Sa musique légère plaît à tous. Les sujets d'opérette en général sont badins, sans être grivois et par cela même obtiennent la faveur de tous. C'est là l'opérette telle que nous la présente la Société Canadienne d'opérette qui a si bien su renover ce genre. Nous avons entendu ici, beaucoup d'opérettes, mais nous en étions restés à la "Mascotte", aux "Cloches de Corneville", à la "Fille Angot", etc., qu'il ne faut certes pas dégaigner, mais qui ont eu des descendantes et que nous ignorons. C'est parmi elles que le choix de M. Albert Roberval, directeur artistique, s'est porté. L'hon. Rodolphe Monty, le sympathique président de la Société, tout en contrôlant le choix a eu l'heureuse idée d'accorder sa confiance à son directeur-artistique. Bien lui en a pris, car les succès que la Société Canadienne d'opérette remporte sont un sur garant de la bonne administration qu'assure M. Honoré Vaillancourt. Ce dernier tout en cumulant comme artiste et administrateur, sait maintenir le niveau des représentations qui sont toujours très bien suivies.

Le prochain spectacle, "L'oiseleur", opérette en trois actes de Charles Zeller, donnera un lustre nouveau aux représentations de la Société Canadienne d'opérette. Jamais musique ne sera plus populaire à Montréal. Jamais sujet ne sera plus sympathique non plus. Dans cette oeuvre la Société Canadienne d'opérette produira, une nouvelle interprète la toute gracieuse Mlle Gabrielle Choquette.

M. Honoré Vaillancourt chante le rôle d'Adam, l'oiseleur, c'est à lui qu'échoit le bonheur de chanter la belle chanson du "Rossignol" en rythme de valse, et bien d'autres.

MM. Saint-Jacques, A. Lapierre, R. Rochon, Mme Fabia Poirier, etc., font partie de la distribution qui certes égalera les précédentes.

Les choeurs dépasseront en splendeur ce qu'ils ont fait jusqu'ici, car leur partie est fort développée.

La mise-en-scène est très compliquée mais on peut s'en rapporter au directeur-artistique, M. Albert Roberval.

En somme, c'est un nouveau succès qui se prépare pour le 26 février au Monument National, par la Société Canadienne d'opérette.

DES ECOLES SONT MISES AU PILLAGE

Depuis quelques semaines, les cambrioleurs se sont attaqués à plusieurs écoles protestantes de la ville et de la banlieue. Le montant emporté par les rôdeurs n'est pas très considérable à cause des précautions prises par les directeurs, mais dans chaque cas, les intrus ont commis d'assez forts dommages.

Il y a environ un mois, les cambrioleurs s'introduisaient, la nuit, dans le bureau principal de la "Commercial High School", 53, Sherbrooke-Ouest, et s'emparaient d'une somme de $45.

Pendant la nuit du 24 au 25 décembre, des voleurs, les mêmes probablement, s'introduisaient dans l'école Aberdeen, 515, Saint-Denis. Les bandits après avoir pénétré dans le bureau du principal, réussirent à percer un trou dans la voûte et à s'emparer d'une somme de $56.

A l'école Strathearn, 300, rue Jeanne-Mance, les cambrioleurs volèrent une somme de $62, le 9 janvier.

Lors de la réunion de la commission des écoles protestantes tenue le 15 janvier, l'on a parlé de ces attentats et il a été décidé de demander aux principaux de ne plus laisser d'argent dans leurs bureaux.

Il y eut encore cinq cambriolages, mais les visiteurs nocturnes en ont été pour leurs frais.

Voici quelles sont les écoles ainsi cambriolées et la date des effractions: le 29 janvier, la "Baron Byng High School", 1251 rue Saint-Urbain; le 29 janvier, l'école Mont-Royal, 1280, Clarke; le 24 janvier, la "Peace Centennial School", 771, Hanotaux; le 4 février, l'école Bancroft, 1641, Saint-Urbain; le 11 février, l'école Belmont, 36, rue Belmont.

Il y a eu aussi des effractions à l'école Argyle, Westmount; à l'école Bannatyne, à Verdun et à l'académie Strathcona, à Outremont.

MARIEVILLE

—A une assemblée récente du conseil municipal, M. Léopold Bernier a été réengagé comme électricien pour diriger les travaux de la municipalité, et M. A. Beauchemin, conseiller, a été élu maire suppléant.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DE DRAPEAU

Je vois dans la "Presse" du 5 février un article dans lequel un fervent patriote demande pour l'Arena un peu plus de français et aussi qu'on y ajoute notre drapeau bleu blanc rouge. Hors la question du drapeau, je sympathise en tout avec l'auteur de ces lignes.

A vrai dire nous n'avons pas de drapeau national, ce qui à la vérité est très regrettable. En effet l'Irlande en a un depuis qu'elle forme un Dominion, je ne vois pas pourquoi nous n'en aurions pas non plus. Un drapeau devrait caractériser un pays en quelque chose, or l'Union Jack n'a pas de signification pour nous, bien qu'en lui-même il soit un beau drapeau. En effet il se compose de trois croix dont l'une pour le peuple anglais, (croix de St-Georges) l'autre pour l'Ecossais (croix de St-André) et la 3e pour l'Irlandais (croix de St-Patrice). Le Canadien-français qui forme une partie importante du Canada, reste donc sans représentation dans son drapeau national, ce qui pour moi constitue une lacune importante.

Voilà donc ce qui nous oblige à recourir en quelques circonstances à un drapeau qui nous parle plus au coeur. Quelques-uns optent alors pour le drapeau français tricolore.

Quant à moi je me rangerais plutôt, avec la plus grande partie de notre population, parmi les partisans du drapeau de Carillon appelé parfois drapeau du Sacré-Coeur. Le peuple canadien-français fit un drapeau de cette oriflamme que Montcalm a promenée glorieusement à travers ce pays même, et qui a conservé encore quelques-unes des fleurs de lys de la France d'où il est issu. Ce drapeau est bleu et blanc, mais non pas rouge du sang de la Révolution.

Le rouge n'y manque pourtant pas, car c'est dans le sang du Christ-Roi que l'a teint d'amour le peuple profondément religieux de la Province de Québec. Cette royauté de Jésus nous l'avons encadrée de feuilles d'érable parce que l'érable c'est notre arbre; et ce drapeau c'est le nôtre, comme ses lys étaient notre France.

De tous les drapeaux, c'est le seul qui me dise quelque chose et je voudrais que la province de Québec fût une nation pour qu'elle promenât à travers le monde un si noble drapeau.

R. LECLERC.

CONFERENCE INTERESSANTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 14. — M. l'abbé H.-A. Simard, curé de la cathédrale, a donné la cinquième conférence qui ait eu lieu, cette année, sous les auspices du cercle Marguerite Bourgeoys. L'orateur a parlé des droits de l'individu, de la famille et de la société, ainsi que des rapports qui doivent exister entre l'église et la société.

Le droit, a-t-il dit en substance, est la faculté de faire quelque chose, d'en jouir, d'en dispenser, d'y prétendre, de l'exiger, soit que cette faculté résulte naturellement des rapports qui s'établissent entre les membres d'une même famille ou qu'on la tienne du pacte social.

Le droit individuel est celui que l'on regarde comme appartenant à tout homme dans sa simple qualité d'être humain.

Le droit de la famille est la réunion des principes qui régissent l'union de deux être humains et les liens qu'ils ont avec ceux qui sont issus d'eux.

Le droit social est par opposition au droit naturel, dû aux conventions faites par l'homme en société.

Le conférencier a développé ces trois sortes de droit et en a fait ressortir des enseignements propres à instruire tous ceux qui l'ont entendu.

La soirée était présidée par Mlle Alice Campbell, vice-présidente du cercle Marguerite Bourgeoys, et un intéressant programme musical a été rendu au cours de la réunion.

ECHOS DE RIGAUD

(Du correspondant de la PRESSE)

Rigaud, 14.—A la suite de la démission de M. Joseph Lafleur, maire de la ville, et des échevins Joseph Lefebvre, Nap.-A. Sain.-Julien, Euclide Villeneuve, le lieutenant-gouverneur de la province avait fixé a mise en nomination des candidats, au 11 février et la votation à 8 jours plus tard. Le secrétaire de la ville a été obligé d'avoir recours à Québec pour que les échevins qui restaient, Dr E. Montpetit, M. Wilfrid Lalonde, M. Avila Chevrier ne formaient pas le quorum requis pour accepter les démissions.

Lundi, le 11, ont été élus par acclamation en remplacement des échevins démissionnaires, MM. Odilon Séguin, Napoléon Bertrand, Hector Laframboise. Il reste encore le maire à élire.

—Mlle Elianne Lefebvre, fille de M. Philippe Lefebvre, a été grièvement blessée, en glissant, la semaine dern ère.

—Mlle Germaine Deschamps, de Ste-Marie, est en visite chez Mlle Lucile Gauthier à Rigaud.

—Plusieurs médecins, anciens élèves de Rigaud, ont fait, dimanche, l'examen médical du personnel du collège Bourget.

FEU Mme R. CHAMBERLAND

Feu Mme R. Chamberland

Lundi, ont eu lieu, en l'église de l'Immaculée - Conception, les funérailles de Mme Raoul Chamberland, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le R. P. A. Proulx, S.J., curé de la paroisse. Le service a été chanté par le R. P. Gamache, S.J., assisté des RR. PP. Desjardins et Bellemarre, comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait: les RR. PP. Bellavance, Leguerrier et Pilon.

Conduisaient le deuil: MM. Raoul Chamberland, époux de la défunte; Anré, son fils; A. Gagnon, son père; A. Chamberland, son beau-père; Dr E. Lapointe, William, Charles et Paul Chamberland, ses beaux-frères; MM. A. Corbeil, N. et A. Gagnon, J. Major, A. Bélanger, E. Auclair, E. Lanoue, ses oncles; MM. R. Corbeil, E. Auclair, J. Delorme, E. Chamberland, A. Gagnon et L. Gagnon, P. et F. Bélanger, A. Daigneault, A. Roy, A. Bruneau, P. Roy, ses cousins; Réal et Pierre Chamberland, ses neveux.

Dans le cortège, MM. Allan Bray, M.P.P.; A. L'Archevêque, M.P.P., Dr J. Dugas, Dr Seers, Henri Roy, L. Blouin, A. Lapointe, J. Dugal, M. Beauchamp, N. Beauchamp, S. Dusseault, O. Carrière, R. Langlois, G. Bourassa, A.-E. Giroux, P. Labrecque, J. Labrecque, L. Corbeil, E. Mayrand, R. Corbeil, A. Lemay, J.-A. Roy, A. Corbeil, E. Perreault, D. Grignon, G. Pelletier, A. Melocbe, J. Marion, J.-A. Vinger, H. Dupuis, P. Denis, A. Grouix, J.-N. Fortin, F.-X. Gravel, L. Savard, J. Dupont, Jules Dupont, W. Larose, M. Alexandre, R. Caron, A. Aubry, A. Carrière, A. Arcand, A. Barrette, A. Lapierre, J. Lynch, H. Malépart, G. Beaupoleil, W. Guérin, J.-E. Guérin, E. Guérin, D. Charest, P. Phoenix, W. Lanoue, A. Salvail, P. Lacroix, A. Charbonneau, S. Major, A. Monette, T. Dumont, B. Nadeau, W. Lapointe, B. Séguin.

Bouquets spirituels: M. et Mme P.-A. Pelletier, M. et Mme J. Dugal, la famille A. Lapointe, Mme W. Gagnon, M. et Mme Hartt, la R. Soeur Louise-de-Jésus et ses élèves de Valleyfield, les élèves de 5e, 6e et 7e année anglais, du couvent de Montréal-Est; M. et Mme A. Girard, M. et Mme A. Bériault, la famille A. Monette, de Valleyfield, M. Réal Chamberland, Mlle L. Lalande, les élèves de 2ième année de l'académie Marie-Rose, les élèves de 3e année de l'école Richard, Montréal-Est, les élèves de 1ère année de l'académie Marie-Rose, Mlle G. Dussault.

Offrandes de fleurs:—M. et Mme A.-V.-T. Chamberland, M. et Mme D. Grignon, Mme Demers, les employés de la maison Chamberland, électriciens, M. et Mme William Chamberland, M. et Mme Lapointe, M. et Mme H. Corbeil, la famille A. Bélanger, M. et Mme R. Corbeil, M. et Mme R. Sénécal, M. et Mme, M. et Mme Emery Chamberland, Mme S. Noury, le garage Parc Lafontaine, M. et Mmes Seers, la famille E. Delorme, MM. Léopold et Alfred Gagnon.

Offrandes de messes: M. et Mme E. Auclair, la famille L. Corbeil, M. et Mme Henri Roy, M. et Mme A. Hurtubise, M. A. Vézina, les familles Morache et Beauchamp, Mlle A. Hurtubise, M. et Mme A. Auclair, M. et Mme J.-O. Dézel, M. et Mme T. Dumont, M. et Mme P.-A. Labrecque.

Témoignages de sympathies: M. et Mme A.-S. Brodeur, M.-J. Dupont, Mlles Monette, Mlles Sévigny.

Hamilton, Bermudes, 14. — Le Dr Jacques Loeb, savant bien connu et chef du département de physiologie de l'Institut Rockefeller, est décédé.

OXYDONOR
Le seul véritable
Evitez les imitations frauduleuses
Dr H. Sanche & Cie
364, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
94-m.j.v n

Les Astèques n'avaient pas de Cheveux Gris

Les gens qui vont au sud-ouest restent étonnés à la vue des magnifiques épais cheveux noirs et luisants des Indiennes. Ils s'étonnent aussi de voir que seules les personnes âgées ont les cheveux gris.

BROWNATONE

Teint les cheveux gris en n'importe quelle nuance.
Combinant le secret des Astèques avec les découvertes de la science moderne, un éminent spécialiste de la chevelure a préparé une teinture moderne qui colore instantanément les cheveux gris, fanés ou blanchis en n'importe quelle nuance de blond brun et même en noir indien. La Brownatone ne s'en ira pas au lavage—les couleurs sont permanentes. S'applique facilement et est garantie ne faire aucun dommage aux cheveux, au cuir chevelu ou à la peau. Chez tous les marchands, 50c et $1.50. Envoyez 10c afin d'avoir la bouteille échantillon. Indiquez la couleur de vos cheveux.

THE KENTON PHARMACAL CO.
1566 Coppin Bldg. Covington, Ky.

LES ANCIENS ELEVES DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Les anciens élèves de l'Université d'Ottawa et du Juvénat du Sacré-Coeur auront, jeudi soir, à l'hôtel Queen's, leur réunion annuelle; il y aura banquet à 7 heures suivi de l'élection des officiers de l'Association. Ils prépareront un voyage à Ottawa pour la fin de juin.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

(Spécial à la PRESSE)

Lachine, 14 — Ces jours derniers est décédée, au "Mont Sainte-Anne" à Lachine, à l'âge de 78 ans, soeur Marie-Emélie, (née Julie Richard), de la communauté des soeurs de Sainte-Anne. Ses funérailles ont eu lieu à Lachine. La défunte qui comptait 58 années de vie religieuse, était née à Saint-Jacques de l'Achigan.

Elle laisse un frère, M. J.-B.-A. Richard, de Joliette; deux belles-soeurs, Mmes Odilon Richard, de Saint-Jacques et Urgel Richard, de Montréal; plusieurs neveux et nièces dont deux religieuses, soeur Marie-Marguerite de la Croix, de la communauté de Sainte-Anne, et soeur Marie du Rosaire, des soeurs de la Présentation de Marie.

BEDFORD, QUE.

—Aux récentes élections municipales, ont été élus: MM. J.-P. Tremblay, Ed.-F. Currie et Hiram Best.

—Assistaient au euchre tenu à Notre-Dame de Stanbridge, ces jours derniers: Mlles Adrienne Demers, Alice Ménard, Yvonne et Bessie Gendron, Mignonne Payette, MM. Edmond Thibault, Léopold Gadoury et Mlle Antoinette Nadeau, M. Oscar Moreau et Mlle Cécile Déry, M. Jean Desruisseau et Mlle Cécile Létourneau, M. Homer Leblanc et Mlle Eglantine Bédard, M. Philippe Demers et Mlle Fortin, M. Ernest Hébert et Mlle Fortin, MM. Paradis et Raymond Montagne.

—Mlle Laure-Aline Nadeau, de Cowansville, est venue chez ses parents ces jours derniers.

—Mme Joseph Payette est revenue d'une promenade à Saint-Jean et à Farnham.

—M. Théodore Simard, malade depuis quelques semaines, est maintenant rétabli.

—M. Roméo Côté est retourné à Cowansville.

FEU Mlle R. MONTMINY

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Gilles de Lotbinière, 14.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Rosanna Montminy, fille de M. Théophile Montminy. La défunte faisait partie de la congrégation des Enfants de Marie dont elle était conseillère. Le service fut chanté par M. l'abbé Paquet, curé de la paroisse. Portait la croix, M. Emile Grondin. Les porteurs étaient MM. Aristide et Emile Boutin, Emile Montminy et Emile Sylvain. Au choeur, on remarquait l'abbé Joseph Montminy, de S.-Narcisse. Touchait l'orgue, Mlle Thérèse Gagné. Dans le cortège on remarquait le père de la défunte, M. Théophile Montminy, ses frères, Ovila et Aimé, Mme veuve Ferdinand Montminy, M. et Mme Joseph Montminy, de S.-Narcisse, MM. Jos. Sylvain, Honoré, Achille, Adjutor et Emile Sylvain, de S.-Patrice, Julien Montminy, Nicolas Montminy, Gilles Montminy, de S.-Gilles, Arthur et Gédéon Montminy, etc. La croix des Enfants de Marie était portée par Mlle Alma Tardif, présidente. Portaient les coins du poêle, Mlles Gabrielle Montminy, secrétaire des Enfants de Marie, Mélanie Demers, 2e assistante, Lucienne Côté, 1ère assistante, Marie Demers, sacristaine. Presque tous les membres de la congrégation assistaient aux funérailles. Mlles Augustine et Azilda Taillefer ont chanté "J'irai la voir un jour".

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Une Grande Vente de Printemps de

Bas pour Dames

Mettant en Vedette la Supériorité des Bas de Morgan dans tous les Groupes

Cette vente de bas de printemps établit un nouveau prototype de valeur — et combine la variété, la beauté et la qualité avec les bas prix.

A 1.00

FIL DE SOIE RENFORCE AVEC SOIE ARTIFICIELLE — rayure dentelle fantaisie — jambe cousue — Sable, nickel, log cabin, beige, cannelle, nouveau gris, noir.

A 1.00

SOIE ARTIFICIELLE SUPERIEURE, texture très belle, jambe cousue, talons et bouts renforcés. Rosée, colombe, sable, beige, brun foncé, blanc, noir.

A 1.00

SOIE ET LAINE A COTES FANTAISIE, pieds unis sans couture, bonne épaisseur pour porter maintenant, haut élastique. Fauve, chameau, national, colombe, brun foncé et blanc.

A 1.00

TOUT LAINE, CACHEMIRE A COTES DE COULEUR, semelles doubles, effet de côtes 7/3. Fauve, marine, colombe, brun, chameau. Haut uni ou par côtes, très élastique.

1800 paires de Bas de Soie et Laine
VENDREDI — 1.35

Jolie rayure large, splendides combinaisons de deux tons: chameau et blanc, sable et blanc, colombe et blanc, marine et blanc, noir et blanc.

Talons et bouts renforcés, semelles doubles. Cette excellente combinaison de soie et laine fait un bas doux et confortable—pour la maison ou pour la rue.

Pieds sans couture. 1800 paires — 8½ à 10 — **1.35** la paire.

—Rez-de-chaussée.

Notre Vente de Meubles de Février

Continue à Offrir des Valeurs Remarquables

Mobilier Chesterfield de trois morceaux.

Ce mobilier comprend: sofa de 84" et deux fauteuils, bourrure en crin et en mousse, le meilleur canevas employé partout, coussins amovibles à ressort recouverts de superbe tapisserie finie soie.

Prix régulier 395.00.

Vente de Meubles de Février 285.00

Mobilier Chesterfield de trois morceaux, style anglais, avec bras roulés.

Ce mobilier comprend: sofa de 84" et deux fauteuils, bourrure en crin et en mousse, coussins amovibles à ressort recouverts de belle tapisserie; tous les dossiers sont recouverts du même tissu et les coussins sont à double face.

Prix régulier 375.00.

Vente de Meubles de Février 198.50

Mobilier Chesterfield de 3 morceaux.

Ce mobilier comprend: sofa et 2 fauteuils bourrés en crin et en mousse, avec couverture en peluche mohair de qualité supérieure ouvragée et couleur taupe; tous les coussins sont à double face.

Prix régulier 500.00.

Vente de Meubles de Février 375.00

Mobilier de salle à manger en noyer de 9 morceaux.

Ce mobilier comprend: buffet avec tiroir du haut aménagé pour la coutellerie, cabinet à porcelaine, table oblongue à rallonge de 44" x 60", 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges amovibles en cuir.

Prix régulier 390.00.

Vente de Meubles de Février 295.00

—Troisième étage.

Chandails pour Garçonnets—3.95

Rég. 4.50 à 5.50

Chandails tout laine, modèle fermé, collet haut roulé, quelques-uns sans collet, et d'autres en forme de V. Pourpre et blanc, royal et blanc, tout brun et gris. Tailles 30 à 36.

Marqués Spécialement à 3.95 chacun

Prix réguliers 4.50 à 5.50.

—Rez-de-chaussée.

NOUVELLE TOILE DE TABLE

JOLIE ET DURABLE

Le charme de la durabilité, de la qualité et de la beauté se reflète dans cette nouvelle toile de table du printemps. Elle est nouvelle—car elle vient d'arriver et est exposée pour la première fois maintenant.

Nouvelles parures à déjeuner en couleur — 7 articles: nappe et 6 serviettes — jolis dessins fleuris et rayés en bleu et or.

6.50 la parure

Nouvelles parures en toile huître importées d'Espagne — magnifiquement brodées.

4.50 et 6.25 la parure

—Rez-de-chaussée.

DENTELLE Filet Faite à la MAIN

A Prix Réduits

Le cachet d'individualité est vite obtenu par les couturières à domicile quand celles-ci se servent de dentelles faites à la main comme garnitures.

Cette vente offre une occasion, juste au commencement de la saison du printemps — d'acheter les plus belles dentelles à des prix incontestablement bas.

1500 verges de bordure picot de ½ pouce pour sous-vêtements, ouvrages de fantaisie, dessus de bureau. **.10** la verge. *Rég. .15 la verge.*

500 verges de bordure, ¾ pouce de large. **.20** la verge. *Rég. .25 la verge.*

500 verges de bordure et entre-deux, ¾ de pouce de large. **.25** la verge. *Rég. .35, .40 la verge.*

500 verges de bordure et entre-deux, 1 et 1½ pouce de large. **.35** la verge. *Rég. .50 la verge.*

200 verges de bordure filet de 1½ pouce de large. **.50** la verge. *Rég. .75.*

300 verges de bordure et entre-deux, 2 et 2½ pouces de large. **.65** la verge. *Rég. .85 et 1.00 la verge.*

—Rez-de-chaussée.

RAQUETTES de BADMINTON

MOINS 33⅓%

Assortiment très complet de raquettes de Badminton à grands rabais, parmi lesquelles on trouvera les modèles les mieux connus.

Club	5.75
Gem	7.50
Olympic	10.50
F. H. A.	11.50

Volants de championnat No 1, Ayres et Jacques. **5.25** la douzaine. *Rég. 6.00 la douzaine.*

LE RESTE DE NOS SKIS

MOINS 33⅓%

Skis en frêne—
6 pieds — 9.75 — Moins 33⅓%.
7 pds 3"—14.00—Moins 33⅓%.
7 pds 6"—15.50—Moins 33⅓%.

Skis en Noyer Blanc

6 pds 9"—20.00—Moins 33⅓%.
8 pieds—21.00 — Moins 33⅓%.

Tous ces skis sont munis d'excellents harnais à boucles.

PERCHES A SKI, 1.75 ET 2.25— MOINS 33⅓%

Perches en bambou avec anneaux bien faits.

—Quatrième étage.

NOUVEAUX BOUFFANTS EN LILLE - .50

Bouffants en lille pour dames — vêtements bien ajustés et d'une durabilité satisfaisante. Nous venons d'en recevoir 600 — toutes les tailles de 36 à 44. Blanc, ros pâle, chameau et gris— .50 chacun.

—Rez-de-chaussée.

UNE GRANDE ORGANISATION MUSICALE AMERICAINE

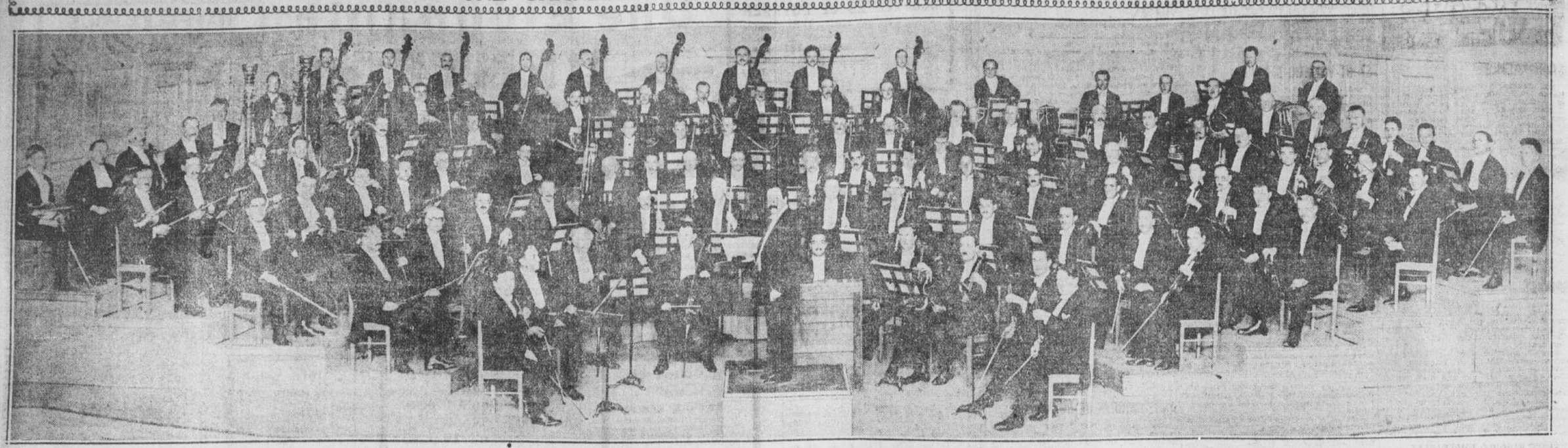

LA CELEBRE SYMPHONIE DE BOSTON qui fera sa troisième visite à Montréal sous la direction de l'impresario LOUIS-H. BOURDON, tout prochainement. Elle donnera son concert au théâtre Saint-Denis. Cet orchestre symphonique est l'un des plus célèbres de tout l'Amérique et même sa réputation est universelle. Son directeur est l'un des plus renommés du monde, M. PIERRE MONTEUX. Il se compose de 108 musiciens, tous des maîtres.

AU SECOURS DU MAIRE SAMSON

Le maire Martin lui a offert de parler en sa faveur dimanche prochain.

LE MAIRE BETTEZ

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Il est certain maintenant que le maire Médéric Martin, de Montréal, va prendre part à la lutte à la mairie qui se poursuit ici depuis la semaine dernière, entre le maire Samson et l'échevin Valmont Martin.

Le maire de Montréal a offert ses services au maire de Québec pour aller appuyer de sa parole, la candidature de M. Samson devant les ouvriers, dimanche prochain.

Le maire de Québec avait cru devoir refuser d'abord, mais comme son adversaire a fait venir le maire Bettez, de Trois-Rivières qui a parlé pour le Dr Martin, hier soir, à la salle Saint-Pierre, le maire Samson acceptera l'offre de M. Médéric Martin.

La lutte se continue très active et les paris sont maintenant en faveur du maire Samson qui pourtant paraissait perdre du terrain la semaine dernière.

UNE REQUETE DE LA METROPOLE TOUCHANT L'AVANCE DE L'HEURE

La ville a adressé une requête au gouvernement provincial pour lui demander que la loi concernant l'avance de l'heure soit rédigée de façon à permettre aux municipalités de tenir un referendum en n'importe quel temps de l'année. Il est suggéré que le referendum ait lieu le jour des élections municipales, mais les autorités de notre ville sont d'avis que la loi provinciale ne sera probablement pas adoptée et mise en vigueur assez tôt pour permettre à la métropole de tenir un referendum le 7 avril prochain. La loi, une fois adoptée, devra ensuite être soumise au conseil. Les autorités municipales citent également que les cartes postales indiquant l'endroit où voter sont déjà commandées, et rien n'est inscrit sur ces cartes au sujet du referendum sur l'avance de l'heure. On ne croit donc pas pouvoir avoir le temps de faire la procédure nécessaire pour que tout soit prêt pour les prochaines élections.

LE COSTUME SERA PORTE DANS LES DEUX CHAMBRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14.—Comme la "Presse" l'a déjà annoncé, l'Orateur de la Chambre des Communes portera, à la prochaine session, un nouveau costume ,semblable à celui de l'Orateur des Communes anglaises. Mais il ne portera pas la perruque. Nous apprenons aujourd'hui que l'Orateur du Sénat portera le même costume que celui des Communes. Il comprend la culotte de soie et la robe de soie.

RECLAMATION D'UN ANCIEN COMBATTANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14.—Le bureau des appels pour les soldats revenus du front que préside le colonel John Roy, M. C. a commencé à entendre, mardi, la cause d'un vétéran, Victor Gagnon, qui réclame la continuation du paiement de sa pension qu'on avait interrompu, il y a trois ans, sous prétexte qu'il souffrait de blessures qu'il s'était infligées avant de s'enrôler dans l'armée.

Il nie cette allégation, et demande $30 par mois.

LA TELEGRAPHIE PROGRESSE

Londres, 14.—A une récente exposition télégraphique on a remarqué un appareil télégraphique pouvant envoyer des messages à raison de 1,000 mots à la minute. Un autre instrument de T. S. F. permet de recevoir sur un ruban de papier 300 mots à la minute.

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

13 février 1924; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Albert Archambault vs. R.-S. Dickson. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur et mode de signification; accordée.

Canadian Duplexalite Co. Limited, en liquidation, et Jean-L. Muir, requérant. Assemblée des créanciers; Jean-L. Regan nommé liquidateur et Jean-L. Muir, F. Ralph, nommés inspecteurs.

The Marchand Electrical Works Limited, en liquidation volontaire. Assemblée des créanciers; cause en délibéré.

H.-J. Idler vs. Geo. Clements. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Charles Lortie vs. Montreal Water & Power Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée. Jugement pour $1,695.

Emile Harvey vs. Quinlan Cut Stone Limited. Requête du demandeur pour pension; accordée quant à $2 par jour à partir de la signification de la requête, dépens à suivre.

J.-Antonin Lepage vs Abondius Dufresne. Requête du demandeur pour ordre de signifier au défendeur; accordée.

Dame Catherine Rochefort vs. Paul Rose. Requête de la demanderesse pour permission de poursuivre en annulation de mariage; accordée, dépens à suivre.

Magloire Roussin vs J.-J. Joubert pour ester en justice in forma pauperis suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame G. Emard vs Louis Gendron et Dame M.-A. Cardinal, opposante. Motion de la demanderesse pour le renvoi de l'opposition; motion accordée et opposition renvoyée, avec dépens.

Dame A. Lepage vs E.-E.-H. Clough. Requête de la demanderesse pour la garde de l'enfant; accordée, dépens à suivre.

Dame B. Rosentein vs Louis Singer. Jugement donnant acte à la demanderesse de la renonciation.

Charles-Alfred Dupont, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

H.-C. Brennan vs A.-L. Cabana. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée. John-C. Hill vs Calixa-M. Moisan. Motion du défendeur pour cautionnement pour frais; accordée; $500 de cautionnement, 10 jours de délai; dépens à suivre.

J.-L. St-Jacques et al vs Dr J.-A. Gagnon. Jugement pour $240.50.

Bird Son limité vs Floyd Esbin Co., limitée. Jugement pour $955.47.

E. Thibault vs Louis Gagnon. Jugement pour $106.00.

J.-L. St-Jacques et al vs Dame Albina Proulx et vir. Jugement pour $202.25.

L'Alliance Immobilière Co., Inc., vs Dame Thomas-C. Doyle. Motion de la défenderesse pour détails; accordée, en partie, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Canada Motor Car Co., vs A.-S. Brodeur. Exception à la forme; exception renvoyée, avec dépens.

Dame Ida Sévigny vs Alcide Berthiaume. Motion du défendeur pour reviser jugement ordonnant pension; motion renvoyée, avec dépens.

GEOLIER A RIMOUSKI

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — A la dernière réunion du cabinet, M. Alfred Martin a été nommé geôlier de la prison de Rimouski en remplacement de M. Ed. Thériault.

Recette pour nettoyer une peau pustuleuse

Les boutons, les pustules et les clous sont généralement le résultat des toxines, poisons et impuretés engendrés dans les intestins et ensuite absorbés par le sang, par les conduits mêmes qui n'auraient dû absorber que les éléments nutritifs destinés à sustenter le corps.

La fonction des reins, c'est de filtrer les impuretés du sang et de les rejeter au dehors sous forme d'urine, mais dans beaucoup de cas les intestins créent plus de toxines et d'impuretés que les reins ne peuvent en éliminer, et alors le sang se sert des pores de la peau comme second moyen de se débarrasser de ces impuretés, lesquelle font souvent irruption sur toute la surface de la peau sous forme de boutons.

Le moyen le plus sûr de débarrasser la peau de ces éruptions, dit une célèbre autorité, c'est d'acheter à n'importe quelle pharmacie environ quatre onces de Sels Jad et d'en prendre une cuillerée à soupe dans un verre d'eau chaude chaque matin avant déjeuner, pendant une semaine. Cela empêche la formation des toxines dans les intestins et stimule les reins de façon à leur faire reprendre leur activité normale, les forçant à filtrer le sang et à le débarrasser de ses impuretés ainsi qu'à faire disparaître les boutons.

Les Sels Jad ne coûtent pas cher, sont inoffensifs et sont faits d'acides de raisin et de jus de citron, combinés avec de la lithine. Ils font un breuvage agréable et effervescent qui fait généralement disparaître les bontons.

JAD SALTS COMPANY, WALKERVILLE, Ont.

M. BACHAND N'EST PAS COUPABLE DE PARJURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 14. — M. Denis-E. Bachand, marchand, de Coaticook, vient d'être honorablement acquitté en Cour du magistrat de l'accusation de parjure portée contre lui.

M. G. Gagnon, de Saint-Malo, le demandeur, alléguant que, dans un affidavit envoyé au département des mines, il y a quelques mois, et concernant une demande pour le renouvellement d'un permis pour l'exploitation minière de deux lots situés dans la région de S.-Malo, le défendeur avait fait des déclarations contraires à la vérité. La loi des mines exige qu'une certaine somme de travail soit faite sur chaque lot de 40 acres et M. Gagnon prétendait que, contrairement aux déclarations faites par M. Bachand dans son affidavit au gouvernement, tel travail n'avait pas été exécuté.

Le défendeur a admis que certaines choses dans les déclarations faites par lui n'étaient pas conformes à la loi, mais a expliqué que ses déclarations ont été faites de bonne foi, qu'il a du reste exécuté plus de travail que nécessaire sur l'un des deux lots en question et qu'il appliqué le surplus de ce travail sur l'autre lot, croyant avoir la permission d'agir ainsi. De plus, la preuve a démontré que le défendeur n'a pas été assermenté et n'a pas fait de déclaration solennelle relativement au document envoyé par lui au département des mines.

En rendant jugement, la cour a déclaré que Gagnon avait été justifiable en portant une plainte pour parjure contre Bachand, dans les circonstances, mais que les déclarations du défendeur, même si elles étaient fausses, n'ont pas été faites sous serment et que, conséquemment, le défendeur devait être honorablement libéré.

Après jugement par le magistrat, le demandeur a obtenu la permission de porter la cause devant le grand jury lors des prochaines assises.

Cors

© B & B 1924

Ne risquez pas l'empoisonnement du sang en taillant un cor. Appliquez du Blue-jay, l'enlève-cors scientifique. La douleur disparaîtra instantanément, puis le cor se détache et tombe. Achetez du Blue-jay aujourd'hui chez votre pharmacien.

Blue-jay

Service VENDU PAR Qualité

J. & P. DAVIGNON, Limitée

1030 à 36 ONTARIO EST

A votre service pour informations. Tél.: Est 6203, 6204, 7863W

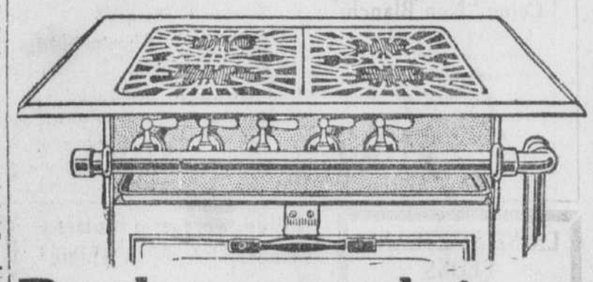

Poêles *qui* réduisent vos frais de cuisson

AUCUN Poêle à Gaz, même bon marché, n'est économique si vous n'en retirez pas le maximum de cuisson pour le gaz qu'il vous coûte.

Les Poêles Moffat ont de solides raisons pour diminuer vos frais de gaz. Leur brûleur ne demande que très peu de gaz pour produire une chaleur intense. Il chauffe non seulement le four très vite, mais il retient également la température convenable pour consommer ensuite très peu de gaz.

Comme beauté de construction et degré de perfectionnement, la supériorité des Poêles à Gaz de Moffat est généralement admise. Parmi leurs innovations typiques, citons: panneaux et plateaux en porcelaine, thermomètre, porte en verre, allume-gaz et surface close.

Pour faire des économies, allez choisir un Moffat chez votre marchand. Nos catalogues vous seront envoyés sur demande. Ecrivez aujourd'hui même à Moffats Limited, Weston, Ontario.

Poêles à gaz MOFFATS

803

LES POELES A GAZ

MOFFAT SMOOTHTOP

Sont en vente au magasin populaire de Poêles

M. ROBERT & CIE, 627 EST, Av. MONT-ROYAL près DeLaroche TEL. BELAIR 0162

PETITE MATANE

Ces jours derniers il y eut euchre à l'académie Commerciale Préville, donné en l'honneur de tous les parents des élèves. Les premiers prix ont été gagnés par M. Emile Levasseur et Mme Louis Castonguay. Il y eut chant, musique et déclamations. Un goûter, a été servi par Mme D.-Lionel Preville et Mlle Juliette LeBel, directrice des cours français.

—Ces jours-ci, ont eu lieu à Matane les funérailles de Mme Joseph Harrisson, née Elise McMullen, décédée à l'âge de 40 ans. Les porteurs étaient MM. F. McMullen, frère de la défunte; Félix Gagné et Adélard Fortin, ses beaux-frères. Portait la croix, M. J.-A. Provencher. Elle laisse, outre son époux, deux filles et trois fils, son père et sa mère, son frère M. F. McMullen, ses sœurs Mmes Adélard Fortin, Félix Gagné et Arthur Saint-Pierre, du Bic.

VENTE SPECIALE DE

SOIES et ARTICLES JAPONAIS

Jeu de Mah-Jong, Tables, Chaises et Berceuses en Herbe Marine

3.95 MAGASIN TOKIO 7.95

374 Ste-Catherine O. 133 rue St-Pierre.

Près Ave. du Collège McGill Près Craig

Succursale de Québec: 45 rue St-Jean.

9.14.16.23.28.1

Savourez les Conserves "SOLEIL" Asperges, Haricots, Choux de Bruxelles, etc.

Petits Pois "SOLEIL"

Pour votre table, droit des Jardins de la Belgique. Toujours de bon goût. Exquis!

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE, MONTREAL-OTTAWA F51-B

Ce Sceau d'Or (imprimé en vert foncé sur un fond or) identifie les véritables carpettes artistiques en congoléum Sceau d'Or et le congoléum Sceau d'Or à la verge garantis lesquels comportent pour votre protection notre garantie de remise d'argent.

Le modèle montré ici est la carpette artistique en congoléum Sceau d'Or No 532. La grandeur 9 x 12 pieds ne coûte que $18.00.

Exemptes de l'esclavage du nettoyage et du balayage fatigants

Et il reste encore du temps pour la couture et les divertissements! Il est facile à comprendre pourquoi les femmes par tout le Canada remplacent leurs vieilles carpettes tissées par des carpettes artistiques en congoléum *Sceau d'Or*, sanitaires et faciles à nettoyer.

Des modèles pour toutes les pièces

Tant que vous n'aurez pas vu les carpettes artistiques en congoléum *Sceau d'Or* vous ne pourrez savoir comment elles peuvent embellir votre maison moyennant un très petit déboursé. Elles existent en riches motifs orientaux de couleur pour le living-room, dans des dessins de fleurs pour la chambre à coucher et dans de jolis modèles pour la cuisine et la chambre de bain.

Faciles à nettoyer — Imperméables

Il est vraiment surprenant de voir comme ces couvre-planchers modernes se nettoient facilement —et rapidement aussi! Il suffit de passer une vadrouille humide pour enlever toute trace de poussière et rendre la surface immaculée, brillante comme neuve.

Les carpettes artistiques en congoléum *Sceau d'Or* sont faites toute d'une pièce, avec un matériel remarquablement durable, absolument imperméable et à l'épreuve des germes. Une autre chose qui ajoute à la commodité de ces carpettes est qu'elles se posent à plat sur le plancher sans broquettes d'aucune sorte et qu'elles ne retournent jamais aux coins.

Grandeurs populaires — Prix populaires

9 x 3 pieds . .	$ 4.50	9 x 9 pieds . .	$13.50
9 x 4½ pieds . .	6.75	9 x 10½ pieds . .	15.75
9 x 6 pieds . .	9.00	9 x 12 pieds . .	18.00
9 x 7½ pieds . .	11.25	9 x 13½ pieds . .	20.25

9 x 15 pieds, $22.50

Congoléum *Sceau d'Or* à la verge, 85c la verge carrée

Prix pour Winnipeg et à l'ouest proportionnellement plus élevés pour couvrir les frais de transport.

Ne manquez pas de voir ces magnifiques carpettes pratiques chez votre marchand ou écrivez-nous pour avoir la brochurette "Carpettes Modernes pour Foyers Modernes" qui illustre les modèles en leurs couleurs propres.

Congoléum *Sceau d'Or* à la verge

Le même matériel durable, imperméable et se posant à plat que pour les carpettes, mais en rouleaux, deux verges de large, pour couvrir tout le plancher. Dans une variété de jolis modèles. Voir les prix ci-dessus.

CONGOLEUM COMPANY OF CANADA LIMITED

1270 rue Saint-Patrice, Montréal, Québec.

CARPETTES ARTISTIQUES EN CONGOLEUM

Marque Sceau d'Or

Fabriquées au Canada — par des Canadiens — pour des Canadiens

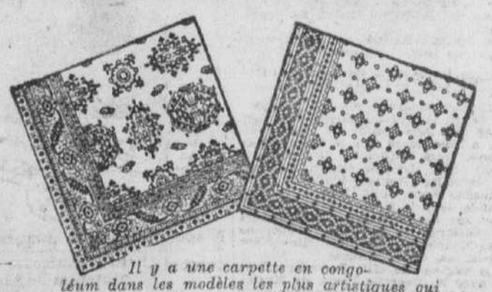

Il y a une carpette en congoléum dans les modèles les plus artistiques qui soient pour toutes les pièces de la maison.

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

SAINT-PATRICE

Est décédé à l'hôpital Saint-Louis, Berlin, N.H., Ronaldo Nappert, fils de M. Arthur Nappert, de cette paroisse. Il était âgé de 21 ans. Ses funérailles ont eu lieu ici. Il laisse, outre son père et sa mère, six sœurs et cinq frères.

—Mme Houde et ses enfants, Ephrem Rheaume et son fils, de Woonsocket, sont venus en visite chez M. Israël Lefebvre.

RIVIERE-A-LA-MARTRE

—Janvier a été froid. Plusieurs voyageurs ont suspendu leur course, le froid étant trop vif et la neige trop abondante. Mais les chantiers sont satisfaits.

—Il y a eu fête de famille chez M. Louis Roy, à l'occasion du mariage de M. Hector Roy avec Mlle Rose-Anne Deroy.

—Sont allés à Madeleine, MM. Jos. et Rodolphe Leclerc.

GRANBY

—Aux élections municipales, M. A.-C. Smith, gérant de la banque de Commerce a été élu par acclamation dans le quartier est, ainsi que, M. Wilfrid Charron, manufacturier, dans le quartier centre.

Dans le quartier ouest il y eut contestation entre MM. J.-B. Langlois, sortant de charge, et Augustin Gravel. Celui-ci a été élu par une majorité de 32. M. A. G. Gravel est un ancien propriétaire de scierie à Valcourt.

—Mme Armand Pommier, de Rockland, Ont. et ses deux sœurs Mlles Marie-Jeanne et Marie-Louise Racicot, de Fassette, Ont., sont en promenade chez M. Albert-G. Pommier, bijoutier.

SAINTE-BRIGIDE D'IBERVILLE

Les funérailles de M. Octave Desrochers, décédé à l'âge de 66 ans, ont eu lieu. Le défunt laisse son épouse, née Malvina Brodeur et sept enfants, Mme Ernest Laroche, Mme Fred Benjamin, de Fall River, Alfred, Albert, Mathilde et Emilie Desrochers et Mme Frank Paquette, de St-Jean. Conduisaient le deuil MM. Joseph Brodeur et Joseph Delorme. Les porteurs étaient MM. Joseph Giroux, J.-B. Bissonnette, Adolphe Bissonnette et Achille Bissonnette.

—Mlle Béatrice Boudre se rétablit d'une grave maladie.

—M. Roméo Soutière est en pleine convalescence.

—M. H.-P. Tétreault a acheté la maison de feu Mme Joseph Lasnier.

SAINT-CONSTANT

Une soirée a eu lieu chez M. et Mme Pierre Hébert. Il y eut chant, musique et danse. Les personnes présentes étaient: MM. et Mmes P. Hébert, Mme O. Lefrançois, Mlles Lucienne Brais et Germaine Allard, de Montréal. Colombe-M. Rose, Thérèse et Marie-Reine Hébert, Georgiana et B. Brais, Georgette Cusson, Louis Lemieux et Alice Brais. MM. Paul-E. et Georges Brais, de S.-Isidore, Paul Allard, Conrad Hébert, Mme Anatole Lefrançois, Ernest Pourart, C. et R. Hébert, Yvon Allard et Léo Brais, de Dorval. A minuit un goûter a été servi.

—Mlle Eva Brossard, est revenue d'une promenade, chez Mlle Blanche Dupuis, de S.-Philippe.

—Mlle Aline Brosseau a visité, ces jours derniers, Mme Benoit Baillargeon, de l'avenue des Erables.

CAP COVE

La semaine dernière ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Langlois, tué accidentellement dans les chantiers de New-Richmond, où il travaillait à l'emploi de la compagnie McLean.

—Ont aussi eu lieu les funérailles de M. Omer Athote, fils de Louis Athote, décédé à l'âge de 18 ans.

—Les colons du cinquième rang canton Percé sont en frais de fournir les matériaux nécessaires à la construction de la chapelle dont le plan a été dernièrement donné par le prêtre colonisateur, M. l'abbé Joseph-Edmond Plourde. La nouvelle paroisse se nommera Val-d'Espoir, ainsi désignée par Mgr F.-X. Rosa au cours d'une visite l'été dernier.

—M. Jean-Baptiste Rail, gérant de la banque Nationale, à Cap Cove, est en promenade à Montréal. Pendant son absence, M. Antoine Thériault, le remplace.

BARRETTE

Les funérailles de Mme Emard, décédée à l'âge de 68 ans, ont eu lieu ici ces jours derniers. Mme Emard était morte à Montréal chez sa fille, Mme G. Chartrand. Elle laisse cinq filles, Mme G. Chartrand, de Montréal; Mme Eug. Rousson, d'Ottawa; Mme D. Hélie et Mme Jos. Chartrand, de Barrette; quatre fils, Adrien, d'Amos; Senécus, d'Ottawa; Sergius et Armand, de Barrette.

—MM. Henri Brière, de Montréal, a passé ici pour quelques jours.

—Mlles B. Viau et M.-A. Lafontaine, institutrices, sont allées à Bellerive, ces jours derniers.

—Mlle Délia Chartrand, de Montréal, a été de passage ici.

—M. O. Major, de l'Annonciation, a passé quelques jours chez son frère, M. J.-B.-E. Major.

—Mme Elzéar Brosseau, du Lac-des-Ecorces, est à Montréal pour une quinzaine.

—Mlle Gisèle Emard, institutrice, de Sainte-Agathe, a été de passage ici, ces jours derniers.

—Mme O. Rinfret est allée à Lachute, chez sa mère, Mme I. Masson.

ACTON VALE

Les funérailles de Paul-Emile Lippé, fils de M. Edmour Lippé, maître de poste, décédé à l'hôpital à Montréal, ont eu lieu ces jours-ci.

—M. Arthur Bernard a perdu une fille, Antoinette, décédée et inhumée à Montréal, la semaine dernière.

—Le Dr Léon Gauthier a été réélu maire par acclamation pour la ville. Ont été élus échevins: MM. Eugène Leclerc, Auré Fontaine, Joseph Rochon, Damien Lafond, Camille Guilbert et Ernest Boisvert.

—Mme Raphaël Rousseau a donné un thé ces jours-ci. Etaient présentes: Mmes Frederic Daignault, Léon Gauthier, Joseph Beaudoin, Rodolphe Boivin, Auré Fontaine, Mlle Calixta Cartier.

—Mlle Hella Lippé et M. Armand Lippé, des Etats-Unis, sont venus ici assister aux funérailles de leur frère, Paul-Emile.

—M. Albany Frédette a vendu sa boucherie à un M. Osziguy, de Roxton Pond.

—Mme Pierre Boursier est décédée à l'âge de 90 ans.

—Mme Rodolphe Boivin et Mlle Calixta Cartier passent quelques jours à Montréal.

LA PATRIE

Mlle A. Ducharme est nouvelle organiste ici. Elle a été l'élève de Sœur Lucie d'Ecosse, du couvent des religieuses de Jésus-Marie.

—M. le vicaire Archambault, de Chartierville, était en visite au presbytère ces jours derniers.

—Mlle Régina Bourret est partie avec Mlle L. Boisvert, de Scotstown, pour une promenade à Saint-Jean et à Montréal.

—Mlle Annette Danjou, après un traitement suivi à l'hôpital Victoria, Montréal, est revenue accompagnée de son frère, Meridi.

—MM. Henri Langlois et Arthur Giard sont en voyage aux Etats-Unis.

—Mme C. Dubreuil est gravement malade.

—M. Martial Gobeil est allé à Mégantic surveiller les chargements et le camionnage du bois de pulpe.

—M. A.-W. Giard est venu dans sa famille, après avoir passé quinze jours dans le comté de Champlain, pour le compte du ministère fédéral de l'agriculture.

—M. Majorie Bourret est allé à Sherbrooke ces jours derniers.

S.-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE

Ces jours derniers a été chanté le service de M. Adélard Lafrance-Jourdain, décédé chez son gendre, M. Néré Noiseux, à l'âge de 66 ans. M. l'abbé J.-O. Gadbois, curé, officiait. Les porteurs étaient: MM. Ludger Guertin, Joseph Roy, Hypolite Grenier, Louis Brodeur, Hermidas Barre et M. Hanel. Conduisaient le deuil le frère du défunt Ulédric, et son neveu Henri. Il laisse deux filles: Adélard, de Montréal, Aimé, de Sainte-Madeleine, une fille, Mme Néré Noiseux, de cette paroisse.

—Le mariage de Mlle Florentine Brodeur avec M. Georges Viens, de Marieville, a été béni ici. Mlle Brodeur était accompagnée de son père, M. Louis Brodeur, et M. Viens, de son grand-père, M. Fortuna Poirier. Après le mariage, il y eut réception chez M. Brodeur. M. et Mme Georges Viens, habiteront S.-Mathias.

—M. et Mme Ernest Benoit ont reçu ces jours derniers à souper. Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes Louis Guertin, Emile Benoit, W. Poirier, A. Benoit, Emile Guertin, C. Bienvenue, A. Guertin, C. Guertin, F.-X. Blanchard, Mlles Georgette Benoit, Françoise et Graziella Guertin, MM. J.-M. Benoit, Jérôme Benoit, Ernest Tétrault, C.-E. Carreau. Après le souper, il y eut chant, danse et musique.

SAINT-VIATEUR-D'ANJOU

—A une soirée intime donnée ces jours derniers chez M. et Mme Victor Bibeau, étaient présents: Yvonne Bibeau, Léonne Denis, Jeanne-Irène Denis, Imelda Sylvestre, Eva Sylvestre, Marguerite Brûlé, Jeanne Tranchemontagne, Jeanne Lafontaine, Thérèse Hénault, Arthur Tranchemontagne, Wilbrod Lafrenière, Guthbert Ribeau, Léo Denis, Philippe Bibeau, Georges-Etienne Denis, Théophile Lafontaine, Joseph Brûlé, M. Côté, Lucien Lafontaine, Laurier Goudreault, Camille Beaucage, Emilien Sylvestre, Clément Hénault, Ocide Lavallée, Charles Denis, Joseph Denis, MM. et Mmes Médéric Robillard et Freddy Beaucage.

GRAND'MERE

Les Artisans canadiens français ont fait dernièrement l'élection de leurs officiers: président, M. Joseph Lessard; 1er vice-président, M. F. Tremblay; 2me vice-président, M. Laurent Lord; secrétaire-trésorier, M. Oscar Lord; auditeurs, MM. Arthur Dufresne, Ludger Therrien et Charles Lamarche; autres officiers, MM. Laudias Frette, P. Bourassa et Denat Lamarche, MM. Dr Arthur Ferron et J.-C.-A. Rivard sont les médecins du local.

—M. H.-C. Perram, ancien surintendant à la Cie Laurentide et demeurant actuellement à Rosina, Californie, a fait patenter un appareil tout à fait ingénieux.

—L'appel fait en faveur de l'élection du monument à Mgr Laflèche paraît recevoir l'approbation de tous nos concitoyens.

—M. et Mme Eugène Berthiaume ont perdu un bébé de 2 ans.

—MM. Dosithé Leduc et Dr L.-A. Dupont sont allés à Québec, ces jours derniers.

—Mlles Rose Perrin et Jeanne Saint-Pierre, de Saint-Romuald, étaient en visite chez Mme Louis Saint-Pierre, la semaine dernière.

—MM. et Mmes Joseph Boudreault et Willie Blouin sont revenus d'une promenade à Rimouski.

LA SARRE

—M. Wilfrid Asselin a été élu marguillier en remplacement de M. Anselme Gagnon.

—M. Alphonse Boisvert, du collège de Sudbury, est venu ici dans sa famille.

—Un incendie a détruit la maison de M. Alexandre Demeules la semaine dernière. Les pertes sont couvertes par les assurances.

—Elus conseillers: MM. Léonidas Boisvert, Henri Bergeron et Achille Asselin, tous trois pour un second terme.

—Ces jours derniers a eu lieu une assemblée du cercle des fermières. Mme Albert Hamel a été la conférencière du jour.

—M. et Mme J.-E. Lainesse sont de retour de leur voyage de noces.

—M. Lucien Pinard, avocat, est revenu d'Amos où il a assisté au terme de la cour d'assises.

—M. et Mme William Deraiche, autrefois de Hawkesbury, Ont., viennent demeurer ici.

—Mme Ernest Guay est revenue d'une promenade de six semaines chez ses parents à Montréal, Granby et Calumet.

—M. l'abbé Ernest Halde est allé en mission à Palmaral ces jours derniers.

—M. Albert Lafontaine est rendu à Montréal.

SAINT-JANVIER

Ces jours derniers a eu lieu à l'école du village, une exposition de grains de semence sous le patronage de la société d'agriculture du comté de Terrebonne. Parmi les exposants, on remarquait: MM. Delphis Grenier, président de la Société d'Agriculture, de Sainte-Anne-des-Plaines; J. Rochon, M. Guay, Fred. Labelle, de Saint-Jérôme; Joseph Labelle, de Sainte-Thérèse; U. Cloutier, M. Ouellet, D. Piché, N. Laurin, P. Forget, Ed. Thérien, Jos. Thérien. Les exhibits étaient nombreux et bien préparés.

—Le cercle des fermières a élu ses directrices. L'élection s'est tenue sous la présidence de M. A. Landry, agronome du comté. Ont été élus: Patrons, l'hon. A. David et M. J.-Ed. Prévost, M.P., aumônier-directeur, M. F.-X. Labonté, curé de la paroisse; présidente honoraires, M. et Mme Célestin Desjardins et Mme Ursèle Forget; présidente, Mme Joseph Forget; vice-présidente, Mme Vve Elie Thérien; secrétaire-trésorière, Mme Mathieu Ouellet; bibliothécaire-lectrice, Mme Dr J.-N. Brunet; conseillères: Mmes Alphonse Laurin, Napoléon Bélisle et Euclide Cloutier. Mmes J.-M. Vermette, Ovila Bélanger, Fred. Gascon, Mlles Emélia Robert et Albertine Courval ont été nommées présidentes des divers comités, concours et fêtes, horticulture, aviculture, apiculture et exposition. M. Arthur Landry, agronome, est le directeur local du cercle.

SAINT-MARC-DES-CARRIERES

Des parents et amis se sont réunis à l'hôtel Perrault pour fêter le 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Laurent Perrault. On leur a présenté un sapin orné de pièces d'argent. Mlle Lucille Dussault, organisatrice de la fête, leur a lu ensuite une adresse. M. et Mme L. Perrault ont remercié leurs hôtes en termes émus. Après un morceau de piano joué par Mlle Juliette Perrault, une partie de cartes a eu lieu. Chant et musique ont été exécutés par M. Trépanier, M. B. Dussault, M. D. Darveau, de Montréal, M. Drapeau, M. et Mme A. Prusse, Mlle Evangeline Leclerc, MM. L. et C. Perrault, M. J. Perrault, Mlles Juliette et Bertha Perrault, Mlle E.-E. Dussault. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme A. Germain, M. et Mme J. Naud, M. et Mme D. Naud, M. et Mme B. Dussault, le notaire A. Naud, M. et Mme L. Pérusse, M. et Mme N. Naud, M. et Mme G. Leclerc, M. et Mme H. Matte, M. et Mme C. Perrault, M. et Mme A. Pérusse, M. et Mme Pierre Poulin, M. et Mme A. Prenette, M. et Mlle R. Dussault, MM. A. et J. Perrault, MM. A.-Ernest et C. Naud, Mlles M. A. Poulin et C. Pérusse.

—Ces jours-ci une grande partie de cartes a été donnée chez M. et Mme Clovis Legaré. Plus de 125 personnes étaient présentes. Les cadeaux étaient nombreux. Ils ont été distribués par M. A. Naud, notaire, et M. C.-Auguste Germain, Mlle M.-A. Garlépy, ayant gagné dix parties, a remporté le premier prix.

ODANAK

Ces jours derniers, une séance dramatique et musicale a été donnée par la jeunesse abénakise, dans la salle de l'académie Saint-Joseph, sous la direction des RR. SS. Grises de la Croix d'Ottawa. Le drame biblique intitulé "Miriam" ou "La Fille du Pharisien", épisodes émouvants de la Passion du Sauveur du monde, a été bien interprété. Il y avait assistance nombreuse. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. le chanoine E. Tessier, curé de Saint-François-du-Lac; MM. les abbés A. Gouin, curé de La Baie; H. Belcourt, curé de Saint-Elphège; T. Joyal, curé de Saint-Gérard; E. Bibault, curé de Notre-Dame-de-Pierreville; MM. les abbés L.-H. Nicol, A. Morel, E. Poirier, C. Morvan; MM. les docteurs B. Maurault, agent des Abénakis, E. Gélinas, de Pierreville, MM. Desmarais et Lanacé, gérants des Banque Provinciale et Molson de Pierreville, le notaire O. Ally, de Pierreville, et nombre d'autres bienfaiteurs de la tribu. A une répétition, assistaient près de 400 élèves des pensionnats de Pierreville et de Saint-François-du-Lac.

—Il y a un mois, le gouvernement fédéral, tuteur de la tribu abénakise, ordonnait l'élection du Chef et des conseillers de la nation. Cette élection eut lieu au commencement de février, avec le résultat suivant: Napoléon Robert O'Bomsawin, élu grand chef de la tribu avec une majorité de 16 voix sur ses adversaires. Nicolas Panadis, ancien chef, Charles Wawanolet, Ambroise O'Bomsawin, tous deux anciens conseillers, et Alexandre Wawanolet, ont été élus conseillers par des majorités de 10 à 12 voix. Ces chefs présideront aux destinées de la nation durant un terme de trois ans, et serviront d'intermédiaires.

ANGE-GARDIEN-DE-ROUVILLE

Ces jours derniers des amis se sont réunis chez M. Gédéas Dion, à Maréunis chez M. Gédéas Dion, à Maréquenta, pour fêter sa réélection comme conseiller. Présents: M. Hubert Mercure, maire de paroisse et Mme Mercure, MM. et Mmes Wilfrid Gingras, Honoré Bussières, Alfred Paquette, Adélard Paquette, Anselme Paquette, Philibert Portier, Henri Bonneville, Alfédéric Alix, Joseph Hamel, Fernand Choquette, Phillias Brouillette, Stanislas Bonneville, Ernest Gingras, Ovila Bernard, Charles Dalpé, Alfred Malo, Miles Alma Lebeau, A. Fournier, Germaine Messier, Marie-Anne Dion, MM. Joseph Lacoste, Carrière, Hercule Fournier, Arsène Fournier, Valmore Lacoste, Robert Mercure, Wilfrid Meunier, Authier, Emile Fleury, Joseph Robert, Arthur Robert, E. Robert, René Bussières, Armand Bussières, Toussaint Sorel, A. Paré, Pierre Benoit, Bernard Fournier, G.-H. Bonneville, Alexis Delage, Armand Delage, Gérald Delage, Grégoire Benjamin, Elzéar Paquette, Joseph Martin, Léopold Martin, Patenaude Légaré, Siméon Robert, Georges Robert, Ulédge Robert, Omer Gaucher, Joseph Dion, Rosaire Dion, Laurent Dion.

—Sont venus assister au service anniversaire de Mme Damase Tétreault, ses enfants, des Etats-Unis, MM. Noël, Joseph, Damase, Mme Langevin et son gendre, M. Joseph Hébert, et M. Brodeur, frère de la défunte.

—En visite, chez M. Tréflé Bérard, M. Isaïe Bérard, de Worcester, Mass.

—M. et Mme Olibald Tarte, de S.-Grégoire sont venus chez M. Arthur Pinsonneault.

—M. Napoléon Dubé, de Granby, a été l'hôte de son fils, M. Rosario Dubé.

—M. George-Henri Rochon, d'Abbotsford, était de passage ici ces jours derniers.

—Mme Georges Authier est venue chez M. Henri Dumas.

—Mlle Marie-Louise Richard, de Farnham, a passé quelques jours chez M. Henri Dumas.

BECANCOURT

Pour 1923, la population s'élève à 1508 âmes et à 258 familles. Il y a eu durant l'année 7 mariages, 14 sépultures et 34 baptêmes.

—Sœur supérieure de la Présentation, de Saint-Joseph-de-Sorel, et sœur Saint-Lucien, de S.-Hyacinthe, sont venues chez M. Clovis Cormier, frère de sœur Saint-Lucien.

—Mlle Rose-Eva Mousselte est allée à S.-Hyacinthe, voir sa sœur au couvent du Précieux Sang.

—Mlles Cécile et Antoinette Désilets sont revenues d'une promenade de trois semaines à Sorel, chez M. Omer Pichette, dentiste.

—Il y a eu ici une soirée dramatique et musicale, donnée par des amateurs au profit de l'Hôtel-Dieu de Nicolet. La recette a été de $139.

—Mlle Eugénie Saint-Onge revient d'un voyage dans les Cantons de l'Est.

—Mlles Berthe Cormier et Aima Lamy sont en visite chez Mlle Germaine Cormier.

—M. Laurent Bergeron est revenu de Mansonville après un séjour de quelques mois chez son oncle, M. le curé Dubé.

—M. Ben Saint-Onge a été élu marguillier en remplacement de M. David Deshaies.

—Mme et Mlle Leduc sont en promenade à Montréal: Mme I.-A. Blondin est en visite chez ses filles, Mmes Intras et Daveluy, de Montréal.

—Mme H.-E. Hall est en promenade à Québec, chez ses filles, Mmes Lefebvre et Roy.

—Sont venus en visite chez leur mère, M. l'abbé Raoul Dubé, curé de Manonville, M. l'abbé Gason Dubé, curé de Précieux-Sang; M. Anatole Dubé, agent d'assurances, de Manonville; M. Ben Dubé, de Québec; Mme Patterson et ses enfants, du Cap de la Madeleine; Mlle Berthe Patterson, de Stanstead.

—M. l'abbé L.-P. Binette, vicaire, est allé passer quelques jours dans sa famille.

—M. le magistrat Lacoursière et Mme Lacoursière sont en visite chez M. Tourigny.

—M. et Mme Albey Rheault sont en visite chez leurs frères Maurice et Philippe.

—Mlles Florence et Marguerite Carignan sont parties pour un mois, en visite aux Etats-Unis.

—Mme Auguste Beaudet, après avoir passé deux mois chez sa mère malade, est retournée à Montréal.

—M. Louis Cyrenne, de Ponteix, Sask., est en visite chez son père, M. David Cyrenne.

—Mlle Lucienne Côté a fait ses adieux au monde pour entrer chez les Sœurs de l'Assomption, à Nicolet.

Exigez BAYER

ASPIRINE

DITES "BAYER" lorsque vous achetez la — *Véritable*

A moins de voir la "Croix Bayer" sur les pastilles vous n'avez pas le véritable produit Bayer reconnu certain par des millions et prescrit par des médecins depuis 23 ans contre

Rhumes	Mal de tête
Mal de dents	Rhumatisme
Névrite	Lumbago
Névralgie	Douleur

N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient le mode d'emploi correct. Boîtes commodes de 12 pastilles "Bayer".—Aussi bouteilles de 24 et 100.—Chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Sallicylicacid. Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer".

LES VENTES DE POYANER

Ont toujours été de vraies ventes et ont toujours obtenu le succès attendu, cette fois cette dernière surpassera tous les records à cause des exceptionnelles occasions qu'elle vous offre.

Une Etonnante VENTE A UNE PIASTRE

RAPPELEZ-VOUS

La vente commence Vendredi à 9 a.m. précises, pour se continuer samedi et lundi.

AU MOUNT-ROYAL DEPARTMENTAL STORE LIMITED, Angle ave Mont-Royal et Blvd Saint-Laurent

Après 4 mois de préparation de travail ardu et de recherches minutieuses, pour monopoliser et s'accaparer les meilleures valeurs à UN DOLLAR nous vous offrons avec satisfaction cette merveilleuse occasion d'acheter pour UN DOLLAR ce que vous PAYEZ DEUX en temps ordinaires et quelque fois même plus. Une vente avec de tels avantages est possible parce qu'elle est sous la DIRECTION de POYANER'S le plus important acheteur en Soies, Etoffes et marchandises sèches en général, dont la réputation est de vendre les meilleures valeurs au plus bas prix du marché de Montréal.

Cette Vente Commence VENDREDI à 9 a.m. précise — Pour se continuer SAMEDI et LUNDI

POUR MESSIEURS

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES
Corps et caleçons en grosse laine blanche, par côtes, légèrement salis. Toutes les grandeurs. Valeurs de $1.50 le morceau. Prix spécial à 2 morceaux pour . . **$1.00**

CORPS OUATEE POUR HOMMES
Camisoles seulement de coton ouaté pour hommes, toutes les grandeurs. Valeur de 85c le morceau. Prix de vente, 2 morceaux pour . . **$1.00**

GANTS EN LAINE POUR HOMMES ET ENFANTS
Couleurs: gris, brun, drab, noir, etc. Valeurs de 65c la paire. Pour cette vente, 3 paires pour . . **$1.00**

COTON "Non Blanchi" EXTRA SPECIAL
36 pcs de largeur, bonne qualité à 22c la verge. Spécialement réduit de 9 à 11 a.m. Vendredi et samedi à 7 verges pour **$1.00**

Robes de Nuit
en finette de satin rose garnies de jolie dentelle, grandeurs pour dames. Régulier $1.50. En vente pour . . **$1.00**

Blouses pour Dames
10 doz. de jolies et nouvelles blouses en voile blanc, avec col Peter Pan, manches longues, grandeurs de 36 à 44. Rég. $2.25. En vente pour seulement . . **$1.00**

Vestes de Laine pour Enfants
Nuances bleu, vieux rose, et gris. Grandeurs assorties pour fillettes. Rég. $2.75. En vente tant qu'il y en aura à . . **$1.00**

Panneaux en net pour Châssis EXTRA SPECIAL !
200 seulement, magnifiques panneaux en net pour châssis, tous joliment finis avec frange et insertion nouvelle, 36 à 40 pouces de largeur, par 2½ vgs de longueur. Valeurs de $2.25 à $2.50 chacun. En vente de 9 à 11, vendredi et samedi, pour seulement . . **$1.00**

ARTICLES DE TOILETTE
Savon "Cream Olive". Rég. 10c. Maintenant en vente 14 morceaux pour . . **$1.00**

Pâtes à dents Colgate. Rég. 25c le tube. Maintenant en vente 5 tubes pour . . **$1.00**

Pâtes Vanishing & Cleansing de Hudnut. Rég. 25c le bocal. Prix de vente seulement . . **39c**

Sacoches en Cuir
Nouveaux genres
109 magnifiques sacoches venant d'arriver de la manufacture, dans 7 à 8 formes différentes, avec miroir et porte-monnaie à l'intérieur. Couleurs, noir, bleu-marin, brun et gris. Rég. $2.00 à $3.00. En vente de 9 à 11 a.m., vendredi et samedi pour seulement **$1.00**

Magasin Ouvert
VENDREDI SOIR— jusqu'à 9 p.m.
SAMEDI SOIR— jusqu'à 10 p.m.

SOIES

Pourquoi ne pas prendre avantage des aubaines suivantes
SOIE MESSALINE, 36 pouces de largeur, couleurs unies.
SOIE DUCHESSE, 36 pouces de largeur, couleurs rayées.
SOIE FOULARD, 40 pouces de largeur, toutes les nouvelles couleurs.
SOIE TRICOLETTE, 36 pouces de largeur, couleurs foncées.
SOIE SHANTUNG, 33 pouces de largeur, couleur naturel et avec pois nuancés.

Toutes des valeurs de $1.69 à $2.00 la verge. En vente au choix pour seulement **$1.00**

Etoffes à Robes
2500 verges d'étoffes de 36 à 40 pcs de largeur, très bonnes valeurs de $1.00 à $2.00 la verge. En vente à 3 verges pour . . **$1.00**

Doublures de Fantaisie
1500 verges de nouvelles doublures de 36 à 40 pouces de largeur, garantie la meilleure qualité et couleurs à $2.00 et $3.00 la verge. En vente pour seulement . . **$1.00**

Coton Blanc "Long Cloth" Extra Spécial
Belle qualité finis toile, 36 pcs de largeur. Rég. 35c la verge. En vente de 9 à 11 A.M. Vendredi et Samedi à 4 vgs pour **$1.00**

Flanellette Blanche Extra Spécial
27 pcs de largeur, belle qualité pesante, bonne valeur à 30c la verge. Réduite de 9 à 11 A.M. Vendredi et samedi à 5 vgs pour **$1.00**

Voiles de Fantaisie
IMPORTANTES REDUCTIONS - 4 Merveilleux lots
1er LOT—Voile noir et blanc, 36 pcs de largeur. Rég. 35c la verge.
2ème LOT—Voile de couleurs, 36 pcs de largeur. Rég. 39c la verge.
3ème LOT—Magnifique voile de fantaisie, 36 pcs de largeur. Rég. 60c la verge.
4ème LOT—Nouveaux voiles de couleurs de fantaisie, 36 pcs de largeur. Rég. 75c la verge. Occasion extraordinaire.
Maintenant 10 vgs pour . . **$1.00**
Maintenant 5 vgs pour . . **$1.00**
Maintenant 3 vgs pour . . **$1.00**
Maintenant 2 vgs pour . . **$1.00**

Coton "Non Blanchi"
Qualité pesante et spéciale pour draps et taies d'oreillers, 36 pcs de largeur. Rég. 25c la vg. Réduit à 5 verges pour . . **$1.00**

Taies d'Oreillers
En beau coton blanc, 40 et 42 pcs de largeur. La meilleure qualité à 35c chacune. Maintenant en vente à 4 pour . . **$1.00**

Serviettes de Toilette
En ratine de couleurs, 16 x 36 de grandeur. Rég. 30c chacune. Spécialement réduites à 4 pour . . **$1.00**

LAINE SHETLAND FLOSS EXTRA SPECIAL
La qualité que vous cherchez. Rég. 10c l'écheveau. Réduit de 9 à 11 A. M. Vendredi et samedi à 12 pour . . **$1.00**

3,000 verges d'Etoffes Velours, Serges et Homespuns toutes Laines
54 pces de largeur, meilleure qualité et couleurs, à $2.00 et $3.00 la verge. Votre choix pour cette vente, à **$1.00**

LAINE TRILBY
Belle qualité de laine, toutes les couleurs. Rég. 15c la balle. En vente de 9 à 11 A. M. Vendredi et Samedi à 11 balles pour . . **$1.00**

DAMAS EN TAPESTRY
Spécial pour couverture de meubles, 50 pouces de largeur. Prix rég. 2.50 la verge. Spécialement réduit à . . **$1.00**

PRELARTS
2 verges de largeur
Dessins fleuris ou quadrillés, garantis parfaits. Valeur de 65c la verge carrée. Réduction très spéciale pour cette vente à 3 verges pour . . **$1.00**

CHEMISES POUR HOMMES
Fond blanc avec rayures de couleurs, manchettes molles, faites très amples. Grandeurs: 14 à 16½. Valeurs de $1.50 jusqu'à $2.00. Votre choix au prix très spécial **$1.00**

Coton Blanchi "WABASSO" Extra Spécial
100 pièces de très bon coton à lingerie, 36 pouces de largeur. Val. rég. de 25c la verge. Spécialement réduit de 9 à 11 a.m. Vendredi et samedi, 6 verges pour . . **$1.00**

GANTS EN KID POUR DAMES Occasion Extra Spéciale
Un lot comprenant à peu près 200 paires de beaux gants noir et blanc en kid, quelques-uns de la ligne TRYPHOSA MARQUE ALEXANDRE, aussi 300 paires de gants en kid Anglais, lavables, couleurs naturelles et Tan. Toutes les pointures, dans le lot. Valeurs de $2.00 à $3.00 la paire. En vente tant qu'il y en aura à **$1.00**

DENTELLES EXTRA SPECIAL
Les occasions suivantes sont certainement ce que nous vous avons offert de mieux à ce rayon en fait de dentelles et insertions blanche ou écrue, genre cluny ou filet, tant recherchée pour rideaux ou garnitures, la largeur varie de 3 à 6 pces. Prix rég. de 15 à 20c la vg. Notre prix très spécial pour cette vente 12 vgs pour . . . **$1.00**

Bas en Soie Italienne pour Dames UNE OCCASION SANS EGALE
Nous avons été assez heureux de pouvoir nous procurer un beau lot de "Second" de ces fameux bas en soie Italienne, unis ou par côtes, dans presque toutes les couleurs, y compris noir. La qualité que vous avez toujours payée $3.00 la paire. Offre extraordinaire pour cette vente **$1.00**

DOUBLURES BROCHEES
36 pcs de largeur, dessins fleuris ou Paisley, toutes les couleurs. Rég. 75c la verge. En vente de 9 à 11 a.m., Vendredi et samedi, à 2 vgs pour . . **$1.00**

LES OCCASIONS SUIVANTES SONT DES VALEURS SPECIALES — EN VENTE VENDREDI ET SAMEDI DE 9 A 11 A. M. SEULEMENT.

Soie Vela-Vela
40 pcs de largeur.
La plus recherchée, dans les meilleures couleurs, telles que: noir, bleu marin, brun paon et coco. Rég. $4.50 la vge. En vente de 9 à 11 a.m., Vendredi et Samedi, pour seulement
$2.19

Crêpe Canton Français
La meilleure qualité.
40 pcs de largeur, toutes les couleurs, la qualité que vous avez toujours payé $4.00 la verge. Maintennt réduit de 9 à 11 a.m., Vendredi et Samedi à
$2.55

Crêpe Canton Plat
40 pcs de largeur, toutes les couleurs nouvelles. Rég. $3.50 la verge. En vente de 9 à 11 a.m., Vendredi et Samedi à
$2.10

Satin Broché et Crêpe Théresa
40 pcs de largeur, très en demande pour toilettes de dames. Toutes les couleurs. Rég. $4.00 la verge. En vente de 9 à 11 a.m., Vendredi et Samedi à
$1.75

Soie Duchesse Satin et Grenadine
La meilleure qualité de POYANER, 40 pcs de largeur, toutes les couleurs nouvelles. Rég. $3.50 la verge. En vente de 9 à 11 a.m., Vendredi et Samedi à
$1.75

Nouvelles Cretonnes
36 PCS DE LARGEUR
Valeur de 40c la verge. Toutes les couleurs. Maintenant en vente à 4 vges pour **$1.00**

MOUNT-ROYAL DEPARTMENTAL STORE LIMITED
ST-LOUIS 6000
ANGLE AVE MONT-ROYAL & BOULEVARD ST-LAURENT
SOUS L'ADMINISTRATION "POYANER"
Le Plus Grand Magasin Departemental Du Nord Qui Se Spécialise En Soies Et Etoffes

TAPIS D'ESCALIER EN JUTE
22 et 27 pcs de largeur. Valeurs de 60 et 70c la verge. Au choix pour cette vente à 3 verges pour **$1.00**

LES BOUCHERS SONT CONTRE CETTE TAXE

Les viandes fumées ne sont pas des articles de luxe, disent-ils.

DELEGATION A OTTAWA

Les bouchers de Montréal toujours à l'affût pour protéger le public, se sont émus de la taxe imposée par le gouvernement sur les viandes cuites et fumées ainsi que sur les viandes salées, dit-on. La taxe qui était de 4½ pour cent a été augmentée et est de 6 pour cent, depuis le premier de janvier. C'est non-seulement contre l'augmentation, mais contre la taxe elle-même, que les bouchers protestent. Afin que leur voix soit plus favorablement écoutée par les autorités compétentes, les membres de l'association ont décidé d'intéresser les grandes compagnies qui font le commerce des viandes, à leur projet.

Dans ce but ils avaient convoqué des représentants de ces compagnies à leur réunion régulière, tenue hier soir, au Monument National, sous la présidence de M. William Tremblay. Avaient répondu à l'invitation: M. G.-C. Silcock, directeur-gérant et M. D. Brogan, secrétaire-trésorier des Montreal Abattoirs; M. J.-A. Poliquin, de Gun's Limited; M. A.-M. Crevier, de la Harris Abattoir; M. J.-A. Brabant, de la maison Swift; M. J. Forgie, gérant des ventes de la maison William Davies, Limited; et C.-E. Hébert, de la même maison.

Les membres assistaient en grand nombre.

Le président, M. W. Tremblay ouvrit l'assemblée par de judicieuses remarques. Il parla en français et en anglais.

"Je suis assez patriote, commença-t-il, pour comprendre qu'il faut que le gouvernement impose des taxes afin de faire face à la dette nationale, mais il me semble qu'il y aurait bien d'autres choses à taxer que les viandes qui sont de nécessités premières à la vie. Le pauvre eurtout a à souffrir de ce fait. C'est bien assez qu'il ait à manger son dîner froid, soit à l'atelier ou sur le chantier, sans taxer le jambon ou le bacon qui forment la base de son repas, dans la plupart des cas.

"Le gouvernement, continue l'orateur, devrait supprimer la taxe sur ces marchandises. Si je vous ai tous convoqués ici, ce soir, c'est pour donner l'essor à un mouvement de protestation qui devra avoir son écho dans tout le pays. Montréal étant la métropole du Canada, devait donner l'exemple. Il faut qu'à notre appel il se forme une délégation des représentants de tout le pays pour aller auprès du ministre des finances afin de lui demander l'abolition de la taxe. Car, après tout, les viandes fumées ou salées ne sont pas des objets de luxe, mais des articles de première nécessité".

M. Tremblay demanda ensuite aux représentants des grandes compagnies présents de donner leur opinion sur le sujet.

M. G.-C. Silcock, des Montreal Abattoirs, dit qu'il a été heureux d'entendre les remarques prononcées par M. Tremblay. Il fera tout en son possible pour coopérer dans le mouvement.

M. J. Forgie, de la maison Wm Davies, Ltd, parla dans le même sens que M. Silcock. Il ajouta qu'il y a d'autres produits sur lesquels des taxes peuvent être imposées, mais non sur les viandes.

"L'idée, dit-il, d'envoyer une délégation à Ottawa est excellente. Montréal qui est la plus grande ville devrait prendre les devants. Nous serons heureux, ajoute-t-il, de faire tout en notre possible pour les bouchers et le public de notre ville."

M. C.-E. Hébert, de la maison Wm Davies, Ltd, fut aussi l'un des orateurs de la soirée. "Vous avez certainement pris le bon moyen, M. le président, pour faire abolir cette taxe. Les viandes ne sont pas un objet de luxe et ne devraient pas être taxées. Le gouvernement en qualifiant de luxe ces produits, n'est pas au courant. A moins d'être salées ou fumées, les viandes se gâtent. Si je puis vous être utile, MM. les bouchers, je le ferai avec plaisir."

D'autres discours ont aussi été prononcés par M. D. Brogan, A.-M. Crevier et J.-A. Brabant.

S'il y a lieu, on s'occupera de la formation de la délégation, plus tard.

Après le départ des délégués des maisons de commerce, les bouchers se sont mis au travail pour voir aux derniers préparatifs de leur euchre annuel qui aura lieu à 8 heures p. m., mercredi prochain, dans la salle Auditorium, 229, Ontario-Ouest. C'est le 6ème euchre annuel, et ceux qui ont assisté aux fêtes précédentes savent comment les bouchers savent bien faire les choses. Les prix sont magnifiques.

GUERRE AUX LOUPS

Sault Sainte-Marie, Ont., 14. — Le conseil municipal de Tarbutt a acheté des chiens de chasse pour faire la guerre aux loups.

L'INFLUENCE DU TABAC

Chaque femme désire une heureuse vie conjugale a compris que le tabac est une influence utile dans la maison. Fumer est une douce occupation pour un homme — fait du foyer un bon foyer et prévient les querelles de famille.

"BLANCHETTE"

(BRIEUX)

La pièce caractéristique, si attendrissante de Brieux, "Blanchette", a fait les délices d'un public appréciateur et reconnaissant, hier soir, à l'Orpheum. M. de Féraudy qui a créé le rôle du Père Rousset à la Comédie Française, tenait son emploi et a montré encore, s'il est possible, mille côtés plus brillants de son admirable talent de comédien. Le public a été littéralement charmé et le voilà qu'il prend l'habitude de trépigner, de se lever pour applaudir et de lancer des bravos. C'est de l'enthousiasme auquel il ne sait pas se soustraire tant l'impulsion communiqué par la perfection du jeu du maître est absolue, irrésistible. La pièce est bien faite et il s'en dégage une bonhomie, une honorabilité qui repose de l'exacerbation que cause Isidore Lechat. Les trois actes sont bien charpentés, si l'on excepte cependant le premier qui est vaguement banal, mais qui est sauvé par l'admirable composition de M. de Féraudy qui occupe nos yeux, nos oreilles, notre esprit par la multiplicité des faits de sa création qui est d'une vérité inénarrable. Brieux pour qui les paysans sont familiers, a écrit sa pièce dans une langue française pleine de saveur normande et les principaux personnages parlent dans l'accent patoisé, excepté "Blanchette" et ses amis du Château, les Galoux. Le père Rousset a fait donner à sa fille une instruction supérieure et l'a déclassée. Car c'est la fille d'un cabaretier de campagne! Déçu de voir que cette instruction ne rapporte rien au foyer ni à sa fille, il devient acariâtre, mauvais et rude, et après une querelle avec sa fille, celle-ci déserte le foyer. Son père lui défend d'en franchir le seuil.

La fille, elle, est orgueilleuse de son instruction. Elle se prend de dégoût pour ses parents, modestes cabaretiers et elle cherche à transformer le simple et rudimentaire établissement pour en faire un café moderne où elle pourra se sentir dans un cadre mieux approprié à elle. "Blanchette" ne veut pas s'abaisser à servir la tasse de café ou le verre de liqueur aux clients qui désertent le cabaret du père Rousset. Son orgueil est encore offensé de blessé à ses yeux quand son père lui lance le tablier bleu et la force à servir le café, ce dont elle s'acquitte en tremblant, puis c'est une crise de rage et de dépit. Un autre client vient achever la discorde et elle s'en va. Déçue dans la vie, voulant préserver sa vertu, elle retourne au foyer de son père qui la chasse encore une fois. Mais une série d'événements ramène la paix dans le foyer et "Blanchette" épousera un paysan qui l'aime.

M. de Féraudy est au-dessus de tout éloge dans le rôle du Père Rousset et il a été magnifiquement secondé par Mlle Blanchini, dans la mère Rousset et Mlle Loroze qui jouait Blanchette.

On a commencé le spectacle par la "Parente éloignée", de M. de Féraudy. C'est une ravissante pochade qui fut très bien interprétée par Mlle Clarance et M. Frechard.

Cet après-midi "L'Avare", de Molière, et, ce soir, reprise de "Blanchette".

LES TRIBUNAUX CIVILS

A la suite d'une décision de l'hon. juge Archer, la ville de Montréal devra payer $329 de dommages à Edouard Lalumière dont l'automobile avait été frappé par une voiture à échelles du département des incendies et sérieusement endommagé.

Lalumière alléguait que l'accident était arrivé par la faute, la négligence et la maladresse des employés de la ville qui conduisaient la voiture à une trop grande vitesse et qui avaient essayé de dépasser un tramway alors qu'il n'y avait pas suffisamment d'espace entre ce tramway et l'automobile. La ville avait répondu que les chevaux étaient conduits avec prudence, mais que l'un d'eux avait soudain fait un écart. Elle plaidait cas fortuit et force majeure.

Se basant sur un article de loi qui dit que le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que cet animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde ou sous celle de ses domestiques, soit qu'il fût égaré ou échappé, le juge a maintenu l'action de Lalumière et condamné la ville à payer.

POUR BRIS DE CONTRAT

Parce qu'il avait abandonné l'ouvrage sans raison légale ,brisant ainsi son contrat d'engagement, Jos. Silverman a été condamné par l'hon. juge Maclennan à payer $500 de dommages à Harry Rother & Co. Ltd, de cette ville. Le 10 novembre 1922, Silverman s'était engagé par écrit à travailler pour la compagnie jusqu'au 30 octobre 1923. Il s'engageait à suivre les ordres qu'il recevrait et à travailler dans l'intérêt de ses patrons. Vers la fin de janvier 1923, dit le juge, le défendeur refusa d'obéir à son contremaître et, en violation de son contrat et sans raison aucune, abandonna l'ouvrage et refusa de compléter son terme d'engagement. Le jour suivant, à cause de l'influence que Silverman exerçait sur lui, un autre employé abandonna aussi de travailler.

Le juge a fait remarquer qu'au départ de Silverman, la maison Rother était très occupée. Il lui fut impossible de remplacer le défendeur et l'autre employé et, pour cette raison, ne put remplir toutes les commandes qu'elle avait reçues. La cour a évalué à $500 les dommages causés par Silverman et elle a condamné ce dernier à les payer.

IL FAUT UNE LUMIERE

J. McIntyre avait pris une action en dommages au montant de $228 contre J.-C. Patterson à la suite d'un accident d'automobile survenu le 18 novembre 1922, sur la côte de Blue Bonnets, à Montréal-Ouest. Patterson, de son côté, avait fait une demande reconventionnelle de $115. L'hon. juge Mercier a maintenu cette dernière demande et renvoyé l'action principale.

Au moment de l'accident, il faisait noir et il pleuvait. Le chauffeur du camion de McIntyre était arrêté pour réparer le moteur. Patterson, qui allait dans la même direction, tamponna le camion.

En renvoyant l'action de McIntyre et en accordant des dommages à Patterson, le juge s'est basé sur la preuve qui a démontré que le camion ne portait pas de lumière à l'arrière.

A PROPOS DE BORNAGE

L'hon. juge Mercier a renvoyé avec dépens l'action pénale au montant de $100 qu'Alcide Plouffe, de Saint-Féilx de Valois, avait intentée à Dame Eloïse Bourret et vir. Le demandeur déclarait que la défenderesse avait illégalement et volontairement déplacé et dérangé une borne séparant leurs propriétés. La preuve a démontré que Mme Bourret n'avait commis aucun acte semblable. Il est vrai que son mari a remplacé par un autre un vieux piquet tombé en pourriture, mais il a agi de bonne foi et aucunement dans le but d'altérer, d'effacer ou de déranger la borne en question.

MARCHANDS DE FLEURS

W. Cooper a poursuivi P.-B. Asselman en recouvrement d'un montant de $395.41. Il dit qu'en 1921, Maurice, le fils du défendeur, tenait un magasin de fleurs, avenue du Parc, mais qu'il dut le fermer, les affaires n'étant pas suffisamment bonnes. Le jeune homme aurait ensuite travaillé pour son père, aussi fleuriste, et le père aurait convenu de payer au demandeur ce que son fils lui devait.

Le père Asselman plaide qu'il n'a pas convenu de payer Cooper en argent, mais bien avec des fleurs. Il se déclare prêt à se conformer à cet arrangement.

Honolulu, 14. — On dit que les cultivateurs d'Hawaï jouissent d'une grande prospérité.

FEU M. H. PACKWOOD

(Spécial à la PRESSE)

Cap des Rosiers, 14. — Les funérailles de M. Henry Packwood ont eu lieu au milieu d'un immense concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par le neveu du défunt, l'abbé Alexis Dufresne, assisté des abbés Arthur Rioux, curé, et E. Morrier, curé de Rivière-au-Renard, comme diacre et sous-diacre.

Outre son épouse, née Elizabeth Beaudin, le défunt laisse 5 fils, Willie, Emile, Antonio, Philippe et Lucien; 2 filles, Mme John Smith, de Gaspé, et Mlle Marie-Ange Packwood; quatre frères, Jacob, Israël, Georges et Robert; quatre soeurs, Mmes Alexis Dufresne, de Rivière-au-Renard; N. Jones, de Québec; A. Sinnett, de Montréal et soeur S.-Aloysius, des soeurs du Bon Pasteur, de Québec.

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels et autres témoignes de sympathie.

pour rafraîchir la bouche rien n'est supérieur aux —

LIFE SAVERS

THE CANDY MINT WITH THE HOLE

Ils donnent bonne haleine.

THE MARMOLA CO., Détroit, Mich.

Pourquoi rester gras ? Vous pouvez maigrir

La réponse de la plupart des personnes grasses est que c'est trop dur, trop ennuyeux et trop dangereux de forcer la réduction du poids. Les Pastilles de la Prescription Marmola surmontent toutes ces difficultés. Elles sont absolument inoffensives, ne requièrent aucune diète, ni exercices, et ont l'avantage d'être peu dispendieuses. Une boîte est vendue un dollar chez n'importe quel pharmacien du monde entier ou bien vous pouvez envoyer le prix directement à la Marmola Co., 704 Garfield Bldg., Détroit, Mich. Maintenant que vous savez cela vous n'avez aucune excuse de rester gras et vous pouvez réduire votre poids graduellement et facilement sans faire de longs exercices fatigants ou une diète dépendante et sans peur de mauvais résultats.

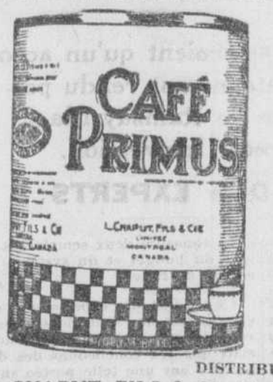

¶ Prenez-en une bonne tasse quand vous vous sentez fatigué, déprimé, mal en train; c'est là que vous apprécierez l'excellence de ce café.

DISTRIBUTEURS :
L. CHAPUT, FILS & Cie, Limitée, MONTREAL.

Faites cesser le rhume du bébé en le frictionnant avec Vicks

"C'est un remède merveilleux, dit une mère du Nouveau-Brunswick.

Soignez une fois un rhume avec Vicks VapoRub et, ainsi que dans le cas rapporté ci-dessous, vous adopterez ce procédé de traitement externe contre toutes les affections résultant du froid qui surviendront dans la famille.

Quand les petits entrent mouillés et reniflants, appliquez-leur simplement Vicks sur la gorge et la poitrine avec une flanelle. Répétez au coucher.

Vicks agit comme liniment ou comme emplâtre. De plus, les ingrédients que le composent, évaporisés par la chaleur du corps sont inhalés pendant toute la durée de la nuit.

L'enfant est généralement mieux le lendemain matin et les désagréables effets consécutifs au dosage interne lui sont ainsi épargnés. Bienfaisant aussi, naturellement, pour les adultes.

Mme Emmanuel Albert, de la rue Ramsay, Campbellton, Nouveau-Brunswick, écrit: "Vicks VapoRub est un remède merveilleux. Mes enfants étaient tous malades du rhume; je leur frictionnai la poitrine avec Vicks et obtins toujours les meilleurs résultats. Mon bébé de deux mois était très malade d'un rhume de poitrine et je craignais qu'il ne contractât l'inflammation de poumons, tant il toussait. Je lui appliquai Vicks qui le soulagea. Je ne saurais faire trop d'éloges de Vicks".

A toutes les pharmacies, 50c le pot. Pour paquet d'essai gratuit, écrire à la Vick Chemical Co., 334 rue St-Paul ouest, Montréal, P.Q.

Bien que Vicks soit un article nouveau au Canada, la vente en est remarquable aux Etats-Unis. Plus de 17 millions de pots en usage annuellement.

VAPORUB DE VICK
Lymans, Ltd, agents, Montréal

Mal de dos soulagé Rhumatisme disparu

Un Ecossais louange les pilules de Dodd pour les reins.

M. J. A. Boutilier se sent mieux maintenant que depuis bien longtemps — grâce aux Pilules de Dodd pour les Reins.

Aspotogan, N. E., — (Spécial).—"J'ai employé les Pilules de Dodd pour les Reins et elles ont soulagé mon mal de dos. Mon rhumatisme est disparu et je me sens mieux que je l'ai été depuis longtemps. Les Pilules de Dodd pour les Reins sont bonnes."

Cette déclaration est faite par M. J. A. Boutilier, âgé de 86 ans, bien connu et respecté ici. Le mal de dos, le mal de tête, le rhumatisme et autres douleurs signifient qu'il y a tout simplement des impuretés dans le sang. Autrement vous n'éprouveriez pas ces malaises. Purifiez le sang en prenant des Pilules de Dodd pour les Reins et voyez comme elles disparaissent rapidement.

Toute personne souffrante qui essaie les Pilules de Dodd pour les Reins est enchantée du soulagement confortable qu'elles procurent si rapidement. Des milliers en achètent et ne se servent de ce remède que d'après la recommandation de leurs amis qui ont découvert leurs merveilleuses propriétés soulageantes et curatives. Exigez les Pilules de Dodd pour les Reins.

Dodds Medicine Co., Ltd
Toronto, Ont.

$11.50 POUR 2000 LBS LIVREES

POWERCO DOMESTIC COKE
CHALEUR EN ABONDANCE

$11.50 POUR 2000 LBS LIVREES

ATTENTION :

SI UNE ECONOMIE DE 40% dans le coût du chauffage de votre maison vous dit quelque chose—

SERVEZ-VOUS DU COKE DOMESTIQUE "POWERCO", le combustible qui entretient le confort tout l'hiver dans des milliers de foyers montréalais.

DONNEZ VOTRE COMMANDE A VOTRE MARCHAND DE CHARBON
OU
TELEPHONEZ A CLAIRVAL 0397

Montreal Light, Heat & Power Cons.

11.14

FRAIS !

possédant le goût de la mer

QUELLE VARIETE vous enverrons-nous vendredi matin ? La liste ci-dessous mentionne toutes les variétés de poisson qui arriveront par express rapide vendredi. Pourvu que nous ayons votre commande demain avant six heures, nous pourrons vous envoyer votre paquet par la livraison de 7 a.m. demain, vendredi.

L'Epicurien le constatera

TRUITE DE LAC FRAICHE — POISSON BLANC — BLANCHAILLE — HADOCK ET MORUE DE PORTLAND — FLETAN — HARENG — EPERLAN — MAQUEREAU — PETIT POISSON — DORE — VERITABLE SAUMON DE GASPE — SOLES DE NEW YORK — SOLES ANGLAISES — TURBOT ANGLAIS — "BUTTERFISH" — "WEAKFISH" — HUITRES FRAICHES A LA MESURE — HUITRES SUR DEMI-ECAILLE — PETONCLES — HOMARDS VIVANTS — HOMARDS BOUILLIS — CREVETTES — FINNAN HADDIES "GATEHOUSE" — VERITABLE HARENG SEC ECOSSAIS.

5 téléphones: UPTOWN 903 reliant tous les rayons.

HENRY GATEHOUSE & SON
350 rue Dorchester Ouest (près rue Université)
Montréal

Nous achetons les
FOURRURES BRUTES
Comme par le passé nous achetons les fourrures brutes aux
Plus hauts prix du Marché
et nous payons les frais de transport.
CHS. DESJARDINS & CIE, Limitée
130 St-Denis, Montréal, Qué.

12,14,16

Délicieuse dans les Desserts

Donne la saveur d'érable aux sirops, gelées blanc-manger. Demandez la Suprême Essence chez votre fournisseur.

Compagnie Caron Québec 14,16

Ce Soir (de 7.30 à 10)
à la BOULANGERIE MERVEILLE de
Dent Harrison
Deuxième "Maison Ouverte" annuelle

Ne manquez pas de venir. Une soirée instructive et agréable pour toute la famille. Voyez le plus grand four du monde cuire 3¾ tonnes de pain à l'heure. Rendez-vous en tramway à l'angle de l'avenue Victoria et de la rue Sherbrooke, puis marchez un bloc au sud.. 12,14

GOODWIN

A notre rayon des
RIDEAUX ET DRAPERIES

Tulle filet ou Nottingham, à dessins de rayures, fleurs ou dentelle, 36 à 43 pouces de largeur. Rég. .85 à 1.00. Vendredi, la verge . . . . . **.49**

Rideaux de voile et de marquisette, blancs, crème ou écrus, garnis de dentelle et entredeux. 2¼ et 2½ verges de longueur. Rég. 2.65 et 3.65. Vendredi, la paire **1.79**

Coupons de
dentelles, tulles, madras, mousselines et marquisettes. Longueurs utiles.
A MOITIE PRIX

Reps uni pour portières, volants ou draperies de côté. 50 pouces de largeur Rég. 1.50. Vendredi, la verge . **.99**

Madras blanc, crème ou écru, 45 pouces de largeur. Dessins variés. Rég. 1.00. Vendredi, la verge . . . . **.59**

Madras rose, vert, brun ou bleu, à jolis dessins, 36 pouces de largeur. La verge . **.59**

Cretonne ombrée double face, à dessins de moyenne grandeur en couleurs pâles et foncées. 31 pouces de largeur. Rég. 1,50 et 1.75. Vendredi, la verge . . . . **.99**

Coupons de
Velours, reps, cretonnes, tissus ombrés, tapisseries et galons variés.
A MOITIE PRIX

Tapisseries des Gobelins, dimensions variées. Une trentaine en vente. Régulier, 6.00 et plus Vendredi — A MOITIE PRIX.

Stores en tissu huilé opaque, montés sur rouleaux Harthshorn, couleurs unies: blanc, crème et vert, ou en deux couleurs: crème et vert, ou blanc et vert. 18 à 34 pouces de largeur par 45 à 72 pouces de longueur. 150 en vente. Régulier 1.50 à 2.70 — Vendredi, Chacun . . . . . **.98**

AU QUATRIEME CHEZ GOODWIN

QUELQUES OCCASIONS SPECIALES pour vendredi

4 Lumières Tungsten pour .85
25, 40 et 40 watts. Rég. .30 chacune.

Lumières rondes dépolies .39
25 watts. Rég. .50.
AU TROISIEME

Serviettes de toile ouvrée .30
Blanches avec bordures rouges ou bleues.
AU DEUXIEME

Pantoufles pour dames 1.19
Nouvelles pantoufles en cuir glacé noir ou brun, ou suède gris, avec talons de caoutchouc et pompons de soie. Toutes les pointures de 3 à 8.
AU REZ-DE-CHAUSSEE

Souliers brogues pour hommes 5.95
Noirs ou bruns, doublés de cuir, avec semelles doubles Goodycar. Fabriqués par Alfred Sargent & Son, Northampton, Angleterre.

Caoutchoucs "Dominion" pour hommes .89
Toutes les pointures pour chaussures étroites et milarges.
AU REZ-DE-CHAUSSEE

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Une vente
d'ARTICLES EMAILLES GRIS
à .79 chacun

Bouillottes, 5 pintes
Bains-marie, 1 pinte
Chaudrons à patates couverts, 6 pintes

Marmites couvertes, 4 pintes
Bassines à confitures, 10 pintes
Bassines à vaisselle, 12 pintes
Bains ronds pour bébés, 22 pouces
Ustensiles plusieurs usages pouvant servir de bassine à confiture, bol à mélanger, bain-marie ou assiette à tarte.
Capacité d'après les mesures à vin.

Seaux, 10 pintes
Casseroles droites couvertes, 4 pintes

Très spécial—Bassines à Vaisselle, .89
Bassines ovales émaillées grises, 17 pintes. Rég. 1.87. 300 en vente à .89 chacune.
Grosses vadrouilles de coton .39

200 Complets pour Garçonnets
3.99
Chacun

3.99

Tailles: 20 à 28 pour 2 à 10 ans.
Nouveaux complets en tissu croisé mélangé de laine ou tout laine. Modèles boutonnant au cou, avec poches coupées ou à patte de fantaisie. En gris pâle ou foncé, brun, fauve, poivre et sel, et nuances mélangées.
C'est une excellente occasion. Rendez-vous de bonne heure.

REPS A DESSINS, .69 la verge
Reps à petits dessins en rose, bleu, brun et vert, n'ayant pas besoin d'être doublé.

Tulle 'BUNGALOW', .39 la verge
Six jolis dessins, 36 pouces de largeur.

STORES, 1.19 chacun
En tissu opaque, garnis de large dentelle ou entredeux, montés sur bons rouleaux.

TRINGLES A RIDEAUX, .14
Tringles plates en cuivre, avec bouts recourbés, inoxydables.

Très spécial
MAILLOTS POUR GARÇONNETS, .81
Maillots de première qualité, genre fermé avec col roulé, en gris oxford, marron, brun, chameau et marine. Pour 5 à 15 ans. Rég. 1.39.

BOURRURES DE COUSSINS, .59 chacune
Rondes — 16 x 5, 18 x 6 et 20 x 5 pouces
Carrées — 16 x 16, 18 x 18 et 20 x 20 pouces
Oblongues — 16 x 20, 16 x 22 et 18 x 24 pouces
Ovales — 5, 16 et 22 pouces

OREILLERS DE PLUME, 1.14
Oreillers Simmons, 17 x 28 pouces, bien remplis et recouverts de tissu rayé de fantaisie.

DRAPS, 1.14 chacun
Draps blancs, 2 x 2½ verges pour lits doubles.

Jupes et Bouffantes de Gymnastique pour Fillettes

En serge tout laine bleu marine de la meilleure qualité. Confection généreuse. Pour 6 à 16 ans. Rég. 2.98 — Vendredi, chacun . . . **2.19**

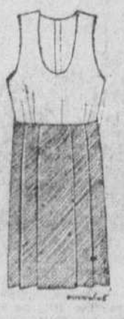

Bouffants de Shantung 1.99
En bon shantung, bien renforcés, avec double élastique aux genoux. Coupe généreuse. Longueurs 27 et 29. Rég. 2.79. Vendredi, . . . **1.99**

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

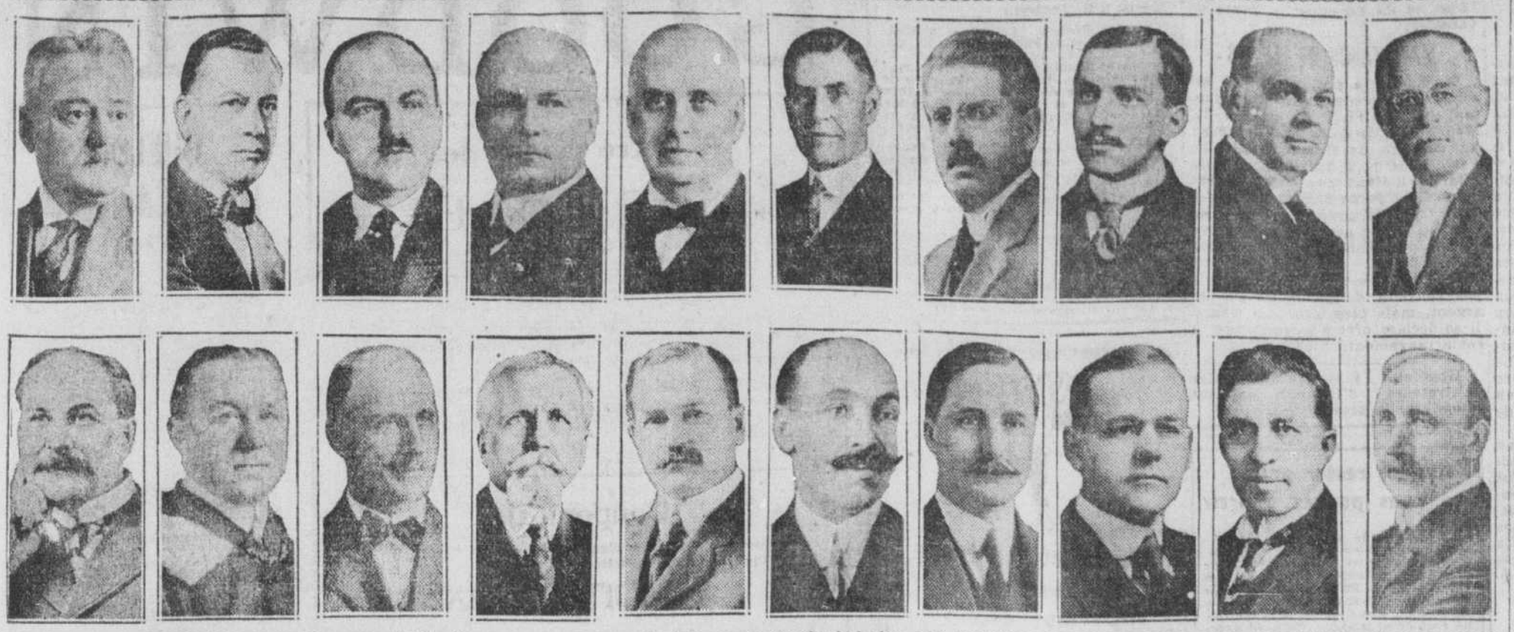

LES VINGT DIRECTEURS qui ont été proclamés élus hier après-midi. Rangée du haut, de gauche à droite: MM. WILFRID ARCHAMBAULT, J.-O. BOURCIER, THOMAS BROSSEAU, I. CARDIN, CHARLES DUQUETTE, J.-O. GAREAU, EDOUARD GARIEPY, C.-E. GRAVEL, F.-C. LABERGE, J.-O. LABRECQUE. Rangée du bas, de gauche à droite: MM. J. LAFERTE, HENRI LAUREYS, ALFRED LEDUC, ARTHUR LEGER, J.-F. LOISEL, J.-A. PAULHUS, ERNEST PITT, P.-J. ROLLAND, LEON TREPANIER, J.-A. TRUDEAU.

LE PROBLEME DES REPARATIONS

PARIS ET LONDRES SAURONT-ILS S'ENTENDRE?

Les autorités françaises croient qu'un accord avec la Grande-Bretagne est rendu possible par l'attitude de Ramsay MacDonald.—Heureuse impression.

LE TRAVAIL DES EXPERTS

Paris, 14. — Le discours prononcé mardi dernier, à la Chambre des Communes britanniques, par le premier ministre Ramsay MacDonald a créé une heureuse impression dans les milieux officiels, à cause du ton cordial pris par le chef des travaillistes, quand il a parlé de la France. Une atmosphère plus agréable a été créée par M. MacDonald. Les autorités françaises sont convaincues que M. MacDonald est sincère, quand il déclare désirer une étroite coopération franco-britannique et exprime sa détermination de tenir compte du point de vue français, de la question de la sécurité de la France et de la position spéciale de notre pays comme la puissance la plus profondément intéressée dans la solution du problème des réparations.

Dans les milieux officiels, on croit que la nouvelle atmosphère internationale qui a été créée par M. MacDonald permettra de trouver la solution pratique des problèmes, grâce à des ententes mutuelles et à l'esprit de conciliation.

LE COMITE DAWES A PARIS

Berlin, 14. — Le comité Dawes est parti pour Paris hier soir après avoir consacré deux semaines à l'étude du budget et du système monétaire du Reich.

La plupart des experts sont convaincus que non seulement leurs investigations ont été approfondies, mais que les conclusions des deux comités ont une telle portée sur la situation économique internationale que la plus grande publicité sera donnée au rapport lorsqu'il sera présenté à la commission des réparations.

RAPPORT DANS UN MOIS

Le général Dawes et ses collègues doivent consacrer encore trois semaines à compulser les volumineux renseignements accumulés à Berlin et si l'on ne fait pas de progrès plus rapide, il est probable que le rapport ne sera pas prêt avant le milieu de mars. Le Dr Schacht, président de la Reichsbank, aura une dernière entrevue avec le comité de la monnaie à Paris, lundi.

On n'a pas l'intention dans le moment de citer d'autres Allemands devant l'un ou l'autre comité à Paris.

DANS LA VALLEE DES ROIS

LES TRACAS CAUSES PAR L'EGYPTE

L'interruption du travail d'excavation dans la région où dorment leur dernier sommeil les pharaons a donné lieu à des regrets.

UNE DECISION ATTENDUE

La Vallée des Rois, Egypte, 14.—La décision de M. Howard Carter d'interrompre le travail d'excavation dans la tombe du pharaon Tout-Ankh-Amon donne lieu à des commentaires. Plusieurs journaux expriment des regrets. La décision était prévue, en certains milieux, à cause des ennuis qui se sont multipliés pour M. Carter, mais on ne semblait pas croire qu'elle serait prise si tôt.

COMMENTAIRES A LONDRES

Londres, 14.—La décision d'Howard Carter de fermer le tombeau de Tout-Ankh-Amon et de discontinuer ses fouilles a causé un très grand émoi. Le "Times" écrit pourtant: "Pour ceux qui étaient un peu au courant de ce qui se passait depuis quelques mois, la décision que M. Carter a été forcée de prendre n'a rien de surprenant."

Elle n'en provoque pas moins de profonds regrets.

"La grande découverte, ajoute le "Times", a été faite au bout de 16 ans de labeur infatigable, et en grande partie dévevant, de la part de M. Carter et de lord Carnarvon. Depuis lors, quand le climat était propice, le travail a été poursuivi, malgré des conditions pénibles, dans un grand esprit de respect, avec une indomptable énergie, avec une habileté extrême et un profond savoir scientifique. Sans la persévérance de M. Carter le tombeau n'aurait probablement jamais été découvert.

Sa découverte, ainsi qu'il le prétend justement, a été d'un grand profit pour l'Egypte et particulièrement pour son office des antiquités. Tous les autres ministères du gouvernement n'ont, déclare-t-il, montré que bon vouloir, délicatesse et empressement à nous aider. Il est fort déplorable que les travaux de recherches soient entravés par le seul ministère qui y fût directement intéressé".

Le "Times" poursuit: "Carter se plaint d'avoir perdu 16 jours sur les 50 qu'il aurait pu employer à la fin de l'année dernière par d'inutiles visites au Caire et d'autres interruptions. Lui et ses compagnons ont été récemment sous surveillance. Plus d'une fois leur droit d'admettre au tombeau des visiteurs choisis ou d'en exclure certains à des moments importuns a été recusé. Il était temps de mettre fin à ces tracasseries".

Le "Daily News" croit comprendre dans la correspondance échangée entre Carter et le gouvernement égyptien que celui-ci réclamait la possession du tombeau et de son contenu.

DE VALERA PEUT-IL RETIRER CES FONDS?

Dublin, 14.—La date du 11 mars a été fixée pour l'audition de la cause qui a été intentée contre Eamonn de Valera, et d'autres personnes, pour qu'il leur soit interdit de retirer d'une banque de Dublin des fonds obtenus aux Etats-Unis pour le Dail Eireann.

L'UNIVERSITE ACQUIERT UN AUTRE TERRAIN

Elle achète des Jésuites un terrain de 50 acres au prix de $200,000.

AVENUE MAPLEWOOD

L'université de Montréal vient d'acquérir, au prix de $200,000, soit environ 10 sous le pied carré, un terrain de 50 acres que possédait la Société de Jésus et qui est contigu à son terrain situé à l'angle du chemin Bellingham et de l'avenue Maplewood. Le contrat de vente porte les signatures du R. P. Joseph Lalande, représentant les Jésuites, de Mgr J.-Vincent Piette, recteur de l'université; du sénateur F.-L. Béique, président de la commission d'administration de l'université, et de M. Edouard Montpetit, le secrétaire général.

Le terrain qui vient d'être acheté a une superficie de cinquante arpents. Il se trouve sur le côté sud-ouest que l'université a reçu de la ville, et les deux terrains longent l'avenue Maplewood. Le nouveau terrain a 1,283 pieds de front, sur l'avenue Maplewood, par 1,500 pieds de profondeur. Il s'étend, dans sa profondeur, vers la montagne. La superficie du premier terrain est d'environ 37½ arpents. La nouvelle acquisition donnera donc à l'université de Montréal une superficie d'environ 87½ arpents.

Les administrateurs de l'université de Montréal en sont arrivés à la conclusion générale qu'ils doivent s'efforcer de réunir le plus tôt possible, dans l'avenir, toutes les facultés dans un terrain ou campus universitaire qui se trouverait près de la montagne, mais, pour le moment, on n'a pas encore décidé quelle faculté pourra y être établie en premier lieu.

EN COUR DU CORONER

A la morgue, ce matin, le coroner-adjoint L. Prince a tenu deux enquêtes, la première, sans jurés, au sujet de la mort de Mme Eléonore Paquette Polmes, et la seconde, au sujet de la mort de M. Gagnon, employé de la maison Thomas Davidson, qui a été écrasé à mort par la chute d'une charge de tôle. Dans cette dernière cause, les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Dans le premier cas, un verdict de mort naturelle a été rendu. Mme Holmes, qui habitait Longueuil, était de passage chez son gendre, rue Chambly, Montréal, lorsqu'elle a succombé à une attaque d'apoplexie.

LES OFFICIERS DE LA BIBLIOTHEQUE D'OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Le comité de la bibliothèque municipale s'est réuni pour procéder à la nomination de son comité. M. A.-E. Low a été réélu président; élus membres du comité d'administration: MM. N.-S. McLanaghan, P.-H. Murphy, R.-A. Sproule et le Dr Putnam; membres du comité des livres: MM. A. Beauchesne, Jules Tremblay, Roy F. Fleming et le maire Watters.

LE SUCCES DES NOTRES

(Spécial à la PRESSE)

New-York, 14. — Un fait qui démontre que les Canadiens-français prennent de plus en plus d'importance dans le domaine des assurance, est celui-ci. M. Médéric Monast, de la ville de Québec, vient d'être admis dans le club exclusif "Million Club" de la compagnie d'assurance-vie Metropolitan. Pour ce fait il a été honoré pour les gérants de l'importante organisation, lors du congrès qui eut lieu récemment, à New-York. Pour être admis dans ce club qui ne compte que vingt-cinq membres, il faut faire au moins un million de dollars d'affaires.

FEMMES A L'INDEX

Athènes, 14. — On rappelle qu'il est illégal pour une femme de mettre le pied sur la péninsule d'Athos où vivent des moines de l'Eglise grecque.

LES OFFICIERS QUI SERONT DE SERVICE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — On a arrêté les derniers détails des plans du déploiement militaire qui marquera l'ouverture de la session. L'escorte du gouverneur-général, pendant le trajet de Rideau Hall au Parlement, sera fournie par le régiment des dragons de la garde de la Princesse Louise, sous le commandement du capitaine C.-E. Steeves et du lieutenant C. Girvin. La batterie d'artillerie de campagne qui tirera le salut sera commandée par le major F.-A. Williams, le capitaine H.-R. Dale-Harris et le lieutenant J.-B. Sturgeon. La garde d'honneur, prise dans le régiment des gardes à pied du gouverneur-général, sera sous le commandement du major L.-J. Johnston et des lieutenants F.-H. Brown et H.-A. Grier. Seront de service dans le salon où aura lieu la réception de samedi soir, le premier mars, les lieutenants E.-C. Scatcherd et W.-N. Gladish, du régiment des gardes à pied du gouverneur-général.

UNE GROSSE SAISIE DE LIQUEURS A NORTH BAY

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — L'une des plus considérables confiscations de liqueurs qui aient eu lieu dans le nord de l'Ontario a été faite à North Bay où l'inspecteur des licences Gagné a saisi deux énormes caisses pesant 1,400 livres et étiquetées "Chemises" adressées à un marchand de North Bay. Ces caisses contenaient 119 bouteilles d'une pinte de Dewar's Special. La même journée un ordre a été donné pour la confiscation de 103 bouteilles de liqueurs et de 15 gallons de whiskey. A Englehart, Ontario, hier, l'inspecteur Blackwell a saisi 37 gallons de whiskey cachés dans des malles sur le train No 47.

VISITEUR DISTINGUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14.—Sir Newton Moore, de Londres et d'Australie, l'un des directeurs de la British Empire Steel Corporation, est arrivé, hier, dans la capitale et il fut reçu à déjeuner par l'hon. T.-A. Low, en même temps que les délégués australiens. Sir Newton dit qu'il veut l'établissement de la réciprocité entre le Canada et l'Australie et généralement entre les diverses parties de l'Empire. Sir Newton est un politicien distingué et il commanda de 1915 à 1917 l'armée australienne en Angleterre.

DES NOMINATIONS AU NATIONAL DU CANADA

Un certain nombre de changements dans le personnel du service des voyageurs au chemin de fer National du Canada sont annoncés par M. H.-H. Melanson, gérant général de ce service. M. E. Gooch, autrefois en charge du bureau des billets, est nommé assistant du gérant général du service des voyageurs. M. H.-F. Tilley, autrefois agent des voyageurs à Edmonton, devient agent général avec bureau à Montréal. Cette nomination date du 15 janvier. M. Walter-E. Dobbs, premier commis dans le bureau de l'agent général des voyageurs à Vancouver, est nommé premier commis dans le bureau du gérant général à Montréal. Il remplace M. George Nugent qui a été nommé au poste de contrôleur du bureau des billets à Montréal.

M. Tilley est l'un des agents du Chemin de fer national du Canada les mieux connus dans l'ouest où il habite depuis 1912. Il est né en 1875. En 1900 il fut nommé agent du Grand-Tronc à Niagara. Cinq ans plus tard il fut nommé agent des billets à Buffalo. Il partit pour Edmonton en 1912.

M. Walter-E. Dobbs entra à l'emploi de la compagnie en 1904, à Montréal. Il a rempli différentes positions dans les bureaux à Montréal, Winnipeg et Vancouver.

OTTAWA PROCURE DE L'EMPLOI AUX CHOMEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Pour aider aux ouvriers à traverser la crise de chômage qui sévit actuellement dans la capitale, le contrôleur Bairharrie a annoncé que la ville ouvrirait d'ici peu une carrière sur l'île Lemieux.

UN MAHOMETAN MEURT A L'AGE DE 120 ANS

Paris, 14. — Une dépêche mande de Yougoslavie que dans la ville de Jagaubitza un nommé Joseph Mada vient de mourir à l'âge de 120 ans. Ce centenaire, qui est Mahométan, s'est marié trois fois et laisse un fils âgé de 17 ans seulement. Fidèle aux prescriptions du Coran il n'a jamais pris un verre d'alcool, mais il était un buveur invétéré de café.

LE BILL DES DENTISTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14—L'étude du bill des dentistes a repris ce matin au comité des bills publics de l'Assemblée législative.

Un point fort contentieux était celui des annonces. Dans le bill, on laisse au bureau des gouverneurs du collège des dentistes le soin de définir quels sont les actes dérogatoires à l'honneur professionnel. Les partisans de la publicité perdent pratiquement leur cause.

INTREPIDE VOYAGEUSE

Mlle YVONNE LOSH, la courageuse jeune fille qui, partie de Henderson, Maryland, veut se rendre à pied en Alaska. Elle est actuellement à Montréal. Mlle Losh est photographiée ici avec son chien, en face des bureaux de la "Presse".

LA POLITIQUE BRITANNIQUE

UN DEBUT FORT DANGEREUX POUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE LONDRES

L'administration britannique doit envisager un dilemne qui menace de mettre en péril son existence. — Une théorie peut-être audacieuse.

MACDONALD TRAVAILLE TROP

Londres, 14.—M. Stanley Baldwin, ex-premier ministre, a parlé sur un ton sympathique, à la Chambre des communes, des fardeaux qui pèsent sur le chef du nouveau gouvernement travailliste. Quelques parlementaires disent que cette manifestation s'explique par le fait que l'état de santé de M. Ramsay MacDonald est bien loin d'être satisfaisant. Ils déclarent que M. MacDonald a véritablement "travaillé comme un cheval" depuis qu'il s'est emparé du pouvoir et qu'il n'a probablement pas tenu compte de ses forces. Ils affirment que le premier ministre devra ménager son énergie, s'il ne veut pas s'exposer à une dépression physique. Le gouvernement travailliste se trouve dans la nécessité d'envisager un grave dilemme, parce que M. Asquith a déclaré, à la Chambre basse, que l'administration doit reconsidérer son attitude sur le "poplarisme" ou perdre l'appui des Communes.

La théorie que tous les citoyens ont le droit de travailler ou d'être soutenus par le public a reçu ce nom: "le poplarisme", parce qu'elle a été appliquée récemment à Poplar, circonscription de Londres. Si l'incident de Poplar ne s'était pas produit au commencement du régime travailliste, la situation aurait sans doute été considérée comme critique, car les libéraux et les conservateurs sont également hostiles à la politique du gouvernement sur cette question. Un vote de confiance aurait tout probablement assuré la chute du gouvernement. On ne croit que les adversaires de la politique travailliste désirent maintenant renverser les ministres et rendre nécessaire une autre élection. Le "Herald" est en faveur du poplarisme. C'est l'organe des travaillistes, mais il est peu probable qu'il parle au nom du gouvernement; car tous les ministres ne sont pas favorables au poplarisme.

BRUITS D'ELECTIONS

Londres, 14.—Une élection générale en mai ou en juin est possible, d'après le "Yorkshire Post".

Le journal déclare qu'il y avait quelque chose dans l'air à la Chambre des Communes, mardi soir, qui disait même aux membres du gouvernement, qu'ils devaient se tenir prêts à une élection en mai ou en juin. D'autre part, le journal dit que la conduite des ministres à la Chambre des Communes donne l'impression qu'ils veulent rester au pouvoir un an ou deux.

BALDWIN ET ASQUITH

Londres, 14.—Les anciens premiers ministres Baldwin et Asquith ont discuté à la Chambre des Communes, hier, les remèdes proposés par le premier ministre MacDonald pour guérir l'Europe et son pays des maux dont ils souffrent. La plupart des critiques ont été dirigées contre la reconnaissance de la Russie avant que les soviets eussent donné des gages de leur bon vouloir à remplir leurs obligations envers la Grande-Bretagne.

POUR LES DOMINIONS

Londres, 14. — A l'avenir, tous les jours, dans la galerie des membres de la Chambre des communes, dix sièges seront réservés aux représentants des journaux étrangers et des journaux des Dominions.

MOTS REMARQUABLES

Voici quelques déclarations qui ont marqué les débats d'hier soir, aux Communes et à la Chambre des lords. Lord Parmoor, lord-président du conseil, a dit: "J'espère, comme idéaliste chrétien, que notre politique étrangère sera fondée sur cette doctrine:—Paix sur la terre et bonne volonté à l'égard des hommes.—Le vicomte Cecil (l'ancien lord Robert Cecil) a prononcé ces paroles: "Si la sécurité existait en Europe comme elle existe au Canada et aux Etats-Unis, nous verrions la fin des neuf-dixièmes de nos difficultés européennes." Aux Communes, l'ex-premier ministre Baldwin a dit: "Toute l'atmosphère concernant nos relations avec la France a changé pour le mieux, depuis l'été dernier."

Lady Astor: "La marine a fait plus que toute autre chose pour grandir la civilisation non-seulement en Grande-Bretagne, mais dans le monde entier."

GRAVES MOMENTS POUR LA FRANCE

Paris, 14. — Les membres du Conseil des ministres se sont réunis aujourd'hui, pour une séance extraordinaire, autour du président Millerand et ont écouté une déclaration de M. Poincaré sur la situation politique. Les ministres ont surtout discuté la façon dont se déroulent, au parlement, les débats sur les mesures fiscales du gouvernement. On croit qu'un changement complet dans la façon de procéder sera annoncé, afin de hâter l'adoption du projet de loi demandant d'effectuer des économies par décret, et d'augmenter les taxes.

LA LETTRE DE Mgr GAUTHIER

La presse anglaise approuve les avertissements donnés par l'administrateur apostolique.

LA SAINE OPINION

La lettre pastorale que Mgr Georges Gauthier vient d'adresser au clergé et aux fidèles du diocèse de Montréal a été bien reçue dans le public, tant parmi les protestants et les citoyens appartenant aux autres religions que parmi les catholiques. La presse de langue anglaise lui a consacré des articles éditoriaux qui prouvent que l'archevêque de Montréal a donné la note juste et que les avis émanant de sa haute autorité spirituelle doivent donner à réfléchir à tous ceux qui sont soucieux d'une réforme des moeurs actuelles.

Voici ce que dit l'éditorial du "Montreal Daily Star", dont nous donnons la traduction:

"La lettre pastorale de l'archevêque Gauthier, suivant celle du cardinal Bégin, et se rapportant à la toilette, à la danse, à la recherche fiévreuse des plaisirs et des criminelles extravagances du jour, est parfaitement en harmonie avec la saine opinion des gens sérieux de toutes les religions comme de ceux qui n'en ont pas. Le courant dangereux de notre époque fait partout le désespoir des hommes et des femmes qui réalisent que la société repose sur certains principes de droiture morale et de conduite décente, et que — cependant que de tels abaissements jusqu'au niveau du singe peuvent se produire de temps en temps, comme au temps de la décadence romaine et des hideuses licences de la restauration des Stuarts, en Angleterre,—cette course volontaire dans la direction des plaisirs signifie le désastre pour des milliers, sinon des millions, de notre temps.

C'est une rechute aussi meurtrière dans les brutalités du passé que la dernière guerre. Elle comprendra autant de "fatalités" et certainement plus de cruelle misère dans chaque cas particulier. Ce n'est pas tant que les soi-disant moralistes soient opposés au plaisir, c'est qu'ils sont prêts à signaler volontiers le danger des "douceurs empoisonnées" aux ignorants, aux imprudents, à ceux qui ignorent l'histoire et ne connaissent rien des pénalités qui sont le complément de telles folies. L'homme de science purement intellectuel, le médecin sage, le laïque qui s'occupe de l'avancement du bien public, tous sont de la même opinion. Personne n'a écrit d'une façon plus mordante sur le triste contraste entre la légèreté moderne et les terribles sacrifices de la guerre qu'Alfred Noyes, le piète, qui dit:

"The cymbals clash and the dancers walk—
"Long silk stockings and arms of chalk
"Butterfly skirts and white breasts bare—
"And the eyes of dead men watching them there."

Sans doute, la jeunesse ne veut pas être guidée; elle n'a jamais voulu l'être. C'est la prérogative de chaque génération de mépriser la sagesse accumulée de celles qui l'ont précédée. "Vieux" est synonyme de "mis de côté". Mais les conséquences de s'engager dans une route autre que celle construite fermement par un travail laborieux à travers les âges, c'est-à-dire, dans le marécage incertain du plaisir libertain deviendront si évidentes et si universelles que la prochaine génération, de sa propre initiative, se détournera de dégoût et de crainte —peut-être se détournera-t-elle trop. Car c'est le spectre hideux du puritanisme qui conduit les amateurs de plaisir que chaque génération produit heureusement à considérer toutes les restrictions comme puritaines et ayant encore une fois le goût des liqueurs mortelles de la décadence.

Voici la traduction de l'éditorial publié par "The Gazette" sur le même sujet:

Sa Grandeur l'archevêque Gauthier a rendu un véritable service public en lançant en termes véhéments et précis, dans sa lettre pastorale, un avertissement et des conseils au sujet des abus flagrants de la vie sociale et surtout dans ses allusions à l'immodestie dans la toilette, la danse et le maintien, ainsi que dans les amusements suggestifs. Ses avis devraient avoir une prompte et salutaire influence, dont les effets ne seront pas limités à ceux qui attendent de Sa Grandeur la direction spirituelle. Il n'est pas nécessaire d'être un observateur exceptionnel, ni un critique puritain pour avoir remarqué,

A suivre sur la page 25

NOUVEAUX OFFICIERS DE L'ASSOCIATION DU TOURISME DE QUEBEC

A l'assemblée annuelle de l'Association du Tourisme de la province de Québec, tenue hier après-midi, on a annoncé que la liste des hôtels, approuvés par l'Association, est maintenant terminée et qu'elle est à la disposition des différentes organisations de tourisme. Elle contient de précieux renseignements.

La coopération des chemins de fer Nationaux et Pacifique Canadien, de la Société Historique et autres a grandement contribué au travail qui a été accompli jusqu'ici.

L'élection des directeurs et officiers de l'Association a donné les résultats suivants: président honoraire, l'hon. Médéric Martin; vice-présidents honoraires: MM. Joseph Samson, maire de Québec; P.-W. McLagan, maire de Westmount; Alex. Thurber, M.P.P., maire de Longueuil, et J.-A.-A. Leclaire, maire de Verdun; secrétaire-trésorier honoraire, M. J.-C. Copping; président actif, M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont; vice-présidents, l'hon. Frank Carrel, M.P.P., l'hon. E.-L. Patenaude, F.-W. Stewart, John-W. Ross, James Ballantyne, J.-A.-A. Brodeur, l'hon. J.-P.-B. Casgrain et M. Alfred Lambert.

Comité exécutif: F.-W. Stewart, l'hon. Frank Carrel, M.P.P., J.-H. Fortier, P.-E. Joubert, J.-C. Copping, T.-D. Bouchard, M.P.P., Augustin Pion, J.-A. Duchastel de Montrouge, le général W.-O.-H. Dodds et M. J.-V. Desauniers.

Comité des finances: J.-H. Fortier, F.-W. Stewart, J.-C. Copping, William-M. Birks, M. Beaudry-Leman et L.-G. Beaubien.

UN MILITAIRE BIEN CONNU QUI DISPARAIT

L'un des officiers les mieux connus dans les cercles de la milice vient de disparaître, le lieutenant-colonel J.-Edmond Chinic. Il est décédé à 2 heures la nuit dernière, à l'hôpital Notre-Dame. Le défunt était le fils de feu le sénateur Chinic, de Québec. Il débuta comme lieutenant dans le Royal Canadian Regiment. Pendant longtemps, il commanda l'école militaire de Saint-Jean. Le lieutenant-colonel Chinic fit la campagne du Nord-Ouest commencée en 1885 et fut ensuite décoré de la médaille avec deux barres. Le défunt était âgé de 67 ans. Il laisse sa femme, née Chagnon (Anna), et trois fils.

QUAND L'ANNEE EST BISSEXTILE

LA SAINT-VALENTIN D'UN CELIBATAIRE

TARIF
des annonces classées de
LA PRESSE
(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir l'insertion le jour même des annonces classées reçues après 10.30 hrs a.m. Pour notre édition du samedi, ces annonces devront être reçues la veille avant 6.30 hrs p.m.; cependant, les annonces de décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 hrs a.m. seulement le samedi.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

AVEZ-VOUS blanchissage, tapissage, peinture, prix modéré, ouvrage garanti, heure, contrat. Gauthier. Calumet 3133W.

BLANCHISSEUR peintre tapisseur demande ouvrage, prix modéré, satisfaction garantie. Bélair 2541w. 14,16

CHAUFFEUR sobre et honnête, capable de réparer sa machine, parlant anglais et français, demande place dans maison privée. S'ad. 220 Ste-Elisabeth.

CHEF-cuisinier désire situation avec sa femme comme fille de salle ou fille de chambre, ville ou campagne. Ecrire en mentionnant salaire à casier 395 la "Presse".

CUISINIER comme 1er ou second cuisinier. 2774 Clarke, Cal. 3300J.

JEUNE homme désire ouvrage comme tailleur dans chemises, pantalons ou overalls, fournira meilleures références. S'ad. 88B Turgeon. 102-2

MECANICIEN chauffeur, longue expérience, 4 ans même place, références premier ordre, désire place, char privé ou truck. J. Germain, 451 Berri. Est 7027. 100-5

ON demande position comme épicier, 9 ans d'expérience, références 2917 Chateaubriand.

OUVRAGE demandé, blanchissage, tapissage fait à la job ou heure. Bélair 7615F.

PEINTRE blanchisseur, tapisseur, imiteur, heures ou contrats. Est 0693M. 102-3

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

DAME française, travail journée, semaine, tout genre d'ouvrage, bonnes références. Téléphone Est 6690w, entre sept et huit heures. 102-3

FEMME de journée désire ouvrage dans maison privée. Bélair 7085J. 101-4

FILLE de campagne demande emploi dans maison privée, bonnes références. 2731 St-André.

FILLE demande bonne place dans maison privée. Cal. 1476.

FILLE expérimentée désire emploi pour chambres, appeler Uptown 0292. 101-2

GARDE-MALADE, 6 ans service. West 2939. 102-3

STENOGRAPHE bilingue jeune fille rapide dactylographe, orthographe parfaite, expérimentée, références. Appelez Est 8341. 100-5

UNE dame de bonne éducation tiendrait maison pour une ou deux personnes. Elle peut au besoin fournir de l'ameublement. Engagement à compter du 1er avril ou avant, suivant les circonstances. Ecrire casier No 379 la Presse. 102-3

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue. 3 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 222-306

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 237-306

ANGLAIS, commerce, science, télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elle, 1 Carré St-Louis. Tél. Est 2539, ou 295 Ste-Catherine ouest. Tél. Plateau 1514. 228-306

ANGLAIS, clavigraphie, sténographie, 2.00 par mois, 289A St-Denis. 102-2

ANGLAIS, comptabilité, sténographie, arithmétique, cours complètement individuel, jour et soir. Collège Commercial Elle, 295 Ste-Catherine ouest. Plateau 1514. 12,14,15,18

ANGLAIS, français, arithmétique, leçons privées, succès. 18 Rigaud. Est 6327W. 101-10

BREVETS pour toutes les facultés préparés individuellement par des gradués de Laval. Cours jours et soirs. Collège Commercial Elle, 295 Ste-Catherine O., Plateau 1514. 12,14,18

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 3 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 64-306

MUSIQUE POPULAIRE ET RAG-TIME

enseignée sur piano dans trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley, Uptown 3256. 255-306F

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour représenter une puissante compagnie assurance-feu, ville ou alentours. Boîte postale 2743.

SOLLICITEURS pour proposition intéressante, ceux connaissant l'automobile préférés. Donnez votre numéro de téléphone et écrivez à Boîte 375 La Presse. 101-3

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, petit capital, bonne position, 42.00 par semaine. 192 Ste-Catherine Est, ch. 6. 101-2

ASSOCIE capable d'investir environ 2000 dans commerce d'achat de faillite, gros profit et bonne position pour homme sérieux et actif. Pour informations, téléphoner Est 3058J.

ASSOCIE demandé, petit capital, bonne position, 42.00 par semaine. 182 Ste-Catherine Est, chambre 6.

ASSOCIE avec petit capital pour étal de boucher établi, 303 Cartier.

ASSOCIE de manufacture en pleine opération désirant former compagnie à cause de l'extension de son commerce 15,000, départ à vendre. 482 Gilford.

ASSOCIE, jeune homme avec petit capital, voulant s'intéresser sur grand numéro théâtral (vaudeville), pouvant garantir 3,500 en décors, musique spécialement fait pour ce sketch. C. Giraude, 3737 Boulevard Rosemont, Clairval 2872F. 101-2

BONNE offre pour personne sérieuse ayant des aptitudes comme vendeur et capable d'investir $500 et plus dans affaire sérieuse, très payante et bien établie. Ecrire pour entrevue à casier 302, la "Presse". 98-6

INDUSTRIE nouvelle, contrats en mains, capital requis $3,000.00. 3173 Christophe-Colomb, près Bélanger. Montréal. 102-3

JEUNE homme sérieux et ambitieux avec capital $2,000, trouvera chance exceptionnelle dans entreprise considérable. Très gros salaire et profits à personne qualifiée. Devra prendre emploi au bureau ou organisation. Casier 399 La Presse.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ le métier de barbier, gagnez de $25.00 à $60.00 parsemaine, salaire en apprenant, quelques semaines suffisent, position assurée, si à court d'argent, nous vous laisserons gagner une partie de votre cours. Etablie depuis 26 ans avec capital 1 million. N'allez pas ailleurs, avant de nous consulter, demandez catalogue gratis. Ecole de Barbier Hemphill, 143 Saint-Laurent, Montréal. 99-6

APPRENEZ à faire 10.00 par jour à l'école internationale de briqueteur, cour de 3 mois après-midi et soir, position assurée, 1ère leçon gratuite vendredi 15 courant, à 8 hrs. 367 St-Denis. 101-3

ATTENTION — Faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne. Commission en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 31 ans. Information Collège des Barbiers Moler, 62 St-Laurent, Montréal. 31,4,7,11,14,18,21,25,28

AUTOMOBILE — Apprenez à chauffer et réparer toutes sortes de machines, cela demande généralement un mois, quelques fois moins. Cours jour ou soir, ou les deux si vous préférez. Position assurée. Cours spéciaux pour expert mécanicien. Ecole d'Automobile Coulombe, 709 Demontigny. Est 4344. 98-5

BARBIER demandé, 959 Ontario Est, près Papineau.

BARBER pour vendredi, samedi, 53 Ste-Marguerite, chars Notre-Dame O.

BARBIER demandé, expérimenté, pour vendredi et samedi. 3191 St-Jacques.

BARBIER demandé vendredi et samedi, expérience. 282 Ontario Est.

BARBIER avec 500.00 capital pour prendre la gérance d'un poste très payant, bon salaire et 50% des profits. Casier 398 la Presse.

BARBIERS. On demande deux jeunes gens intelligents comme apprentis. Bon salaire. S'ad. M. Dechêne, 143 rue St-Laurent, Montréal. 102-3

BARBIER demandé, 2 chaises de barbier blanches avec garnitures, à vendre bon marché, parce qu'on quitte la ville. 71 rue Notre-Dame, Lachine. 102-2

BON polisseur de meubles demandé pour manufacture de lampes, ouvrage à l'année. P. Dupuy, 287 St-Timothée.

BON mécanicien pour garage demandé, références exigées. 761A Des Erables. 102-3

BON boucher demandé, place permanente, bons gages. 604 Demontigny.

BOUCHER demandé pour vendredi et samedi. A. Lapierre, 1040 Mont-Royal. Bélair 8782.

BOUCHER demandé, vendredi matin, 1214 Ste-Catherine Est.

BOUCHER d'expérience, 2 langues. 76 Bernard ouest. Calumet 4299.

BRODEUR demandé. Abraham Irving Miller, 356 St-Laurent. 101-2

BUCHERONS d'expérience, pour chantier dans la Province de Québec, plus haut salaire payé; ouvrage à l'année. S'adresser Bureau Placement Provincial, 8 St-Jacques. Demander M. Godard.

CHARRETIER demandé pour charroyer la glace. S'ad. 366 Papineau.

CHARRETIER de confiance demandé pour charbon. 2141 St-Laurent.

CHAUFFEURS DEMANDES

25 chauffeurs expérimentés demandés pour conduire nos taxis jaunes. Devront passer l'examen médical et de compétence et parler les deux langues. S'ad. au Bureau de Placement. Bramsons Auto Service, Ltd, angle Mance & Ontario. 102-3 F

CLOUER—Bon clouer à la main avec beaucoup d'expérience demandé immédiatement à La Maisonneuve Box Lumber Ltd. 4651 Hochelaga.

COMMIS ayant expérience dans la chaussure avec références. Ecrire casier 331 La Presse. 100-3

COMPTABLE demandé pour tenue des livres en partie double dans petit magasin de gros. Doit parler et écrire le français et l'anglais. Mentionner âge, expérience et salaire demandé. Case 370 La Presse.

CONCIERGE demandé, homme marié sans enfants, (care taker) sans salaire. S'adresser 153 St-Paul Est, coin Place Jacques-Cartier. 102-3

CONFORMEMENT à notre politique nationale, nous avons besoin d'un inspecteur pour Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Position stable. Bon revenu. Devra être bien recommandé et avoir l'expérience des affaires. Notre proposition est un vrai succès dans plus de 100 villes. Comme garantie de sécurité et de confiance, nous requérons un placement de $2500 entièrement garanti. S'ad. 411, immeuble Drummond. Tél. Uptown 8430. 102-2

CONTRACTEUR plâtrier demandé. 197, 4ème ave, Rosemont. S'ad. le soir S. D. 101-2

COUTURIERS à la machine demandés avec expérience dans les manteaux et costumes de dames. S'ad. Harry Rother Co. Ltd., 242, Ste-Catherine ouest. 101-2

ELECTRICIENS demandés. S'ad. entre 6 et 7 le soir. A. Lavoie, 655 Montana.

ETES-VOUS sans situation? Consultez le Registre St-Antoine. 266 St-Denis.

ETUDIANT en pharmacie demandé, 3 ou 4 ans d'expérience, avec références. S'ad. 1358 St-Jacques, West. 2361, entre 11 hrs et midi. 101-3

GAGNEZ $5.00 à $25.00 par semaine grâce à un travail agréable à domicile en faisant des bas avec l'Autocricoteuse rapidement et d'un fonctionnement facile. Expérience pas nécessaire, la distance ne compte pas. Positivement pas de sollicitation. Pour détails, timbre de 3c à Dépt. 66C, Auto Knitter Co., Toronto. 256-m.j.n

GAGNEZ de $5.00 à $12.00 par jour. Nous garantissons de vous qualifier dans quelques semaines pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme chauffeur-mécanicien, d'automobiles ou tracteurs, expert en ignition d'électricité, batteries, vendeur, soudeur, etc. Grande demande, expérience pas nécessaire, demandez catalogue gratis. Hemphill, école d'automobile et tracteurs à gazoline, 143 St-Laurent, Montréal. 99-6

GARCON demandé pour travailler dans magasin de tabac. S'adresser 153 St-Paul Est. 102-3

GARCON demandé immédiatement pour messages, demeurant quartier Delorimier. Pharm. Larose, 1112 Mt-Royal Est.

GARÇON de 16 à 18 ans, intelligent et adroit pour aider dans bureau. Références exigées. 444 Notre-Dame O.

4 HOMMES demandés pour se qualifier comme chauffeurs taxi et truck. Adressez-vous Déchêne, 143 St-Laurent. 99-6

HOMME célibataire ou veuf pour ouvrage général, surtout pour réparages dans le bois. Orphelinat St. Patrice, Avenue Robert, Outremont. 14,16

HOMME ouvrage à l'année, salaire 35.00 et pourcentage, petit capital requis. 189B Ste-Elisabeth.

HOMME de bureau parlant l'anglais, avec expérience dans la collection de comptes, pouvant prendre charge de la correspondance. Références et caution exigés. Boîte postale 693.

INGENIEUR diplômé 2me classe demandé pour manufacture de portes et châssis. S'ad. Georges LeBel, 201 Baby. Calumet 2001. 100-3

JEUNE homme demandé pour voir au département de la soie et marchandises à robes dans une maison en gros. Devra avoir de bonnes références pour tenir un stock. S'adresser à Debenhams (Canada) Ltd, 21 Ste-Hélène. 102-2

JEUNE homme de 16 à 18 ans préposé aux factures possédant la promptitude et la justesse dans les extensions. S'ad. vendredi entre midi et midi et demi à Debenhams (Canada) Limited, 21 Ste-Hélène.

MAISON financière demande vendeur, longue expérience pas essentielle, salaire et commission, recommandations exigées. Casier 371 La Presse. 101-4

MENUISIER, homme d'établi demandé pour manufacture de portes et châssis. Ecrire boîte 255 La Presse. 98-6

ON demande à Bordeaux 2 bons hommes pour traire les vaches, doivent parler anglais. S'ad. 1406 Blv Gouin O. 102-2

ON DEMANDE 2 voitures avec expérience pour vendre charbon de bois. S'adresser 423 Elm.

PHARMACIEN. On demande un commis pharmacien, mineur, ou apprentis, avec plusieurs années d'expérience, sobre et honnête. Inutile de faire application sans références. S'ad. Pharmacie Normand, Trois-Rivières. 101-6

PRESSEURS et assistants-presseurs de manteaux et costumes de dames demandés. Devront être expérimentés. Safunt Co. of Canada Ltd., 425, Place Phillips, 9ème étage. 101-2

PRESSEURS

expérimentés demandés dans les robes en soie et en étoffe. Immédiatement. American Dress & Waist Co. 9ième étage, immeuble Dubrule, Square Phillips. F

PRESSEURS et assistants-presseurs expérimentés demandés pour manteaux et costumes de dames. S'ad. Immédiatement, 242, Ste-Catherine ouest, chambre 206. 101-2

SOLLICITEURS. Belle proposition pour personne compétente dans la vente des actions, par compagnie sérieuse et en pleine activité. Ecrire avec références à casier 301, la "Presse". 98-5

PRESSEUR de costumes et manteaux expérimenté demandé. S'adresser à H. Simon, 1278 Blvd. St-Laurent.

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 99-6

TAILLEUR dans les habits pour hommes pour travailler dans un magasin de nouveauté et faire spécialement les pressages et réparages, doit être sobre et expérimenté. Ecrire lui-même à casier postal 197 Grand'Mère. 9,11,13,14,16,18

UN jeune garçon demandé pour apprendre le service de cloche (Bell boy) intelligent et actif, à l'Hôtel Plaza, 52 Place Jacques Cartier.

UNE MAISON établie depuis longtemps désire communiquer avec un jeune avocat pouvant disposer de son temps ou d'une partie de son temps. Boîte postale 693.

VENDEUR demandé ayant des connections chez les pharmaciens et dans les magasins à départements, bons gages à personne compétente. Ecrire avec références à casier 303, la "Presse". 98-5

VENDEURS de vêtements. Des bons, peuvent gagner $60-$75 par semaine, représentant manufacture bien connue vêtements sur mesures pour hommes, vendant directement aux clients. Réserves maintenant territoire. Royal System Tailors, 314 Notre-Dame Ouest, Montréal. 9,12,13,14,15,16

VENDEURS actifs demandés, ayant quelques relations, expérience pas absolument nécessaire, bons gages. Ecrire avec références à casier 304, la "Presse". 98-5

VENDEURS d'automobiles avec expérience, lignes populaires. Avenir pour personne travaillante. A. Allard, 2320 Lafontaine, Clairval 0290. 100-5

VENDEUR demandé par une compagnie d'autocamions bien établie, proposition exceptionnellement avantageuse, à commission. Liste de perspectives fournie. Vendeurs de première classe seulement peuvent écrire à case 368 La Presse. 101-4

VENDEURS demandés pour les brosses Twisswire. Une véritable opportunité pour de bons hommes de gagner beaucoup d'argent. S'ad. Twisswire Brushes Ltd, 64 Adelaide St., East, Toronto.

VOYAGEURS à commission demandés pour produits alimentaires. S'adresser à 960 avenue Coloniale. 101-2

VOYAGEUR demandé pour fruits, légumes en gros, 63 Marché Bonsecours.

VOYAGEUR parlant les 2 langues comme représentant dans les drogues et articles de toilette. S'ad. Laurentian Drug Co., 171 Régina, Verdun.

VOYAGEUR à commission comme ligne supplémentaire demandé pour toutes parties du Canada. Dominion Shoe Ltd. 2300 Chabot. 12,14,16

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ à perler au crochet, leçons gratuites, crochets fournis, aussi de l'ouvrage. 309 Frontenac.

APPRENEZ à perler au crochet, cours garanti 6 leçons. 256 Dorion.

APPRENEZ à perler, cours gratuit, crochet fourni. 330 Joliette, Clairval 5940W. 100-6

APPRENEZ à perler cours gratuit crochet fourni, 455 Chambly. 99-6

BONNE couturière expérimentée demandée de suite. Mme Dehoey, rue Clarke 1898. 102-3

BONNE coiffeuse demandée avec références. 2361 Notre-Dame Ouest. 14,16

BONNE fitteuse demandée pour ouvrage fin. S'ad. immédiatement, 69 St-Georges, et aussi une fille de table.

BONNE modiste chapeaux demandée. 264 rue Principale, St-Laurent. 101-3

BRODEUSES et perleuses expérimentées, atelier et domicile. 1799 Lafontaine.

BRODEUSES et perleuses au crochet demandées. Crown Embroidery, 321 rue Bleury.

BRODEUSES, perleuses au crochet 10.00 à 12.00 pour bonne main. 256 Dorion.

BRODEUSES sur machine Bonaz, expérimentées, demandées. S'ad. Empire Garment Co., 54 rue Crescent. 102-2

BRODEUSES A LA MAIN

Perleuses à la main et au crochet demandées immédiatement, ainsi que brodeuses de travaux en floselle. S'ad. immédiatement à The Hampton Manufacturing Co. Limited, Avenue Colonial, rue Elmire et Cadieux. 99-6 F

COUTURIERES pour jupes demandées. Garment Sales Company, 863, Blvd Saint-Laurent.

COUTURIERES à la machine à deux aiguilles expérimentées dans les habits en duck blanc, Corbett & Cowley, 5me étage, 214 Notre-Dame ouest. 101-2

COUTURIERES à la machine et cimenteuses demandées pour imperméables, doivent parler anglais. S'ad. 137 Duluth Est.

COUTURIERES à la machine, finisseuses et drapeuses expérimentées demandées dans les robes de dames. A. Lazare, chambre 48, immeuble Phillips Place. 102-3

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les sacs à magasiner pour dames. 122 St-Paul Est, dernier étage.

COUTURIERES A LA MACHINE

expérimentées demandées pour robes en drap et guingan et robes pour enfants. S'ad. M. Barry, The Hampton Manufacturing Co. Limited, Av. Colonial et rues Elmire et Cadieux. 102-3 F

COUTURIERES, 25 filles demandées sur les machines électriques ayant de l'expérience dans les robes de coton pour dames et robes d'enfants, aussi dans les habits lavables pour enfants. Meilleurs gages payés, ouvrage continu. S'adresser S. Friedman, 425 Philips Square, 7me plancher. 102-3

COUTURIERES, 5 filles d'expérience sur les machines spéciales pour assembler les robes de coton pour dames et enfants. S'adresser S. Friedman, 425 Philips Square, 7me plancher. 102-2

COUTURIERES A LA MACHINE

expérimentées seulement pour confection de robes en coton pour dames. Bon salaire et emploi continu. Fine Children's Wear, 37 Mayor, 5e étage. F

COUTURIERES A LA MACHINE

avec expérience dans les robes. Royal Dress Co., 203, Mountain. 100-3 F

COUTURIERES A LA MACHINE

15 couturières à la machine expérimentées demandées immédiatement pour robes de soie et de drap. S'adresser immédiatement à M. Yeoman, The Hampton Manufacturing Co. Limited, Avenue Colonial, rues Elmire et Cadieux. 100-3 F

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour manteaux, costumes et jupes de dames. S'adresser à A. Tencer & Co., 3ème plancher, immeuble Jacob.

COUTURIERES à la machine demandées avec expérience dans les manteaux et costumes de dames. S'ad. Harry Rother Co. Ltd., 242 Ste-Catherine ouest. 101-2

COUTURIERES à la machine demandées pour manteaux de femmes. Garment Sales Company, 863 Blvd Saint-Laurent. 101-2

DEMANDEE, sténographe bilingue expérimentée pour travail bureau, secrétaire-trésorier et notaire. Sans compétence, inutile de se présenter. J. E. Coderre, N.P., ville de Montréal-est. Tél. Clairval 3087.

DRAPEUSES expérimentées demandées immédiatement dans les robes en soie. Liberty Waist Co., 9ième étage, immeuble Dubrûle.

DRAPEUSES

expérimentées demandées immédiatement dans les robes. American Dress & Waist Co., 9ième étage, immeuble Dubrule, Square Phillips. F

ETES-VOUS sans situation? consultez le Registre St-Antoine, 266 St-Denis. Hommes et garçons

FAISEUSES DE REMPLIS

expérimentées demandées dans les robes. S'ad. immédiatement American Dress & Waist Co., 9ième étage, immeuble Dubrule, Square Phillips. F

FAISEUSES de poches, confection de pantalons, ouvrage à l'année, garanti pour bonnes mains. 294 Notre-Dame O., 3ième étage.

FAISEUSES de jupes à la machine expérimentées demandées immédiatement. 149 Ste-Catherine est, chambre 211.

FAISEUSES de casquettes demandées, emploi permanent, S'ad. 46 St-Alexandre, chambre 402. 101-2

FAISEUSE de remplis avec expérience dans les costumes de dames. Progress Cloak Co., 520, St-Laurent, chambre 211. 101-3

FILLE d'expérience sur machine à remplis pour manteaux et robes de dames demandée. S'adresser à Cohens Ltd, 569 Ste-Catherine Est. 100-3

25 FILLES expérimentées dans les pantalons immédiatement des assembleuses et faiseuses de ceintures, bons salaires. 37 Mayor, 9e plancher. 101-2

FILLES demandées pour servir les tables dans salle à dîner. Expérience requise. Adressez 127 Craig Est. Bon salaire.

FILLE de table expérimentée demandée pour maison privée. Tél. West. 6385, adresse 465 Avenue Argyle. 100-3

FILLE de table expérimentée demandée pour comptoir de lunch. S'adresser à 120 Craig Ouest.

FILLE d'expérience demandée pour servir les tables. S'adresser No 60, carré Youville.

FILLE comme presseuse, expérience ou non; aussi opératrice sur machine à coudre. S'ad. Art Children's Wear, 6 Ste-Catherine Est.

FILLE demandée, service table, 11 hrs a.m. à 11 p.m., sortie tous les deux jours 701 Ontario Est.

FILLE demandée pour nettoyer et examiner pantalons de garçons. 344 Delorimier.

FILLES demandées comme faufileuses, faiseuses de remplis, examinatrices de pantalons pour hommes. S'ad. 1488c Blv. Saint-Laurent, 4me étage. Bloomberg. 101-2

FILLE de table de maison expérimentée. Références exigées. S'ad. à 337 avenue Roslyn. Téléphone West. 2300. 101-2

FILLE possédant les deux langues et ayant de l'expérience et habituée à prendre les commandes par téléphone demandée. Ecrire à 425, rue Richmond. 101-2

FILLES expérimentées demandées pour pantalons d'hommes, finisseuse, couseuses, faiseuses de poches. S'adresser à 166 Clarke, dernier étage, Montréal. 101-2

FINISSEUSES et presseuses de blouses de soie demandées immédiatement. Devront être expérimentées. S'ad. Gregory's Ltd., 242 Ste-Catherine ouest, chambre 107.

FINISSEUSES

expérimentées demandées immédiatement dans les robes. American Dress & Waist Co., 9ième étage, immeuble Dubrule, Square Phillips. F

FINISSEUSES expérimentées pour manteaux et costumes. Empire Garment Co., 54 rue Crescent. 102-2

FINISSEUSES de manteaux et costumes demandées à 149 est Ste-Catherine, chambre 211.

FINISSEUSES expérimentées demandées immédiatement pour manteaux et costumes, emploi permanent et bon salaire. S'ad. Fashion Cloak, 300 Beaudry. 101-2

FITTEUSE, poseuse d'empeigne d'expérience demandée, plus haut salaire payé. L. H. Packard, 15 St-Antoine, 3e étage. 100-3

JEUNES DAMES demandées pour besogne responsable, représenter importante maison de publicité. Devront parler anglais et français et avoir téléphone ligne privée chez soi. Seules doivent répondre celles qui peuvent donner les meilleures références. Tél. Main 2617 à 1 ou 7 heures.

JEUNES FILLES demandées, ouvrage permanent, City Sponging, 10 Ontario West.

JEUNE fille d'expérience demandée pour la reliure. S'ad. Mount Royal Press Co. Ltd, 2019 Papineau, près St-Jérôme.

JEUNE fille demandée pour ouvrage général de bureau. Aucune expérience requise. Mentionner âge, diplôme, talents. Casier 397 La Presse. 14,16

JEUNE FILLE demandée, connaissant la clavigraphie. S'ad. entre 4 et 6 hrs ce soir, au gérant du département des crédits. Laliberté, 1797 Notre-Dame Ouest. 101-2

JEUNE vendeuse intelligente demandée pour notre rayon des disques, les deux langues, emploi continu, salaire et commission. S'adresser le matin de 10 à 11. Hartney Company Ltd., 355, rue Sainte-Catherine ouest. 102-2

MAISON importante de Toronto demande une sténographe pouvant traduire dictée anglaise en français, doit être compétente. Ecrire mentionnant salaire et expérience à casier 344 La Presse. 100-3

ON DEMANDE une première préparateuse avec références. 96 Ste-Catherine Est.

OPERATRICES demandées pour manteaux et robes de dames. 1770 St-Laurent.

OPERATRICES d'expérience demandées dans les robes de dames et d'enfants. A. Greenfield Regd., 1488C St-Laurent.

OPERATRICE d'expérience dans robes. 149 Ste-Catherine Est, chambre 703.

OPERATRICES demandées dans les habits d'hommes, expérience seulement. New York Model, 602A Ste-Catherine E.

OPERATRICES

demandées dans les robes. Inutile de se présenter sans expérience. Plus haut salaire payé. S'ad. immédiatement. Vogue $15 Garments, Edifice Dubrule, Carré Philippe. 100-6 F

OPERATRICE d'expérience sur la machine pour travailler dans chapeaux de dames. S'ad. 459 Mt-Royal est. Bel. 9363M.

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie et de drap, demandées, faire application. Elite Mfg. Co., 1021 Mt-Royal Est.

OPERATRICES pour manteaux de fille et dame, bon salaire, les meilleures ouvrières seulement demandées. Sunshine Cloth Co., 600 Ste-Catherine Est, dernier étage. 102-2

OPERATRICES et presseurs demandés pour manteaux de dames. J. Rubin, 324 Notre-Dame O.

25 OPERATRICES avec expérience sur robes demandées. Monarch Dress, 1268 St-Laurent. 100-3

OPERATRICES demandées, d'expérience dans bonne ligne de robes. Cleveland Dress Co., 321 Bleury. 101-2

OPERATRICES avec expérience demandées pour faire les jupes et les doublures de manteaux et costumes. Finisseuses avec expérience demandées dans les manteaux et costumes. 411 Notre-Dame ouest. 100-3

PERLEUSE à aiguilles, appelez Est 6728J, 640 St-Denis. 102-3

25 PERLEUSES crochet demandées pour atelier et domicile, 260 Mont-Royal Est.

PERLEUSES expérimentées demandées enseignons bon marché. 299A Drolet. Bélair 8988J. 99-6

POSEUSES de boutons demandées sur costumes de dames, aussi une faiseuse de remplis ainsi qu'une presseuse expérimentée. Immédiatement. Blauer Bros., 243 rue Bleury.

PREPAREUSES avec expérience dans les chaussures demandées. Eastern Shoe Co., 45 Savoie en arrière, 211 St-Denis.

PRESSEUSE expérimentée demandée pour blouses en coton pour dames, doit être expérimentée. S'ad. à Rettie & Smith Limited, 240 ouest, rue Craig, près Square Victoria. 101-2

SAUCEUSE de chocolats demandée. 804 Notre-Dame Est.

SHOPEUSES et répareuses patent demandées. 451 Amherst.

STENOGRAPHE expérimentée en anglais et en français demandée par établissement manufacturier. Ecrire mentionnant savoir-faire et salaire, à case 365 la "Presse". 101-2

VENDEUSE

Jeune vendeuse pour rayon d'optique. Personne agréable parlant les deux langues. Expérience serait appréciée, mais non essentielle. Casier 386 La Presse. F

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE d'enfant demandée, références exigées. 695 Chemin Ste-Catherine. Rock. 3738. 102-2

CUISINIERE demandée. S'ad. 1288 St-Laurent.

CUISINIERE de 25 à 35 ans demandée sachant bien faire la cuisine dans une famille de deux personnes gardant une autre fille, pas de lavages ni repassage, références exigées. S'ad. 771 Rockland, Outremont. 102-6

CUISINIERE avec expérience, bonnes références. Théâtre Alhamba, rue Masson, Rosemont. Clairval 3018.

CUISINIERE, 40 à 50 ans, bon chez soi, bon salaire, demandée, 131 Lagauchetière ouest. Plateau 1307. 102-2

CUISINIERE générale demandée avec bonnes références. S'adresser à 296 ave des Pins ouest, de 9 hrs à 1 h. et après 6 hrs p.m. 102-2

CUISINIERE servante générale demandée pour famille de 2, références exigées. S'adresser à 263 ave Hampton, N.-D. G.

FEMME âgée demandée pour maison privée, pour garder les enfants à la journée. 203 Notre-Dame Est.

FEMME ou jeune fille demandée pour ouvrage de maison, doit savoir bien faire les chambres. Travail tous les avant-midi seulement, pas les dimanches. S'adresser à 69 rue Bishop.

FILLE parlant l'anglais demandée pour les légers travaux du ménage. 1960 Mance.

FILLE demandée dans jeune ménage. Bon chez soi. 315 Laval. 103-6

FILLE parlant un peu anglais pour aider au ménage. 211 Décarie Blv.

FILLE pour ouvrage léger de maison, S'ad. 1571 Esplanade, Bélair 1069w.

SERVICE DOMESTIQUE

FILLES pour ménage léger dans petite maison. Bon chez-sol, 1828 Cadieux. Bélair 2271J.

FILLE demandée, famille 3 personnes 20.00 par mois. S'ad. 2049 Ste-Catherine est. Clairval 1281. 102-2

FILLE ou jeune femme demandée comme servante générale dans petite famille. S'adresser le soir à 320 ave Hampton.

FILLE, 15 à 18 ans demandée, famille privée, soirées et dimanches libres, devra coucher chez elle, 2.50. 2040 Adam, près Darling. Las. 6204J, après 5.30 hrs p.m.

JEUNE FEMME demandée pour tenir petite maison, bon salaire, 1376 St-André.

JEUNE fille pour soin des enfants, bon chez-soi, 516 St-Christophe.

JEUNE fille demandée pour avoir soin d'une maison. 614 Demontigny.

JEUNE fille demandée pour aider à un petit ménage et avoir soin d'un enfant. 1056 ave de l'Hôtel de Ville.

ON DEMANDE immédiatement ou pour plus tard une bonne servante, aimant les enfants, pour aider à la maman. Fille de campagne ou autre. Bon chez-soi, bon salaire. 495 ave Grosvenor, Westmount 4067. 102-4

SERVANTE générale demandée, petite famille, bon salaire. S'adr. 1910 Van Horne.

SERVANTE générale pour petite famille, un enfant. 2330 St-André. Cal. 2630M. 102-2

SERVANTE demandée, bons gages, bon chez-soi. S'ad. 2525 Chateaubriand.

SERVANTE générale demandée pour tenir maison d'une personne seule, bon chez soi pour une personne propre et recommandable. S'ad. 474 Dorchester Est. 102-3

SERVANTE générale pas de cuisine, gros salaire, références exigées. 1080 Delorimier.

SERVANTE générale demandée immédiatement, 803 Notre-Dame ouest, à la pharmacie. 102-2

SERVANTE générale demandée, parlant anglais, bon salaire, références exigées. 3022 Christophe-Colomb.

SERVANTE sachant faire un peu de cuisine pour personne seule, 351 St-Georges, Plateau 6503.

SERVANTE pour ouvrage général, famille de trois personnes, pas de cuisine, bon traitement. S'adresser Mme P. M. Beaudoin, 316 Hampton, N.-D. G. Walnut 2610F.

SERVANTE demandée pour famille 3 personnes, pas de cuisine. S'ad. 676 St-André.

SERVANTE générale, sachant bien faire la cuisine, références exigées, 322 Sherbrooke est, près St-Denis.

SERVANTE demandée, pour petite famille, bon gage, 198 Boul. St-Joseph ouest.

SERVANTE demandée, bon salaire, pas de cuisine. 3846 St-Denis. Cal. 3028W.

SERVANTE demandée. âge moyen. Bon chez soi. S'ad. 263 Carrière. 101-3

SERVANTE demandée pour famille 3 personnes, devra savoir faire cuisine, références et expérience exigées. 30.00 et plus suivant capacité, 200 Boulevard Gouin Est. 14,16

TRES bonne cuisinière demandée, références exigées, bon salaire. Atlantic 4052. 102-3

CONSULTATIONS GRATUITES

de 9 à 9. Spécialités: maladies vénériennes, peau, organes génitaux, urinaires. Traitement par correspondance. Dr J. Leprohon, Institut Médical Lorel, 276 Amherst. 14,16,18 F

CHAMBRES DEMANDEES

VEUF demande chambre et pension avec petit garçon de 3 ans, famille privée sans enfant. S'ad. J. R., 1179 rue Parthenais. 100-3

ON DEMANDE A LOUER

COUPLE demande logis en échange services. Paiera éventuellement petit loyer. Casier 391, la Presse.

COUPLE recommandable désire logement moderne 6 pièces, préférence avec garage, prix raisonnable. Bélair 1195F. Casier 384 la Presse.

DAME seule demande logement moderne de 4 appartements, Sherbrooke à Mont-Royal, St-Denis à Delorimier. Pour informations: Est 0980 ou 299 St-Denis. 14,16

LOGEMENT six chambres, central, moderne. Famille avec deux enfants, bonnes références. Option pour acheter sera considérée. Pas d'agents. Boîte 390 La Presse.

LOGEMENT demandé de 8 pièces, système chauffage, garage. Hochelaga, Maisonneuve, Viauville. Les meilleures références peuvent être fournies. Casier 377 La Presse. 101-2

ON DEMANDE A ACHETER

ALLAMBY'S achète aux plus hauts prix ameublements de maison et magasin toutes sortes. Plateau 4472. 99-6

JE DESIRE acheter une taverne, à Montréal. Robert, York 2352. 12,14,16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS, 139 Des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non. S'ad. chambre 17. 94-22

AVE. CHAMP DE MARS, 182, appartements meublés ou non, service du concierge, eau chaude à l'année. Le loyer comprend lumière, chauffage et taxes d'eau. Tél. Main 845. Main 3772. 102-3

CINQ et six grandes pièces chauffées, coin Sherbrooke et Hôtel de Ville. Jodoin, Main 26; soir, Clairval 821. 102-3

CONCIERGERIE 4, 5, 7, 8 pièces, rue Demontigny et un rue St-Hubert. Est 1450. 99-4

DUROCHER, 150A, 5 pièces, bain, chauffé eau chaude, plancher bois dur. S'ad. 149 Durocher. Plateau 5920. 12,14,16

LAVAL 317, trois et quatre pièces modernes, chauffés, possession immédiate. Jodoin, Main 26; soir, Clairval 821. 102-3

PLATEAU 12, 6 appts, 4 chambres, taxe payée, moderne. 101-5

ST-DENIS, 316. Appartement, une pièce, cuisinette. Est 4754. 99-6

ST-DENIS 991, appartements chauffés 4 pièces, chambre de bain, fixtures, poêle à gaz. 12,14,16

ST-HUBERT, 138, 2 et 5 pièces, personnes recommandées. Notaire Ducharme, 180 St-Jacques. Main 7741. 14,16,19,21,23,26,28

APPARTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENT meublé à louer, gaz, électricité, chauffage compris. 39A Ste-Elisabeth.

DORCHESTER Ouest 111 près Bleury, 434 St-Hubert, 15 Mayor, 332 Lagauchetière ouest, une ou deux chambres. Voir concierges. 100-5

DUROCHER 136, appartement, une chambre sur devant. Plat. 3633. 101-3

SHERBROOKE ouest 340 et 81; Dorchester ouest 392; St-Denis, 269; Parc Lafontaine, 64; court bail; démeublé sur demande; $14 à $60, possession immédiate. 14,16

UNE ou deux pièces, cuisinette, eau chaude, gaz, électricité, ménage fait, possession immédiate ou pour mai. 10 Parc. Plateau 2933. 100-5

A LOUER

A LOUER, terre 250 arpents, bonne pour jardinage, près Montréal. 418 Cartier. 101-2

BOUTIQUE de voiturier, 40 x 45, 2 étages, en bloc ou en partie, 282 Lasalle, Verdun. 102-3

ENTREPOT, 15,000 pieds de planchers, entrée sur 2 rues, 225 Hôtel-de-Ville et 100 Ste-Elisabeth. Pouvant être transformé en garage. S'ad. à 225 Hôtel-de-Ville. Tél. Est 0709 ou Main 3915. 9,12,14,16

CLOS bois et charbon établi depuis 30 ans, très bonne place d'affaires. E. R. Gareau, 591 rue St-André. Est 2882w. 101-2

GRANDE boutique à louer, gaz, électricité. 266 Wolfe. 101-2

MONTCALM 503, près Ontario, boutique 12 x 25, pieds, avec logement de 4 pièces 25.00. Est 786. 99-6

CLUB

Club à la Côte S.-Michel, à louer, meublé, avec salle de danse de 30 x 50. 97-8 F

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUES bureaux à louer, 3ème étage, Edifice Merchants' & Employers, Guarantee & Accident Co., 18, rue St-Denis. 101-4

3 MAGNIFIQUES bureaux pour architecte, dentiste, notaire, avocat ou autres. Très central, entre Ste-Elisabeth et Sanguinet, 195 Ste-Catherine Est. Est 3879. 9,12,14

CHAMBRES A LOUER

AMHERST 84, 3 chambres à louer 2.00 à 3.00. 102-2

AMHERST 492. Chambre avec électricité, eau chaude, bain, tél., possession immé.

AMHERST 167. Chambre à louer, famille privée, sans enfants, chaude et confortable, téléphone. 101-2

AV. LAVAL, 26, près Sherbrooke. Grande chambre devant, cuisinette raisonnable.

AVE Viger, 353, chambre avec ou sans poêle à gaz. 101-2

BEAUDRY 317, près Ste-Catherine, chambre double, convenable pour deux.

BERRI 451, grande chambre en avant, prix modéré. Est 7021.

BERRI, 701. Chambre pour un ou deux messieurs, famille privée de deux, confort du chez soi. Est 6151W. 11,12,14,16

BLVD ST-LAURENT, 158. Chambres confortables au jour, à la semaine. 14,16

CADIEUX, 830, belle chambre, gaz, électricité, 3.00. Possession immédiate.

DEMONTIGNY 532. Chambres lit double, téléphone, électricité, usage du gaz. 102-2

DORCHESTER Est, 461. Chambre boudoir, 3.25, améliorations modernes.

DROLET, 603, près Mont-Royal, chambre confortable, bon chez soi, usage téléphone.

HOTEL-DE-VILLE, 65, grande chambre, sur devant, pour couple.

LABELLE, 15. Maison française, grande chambre, téléphone, électricité, confort du chez sol. 101-2

LAGAUCHETIERE Est 324. Chambre avec poêle à gaz, 2 garde-robes, eau, maison tranquille.

MARIE-ANNE 1151, 3ème étage, chambre à louer, eau chaude, téléphone.

MONT-ROYAL 712 Est. Jolie chambre tout confort. Bélair 6557j. 100-3

NOTRE-DAME Ouest 788. Chambres, couples ou demoiselles, poêle gaz.

ONTARIO Est, 35. Grande, aussi petites chambres chaudes, bain, gaz, téléphone. 102-2

PARC LAFONTAINE 806. Grande chambre en avant, eau chaude, usage téléphone. 100-5

RACHEL Est 413, coin St-Hubert, petite et grande chambres, avec balcon, téléphone Bélair 9693w. 101-2

RIGAUD 18, carré St-Louis, chambre double ou simple, 3.00, 4.00, eau chaude, tél., cuisine. 101-4

ST-ANDRE 228, petite chambre bien chauffée, téléphone, prix modéré.

ST-DENIS, 779. Grande chambre avec gaz, chaude, moderne. 99-6

ST-DENIS 309B. Magnifiques petite et grande chambres, possession immédiate. 101-2

ST-DENIS 125. Grande et petite chambres en avant, garde-robe, gaz.

ST-DENIS 86, appt 9. Chambre richement meublée, prix modéré.

ST-DENIS 78. Chambre double en avant, propre, chaude, téléphone. 102-2

ST-DENIS 614. Chambre à louer, chaude, ensoleillée, eau chaude, téléphone, 4.00. 102-2

ST-DENIS 718, grande chambre meublée, chaude, lavabo, garde-robe. Est 6523W.

ST-DENIS 699, chambre 3.00, privée avec confort du chez-sol. Est 1442W.

ST-DENIS 1302A près Villeneuve, 2 chambres désirables, grande et petite, sur devant, chauffées, éclairées, tranquille, famille sans enfants, termes modérés. Bélair 663w. 102-3

ST-DENIS 318, salon double pour couple, ou deux messieurs tranquilles.

ST-DENIS 140. Belle grande chambre, maison propre, tranquille. 102-2

STE-ELISABETH, 3B. Chambre avec cuisine, tél. Est 3161.

ST-HUBERT, 659. Chambre en avant, usage cuisine. Est 2163.

ST-HUBERT 646. Petite chambre sur devant, téléphone. 102-3

ST-HUBERT 492. Chambre pour couple ou monsieur, garde-robe.

ST-HUBERT 1581, grande chambre propre, chaude, pour deux, usage cuisine, bon marché, dans famille sans enfants.

ST-HUBERT, 223, grande et petite chambre, avec pension. 102-3

ST-HUBERT, 831. Grande chambre, salon, pension si désiré. 101-2

ST-VALIER, 865, grande chambre sur devant moderne, meublée ou non, louera à une ou 2 dames honnêtes, prix très modéré, usage téléphone. Cal. 5078J.

SANGUINET 155, chambre à louer, tél., usage de cuisine. 101-2

SHERBROOKE E. 580. Grande chambre moderne, lavabo, tél., dans appt.

SHERBROOKE est, 240, magnifiques chambres devant, bien meublées, propres. Est 7427. 102-3

WOLFE, 256. Chambre double, famille sans enfant, téléphone, usage cuisine.

CHAMBRE dans villa d'été, Laval des Rapides. Informations Bélair 8576. 102-3

CHAMBRES double et simple, usage du gaz, électricité, prix modéré. 376A St-Christophe. Est 8719W.

CHAMBRE pour monsieur sobre et distingué, dans une bonne famille sans enfants, électricité, bain, usage du téléphone. Est 9110J avec ou sans pension. 98-6

CUISINE et grande chambre, eau chaude courante, 527 St-Hubert, Est 7537w

GRANDE chambre toutes commodités, 3.50 par semaine. 73 St-Laurent. 102-3

ON demande demoiselle âgée, fiable et distinguée pour partager loyer dans maison appartements avec demoiselle 37 ans, tranquille et distinguée. 1085 Lafontaine. 101-3

SALON double dans famille privée, seul chambreur, pour deux filles travaillant en dehors ou messieurs confort chez soi. Est 7383F, 492A St-Denis.

TRES grande chambre pour 2 ou 3 personnes. 1466 St-Laurent.

2 BELLES chambres en avant, en face du Mont St-Louis. Est 6903W. 100-5

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension pour monsieur, confort. Est 1169, 424 Beaudry. 101-3

CHAMBRE et pension bourgeoise seize dollars pour deux. Est 3082j. 100-3

CHERRIER 6. Jolie grande chambre, aussi magnifique petite chambre-boudoir, améliorations modernes. Tél. Est 495M. 102-2

ST-DENIS 664, Roy, chambre et pension, dame seulement, toutes commodités, références exigées, maison tranquille. Est 7358W. 14,16

ST-DENIS 909, vous trouverez, grande et petite chambres, avec pension si désiré.

COTTAGES A LOUER

LA SOC. D'ADMINISTRATION GEN.

44 RUE COURCELETTE, Outremont, 11 pièces. Loyer $90.00 par mois.

69 RUE VICTORIA, 9 pièces. Loyer $100.00 par mois.

355 LAGAUCHETIERE EST, coin St-Hubert, 12 pièces. Loyer 130.00.

S'ADRESSER à 35 rue S.-Jacques. Main 2557. 102-2F

AVENUE MAPLEWOOD, 250, coin Bellingham, cottage deux étages, chambre de bain, moderne, chauffage, ménage fait, garage $60.00 par mois. Bélanger et Bélanger, notaires, 30 St-Jacques, Main 4659. 102-6

BELLECHASSE 323. Cottage 8 appts avec jardin donnant rue St-Denis. Cal. 2692w. 101-2

ST-CHARLES 6331, cottage 8 appts avec garage. Est 319w ou St-Ls 1749. 99-6

MAISONS A LOUER

AIRD 35, 5 grands appartements, système chauffage dans la cave, eau chaude, à date pour nouveau locataire. W. Bousquet, 3109 Lafontaine. Clairval 5046W.

AMHERST, 438 coin Robin, chauffée, service concierge, édifice Ste-Catherine épreuve du feu, passage en tuile, menuiserie, bois dur, finie pour avril, 6 chambres, poêle gaz, glacière, électroliers. 50.00, 55.00. 99-6

AVE OUTREMONT 2 flats, milieu et bas, 723, 725, 65.00, 60.00. Hutchison, bas, 2097, 50.00. Tél. Atlantic 3270. 14,16

AVENUE Prud'homme, N.-D. G., logement 7 appartements modernes. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, Wmt 4358. 14,16

AVENUE LAVAL 416, deuxième étage, 6 pièces, très chaud et éclairé, hangar attaché à la maison, gaz, électricité, loyer modéré. Informations Bélair 1618F. 320B Rachel Est. 101-4

BEAUDOIN, 71, quatre logis, 4, 5, 6 appartements chaque. Pas cher. S'ad. Mme Legros. 13,14,16

BEAUDOIN 189. Chambord 552. Plusieurs différents logements. Appelez Main 8759.

BERRI 3283A, 5 appartements, chaud, bain, occupation immédiate, vendra ameublement bon marché, poêle à gaz, Range, set de salle à dîner, ustensiles de cuisine.

BOULEVARD Pie IX, près Adam, 8 logements, 4 pièces chacun, 22.00; Blvd Pie IX, entre Adam et Ste-Catherine, 2 logements, 7 pièces chacun, 32.00. S'ad. 2574 Ontario, Maisonneuve. Clairval 1912. 100-3

BORDEAUX 1725. Bas, 7 appts, gaz, électricité, dépense, grande cour. S'ad. 1689 Bordeaux. 102-2

BOUL CREMAZIE 1251. Coin Clarke, 2 flats, 7 chambres, moderne, 25.00, garage. Cal. 4946w.

BOUL. St-Laurent 2867, 7 appartements, moderne, 30.00. Cal. 1183w.

BOYER près Beaubien, 1816, 6 appartements, 1820-6 appartements, 1812-3 appartements, 1812G-3 appartements, 1812F-3 appartements, 1816E-5 appartements, 1812A-6 appartements. 1761 St-Laurent. Bélair 1840. 100-3

BOYER, 484, 4 appartements, possession immédiate. S'ad. Bellerose, 646 Garnier. Bélair 9793J.

CARMEL, 3, coin St-Denis, chambre à louer, déménage pas. Bélair 9137J.

CARTIER, 2200, 3 grands appartements, 17.00, couple distingué. S'ad. 428 Saint-Germain. Clairval, 5964J.

CHERRIER 25, deux étages, 6 grandes pièces, fournaise. Est 1542w.

CHENEVILLE 90, 5 chambres remises à neuf, possession immédiate, 2993 Lafontaine. Lasalle 1148w. 100-3

CHRISTOPHE-COLOMB, 2209, 3ème, 7 pièces, système chauffage, électroliers, $37.00 par mois. Tél. Rock. 3543W.

CHRISTOPHE-COLOMB, 8 pièces modernes, plancher bois franc, chambre de bain en tuile, chauffée par propriétaire, $55. 2975 Christophe-Colomb. Cal. 0839W.

CHRISTOPHE-COLOMB 190B près Mt-Royal, bas, 7 grands appts. 42.00, avec garage 50. 12,14

CHRISTOPHE-COLOMB 2983, 7 appartements modernes, $35. Téléphone Est 7508J. 101-4

CUVILLIER 30, 44, 6 pièces, ménage fait à neuf, possession immédiate. 25.00. 100-6

DE GASPE 3377; Henri Julien 3375, flats neufs, modernes, 6 pièces, possession immédiate, 25.00, Est 1542W.

DE LANAUDIERE 321, moderne, près Mont-Royal, bon marché, téléphone.

DELAROCHE 2062A, 4 pièces, possession immédiate; un autre 4 pièces pour mai, St-Denis 2319, 2321, 2323, 7 et 8 pièces, chauffage, garage. Comptoir Ville-Marie, 502 Est Ste-Catherine. Est 3409. Soir Est 2337. 101-3

DELAROCHE près St-Zotique, 4 chambres, possession immédiate. Cal. 3277J. 101-3

DELORIMIER 690, 9 appts modernes, chambre de bain tuile, cheminée, etc. 60.00. Est 5398.

DES ERABLES 729. Logement neuf, 7 appartements, planchers bois franc. N. Caplette. Clairval 5528-w. 100-3

DORION 931, 6 apparts modernes, 30.00. Bélair 9238, 9019w. 102-3

DROLET, 934, près Boucher, chambre en avant, usage du poêle.

DUROCHER 109, logis du bas, 7 chambres, bain, fournaise, fera décorations nécessaires, loyer 60.00. Tél. Plateau 3657. 102-2

HENRI-JULIEN, 1926, près Beaubien, maison neuve, bas, plancher bois franc, cave.

HOTEL DE VILLE près Sherbrooke, un de six, un douze pièces modernes. Jodoin, Main 26, Soir, Clairval 821. 102-3

HUTCHISON 2521, bas, sept appartements, eau chaude, électroliers, avec deux garages, 50.00. Add. Jour, Bélair 5497, soir Clairval 1674. 99-6

LAFONTAINE 1344, vacant, 4 pièces, $20. Emard, Main 3995.

LASALLE, Verdun, Nos 603, 605, 5 pièces, planchers en bois franc, $33.00 par mois. Henri Gougeon, Westmount 0467. 100-5

LAVAL 4, près Sherbrooke, logement six pièces éclairées, système chauffage, électroliers, ménage fait. Est 0418. 14,16

LAVAL Ave., 414, coin Duluth, bon bas de maison, confortable, très chaud, 5 pièces, bain, gaz, électricité, cour privée, loyer modéré. Informations. Bélair 1618F. 323B Rachel Est. 101-4

LAURIER o., 101, magnifique plain-pied de 7 pièces, chambre de bain et fournaise. Occupation le 1er mai. S'ad. à The City House Furnishing Co., 1340, St-Laurent ou téléphoner Bélair 0429 ou Westmount 3946. 102-3

MAISON à louer 2724 St-Hubert, 6 appts, bain, eau chaude, fixtures électriques, plancher bois dur, $30.00 par mois. 2698 St-Hubert. Cal. 4460w. Soir Atlantic 5356w. 101-2

MONTEE DU ZOUAVE 17, logement à louer ou à partager, références. 101-4

MT-ROYAL 571, 6 pièces; Marie-Anne 511, 7 pièces; Bordeaux 1499, 7 pièces. S'ad. 1083 Mt-Royal Est. Bélair 234w.

MONTREAL-NORD, 5 pièces, lumière électrique, bain, cave, jardin, etc. J. V. Desaulniers, 90 St-Jacques, Main 1136, soir Est 6953w. 97-6

NOTRE-DAME de Grâces, Avenue Oxford, près St-Jacques, 6 appartements, planchers bois dur, commodités modernes. Loyer $30.00 et $35.00. S'adresser à Main 1463. Soir, Westmount 1911. 101-4

OLD ORCHARD 604, en haut de Monkland, Melrose 344, Parc Georges-Etienne Cartier 117, chauffés, tous avec ou sans garage. S'ad. Hoolahan, Walnut 2554J. 101-4

ONTARIO, 2217, 7 pièces, coin. J.-E. Ethier, Clairval 0776. 102-3

POINTE AUX TREMBLESS, 2 logis, 5 et 4 chambres, $17.00. 224, 6ème Ave. Clairval 1646.

POUPART 57, vacant, 9 pièces, $40. Emard, Main 3995.

ROSEMONT 6ème avenue, 1er et 2me, bien situés, 6 et 7 appts, gaz, électricité, planchers bois dur. S'ad. 384, 6me avenue, Las. 1725. 102-6

ROSEMONT 2408, 26ième avenue, maison à louer, un étage, électricité, 10.00 par mois. 102-3

ROSEMONT, rue Masson, 7 appartements, maison neuve, 28.00 seulement. S'ad. lundi, 381, 41ème Avenue. 9,12,14

RUE CLARKE, Blv. St-Denis, 3 et 5 chambres, chambre de bain. Calumet 444.

RUE De Laroche près Bélanger, maison neuve, 4 appts, côté ouest, 18.00. No 1900.

RUE ST-DENIS, Nos 2650 et 2652, 2 flats neufs, 3 pièces, système de chauffage et planchers de bois franc, occupation premier mars. Téléphone Est 7458. 99-6

RUE MAPLEWOOD, Outremont, Maison en pierre solide, cottage semi-détaché avec grand terrain. Termes faciles. S'adresser à 128 Ave Maplewood. Atlantic 289.

ST-ANDRE, 1165, 2ième, 7 pièces, émaillé, fixtures électriques, plancher bois franc, etc., avec ou sans garage. Bélair 6596W. 14,16

ST-ANDRE 1169-1171, 6 chambres, bain, électroliers, générateur, garage, 40.00. Mentana 195, 7 appts, bas, fournaise, moderne, 45.00. Parc Lafontaine 430, coin 7 appts, cuves, fournaise, moderne, 50.00. Jeanne d'Arc, 5 appts, 347-349-359, bain, 22.00. Masson 1872, chauffé par théâtre, 11 appts, 50.00. Bloomfield 749-749B, moderne, 45.00. St-Denis 691, bas, 8 appts. Hadley 189-191, bain, eau chaude, 7 appts, 26.00, 28.00. Pierre Desforges, le jour Main 8553; Est 1899 le soir.

STE-CATHERINE Est 2319, 7 pièces, système eau chaude, ménage fait à neuf, possession immédiate, 40.00. 100-6

STE-CATHERINE 1163-1169, 6 pièces, bain émaillé, propre, clair, 35.00. Atlantic 4215W. 9,12,14

ST-CLEMENT 25, Viauville, un bas, 7 appartements, fixtures électriques. Main 3830. 97-8

ST-DENIS 1702, coin, bas, bois dur, 8 appartements, garage. No 1702C, 3ème, 7 appartements, 35.00. 1255 St-Hubert. Bélair 4570W. 14,16

ST-DENIS, 986 et 990, 6 pièces, $45 par mois, 7 pièces $40, chauffage eau chaude. S'ad. 46 Ste-Catherine ouest. 14,16

ST-DENIS 707 et 709, chauffés par le propriétaire, 65.00 par mois, 7 appartements, moderne. S'ad. 1139 St-Hubert. Bélair 4202. 100-4

ST-HUBERT 1036—7 appartements, moderne, 60.00 par mois. S'ad. 1139 St-Hubert. Bélair 4202. 100-4

ST-HUBERT 816, 8 pièces, moderne, garage. Est 6562j. 102-3

ST-HUBERT, près Isabeau, 3053 2ième 7 appartements, moderne, 30.00. S'ad. 426 Visitation. 101-3

ST-JACQUES 1997, logement 7 pièces, moderne, fixtures. Est 9071F. 101-2

SANGUINET 282, 284, 288A, 288B, 288D, 5, 6, 7 pièces. Toutes les améliorations. Elliott, 570 St-Laurent.

TETRAULTVILLE, deux logements, 6 appartements. S'ad. 4343 Tellier, coin Desormeaux. 12,14,16

VERDUN 849, Verdun, 4 chambres 18.00 possession immédiate, tél. Clairval 1148w. 101-4

VIAUVILLE 4 appts 18.00 et 19.00, 215 Théodore, Clairval 3829w. 101-2

VILLE ST-LAURENT, 2 flats, 6 appts éclairés, planchers bois franc, moderne. $30. J. Hamelin, 21 Collège Atlantic 4435F.

WELLINGTON, 1816A, coin Church, en face de l'église, site exceptionnel pour homme de profession. Benoit. Main 390. 14,16

WOLFE 417, logement 3 appts, électricité, gaz, possession immé. 663 Wolfe.

MAISONS A LOUER

WESTERN 5949, 6 appartements, possession immédiate. Bellerose, 646 Garnier, Bélair 9793J. Lamarche, 3036C Christophe-Colomb. Cal. 465M.

A LOUER 2 logements, un possession immédiatement, 4 appartements, chambre de bain, 1100 Henri-Julien. Bélair 2469. 102-2

A LOUER 3 logis, 4 appartements, chambre de bain, lumière électrique, bas 20.00, 2ième 18.00, 3ième 17.00. S'ad. 377 Beaulieu.

CONSTRUCTION neuve et moderne, 4, 5 et 6 pièces, avec garage voisin, 1458 St-Denis, aussi manufacture, 34 x 70, bien éclairée, tél. Bélair 0493M.

FLAT à louer, six pièces avec châssis. 2675 St-Hubert.

FLAT à louer chauffé, 4873 Sherbrooke, Westmount. $80 par mois. L. Joubert, Main 1190. Est 8047. 14,16

LOGEMENT moderne, 9 appts, chauffé, 2 balcons, entrée seule. 612 Demontigny.

LOGEMENT 5 appts avec 7 places d'écurie, loyer 35.00. 616 Champlain, Est 3614.

LOGIS de 6 pièces chauffées à louer, très moderne, planchers bois dur. S'adresser à 1831 Chateaubriand. Tél. Cal. 2871F. Prix $45.00. 100-3

LOGEMENT 8 pièces moderne, avec garage chauffé si désiré, 295 Maisonneuve. 100-3

LOGEMENT à louer, 1693 Notre-Dame ouest, près Bourget, 7 appartements, plus chambre de bain, système chauffage $30.00. S'adresser 1769 St-Laurent. Tél. Bélair 6967J.

LOGEMENTS, 8 appartements, Saint-Henri, 2 garages, écurie 4 places. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, Wmt 4358. 14,16

2 LOGEMENTS modernes, de 6 appartements chacun, écurie. S'ad. 2003 Valois, près Masson, Clairval 5534w. 101-4

2 LOGEMENTS, 7 et 8 pièces modernes, chauds, écurie 9 places, planchers ciment, remise, 511 Papineau. 12,14,16,18,20

MAGNIFIQUE logement moderne, 7 chambres, chauffé, 242 Laurier ouest, près Parc. Atlantic 4373. 102-3

MAISON 8 appts, fixtures, bien finie, pour 1 mai. 1758 Delorimier, Bélair 8716M.

PETIT 4 appartements, Parthenais, près Mt-Royal, libre, aussi autre 4 chambres, avec ou sans garage. Bélair 5935w.

6 APPARTS bien chauds, bien éclairés, 11 Joachim. 100-4

LOGEMENTS BON MARCHE

Cadillac, 641-659. Florian, 10 à 12. 4 à 7 pièces. 15.00 à 20.00. S.-Louis 1443. F

MAISONS MEUBLEES A LOUER

BELLECHASSE 2081, coin Iberville, 3 pièces meublées, fourniture et linge de maison compris, téléphone payé, occupation immédiate. S'adresser 286 Saint-Laurent. Plateau 7144, le soir, Clairval 0133w. 102-3

LOGEMENT moderne, 6 pièces chauffées, bon marché, possession immédiate. S'adresser 236 boulevard St-Joseph Est, appt 3.

MAISON meublée chauffée à louer, 8 appartements, loyer bas. Bishop, près Ste-Catherine. Up. 4508J.

MAISON meublée à louer, 7 chambres, gaz, électricité compris. 89A Ste-Elisabeth.

VILLENEUVE Ouest, 7 appartements, bien meublés, balcon, occupation immédiate ou mai, louera pour 1 ou 2 ans, références exigées. Boîte 349 La Presse. 12,14,16

MAGASINS A LOUER

SOC. NATIONALE DE FIDUCIE

PAPINEAU 96, 102, 104B, 106 près de Ste-Catherine, $30.00.

STE-CATHERINE EST 1760. $90.00;

ROY EST 160, magasin et arrière boutique, $30.

S'ADRESSER 286 St-Laurent, Plateau 7144. Le soir, Calumet 0133W. 102-3 F

BEAU magasin neuf, bon pour tout commerce, possession 1er mars si désiré. 1485 Papineau. Bélair 6130J. 102-2

BEAUBIEN 12, beau site commercial, 28.00. Cal. 1183w.

BONNE place pour pharmacie, a toujours été occupé comme pharmacie depuis 20 ans. 532 Parc Lafontaine, Bélair 0560. 98-7

BOUL. ST-LAURENT 2869, place commerciale, 35.00. Cal. 1183w.

BOUL. St-Laurent 1376-1380, deux magasins, endroit pour manufacture, 32 pieds par 85, louera séparément, possession immédiate. Ouimet. Main 5835. 9,12,14,16

BOURBONNIERE 111, 1ère porte de Ste-Catherine, très central, occupé par épicerie actuellement. Pharmacie Rastoul, 2201 Ste-Catherine Est. 102-3

GRAND magasin à louer, 1222a Saint-Denis, loyer raisonnable, bien situé. S'ad. 977 St-Denis. 9,12,14

GRAND magasin, plate glass window. 3031 St-Hubert, loyer bas. S'ad. 586 Mont-Royal est. Bélair 2843.

GRAND magasin situé 66 Ste-Catherine Est, à louer le tout ou si trop grand, pourra être divisé. S'adresser 336 rue St-Laurent. 12,13,14

LACHINE. A louer, magnifique local pour pharmacie, rue Principale; informations, s'adresser à 393 rue St-Joseph, Lachine.

MAGASIN 15 x 45 dans épicerie depuis 15 ans, cave cimentée, garage ou écurie, bon local, loyer bas, logement privé. 597 Lasalle ave, Clairval 2067.

MAGASIN à louer, beau coin d'affaires pour pharmacie, vitrine spéciale, 2065 Ste-Catherine Est, prix modéré. 102-5

MAGASIN, fer à louer, chauffé, occupé depuis 8 ans. 612 Demontigny.

MAGASIN et logement rue Amherst $35.00. Clairval 3647. 102-3

MAGASIN chauffé à louer. 4875A Sherbrooke, Westmount, $250.00 par mois. Occupation immédiate. L. Joubert, Main 1190. Est 8047. 14,16

MONT-ROYAL, 1200, Est, Marquette, 195, coin Mont-Royal, logement, cour, garage si désiré, 870 Ontario. Est 7801. 102-2

ONTARIO, 2169. Beau magasin moderne à louer, occupé depuis 15 ans comme magasin de chaussures. 2175 Ontario. Clairval 4806W. 102-2

STE-CATHERINE Est 1423, magasin possession immédiate. Emard. Main 3995.

STE-CATHERINE Est 1422, magasin, clientèle considérable, $35, possession 1er mai.

ST-DENIS 991, local neuf, chauffé, cave. Convenable pour studio, librairie, bureau, modes, échantillons, fleurs. 12,14,16

ST-HUBERT 2193, près De Fleurimont, commercial, 35.00. Cal. 1183w.

ST-JACQUES 1993, magasin, cour, cave cimentée, garage. Est 9071F. 101-2

STE-CATHERINE EST

Grand magasin avec sous-sol, 46 x 75, convenable pour tous commerces, spécialement comme magasin à rayon, centre des affaires, possession 1er mai. Clairval 1198W. F

MANUFACTURES A LOUER

HOGAN, 7, 6000 pieds planchers, bien éclairés, système chauffage, élévateur. 1617 Ontario. Main 1893. 99-6

PETITE manufacture de 25 par 50 rue St-Christophe près Ste-Catherine avec garage pour 3 machines. S'ad. à A. Desnoyers chez N. G. Valiquette Ltée, 477 Ste-Catherine Est. 102-3

MANUFACTURES A LOUER

113 Craig Ouest, 3 étages; 2e, 3e, 4e étages, 100.00; No 227 rue Maisonneuve, 1er étage, chauffé, loyer 40.00. La Société d'Administration Générale, 35, rue S.-Jacques, Montréal. Main 2557. 102-3

PROP. DE CAMPAGNE A LOUER

BOUCHERVILLE, maison à louer, au bord de l'eau, le plus beau site de Boucherville. 816 Dorchester Ouest, Upt. 865. 98-7

MONTREAL-NORD, maison à louer d'hiver et d'été, paroisse Ste-Gertrude. S'ad. 237 Dante, après 6 hrs. 102-3

SALLES A LOUER

MAISONNEUVE 243, salle pour société. S'ad. 8 à 5 a.m., 8 à 11 soir. 100-3

DIVERS

COLLECTION

ACHAT comptant de comptes de toutes sortes. Apportez détails. Cie Générale d'Affaires, 43 Place d'Armes, ch. 418. 12,14,16

COMPTES tels que billets, loyer, salaire, etc., achetés ou collectés au pourcentage, ville ou campagne. Agence Provinciale, 97 St-Jacques. Main 7233. 177-m.j.s

SALAIRE, loyer, logements, billets, réclamations toute nature, collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Vanier, 15 St-Jacques, Montréal. 177-m.j.s

DIVERS

A. FOREST, Dentiste, 944 St-Denis. Le Studio du beau travail "Dentiers". 100-3

DIVERS

ANCIENNE maison Dr Plouffe pour dames. 408 Hôtel de Ville. 101-4

ATTENTION Quelle que soit votre maladie: troubles, peines, mauvaises habitudes, ivrognerie, cigarette, gêne, timidité, etc. Méthode nouvelle, infaillible. Prof. Fortier, 1871A St-Denis, près hôpital Ste-Justine. Cal. 4784. 12.14.16

AVIS de responsabilité—Après cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Edmond Alexandre, 412 Orléans, 8 février 1924. 100-3

HOPITAL privé pour dames, jeunes filles, soins médecins. Mme Morin, 433 St-Denis. Est 8130. 99-6

HOPITAL privé et maternité de Mme Racicot au No 315 rue St-Denis, Montréal. Tél. Est 9257, service de médecin de haute renommée, discrétion absolue. 7.14

M. SAAD, 109 Vitré est a vendu son magasin. Toutes personnes ayant des réclamations à faire, s'ad. sur les lieux d'ici trois jours, passé cette date le propriétaire ne sera plus responsable. 101-3

REMERCIEMENTS à Saint Gérard pour faveur obtenue.

ENTREPRENEURS

ENTREPRENEURS généraux, spécialité finition. Lauzé Lesage, 2204 Cartier. Bélair 3929M. 14.16

OUVRAGE EN BOIS

FABRICATION de garnitures de magasin, ébénisterie nouvelle, réparations, tables de jeu, lits, supports d'habits, blocs à chapeaux. Hayes, 31 Bleury. 118-306

PERDUS

GROS chien noir. Si retenu sera poursuivi. Est 5297W. Récompense.

MONTRE or, Waltham, perdue tramway Notre-Dame, Place d'Armes, Amherst, mercredi matin. Récompense. M. Robert, Letendre Limitée, 625 Ste-Catherine Est, ou 1753 Notre-Dame Ouest.

MONTRE en or avec initiales J. A., récompense 398, Parc Lafontaine.

PERDU porte-monnaie contenant une trentaine de piastres, généreuse récompense. Gaston Jobin. 482 Gilford.

PERDU sac club noir contenant vêtements, Craig ou blvd St-Laurent. Récompensé en téléphonant à Plat. 5177.

PERDU, Crayon en or Evershap, 12 février, 502 Ste-Catherine Est, chambre 218, de 8 à 4½ heures; bonne récompense.

PERDU chien de laine blanc, oreilles tachées jaunâtre sur le dos, une griffe différente à la patte devant. Récompense. 331 Boyer.

PERDU, mercredi après-midi portefeuille cuir brun imprimé Willis Co., contenant 110.00. Récompense. 323 Wiseman, Outremont. Atlantic 2774. 102-3

PETIT chien noir, quatre pattes blanches, poitrail blanc, queue courte. 437 ave Mount Pleasant, Westmount 1372. 14.16

PERSONNELLE

MESDAMES — Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gypsia, produit importé de Paris. Employé par toutes actrices. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations. Periodic, boîte postale, 184 Times Square Station, New-York. 12.13.14.16

MESDAMES, Consultez Madame Houyoux, herboriste française, qui traite et guérit par les plantes toutes les maladies des organes utérins. Traitement spécial pour le retour d'âge. 906 Ste-Catherine Est. 94-m.j.s.n

REPARATIONS

ADRESSEZ matelas refait .75, plumes lavées, désinfectées, meubles rembourrés, springs réparés, gros détail, Boyer 1421 St-Denis. Bélair 3317F. 91-306

ADRESSEZ Pepin, 314 Panet, réparages, polissages meubles, bourrage, tordeuse. Est 210. 100-6

HABITS pressés et réparés avec soin, prix modéré. 251 Panet près Ste-Catherine.

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. Place d'excellence pour matelas, lit de plumes. Maison honnête. Fleet, 129 Beaubien. Cal. 2240. 91-25

MATELAS refaits, 75 meubles rembourrés, plumes lavées. Watier, 174 De Laroche. St-Louis 8104. 80-26

REPARAGE, meubles rembourrés, vernis, polis. Beauparlant, 1284 Mont-Royal. St-L. 4660w. Rés. 1274M. 88-m.j.s

TRANSPORT

NOUS transporterons votre piano 4.00, déménagement 2.50 l'heure. Blanchard Express. 100-15

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

AIRDALE 4 mois avec pedigree, bon marché. 1806 St-Laurent.

CHIENS berger alsaciens à vendre. S'adresser à 445 Dorchester est, entre 6-8 hrs p.m. 102-2

2 CHATS Angora à vendre, 260 Workman.

ARTICLES DE SPORT

ARTICLES POUR SKIEURS

Tels que culottes, gilets en laine ou en cuir, aussi bottines, jambières, molletières, sacs-à-dos, gourdes, sous-vêtements, chemises, etc. Catalogue sur demande. Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame, Montréal. Main 2841. F

AUTOMOBILES A VENDRE

ACHETEZ-VOUS capote d'hiver, rapportable pour touring Ford, et vous aurez le confort d'un Sedan. Prix rég. $75.00; notre prix spécial $30. Voyez-nous au sujet de votre couverture de radiateur, de vos chaînes et de tous accessoires pour l'hiver. Finestone Auto Parts Co., 977 St-Denis. Bélair 5195. 12.14

ACHETONS, vendons, échangeons automobiles et parties d'automobiles. Toujours ouvert. Bons mécaniciens la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet. Est 79. 100-3

APPAREILS de soudure autogène et fournitures tous genres. Démonstration. Welding & Supplies, 1142 Ontario E. 54-m.j.s

AUTO limousine Willis, 7 places, bon ordre, besoin d'argent. Bélair 3699j. 1450 St-Denis. 102-3

AUTOS usagés, Crevrolet coupé et sedan, Ford sedan, Chevrolet Baby Grand sedan $650.00, et plusieurs autres marques de chars, en très bonne condition et à prix réduits. Conditions faciles. Venez me voir. A. Allard, 2320 Lafontaine, Clairval 0290, le soir Clairval 2019w. 100-5

AUTOMOBILE, parties d'autos usagés, plus d'un million de parties en stock; le plus gros assortiment de la province, de 40 à 75 pour cent de rabais, vieux autos achetés. Montreal Automobile Salvage Co., 977 St-Denis. Bélair 5195. Montréal, Québec. 99-6

AUTO Gray-Coach 1923, n'a marché que 2000 milles, aussi bon que neuf. M. Messier, 658 Dorchester Ouest.

AUTOS Gray-Dort 5 passagers 1923 garanti parfait ordre, facilité de paiements. 2609 St-Denis. Cal. 920J.

AUTO Cadillac, 8 cylindres, top neuf, en parfait ordre, vendra pour $500, pour prompt acheteur, besoin d'argent, 1450 St-Denis. Tél. Bélair 4226j. 102-3

BONNE chance pour celui qui a besoin de Sedan, run-about et touring, en bonne condition, garantis, conditions de paiements faciles si désiré. Tél. Est 9651w. 102-3

CAMIONS usagés. Maxwell de 1 tonne, $150.00. Stewart de 1½ tonne, $100.00. Stewart Express de ¾ tonne, $190.00. Bethlehem de 2 tonnes, $275.00. National de 1½ tonne, $350.00. Packard à bascule, $375.00. Chase à plate-forme, $675.00. Pierce Arrow de 2 tonnes, $675.00. National Steel Car Corporation, Limited, 44, rue Saint-Georges, Lancaster 5221. 98-6

CAMION Ford, en excellente condition avec châssis (stake-body), $300.00. Généreux Motor Co., 268 Ontario Ouest. Pla. 0271.

CAMION usagé à bon marché, Albion 5 tonnes, carrosserie plateforme 550.00. National Steel Car Corporation Limited, 44 rue St-Georges. Lancaster 5221. 101-4

CHALMERS routière en parfait état mécanique. La meilleure valeur pour votre argent. On ne refusera aucune offre raisonnable. Willys-Overland Sales Co. Ltd., ave du Parc et Sherbrooke. Plateau 3116. Ouvert le soir.

CHANDLER limousine, cause mortalité. Visible 4 hrs. 141 Beaubien.

COUPE Ford presque neuf, tout équipé, 475.00. Alex. Coderre, St-Louis 3951. 99-6

COUPE Chalmers en très bon ordre, bon marché. Est 9791. 100-3

DODGE turing 1923, peu usagé, comme neuf. 2995 St-Denis.

ESSEX coupé, 1922, peu usagé, Snober, parait comme neuf, faut vendre immé. 735.00. Bélair 7349.

FORD SEDAN quatre portes, sacrifiera $600. 2795 St-Laurent. Calumet 0901.

FORD SEDAN 1923, à bon marché. Main 3637 et Atlantic 1122. 101-6

FORD, batteries, peinture, radiateurs, réparés, storage, lavage, overhaulage moteur, $25; magneto rechargé, $3.50. Généreux Motor, 39 Balmoral. 94m.j.s

FORD camions et de plaisir. Neuf et usagés. L.-A. Brais, 5 Park Ave. Plateau 2181. 12.14.16

FORD Sedan demandé, paiera comptant. Robert, 2200 Church. York 2352. 12.14.16

GRAY DORT, modèle 1921, overhaulé, peinturé, bon marché, 125A Brebeuf. Bélair 1579. 101-3

LIMOUSINE McLaughlin 55, contrat Diamond taxi, taximètre, bon marché. 148 Demontigny Est. 14.16

McLAUGHLIN roadster K-44, 1920, parfaite condition; cause de départ. Tél. Clairval 3364W. 101-2

McLAUGHLIN touring 5 places en parfait état, 5 bons pneus. Récemment peinturé et verni. Bon marché. Willys-Overland Sales Co., Ltd., ave du Parc et Sherbroke. Plateau 3116. Ouvert le soir.

NASH touring 6 cylindres, 1922, équipé complet. Cal. 4227J. 2391 St-Dominique. 101-4

RADIATEURS (Honeycomb) faits et réparés, ouvrage garanti, prix modéré, service rapide. Detroit Radiator, 219 Ontario ouest, Plateau 2653. 101-12

SEDAN Dodge 1923 comme neuf, un bargain. Duval, Clairvall 754. 100-3

SEDAN Ford 1923 comme neuf, un bargain. Reeves, Est 9791. 100-3

SEDAN McLaughlin 4 cylindres, en bon ordre, un bargain. Reeves, Est 9791. 100-3

SEDAN Ford 1923, n'a jamais sorti, garanti de 3 mois, $725.00, termes si désiré. E. 0337J. 100-5

SEDAN Ford, coupé, touring, camions remis à neuf, à sacrifice; aucune offre refusée. Conditions faciles. Clermont Motor, 1160 St-Denis. St-Ls 3951. 99-6

SEDAN Ford, 4 portes, 75.00 d'accessoires, 675.00. Alex. Coderre. St-Louis 3951. 99-6

STUDEBAKER petit six coupé, très bon état, bons pneus, fraîchement verni, véritable occasion. Willys-Overland Sales Co. Ltd, avenue du Parc et Sherbrooke. Plateau 3116. Ouvert le soir.

TRUCK Ford une tonne avec contrat rapportant bon salaire. Tél. Bélair 1611J. 13.14.16

CAMIONS USAGES

Consultez-nous avant d'acheter un camion usagé. Nous en avons pour toutes les bourses. White Co. Ltd, 3, Av. du Parc. 101-4 F

A VENDRE, DIVERS

AVEZ-VOUS quelque chose à vendre ou à faire vendre. Adressez-vous Dumas Limitée, encanteurs licenciées, No 588 Est Demontigny. Tél. Est 1115. 102-26

BAGUE diamant, bague solitaire et rivière de 5 diamants magnifique blanc, coûté 110.00, vendra moins que moitié, 481 St-Denis. 98-7

BANC scie moteur 500, balance capacité 2000 livres, parfait ordre. 470 rue Ontario Est. Est 8864J. Est 2357.

BEAU sleigh pour bébé, ayant coûté 18.00, pour 8.00; balayeuse, 2.50, 418 Ste-Catherine Est.

CHASSIS de couches chaudes à vendre 4 x 10, avec vitres, complet, 5.00 chaque. J. N. W. Duncan Ltd., 1301 Ontario Est. 99-6

COFFRE-FORT, gros coffre-fort à vendre. Calumet 920F. 100-5

COSTUME tailleur, 34 taille, autre robe, poêle huile, bon marché, 309 Ste-Catherine Est.

FIXTURE de restaurant avec set de salon à vendre; sacrifice. Hâtez-vous. 209 Craig Est.

FOUR tournant pour pâtissier, 2 étages, aussi show-case wall case, comptoir demi rond bon marché. 1222a St-Denis.

GLACIERE de taverne, en chêne, coûté $400, vendra $250, 891 St-Laurent. Plateau 3855.

MIXEUR de boulanger 3 quarts comme neuf, bon marché. 482 Gilford.

SUPPORT (rack) métallique à tapis à 65 sections; un "bargain". S'ad. à l'assistant-surintendant chez Dupuis Frères Ltée. 101-2

VACUUM cleaner Eureka, en bon ordre, a coûté 70.00, vendra pour 40.00. S'ad. 1066 St-Hubert. 101-4

VALISES de voyageurs à vendre, toutes dimensions. Boulter-Redmond, Limited, 57, rue Saint-Pierre. 12.14

AUX BIBLIOPHILES

Voyages de McKenzie. Voyages de Franchère. Plusieurs livres de Bibaud. Journal. Encyclopédie. Autographes. Lettres. Dépositions contre les patriotes de 1837. Télégrammes d'Ottawa 1886, etc. Ecrire à casier 1590, la Presse. 100-3 F

BELLE CARRIOLE VICTORIA

Très bonne carriole Victoria, complètement remise à neuf, sièges et côtés bourrés et capitonnés, 1 travail double et 1 travail simple, ainsi que 5 magnifiques couvertes en Buffalo. Le tout à vendre à bon marché. S'ad. M. Orkney chez N. G. Valiquette Ltée, 477 Ste-Catherine Est 92-26 F

HORLOGES GARDE-TEMPS

Réparées à la fabrique, marque "International" $50 à $100. International Business Machines Co. Limited, chambre 6, 425 Place Phillips. Tél.: Plateau 3490. 97-10 F

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENTS de 4 chambres à coucher, et 2 salles à manger, fini noyer noir, très bon marché. 399 Cartier. 99-6

AMEUBLEMENTS et tapis. Grande vente avec escompte de 33⅓%. Jeunes mariés, ne manquez pas cette vente. Archambault, 949 St-Denis. 99-6

AMEUBLEMENT gros chesterfield, set salle diner, 2 sets chambre, balayeuse, moulin électrique, bargain, 228 Plessis. 99-6

AMEUBLEMENT très riche, salle diner noyer noir, set chambre noyer, 1 kyonix, chesterfield velours brun, lampe piano, tapis Axminster, set boudoir, piano. 2550 ave du Parc près Bernard. 99-6

AMEUBLEMENT, 8 à 17 chambres, bien situé, revenus 150 à 375, vendra sans réserve. Dan. Brunet, 294 Sainte-Catherine Est. 100-5

AMEUBLEMENT 6 appts, vendra 250.00, cause départ, continuation du bail si désiré. 1099 St-Laurent.

AMEUBLEMENT 10 appts, 7 chambres louées, rapportant 168.00 par mois, continuation du loyer de 2 ans, système chauffage. Renseignements, Est 1835w, 42 Carré St-Louis.

AMEUBLEMENT 10 apparts, à vendre. Continuation bail. 614 Demontigny. 102-3

AMEUBLEMENT 8 chambres, 5 louées avec pension, rapportant 300.00 par mois. Mont-Royal Ouest près Chemin Ste-Catherine, à vendre ou échanger pour terrain ou propriété et argent. Main 2423, Cal. 1404M. 102-3

AMEUBLEMENT 9 chambres, chauffé. Sherbrooke près St-Denis, continuation du bail. Main 2423. Calumet 1404M. 102-3

AMEUBLEMENT pour louer des chambres, 527 St-Hubert. Est 7537w.

AMEUBLEMENT, 10 appartements, bail, 163 St-Denis, près Ste-Catherine. Est 6709J.

AMEUBLEMENT d'un plain-pied de trois pièces à bon marché. Option sur le bail, gratis jusqu'à mai. 714 Alma. 100-3

AMEUBLEMENT Chesterfield, boudoir, rugs, divanette. Paul-A. Pinard, 974 St-Denis. St-Louis 7150. 92-m.j.s

AMEUBLEMENT 5 appts à vendre en bloc. 1900 Ontario Est. 12.14.16

AMEUBLEMENT cinq appartements à sacrifice, bail si désiré. $300.00 comptant, balance facile. 155 Sanguinet. 101-2

AMEUBLEMENT boudoir, 3 chambres, cuisine, tapis, prélarts; très bon marché; vendra article séparément. 243 Montcalm. 101-2

AMHERST près Ste-Catherine, ameublement à vendre avec continuation du bail à $35.00 par mois, très bien meublé, prix $650.00 à prompt acheteur. Berthelet chez Ernest Pitt. Main 7371. Le soir Bélair 4226J. 102-3

ASSORTIMENT complet dans les rugs, en linoleum, congoleum et prélarts. Nos coupons de prélarts s'enlèvent rapidement aux prix spéciaux auxquels nous les offrons. Faites votre choix maintenant. L. P. Fontaine, 34 Mt-Royal Est. 1023 Ontario. 12.14.16

ATTENTION! Couchette, 4.15, 9.85; sommier, 2.99; matelas, 4.95, 6.00; bureau, 16.00. 1216 St-Denis, Rolland, 4e porte Mont-Royal. 101-12

BEAU poêle avec corniche, moderne, marque universelle, 73 St-Laurent. 100-5

CABINET pour argenterie, table de salon, 2 tapis, manteau de cheminée, porte-chapeaux, 1136 St-Denis, Est 0980. 14.16

CHESTERFIELD, sofa seulement, 3 coussins à ressorts, 35.00, 1064 Laurier O., près Querbes.

BEAUX rugs neufs. Notre grande vente de déménagement bat son plein. Profitez des aubaines extraordinaires que nous offrons actuellement. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 98-6

CARPETTES Axminster 4½ x 7½, 14.00. Prélart 39c. Linoléum 2, 3 et 4 verges large. Carpettes Linoléum 9 x 10½, 13.65. Thompson 154 Bleury. 1014 Mont-Royal Est.

CONTENU de 8 pièces à vendre immédiatement. Mobiliers de chambre à coucher en noyer, mobilier de salle à manger, mobilier Chesterfield, piano, lampe de piano, tapis, garnitures électriques, etc. 70 Villeneuve ouest.

DIVANETTE, bureau, commode, set de salle, poêle à charbon, 12. 603 Ontario Est.

FIXTURES électriques pour 7 pièces, 7.90. Donne avec frange perlée et bol renversé. 1056 Ste-Catherine Est. 100-5

GROSSE fournaise nickelée en parfait ordre, aussi bon poêle à gaz, vendra bon marché. 423 Duluth.

MACHINE Singer, $7, faut vendre, cause déménagement, 335 Létourneux, Maisonneuve. 102-3

MACHINE Singer portative électrique, moitié prix, autre 12.00. 819 Cartier.

MACHINES Singer, William's, avec garantie, $10.00 à 45.00, 2238 Ontario Est. 91-1,m,j,v

MAISON MEUBLEE à vendre avec continuation du bail, loyer 35, 6 appts. St-Denis, près Duluth. Bélair 8616W. 102-2

MENAGE presque neuf bon marché, cause: mortalité. 624d Parc Lafontaine. 102-2

MENAGE tout neuf, rugs, prélarts. Pour cause mortalité 2643 Drolet. 102-2

MEUBLES à vendre, à sacrifice, pour cause départ. 388 Workman.

MOBILIER à vendre $350. Comprend: salle à manger 9 articles, 3 carpettes Axminster, salon acajou, cabinet, miroir, chambre à coucher noyer noir, portières, fauteuil, machine à coudre à bascule, poêle à gaz, fourneau élevé, cabinet de cuisine, 2 tables, électroliers. 714 St-Antoine. 102-2

MOBILIER Chesterfield, mobilier salle à manger noyer, mobilier chambre à coucher, lampe piano avec abat-jour, lit cuivre, piano, gramophone, carpettes. Occasion rare. 2249, Av. du Parc, passé Fairmount. 101 2

MOULIN à laver marche par l'eau. 481 Cadieux.

MOULIN à laver électrique amélioré, 9 différents modèles. 45.00 à 145.00. M. Desautniers. 1188 Berri, maison privée, près Mont-Royal. St-Louis 319. 9.12.14

POELE à gaz McClary presque neuf, poêle à charbon avec tuyau et glacière. Bon marché. 1976, Boyer nord. 102-3

POELE en acier, sofa, gramophone, 868 Mt-Royal est. 102-3

POELE à gaz à vendre avec fourneau, 868 Bordeaux. 14.16

POELE de cuisine combiné au gaz 25.00, aussi set de salon avec sofa 30.00. 3568 St-Denis. Cal. 434w. 102-2

SET de chambre à vendre, bon marché, 256 Fabre.

SET boudoir en chêne 100.00, table salle à diner et chaises, 65.00, cadres, couchette, etc. 158 Grey. Main 2619. 102-3

SET boudoir 30.00, poêle à gaz avec réservoir à eau chaude et heater 30.00, moulin à coudre 30.00, bibliothèque série livres loi, littérature, volumes Larousse 150.00. 1240 Berri. Bélair 0562J. 14.16

SET salle diner, magnifique set chambre noyer, Chesterfield, gramophone, lit-cuivre, lampe, piano, rugs, cadres, pratiquement neufs, bon marché. 200 Villeneuve O. 100-6

SIDEBOARD, couchette simple, 20 Iberville.

SLEIGH avec top, aussi carrosse pour bébé, tout neuf, une occasion. 1148 St-Denis.

SOFA-LIT presque neuf, avec matelas, 5.00. 1375 Rachel. Clairval 4232W.

TRES bon ameublement de 7 pièces à vendre bon marché, nouveau bail, très central, 335 est, Dorchester, près St-Denis. 98-7

MEUBLES ET TAPIS

25 couchettes cuivre, échantillons, en bas du prix coûtant. Salle à dîner, 9 morceaux pour $95. 60 tapis en carrés, échantillons au prix coûtant. Nous échangeons vos vieux meubles. Moïse Laurin, 815 Est, Mont-Royal. 102-6 F

MEUBLES NON RECLAMES

A l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel-de-Ville. Sets chambre, salle à dîner, salon, piano automatique, literie, tables, chaises, glacières, commodes, bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 95-26 F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Nous avons échangé bureaux de chambre, chiffonnier, lits en cuivre, en fer et en bois, sideboards, buffets, tables, chaises pupitres roll top, porte-chapeaux, lits meubles, sofas-lit à vendre bien bon marché. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine 99-6 F

N'OUBLIEZ PAS

que nos marchandises sont de première qualité et que nos prix sont très bas. Nous avons une quantité de poêles neufs ou de seconde main garantis que nous vendrons cette semaine à prix réduits. C'est le temps de profiter de cette vente. J. & P. Davignon Ltée, 1030 Est, rue Ontario. F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous et nous passerons évaluer ce que vous voulez échanger. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 99-6 F

COMMERCE A VENDRE

A BON marché, épicerie avec logement, rue Chambord. Chance à prompt acheteur. 1488 St-Denis. Bélair 0437.

A QUI LA CHANCE? Commerce établi depuis 20 ans, restaurant, librairie, articles de plâtre et jouets. S'ad. 1123 Rachel Est, coin Delorimier. Bélair 6492. 102-3

A VENDRE épicerie rue Bordeaux, prix 1600 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 11.12.14.16

A VENDRE épicerie et restaurant, rue Des Erables. Prix 900.00 piastres. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 11.12.14.16

A VENDRE salle à manger rue Ste-Catherine Est, près rue Amherst. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 11.12.14.16

BEAU coin d'épicerie avec logement, 5 chambres, $45. Cause mortalité. Clairval 3188. 101-2

BONNE épicerie sur coin, avec maison privée. 471 Saint-Zotique. 9.12.14

BONNE épicerie à vendre. S'adresser à 514 Notre-Dame.

BONNE chance à prompt acheteur cause maladie, commerce de marchandises, clair de dettes, donnera argent pour échange de propriété, bien située à Montréal. S'ad. 143 ave. Bureau.

BOUTIQUE de voiturier, avec bonne clientèle, bon site, 282 Lasalle, Verdun. 102-3

BOUTIQUE de barbier 1ère classe, cause départ. 2440 Notre-Dame O. 101-2

COMMERCE de tabac à vendre faisant bonnes affaires, 1665 Papineau. 101-3

EPICERIE et restaurant à vendre avec logement en arrière, bon marché. 417 Wolfe. 101-3

EPICERIE à vendre, le plus beau coin de Villeray. 3237 St-Hubert, coin Faillon. Cal. 1875. 12.14.16

EPICERIE bon centre, vendra bon marché. Cause, départ cette semaine. 354D, 4ième Avenue, Rosemont. 162A Delaroche. Clairval 4301F. 12.14

EPICERIE licenciée, bonne place pour bière, pas de crédit, rue St-Laurent. Adresse privée, 1488 St-Denis. Bélair 0437.

EPICERIE, coin de rue, avec grand logement, bon coin. Acceptera auto Ford en échange. Bélair 6311. 12.14.16

EPICERIE avec licence, aussi jobbing-express, boutique à louer. 654 Berri. Est 5536. 102-3

EPICERIE bargain, affaires 350.00, pas de crédit. 102-3

EPICERIE licenciée avec boucherie et bon logement, bonne place, échangerait. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis, Bél. 0437.

EPICERIE licenciée, beau coin, avec boucherie et beau logis, pas de crédit; dans le centre. Adresse privée, 1488 St-Denis. Bélair 0437.

EPICERIE avec logement, loyer 20.00, cause maladie. 2205 Châteaubriand.

EPICERIE et restaurant à vendre, 1282 Fullum, près Marie-Anne. 12.14

EPICERIE, affaires 250.00 par semaine, bâtisse si désirée, sacrifiera, pas d'agent, 2555 Papineau. 101-4

EPICERIE et restaurant, logis même plancher, loyer bas, bon marché pour du comptant, en bloc ou par inventaire. 2877 Chateaubriand. Cal. 0796.

EPICERIE avec logement pour cause départ. S'ad. 1732 Ste-Catherine Est. 101-2

EPICERIE bien située, bonne place d'affaires pour licence. 214 Orléans. 101-3

EPICERIE, environ $2,500, bonne clientèle au comptant, bail 2 ans, chance exceptionnelle, 2073 St-Jacques. 102-3

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires. S'adr. 351 Orléans. Clairval 4437w. 102-2

ETAL de boucher, épicerie à vendre, bonne place d'affaires, grand magasin, 31 Carré Chaboillez. Main 8742.

ETAL de boucher avec chevaux et voiture. S'ad. 1956 Cartier. 101-3

ETAL de boucher à vendre. S'ad. 628 Parc Lafontaine. 101-2

FERRONNERIE, belle occasion, partie nord, beau stock, bonne clientèle, établi depuis 10 ans; bonnes conditions. Casier 350 La Presse. 14.16

HOTEL, bonne localité, 30 chambres, taverne, restaurant licencié. Tél. Est 3687F.

HOTEL et tavernes en ville et campagne, de 6 mille piastres en montant. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis. Bélair 0437.

MAGASIN de gramophones à vendre, bonne localité pour magasin de musique, 490 Mont-Royal Est. 100-5

MAGASIN coupons avec logement, 17.00. 4 Rouville, Hochelaga.

MAGASIN lingerie à vendre, très bon marché. 287 Champlain. 102-3

MAISON meublée à vendre avec continuation du bail si désiré. S'adresser dans l'après-midi, à cause départ de la ville. E. Martin, 465 Cadieux. 102-2

PETITE épicerie avec logement, pour cause départ. S'adresser 362 St-George. Le soir, étage du haut. Plateau 5735, bon marché. 102-3

POOL ROOM à vendre. 273 Victoria, Valleyfield. 100-6

RESTAURANT à vendre, bonne place. 1927 Ste-Catherine est. 100-4

RESTAURANT à vendre, bon coin avec logis. 661 Lagauchetière Est.

RESTAURANT établi depuis 8 ans, cause: maladie. 2577 Adam. 102-3

RESTAURANT, épicerie en bloc ou inventaire. 752 Lafontaine. Est 8938J. 99-6

RESTAURANT, épicerie à vendre, vrai bargain. 2897 St-Dominique. 101-3

RESTAURANT avec logis, occasion pour personne sérieuse. Bélair 4209M.

RESTAURANT à vendre, Verdun, 93 Church, un coin, bonne place d'affaires. York 1123w. 102-3

RESTAURANT première classe, vendra pour cause de santé, grosses affaires. 43 Villeneuve ouest. S'ad. 384B St-Antoine. Uptown 6552.

RESTAURANT et librairie, rue commerciale, établi depuis longtemps. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, Wmt 4358. 14.16

SALON de toilette et débit de tabac. Alex. Moquin, 135 St-Laurent. 101-4

SALON de crème à la glace, tabacs, bonbons, pâtisseries, très bonne place, faisant 17,000 d'affaires par année, vendra pour 3,500, logement de 5 pièces au dessus, bail de 5 ans si désiré. S'ad. E. Lemire, 316 St-Zotique, Calumet 0609. 102-3

TABAC, magasin de tabac rue Ste-Catherine ouest près Bleury. Stock complet, loyer bas, avec avantage si désiré, pour une barber shop, ayant d'autres intérêts, vendra à sacrifice. 191 Ste-Catherine Ouest.

COMBUSTIBLE A VENDRE

A VENDRE, érable sec, gros voyage, 4.50, bois mou, 3.50 le voyage livré. S'ad. 887 Lafontaine. Est 6881. 102-3

BOIS mou, 10.00 la corde; érable, 15.00, scié et livré. Bélair 6026.

BOIS et charbon, 6 poches bois mou 1.00, 5 poches bois dur 1.00. Sauriol, 1284 Des Erables. Bélair 2164. 14.16.18

1000 CORDES de slab de bois mou; 1000 cordes d'érable, bâtons attachés pour boulanger. Bélair 6026.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE étalon croisé pesant, aura 5 ans au printemps, couleur rouge foncé. Pour renseignements s'adresser à Louis Beauchemin, St-Bruno Station, comté Chambly. 14.16

BEAU cheval 1100 lbs, gros train berlot, harnais, bon marché, 1065 St-André.

BEAU sleigh sur bob devant en S, sleigh Ste-Catherine, sleigh Windsor, berlot, 1761 St-Laurent. 14.16

BELLE jument rouge, pesanteur 1300, 7 ans, $75; beau musk-ox $12, 460 Plessis. Est 7872F.

BITHEL, 773 Saint-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes, etc. 90-26

BON cheval brun, garanti partout, gras, 1200 lbs, harnais, bob-sleigh parfait ordre, 150.00. West. 5005. 102-2

BON CHEVAL 1300 livres, 9 ans, $45. Cause mortalité. 240 Mentana.

CHEVAL onze cents livres, en bon état. Bon marché. 157 Letourneux. 14.16

CHEVAL, gros train, 10 ans, essai, 40.00. 333 Amherst. Est 8101.

CHEVAL de 1ère classe, noir, 1300. S'ad. 137 St-Ferdinand.

CHEVAL blond 1200, garanti sans défaut, voiture neuve de livraison avec couverture tout en bois franc, sleigh, harnais 1ère classe, le tout bon marché. Adélard Barrette, 215 Poupart. Clairval 0666. 14.16

CHEVAL de selle à vendre, hongrois, alezan, beau, visible au Shakespeare Riding Club, 659, Côte-des-Neiges, où s'adresser au propriétaire W. G. M. Shepherd. 101-2

CHEVAL 900 lbs, trotte vite, sain. $55, cause de maladie. 1023 Marie-Anne.

CHEVAL noir, 8 ans, à vendre, gros train, pesanteur 1100 livres, aussi express de boucher presque neuve, harnais d'express, le tout vendrait à prix raisonnable. 257 Lagauchetière est. 101-2

CHEVAL, 35.00, berlot, 20.00; harnais, 8.00. 457 Drolet. 101-3

CHEVAUX à vendre à bon marché. 339 rue Centre. 102-2

CHEVAUX, harnais et voiture, 179 Workman. York 1943. 102-3

HARNAIS seconde main, doubles et simples, de toutes sortes, harnais de poney, colliers de toutes sortes. 1761 St-Laurent. 14.16

MAGNIFIQUE cheval, 1200, 7 ans, garanti, 40.00. 226 Delaroche.

25 CHEVAUX de toutes sortes, plusieurs bonnes juments pour cultivateurs, visible en tout temps. 124 Brébeuf. Jos. Rochon. Bélair 5623F. 100-3

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS.—Caisses Enregistreuses National neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited, J. C. Laird, Agent des Ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 136. 95-306

AVIS. Balances seconde main Toledo et autres, garanties, termes faciles. Courville, 46 Craig O. Main 5157. 78-26

BALANCES calculatrices de toutes sortes, neuves et seconde main. International Business Machines Co., 1 Notre-Dame ouest. Main 2032. 99-6

BELLE balance calculatrice, vendra à sacrifice. 1917 Papineau. 101-3

CAISSES enregistreuses "National", seconde main, garanties 2 ans; réparations, accessoires. "Landry & Berthiaume Ltée" 4 St-Laurent. Main 4357. 91-306

CASH register de .05 à 2.00, bon marché. S'ad. 496 Mont-Royal Est.

CLAVIGRAPHES à louer et à vendre, 525 Bâtisse Power. Main 666. 92-j.v.s

FIXTURES d'épicerie, piano, boghei. Informations 790 Gilford. 99-6

GARNITURES de magasin de quincaillerie moderne à vendre à bon marché. S'ad. 831 St-Denis. 13.14.16

SHOW-CASE demi-circulaire, 10 pieds long. S'adresser à l'assistant-surintendant chez Dupuis Frères Ltée. 101-2

SHOW-CASE, balance, registre, miroir. Vendra bon marché, 63 Ste-Marguerite.

5 SHOW-CASES, comptoir, fontaine à soda, wall-case, prix raisonnable, 180 rue Principale, ville St-Laurent, tél. 92. 9.14.16

FOURRURES

ATTENTION manteau seal garni Alaska, 150.00; mouton pleines peaux, garni d'alaska, 150.00, uni, seal Chapal, 100.00; renard gris, brun, drab, 457 Gilford, Robitaille. 8.9.14

BEAUX manteaux mouton, seal, garnis Alaska, bon marché; vrai bargain. 2040 Papineau.

CAPOT chat sauvage, presque neuf, bon marché, 870 Ontario Est. 102-2

COLLETS marte d'Alaska. Chin-chin 10.00. Châles 3 rouleaux 35.00, quatre rouleaux 45.00. Profitez de cette vente d'écoulement de février. McComber, 361 Ste-Catherine Ouest. Prenez l'ascenseur. 100-5

MAGNIFIQUES casques vison, pour hommes, la vente que vous attendiez, toutes grandeurs à prix réduits $25 en montant. McComber, 361 Ste-Catherine Ouest. Prenez l'ascenseur. 100-5

MANTEAUX en mouton, pleines peaux, garnis de martre de la meilleure qualité à bon marché. 373 Laval. 100-5

GRAND collet et parure en beaverine, bon marché, le soir, 58 de Grandpré.

MANTEAU seal, garni Alaska, bonne condition. S'ad. 1237 St-Hubert.

MANTEAU seal garni Alaska, pointure 40. occasion. 716 St-Denis. Est 936.

MANTEAU mouton de Perse, vendra à sacrifice, 29 Irène. Westmount, 8177J.

MANTEAUX en mouton de Perse $60, aussi 45 peaux de long, garni grand collet châle Alaska, vison, castor, écureuil uni. J. E. McComber, spécialiste, 361 Ste-Catherine Ouest, prenez élévateur. 99-6

SPECIAL, manteau Bolivia, brun, garni fourrure 20.00, uni 10.00, parures 10.50, costumes 15.00, casque seal Hudson 15.00, loutre, 457, Gilford, Robitaille. 9.14

GRAMOPHONES

CABINETS, caisses, finis acajou, 44 pouces hauteur, en bas du prix de la manufacture, $27.00 chacun. 195 St-Timothée. 102-3

GRAMOPHONE peu usagé, cabinet, $30, arrêt automatique, électrique, aiguilles, diamant, 78 sélections, repeatographe. 1168A Wellington. 127-n

GRAMOPHONE Cabinet, $30.00, beau son, 54 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine est. 128-n

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Victrola, automatique, 60 sélections; diamant; 30.00; garanti. 306 Visitation, près Ste-Catherine. 97-72

GRAMOPHONE Victrola, records. Conditions faciles. Réparations. P.-A. Phaneuf, 610 Est, Mont-Royal. 97-26

GRAMOPHONE cabinet acajou coûte 165.00 avec 150 sélections, sacrifiera 35.00. 1376 St-André, près Mont-Royal. 102-3

GRAMOPHONE cabinet servi un an, coûté 145.00, avec records, vendra, besoin d'argent 45.00, 232A Maisonneuve, près Ste-Catherine. 102-3

GRAMOPHONE cabinet, bargain extraordinaire, style Victor, multiple spring, records, etc. 1172 Wellington, après 3 heures. 99-6

GRAMOPHONE gros cabinet, moteur double, joue tous records, sacrifiera 35.00, avec 40 sélections, 135 Christophe-Colomb. 101-2

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, ressort double, automatique, diamant, 58 sélections, 30.00, garanti. 342 Mont-Royal. 100-6

GRAMOPHONE magnifique cabinet acajou avec quantité de records, sacrifiera au prompt acheteur. 313 Galt, Verdun. 99-6

PHONOGRAPHES cabinets neufs et usagés, à partir de 1.00 par semaine. Langelier, 368 Est, rue Ste-Catherine. 99-6

PHONOGRAPHE gros cabinet, moteur double, 60 sélections, le tout $35.00, comptant ou termes. 562 Mont-Royal Est. 99-22

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON marché, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Langelier, 368 Est, Ste-Catherine. 99-6

BON piano cottage à vendre bon marché. 336 Beaubien. 101-2

CHANCE exceptionnelle pour piano seconde main. J. O. Lauzon, 610 Est Mt-Royal. 100-4

PIANO droit usagé, faut vendre. Venez vous convaincre, 242 Visitation. 12.14.16

PIANO droit bon état, bargain pour acheteur sérieux, 761A Berri. 12.14.16

PIANO Heintzman droit à bon marché pour vente immédiate. 600 av Rockland, Outremont. 101-6

PIANO pour commençant, en bon ordre, sonorité mélodieuse. Approprié pour la pratique. Prix $87.00. $10.00 comptant et $1.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, rue Ste-Catherine.

PIANO droit, marque américaine bien connue, entièrement réparé, à écouler à $167.00. $15.00 comptant et $1.75 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 ouest, rue Ste-Catherine.

TRES bon piano de pratique Marshall Wendal, $65. 832 St-Hubert. 12.14.16

WINNIPEG Record Exchange, échange disques usagés, vingt pour $1. Disques neufs contre usagés. Disques en vingt langues. Amberols bleus. Musique nouvelle au-dessous prix coûtant. Détails catalogue, autres disques bon marché, gratis. 14.21

2 HEINTZMAN

Ces pianos ont été remis entièrement à neuf. Jolies caisses. Mécanisme Wessell, Nickel & Gross. Prix $365.00 chacun. Paiements faciles. Layton Bros. Ltd, 550 ouest, rue Ste-Catherine. F

PIANOS A PRIX D'OCCASION

Piano de pratique, $75; petit Broadwood droit, $95; Chickering & Sons, $275; Shaw, $295; Heintzman & Co., $325; Steinway, 3 pédales, $475; Gerhard Heintzman (comme neuf) rég. $725 pour $550. Versements mensuels de $8 et plus. Tout instrument parfaitement réparé avant de quitter l'entrepôt. J.-W. Shaw & Co., 356 ouest, Ste-Catherine. 14.16 F

MACHINERIES

MACHINE outils Bournival pour le bois. 225 Hôtel de Ville. 97-6

POMPES

Pompes centrifuges, à la vapeur, à alimentation par chaudière et hydrauliques, toutes usagées mais comme neuves sont en vente à bas prix. Tarshis & Sons Ltd., 92 Wellington. F

MOTEURS ET YACHTS

MOTEURS marins tous genres, E. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill. 279-306

NOUS achetons, vendons et échangeons des moteurs neufs et d'occasion. Gros stock de moteurs toujours en mains. Electric Motor and Machinery Co., Limited, 417 St-Jacques, Montréal. 97-m.j.s

UNIVERSEL, Elto, Strips, Frisbie, Pierce Betz, St-Laurent. Beliveau, 322 Craig ouest. 12,14,16

OEUFS ET VOLAILLES

POULES, canards, oeufs demandés. Paiera gros prix. Ecrire ou venir. Canadien Poultry, 90 Roy. Est 1991.

RADIO

BOITES de radio de toutes sortes faites à ordre par P. Dupuy, manufacturier, 287 St-Timothée. 9.12.14.16

RADIO à 3 lampes à vendre avec haut parleur et antenne en parfait ordre. Appeler West 7902, entre 7 et 8 p.m. 101-4

VETEMENTS, ETC., ETC.

MANTEAU de baptême, châle, bonnet, gilet en cachemire, flasé, lit plume, sofa-lit, bon marché. 1084 St-André.

PALETOTS, pardessus, complets. Vente de banqueroute. Complets 2.50 et plus; paletots 2.50 et plus; pantalons, bottines, 1.00. 55 St-Dominique. 101-2

TROUSSEAU de baptême, 3 morceaux presque neuf, occasion. 177 Boyer.

$5.00 ACHETENT

complets et pardessus pure laine, pour hommes et jeunes gens. Vêtements de garçonnets à la dernière mode, à des prix merveilleux. Youngs Clothing Shop, 373 S.-Georges, sud de Ste-Catherine Ouest. F

IMMEUBLES

A ECHANGER

A BON MARCHE, Dorion 3 flats, revenu $900, acceptera automobile touring en échange. Dr Cartier, 97 St-Jacques. 100-3

A ECHANGER, rue Mentana, près Cherrier, sept logements, un garage, fournaise eau chaude, échangerais pour cottage. Avard, 97 St-Jacques.

A ECHANGER, cottage semi-détaché avec garage, situé à Outremont, échangerais pour flats. Avard, 97 St-Jacques.

A ECHANGER, rue St-Antoine, sept logements, pierre et brique, revenu $3000, échangerais pour propriété de campagne. Avard, 97 St-Jacques.

A ECHANGER, rue Berri, près Marie-Anne, trois logements, un magasin, revenu $1236, échangerais pour automobile Sedan avec peu de comptant. Avard, 97 St-Jacques.

AMEUBLEMENT 8 chambres, 5 louées avec pension, rapportant 300.00 par mois, près Chemin Ste-Catherine, à vendre ou échanger pour terrain ou propriété et argent. Main 2423. Cal. 1404M. 102-3

AVENUE CHAMPAGNEUR, 6 flats, revenu $2700, échangera pour cottage. Dr Cartier, 97 St-Jacques. 100-3

EPICERIE bien située, prendra petite propriété ou auto et argent. 162A Delaroche. Clairval 4301F. 12.14

LAVAL, coin, 10 logis, 2 magasins, gros revenus, à échanger pour cottage à Outremont. Main 2423. Cal. 1404m. 102-2

MANUFACTURE de bonbons, machinerie, outillage Sharpe, matériel roulant, 4 chevaux, voitures; le tout en bon ordre; bonnes recettes; claire de toutes dettes; accepterait plain-pied, cottage, etc. Prix 16,000. Soir Atlantic 0106; jour Main 6821.

RUE WILSON, maison appartements de 6 flats, donnant revenu de 4500 par année. Echangera pour cottage avec 5,000 comptant. Laframboise, 97 St-Jacques. Main 5432. 98-5

ST-DENIS 2 flats, 1 magasin, revenu $2100, échangera pour bon terrain. Dr Cartier, 97 St-Jacques. 100-3

TERRE près Montréal, parfaite condition, moderne, prendra flat. Danais. Cal. 0448.

15 LOGEMENTS, clair d'hypothèque à échanger pour cottage de 10 à 12 appts dans Outremont. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

A VENDRE OU A ECHANGER

DARAGON 50 pds front, 6 logis, 6 chambres, revenu 1440, prix 12,500, prendra 2,500, échange soit auto, terrain ou maison campagne avec argent. 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

LAURIER 2 magasins, 4 logements, 3 étages. Bélair 7370J. 100-3

MAGASIN musique longtemps établi, bail avantageux, vendra ou échangera propriété en ville. 870 Ontario Est. 102-2

PARTHENAIS près Mt-Royal, 6 logis, revenu 1320, prix 10,500, prendra auto échange, environ 1500 ou terrain ou argent. 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

PROPRIETE 6, neuf, 63 logis, parfait ordre, gros revenu, peu comptant, échangera pour terre ou commerce. Danais, Cal. 0448.

RUE Mont-Royal, belle propriété commerciale, coin de rue, échangera pour commerce bien établi. Westmount 6167.

TERRE à vendre ou à échanger pour propriété ville, 6 milles de Joliette. 749 Gilford. 19.22.24.26.29.31.2.5.7.9.12.14

VERDUN, grocerie et boucherie, faisant de bonnes affaires, à vendre ou échanger pour maison ou prendra hypothèque. 1216 Evelyn. York 0192. 100-3

OPPORTUNITE D'UN HOME

Addington, cottage de 8 pièces, construction solide près Sherbrooke, commodité des écoles, place pour garage avec sortie privée, grand jardin. Walnut 2918. 100-5F

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER ou à vendre, site pour pharmacie ou médecin, place établie depuis 10 ans, bureau de poste attaché à la maison, Nap. Couture, 135, 1er ave Lachine, tél. 460w. 100-3

A VENDRE ou à louer, 1631 est Notre-Dame. Magasin et résidence, 25 pieds x 100 pieds. Bélair 2095w. 101-2

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques; achetons hypothèques, balance de prix de vente. 91-306

ACHETE bijoux, fourrures, etc., privilège de rachat si désiré. W. Gauvin, 15 St-Jacques. 92-24

A PRETER immédiatement, 1,000 à 48,000. J. A. Legault, notaire, 90 St-Jacques. Main 8589. 202-306

ARGENT à prêter, première hypothèque. Oscar Théorêt, notaire, 20 St-Jacques. Main 803. 12.14.16

ARGENT à prêter pour augmenter votre commerce et règlements d'embarras de toutes sortes. Cie Générale d'Affaires, 30 St-Jacques, ch. 10. 12.14.16

EN première ou deuxième hypothèque, petits ou gros montants. Prompt service. M. Bell, Canadian Metropolis Securities, Ltd., Main 5614. St-Louis 9987. 96-20

MARCHANDS — Nous avançons argent pour augmenter votre commerce et régler vos affaires. Hoolahan, 71a Saint-Jacques. 99-6

MONTANT quelconque. Achetons balances de vente. Notaire Ducharme, 180 St-Jacques. Main 7741. 251-m.j.s

NOTAIRE BOHEMIER. Prêts hypothécaires négociés, créances hypothécaires achetées, 99 St-Jacques, Main 7363. 49-306

PRETS HYPOTHECAIRES positivement 6½%, commission 1%. J.-Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6226. 121-306

PRETS temporaires, maisons en construction. Hypothèque ou autre garantie. Hoolahan, 71a St-Jacques. 99-6

PRETS première, deuxième hypothèque, Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 97-10

400 à 5000 première, deuxième 6½, 7. Simard, 315 St-André. Est 3583. 96-11

500, 1000, 1500 deuxième hypothèque, achat balance prix de vente. L. Laurant, 211 Ste-Catherine Est. 100-5

1,000 à 15,000, Rosaire Dupuis, notaire, 35 St-Jacques. Main 3693. 97-26

1000, 2000, 5000, 18000. Romulus Lavallée, notaire, 43 Place d'Armes. Main 2778. 14.21

2,000 et 3,000, première hypothèque, J. A. Lefebvre, notaire, 180 St-Jacques. Main 2674. 12.14

2000, 3500, 5000, 10000. Martel & Côté, 92 Notre-Dame Est. 189-m.j.s

2500, 3000, 4000 et autres montants. Notaire Corbeil, 92 Notre-Dame Est. Main 6834. 13.14.16

25,000 par tranches. Ernest Jasmin, notaire, 92 Notre-Dame Est. Main 6291. 29-m.j.s

MONTREAL LOAN & MORTGAGE Co.

Prêts première hypothèque: Montréal seulement avec intérêts aux taux courants. Conditions de paiements faciles, aucune commission chargée à l'emprunteur. 189 S.-Jacques, chambre 14. 88-m.j.s F

ON DEMANDE A EMPRUNTER

DEMANDE deux montants de 3,000.00, un de 5,000, 7%, première hypothèque sur propriétés à Montréal. R. H. Beaulieu, notaire, 30 St-Jacques. Main 1073.

LA FABRIQUE de Ste-Julie de Verchères désire emprunter $11,000.00. Communiquer avec le curé. 102-2

ON demande 3,200.00 à 3,500.00 sur 2 logements rue Girouard, valeur 7,500.00. Casier 270, la Presse. 9.12.14.16

ON demande 3,000 sur propriété rapportant $50.00 par mois. Cal. 1671w. 2747 St-André. 14.16

ON DEMANDE à emprunter en 1ère hypothèque 5000.00 sur propriété neuve, pour 3 ou 5 ans. S'ad. A. Molleur, 430 Est Mt-Royal. Bélair 9360J.

VENDRAIS une deuxième hypothèque bien garantie pour paver 12%. Montant $1650, payable par versements. Première hypothèque $5000. Particulier seulement. Casier 373 La Presse. 101-4

2,500.00, 3,000.00 1ère hypothèque, excellentes garanties. Notaire Paul Guillette, Lasalle 3242.

$17,000 et $25,000 en première hypothèque, sans commission, aussi $8,500 en 2ème. Ecrire boîte 1121, la "Presse". 83-j.n

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE moderne, rue St-André, près Cherrier, 14 appts, garage double, cour cimentée, possession 15 de mars, à vendre pour cause départ. Est 0578. 101-4

COTTAGE à vendre, échanger ou louer, avec garage. 1090 Rachel Est. Tél. Bélair 2091. 102-2

COTTAGE très moderne, près rivière, $7,200; comptant 800. et 400. par année. 1950 Boulevard Gouin près Pie IX. 14.16.19.21.23

DAVARD, 8 pièces, moderne, bargain. Gohier et Bigras, Main 3220. Soir Rock. 2826. 101-3

OUTREMONT, cottages avec occupation à débattre, 9,500 et plus. Demandez des détails sur nos nombreuses propriétés de deux et trois plain-pieds. Jos. Bray, Bélair 0260.

OCCASIONS D'AFFAIRES

BOUCHERIE, bonne place d'affaires, à vendre ou échanger pour flats. 1031 Laurier Ouest, Outremont. 12.14.16

DALPE & CIE, acheteurs, vendeurs et administrateurs de propriétés, terres, terrains à échanger. 1936 St-Denis, près Beaubien. 9.11.13.14

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 102-26

VEND, achète, échange propriétés, commerce. Lepage, 28 Victoria Square. Main 5466. 100-5

COTTAGE A OUTREMONT

$20,000. Neuf grandes pièces éclairées et salle de bain, dans le meilleur site d'Outremont, près de l'église et des écoles. Lot 50 x 100. Visible en tout temps après entente. Rockland 2379. 102-l.j.s F

PROPRIETES DEMANDEES

AVIS aux vendeurs. Communiquez détails à notre bureau (établi 1897), aucun frais sans vente. Nous avons plusieurs acheteurs. Alexandre Dupuis, courtier en immeubles, 43 Place d'Armes, près Craig. Main 7513. 100-5

J'AI DES ACHETEURS avec 1,000 à 10,000 sur 2 ou 3 plain-pieds dans le nord de la ville, avis aux vendeurs de communiquer avec mon bureau 1710 Chateaubriand. S'ad. A. Landry, courtier en immeubles, Cal. 2373J. 101-4

J'AI 5000.00 à investir sur propriété à revenu. S'ad. par malle 324 Hingston. 12.14

JE DEMANDE à acheter des propriétés dans le nord de la ville. J.-A. Lussier. Calumet 2533F. 101-3

ON demande bonne propriétés Blvd St-Denis, Outremont, ou autres, paiera comptant. Danais. Calumet 0448. 101-2

PROPRIETE demandée, 2 ou 3 étages, de Papineau à St-Denis et Sherbrooke à Laurier. L. P. Pepin, 1339 St-André. Bélair 5804.

PROPRIETE située près Parc Lafontaine, ou environs. Deux ou trois logements, 6 chambres, moderne. Cherche occasion, comptant en considération des avantages sur prix demandé. Pas d'agents. Boîte 390 La Presse.

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement, O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 102-26

$30,000.00 pour acheter maison de rapport, bien située. Doit être un bargain. Boîte 396 La Presse. 14.16

PROPRIETES A VENDRE

LESPERANCE, 15 flats, revenu $2,700, échangera pour $7,000 comptant et lots clairs.

DARLING, 6 flats, 2 magasins; revenu $2,600. Prix $23,000.

BEAUBIEN, coin d'affaires, 1 magasin, 3 flats.

PANET, 3 flats près Sherbrooke. Prix $9,500. Est 1524.

A BIEN bon marché, St-Denis 17000.00, 5 logis, 9 appartements, 4 de 5, revenu 2100.00. Danais, Calumet 0448. 101-2

A NOTRE-DAME DE GRACE, 2 beaux flats 7 pièces modernes, à être sacrifiés. Main 7120, Beaudoin, Ménard.

A ROSEMONT, sur la 21ème Avenue, magnifique propriété neuve, coin de ruelle, 7 appartements. Plancher bois franc, vrai bargain. Lasalle 3835w. 381 4ième Avenue, Rosemont. 9.12.14

A VENDRE propriété rue St-Alfred, près rue Châteaubriand, 2 étages, deux logements, prix 4,100. Voyez O. Jutras 1739 rue Papineau. 11.12.14.16

A VENDRE pour clore société coin Létourneux, Hochelaga, près Parc, Maisonneuve, 20 logements, 2 avec système chauffage, un magasin, boutique, 4 garages, terrain attenant 35 pieds front pierre pour bâtir, revenu 5,200, prix pour le tout 45,000. S'adresser 907 Létourneux. Clairval 2018w.

A VERDUN, douze logements, bon ordre, revenu $3,200, échangerais pour bon terrain, avec $5000 comptant. Avard 97 St-Jacques.

BARGAIN à vendre propriété rue Boyer près Beaubien deux étages 3 logements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 11.12.14.16

BARGAIN—298, 9ème Ave, Rosemont, 3 grands logements, 6,500, logis réservé. Bélair 7917J. 101-5

BARGAIN, rue Dufresne, 3 étages, 6 logis, 40 pieds front, revenu 1152, prix 8,000. S'ad. 394 Garnier. Bélair 3543.

BEAU cottage en brique situé à Ste-Rose dans le centre du village, terrain de 90 pds x 104, vendra ou échangera pour propriété de Montréal. Calumet 1108. 102-2

BERRI près Crémazie, près église et école, belle propriété moderne, 2 étages, 3 logis, 30 pds front; libre pour acquéreur. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

BLVD St-Joseph, 2035, maison neuve, face église St-Pierre Claver, 3 étages, logis libre. 1396 Des Erables. 101-2

BOURBONNIERE, trois étages, 3 logements, 5 chambres et bain, gaz, électricité, cave, garages, 5,800, revenu 720.00. Conditions faciles. Propriétaire, Lasalle 3103w, 1970 boul. Gouin Est. 102-3

BOYER 1997, deux étages, 2 logements de 6 appartements, bien éclairés et bien chauds, cave, plancher bois dur en bas, garage, poulailler, le tout en parfait ordre, peut rapporter au-delà de $750 par ans. Prix $7000, comptant $3000 à $4000. Pas d'agent. S'ad. au prop. 1997 rue Boyer. 101-6

BREBEUF 376—2 étages, magasin, logis bon pour épicerie, près Boul. Saint-Joseph, école et église. S'ad. 265 Delanaudière. 101-4

CARRIERE 217-219, près Laurier, maison lambrissée, pierre et brique, terrain 34½ pds front 127 pds profond, faisant face sur les 2 rues. 728 Rivard, Montréal. 101-4

CARRIERE, 217, près Laurier, maison pierre et brique, terrain 34½ x 127, face sur 2 rues. 728 Rivard. 102-3

CARTIER, 2 flats, 6 chambres. Bas réservé, revenu 720. Prix 5,500. 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

CARTIER 329 à 335, près Ste-Catherine. Quatre beaux plain-pieds de 6 pièces, terrain de 45 pieds de front, pierre et brique, loyer très bas, 1400.00 par année, seulement $5,250 comptant requis, le prix entier réduit à 10,250, véritable occasion. Propriétaire hôtel Windsor, chambre 220. Uptown 8220. 102-4

CHABOT près Mt-Royal, un magasin, 2 logis, revenu 720., prix 5,600, 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

CHABOT près Mont-Royal, 6 logis, 5 pièces, 32 pds front; revenu 1800. Prix 13,000. Est 537W. 101-2

CHABOT, près St-Jérôme, en face du parc, 4 logements, revenu 1200.00, prix 10200.00, comptant 4000.00 avec logement libre, pour l'acheteur. S'ad. A. Molleur, 430 Est, Mt-Royal. St-Ls. 9360J. 101-2

CHABOT, 3 flats, 5 pièces, revenu 936.00, prix 8,200. Bas réservé. 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

CHATEAUBRIAND, un 8 chambres, 4 de 5, système chauffage, garage, cave. Bas réservé. 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

CHRISTOPHE COLOMB près église, école, 3 logis, 7 et 8 appts des plus modernes; garage 2 autos. Libre pour acquéreur. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

CLARKE près Fairmount, 3 étages, 3 logements. Revenu 960.00. Prix 9,000. Atlantic 0106.

COTTAGE, 2 étages, 2 logements, St-Jérôme, 4,500. Isidore Lauzon, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 12.14.16

DANDURAND, 2 logis 5 pièces, 4,500, comptant 500. Bélair 4209M.

DARAGON, 154, payable comme loyer, Boisjoli, 103, S.-François-Xavier. Main 0588. 102-3

DE LANAUDIERE, 469, 5 logements, finis bois franc, un de 7 apparts., libre, chauffage, cave cimentée, garage chauffé, rapportant 1750. S'ad. 408 Garnier.

DENONVILLE, près Hadley, Ville Emard, maison 2 étages, 2 logis. Pour renseignements York 1081. 14.16

DES BELGES, près Crémazie, près chars, écoles, remise, 2 étages, 2 beaux logements 4 appts, fixtures électriques, planchers bois franc, bain émaillé, canaux payés, cour avec puisard, logement libre pour l'acheteur. 3,900; aussi plusieurs autres. Adressez-vous immédiatement Dalpé Co., 1936 rue St-Denis. 12.14

DORCHESTER Ouest 985, résidence de 11 pièces, seulement $3,400 comptant, prix intégral réduit à $9,400. Une autre dans le même bloc s'est vendue $15,500 en juin. S'ad. sur les lieux pour examiner. Propriétaire, 220 hôtel Windsor. Uptown 8220. 102-4

DORION près Sherbrooke, 3 étages, 1,500, rapporte 1380. Bélair 4209M.

DUCHARME, Outremont, construction neuve, 3 étages, 3 logis, 7 appts, modernes, bons revenus, vendra 12,500, 394 Garnier. Bélair 3543.

EADIE, Ville Emard, à vendre, bon marché, maison 2 étages, 2 logis. Pour renseignements York 1081. 14.16

GUYBOURG, terrain sur rue Notre-Dame. Clairval 4232W. 101-2

LAURIER, près Querbes, six logis, 7 pièces, bon marché pour régler succession. Main 2220. Soir Rock. 2826. 102-3

LIBRE pour l'acheteur, Avenue Prud'homme, près Sherbrooke, 3 flats, 8 appartements, construction neuve moderne, 18,000.00 comptant 5,000.00. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 101-2

LOGAN, un coin de rue, gros revenu, Plessis, près Ste-Catherine, quelque chose de bien. Plusieurs autres dans le centre. Renseignez-vous le soir Bélair 3699J. 102-2

MAISON neuve, 2 logements à Rosemont, système de chauffage, bon marché à prompt acheteur. 381, 4ième, coin Masson, Lasalle 3835w. 9.12.14

MAISON neuve rue Casgrain près Laurier, finie moderne, revenu 1,800 par année. Bélair 8715M.

MARQUETTE, 28 pieds front par 60, construction, 6 logis, revenu 1560. Prix 12,000. 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

MENTANA, coin Napoléon, 125 x 108, permis garage public. Est 1898.

MONT-ROYAL, près Delorimier, 2 étages, Marquette, près Mont-Royal, 2 étages, commerciale, Des Erables, 3 flats, 7 appartements, bon marché. Propriétaire, 870 Ontario Est. 102-2

OXFORD 517, angle Monkland, $2,000 comptant, excellente maison de 7 pièces, neuve, bois dur partout, prix réduit à $10,800, ce qui comprend les nouveaux stores et le charbon pour l'hiver. Ne manquez pas cette occasion en fait de coin. Clef à 513 Oxford. Propriétaire 220 hôtel Windsor. Uptown 8220. 102-4

J. U. LEGAULT

CARTIER propriété 2 étages, 2 logements, un magasin, revenus 816, comptant 2000.

COIN de rue, propriété de premier ordre, plancher en bois franc, 3 étages, 6 logements, un magasin, terrains en échange, jusqu'à une valeur de 3 à 4000, sera considérée.

ST-HUBERT, propriétés de 2 et 3 étages de 12 et 7000.

RUE BENONI, propriété de 2 étages, 2 logements, 6 appartements, construction neuve, comptant 2000.

RUE ST-ANDRE et Delaroche, propriété de 5, 6, 3 et 2 logements de 6000 à 11000, comptant de 2000 à 5000.

CHAMPLAIN, près Sherbrooke, propriété 3 étages, 6 logements, 6 appartements, revenus 1944.

PARTHENAIS, près Bvd Rosemont, clair hypothèque, propriété 2 étages, 3 logements, cave de 7 pieds, remise et écurie, comptant 1800.

RUE MANCE, propriété 3 étages, 6 logements, revenus 1380.

COIN REGINA et Ethel, Verdun, propriété 9 logements, 3 magasins, revenus 3252.

AVE DE L'EGLISE, Côte St-Paul, propriété premier ordre, 2 magasins et 4 logements, revenus 2340, comptant 6000.

RUE ST-DENIS et Christophe-Colomb, plusieurs propriétés ainsi que St-Valier et Berri, 2808 Christophe Colomb, Calumet 11m. F

MAISON neuve, 2 étages, moderne, vrai bargain. S'ad. 4449 Bénoni, près Crémazie.

PRES DE MASSON, 2 étages, 4500, peu de comptant. Accepterais terrain en acompte. 381, 4ième, coin Masson, Lasalle 3835w. 9.12.14

PROPRIETE claire d'hypothèque, acceptera 3,500, balance facile, 3 étages, 6 logis, 891 à 899 Alma, revenu 1296 par année, vendra 9,800. H. Letallien, 5 St-Claude. Tél. Main 8636, pas d'agent. 12.14.19

PROPRIETE centrale pour entrepôt ou garage. Environ 9500 pieds de terrain ayant façade sur 2 rues. 225 Hôtel-de-Ville 62 pieds de front, 100 Ste-Elisabeth 56 pieds de front. Termes faciles. S'ad. sur les lieux ou 20 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 3915. 9.12.14.16

PROPRIETE 3 logements, 3 étages, construction moderne, 6 appartements, cave, système chauffage chaque logement, située Chemin Lasalle, 12,000; comptant 3,500. Autre propriété 3 logements, 3 étages, 6 appartements, cave, système chauffage. 7,800; comptant 2,800. Lalonde, 313 Galt, Verdun.

PROPRIETE 3013 Christophe-Colomb, conditions faciles. Pour toutes autres informations, Calumet 2828F.

PROPRIETE neuve, 4 logements, rapportant 113.00 par mois, située rue Nicolet S'ad. 434 Nicolet. 102-3

RIVARD, 728 à 738, près boul. St-Joseph, maison bois, lambrissée pierre, 5 logis, laboratoire, hangar, garage, rapporte $2,040 par année. Pour inf. 728 Rivard, Montréal. 101-4

RIVARD, près Boul. St-Joseph, maison bois, lambrissée pierre, 5 logements, laboratoire, garage, revenu 2040.00. 728 Rivard. 102-3

ROSEMONT, propriétés neuves, 6 côtés situés sur la 2ème Ave, près boulevard Rosemont. Chars, école, église. E. Meloche, 305, 7ème Ave. Clairval 1745w. 97-6

ROSEMONT, 31ème Ave, près Masson, 2 étages, 2 logements, revenu 450, hypothèque 2,000, prix 4,200. Cal. 2822. 102-3

ROSEMONT, 6 beaux logis, près de Masson, rapportant 18%, la meilleure occasion dans la localité. Rosemont Realty Estate, 381, 4ème Avenue, Clairval 3835w. 9.12.14

ROSEMONT, coin de rue Dandurand, 3 logis de 4 appartements à très bon marché à prompt acheteur. Rosemont Real Estate, 381, 4ème Ave, Rosemont, Clairval 3835w. 9.12.14

RUE MAPLEWOOD, Outremont. Maison en pierre solide, cottage semi-détaché avec grand terrain. Termes faciles. S'adresser à 128 Ave Maplewood. Atlantic 289.

RUE ST-CYRILLE, un coin, revenu 1620.00, prix 12,500. Considérera un bon lot en échange. Lasalle 3835w, 381, 4ième Avenue, Rosemont. 9.12.14

ST-ANDRE près Ste-Catherine, pierre et brique solide, 8 pièces, chauffage dans chaque logis. Prix $14,000. Berthelet chez Ernest Pitt. Main 7371. Le soir Bélair 4226J. 102-2

ST-ANDRE, près Mont-Royal, 2 flats, 6 chambres, logis, bas, réservé. 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

ST-ANDRE près Gilford, 2 étages, 2 logements, 5 chambres, cave, garage. Prix 7,000.00 comptant, 4000.00. S'ad. A. Molleur, 430 Mt-Royal Est. St-Ls. 9260J. 101-2

ST-DENIS, magnifique propriété, 5 logis: 1 9 appts, 4 de 5; libre pour acquéreur. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

ST-DENIS, propriété neuve, 3 étages, 3 flats, fini bois dur, cave, prix 9800.00, comptant 3500.00. S'ad. A. Molleur, 430 Est, Mt-Royal. St-Louis 9360J. 101-2

ST-DENIS 3 logis neufs, 6 appts, 9,800, Logis réservé. Main 2423. Calumet 1404M. 102-2

ST-DENIS, superbe propriété 3 logis, 8 appts, finie chestnut; garage. Main 2423. Cal. 1404M. 102-2

ST-DENIS près 33ème ave, Blvd St-Denis, nous avons client qu'il a acheter une ferme, vendra sa propriété pour un bargain, 3 étages, 3 logis, 7 pièces, propriété neuve d'un an, garage 3 autos, cave, plancher en bois dur, bâtie sur le roc. Rapportant 14%. Prix $11,000 pour acheteurs sérieux seulement. Berthelet, chez Ernest Pitt, Main 7371; le soir Bélair 4226J. 102-2

ST-DENIS près St-Zotique, 3 flats, 7 pièces, système chauffage, cave. Bas réservé. 1858 Papineau. Bélair 9105. 14.16.18

ST-DENIS 9700.00, près Jarry, 3 logis, 6 appartements, bois dur, moderne. Danais. Cal. 0448.

ST-DOMINIQUE 2949, maison à vendre. S'ad. 3567 Berri. Calumet 1137M. 96-6

ST-HENRI, 183 Beaudoin, maison trois logements, loyer plus $500, hypothèque $1,300. J. Papineau, 1896 Ontario.

ST-HUBERT, belle localité, 6 appts, écurie, garage, tout en parfait ordre. 2119 St-Hubert. 13.14.15.16

ST-VALIER 2 étages, 2 logements, 7 chambres, prix 6500.00, comptant 2500.00. S'ad. A. Molleur, 430 est, Mt-Royal. St-Louis 9360J. 101-3

VERDUN, 1ère avenue 25000.00, 12 logements à prix populaires, tous loués, 75 pds front, gros revenu, accepterais 1ère hypothèque. Walnut 2918. 100-4

VERDUN, trois ou six logements neufs. Faut vendre cette semaine. S'ad. No 103, 2ème avenue. 12.14

VERDUN, magnifique propriété, située sur la rue Ethel, 923 à 927, avec garage, revenu 1020.00, bon marché, St-Ls. 9477W ou 138 Christophe-Colomb.

WELLINGTON 1345, 2 magasins dont un libre, un logement, localité commerciale de 1ère valeur, prix 15,500.00, comptant 4000. Walnut 2918. 100-4

2 MAISONS à vendre, 2310 rue Boyer, 3000, 287 Le Caron 3000, 300. à 500. comptant, la balance comme un loyer. S'ad. 1980 Notre-Dame Ouest, Westm. 2648. 101-4

2 LOGEMENTS à vendre rue Souligny, Tétreaultville. S'ad. 4381 Souligny. 102-3

$9,500 — Notre-Dame Ouest, près De Courcelles, 3 étages, 1 magasin, 2 grands logements. Bargain. Bélair 3699J. 102-2

$16,500.00—Rue St-Laurent, près Fairmount, 3 étages, bon centre commercial, $5,000.00 comptant. Bélair 7798J. 102-3

PROP. CAMPAGNE A VENDRE

BON MARCHE, place idéale, bord de l'eau, Ste-Geneviève, voisin Cartierville. Falardeau, 631 Ste-Catherine Est. Est 2846. 72-m.j.s

COTTAGE bord de l'eau, Repentigny les bains. J. E. Ethier. Clairval 0776. 102-3

MAISON de campagne à vendre à Pointe-Claire, 5 pièces; conditions faciles. S'adresser à 478 rue Alymer.

PROPRIETE de campagne Maskinongé, échangera pour propriété de ville. S'ad. 184 Wurtele, après 7 hrs le soir ou dimanche. 102-3

REPENTIGNY - LES - BAINS, maison d'été, améliorations modernes, meublée, garage, située sur magnifique lot de grève, excessivement bon marché d'ici au 10 mars, pour régler affaire importante. 436 Darling. 99-6

STRATHMORE, près du lac et de la station, choix de 3 beaux cottages neufs, en brique, très moderne, conditions faciles. F. Tremblay & Cie, Main 2012, le soir, Atlantic 2772. 102-2

VILLE Napierville, clore succession A. Richardson, régistrateur; maison brique 8 appts, cuisine d'extension, électricité, fournaise eau chaude, remise, écurie cimentée, grange, garage; près l'église couvent, collège; avec aussi 10 ou 25 arpents de terre en culture; ferait bien pour jardinier, manufacture de chemises, salopettes, avec certainement extension de taxes. Route Edouard sept, 29 Milles Montréal. R. Richardson, 195 Ste-Catherine Est. Est 3879. 9.14

TERRAINS DEMANDES

ON DEMANDE à acheter un coin prêt à bâtir. Calumet, 2433W.

TERRAINS A VENDRE

ACHETEZ vos terrains aujourd'hui avant l'augmentation du printemps, j'en ai encore quelques-uns situés au Sault-Récollet, près des chars, $75.00 chacun, comptant $7.50, balance $1.32 par mois. Inf. 1168 Rachel Est. Bélair 7798J. 102-3

AVE BERNARD, Outremont, 2 lots voisin appartements Joffre, pour $1.35, valant $2.25. Comptant $1,500. Main 7286.

A VENDRE bon marché, 2 terrains, ave Woodland, Ville Emard. York 1081. 14.16

CONSTRUCTEURS ! Splendide site pour maison à appartements ou plain-pieds sur l'avenue Madison, juste plus bas que Sherbrooke. $500 comptant, balance facile. Frank E. Donovan, 120 St-Jacques. Main 2091.

J'AI ENCORE plusieurs bons terrains à Montréal-Nord à vendre. Ces terrains sont très bien situés, près des tramways et de l'église, je les vendrai à de très bonnes conditions, et vous donnerai des plans pour vous construire une bonne petite maison qui ne vous coûtera pas plus que votre loyer actuel. Pour informations, voyez John Nuckle, 465 Montcalm. Est 8457J. 102-3

J'AI 2 terrains au Sault, près de église St-Paul. Ces terrains valent $300, vendra à moitié prix. Bélair 4226J. 102-3

OUTREMONT, avenue Champagneur, 40 pieds front, près carré. St-Louis 1486J. 102-3

PARC Avenue, près Mont-Royal, 2 terrains pour appartements; Sherbrooke près Delorimier, Cuvillier près Rouen, St-Denis près Isabeau, vendra à sacrifice. Murphy, Bélair 5950J.

ROSEMONT, 2 lots sur la 4ème Avenue, près de Masson, très bon marché à prompt acheteur. Rosemont Real Estate, 381, 4ème Ave. Clairval 3835W. 9,12,14

RUE ST-DENIS, plus haut De Fleurimont, 4 terrains, 25 x 130 pieds, à sacrifice. St-Louis 6263. 100-2

RUE St-Laurent, coin nord-ouest Mozart, 50 x 90, vendra bon marché ou échangera pour bonne propriété avec comptant. Lasalle 3835w. 381, 4ième avenue, Rosemont. 9,12,14

TERRAIN rue des Erables, entre Carrière et Dandurand, valant 800. Sacrifiera 500. Bélair 9105. 1858 Papineau. 14,16 18

2 TERRAINS rue De Gaspé, près Beaubien, 685 Alma. Cal. 4775J. 102-3

2 TERRAINS à Villeray, Henri-Julien et St-Denis, vendra bon marché. 318 St-Denis.

3 TERRAINS Ave Rolland, près rue Des Erables, Ville Saint-Pierre. York 1081. 14.16

$80.00. J'ai 4 beaux terrains au Sault-Récollet, près école, église, tramways et Blvd Gouin. $10.00 comptant et la balance $1.50 par mois; grandeur 35 front sur beau plateau. S'ad. Bélair 6816F. 102-6

CARTES DE

PROFESSION

ARPENTEURS

ARTHUR VINCENT, ingénieur, arpenteur, architecte, 76 St-Gabriel, Montréal. Main 1168. 176-306

J.-A.-U. BEAUDRY. Arpentage. Brevets d'invention. 58 St-Jacques. Main 5408. 98-m.j.s.

AVOCATS

MARSAN, G.-A., avocat, C.R., 20 St-Jacques. Main 1997. 78-J.S.

BREVETS D'INVENTION

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig ouest, Montréal. Main 3025. 75-306

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens Londres et Paris, spécialités: maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier. Tél. St-Louis 486. 77-26

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 92-26

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies femmes, jeunes filles, maternité. 770 St-Denis. Est 6955. 91-25

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre; maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 295 St-Denis. 91-26

Dr PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, aussi hôpitaux militaires. Spécialiste. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée. 460 St-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 228-306

Dr TESSIER (Hôpital Privé) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité, 295 Rachel, coin St-Denis. Bélair 8407. 1ère consultation gratuite. 253-306

NOTAIRES

DUCHARME, ISIDORE, notaire, 4033 Notre-Dame est, Montréal. Lasalle 2309w. Le mardi, 30 St-Jacques. Main 7805. 31-m.j.s

DISPARU

M. Rosalien-Edgar Déziel, disparu depuis un an, est demandé par sa soeur, Mme Lucien Meloche, pour cause importante. Toutes informations à son sujet seront reçues avec reconnaissance chez son beau-frère, M. Lucien Meloche, 1134 Wellington, tél. York 779W. FF

INVENTIONS

Pour obtenir un brevet d'invention, une marque de commerce, un dessin industriel ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.

PIGEON & LYMBURNER

Edifice Power, rue Craig Ouest

Tél. Main 3025. Montréal, P. Q.

177-m.j.s.s

SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées par le soussigné pour la construction d'un perron en pierre à l'église de Drummondville. On pourra obtenir les renseignements nécessaires et copies des dessins chez le soussigné.

Ces soumissions devront être données le ou avant le 25 février prochain.

LOUIS-N. AUDET, Architecte.

33 Wellington Nord, Sherbrooke, P.Q. 99-4

A LOUER

Edifice à l'épreuve du feu en béton armé, 3 étages et sous-sol, avec environ 7,400 pieds carrés de plancher, et monte-charge. Approprié pour bureaux et entrepôt. Situé au centre du district des affaires, **335 rue Lagauchetière Ouest, près Côte Beaver Hall.** S'ad. "His Masters' Voice, Limited". Westmount 3670.

7,12,14 FF

TRANSACTIONS - IMMOBILIERES

Quartier Sainte-Anne

Rue Menai Nos 52 et 54, lot No 504, terrain 25 x 75. Cour Mont-Royal No 5694 Ancien Order of Foresters à John Serbinick et uxor, $1500.—41396.

Ville Saint-Laurent

Rue du Collège, vacant, lot No pte 453, terrain 50 x 120, Hector Girard à Oscar Robitaille, $1500.—41374.

Rue St-Germain, bâtisses, lot No ½ S. O. 454-170, terrain 12'6 x 121, Osias Robitaille à Hector Girard, $7000.—41375.

Vacant, lot No 468-312, John Aldison Reid et autres à Daniel Marcotte, $350.—41377.

Quartier Lafontaine

Rue Cherrier, Nos 24, 26 et 28, lot No 1208-6, Joséphine-B. Beauchamp, épse de A. Pigeon à Lucien Favreau, $16500.—41398.

Quartier Rosemont

Rue Bordeaux Nos 2697 et 2697A, lot No 209-572, terrain 25 x 90, Olivier Décarie à M.-Lse Messier, épse de J.-Fred Poirier, $500.—41382.

Quartier Mercier

Boulevard Bernard, lot No 403-170, terrain 25 x 104, Pierre Bernard à Frs. Pierre Laberge, $575.—41362.

Quartier Bourget

Rue Logan Nos 1399 et 1401, lot No 1363-47, terrain 30 x 72, Léon Gauthier à Amédée Désilets, $4550.—41397.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Avenue Royal, vacant, lot No 170-599, terrain 25 x 120, The Ross Realty Co. Ltd. à Herbert Hamson, $600.—41420.

Avenue Wilson No 624, lot No 175-872, Victor-E. Lambert à Patrick-J. Phelan, $10000.—41421.

Chemin Côte St-Luc, vacant, lot No 175-771 à 773, terarin 89 x 175, Chs. Alfred Sharpe à Henriette Boivin, épse de E. Vaillancourt, $8500.—41430.

Avenue Beaconsfield, No 414, lot No 164-92, terrain 25 x 92, Quebec Savings & Trust Co. à Catherine Frances Roy épse Wm. Taylor, $8500.—41413.

Quartier Laurier

Rue Waverley, Nos 2090 et 3092, lot No 11-735, terrain 25 x 88, Elisabeth Bell Vve Wm. A. Bray et autres à Moses Richard Roberts, $9000.—41471.

Westmount

Coin avenue Westmount et avenue Lansdowne, No 586, lots Nos pte 221-54 pte 221-53, terrain 53.6" x 54.9" et 54.11". Superficie 2933. Isaac Collins à Maxwell Farquharson, $16,000.—41400.

Quartier Préfontaine

Rue Nicolet, Nos 521 à 527A, lot No 22-323, Jos. Wilfrid Ethier à J.-Bte Presseau, $9000.—41406.

Rue Valois, Nos 607 à 611, lot No 22-611, terrain 25 x 160, 2-10 et 180, 8-10, Arthur Arcand à F.-Xavier Nadeau, $8300.—44469.

Quartier Maisonneuve

Rue Letourneux, bâtisses, lots Nos 8-239 et 240, J. Hercule Bédard à J. A. Adélard Brodeur, $6000.—41402.

Rue Letourneux, bâtisses, lots Nos 8-239 à 240, J. A. A. Brodeur à Joseph Rogers, $6500.—41405.

Montréal Ouest

Avenue Herald, vacant, lot No 140-228, terrain 50 x 88, Charles Stansfield à Hany E. Stephenson, $2420.—41469.

Quartier Papineau

Rue De Montigny, Nos 1066 à 1070, rue Campion, No 70, lot No 499-19, Urgel Archambault à Elzéard Jean, $7000.—41403.

Rivière des Prairies

Lot No 15-581, Loiselle et Jollivet à Armand Payment, $400.—41404.

Quartier St-Paul

Rue De Biencourt, lot No 4669-206, terrain 25 x 60, Arthur Chevalier à James Broadhurst, $2000.—41359.

Rue Mazarin, No 445, lot No 3617-917, J. Raoul Duquette à Jos. Pludine Angot, $2250.—41360.

Rue D'Aragon, bâtisses, lot No 3017-438, Stephen Vallée à Joseph Parent, $375.—41385.

Bâtisses, lot No 4035-8, Margaret Dougherty Vve F.-P. Cody (droits) à Auguste Dubois, $1,000!—41447.

Quartier Ahuntsic

Boulevard Olympia, vacant, lot No 224-310; terrain 25 x 94, Adolphe-Louis Caron à Ferdinand Laframboise, $400.—41467.

Boulevard Olympia, lot No 224-640; terrain 25 x 88, Adolphe-Arthur Caron à Wm. Huot, $125.—41468.

Rue Berri, vacant, lots Nos 2643-1802 et 1803; terrain 20 x 70, Alice Perras épse J.- Albert Savignac à Alexandre Gauthier, $700.—41462.

Vacant, lot No 488-242, Thomas O'Rourke à Napoléon Hébert, $1300.—41392.

Montréal-Est

Vacants, lots Nos 176-103 et 104, Edward Decoursy (½ indivise) à Hugh-P. Simpson. Considérations.—41272.

Quartier Saint-Edouard

Rue Beaubien, vacant, lot No 4-309, Usher Kaufman à Jack Kaufman, $1,200.—41463.

Rue Saint-Hubert, Nos 2258 à 2260A, lot No 7-314; terrain 25 x 109, Chs.-Arthur Roy à Jos. Saint-Germain, $8,500.—41438.

Quartier Villeray

Rue de Laroche, Nos 1754, 1756, 1756a, 1756b, 1756c; lot No 5-283; terrain 25 x 110, Isaïe Lavoie à Jules Bouteric, $9,000.—41445.

Rue de LaRoche, Nos 1883 et 1885; lot No 488-774; terrain 25 x 95, Adrien Brazeau à Alexandre Richer, $5,000.—41426.

Avenue Châteaubriand, Nos 2359, 2361 et 2363, lot No 489-15 et 16, S. Récollet, terrain 25 x 87 chacun, Freida Robson, épse Angus-D. Clazton à J.-Horace-Albert Dion, $9,000—41391.

Quartier Delorimier

Rue Parthenais, bâtisses, lot No 11-2, terrain 25 x 150, Alfred Wilson à Jolicoeur Ltée, $3,000—41433.

Rue Des Erables, Nos 1516 à 1520, lot No 12-482, terrain 23 x 94, Arthur Lamontagne à Michael Burns, $9,400 —41379.

Quartier Saint-André

Rue Saint-Antoine, bâtisses, lot No 1545-1 à 8, terrain 98.1" et 95.3", 115 et 110, superficie 10905. Succession James-A. Ogilvy à Montreal Trust Co., $55000—41436.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Drolet, Nos 662 et 664, lot No 165-58, terrain 22 x 70, Kapel Chankin et Lazarus Bergman à Abraham Borts, $5500—41373.

Rue Drolet, Nos 492 à 502, lot No 15-758 et 759, terrain 20 x 72 chacun, C.-F. Gélinas à Simon Légal, $15000—41378.

Quartier Saint-Michel

Avenue Esplanade, Nos 2926, 2428 et 2430, lot No ½ N.O. 11-914, terrain 25 x 78.8-10, Antoinette Laliberté, épse Chs A. Rochon à Samuel Kahansky, $15800—41390.

Quartier Saint-Louis

Rue Drolet, No 174, lot No pte 903-141, terrain 21.3" x 72, Jos.-Ovide Gratton à William L. Robinson, $3600—41364.

Avenue Laval, 12, lot No 895-4, Ed. Decourcy 1½ indivise à Hugh-P. Simpson, $8,300—41369.

Verdun

"King Park", vacant, lot No 3401-818, Le Pacifique Canadien à Ludger Dufault, $300—41437.

Ville Mont-Royal

Avenue Patricia, vacant, lot No 241-196, terrain 25 x 103, Sherwood Estates Ltée à Margaret McCrinnon, $440.29—41431.

Quartier Saint-Henri

Rue Saint-Omer, Nos 62 et 64, lot No 1698-208, terrain 21 x 82, Dorilus Carignan à Emile Valacte, $3,825—41441.

La Santé c'est la Richesse et le Bonheur

On ne peut trop faire pour la recouvrer et la conserver

Pourquoi vous décourager et pleurer ?

J'ai les meilleurs remèdes possible, toujours je réussis bien à soigner toutes maladies microbiennes de la peau, la syphilis et toutes maladies vénériennes, ceci absolument confidentiel, sans douleur et peu dispendieux. Si vous voulez redevenir heureux, faites le premier pas, écrivez à l'adresse ci-bas.

Pourquoi rester le coeur malade et risquer chaque jour la mort subite ?

Pour tonifier le coeur surtout, et pour tout le système, j'ai les meilleurs remèdes possibles. Prenez donc de suite une assurance pour conserver votre vie. Faites usage de mes remèdes spéciaux pour ces cas. Décrivez-moi vos maladies. Le plus difficile sera fait, je vous répondrai et fixerai le prix, rien de dispendieux, adresse plus bas.

Pourquoi mal digérer, être maladif et risquer d'avoir de plus graves inconvénients ?

Avec mon tonique digestif, refaites votre estomac délabré, redevenez heureux et fort. Ecrivez-moi et décrivez vos maladies, je répondrai. Vous aurez alors fait le premier pas pour recouvrer une meilleure santé.

Pourquoi tousser, pourquoi faiblir et risquer la consomption ?

Par mes remèdes pour les affections des poumons, vous pouvez vous bien soigner. Ils font des merveilles à des milliers de clients, sûrement, vous souffrez parce que vous ne le connaissez pas. Ecrivez-moi à l'adresse plus bas.

Pourquoi souffrir de rhumatisme, engourdissements, points et douleurs diverses ?

Quand, facilement et d'une manière peu dispendieuse vous pourriez ne plus souffrir et dormir en paix. Rien de plus facile. Renseignez-vous, donnez-moi des détails et j'enverrai un livret scientifique qui vous ouvrira une nouvelle ère de bonheur. Mes remèdes sont envoyés par poste partout, même aux Etats-Unis. Rien de plus facile de vous les procurer. Moi seul les fais, moi seul les vends. Rien de pareil à nul autre. Des milliers les emploient.

Adresse postale:

F. .X. LACROIX

438, rue St-Joseph, QUEBEC, Canada.

14,21,28,6

AUTOMOBILES A L'ENCAN

Chaque Mardi et Vendredi

à 1 heure P. M.

dans notre salle d'encan d'automobiles.

294 St-Jacques

VENTES PRIVEES TOUS LES JOURS

Si vous avez des autos à vendre, envoyez-les-nous, nous pouvons en disposer.

U. H. DANDURAND, Limitée

VENTE D'ENCAN HEBDOMADAIRE

MEUBLES DE MENAGE

VENDREDI, 15 FEV., A 10 A.M.

A NOS SALLES, 453 rue ST-JACQUES. Meubles de bureaux, coffres-forts, miroirs, vitrines d'étalage, classeurs de cartes, tables de billard et de pool, vendus privément.

Téléphone Main 790

ENTREPOSAGE SUR ET PROPRE

FRASER FRERES

Encanteurs.

Consignations sollicitées. 9,14

La Hoover est garantie prolonger la durée des carpettes.

La HOOVER

Elle BAT — tout en BALAYANT — tout en NETTOYANT

Avec la Hoover, qui bat, balaie et nettoie, même la carpette la plus sale redevient d'une propreté irréprochable. Toute la saleté disparait. C'est la perfection même. Ne laisserez-vous pas la Hoover faire votre besogne et tenir votre maison comme elle devrait être ? Elle se paie d'elle-même tant et plus par les années de service de plus qu'elle procure aux tapis, sans parler du temps et de l'ouvrage qu'elle vous fait économiser. Vous pouvez vous payer le luxe d'une Hoover. Téléphonez à notre succursale la plus rapprochée pour vous faire donner une démonstration gratuite de la meilleure et la plus populaire des nettoyeuses. Seulement $7.50 comptant et dix versements mensuels de montants encore plus minimes.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER, Consolidated

Power Building, 83 rue Craig Ouest. Main 4040.
605 rues Sainte-Catherine et Mountain. Uptown 6000-6001.
480 rue Sainte-Catherine Est, près St-André. Est 2935.
2575 Sainte-Catherine est, près Lasalle. Clairval 1850.
1657 avenue Papineau, près Mont-Royal. Bélair 9090.
858 rue Saint-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
1945 avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5622 rue Sherbrooke Ouest, N.D.G. Walnut 0100.

M. le Possesseur d'un Ford!

Maintenez votre Vitesse dans les Côtes!

En donnant à votre auto ou camion Ford quatre vitesses d'avant et deux renverses, le changement de vitesse Ruckstell de fabrication canadienne pour autos Ford, fait de votre Ford l'auto ou le camion le plus flexible qu'il y ait sur le marché, quel que soit son prix.

Le changement de vitesse Ruckstell pour Ford vous permet de retirer le maximum de force de votre moteur et de la convertir en vitesse quand vous le voulez ou en pouvoir quand les charges ou les routes exigent un fort travail.

Songez à ce que vous économiserez—temps, usure de votre auto et gaspillage d'essence et d'huile !

Aucune route ne sera trop mauvaise, trop boueuse, aucune couche de neige ne sera trop épaisse, aucune côte ne sera trop à pic si votre Ford est muni du Ruckstell. Tout ce qu'il demande, c'est que l'auto marche—il permet au robuste moteur du Ford de faire le reste.

Que vous achetiez maintenant ou plus tard, tout vendeur de Ford se fera un plaisir de vous donner une démonstration. Retirez-en tout le profit alors que les chemins sont on ne peut plus mauvais. 4

Vendu par les vendeurs de Ford seulement

Demandez une Démonstration

The Ruckstell

extra speed **Ford Gear Shift**

RUCKSTELL AXLE COMPANY, LIMITED

6 rue S.-Alexandre, Montréal — 59 Adelaide Street w., Toronto

LA SESSION PROVINCIALE

L'OPPOSITION EVOQUE TOUTE LA POLITIQUE DES BARRAGES

L'hon. M. Mercier répond à toutes les questions. — Un demi-million additionnel est voté pour emmagasiner les eaux du Saint-Maurice.

AU CONSEIL LEGISLATIF

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — L'Assemblée législative et le Conseil législatif ont fait hier beaucoup de législation avec peu de discussion.

Le gouvernement a aussi répondu à plusieurs interpellations de l'Opposition, la plupart faites en rapport avec le commerce de la Commission des liqueurs.

LES POMPIERS DE MONTREAL

Après les réponses aux interpellations, la Chambre se forme en comité plénier pour étudier de nouveau le bill amendant la charte de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal. L'étude de ce bill avait été commencée la veille, puis ajournée à la demande de certains députés qui voulaient prendre davantage connaissance de ce bill.

En réponse à M. Ricard, M. C. Houde, député de Montréal-Sainte-Marie, parrain du bill, donne certaines explications sur le bill. L'hon. M. Mercier fournit aussi quelques explications.

L'hon. M. David trouve que l'on a tort de déroger à la loi générale quant à la modification des règlements, et qu'on devrait laisser cela à l'assemblée générale.

M. Ricard craint que, si l'on accepte une dérogation à la loi générale, les oppositionnistes ne blâment la "majorité servile" de la Chambre d'avoir fait cela, bien qu'ils aient demandé eux-mêmes la chose.

M. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, propose un amendement pour faire décréter que toute pension ne puisse être payée à un pompier à moins qu'il n'ait été sociétaire pendant au moins vingt ans. Cet amendement a été adopté après quelque discussion.

LE BILL DE SAINT-LAMBERT

La Chambre s'étant mise à étudier en comité plénier le bill amendant la charte de la ville de Saint-Lambert, certains oppositionnistes ont réclamé des explications du parrain du bill, M. Alexandre Thurber, député de Chambly, qui se trouvait alors absent. Le premier ministre fit mander M. Thurber qui déclare qu'il ne s'agit que de ratifier une exemption de taxes accordée à la "Dominion Textile Co.", laquelle doit construire de vastes usines à Saint-Lambert.

LES BARRAGES

Une longue discussion s'est faite sur le projet de loi de l'hon. M. Mercier pour porter de $2,500,000 à $3,000,000 la somme que la commission des eaux courantes est autorisée à emprunter pour compléter le barrage de la rivière Saint-Maurice et de ses tributaires.

L'hon. M. Mercier, ministre des terres et forêts, a expliqué qu'en vertu d'une loi antérieure, la commission des eaux courantes a construit un barrage à la Loutre pour emmagasiner les eaux et régulariser le cours de la rivière Saint-Maurice. Ce n'était que le commencement de l'exécution d'un plan général de la commission et celle-ci, après avoir continué ses études, veut actuellement terminer la réalisation de son vaste projet.

"Elle veut, dit le ministre, construire un barrage au lac Makinac, qui s'étend entre La Tuque et Harvey Jonction. Ce nouveau réservoir permettra de fournir une quantité d'eau plus considérable aux industries établies sur le Saint-Maurice. Du côté de la rivière Manouan, il y a trois barrages que la Commission a acquis et celle-ci veut y faire des améliorations. Des compagnies qui font l'exploitation forestière ont demandé d'installer des glissoires sur ces barrages pour le passage des billots. Autrefois, ces glissoires n'étaient pas nécessaires parce qu'on ne faisait pas l'exploitation forestière plus haut. Certaines compagnies ont même commencé aujourd'hui à couper du bois dans cette région et il sera nécessaire de construire les glissoires demandées.

M. Sauvé: "Quelles sont ces compagnies?"

M. Mercier: "La Brown Corporation pour une."

M. Patenaude: "Le ministre pourrait-il nous dire combien la province doit en raison des travaux entrepris par la Commission des Eaux Courantes?"

M. Mercier: "Le barrage du Saint-Maurice, jusqu'à aujourd'hui, a coûté $2,500,000 et nous demandons un autre montant de $500,000; le barrage sur le Saint-François a coûté $625,595; celui de la rivière Sainte-Anne, $205,000; celui de la rivière Jacques Cartier, $200,000. Ce sont là les totaux.

M. Sauvé: "Et celui de Kénogami?"

M. Mercier: "Il n'est pas encore terminé de même que celui de la rivière Métis."

M. Duranleau; "Le montant autorisé pour le barrage de Kénogami est de $1,800,000?"

M. Mercier: "Oui. Les travaux de ce barrage ont marché régulièrement. Certaines difficultés sont survenues cependant; la nature du terrain a rendu plus difficile le travail des fondations qu'il a fallu établir à une plus grande profondeur.

M. Sauvé: "Quels revenus la province a-t-elle retirés de ces travaux?"

M. Mercier: "En redevance annuelle, la province, depuis 1918, a retiré au 30 juin 1923 la somme de $1,500,00 environ."

M. Tétreau: "C'est-à-dire une somme annuelle de $300,000."

M. Sauvé: "Quel est le barrage le plus important?"

M. Mercier: "C'est celui de Saint-Maurice; il donne en revenu environ $275,000.

M. Sauvé: "Au sujet du barrage de Kénogami, le gouvernement n'a-t-il pas reçu des représentations? Ne lui a-t-on pas dit que la quantité d'eau était suffisante pour accommoder l'industrie établie à Chicoutimi, c'est-à-dire le moulin de la Cie de Pulpe de Chicoutimi? N'a-t-on pas dit que cette compagnie avait besoin plutôt de limites à bois et qu'elle avait la quantité d'eau suffisante pour son moulin?"

M. Mercier: "De personnes autorisées à établir que les eaux étaient suffisantes pour les industries de la région, nous n'avons reçu aucune représentation. D'autres personnes qui s'opposaient à ce barrage nous ont représenté que la Cie de Pulpe de Chicoutimi avait assez d'eau pour ses moulins. Cependant il faut tenir compte qu'il y a aussi dans la région les moulins de la Cie Price Brothers. Ces moulins ont été arrêtés l'an dernier pendant trois mois par suite du manque d'eau. On a cependant même affirmé que le barrage que nous allons construire au Lac Saint-Jean va changer le climat de la région. Comme question de fait, il fut établi que l'emmagasinement des eaux serait une aide précieuse pour les deux industries établies dans cette région.

M. Sauvé: "Il y a deux industries?"

M. Mercier: "Oui, la Cie de Pulpe de Chicoutimi et la Cie Price Brothers."

M. Sauvé: "La Cie de Pulpe de Chicoutimi est-elle en opération?"

M. Mercier: "Oui."

M. Sauvé: "Elle ne manque pas de limites à bois?"

M. Mercier: "Non, je crois qu'elle a tout le bois nécessaire pour opérer pendant les années à venir."

M. Patenaude: "Et sur la rivière Métis?"

M. Mercier: "A la dernière session une loi fut votée autorisant la construction d'un barrage et une dépense maximum de $225,000."

M. Patenaude: "Nous avons les travaux du Saint-Maurice, de Sainte-Anne, de Saint-François, de Jacques-Cartier, de Kénogami, de Métis....

M. Tétreau: "Combien ces barrages développeront de chevaux-vapeurs?"

M. Mercier: "Ces barrages ne sont pas faits pour développer une force motrice, mais pour emmagasiner les eaux et régulariser le débit des cours d'eau. Si on prend le Saint-Maurice, les compagnies industrielles qui opéraient, avant la construction du barrage, ne pouvaient compter que sur un maximum de 4 à 5,000 pieds cubes d'eau à la seconde, dans la période de sécheresse; au printemps, elles pouvaient obtenir 100,000 pieds cubes par seconde. Avec la régularisation de ce cours d'eau, nous garantissons dans les contrats que nous passons avec les compagnies un minimum de 12,000 pieds cubes à la seconde; nous pouvons leur garantir cela depuis 1918 et, avec les nouveaux travaux, lorsque les contrats devront être renouvelés, dans cinq ou six ans, nous pourrons leur garantir un débit minimum de 15 à 16,000 pieds cubes. C'est un grand bénéfice pour les industries et un bénéfice pour le gouvernement qui retire une redevance annuelle équivalente à 10% du capital investi"

L'hon. M. Patenaude: "En 1912, on a autorisé une dépense de $1,500,000. Plus tard, en 1918, on a demandé un million de plus; aujourd'hui, on veut porter la somme totale à trois millions. Les travaux mentionnés par cette loi ont dû être exécutés. Qui a fait les travaux, quels ont été les contrats et les conditions? On avait autorisé des expropriations, en quelles conditions ont-elles été faites? Quel est le montant total dépensé jusqu'à date?"

M. Mercier: "Le premier contrat qui fut donné pour la construction du barrage Gouin et qui comportait le premier déboursement d'argent fut donné à la Laurentian... qui a fait les travaux...

M. Patenaude: "Quel était le montant de ce contrat?"

M. Mercier: "Le contrat était de $1,661,307. Lorsque les travaux furent terminés, il y eut une entente avec la compagnie. On avait construit une usine électrique sur la rivière La Loutre et l'électricité était utilisée pour faire fonctionner les diverses machineries qui servaient à la construction du barrage; on éclairait aussi un petit village de plusieurs centaines de personnes. Il y avait aussi quelques autres constructions, une ligne de chemin de fer de 30 à 35 milles de longueur qui servait au transport des matériaux; il y avait aussi des bateaux, chalands et pontons. La commission des eaux courantes a acheté toutes ces choses dont elle avait besoin. La somme totale s'est alors chiffrée à environ $2,225,000. La différence représente le coût des explorations faites pour le barrage, de l'exécution des plans et divers autres items préliminaires à la construction et qui se chiffrent à $200,000. Le coût du barrage se chiffrait à . . .

M. Patenaude: "$1,600,000."

M. Mercier: "Un peu plus. . .

M. Patenaude: "Aujourd'hui, il y a une dépense additionnelle de $600,000......

M. Mercier: "Pas additionnelle, car cette dépense était couverte par la loi de deux millions et demi. Aujourd'hui, il y a une somme additionnelle de $500,000 pour des travaux au lac Makinac et aux barrages de la rivière Manouan.

M. Patenaude: "On a déjà dépensé une somme de $2,500,000 et aujourd'hui on nous demande un montant additionnel de $500,000. Nous voulons savoir comment la dépense a été faite dans le passé. En vertu de la première loi, la législature votait une somme de $1,500,000; en 1918, on demandait et obtenait un million de plus; aujourd'hui, on veut un demi-million encore. Il serait intéressant de savoir quels sont les travaux projetés, où on est rendu et ce qui reste à faire. La commission du régime des eaux doit avoir un programme général et nous devrions le connaître. On devrait avoir aussi les contrats qui ont été donnés.

"La première partie du discours du ministre est claire, un contrat de $1,661,000; mais la deuxième partie est moins claire: On a dépensé deux millions et demi....

M. Mercier: "La Commission n'a pas d'autre programme que celui que je viens de donner. Les compagnies industrielles ont demandé la construction d'un barrage à la tête du Saint-Maurice, en 1912. Elles voulaient aller sur les terres de la Couronne et faire elles-mêmes ces travaux. Nous avons refusé pour protéger toutes les compagnies et toutes les industries et pour éviter le contrôle du débit des eaux par une seule compagnie. Nous leur avons dit, le gouvernement va entreprendre la construction de ce barrage. La commission des eaux courantes fut alors créée; elle étudia la question et en vint à la conclusion qu'il valait mieux construire un seul barrage dont le coût serait moins élevé et qui donnerait de meilleurs résultats. La commission, après des études sérieuses, a soumis le projet du barrage Gouin.

"C'était alors son seul projet et il était fort complexe. Le barrage fut construit à la suite d'un contrat et lorsque la construction fut terminée le projet du moment était complet. La commission avait sans doute l'idée de pouvoir dans l'avenir faire d'autres barrages à d'autres endroits de la rivière, barrages qui augmenteraient le débit de l'eau. Elle a continué son examen du bassin de drainage du Saint-Maurice et elle est venue à la conclusion qu'il était opportun de construire un barrage au lac Makinac dont la longueur est de 22 milles et qui apportera l'eau à la partie inférieure du Saint-Maurice.

"Quant à la rivière Manouan, les trois barrages avaient été acquis par suite du projet originaire, mais il n'était pas nécessaire alors de construire des glissoires".

M. Patenaude: "Le ministre pourrait-il nous donner les contrats et l'état des dépenses?"

M. Mercier: "Ces contrats et ces états ont été produits déjà par la commission et déposés à la Chambre, mais je me ferai un plaisir de les procurer à mon honorable ami".

M. Patenaude: "A la session de 1918, on a autorisé une dépense d'un million; aujourd'hui, on demande encore $500,000. Nous devrions savoir par les rapports de la commission comment a été dépensé ce premier million".

M. Mercier: "Le premier contrat fut donné le 16 juillet 1915 à la St. Maurice Construction Co., Ltd.,—j'avais fait erreur en mentionnant la Laurentian—et ce contrat était pour une somme de $1,425,000. La différence entre $1,425,000 et $2,500,000, comprend toutes les dépenses de la commission au sujet du barrage du Saint-Maurice".

M. Patenaude: "Quel est le montant dépensé?

M. Mercier: $2,500,000.

M. Patenaude: "Pas trois millions?

M. Mercier: "Non, c'est $2,500,000, et il y a peut-être cent à deux cent piastres de moins. Ces dépenses en plus de $1,425,000 comprennent les explorations, les travaux de sondage, l'achat du système de transport par eau, les lignes de téléphones et les usines.

M. Patenaude: "De qui cela a-t-il été acheté?

M. Mercier: "Des contracteurs. Le barrage Gouin est à 62 milles de la ligne du chemin de fer. On pouvait atteindre à l'endroit où le barrage fut construit par le Saint-Maurice sur une longueur de 32 à 35 milles, mais à partir des rapides, la navigation était impossible. Il fallait une ligne de chemin de fer pour transporter les matériaux; il y avait aussi une usine électrique et une usine de transmission. Quand les travaux furent terminés, la commission a acheté tout cela des contracteurs, d'où la différence entre $1,425,000 et $2,500,000. Les trois barrages de la rivière Manouan que les contracteurs avaient construits pour exécuter leurs travaux avaient aussi été achetés par la commission.

M. Patenaude demande de nouveau la production des états de comptes et M. Mercier fait remarquer que tous les ans la Commission a produit ses rapports indiquant qu'elle a fait des dépenses tous les ans, en outre des dépenses faites pour la construction du barrage du Saint-Maurice. Elle a dépensé tour à tour, annuellement, $12,000, $27,000, $14,000, $22,000, $54,000, $56,000, $22,000, $17,000 et $34,000.

L'hon. M. Patenaude fait remarquer que suivant cette politique du gouvernement, dont il ne discute pas le principe, une somme de cinq à six millions a déjà été dépensée et qu'il serait intéressant avant d'aller plus loin de savoir comment ces sommes considérables ont été dépensées. La commission du régime des eaux est une créature du Parlement à qui elle doit soumettre ses rapports. Le ministre, M. Mercier, affirme qu'il remettra à M. Patenaude les documents qu'il demande et la Chambre, sur division, adopta le projet de loi autorisant la commission des eaux courantes à dépenser une autre somme de $500,000. pour l'emmagasinement des eaux sur le Saint-Maurice.

UN CHEMIN DE COLERAINE

M. Sauvé fait ensuite adopter une motion pour faire déposer devant la Chambre copie des documents relatifs à la construction d'un chemin dans la municipalité de Coleraine.

Le chef de l'opposition explique ce cas. De l'argent aurait été dépensé pour fins de colonisation dans un endroit où il n'y a pas de colonisation, mais seulement des mines.

M. Lauréat Lapierre, député de Mégantic, répond que M. Sauvé a été mal renseigné. Il affirme que c'est à la demande du maire et de quelques conseillers de Coleraine qu'il a recommandé la construction de ce chemin qui est réellement utile aux colons de certains rangs du canton de Coleraine. En cette affaire, il a été dirigé, ainsi que le ministre de la colonisation, par le maire et les conseillers de Coleraine. Il profite de l'occasion pour remercier l'hon. M. Perrault d'avoir permis la construction de ce chemin.

L'hon. M. Perrault ajoute qu'il se vend encore des lots de colonisation dans Coleraine, où il ne se fait pas seulement de l'industrie minière, mais aussi de la colonisation. Dans le cas actuel, il a fait faire une enquête sur les lieux par un des ingénieurs de son ministère, ingénieur qui a fait un rapport favorable à la construction de ce chemin, long d'un mille et qui a coûté $2,000.

M. Sauvé réplique qu'il a exposé les faits sincèrement, tels qu'ils lui ont été exposés. Il fait remarquer que le conseil municipal de Coleraine était loin d'être d'accord sur cette affaire. Il prétend que le fond de l'affaire était une divergence d'opinion sur le tracé de la route régionale de Disraëli, et que le gouvernement n'a fait la que favoriser ses partisans.

COUR DE COMMISSAIRES

Il est six heures. Le premier ministre suggère que l'on siège encore quelque temps afin de ne pas tenir de séance dans la soirée.

On étudie le bill Taschereau pour modifier les statuts refondus relativement à la Cour des commissaires. Le premier ministre explique ce bill qui permet au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer une nouvelle Cour de commissaires quand une ancienne est abolie, et cela sans avoir besoin de révoquer la commission de l'ancienne Cour.

Le bill est adopté sans amendement.

TERRES ET FORETS

On se met à l'étude du budget du ministère des terres et forêts. Le premier item est: dépenses générales, $70,000.

M. Sauvé: "Est-ce le même montant que l'an dernier?"

M. Mercier: "Oui".

M. Sauvé: Pourquoi?

M. Mercier: Parce que nous en avions eu assez de ce montant l'an dernier.

M. Sauvé: En avez-vous eu assez cette année?

M. Mercier: "Oui".

M. Sauvé: Exactement? Pas un sous de plus, pas un sou de moins?

M. Mercier: Nous avons tout dépensé.

La Chambre s'est ajournée vers sept heures, après avoir voté cet item du budget.

CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil Législatif a adopté hier deux mesures ministérielles. La première a trait au projet de barrage de la Rivière du Loup. L'hon. M. Perron a expliqué ce projet, qui n'est que la continuation de la politique inaugurée par le gouvernement il y a quelques années. Pour

A suivre sur la page 15

Vous multipliez votre Pouvoir d'Action

quand vous vous asseyez devant un

PUPITRE de GRANDE UTILITE

OFFICE SPECIALTY

Il devient le premier assistant du bureau en ce sens qu'il rend la journée de travail plus facile et contribue à mieux contrôler les renseignements nécessaires.

Nous vous fournirons volontiers un pupitre particulièrement approprié à vos besoins pour que vous en fassiez l'essai. Téléphonez

THE OFFICE SPECIALTY MFG. CO. LIMITED

81, rue St-Pierre. Main 1460.

Un équipement complet de bureau directement du fabricant à vous.

CLASSE-PAPIERS — PUPITRES
CHAISES — COFFRES-FORTS

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 15 février 1894

Le décompte pour la mairie s'est terminé hier soir, avec le résultat suivant: McShane, 11,391; Villeneuve, 11,615. La majorité de M. Villeneuve est de 224. M. McShane a déclaré qu'il contesterait.

* * *

L'hon. L.-O. Taillon et l'honorable M. Hall sont allés à Québec. Le premier ministre est revenu à Montréal hier soir.

* * *

Jusqu'à hier soir, M. Archambault a reçu 250 applications pour hôtels et restaurants.

* * *

M. L.-P. Hébert, artiste sculpteur dont le Canada s'honore doit repartir demain pour l'Europe.

* * *

Le docteur J.-G. Baurinot, greffier de la Chambre des communes est au Queen's.

* * *

Les obsèques de madame Tourville, femme de l'hon. Louis Tourville auront lieu demain à l'église Saint-Jacques, à 9 heures.

LES AFFAIRES ET LES ETUDES CLASSIQUES

Au dîner des membres de l'Electrical Club, hier, à l'hôtel Queens, M. A.-B. Calder, représentant spécial du Pacifique-Canadien, rappelant un récent discours que M. Gerald McShane, P.S.S., fit devant les membres du Canadian Club, a déclaré qu'il diffère tout à fait d'avis avec le curé de Saint-Patrice et qu'il est persuadé que les études classiques ne valent presque rien et même rien du tout, pour les jeunes gens qui se lancent dans les affaires. Il affirme que ces études ne sont bonnes que pour ceux qu'elles intéressent et que c'est perdre du temps et de l'argent que d'envoyer au collège un jeune homme qui n'est pas doué d'aptitudes spéciales. Il soutient que celui qui veut réussir doit se consacrer uniquement aux affaires et que les théories actuelles d'organisation, de standardisation, de personnalité et d'efficacité ont pour résultat, suivant son expérience, de détruire l'individualité.

LES PROPOSITIONS QUE LE CANADA A FAITES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14 — Le gouvernement canadien a soumis à Washington un plan de traité international touchant la contrebande des liqueurs. Le gouvernement consent à donner avis des départs de navires chargés de liqueurs et à surveiller la frontière, de même qu'il accepte le projet d'échange réciproque des témoins et des dossiers. Mais il n'accorde pas l'extradition des contrebandiers ni le refus des permis des départs aux navires, pas plus que le droit de recherches en eaux canadiennes.

LE DEVOILEMENT DE LA STATUE DU COL. BAKER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Le gouverneur-général a été invité à dévoiler la statue du lieutenant-colonel George-Harold Baker, du 5e régiment des fusiliers à cheval, statue que l'on a élevée dans le vestibule de la Chambre des Communes.

La cérémonie aura lieu à midi, le 29 février, le lendemain de l'ouverture de la session. Le premier ministre, le chef de l'Opposition, sir Arthur Currie, les députés et les sénateurs et des représentants de l'état-major général seront présents.

Les vétérans de l'état-major du ministère de la défense formeront une garde d'honneur.

Le colonel Baker était député de Brome au moment où il fut tué, au bois du Sanctuaire, en juin 1916. Il fut le seul député canadien qui perdit la vie en service actif.

POUR AVOIR BATTU UN ECOLIER INSUBORDONNE

Northbay, 14.—M. l'abbé J.-E. Marchand, de l'église de Saint-Vincent de Paul, de Northbay, a comparu, hier, en Cour de Police pour répondre à une accusation d'assaut sur un élève de l'Ecole Sainte-Marie. C'est la mère de l'enfant qui a déposé la plainte. La cause a été ajournée à samedi.

Le garçon, dit-on, porte plusieurs marques noires et bleues sur le corps.

On allègue que l'écolier était à subir une punition pour s'être évadé de la parade des élèves à l'église et, qu'il avait assailli son institutrice en la jetant sur le parquet. Pendant l'attaque, les écoliers, dans la classe demeurèrent assis, pas un ne fit un mouvement. L'abbé Marchand survint et l'on dit qu'il donna une solide "volée" à l'élève. De là la sommation devant le tribunal.

AU MONT-SAINT-LOUIS

Les anciens élèves du Mont-Saint-Louis ont eu, hier soir, leur réunion mensuelle à cette institution. Il y eut d'abord une partie de gouret entre une équipe d'hommes d'affaires et une équipe d'hommes de profession; ces derniers furent vainqueurs. Me Robert Bourassa félicita les concurrents. M. T. Lachapelle fut vainqueur dans un concours consistant à trouver le nombre de fèves contenues dans un bocal. M. René Simard remporta la palme dans un concours analogue. M. Antonio Lalonde gagna le prix dans un concours où il fallait disposer 25 nombres en carré exact.

M. Olivier Lefebvre, président de l'association, a remercié le Frère Romuald, le directeur, et le Frère Symphorien, de leur cordiale réception.

UNE MORT HORRIBLE

Annapolis Royal, N.-E., 14. — Lawrence Weare a succombé à des brûlures. Il laisse une femme et un enfant.

LE JEU DE DAMES

No 46—"Les Coups brillants simplifiés" Par M. E. Saint-Maurice, père. Noirs—10 pièces.

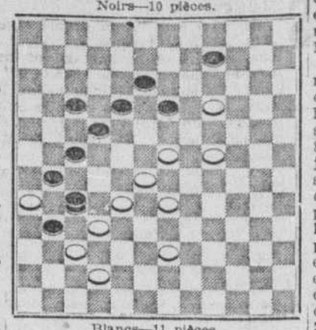

Blancs—11 pièces.

SOLUTION:

Blancs:	Noirs:
62—à—57	49—à—16
34—à—27	44—à—33
27—à—27	22—à—33
43—à—23 gagne.	

No 47—"Les Coups brillants simplifiés" Par M. E. Saint-Maurice, père. Noirs—7 pièces.

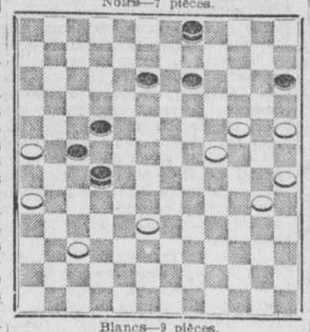

Blancs—9 pièces.

SOLUTION:

Blancs:	Noirs:
42—à—36	38—à—42
43—à—37	32—à—43
29—à—23	42—à—49
23—à—32	4—à—37
31—à—55 gagne.	

LA SAINT-VALENTIN

C'est aujourd'hui la Saint-Valentin, jour qui fait le bonheur des mystificateurs, des amoureux et des libraires. Bien que la tradition ait des tendances à s'oublier, chez les Canadiens-français, elle reste encore assez vivace. La coutume est fort ancienne et on la retrace jusque chez les Romains.

Les mystifications ont enlevé à la Saint-Valentin son véritable caractère, et la coutume semble beaucoup plus charmante quand elle consiste en un échange non anonyme de promesses d'amour, au moyen de délicieux valentins qui son souvent de véritables petites merveilles d'art et d'esprit.

Puisse l'armée des amoureux, échanger des aveux charmants, jusqu'à minuit, ce soir.. Comme c'est l'année bissextile, les jeunes filles qui ont un peu d'audace peuvent ouvrir leur coeur au cavalier trop timide, la tradition le permet.

EMILE COUE

Nous aurons prochainement la visite de M. Emile Coué, propagateur des cures par l'autosuggestion.

Depuis qu'il a expliqué sa théorie de l'autosuggestion, à la suite de guérisons qu'on lui attribue, un grand intérêt s'est concentré eur sa personnalité et ses maximes. L'éminent conférencier adressera la parole à l'hôtel Mont-Royal, le 8 mars prochain. Ce sera la première fois que M. Coué vient à Montréal.

Pouvez-vous répondre à cette question vous concernant?

Comment se fait-il que vous vous sentiez parfois dispos et que, en d'autres temps, vous vous leviez las et fatigué, avec un mauvais goût dans la bouche, la langue chargée et une haleine qui laisse à désirer? Que vous soyez en proie à des symptômes comme ceux-ci: un rhume oppressant, des gaz à l'estomac, la palpitation de coeur, la constipation, le mal de tête, l'abattement, l'épuisement et un malaise général?

C'est parce que votre foie, le filtre du corps, est devenu paresseux et obstrué. Il est incapable de purifier votre sang, de venir en aide à la digestion ou de fournir les sécrétions dont la nature se sert pour faire fonctionner régulièrement vos intestins. Et vous ne pouvez être en bonne santé tant que votre foie n'aura pas été nettoyé et tonifié comme il faut.

ESSAYEZ CECI CE SOIR! Une simple cuillerée du Sirop du Dr Thacher pour le Foie et le Sang après les prochains quelques repas. Il est si agréable à prendre et vous serez complètement satisfait; sinon, les pharmaciens sont autorisés à vous remettre le faible déboursé que vous avez fait. Tout ce que nous vous demandons, c'est que vous disiez aux autres ce que vous avez fait pour avoir un si bon appétit, si bon sommeil, si bel air et une si bonne santé. Nous voulons que votre famille et vos amis s'en servent à cause de tout le bien qu'il vous fait. Le Sirop du Dr Thacher est vendu et recommandé par

Pharmacie Allard, 2600 Ste-Catherine, coin Letourneux, Dr J.-H. Bastien, Guérin et Bélanger, O. Brault, W.-J. Casey, Sherbrooke angle Harvard; Fletcher's Drug Store, 631 ouest, Ste-Catherine; Alfred-F. Larose, 1112 est, Mont-Royal, 661 Blvd S.-Laurent et 96A S.-Denis; Macy's, Paquin "Wilbrod", 840 est, Mont-Royal; Pharmacie Lachance, 454 est, Ste-Catherine, et 20 ouest, Ste-Catherine angle Clarke; J.-H. Robert, Mont-Royal et S.-Denis; The Dr Le duc Drug Company, et Ernest Théorêt, 2011 ouest, Notre-Dame; M. Albert, 271 Boulevard Saint-Laurent e Dorchester; à la Pointe S.-Charles, par E. Bernard, 304 Hibernia; à Saint-Jean, par Arm. Bourbois, 84 Richelieu; à Saint-Lambert, par Kenneth Chalmers; à Verdun, par Henri-P. Fabien, 1175 Wellington; à Westmount, par Mount Pleasant Pharmacy, angle Green et Sherbrooke, ou à n'importe laquelle des pharmacies dans toutes les cités et villes.

SIROP du Dr THACHER pour le FOIE et le SANG

FISK Building, New-York City.

AVENTUREUSE JEUNE FEMME, A MONTREAL

Mlle Yvonne Losh, une femme qui se dit écrivain, conférencière et voyageuse, est arrivée ici, venant de Henderson, dans l'Etat du Maryland, en route pour l'Alaska.

La jeune femme compte bien se rendre en Alaska, d'ici l'été prochain, en marchant sans trop se hâter. Mlle Losh dit que d'après ses calculs, elle a bien marché 8,000 milles. Elle voyage toujours seule bien que pendant son séjour à Québec elle ait acheté deux chiens qu'elle entraînera ici, pour les amener ensuite dans l'Ouest, à son départ. Dans les parties non intéressantes du pays, elle prend le train, et si la nature est belle, elle marche. Dans l'été de 1921, elle fit le voyage d'une côte à l'autre, marchant environ 30 milles par jour. La température n'a pas d'effroi pour Mlle Losh. Elle portait avec elle son "Sleeping bag" et jusqu'au 20 décembre dernier, elle coucha dehors. Son habitude de voyager seule a fait que les Indiens Penobscot l'ont appelée "l'aigle solitaire". Elle estime qu'en mai elle aura achevé un livre qu'elle est à écrire et qui aura pour titre son nom "l'Aigle solitaire". Durant ses vacances, Mlle Losh a trouvé le moyen d'apprendre le violon. L'aventureuse jeune femme passera à Montréal une dizaine de jours et se retire au Y. W. C. A.

Maintenant, je suis très bien

Grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Jamestown, N. Y. — "J'étais nerveuse, m'excitant et me décourageant très facilement. Obligée de rester au lit à cause de mes douleurs dans le dos. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en liquide et en tablettes, et j'ai employé la solution hygiénique (Sanative Wash) de Lydia E. Pinkham pour l'inflammation. Maintenant, je suis très bien. Je loue des chambres et fais tout l'ouvrage. Je recommande votre remède à toute femme qui souffre, et vous pouvez utiliser ma lettre pour secourir toute autre femme souffrante. Je traverse la période critique, et je garde toujours le Composé Végétal chez moi pour pouvoir en prendre dès que j'en ressens le besoin."—Mme Alice D. Davis, 203 W. Second St., Jamestown, N. Y.

Souvent, un léger dérangement peut bouleverser tout le système, et les symptômes en sont la nervosité, douleurs dans le dos, manque d'ambition et faiblesse générale.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède splendide pour ces dérangements. Dans plusieurs cas, il a fait disparaître la cause de ces ennuis.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO. COBOURG, ONT.

VENDREDI

50 chapeaux et turbans de satin Prix réguliers jusqu'à $6.50, au bas prix de $1.95

Davies LIMITED LADIES' HATTERS

Magasin de la rue Bleury, près théâtre Imperial.

— L'EPICERIE —

L. M. Lefebvre & Cie Enrg.

448 AVE MONT-ROYAL EST autrefois de la rue Racheel.

Offre encore une semaine de grandes réductions à leurs nombreux clients. VENEZ

VENDREDI—SAMEDI

et tous les jours de la semaine prochaine.

Pour vos commandes par téléphone, APPELEZ BELAIR 3746W

Service rapide et satisfaction garantie.

— TRES SPECIAL —

10 lbs de sucre granulé p. $1.04 (avec une commande)
3 boîtes allumettes, pour . . 25c
3 grandes boîtes bon saumon pour 25c
1 paquet fleur Brodie, 6 lbs pour 35c

3 lbs beaux raisins à tarte p. 35c
2 lbs abricots pour 45c
1 lb petits raisins sans noyaux pour 15c
2 lbs belles dattes pour . . . 25c
3 lbs vermicelle ou macaroni p. 28c
2 lbs bon café pur pour . . . 75c
3 lbs du plus beau riz pour . . 25c
3 morceaux savon Cream Olive pour 25c
3 boîtes savon pour nettoyer les mains pour 25c
3 gros sacs sel Windsor pour . 20c
1 boîte fèves au lard, 3 lbs, marque Richelieu pour 14c

TRES SPECIAL

1000 lb Cacao pur Cowan, valant 25c la lb pour. 10c
2 lbs sucre en poudre pour 25c
3 lbs pruneaux pour. . . . 25c
1 paquet Kellogg's Corn Flakes pour. 10c

2 boîtes haddock fumé pour. 15c
2 grandes boîtes Saumon Rose pour 35c
2 grandes boîtes Saumon Rouge pour. 45c
2 lbs belles peanuts pour. . . 35c
1 sac farine Ogilvie ou Five Roses 7 lbs pour. 28c
2 boîtes pois français pour. . 35c
1 boîte Tomates moyenne pour 14c
2 boîtes blé d'Inde sucré pour. 29c
1 boîte pois canadiens pour. . 14c
3 paquets Corn Starch Benson 35c
2 paquets Crème brûlée pour. 25c

TRES SPECIAL

1000 morceaux Savon parfumé anglais valant 10c. Spécial le morceau. 5c
7 morceaux savon Lennox p. 25c
1 grande boîte mine Sultana valant 15c pour. 12½c
1 grande boîte Ananas en tranches, valant 30c pour. . 21c

500 lbs beaux bonbons crème et chocolat valant 40c pour. . 20c
3 paquets Jell'O pour. . . . 25c
1 lb belles amandes Grenobles pour . . . . . 39c et 49c
1 lb bonbons satins mélangés p. 22c
1 douz. belle oranges "Sunkist" valant 30c pour. 22c
14 morceaux savon Barsalou p. 99c
1000 lbs beaux biscuits mélangés, la livre. 12c
1000 lbs biscuits Village ou à l'anis, la livre. 22c

LE NOUVEAU CONTROLEUR DE L'AVIATION CIVILE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14—Le lieutenant-aviateur A.-T. Cowley, de la station aérienne Jéricho, de Vancouver, a été nommé contrôleur de l'aviation civile canadienne, avec quartiers-généraux à Ottawa. Il aura charge de la surveillance de toute l'aviation commerciale. L'on sait que les pilotes d'avions commerciaux doivent obtenir un certificat du département de l'aviation civile.

EDOUARD RISLER

C'est dimanche après-midi, au théâtre Orpheum, que le célèbre pianiste français, surnommé l'interprète idéal de Beethoven et le successeur rêvé de Rubinstein, donnera son deuxième concert à Montréal, après une série triomphale d'auditions aux Etats-Unis, notamment à New York. Le maître donnera deux des plus belles sonates de Beethoven, ce qui ne sera pas sans faire un plaisir immense aux amateurs qui ont si goûté son premier récital. Le programme sera plus léger, cette fois, et comprendra surtout des pièces de virtuosité comme on peut le voir par l'énumération suivante:

1. Sonate en la bémol, op. 26, Beethoven. Sonate en ut dièse mineur, op. 27, Beethoven.
2. Les barricades mystérieuses, Couperin; Le rossignol en amour, Couperin; Tambourin, Rameau; Le coucou, Daquin; Bourrée (pour la main gauche seule), Saint-Saëns; Valse nonchalante, Saint-Saëns; Valse de gavotte, Saint-Saëns; Invitation à la valse, Weber.
3. Saint François d'Assises prêchant aux oiseaux, Liszt; Etude en ré bémol, Liszt; Polonaise en mi majeur, Liszt.

LA SESSION PROVINCIALE

Suite de la page 14

le cas de la Rivière du Loup, comme pour bien d'autres, le déboisement a rendu irrégulier le débit des eaux. Il s'agit d'autoriser la commission des eaux courantes à construire un barrage qui coûtera environ $300,000 et à emprunter cette somme cette fin.

La seconde mesure ministérielle qui a été adoptée est celle décrétant des vacances judiciaires dans le district du Saguenay comme dans les autres. Le bill amendant la charte de la ville de Terrebonne avait été suspendu à cause de la clause donnant le pouvoir au conseil municipal de cette ville de réserver certaines rues comme quartier domiciliaire.

L'hon. M. Perron a expliqué que certains législateurs avaient voulu légiférer ainsi d'une façon générale, en modifiant la loi des cités et villes, plutôt que de légiférer sur des cas particuliers. Après avoir consulté les légistes officiels, l'hon. M. Perron en est venu à la conclusion qu'il vaut mieux ne pas changer la loi générale pour le moment et le bill de Terrebonne a subi sa troisième lecture tel quel.

Le bill amendant la charte de la ville de Lachine a été renvoyé au comité des bills privés pour certains amendementss désirés par certains conseillers.

Les bills suivants ont été introduits au Conseil: amendements aux statuts refondus concernant les déclarations de société; garantie d'un emprunt pour les sinistrés de Saint-Agatho des Monts; amendements aux statuts refondus concernant la protection des édifices publics contre les incendies; succession Rosconi; succession Massue; Crédit National; charte de Lévis; charte d'Outremont; hôpital Français; hôpital du district de Bedford; barreau de la province de Québec; régistres de l'état civil de la paroisse de Saint-Frédéric de Drummondville.

ORPHEUM CETTE SEMAINE

MAURICE DeFERAUDY

Sociétaire de la Comédie-Française

Jeudi soir et samedi matinée: "BLANCHETTE". Samedi soir et jeudi matinée: "L'AVARE"; vendredi et dimanche soirs: "LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES".

Troisième et dernière semaine

"LE BARBIER DE SEVILLE", "MONSIEUR BROTONNEAU" et "LA NOUVELLE IDOLE". 99-5E

CHANTECLERC

Cette semaine

L'ANGE DU PARDON

Mélodrame en cinq actes de MM. Bourgeois et Dennery 11,12,14E

PRINCESS Deux représentations par jour

Mme CALLIOPE CHARISSI et ses dix enfants

JOE E. BROWN & CO. PUCK & WHITE. HELEN STOVER. KELLY & BIRMINGHAM. RUSSELL CARR & GRACE. HARRY LAVAIL & SISTER. HERAS & WILLS.

TWICE DAILY GAYETY 2.15 AND 8.15 PM

COLUMBIA BURLESQUE

ABE REYNOLDS DANS "BUBBLE BUBBLE"

99-5E

LOEW'S

Maintenant à l'affiche

La plus belle fille de France ANDREE LAFAYETTE

dans un puissant drame d'amour et de vie—

"WHY GET MARRIED?"

Et en plus

6 — Numéros de Vaudeville — 6

CRYSTAL PALACE

Boul. St-Laurent

AUJOURD'HUI "THE PRODIGAL SON" avec toute une troupe d'étoiles. Will Rogers dans "UNCENSORED MOVIES". 101-2 E

ALEXANDRA

Programme double. Titres en français. GLORIA SWANSON dans 'ZAZA'. Hoot Gibson dans "THE THRILL CHASER", comédie et autres. 101-2 E

ARCADE

Aujourd'hui et demain RICHARD BARTHELMESS, dans "THE FIGHTING BLADE" 9 parties, titres français. 10me épisode "Beasts of Paradise". Vaudeville, Brown & Co., acrobates. Aujourd'hui, vendredi et samedi: "A QUI LA MARIEE", opérette

MIDWAY

Aujourd'hui pour la dernière fois, MAE MURRAY dans "FASHION ROW". Vue spéciale en 9 parties. Titres en français.

ELECTRA

AUJOURD'HUI SEULEMENT BEBE DANIELS et MAHLON HAMILTON — Dans HIS CHILDREN'S CHILDREN En 8 parties — Titres Français Comédie et autres

NAPOLEON PALACE LORD NELSON

Aujourd'hui, demain, samedi: THOMAS MEIGHAN dans "WOMAN PROOF". Titres en français. "THE STEEL TRAIL" No 14. Comédie et gazette.

DOMINION PAPINEAU & MT-ROYAL

Aujourd'hui JACK HOXIE dans "THE RED WARNING" — MATTISON LANG dans "CARNIVAL".

Salle Temps

Aujourd'hui à dimanche St-Denis et Ste-Catherine CONSTANCE TALMADGE, CONWAY TEARLE et MARJORIE DAW dans "THE DANGEROUS MAID" TITRES EN FRANCAIS.

MT ROYAL

143 ave Laurier Ouest

Aujourd'hui et demain: "RICHARD COEUR DE LION", aussi "THE SON OF KISSING-CUP".

Demain soir à 8.30, ORCHESTRE DE DANSE ADNEY, du RITZ CARLTON.

HOTEL MONT-ROYAL

Jeudi soir, 21 février

Concert conjoint par deux des plus grands artistes du monde

THIBAUD VIOLONISTE et FRIEDMAN PIANISTE

Prix: $1.50, $2.00, $2.50 et $3.00 Billets en vente chez Willis, Archambault et au dépôt de journaux de l'hôtel Mt-Royal, à partir de lundi, 18 février

STRAND

Deux grandes vues aujourd'hui à samedi TOM MIX dans "MILE-A-MINUTE-ROMEO" "GENTLE JULIA", avec toute une troupe d'étoiles. William Eckstein au piano

REGENT

Programme double aujourd'hui à samedi JOHN GILBERT dans 'CAMEO KIRBY' EARLE WILLIAMS et JANE NOVAK dans "JEALOUS HUSBANDS". Titres français.

Comédie spéciale: "POWDER & SMOKE"

PAPINEAU

Deux vues spéciales aujourd'hui à samedi POLA NEGRI dans "THE SPANISH DANCER" CHARLES JONES dans "BIG DAN" Comédie spéciale, Fables, etc.

BELMONT

Aujourd'hui, grand programme double MILTON SILLS & FLORENCE VIDOR dans "Skin Deep". (Exposé en français) KATHERINE MacDONALD dans "THE LONELY ROAD". Titres français. Comédie HAROLD LLOYD et autres. Ce soir, LES HARMONY GIRLS

PLAZA

Splendide programme double aujourd'hui JACQUELINE LOGAN et toute une troupe d'étoiles dans "THE LIGHT THAT FAILED" LADY DIANA MANNERS dans "THE GLORIOUS ADVENTURE"

CORONA

(1374 rue Notre-Dame Ouest) Programme double spécial aujourd'hui "PIONEER TRAILS" par l'auteur de "The Covered Wagon" "THE SPORTING EARL" avec toute une troupe d'étoiles

MOULIN ROUGE

Grand programme double aujourd'hui et vendredi TOM MIX dans "SOFT BOILED" CHARLES RAY dans "THE BARNSTORMER"

PAPINEAU

Aujourd'hui à samedi—le meilleur programme double de l'année.

POLA NEGRI

avec Antonio Moreno dans une production d'un million de dollars et une histoire de milliers d'émotions — The

SPANISH DANCER

(Titres en français)

Attraction supplémentaire

WILLIAM FOX presents CHARLES JONES in BIG DAN

ST-DENIS MARDI 17 Fév.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PHILADELPHIE

(106 musiciens)

LEOPOLD STOKOWSKI Chef d'Orchestre

"Le premier orchestre au monde"

Billets en vente chez Lindsay, Archambault et Willis & Co. Prix: $1.00 à $4.00 99-6 E

Tout le monde dit que nous montrons le plus grand et le plus fascinant drame d'amour jamais mis à l'écran.

"The ACQUITTAL"

LARRY SEMON dans "THE GOWN SHOP"

Maintenant à l'affiche PALACE

A PARTIR DE DIMANCHE

Colleen Moore

Etoile de Flaming Youth

dans "PAINTED PEOPLE"

PALACE

Charmante! Séduisante! Magnifique!

GLORIA SWANSON

Impudente, impertinente et amusante dans "THE HUMMING BIRD"

Et aussi—attention! GLORIA EN PANTALON

CAPITOL aujourd'hui

La première fois aux prix populaires du Capitol

REX INGRAM'S Metro Picture SCARAMOUCHE

Introducing RAMON NOVARRO ALICE TERRY LEWIS STONE

MEILLEUR QUE "LES QUATRE CAVALIERS"

Le sujet d'admiration du monde cinématographique

CAPITOL A partir de DIMANCHE

IMPERIAL

Six numéros de B. F. Keith

— et —

The Virginian

avec Kenneth Harlan et Florence Vidor

HOTEL PLACE VIGER

DINER-SAUTERIE

Tous les samedis soirs ORCHESTRE SPECIAL

Un dollar et cinquante centins

Pour réserver des places. Main 5720

The Breakers

ATLANTIC CITY, N.J.

Sur le bord de l'océan. A l'épreuve du feu

Argent canadien accepté au pair

Plans américain et européen

Privilèges du club de golf.

Taux réduits pour l'hiver.

Joel Hillman, président.

ORPHEUM Dimanche après-mid.

RISLER

"L'illustre Pianiste Français"

Billets en vente au théâtre. Direction: J. A. GAUVIN 99-5 E

RITZ-CARLTON 8½ dimanche soir 17 février

ANTONIO LAMONTAGNE

BARYTON-MARTIN

Voix superbe, technique remarquable Concours de Madame Blanche Archambault SOPRANO

Billets: $1.00 chez Ed. Archambault et Ritz-Carlton

Théâtre Canadien-Français

CETTE SEMAINE

A TOUTE VOLEE

Revue en 4 actes d'ARMAND LECLAIRE 99-5E

Réservez votre Soirée THEATRE SAINT-DENIS

du 23 ou du 24 FEVRIER pour Entendre

"POUR LA COURONNE" PIECE A GRAND SPECTACLE 5 ACTES DE F. COPPEE

Décors, Costumes Nouveaux, Musique

Billets en vente chez ED. ARCHAMBAULT, 312 Est, Ste-Catherine. 12,14,16E

$1

HATEZ-VOUS

Encore 100 de ces Lits

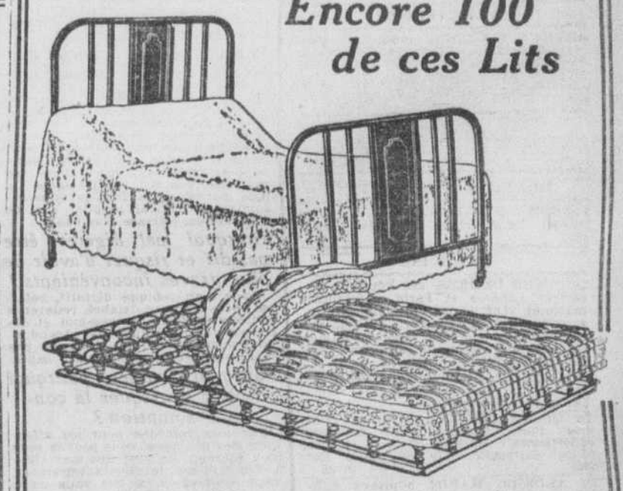

Un Lit Simmons, un Sommier et un Matelas (tel que cliché)

Imaginez-vous! un lit complet de 3 morceaux pour un peu plus que la valeur d'un de ces morceaux. Le lit fini noyer est un Simmons en acier fait de poteaux ronds de 2" de diamètre avec panneaux soulevés, le sommier ressorts spirales tout en acier bien trempé. Le Matelas de grandeurs ordinaire, bords roulés rempli de coton pur, donnant un bon service.

COUPON— SYNDICAT ST-HENRY, 1685 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, P. Q.

Ci-inclus $1.00. Veuillez me faire parvenir le lit en acier, le sommier et le matelas annoncés. J'ai droit à un essai gratuit de 3 jours. Si je décide de garder le lit je vous paierai moyennant $1.00 par semaine ou $4.00 par mois. Si je n'en suis pas satisfait je vous retournerai le lit complet d'ici trois jours et vous me remettrez mon argent, $1.00 comptant, $1.00 par semaine. Total $35.00. Grandeurs: 4' 6", 4' 0", 3' 3".

Je consens à ce que les dites marchandises restent la propriété de M. Feldman jusqu'à ce que j'aie intégralement payé la somme totale . . . . . .

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

GRATIS — 3 Jours d'Essai

La Vente de Meubles pendant Février au Syndicat St-Henri

VOUS DEVRIEZ ACHETER VOS MEUBLES PENDANT CETTE VENTE.

Parce que—Les prix sont bas.

Parce que—Vous pouvez acheter vos meubles et tout ce qu'il vous faut pour la maison à termes faciles si vous désirez.

Parce que—En plus des achats effectués pour cette vente, tous les prix de nos meubles ont été considérablement réduits.

ASSORTIMENTS COMPLETS DE

MEUBLES TAPIS POELES LITERIE DRAPERIE

Oui nous Echangeons les Meubles

A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

GRATIS

Emmagasinage de meubles jusqu'à demande.

Fournaises de toutes sortes vendues aux prix de manufacture.

Fourrures, Confections pour Dames, pour Hommes et Enfants, à Grand Rabais

Achetez maintenant et toujours au

SYNDICAT ST-HENRI

UN SEUL MAGASIN

1685 NOTRE-DAME OUEST

TEL. WESTMOUNT 7500

LE BAISSIER S'AGITE ENCORE, MAIS SANS SUCCES NOTABLE

AFFAIRES de BOURSE

Wall Street, 14.—Les cours des valeurs de Bourse ont subi encore ce matin le poids de la liquidation. Les ventes se sont effectuées en volume considérable. La pression des baissiers s'est exercée surtout contre les huiles, mais l'on remarquait un bon support chez Marland Oil, Royal Dutch et Cosden Oil. Les moins-values initiales ne portaient en général que sur des fractions de point.

Les achats s'effectuaient libéralement, dès que la cote avait touché le niveau minimum d'hier, notamment chez Pan-American Petroleum "B", Cosden Pfd., Phillips Petroleum, Westinghouse Air Brake, International Harvester, American Smelting et Am. Hide Pfd.

Vers midi, après des reculs nombreux d'environ un point ou deux, le public semblait plus confiant. On réalisait le fait que la baisse ou la réaction actuelle ne tient qu'aux résultats de l'enquête administrative sur les pétroles.

Exceptionnellement, Fisher Body poursuivait son ascension d'hier et touchait un nouveau maximum, à 204½.

LE NIVEAU DU MARCHE

Wall Street, 14.—La cote moyenne de vingt titres du groupe industriel est de 101.10, une perte de .99.

Maximum pour l'année, 101.24; minimum, 94.88.

La cote moyenne de vingt titres du groupe ferroviaire est we 84.31, une perte de .60.

Maximum pour l'année, 85.90; minimum, 82.74.

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Ame Can.	116¾	117	116½	117
Ame Loco.	73⅝	73⅝	73½	73½
Ame Smelters	60	60½	60	60½
Ame Sumatra	22½	22½	22½	22½
Ame Wool.	71⅞	71⅞	71½	71½
Anaconda.	39¼	39¼	38⅞	38⅞
A.G.	15½	15¼	15½	15½
Baldwin Loco.	125⅝	126⅛	125⅝	126⅛
B.S.L.	59¾	59¾	58½	58⅝
Atchison.	99⅝	99⅝	99⅝	99⅝
Cal. Pete.	25¾	26	25⅝	25¾
Cen. Leather.	17	17	17	17
S.C.L.	62½	62½	61	61½
S.N.J.	38¾	38¾	37⅝	37⅞
Corn Prod.	174	174	174	174
Crucible.	67¾	67¾	67	67½
Cuban Cane.	16¾	16¾	16¾	16¾
Erie.	26¾	26¾	26¾	26¾
Gen. Electric.	84½	84¾	84	84¾
Insp. oCpper.	26½	26½	26¼	26½
Int. Marine com	8½	8½	8½	8½
Int. Marine, pfd.	32¼	32¼	32¼	32¼
Int. Nickel.	13⅝	13¾	13⅝	13⅝
Kenn Copper	36¾	36⅞	36¾	36¾
P.P.A.	46	46	44¼	45
L. V.	70½	70½	70½	70½
P. P. E.	42½	42⅞	41½	42¾
M. P.	12½	12½	12½	12½
New Haven	19¾	20	19¾	19¾
New York Cent.	101	101¼	101	101¼
North. Pacific	53¾	53¾	53½	53¾
C. O. T.	52¾	52¾	51⅛	52⅛
Reading	56⅛	56⅛	56⅛	56⅜
R. I. & Steel	58⅝	58¾	57½	58¾
Rock Island	24¾	24¾	24⅝	24⅝
South. Pacific	88½	88½	88½	88½
Studebaker	101¾	102½	101¾	101¾
Texas Oil	43½	43½	42⅝	42¾
T. B.	67⅝	67⅝	67⅛	67½
Union Pacific	131⅝	131⅝	131⅝	131⅝
U. S. I. Alcohol	78	78	77⅞	77½
U. S. Rubber	37⅝	37¾	37⅝	37¾
U. S. Steel	106½	106⅝	106¼	106⅝
U. T.	66⅛	66¼	66⅛	66¼
Cosden	36⅛	36¼	36⅛	35¼
Wills Overland	11⅞	11⅞	11⅝	11¾
Westinghouse	62¼	62¼	62	62
D. S. V.	51	52	51	52

* * *

A MONTREAL

Les spéculateurs à la baisse, prenant avantage de l'apathie temporaire du public montréalais vis-à-vis la Bourse, et la dernière tournure de l'enquête sur le pétrole à Washington, ont provoqué une pression accentuée sur les cours. Les rappels des prêts par les banques, afin de pouvoir participer à la finance de l'emprunt japonais, ont raffermi le taux du prêt à vue, à New York, ce qui a contribué à la vente des stocks sur notre place également.

Les émissions Spanish River ont été particulièrement affectées.

Ex-dividende aujourd'hui: Union Bank, 2%; Canadian Bank of Commerce, 3%; Canadian Bank of Commerce, nouveau stock, 3%.

On mande de Londres que le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre n'a pas varié, à 4%.

Le marché local était décidément faible, à l'ouverture, ce matin, suivant l'exemple de New-York, mais les baissiers de Montréal n'ont pas eu grand succès et n'ont réussi à déloger que très peu d'actions. Les deux Spanish River conduisaient la marche. L'action ordinaire a ouvert ¼ sous l'ouverture, à 111, est descendu à 110, pour s'améliorer graduellement jusqu'à 111½, soit un gain net de ½ pendant la séance. Le privilégié a perdu 1 point, descendant à 115¼, mais vers midi il était remonté à 116.

Plusieurs gros lots de Montreal Power ont trouvé acquéreur à 156. Brazilian Traction se maintient ferme aux environs de 49, de même pour Bell Telephone, à 128.

Abitibi quoique peu actif, continue stable à 64; Brompton a perdu une fraction à 41⅝. Howard Smith est descendu à 69, une perte de 1 point. St. Maurice Paper s'est transigé à 102, et Price Bros. à 45.

Si l'on en juge par le marché de cet avant-midi, le présent mouvement de baisse ne se prolongera pas outre mesure, car les détenteurs ne sont pas disposés à se débarrasser de leurs actions à prix de rabais.

Les aciéries sont plutôt fermes. La situation s'améliore à la "B. E. Steel". D'autre part, les actionnaires de la "Dominion Iron & Steel oCrporation", à une assemblée spéciale, ont approuvé la résolution autorisant les directeurs à émettre $450,000 d'obligations 6%, 10 ans, portant sur le matériel et rachetables par séries.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

St. Maurice Rights—202 à 40.
National Breweries—15 à 54.
Abitibi P. & P.—120 à 64.
Bell Rights—368 de 4½ à 4⅝ à 4½.
Atlantic Sugar—50 de 20¼ à 20.
Bell Telephone—11 à 128.
Brazilian Traction—140 de 48¾ à 49.
Can. Cons. Cottons pfd—5 à 78¾.
Winnipeg Ry—10 à 28.
Brompton P. & P.—185 à 41¾.
Canada Cement—15 à 86.
Cuban Can. Sug. pfd—10 à 49½.
Cons. Smelting—5 à 36½, 10 à 37.
Kaministiquia Power—15 à 110.
Crown Reserve—100 à 63.
B.C. Fishing Packing—10 à 15¼.
Lyall Cons.—5 à 14½.
Montreal Power—345 à 156.
Price Bros.—95 à 45.
Steel of Canada pfd—5 à 102.
Span. Riv.—795 de 111 à 110½ à 116⅝.
Spanish River prf.—844 de 115½ à 115 à 115⅝.
Shawinigan—5 à 131½.
St. Maurice Paper—38 à 102.
Canada Cement pfd—10 à 105.
Canada Car Prf—25 à 88¾.
Toronto Railway—10 à 83¾.
Bell Telephone—15 à 128.
Brazilian Traction—75 de 48⅞ à 49 à 48¾.
Brit. Emp. Steel 1st Pfd.—100 à 54.
Winnipeg Ry.—59 de 28 à 27.
Brompton P. & P.—25 à 41⅝.
Cuban Cane S. Pfd.—10 à 50.
Detroit United—140 à 69.
Cons. Smelting—52 de 36½ à 37.
Dom. Glass Pfd.—20 de 104½ à 104.
Crown Reserve—1000 à 62.
Mont. Power—145 à 156.
Quebec Power Pfd.—9 à 93.
Spanish River—390 de 110¾ à 111¼ à 111⅛.
Spanish River Prf.—98 de 115¾ à 116.
Canada Car—10 à 41.
Canada Converts.—10 à 84.
St. Maurice Rights—100 à 40.
Bell Rights—80 de 4½ à 4⅝ à 4½.
Howard Smith—125 à 69.

OBLIGATIONS

Montreal Tramway Deb.—500 à 80¼.

BANQUES

Montréal—6 à 241.
Nova Scotia—3 à 252.
Commerce—1 à 182.

Cours de McCuaig Bros.

Industrial Alcohol, 5 à 28, 25 à 28, 50 à 28, 50 à 28; Teck Hughes, 75 à 1.30; British American Oil, 25 à 36; Eastern Engineering, 10 à 25; Indian Mines, 500 à 87; Montreal Ontario, 200 à 20, 200 à 20, 100 à 20; Brick Pfd., 25 à 53.

CONTRAT A LA CAN. CAR

A midi, aujourd'hui, la "Canada Car" recevait la confirmation de l'obtention d'un nouveau contrat

L'assemblée gén.rale annuelle de la "West Kootenay Power and Light Company, Limited", sera tenue aux bureaux de la compagnie, à Rossland, mercredi, le 20 février, à midi.

LES PROGRES A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le recrutement va bien et l'érection d'un immeuble plus spacieux s'impose.

NOUVEAUX CONSEILLERS

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce a eu lieu, hier après-midi, en l'immeuble de la rue S.-Gabriel, sous la présidence de M. Joseph Ethier. Entre autres, on remarquait les membres du nouveau conseil: MM. Joseph Daoust, président; Paul Joubert, 1er vice-président; Raoul Grothé, 2e vice-président; J.-V. Désaulniers, trésorier.

Le rapport des élections des conseillers fut lu par M. Ed. Gernaey, scrutateur.

Les nouveaux conseillers sont: MM. Wilfrid Archambault, J.-O. Bourcier, Thomas Brosseau, Israël Cardin, Charles Duquette, J.-O. Gareau, Edouard Gariépy, C.-E. Gravel, F.-C. Laberge, J.-A. Laferté, Henry Laureys, Alfred Leduc, Arthur Léger, J.-F. Loisel, J.-A. Paulhus, Ernest Pitt, P.-J. Rolland, Léon Trépanier, J.-A. Trudeau.

M. JOSEPH ETHIER

Avant de quitter le fauteuil présidentiel, M. Ethier remercia la Chambre de Commerce de la sympathie qu'elle lui a témoignée. Il regrette que la maladie l'ait empêché de remplir sa tâche en entier, mais ajoute qu'il fut remplacé dignement par M. Daoust. M. Ethier passa en revue les principaux événements de l'année: conférences, campagne de recrutement dont les résultats sont au delà des espérances, comité pour la construction d'un nouvel immeuble, etc.

S'arrêtant à la situation nationale, le président sortant de charge recommanda deux facteurs indispensables: l'économie et le travail. Il faudrait que le gouvernement revise les taxes, qui accablent les commerçants et découragent les initiatives. Après avoir remercié de nouveau ses collègues de leur précieux concours, M. Ethier céda le fauteuil présidentiel à M. Joseph Daoust, le nouveau président.

M. JOSEPH DAOUST

Celui-ci remercia d'abord les membres de s'être rendus en si grand nombre. Puis il déclara que le service des circulaires continuerait, à cause de l'utilité qu'y trouvaient les membres. Il réclame l'appui de tous les membres au cours de l'année qui s'annonce comme devant être difficile à cause de la construction d'un nouvel immeuble. "J'espère, dit-il, que dans un an, l'assemblée se tiendra dans une salle spacieuse, où vous serez confortablement assis. S'il faut juger de l'importance d'une organisation par la grosseur de son immeuble, la Chambre de Commerce sera importante. Dans une quinzaine de jours, j'aurai le plaisir de vous soumettre les plans du nouvel édifice que nous nous proposons de construire". Il espère que le recrutement va continuer avec la même intensité.

MM. Paul Joubert et Raoul Grothé remercièrent aussi les membres.

Le secrétaire lut ensuite la liste des nouveaux membres. La voici: MM. A. Jeannotte, Aimé Faille, L. Delisle, J.-A. Bigaouette, J.-A. Lefebvre, H. Bélanger, A. Marin, A.-W. Brocandale, Basile Nares, Avila Raymond, J.-A. Désy, D. Berthiaume, N. Lechasseur, J.-A. Durocher, J.-F. McPherson, A. Dupré, Jacques Panneton, A. Massé, J.-H. Robert, J.-A. Gareau, C.-E. Grenier, jr., Paul Leduc, Emile Labelle, J.-A. Pageau, H.-O. Bourassa, J.-E. Bélair, Omer Chagnon, L. Dussault, V.-L. Trudeau, J. Lafolley, Octave Michaud.

* * *

AU "BOARD OF TRADE"

Toutes les Chambres de commerce de la province de Québec et des provinces maritimes ont approuvé l'idée d'une conférence, à Ottawa, des délégués de tous les principaux Boards of Trade du Dominion, qui feraient en personne des représentations au cabinet fédéral sur la réduction des dépenses du Dominion et de la taxe. Ceci a été déclaré à l'assemblée régulière, tenue hier après-midi, au conseil du Board of Trade. Une conférence préliminaire, à laquelle assisteront des délégués aura lieu le jeudi, 21 courant, dans les bureaux du Board.

Après un rapport du secrétaire, qui a assisté à l'assemblée de la Ligue d'Embellissement de la cité et à laquelle on a discuté l'embellissement de Montréal, le trafic rapide et la prévention des accidents, le conseil a adopté une résolution référant la question aux organisations commerciales de la ville et leur demandant d'agir. Le conseil a endossé le mouvement de la ligue et a exprimé le désir d'être représenté dans tout comité quelconque qui pourrait être formé par les organisations de la ville.

A la demande de la Ligue d'Embellissement de la cité, le conseil a aussi accepté de se faire représenter à une réunion des délégués des associations qui s'intéressent à l'inspection de la viande. M. Armand Chaput, président du comité des affaires municipales, a représenté le conseil du Board of Trade à cette assemblée.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le conseil a fait quelques critiques défavorables à propos d'une loi mise en vigueur à la dernière session du Parlement. Il s'agit de la section 2 de la loi relative à la taxe de guerre sur le revenu. En vertu de cette loi, l'actif de tout contribuable qui n'a pas payé la taxe du revenu est l'objet d'une créance privilégiée qui prend rang avant tout nantissement, charge, lien ou hypothèque. Le comité de législation fédérale du Conseil du Board of Trade a été prié de formuler des représentations au gouvernement, lui demandant de faire disparaître cette clause que le conseil taxe d'injuste, parce qu'elle déprécie grandement la valeur de l'actif tant réel que personnel du contribuable.

S'autorisant des dispositions de la loi d'inspection fédérale, le conseil a nommé les bureaux d'examinateurs suivants pour les prochains douze mois:

BUREAUX D'INSPECTION

Inspection de la farine et du grain: A. Gagnon, R.-W. Oliver, Lionel-J. Smith, D. Mahaffy, M. W. Raphael.

Inspection du foin: E.-G. Brooks, W.-L. Hogg, H.-D. Dwyer, Jos. Quintal, S. Lafrance.

Inspection du cuir et des peaux brutes: Paul Galibert, Thaxter Shaw, Gilbert Bonner, Walter Sadler, J. Corliss Stevenson.

Inspection du boeuf et du porc: Richard Grey, S. Munsden Munn, R.-N. Watts, Fred Masterman, Jas. Ward.

Inspection des cendres: Henry Dobell, S. Munsden Munn, J. Hollister Wilson, W.-S. Kerry, H.-W. Raphael.

Inspection du poisson mariné et des huiles de poisson: R.-A.-S. Allan, D.-J. Byrne, S. Munsden Munn, A.-H. Brittain, Donald McLea.

Inspection du beurre: Jas. Alexander, Arthur-J. Hodgson, A.-C. Licland, A.-W. Grant, W.-H.-A. Olive.

* * *

A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SHERBROOKE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 14. — Un grand nombre de citoyens bien connus dans les domaines de l'industrie et du commerce ont assisté à l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce locale, à l'hôtel de ville, hier soir, qui a eu lieu sous la présidence de M. J.-O. Darche, président sortant de charge.

M. Darche a longuement relaté, au début de la séance, plusieurs de ses impressions de voyage en France avec le train-exposition canadien, puis M. J.-K. Edwards, le secrétaire, a lu les minutes de la dernière séance de la chambre. Sur l'invitation du président, M. Edwards a communiqué à l'assemblée le rapport des activités de l'organisation dans le cours de l'année dernière.

Les membres ont ensuite procédé à l'élection des officiers avec le résultat suivant: président, M. S.-R. Fuller, gérant général de la manufacture locale de la C. C. C. Mills; vice-présidents, MM. E.-A. Bernard et A.-M. Sangster; secrétaire et commissaire industriel, M. J.-K. Edwards.

Chacun des officiers élus a fait quelques remarques et plusieurs membres ont aussi été appelés à adresser la parole. Tous ont eu des paroles élogieuses à l'adresse de M. Edwards, qui a dépensé son temps et ses énergies, l'an dernier surtout, dans les intérêts de la chambre, et ont dit leur espérance que la Chambre, telle que constituée, cette année, aura de plus grands succès dans son entreprise d'amener de nouvelles industries à Sherbrooke.

La question des taux pour appartenir à la chambre de commerce a été longuement discutée, et il a été définitivement décidé qu'il sera dorénavant de $10 pour chaque membre et de $25 pour trois membres d'une même firme.

Il a été décidé que le prochain banquet annuel de la Chambre de commerce aura lieu un mardi, dans le courant du mois de mars, au Masonic Temple et d'inviter le sénateur Beaubien à y adresser la parole.

NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. ARTHUR-P. EARLE, qui vient d'être élu vice-président et gérant général de la "Travellers Life Assurance Co. of Canada".

UN NOUVEAU TARIF CANADO-AUSTRALIEN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14—Les négociations poursuivies depuis deux ans entre le Canada et l'Australie, en vue de négocier un traité de tarif préférentiel, se sont terminées ici, hier soir. Le secret habituel en ces circonstances a été gardé soigneusement et l'on ne connaîtra la nature des propositions que lorsqu'elles auront été soumises aux deux gouvernements intéressés, qui les publieront simultanément. Les délégués australiens étaient le sénateur H.-V. Wilson, ministre de la santé en Australie, et le major R.-M. Oakley, contrôleur des douanes. Le premier part aujourd'hui pour New-York où il s'embarquera à destination de l'Angleterre et le major Oakley se rend à Vancouver d'où il partira pour l'Australie. Hier soir, ces délégués furent les hôtes du gouvernement canadien à un dîner d'etat. Les délégués australiens et canadiens ont publié conjointement, hier soir, le communiqué suivant:

"L'honorable J.-A. Robb et l'honorable T.-A. Low, au nom du Canada, et le sénateur Wilson et le major Oakley au nom de l'Australie, ont négocié un traité de tarif préférentiel entre les deux dominions. Les négociations commencèrent au Canada par le sénateur Pearce, de l'Australie, il y a environ deux ans, et furent reprises en Australie, en 1922. Durant les dix derniers jours, le sénateur Wilson et le major Oakley ont continué les négociations à Ottawa.

Les demandes des Australiens seront transmises par les ministres canadiens à leur gouvernement.

Le major Oakley part ce soir pour l'Australie et il soumettra au gouvernement australien les demandes des autorités canadiennes. Pendant les négociations le meilleur esprit possible prévalut. On espère qu'une entente a été conclue qui bénéficiera au commerce des deux pays, parce que toutes les modifications au tarif et les propositions sont nécessairement confidentielles, aucun autre détail ne peut être rendu public maintenant. Dès que les gouvernements respectifs se seront entendus sur les propositions on les mettra en opération simultanément dans les deux pays.

Dans les cercles officiels on ne croit pas que les pourparler relatifs au tarif canado-australien aient abouti à l'adoption d'un tarif préférentiel largement étendu entre les deux pays.

LA TRAVELLERS' LIFE EST FLORISSANTE

Des compagnies d'assurance-vie faisant rapport au département fédéral d'assurance, trois seulement ont leur bureau-chef à Montréal; à Toronto, on en compte onze; Winnipeg en possède quatre; Waterloo et London en ont deux; Ottawa, Edmonton et Régina en ont chacun un. C'est donc avec un certain orgueil que l'on devrait considérer les progrès accomplis, d'année en année, par la "Travellers' Life Assurance Company of Canada", une de nos compagnies locales.

En 1923, l'actif de cette compagnie a augmenté de 20%, se totalisant à $2,183,918.01. Les rentrées de primes et d'intérêts s'élèvent à $698,820.90, soit une augmentation de 22.9%. Les assurances en vigueur sont au montant de $19,628,830. Le bon placement des fonds de la compagnie est attesté par le taux d'intérêt qu'on en retire, soit 6.51%. Le succès de la "Travellers Life of Canada" est dû en grande partie à son gérant-général, M. Arthur P. Earle, A.I.A., A.A.S., qui a la direction des affaires depuis plusieurs années.

En reconnaissance de ses services, M. Earle vient d'être nommé vice-président de la compagnie.

NOUVELLE RAISON SOCIALE

A la prochaine session du parlement, on demandera que le nom de la compagnie soit changé en celui de "Montreal Life Insurance Company". On évitera ainsi la confusion qui résulte de la similitude du nom actuel avec celui d'autres compagnies.

Au train où s'accomplit le développement de la compagnie, on peut être assuré qu'elle deviendra avant peu une des plus puissantes institutions financières de la métropole du Canada.

Le nouveau vice-président de la compagnie, M. Arthur P. Earle, a été actuaire durant plusieurs années.

AFIN DE DIMINUER LE NOMBRE DES FAILLITES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — L'Association des Manufacturiers Canadiens et plusieurs autres organisations du genre, intéressées dans la mise en vigueur de la loi fédérale des faillites, vont présenter un mémoire, à Ottawa, au cours de la prochaine session, suggérant qu'à l'avenir, au lieu d'avoir douze districts dans l'application de la loi, la province de Québec soit divisée en quatre districts seulement.

On prétend, en certains milieux, que ceci aurait pour résultat de diminuer le nombre des faillites.

Hier, par suite de l'amélioration des conditions économiques, le registraire de la loi des faillites du district nous déclarait que les faillites ont diminué de 50 pour cent au cours du mois de janvier dans le district de Québec.

D'après les chiffres qui nous ont été fournis, également par le registraire, il appert que depuis le commencement du mois courant, il n'y a eu que six faillites d'enregistrées, contre 15 l'an dernier pour la même période.

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION S'EST AMELIOREE

Chez nous, elle ne le cède en importance qu'à l'agriculture.

LA PATE DE BOIS

Au Canada, l'industrie de la construction, avec toutes ses branches diverses, ne le cède en importance qu'à l'agriculture. Les statistiques montrent que chaque année la construction suit en notre pays une progression ascendante, de janvier à juin, où elle atteint son maximum, puis descendante, de juin à décembre. Il ne faut donc pas conclure, quand on voit la construction diminuer, que les affaires vont mal. Il en est ainsi chaque automne, et c'est dû à notre climat, qui ne permet pas durant la rude saison de construire avec autant de facilité.

On s'attend à ce qu'en 1924 la construction égale, en volume du moins, ce qui s'est fait en 1923. Il se peut cependant qu'il y ait moins de maisons d'habitations construites, mais on croit qu'il se construira plus d'édifices pour les affaires et l'industrie. Il semble qu'il se construira moins de maisons de $6,000 à $7,000. Le volume de la construction, dans la province de Québec, devrait atteindre la somme de $100,000,000.

AUGMENTATION EN FEVRIER

La construction, pour le mois de janvier 1924, accuse un fort excédent sur celle de janvier 1923. Les chiffres officiels ont été publiés par le département municipal des permis. Ils démontrent que la construction en janvier 1924 surpasse celle de janvier 1923 de $247,305. Voici les chiffres comparés pour les deux mois:

En janvier de cette année, le département a accordé 121 permis représentant une valeur de $724,780. En janvir 1923, il n'y avait eu que 102 permis, représentant une valeur de $477,475. Il y a donc un surplus, pour cette année, de $247,305.

Cette augmentation considérable est déjà un très bon commencement et l'on peut prévoir une constructive active pour le reste de l'année. On sait qu'un record a été établi l'an dernier.

Suivant un récent bulletin de la Maison Ernest Pitt et Cie, courtiers en immeubles de cette ville, les ventes d'immeubles, la semaine dernière, furent d'un peu plus d'un million de piastres, tandis que le grand total des ventes de janvier dépasse le chiffre de cinq millions et demi.

Le chiffre exact, pour le mois, est de $5,672,964.00. Durant la première semaine de février, les ventes s'élèvent à $1,154,099, ce dernier chiffre comprenant un montant de $66,294.00 pour terrains vagues.

La vente principale de la semaine fut réalisée pour une propriété portant les numéros 1051-1057, rue Wellington, Verdun, au prix de $60,000.00, la suivante au prix de $41,000 pour une conciergerie à Outremont, et la propriété portant les numéros civiques 1436-1452 rue St-Denis, au prix de $45,000. Les autres ventes réalisées furent inférieures à $30,000, quoique la moyenne des ventes semble augmenter passablement par rapport aux derniers rapports. St-Denis vient en tête cette semaine avec $124,700.

Dans la sphère des terrains vacants, aucune vente très importante n'a été enregistrée. Voici les meilleurs prix obtenus: (Ahuntsic-Bordeaux), rue Berri, 40c; rue Francis, 22c; (Outremont) rue Lajoie, $1.50; (Pte-aux-Trembles), 5, 6 et 7e avenues, 5c; (Pte-Claire) Chemin Condoner, 14c; Bord-du-Lac, 9c; (Rosemont) Bould Rosemont, 50c; (St-Antoine) rue St-Antoine, $3; (St-Paul) rue Galt, 18c; (Verdun) 3e avenue, 40c; avenue Galt, 35c; (Westmount) Côte St-Antoine, 57c.

CONGRES DU BATIMENT

Au récent congrès annuel des entrepreneurs, tenu à Windsor, Ontario, on a décidé de se réunir à Montréal, en 1924.

Les officiers élus sont: Président, John-M. Pigott, Hamilton; vice-président pour l'est, M. K.-D. Church, Montréal; vice-président pour l'ouest, Wm Wilson, Régina; secrétaire honoraire, E.-G. Brosseau, Québec; trésorier honoraire, Fred-B. McFarren, Toronto.

Ottawa, 14.—D'après les estimés du "Maclean Building Report", des constructions pour une valeur de 300 millions seront entreprises au Canada en 1924.

AU BUILDERS' EXCHANGE

A une réunion des membres du "Builders' Exchange", tenue hier après-midi au "Montreal Board of Trade", sous la présidence de M. Douglas Bremner, on a décidé d'étudier en comité spécial la question de fixer les taux des salaires des employés de la construction, ainsi que le problème de la stabilisation de cette industrie.

Après cette réunion, le comité exécutif s'est réuni, pour discuter la question des salaires. Au sortir de la séance, le président, M. Douglass Bremner, a déclaré que les entrepreneurs du "Builder's Exchange", à Montréal, n'accorderont aucune augmentation de salaire cette année, aux ouvriers de la construction. Il a ajouté que, seuls, jusqu'ici, les plâtriers ont demandé une augmentation de 25 cents de l'heure, mais que cette demande leur a été refusée.

* * *

A L'ENQUETE ROYALE SUR LE BOIS DE PULPE

Témoignant devant la Commission royale d'enquête sur la pulpe, cet avant-midi, au Board of Trade, M. H. Church, de la Montreal Lumber Manufacturer and Pulpwood Dealers" exprimait l'opinion que l'on ne doit pas appliquer l'embargo, parce que les prix diminueront. Aujourd'hui peu de fabricants canadiens achètent du bois de pulpe de fermiers canadiens; la plupart le coupent eux-mêmes sur leurs réserves. Il croit qu'il serait plus opportun de remédier aux feux de forêts, qui détruisent beaucoup plus de bois que ne le fait la hache; il estime que, au cours des dernières années, cinq fois plus de bois a été détruit par le feu que par la coupe.

POUR AU MOINS UN SIECLE

D'après les chiffres publiés par le département de l'Intérieur, M. Church croit que nous avons du bois de pulpe pour environ cent ou deux cents ans. Il faudrait s'appliquer à prévenir la destruction de nos forêts.

M. Church déclare que si on pouvait assurer aux marchands que le marché et le prix du bois seraient ausis avantageux qu'actuellement, il serait en faveur d'un embargo; cependant, il croit qu'on ne pourra jamais arriver à ce résultat.

D'ailleurs, on ne peut fixer d'avance un prix raisonnable, car les prix sont basés sur des conditions économiques variables.

Les fabricants de papier, dit M. Church, préfèrent couper le bois sur leurs propres réserves plutôt que de l'acheter des fermiers, à cause du danger qui existe que le feu détruise leurs réserves. Le président, M. Picard lui demande ce qu'il pense qui se produirait si le gouvernement décidait que, avant de couper sur leurs limites, les fabricants devaient acheter tout le bois offert par les fermiers. M. Church répond que ce ne serait pas juste de forcer les compagnies à sauver le bois des fermiers avant de sauver le leur, si exposé à la destruction par le feu.

POUR UN IMPOT GRADUEL

Le témoignage suivant fut celui de M. S. Barker, représentant Auger & Sons, Ltd., exportateurs de bois, qui est en faveur d'un impôt graduel à l'exportation par exemple, de 5% la première année, 10% la deuxième, et ainsi de suite jusqu'à une certaine limite.

Car un embargo ne serait favorable qu'aux nations étrangères sur le marché américain.

M. Barker indique ensuite les moyens de prévenir la destruction des forêts, ce qui, d'après lui, est le plus urgent.

Le dernier à être entendu fut M. Fred. T. Smith, marchand de bois de Montréal; bien qu'il ne soit pas directement intéressé dans le commerce de bois de pulpe, il croit que l'embargo créerait des difficultés aux marchands canadiens; il incline plutôt à un tarif protecteur.

LES MINES

(Cours de H. E. Simons & Co.)

Valeurs	Offre	Dem.
Atlas	4	4½
Argonaut Gold	56	68
Baldwin	5¼	5½
Beaver Consolidated	28	28½
Beatty	4½	5
Bidgwood	11	11½
Buckingham	5½	6¾
Castle Tretheway	60	61
Clifton	8½	8¾
Coniagas	215	230
Cons. West Dome	26½	27
Crown Reserve	62	63½
Dome Mines	18.25	18.55
Gold Dale	..	45
Hattie Gold M. Ltd.	7½	8½
Hollinger Cons.	11.85	..
Hunton Kirk. G. M.	7	7½
Inspiration	9½	10½
Keeley	247	249
Keora	13	13½
Kirkland Lake	21	22
Lake Shore M. Ltd.	358	360
La Rose	..	24
Lorrain	16	16½
McIntyre	17.70	17.80
Moneta	22	24
Montréal, Ontario	17	19
McKim, Dar. Savage	14	14¾
Mining Corp. of Can.	365	370
Nipissing	640	650
Newray Mines Ltd.	37	38
Peterson Lake	9	10
Porc. Crown	11	12
Preston East Dome	12¾	13
Temiskaming	..	31
Teck-Hughes	129	130
Vipond Cons.	127	128
Wright Hargraves	285	290
West Tree	4⅞	5
Wakenda	3	..
Wettlaufer	19	20
Rouyn	39½	40

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie.:—

(Cours moyens)

Cours sur. Devise.	Valeur au pair.	New-York	Montréal
Londres, livre S.	$4.86⅔	$4.30	$4.45
Paris, franc	19.3c	.0446	.0460
Bruxelles, franc	19.3c	.0382	.0394
Rome, lire	19.3c	.0436	.0449
Genève, franc	19.3c	.1739	.1791
Amsterdam, florin	40.2c	.3735	.3847
Madrid, peseta	19.3c	.1272	.1320
Stockholm, couron	26.8c	.2615	.2694
Christiania, cour.	26.8c	.1339	.1379
Copenhague, cour.	26.8c	.1575	.1622
Rio de Janeiro, mil.	32c	.1205	.1241
New-York, dollar		prime 3⅛ %	

NOUVELLE BAISSE DU FRANC

(Service de l'"United Press")

New-York, 14. — Le franc belge est tombé de six points, ce midi. C'est un nouveau minimum.

Paris, 14.—Le franc français était plus bas, aujourd'hui, étant coté à 22.40 au dollar, et 96.40 à la livre sterling.

* * *

GAIN DES "CLEARINGS"

Les compensations bancaires de la semaine accusent une nouvelle et substantielle augmentation. A Montréal, elles s'établissent à $95,873,826, comparativement à $76,911,174, il y a un an, et contre $86,106,528, il y a deux ans.

A Québec, elles se totalisent, cette semaine, à $5,343,101. A Toronto: $94,125,815; à Hamilton: $4,360,751.

ON RETARDE LA FUSION "NATIONALE-HOCHELAGA"

Québec, 14.—Grâce aux délais légaux et à la réorganisation d'un certain nombre de succursales de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga, la fusion ne deviendra pas un fait accompli avant le 1er avril. On croyait d'abord que la nouvelle banque serait en mesure d'inaugurer sa nouvelle administration, vers le 15 de mars, mais la chose sera impossible.

PLAN D'INSPECTION BANCAIRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14.—Tout indique que le gouvernement établira, à la prochaine session, un système d'inspection rigide des banques. Les banques s'opposent paraît-il, à cette mesure; mais la pression du public induira probablement le gouvernement à l'adopter quand même.

LIQUIDATION DE LA HOME BANK ET DOUBLE RESPONSABILITE

Toronto, 14.—L'actif de la "Home Bank of Canada", y compris les sommes recouvrables en vertu de la double responsabilité des actionnaires, sera loin de former la somme nécessaire à payer toutes les dettes de la banque. Tel est l'avis du liquidateur G.-T. Clarkson, avis cité dans un affidavit déposé par M. A.-W. Ballantyne, c.r., sur une motion faite devant M. Charles Garrow, c.r., assesseur de la Cour suprême, à propos d'une demande pour obliger les actionnaires à verser le montant inscrit en marge de leurs noms dans la liste des contribuables. La motion sera rapportable mardi prochain. Il se peut que dans l'intervalle l'avcat des actionnaires veuille interroger M. Clarkson sur son affidavit.

Le but de l'affidavit est de montrer la nécessité d'avoir recours à la double responsabilité des actionnaires, afin de compenser les pertes. Les pertes sur les prêts se chiffrent à $4,400,000, ce qui fait plus que suffire à manger le capital et les réserves de $2,595,744. Le déficit est donc de $1,800,000. On prévoit pour plus de $700,000 de pertes sur certains petits prêts consentis à des agriculteurs et à des commerçants. Le liquidateur refuse de révéler les informations qu'il a sur les pertes prévues sur des prêts de $5,800,0000 au compte Frost, à la South New-Orleans Railway, à la County Investment Co., à la Toronto City Estates, et à Elgin Land Co.

Voici les principaux prêts faits à Montréal:

British Dominion Holding and Investment Company, Montréal, prêts, $1,428,811, perte $950,000.

C.-H. Cahan, fils, prêts, $5,334; perte $4,000.

Herdman and Co., prêts $50,561; perte $40,000.

Compte de frais légaux, $29,366; pertes, $15,000.

S. Solomon, prêts, $9,602; pertes, $8,000.

UNE IMPORTANTE DECISION FINANCIERE

"Pour tenir les directeurs ou le gérant d'une compagnie personnellement responsables d'une dette contractée par l'entreprise dont ils s'occupent, parce que les dividendes ont été payés de préférence aux réclamations, il faut prouver que, au temps où le dividende fut déclaré, le gérant ou les directeurs savaient que le capital-actions de la compagnie était en danger".

Tel est le sommaire d'un jugement rendu par le juge Gibson, de la Cour supérieure.

LES CEREALES

A Chicago: Blé No 2 roux, 112½; No 2 dur, 110¾ à 114½.

Maïs No 3 mêlé, 77½ à 78; No 3 jaune, 78 à 78¾.

Avoine, No 2 blanche, 48¼ à 49, No 3, blanche, 47¾ à 48.

Seigle, No 2, 72½.

Orge, 65 à 80.

Graines de mil, 700 à 825.

Graines de trèfle, 18000 à 24400.

General Railway Signal Company of Canada Limited

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie se tiendra au bureau-chef, 84 Broadway, Lachine, P.Q. à midi, le 19 février 1924, pour recevoir les rapports et comptes rendus et traiter des affaires générales de la compagnie.

Par ordre,

C. LELUAU, secrétaire-trésorier.

4,9,14,18, a

EMPRUNT MUNICIPAL

Trois-Rivières, 14.—La cité du Cap-de-la-Madeleine recevra des soumissions jusqu'au 25 courant pour l'achat de $75,000 d'obligations, datées de novembre 1923 et portant intérêt à 5½%. Ces obligations sont émises en coupures de $100 et $500, à échoir entre cette année et 1933. La même municipalité recevra aussi des soumissions jusqu'à la même date pour une autre émission de $50,000, aux mêmes conditions, et à échoir entre cette année et 1932.

THE CONFEDERATION CANAL AND POWER COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, de passer une loi pour incorporer une compagnie sous le nom de "Confederation Canal and Power Company" au capital de Cinq Cents Millions de Dollars, pour les fins suivantes, savoir:

1. Acquérir, acheter et posséder tous les droits, travaux, entreprises, propriétés, actif et passif de la compagnie "The Transportation and Power Corporation, Limited" (incorporée par lettres patentes en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts Revisés du Canada, 1906, et ses amendements).—

2. Construire, améliorer, entretenir et opérer une route navigable par voie de canaux et de chenaux, pour des fins de navigation par bateaux océaniques, à partir d'un certain endroit situé en bas de la Cité de Montréal, à la tête des Grand Lacs, la profondeur de tels canaux et chenaux ne devant pas être moins de 35 pieds et leur largeur devant être suffisante pour permettre aux navires océaniques de s'y rencontrer et d'y passer à une vitesse raisonnable à tout endroit. La route de ces canaux et chenaux projetés devant être la suivante, savoir,

(a) A partir d'un certain endroit situé à ou près de Charlemagne, dans le comté de l'Assomption, province de Québec, via Rivière des Prairies, le lac des Deux-Montagnes et la Rivière Ottawa jusqu'à la Cité d'Ottawa; de là via la Rivière Rideau jusqu'à Kemptville Creek, dans le comté de Grenville; de là au fleuve Saint-Laurent, à ou près de la ville de Prescott, au moyen de canaux appropriés; avec pouvoir, droit de faire tous les travaux nécessaires ou accessoires à cette fin, y compris l'acquisition et l'élargissement ou l'amélioration de tous les canaux existant déjà sur le parcours de la dite route, de même que la construction, la mise en opération et l'exploitation de tous autres canaux pour servir aux mêmes fins;

(b) Ou comme route alternative à celle plus haut décrite: De faire les améliorations nécessaires à la Rivière Richelieu et de la rendre navigable pour les fins de navigation océanique à partir d'un endroit situé à ou près de la Cité de Sorel, dans la province de Québec, jusqu'au Bassin de Chambly; de construire un canal convenable et approprié à partir du Bassin de Chambly jusqu'au côté est de Hungry Bay, dans le comté de Beauharnois; de faire les travaux nécessaires pour creuser et améliorer les chenaux, dans Hungry Bay, le lac Saint-François et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ville de Cornwall, Ontario; de construire, de Cornwall à Dickenson Landing, Ontario, un canal convenable et approprié ou d'acquérir, élargir et approfondir le canal actuel de Cornwall; de faire les améliorations nécessaires au chenal du Saint-Laurent jusqu'à Farran Point, Ontario; de construire un canal à ce même endroit ou d'acquérir, élargir et approfondir le canal y existant; et de cet endroit faire les améliorations nécessaires au chenal du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Morrisburg, Ontario; et de construire un canal à Morrisburg ou d'élargir et approfondir le canal y existant; de faire les travaux nécessaires pour améliorer le chenal du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la ville Iroquois, Ontario, et là d'y construire un nouveau canal ou d'acquérir, élargir et approfondir le canal Galop.

De faire les travaux nécessaires pour améliorer le chenal du fleuve Saint-Laurent à partir de la ville Iroquois ou de Prescott, selon qu'il appartiendra, jusqu'à sa source au lac Ontario; et aussi le chenal du lac Ontario jusqu'à un endroit dans le comté de Lincoln, Ontario, sur le côté sud dudit lac; de là, construire un canal à travers les comtés de Lincoln et Welland jusqu'au lac Erié; aussi un canal à partir du lac Erié à un certain endroit dans ou près du comté de Elgin, Ontario, en passant dans les comtés de Elgin, Middlesex, Lambton et Huron, jusqu'à un certain endroit de la rive est du lac Huron, soit dans le comté de Lambton ou de Huron; de construire aussi un canal convenable ou acquérir et agrandir le canal actuel au Sault Sainte-Marie, Ontario et aussi de faire toute ou chaque chose nécessaire ou accessoire propre à l'accomplissement, à la construction et à l'entretien d'aucun ou de tous les travaux plus haut mentionnés.

3. Construire, acquérir, mettre en opération des quais, terminals, docks, entrepôts et tous les autres travaux nécessaires à ces fins et d'en disposer; acquérir, faire et produire de l'électricité, du pouvoir et de l'énergie électrique, hydraulique, ou autre, et de disposer du surplus de telle énergie et de construire, maintenir et entretenir toute ligne de transmission nécessaire pour transmettre, délivrer telle énergie; obtenir de toute municipalité des franchises ou passer avec toute municipalité des contrats; construire et mettre en opération des aqueducs, usines, usines électriques ou des tramways; et acheter, louer, noliser, affréter, exploiter et mettre en opération des navires de toute sorte.

4. Acquérir par achat ou autrement, ou par expropriation, en vertu des dispositions de l'acte des Chemins de fer, 1919, tous terrains, publics ou privés, droits, droits riverains de toute sorte nécessaires à la construction et à la mise en opération de ses travaux.

5. Faire le commerce des immeubles situés sur ou près des rives de ses canaux et chenaux; posséder, souscrire et détenir du stock de compagnies d'immeubles en rapport avec le commerce desdits immeubles et de garantir leurs obligations (bonds); d'émettre des obligations et débentures et de diviser ses travaux et entreprises en sections pour les fins d'émission d'obligations et débentures (for bonding purposes);

Et généralement avoir tous les droits, pouvoirs et privilèges nécessaires ou incidents ou accessoires à ses entreprises.

6. Les travaux et l'entreprise de la compagnie seront considérés être à l'avantage général du Canada.

Daté à London, Ont., ce 19 janvier 1924.

J. M. McEVOY, Procureur des requérants, London, Ont.

7,14,21,28,6

5¼% à 8%

NOTRE liste de placements contient des valeurs attrayantes. Vous pouvez, sur demande, en obtenir une copie. Servez-vous du coupon ci-contre pour vous la procurer.

CREDIT-CANADA Limitée

ETABLIE EN 1910

"120, Rue Saint-Jacques, Montréal"

ADRESSEZ-MOI LA CIRCULAIRE O-2

Nom ____________

Adresse ____________

Additionne, soustrait, enregistre, multiplie.

Machine à Additionner

PRIX de VENTE $125.00

CLAVIER ORDINAIRE

Machine de grandeur régulière

72 touches

5 CARACTERISTIQUES SPECIALES:

Touche de non-addition
Touche pour le total
Disque d'arrêt
Correction automatique
Ruban 2 couleurs

Garantie d'un An

McCaskey Systems Limited

GALT, ONT.

Blocs-notes à prix réduits
Modèles doubles
2¼ et 2½ cents chacun
Quantité de 1000 livres

Placements de choix

Les valeurs de la métropole canadienne ont toujours été des plus recherchées.

Elles se font rares aujourd'hui — trois émissions de la ville ayant été remboursées depuis deux ans.

Faire provision d'effets publics à grand marché, tels que:

Montréal-Écoles 5% - 1943

c'est donc agir sagement.

Revenu de 5.15%, au cours actuel.

Demander la circulaire

RENÉ-T. LECLERC Incorporée

Montréal:- 160, rue S.-Jacques
Québec:- 74, rue S.-Pierre

(MAISON FONDEE EN 1901)

141

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

Nous nous chargerons à peu de frais de l'administration de vos biens, locations, réparations, encaissements des loyers, placement avantageux. Services efficaces.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE

35, rue S.-Jacques—MONTREAL

LE DUPLICATEUR "RONEO"

La machine à copier la plus simple et la plus rapide; 2000 copies obtenues d'un original, à une vitesse de 100 copies à la minute. Chaque copie a l'apparence d'une lettre écrite au dactylographe. Demandez une démonstration de cette merveilleuse machine.

Main 4050.

United Typewriter Company Limited

100-6a.

RU-BER-OID pour TOITURES!

50 SORTES DIFFERENTES

THE RUBEROID Co. LIMITED

BUREAUX GENERAUX ET USINES A MONTREAL

"Les Premiers Fabricants de Toitures de Qualité"

MOULINS POUR FEUTRES ET CLOISONS A PORTNEUF P.Q.

12,14,16 a

THE TRAVELLERS LIFE

Assurance Company OF CANADA

1923—UNE ANNEE DE SAINE PROSPERITE

		Augmentation
Affaires nouvelles	6,708,584.00	13.57%
Assurances en vigueur	19,628,830.00	14.54
Revenu — Primes et intérêt	689,820.90	22.9
Paiements aux assurés	127,735.18	65.2
Actif	2,183,918.01	20.
Réserves pour polices	1,721,292.00	25.
Taux moyen de l'intérêt acquis	6.51 pour cent	

CARACTERISTIQUES SPECIALES

Une police de $10,000 dans cette compagnie paye:

1. A la mort. $10,000
2. Si la mort est causée par un accident. $20,000
3. Dans le cas d'invalidité totale et permanente, $100 par mois pour la vie, avec abandon des primes et plein montant de $10,000 à la mort.
4. Conditions libérales d'abandon et d'emprunt.

Facilités spéciales offertes aux assurés pour garder leur assurance dans les occasions difficiles.

Service rapide et efficace.—Réclamations payées immédiatement sur réception des pièces justificatives.

On annonce une augmentation des dividendes sur polices pour 1924.

UNE INSTITUTION PUREMENT CANADIENNE

SIEGE SOCIAL—MONTREAL.

Président: J. N. Greenshields, C.R.

Vice-président et gérant général: Arthur P. Earle, A.I.A., A.A.S.

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A NEW-YORK

		Max.	Min.
1,100	Allis-Chalmers	48¾	48
1,800	Allied Chemical	71½	70
200	Am. Agri. Chemical	13⅞	13½
1,100	Am. Beet Sugar	47½	46¼
600	Am. Bosch Magneto	37½	35¼
18,200	Am. Can	119¾	116⅞
900	Am. Car & F.	170¾	170¼
400	Am. Dr. Syndicate	5¾	5⅝
1,100	Am. Hide & Leather	13½	13¼
3,000	D. pfd.	64⅝	63
1,400	Am. Inter. Corp.	24¼	22¾
200	Am. Linseed	20	20
2,800	Am. Locomotive	75½	74
400	Am. Ship & Com.	15	14½
4,100	Am. Smelting	62½	61
3,100	Am. Steel Foundries	39⅞	39¼
6,100	Am. Sugar	60½	58⅞
1,300	Am. Tel. & Tel.	129	128¾
2,000	Am. Woollen	72	71⅛
4,100	Anaconda Copper	39⅛	38¾
1,900	Atchison	100¼	99½
1,100	Atlantic Gulf & W.I.	16¼	15⅝
18,200	Baldwin Loco	129¼	125¾
1,700	Baltimore & Ohio	68¼	67⅝
700	Bethlehem Steel	61⅛	59¾
1,100	Brooklyn M. Transit	15⅜	14½
13,000	California Petrol	27⅜	26
500	Canadian Pacific	148½	148
1,900	Central Leather	47½	46¼
5,300	Cerro de Pasco	63	62⅛
1,400	Chandler Motors	75⅛	73½
1,000	Chesapeake & Ohio	74⅛	73½
1,900	Chicago M. & St. P.	16⅛	15⅛
2,600	Do. pfd.	26½	25¾
2,500	Chicago Rock Island	26	24¾
4,400	Chile Copper Co.	27½	27¼
1,500	Chino Copper	18¼	17⅝
2,400	Columbia Gas	36¾	36¼
4,300	Con. Gas	64⅞	64¼
5,500	Continental Can	54⅛	53
900	Corn Products	177⅛	176
17,600	Cosden Oil	68⅝	68⅛
2,600	Crucible Steel	70	68¼
3,900	Cuba Cane Sugar	17⅞	16⅞
6,100	Do. pfd	71	69¾
7,000	Davison Chem.	52½	50⅝
900	Delaware & Hudson	112	111¼
500	Erie Railroad	27	26⅝
2,500	Do. pfd.	33¾	33
3,000	Famous Players	68¾	66¾
1,600	Freeport Texas	10¾	10¼
2,500	General Asphalt	44½	42⅞
1,100	General Electric	218½	213½
20,400	General Motors	15⅞	15½
700	Granby Mining	15¼	15
1,600	Great Northern pfd.	58⅞	57½
300	Great Northern Ore	30	29¾
4,500	Gulf States Steel	87⅜	84½
800	Houston Oil	77¾	73½
2,300	Inspiration Copper	26¾	26½
2,200	Inter. Nickel	14⅛	13¾
1,200	Int. Merc. Marine	8⅞	8⅛
2,200	Do. pfd.	33¾	32
500	Jones Bros. Tea	24	23¾
900	Kelly Springfield	29¾	29
4,400	Kennecott Copper	37¼	36⅜
3,700	Lehigh Valley	71½	70
1,900	Loew's Theatre	17½	16⅞
4,700	Mack Truck	90¼	88⅜
9,200	Marland Oil	39⅝	38
2,100	Middle States Oil	6	5⅞
1,100	Missouri K. & T.	12½	12
2,200	Missouri Pacific	13	12½
1,500	National Enamel	34	33
1,400	National Lead	145¼	144¾
1,900	Nevada C. Copper	13	12¾
19,600	Ne Haven	21	19⅞
400	N.Y., Air Brake	42	41¾
7,000	New York Central	102⅜	101
200	Norfolk & Western	106¼	106
2,000	Northern Pacific	54⅜	53¾
1,200	Owens Bottle	45¼	44
26,800	Pacific Oil	53⅞	51
10,900	Pan. Amer. Petrol	48	46
33,000	Pan. Pete B.	45½	43½
1,400	Pennsylvania R.R.	44¼	44
1,100	Pere Marquette	44	43¼
1,100	Philadelphia	46¼	45⅝
18,300	Phillips Pete	40⅛	38⅛
400	Pierce Oil	3¼	3⅛
700	Pierce Arrow	11⅜	10¾
200	Pressed Steel Car	56½	56½
3,200	Prod. & Ref.	39½	37¾
100	Pub. Ser. Cor., N.J.	44	44
2,500	Pullman	124¼	121½
6,500	Punta Sugar	65⅞	63¼
9,500	Pure Oil	25⅞	25⅛
800	Reading	56½	56
1,000	Replogle Steel	12½	12¼
6,800	Republic Iron & S.	61⅛	58⅞
600	Royal Dutch	56	55½
10,400	Shell Union Oil	19	18¼
900	Sears Roebuck	95	93½
100	Simmons Bed	23¾	23¾
1,200	St. Louis & S.F.	23	22¼
900	St. Louis & S.W.	40⅜	38¾
11,700	Sinclair Cons.	22⅞	22
5,500	Skelly Oil	27⅛	26
2,900	Southern Pacific	89¼	88½
25,900	Southern Railway	46⅞	45¼
1,000	Do pfd.	71½	71
12,700	Standard Oil, N.J.	40⅛	39
12,200	Do California	64⅜	62⅜
800	Stromberg Cr.	82½	80⅝
16,700	Studebaker	103⅜	101⅞
1,000	Tennessee Copper	9	8⅞
7,000	Texas Oil	44⅛	43⅝
21,300	Texas Pacific	25⅛	24
3,500	Tobacco Prod. Co.	68⅞	67⅝
1,500	Union Pacific	132½	131¾
2,800	U.S. Smelters	22⅜	21
2,800	U.S. Food Products	1⅛	1
10,300	U.S. Ind. Alc.	80⅜	78
800	U.S. Rubber	38½	37⅞
35,200	U.S. Steel	108	106⅝
2,300	Utah Copper	67⅛	66⅝
4,200	Vanadium Steel	32⅞	31¼
600	V. Carolina Chem.	8⅛	8
15,900	Wabash "A"	44⅝	43⅛
2,200	Westinghouse	63⅜	62¼
5,500	White Motor	59¼	59
12,800	Willys-Overland	12½	11⅞

Obligations internationales—

65,000	Canada	(1926)	5%	99¾	99¾
36,000	Do	(1929)	5½%	101¼	101
4,000	Do	(1931)	5%	99¾	99¾
27,000	Do	(1932)	6%	100	99⅞
7,000	Bordeaux	6%		76¼	75¼
5,000	Lyon	6%		76	76
6,000	Marseille	6%		76¼	76
22,000	Seine	7%		80½	80
112,000	Japon			97	97
101,000	Do	2e série,	4½%	97	97
276,000	Do		4%	81¼	81
40,000	Roy.-U.	(1929)	5½%	108	107¼
114,000	Do	(1937)	5½%	101⅛	100¾

VENTES D'HIER A MONTREAL

Actions	Valeurs	Max.	Min.
220	Abitibi	64½	64
45	Asbestos pfd	59¼	59¼
105	Atlantic Sugar	21	20½
164	Bell Telephone	128¼	128
896	Do. Rights	4½	4½
1,296	*Brazilian	49⅛	48½
106	B. E. Steel, 1st pfd.	54½	54
280	Do. 2nd pfd.	16½	15½
1,018	Brompton	42¼	42
30	Can. Car	41¼	41¼
70	Do. pfd.	88½	88½
15	Can. Cement	86	..
5	* Do. pfd.	105⅜	..
5	Can. Cottons	101	..
5	Can. Fairbanks pfd.	64⅜	..
10	Can. Locomotive	55	..
50	Can. Steamships	11¾	11¾
50	Do. pfd.	42½	42½
3	Can. Woollens	7	..
40	Do. pfd.	35	35
255	Con. Smelting	37	37
25	Dom. Canners pfd.	86	86
5	Dom. Canners pfd.	79	..
1	Dom. Glass	109	..
20	Do. pfd.	104½	..
10	Dom. Steel pfd.	72	..
80	Dom. Textile	63	63
20	Do pfd.	107	..
5	Hillcrest pfd.	85	..
10	Howard Smith	717	..
67	Do. pfd.	100½	100½
25	Illinois Traction	72½	72½
10	Do. pfd.	90¾	..
18	Lake of the W. pfd.	120	..
401	Laurentide	93¼	93
55	Mackay	118½	118½
585	*Montreal Power	157¼	156
155	National Breweries	54	54
70	Do. pfd.	97½	97½
5	Quebec Power	71½	..
32	Shawinigan	132	131½
10	So. Can. Power	54	..
1,395	Spanish River	113	111¼
700	Do. pfd.	117¾	116
100	St. Maurice Paper	102½	102½
1,128	Do. Rights	.55	.40
320	Steel of Canada	77¾	77
40	Do. pfd.	102¼	102¼
67	Twin City	65	65
15	Winnipeg Ry. pfd.	83¾	83½
	MINES		
4,000	Crown Reserve	.64	.64
	BANQUES		
5	Commerce	185	..
57	Hochelaga	150	150
25	*Montreal	241	241
100	Royal	216½	216½
5	Union	107½	..
	OBLIGATIONS		
1,100	Can. Loan 1925	101.10	100.75
200	Do. 1931	101.80	..
1,200	Do. 1937	103.00	102.70
13,400	Vic. Loan 1924	100.90	100.90
1,150	Do. 1927	103.10	102.80
7,600	Do. 1933	105.05	105.05
15,500	Do. 1934	102.70	102.60
850	Do. 1937	107.65	107.50
1,000	Refunding 1928	100.20	100.00
10,300	Do. 1943	100	100
200	Can. Cement	101	..
1,000	Can. Locomotive	99	..
800	M. Tram. Debs.	80	..
600	Quebec Ry.	82	80½
	HORS-LISTE		
1,600	Argonaut	.58	.57
5	Brit.-Amer. Oil	36	..
5	Belgo pfd.	92	..
2,000	C. Ind. Alcohol	28¼	28
10	C.G.E. pfd (New)	54	..
90	Eastern Eng.	25	25
15	Laurentide P.	93¾	..
6,100	Mont. & Ont. Mines	.20	.20
39	Nat. Brick pfd.	53	53
1	St. Maurice P.	63	..
500	West Dome	.27	.27
455	Can. Car (Notes)	97½	..

*Ex-dividende.

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.
620	B. E. 2nd pfd	48⅞	48⅝
165	Brompton	42¼	41⅞
46	B.C. Fishing	128	127½
377	Bell T. Rts	4⅞	4½
10	C.G.E. pfd	66	..
54	C. Loco. pfd	153	152
10	Can. Salt	184½	184
5	City Dairy	105	104
8	Con. Smelt.	166	165½
15	Int. Milling	96	95
6	East. Theat.	13¼	..
95	Duluth Sup.	32¼	32⅛
25	Laurentide	93½	..
32	Mackay	119¼	118
15	Mple L. pfd	93½	93
20	Pt. Rico Ry.	23	22
4	Sales Book	45	..
50	Ster. Coal	42	..
28	Steel of Can.	77½	77
2	Do pfd	101½	..
235	Toronto Ry	84¾	83⅞
15	Wpg. Ry pfd	83	..
	MINES		
1,000	Crown Res.	63½	..
220	Dome	18.40	18.35
1,900	LaRose	21	..
310	McIntyre	17.90	17.75
50	Nipissing	6.50	..
500	Trethewey	8¼	..
	BANQUES ET BONS		
10	Commerce	186	..
17	Dominion	186	..
16	Com., New.	183	..
10	Imperial	175	..
16	Standard	165½	..
35	Toronto	176½	176
8	Can. Landed	82	..
20	Col. Invest.	6	5¾
1,600	Vic. 1934	102.90	..
1,000	Do. 1937	107.65	..
1,000	Renew 1927	101.80	..
	HORS-LISTE		
3,850	Keeley	2.52	2.48
800	C.W. Dome	37½	..
150	Min. Corp.	3.74	3.70
500	New Ray.	38	..
1,000	Indian	37	..
2,000	Algonquin	1	..
3,600	Tough O.	68	66
3,150	Night Hawk.	91	89
5,500	Goldale	46	44½
500	Vipond	1.29	..
3,000	Mont.-Ont.	21	20
2,000	Argonaut	57	56⅞
50	Holly	12.00	..
50	Int. Petrol	21	..
115	Brit.-Amer.	36½	..
390	Mutual Oil	13⅝	12¾
7	Dom. P. pfd	97⅜	..

SENSATIONS A L'ENQUETE SUR LES PETROLES

Washington, 14. — Frank-A. Vanderlip, banquier new-yorkais, a déposé aujourd'hui devant le comité sénatorial d'enquête sur le pétrole, à cause de sa déclaration que la vente du "Star", de Marion, par le défunt président Harding, devrait être examinée.

MM. Louis Buish et Roy-D. Moore, les acheteurs du "Star", comparaîtront aussi devant le comité d'enquête, si on a besoin de leur témoignage.

On prévoit que E.-L. Doheny sera interrogé de nouveau parce qu'il aurait essayé de se servir d'anciens fonctionnaires du gouvernement ou d'anciens sénateurs dont on ne possède pas les noms. Cependant, on mentionne parmi ceux-ci Bainbridge Colby, ancien secrétaire d'Etat, à qui le magnat du pétrole aurait offert une généreuse commission pour tenter de le retenir comme conseil au moment où Woodrow Wilson se retirait de la société légale Wilson & Colby, qui fut dissoute.

Washington, 14.—Scandales sur scandales s'accumulent dans l'affaire Teapot avec une telle rapidité que la capitale n'est pas encore revenue de son émotion ce soir.

L nom du président Harding et la vente de son journal, le "Marion Star", ont été mentionnés à ce propos par Frank A. Vanderlip, banquier de New-York, et ce ne fut pas long que le comité d'enquête du Congrès le sommait de comparaître. M. Vanderlip témoigne cet après-midi.

M. Bainbridge Colby, ancien secrétaire d'Etat et ancien associé légal du président Wilson, a été mêlé à l'affaire, dans une information remise au comité relativement au nombre considérable d'avocats engagés par les différentes compagnies de pétrole.

Le président Coolidge, informé par les sénateurs républicains que ni Silas-H. Strawn ni Atlee Pomerene ne pouvaient être acceptés comme avocats spéciaux du gouvernement dans l'affaire des réserves de pétrole, se prépare à retirer leur mise en nomination.

James-R. Garfield, secrétaire de l'intérieur sous le président Roosevelt, aurait peut-être été désigné comme avocat du gouvernement en cette affaire, mais l'enquête a démontré que l'étude de M. Garfield a des relations avec la compagnie Doheny au Mexique.

CORRESPONDANCE DEMANDEE

Le Sénat a adopté une résolution présentée par le sénateur démocrate Dill, de Washington, demandant à la secrétairerie d'Etat toute la correspondance diplomatique relative au traité colombien ratifié par le Sénat après que le secrétaire Fall eut exposé qu'il était nécessaire de protéger les champs de pétrole américains en Colombie.

Le Sénat adopta ensuite une autre résolution du sénateur Dill demandant toute la correspondance analogue échangée avec la Grande-Bretagne et huit autres pays relativement aux concessions pétrolières.

Une résolution présentée par le sénateur démocrate Wheeler, du Montana, pose la base d'une enquête approfondie sur l'administration du procureur général Daugherty, particulièrement au sujet de sa négligence à agir dans ce scandale et en d'autres affaires.

Le comité d'enquête a pris des mesures pour interroger Oscar Sutro, avisseur légal de la "Standard Oil Co. of California", au sujet de la déclaration qu'il a faite que lui et ses compagnies s'étaient abstenus de soumissionner pour l'affermage des réserves navales, parce qu'ils considéraient la conduite de M. Fall dépourvue de toute autorité.

Un subpoena a été lancé contre Karl C. Schuyler, procurer de Denver, avec ordre de présenter la correspondance relative à Teapot Dome, correspondance qui serait sensationnelle.

J. Leo Stack, raffineur de pétrole de Denver, qui a déjà parlé d'une entente entre Harry F. Sinclair et la Standard Oil, a déclaré qu'on l'avait informé il y a une semaine d'avance que Sinclair obtiendrait l'affermage de Teapot Dome.

Répondant sur le parquet du Sénat à la déclaration du président Coolidge à propos du secrétaire Denby, le chef démocrate Robinson déclara qu'éventuellement le président devrait mettre à la porte de son cabinet tous ceux qui ont eu rapport avec les transactions de Fall.

Quelques sénateurs se sont vantés de savoir que le secrétaire Denby et le procureur général Daugherty donneraient leur démission.

AUTRE ENQUETE

Une résolution, présentée à la Chambre par le président Sinnott, de la commission des terres publiques, demande une enquête par le Congrès sur les octrois de terrains au chemin de fer Northern Pacific.

SUR LE "N.Y. CURB"

	Offre	Dem.
Anglo-American	16⅝	16⅞
Brit.-Amer. Tobacco	22¼	22⅝
Centrifugal	28	28½
D.L. & W. Coal	92	92¾
Glen Alden Coal	84½	86
Goodyear Tire	10¾	11¼
Gulf Oil	60¼	60¾
Imperial Oil	111½	112
Int. Petr.	19½	19⅝
Mountain Products	16½	18⅜
Mutual Oil	12½	12⅝
New Bradford Oil	5⅛	5⅜
Park & Tilford	26¾	27
Peerless Truck	22	24
Pennock Oil	13¼	14¼
Prairie O. & G.	241	241½
Radio	4	4⅝
Salt Creek Cons.	8½	9¼
Salt Creek Prods.	19¾	20
S.O. Indiana	60⅝	60⅞
S.O. New York	44¼	44⅜
Vacuum	62½	62¾

GROSSES COMMANDES DE MATERIAUX DE CHEMINS DE FER

New-York, 14. — Le "Railway Age" rapporte les commandes de matériel roulant suivants:

Le "New-York Central" a réparti entre l'"American Locomotive Co.", et la "Lima Locomotive Works", la construction de 70 à 80 locomotives du type d'aiguillage; ceci n'a pas encore été confirmé. La "Lima" a reçu une commande pour la construction de deux locomotives du même genre, dont une pour la "Bennett Mine", et l'autre pour la "Toledo Furnace Co.".

Baldwin construira une locomotive du type "Mallet", pour la "Clover Valley Lumber Company".

L'"American Car & Foundry Co.", a reçu une commande pour dix wagons-glacières, de la "Lehigh & Hudson River".

Le "Wabash" a commandé 600,000 plaques d'attache, et le "Northern Pacific", 6,000 tonnes, à la "Illinois Steel Company". Atchison, Topeka et Santa Fe ont commandé 230,000 charnières pour rails, à la "Rail Joint Company".

On sait que Swift & Company vont faire construire cent wagons à marchandises, la "Michigan Electric Railway", 15 wagons-remorques; l'"Illinois Central" fera réparer 2,095 wagons de fret, nombre qui sera porté à 8,000 bientôt. L'"El Paso & Southern" vont prochainement demander des soumissions pour la construction de 400 wagons de fret. L'"Atlantic Coast Line" doit faire construire 10 wagons-express et 7 wagons-poste combinés; l'"Atchison, Topeka & Santa Fe", 43 wagons à voyageurs, et le "New York Central", 120 wagons à voyageurs et à bagages.

Le "Minneapolis, St. Paul & Sault Ste. Marie a besoin de 3,700 tonnes de plaques d'attache.

LES RAILS DE L'OUEST

Chicago, 14. — Trois chemins de fer de l'Ouest ont donné des commandes pour environ $2,500,000 de rails à des usines du district de Chicago. Le "Chicago and Northwestern" en prendra 46,000 tonnes, le "Minneapolis, St. Paul and Sault Ste. Marie", 8,700, et le "Duluth South Shore and Atlantic", 5,000 tonnes.

L'assemblée générale annuelle de la "Crown Reserve Mining Co., Ltd." aura lieu à Montréal, le 27 février, à onze heures. Celle des compagnies MacKay aura lieu à Boston, le 15 février.

CRAYONS VENUS

En vente chez tous les marchands de partout.

Le crayon de qualité qui se vend le plus au monde.

Tous parfaits pour tous les usages — aussi mous que vous les désirez; aussi durs que vous les voulez.

17 degrés de noir (avec ou sans gomme à effacer) Aussi 3 à copier

American Lead Pencil Co.
220 Fifth Ave., New-York

Ecrivez et demandez la brochurette traitant des crayons, porte-plumes, gommes, mines VENUS toujours aiguisées et mines VENUS minces.

161 rue PEEL
Au-dessus du Restaurant Walton

"Arch" Moir LIMITED

161 rue PEEL
Angle Sainte-Catherine

Voici ce que l'on croit être la plus Grande et la plus Véridique

VENTE CAUSE D'INCENDIE

Elle Commencera Vendredi, le 15 Courant à 9 hrs

Vêtements pour Hommes

IL Y EN A DE MOUILLES. On n'aura qu'à les presser.

D'AUTRES ONT UNE ODEUR DE FUMEE. L'air frais y remédiera.

D'AUTRES sont tachés par le plâtre et ne demandent qu'un bon brossage pour être parfaits.

UN PETIT NOMBRE A ETE ENDOMMAGE.
LES AUTRES ONT ETE EPARGNES.

TOUT LE STOCK SERA ECOULE AU COMPTANT AUX PRIX CI-DESSOUS. PAS DE LIVRAISON

$8.00 COMPLETS ET PALETOTS
Les plus beaux tweeds et worsteds. Unis et rayés.
Très légèrement endommagés.

$12.00
Beaux complets pour tous les jours.
Façon parfaite.
Excellents tissus.

$16.00 ET PLUS
Paletots très lourds. Tissus superbes. Dernier cri. Se sont vendus cette saison jusqu'à $60.
Aussi les meilleurs complets que nous ayons faits pour l'automne et l'hiver. Aussi des pesanteurs moyennes.

TOUS CES VETEMENTS ONT ETE FAITS SPECIALEMENT POUR LE MEILLEUR COMMERCE DE DETAIL, DE TISSUS IMPORTES, PAR LES MEILLEURS TAILLEURS

NOTA Il y aura des "Two-For's spéciaux.
VOUS pourrez aussi vous procurer un complet et un paletot pour un peu plus que les prix ci-dessus.
PAS de modifications, de livraisons, d'échanges ou de crédit.

Tout est Absolument Vrai. Venez vous en Convaincre.

161, RUE PEEL, GARNITURES EN ACAJOU, EN VERRE ET AUTRES A VENDRE 161, RUE PEEL.

LE MARCHÉ AUX OBLIGATIONS

Cours fournis par la maison "Crédit-Canada Limitée":

GOUVERNMENT

Valeurs	%	Ech.	Prix	Pour rapp.
Manitoba	5	1943	98.75	5.11
"	6	1925	103.00	4.40
"	6	1930	105.00	5.15
Québec	5½	1926-36	102.60	5.10
Saskatchewan	6	1939	107.00	5.25
"	5	1943	97.25	5.20
Alberta	6	1942	97.00	5.25
"	5	1943	97.25	5.20
"	5½	1929	102.00	5.10
Col.-Anglaise	5	1943	97.25	5.20
"	5½	1939	103.00	5.20
"	6	1926	103.50	5.12
"	4½	1926	99.25	4.80
N.-Brunswick	5½	1929	102.50	5.00
"	5½	1939	103.50	5.12
Terre-Neuve	5½	1942	101.00	5.40
"	6½	1936	108.50	5.60
Ontario	5	1948	98.00	5.11
"	4	1926	98.50	4.60
"	6	1926	101.00	4.62
"	5	1942	99.00	5.05
"	5½	1925	102.50	4.20
"	5½	1929	102.75	5.00
"	5½	1937	103.50	5.20
"	6	1925	103.00	4.40
"	6	1928	103.50	5.20
"	6	1943	108.50	5.30
N.-Ecosse	5	1943	99.00	5.08

MUNICIPALITES

Montréal	4	1937	95.28	5.50
"	5½	1932	100.68	5.40
"	4½	1949	89.43	5.25
"	5	1952	94.87	5.35
"	5	1954	94.67	5.35
M. C. Métropol.	6	1926	102.50	5.10
"	5	1942	98.50	5.10
Mtl. Ec. Catho.	5	1928	98.00	5.45
"	4	1928	94.09	5.50
"	5½	1925	100.00	5.50
"	5	1936	98.30	5.40
"	5	1943	99.00	5.05
"	4	1945	83.00	5.35
Sherbrooke	5	1943	98.00	5.15
"	5	1925	99.25	5.50
St-Michel	6	1930	102.70	5.50
Mont-Royal	5½	1924	100.00	5.50
"	5	1944	94.00	5.50
Québec	5½	1926	100.28	5.40
Qué. Ec. Catho.	5	1960	95.25	5.25
P.-aux-Trembles	6	1925	101.37	5.50
Shawinigan F.	4½	1947	86.90	5.50
Trois-Rivières	5½	1943	100.00	5.50
Cap de la Made.	6	1931	108.00	5.50
Lévis	5	1933	95.00	5.50
S.-Jérôme de M	6	1925	101.00	5.50
Lachine	5	1954	92.55	5.50
Vil. B. de Shaw.	6	1931	103.00	5.50
Weyburn C. Scol.	6½	1959	102.00	6.30
Edmonton	5	1933	95.00	5.65
"	5½	1947	98.30	5.65
Calgary	6	1930	102.87	5.50
"	4½	1940	87.06	5.70
Windsor	5½	1926	100.55	5.30
"	6	1934	105.78	5.30
Timmins	7	1934-5	106.95	6.15
Toronto	4	1935	83.31	5.20
"	4½	1925	98.86	5.30
"	6	1925	101.41	5.30
Toronto Harbour	4½	1953	90.00	5.16
Windsor	5½	1947	102.01	5.35
"	5½	1950	102.13	5.35
"	6	1949	108.26	5.40
Greater Winnipeg	5	1952	96.32	5.25
Winnipeg	6	1942	109.24	5.30
Ottawa	6	1945	109.03	5.30
Pointe claire	5	1943	94.00	5.50

UTILITES PUBLIQUES

South S. L H & P C.	7	1933	100.00	7.00
Can. Light & Power	5	1949	80.00	6.65
Montreal Public Ser.	5	1942	85.00	6.⅝
Montreal Tramways	5	1941	93.00	5.65
Northern Ontario	6	1931	94.00	7.00
Western Quebec P.	8½	1931	93.00	7.70
Alabama Traction	5	1962	72.50	7.10
Calgary Power	5	1949	77.00	7.45
Montreal Water P.	5	1932	84.50	7.25
Cedar Rapids	5	1933	95.50	5.30
East Kootenay Power (25% com.)	7	1942	100.00	7.00
Jamaica Public Serv.	6½	1943	100.00	6.50
Laur. Power	6	1936	97.00	6.35
Montreal Tramways	6½	1924	101.00	5.40
Nova Scot. Tram. P.	5	1946	86.00	6.⅝
Nova Scot. Tram. P.	7	1952	97.00	7.25

INDUSTRIES

Asbestos Mines Ltd	8	1932	100.00	8.00
Abitibi Pulp & Paper	6	1940	98.00	6.20
Chicoutimi Pulp	6	1943	80.00	8.00
Fraser Company	6	1941	106.00	7.40
St. Law. Pulp & L.	6	1933	92.82	7.00
Howard Smith	7	1941	102.00	6.80
Stetson Cutler	7	1948	98.00	7.20
Canada Steamship	7	1942	98.00	7.20
Brasserie Frontenac	6	1951	85.00	7.25
St. Maur. Valley Cot	6	1952	87.00	7.05
Belgo Can. Paper.	6	1943	97.50	6.25
St. Law. Pulp & L.	6	1928	95.00	7.20

Les Stocks Américains à la Bourse de Londres

Consolidés	55⅜
British 5%	100
British 4½%	96¼
Atchison	100¾
Baltimore & Ohio	68⅝
Canadian Pacific	148
Chesapeake & Ohio	74⅞
Chicago Great Western	5⅛
Chicago, Mil. & St. Paul	15⅝
De Beers	12¼
Erie	26⅜
Erie, 1er pr.	33½
Illinois Central	103⅛
Louisville & Nashville	89½
New York Central	105
Norfolk & Western	106⅜
Ontario & Western	18¼
Pennsylvania	44¼
Rand Mines	3¼
Reading	66⅞
Southern Railway	46⅝
Southern Pacific	89½
Union Pacific	132¼
United States Steel	107⅝

Assemblées annuelles: "Penmans, Ltd", à Montréal, le 3 mars; "Ottawa Car Mfg. Co.", à Ottawa, le 19 février.

L'assemblée annuelle du Detroit United Railway aura lieu à Highland Park, Michigan, le 18 mars, à onze heures de l'avant-midi. Les livres de transfert d'actions seront fermés trente jours avant l'assemblée annuelle et seront rouverts le lendemain.

LE CANADIEN BAT HAMILTON PAR 3 A 2---BELLE VICTOIRE DE LA BANQUE HOCHELAGA

MACK, MIREAULT ET SAINT-ONGE VAINQUEURS --- LE NATIONAL SUBIT UN REVERS

LE CANADIEN PARALYSE LES EFFORTS DE SES ADVERSAIRES

Il a remporté une victoire bien méritée, et sans le jeu de Forbes, le score serait écrasant.

MORENZ SE DISTINGUE

Hamilton, 14. — L'ambition du club Hamilton de se rencontrer avec l'Ottawa dans la série finale de l'hiver pour décider du championnat, a reçu un rude coup hier soir, lorsque le Canadien a battu l'équipe locale par un score de 3 à 2. Ajoutons que les visiteurs ont remporté une victoire bien méritée. Ils ont joué la meilleure partie disputée ici cette saison, et ils ont eu un gros avantage sur leurs adversaires. Le score ne donne pas une bonne idée du jeu, car le Canadien s'est montré fort supérieur à ses adversaires. Seul, le jeu extraordinaire de Forbes dans les buts du Hamilton a empêché ce dernier d'être écrasé par un score élevé. Les visiteurs ont "checké" comme des enragés et ils ont attaqué avec furie. Morenz a joué hier soir la meilleure partie de sa carrière comme professionnel. Il a lutté avec une énergie irrésistible, étant partout sur la glace, "checkant" furieusement et jouant avec une vitesse surprenante. Boucher et Joliat ont été à la hauteur de la circonstance et ont puissamment aidé leur camarade Morenz. Billy Boucher a été tout le temps dans le milieu de la mêlée et Joliat a été extrêmement dangereux dans les moments décisifs. Sprague Cleghorn et Coutu composaient une défense formidable. Ces deux hommes ont repoussé une multitude d'attaques et Sprague Cleghorn avec son "poke check", a paralysé les efforts de ses adversaires, rendu vains leurs élans.

Dans la dernière partie de la deuxième période alors que Morenz prenait un repos forcé, le club local s'est lancé à l'attaque avec énergie et seul, le jeu superbe de Vézina dans les buts, a empêché l'adversaire de compter. Les coups pleuvaient dru, de tous les côtés et de tous les angles, mais Vézina les repoussa tous.

Le jeu de combinaisons et de passes du Hamilton qui lui a permis de remporter de belles victoires dans le passé, lui a peu servi hier soir. Rarement, le club local a réussi à déjouer la défense des visiteurs et, dans ces occasions, Vézina arrêtait généralement les coups dirigés vers ses buts. Coutu a donné au club Hamilton son premier point en essayant d'arrêter un coup lancé par Prodgers. Le puck frappant son bâton dévia de sa direction, et pénétra dans le filet. L'autre point du club local a été fait par Burch au cours d'une mêlée devant les buts du Canadien.

Red Green a été le meilleur joueur du club local.

L'arbitre Lou Marsh a été hué par la foule dans la période finale à cause de ses décisions. On lui a même lancé des projectiles, mais sans l'atteindre.

Composition des équipes:

Hamilton		Canadiens
Forbes	Buts	Vézina
Randall	Défense	Coutu
Prodgers	"	S. Cleghorn
Burch	Centres	Morenz
R. Green	Ailes	Joliat
W. Green	"	Boucher
Roach	Substituts	Mantha
Denenny	"	O. Cleghorn
Bouchard	"	Bell
Spring	"	Cameron
	"	H. Boucher

Arbitre—Lou Marsh.

Première Période

1—Hamilton... Prodgers . . 3.00
2—Canadien... S. Cleghorn . 5.00
3—Canadien... Coutu . . . 9.00

Deuxième Période

Aucun point.

Troisième Période

4—Canadien... Joliat . . . 10.00
5—Hamilton... Burch . . . 9.00

Position des clubs.

	Gag.	Perd	Pour	Cont.
Ottawa	13	5	55	36
Canadien	8	10	46	49
Toronto	8	10	48	62
Hamilton	7	11	46	48

Parties de samedi—
Hamilton vs Canadien à Montréal.
Toronto vs Ottawa à Ottawa.

SEANCE DE CULTURE PHYSIQUE AU NATIONAL

C'est ce soir qu'a lieu au gymnase de la Palestre du National, la séance de culture physique par les élèves du professeur Marcel Helbert et de Mme Helbert. Le public sera à même de se rendre compte du travail qui est accompli aux cours de culture physique qui se donnent quotidiennement au gymnase du National. M. et Mme Helbert feront évoluer les élèves de leurs différentes classes, faisant répéter tous les genres d'exercices et de mouvements qui ont été adoptés pour les cours. Les spectateurs pourront donc juger de la valeur de la méthode suivie.

Tous les membres du National ainsi que leurs amis et le public en général sont invités à cette séance. L'entrée est absolument gratuite. Désireux de travailler de plus en plus à la diffusion de la gymnastique rationnelle, les directeurs du National ne demandent pas mieux que de faire apprécier par le public les avantages qu'offre à ses membres l'Association de la rue Cherrier.

LES RAQUETTEURS

Les raquetteurs du National ont fait hier soir une sortie avec dames. A cette occasion, ils avaient invité les raquetteurs du Trappeur et du Boucanier à se joindre à eux. Près de deux cents raquetteurs et raquetteuses sont donc partis de la palestre, hier soir, à 8 heures, pour une promenade de près de deux heures dans la montagne. Le retour à la palestre a eu lieu vers 10 heures. Un goûter a été servi. Il y a eu un très joli programme de musique et de chant.

D'ici quelques semaines, les raquetteurs du National vont s'occuper activement de la préparation de leur steeplechase du premier mars. C'est le grand événement annuel de la saison de la raquette.

CLUB BOYER

Le club de hockey Boyer a défait le Canadien Royal par 2 à 0. Il lance un défi au Montcalm, Collégien S.-Stanislas, S.-Jean-Baptiste et à tout club de 14 ans. Inf. Philippe Martineau, rue Boyer. Tél. Belair 7237W.

LE VICTORIA L'EMPORTE SUR LE NATIONAL

Après avoir pris un avantage apparemment décisif, le National a été battu hier soir par 5 à 3 par le Victoria dans la partie la plus excitante jouée cette saison par des clubs amateurs à Montréal.

L'équipe canadienne-française a pris l'avantage au début, enrégistrant deux points consécutifs dans la première période qui se termina avec un score de 2 à 0. Dufresne donna un nouveau point au National six minutes après le commencement de la deuxième période, mettant le résultat 3 à 0. On put croire alors que le National allait remporter une victoire décisive sur ses adversaires et allait les arrêter dans leur marche triomphale vers le championnat. Il ne devait pas en être ainsi toutefois, et le Victoria luttant avec une énergie irrésistible et aidé par la chance, compta trois points consécutifs dans cette période et égala le score. Lorsque les deux équipes sortirent de la glace à la fin de la deuxième période, le résultat était de 3 à 3.

Le Victoria s'assura la victoire dans la période finale, alors que Leamy et Grant comptèrent une fois chacun, mettant le score 5 à 3.

La joute a été passionnante, rude, et marquée par de brillants exploits. De part et d'autre, l'on a "checké" ferme. L'arbitre, le Dr Labrecque, a banni nombre de joueurs de la glace, mais malgré ses punitions, il n'a pu éliminer les tactiques répréhensibles. Ajoutons qu'une foule d'infractions lui ont échappé.

Lucien Gervais et Flanagan en sont venus aux coups. Pendant une partie de la soirée, Flanagan a tenté de bousculer Gervais dans ses buts. Finalement, ce dernier a perdu patience et lui a rabattu son bâton sur la tête. Les deux hommes se sont ensuite mis à se talocher, mais les autres joueurs les ont séparés. Flanagan a eu là un avertissement salutaire et il y a apparence qu'il saura dorénavant se tenir plus au large de Gervais. Disons que Gervais a joué une grande partie. Il a eu à repousser une multitude de coups. Le National a cependant été malchanceux, car deux des points attribués au Victoria ont été faits par de ses joueurs à lui.

Philippe Lamarre, Brisebois, Dufresne et L. Valois ont été les étoiles du National avec Gervais, qui a fait une besogne énorme dans les buts. Leamy a brillé d'un vif éclat pour le Victoria et a été fort effectif.

Une excitation intense a régné toute la soirée. Les partisans des deux clubs n'ont cessé d'encourager leurs favoris et de huer les joueurs du côté opposé. La joute d'hier soir a été un spectacle passionnant au possible.

..Composition des équipes:

Victoria.		National.
Scott	Buts	Gervais
Mallinson	Défense	Campbell
Shibley	Défense	Jacobs
Anderson	Centres	Dufresne
Leamy	Ailes	Lamarre
Flanagan	Ailes	Brisebois
Grant	Substituts	Lalor
Slater	Substituts	Valois
McDonald	Substituts	Wayland

..Arbitre: Dr Labrecque.

Première période

1—National.... Lamarre. 5.00
2—National.... Valois. 7.00

Deuxième période

3—National.... Dufresne. . . . 6.00
4—Victoria.... Leamy. 2.00
5—Victoria.... Flanagan. . . . 2.30
6—Victoria.... Anderson. . . . 3.00

Troisième période

7—Victoria..... Leamy. 5.30
8—Victoria..... Grant. 8.30

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 14.—Ce n'est qu'après une lutte très acharnée que les Sons of Ireland ont réussi à triompher du Trois-Rivières par un score de 3 à 2. Sans le jeu prodigieux de Turgeon dans les buts des visiteurs, Trois-Rivières eut certainement égalisé le score et tout probablement emporté le morceau dans les sept ou huit dernières minutes de la troisième période. Les joueurs locaux ont fait durant ces quelques minutes une des plus formidables attaques contre un gardien de buts qu'on puisse imaginer. Elle leur donna un point. Maintes et maintes fois, il semblait absolument certain qu'ils allaient compter, mais Turgeon réussissait toujours à s'en tirer. Quand la cloche sonna, annonçant la fin de la partie et la victoire des Sons of Ireland, Trois-Rivières était encore à l'attaque.

Les Sons of Ireland ont joué probablement leur meilleure partie de la saison. Ils avaient absolument besoin de gagner cette partie pour demeurer dans la course. C'est à leur jeu de combinaisons qu'ils doivent leur succès. Il fut surtout en évidence dans la seconde période. Un autre facteur non moins important fut Turgeon. Il a été l'objet d'une véritable pluie de lancers, dont un grand nombre excessivement rapides. Il eut même un pouce brisé en arrêtant avec la main un lancer formidable de Desbiens. Il put cependant continuer à jouer.

Trois-Rivières a joué une excellente partie. Il eut même l'avantage durant la première période et le point compté par les Sons of Ireland est absolument un point veinard et aucunement mérité. Lonergan avait fait une descente. Lamère bloqua facilement son lancer et ne s'apercevant pas que Lonergan se trouvait derrière les buts, y envoya mollement la rondelle. Lonergan s'en empara, pivota sur le poteau du filet et glissa la rondelle derrière Lamère. Sans cette déveine, le score aurait été de zéro à zéro durant cette période.

La deuxième période ne fut pas à notre avantage. Les visiteurs y déployèrent toute leur science. Ils comptèrent essentiellement sur la combinaison pour l'emporter. Ils passaient rapidement, sûrement, et furent très difficiles à déjouer. Ceci n'empêcha pas le club local de faire sur les buts de Turgeon maintes attaques dangereuses dont celui-ci ne se tira que par des prodiges d'adresse. Grâce à une attaque très systématique qui leur permit de pénétrer la défense locale, les Sons réussirent à compter deux points en moins de quatre minutes.

Sans se laisser décourager par cette avance de trois points, le club local reprit la bataille avec énergie et, serrant de plus près les visiteurs, amoindrit sensiblement l'efficacité de leur jeu de combinaisons, puis se remit à jouer plus systématiquement. Les lancés dans les buts de Turgeon furent plus régulièrement suivis. En dépit de la forte défense québécoise et du jeu phénoménal de Turgeon, la tactique finit par porter ses fruits. Cinq minutes avant la fin de cette période, Desbiens descendait sur la bande, lançait vigoureusement sur Turgeon qui bloqua, mais Neville avait foncé dans ses buts et avant que Turgeon eut pu mettre la rondelle en sûreté, Neville la frappait et comptait le premier point pour notre club.

Encouragés par ce succès, les joueurs locaux prirent de plus en plus l'ascendant et se montrèrent sans difficulté aussi dangereux sinon plus dangereux que les visiteurs. Durant les dernières cinq minutes, Turgeon eut à faire beaucoup plus d'arrêts que Lamère.

Le jeu, très vif dans la première période, s'était ralenti dans la seconde, mais il reprit plus vif dans la troisième. Les Sons of Ireland avaient une avance de deux points, mais ils ne tardèrent pas à se rendre compte qu'il leur faudrait lutter désespérément pour conserver cet avantage. Aussi crurent-ils bons de tuer le temps autant que possible. La partie fut plus rude au cours de cette période. Trois-Rivières y alla avec une telle ardeur que le système de combinaisons des Sons of Ireland ne leur donna aucun résultat. Ils furent la plus grande partie du temps sur la défensive et durent se multiplier pour résister à l'attaque du Trois-Rivières. Richardson et Béchard multiplièrent les défenses. Neville, Quenneville et Desbiens firent une série d'attaques bien combinées qui, presque toutes, se terminèrent par un solide lancé dans les buts. Toujours, Turgeon réussit à sauver. Après quinze minutes d'efforts répétés qui maintinrent le jeu presque continuellement dans le territoire des visiteurs, Quenneville réussit, dans une mêlée près des buts de Turgeon, à compter notre second point.

Il restait encore cinq minutes de jeu. Avec un score de deux à trois, la victoire était encore possible. Le club local se mit résolument à la tâche pour l'arracher aux Sons of Ireland ou au moins pour égaliser le score et essayer de triompher dans une période supplémentaire. On fut durant cinq minutes témoin de l'attaque la plus acharnée. C'est à peine si la rondelle fit de courtes incursions dans le territoire du Trois-Rivières. Elle fut presque continuellement maintenue dans le terrain des visiteurs qui ne pouvaient guère en obtenir la possession. Les lancés pleuvaient dru sur Turgeon à la suite d'attaques bien combinées. Béchard et Richardson montèrent fréquemment à l'attaque et Béchard prit même par moment la place de Desbiens sur l'attaque. Turgeon fit en ces quelques minutes une série d'arrêts remarquables. Maintes et maintes mêlées se produisirent devant les buts de Turgeon et il semblait absolument certain que Trois-Rivières allait compter. Pour tuer le temps et conserver leur victoire, les Sons of Ireland lançaient à l'autre bout de la glace, mais Trois-Rivières se reportait immédiatement à l'attaque. Quand la cloche annonça la fin de la partie, le Trois-Rivières était encore à faire le siège des buts de Turgeon. Seul, le travail phénoménal de Turgeon a sauvé son club de la défaite durant cette fin de la troisième période.

La partie a été arbitrée par Adrien Bellefeuille et Donald Smith.

Sons of Ireland		Trois-Rivières
Turgeon	Buts	Lamère
Starkins	Défenses	Béchard
Lonergan	Défenses	Richardson
Laroche	Ailes droites	Neville
Pednault	Centres	Quenneville
Dinan	Ailes gauches	Desbiens
Morrisette	Substituts	Gill
Gaudreau	Substituts	Gagnon

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Sons of Ireland—Lonergan . . . 12.30

DEUXIEME PERIODE

Sons of Ireland—Dinan 3.30
Sons of Ireland—Dinan 30
Trois-Rivières—Neville 11.00

TROISIEME PERIODE

Trois-Rivières—Quenneville . . . 15.00
Résultat final: Sons of Ireland, 3; Trois-Rivières, 2.

LA SEMAINE PROCHAINE LE COMBAT JOHNSON-SMITH

L'événement sportif le plus important de la semaine prochaine à Montréal sera à n'en pas douter le combat entre Jack Johnson, ancien champion du monde, et Homer Smith, qui a démoli l'écossais Archie Skinner, au Monument National. Johnson n'est plus dans la première jeunesse, mais il est encore très agile, extrêmement rapide et frappe avec force. La science et l'adresse de Johnson jointes à sa vitesse en font un formidable adversaire pour n'importe quel boxeur. Il ne manque pas de connaisseurs pour affirmer que Jack Johnson est encore de force à battre n'importe quel homme d'aujourd'hui. Que fera Homer Smith devant l'ancien champion? C'est là la question que se posent les amateurs de boxe. La rencontre aura lieu vendredi de la semaine prochaine au théâtre Saint-Denis. L'organisateur du match est Tom Duggan, le promoteur bien connu.

GLACE ARTIFICIELLE POUR LA SAISON 1925

Comme nous l'avons déjà annoncé, et comme la chose a été répétée dimanche dernier à l'assemblée pour l'organisation de la Ligue Internationale de hockey, Montréal aura la saison prochaine une patinoire à glace artificielle. Cette patinoire sera l'Arena Mont-Royal. Il ne s'agit pas là d'idées ou de projets. C'est une chose certaine, assurée. Les joutes de la prochaine saison de hockey seront jouées sur une couche de glace artificielle.

Dès aujourd'hui, la direction de l'Arena demande des soumissions pour la vente de 40 tonnes de glace artificielle par jour, à partir du 1er mai prochain. Comme il est tout probable que nous aurons l'an prochain une ligue internationale, la saison s'ouvrira plus tôt et se clôturera plus tard que maintenant, mais avec la glace artificielle, l'on est assuré que les parties seront jouées sur une bonne couche de glace.

Les amateurs de hockey qui, depuis des années, réclamaient de la glace artificielle, vont enfin voir leurs rêves réalisés, leurs souhaits accomplis.

SIXIEME VICTOIRE DE LA BANQUE D'HOCHELAGA

Hector Lépine a été le héros de la soirée, comptant quatre points à lui seul.

SCORE DE 5 A 3

L'équipe de hockey de la Banque Hochelaga a remporté hier soir sa sixième victoire de la saison alors qu'elle a battu le club de la Banque de Montréal par 5 à 3 dans une partie disputée avec un acharnement inouï devant 1700 personnes au rond Victoria. Les porte-couleurs de la banque canadienne-française ont triomphé, mais non sans peine. Ils ont dû se dépenser et batailler ferme pour remporter les honneurs de la soirée. La Banque de Montréal a été la première à compter, Savard prenant Lafrenière en défaut après 11 minutes de jeu, dans la première période. Leduc qui est toujours l'une des étoiles de la Banque Hochelaga, égala toutefois le score 5 minutes plus tard. Dans la deuxième période, la Banque Hochelaga enregistra deux points et la Banque de Montréal, un. Il en fut de même dans la troisième période.

Hector Lépine a été le héros de la soirée, enregistrant quatre points pour la Banque Hochelaga. Non seulement Lépine a excellé à tirer vers les buts, mais il a également "checké" avec énergie et a arrêté une foule d'élans de ses adversaires en leur faisant perdre le puck vers le milieu de la glace. On peut dire que Lépine aurait compté un point de plus sans le jeu déloyal de Magee qui l'a fait tomber comme il allait tirer vers le but. Magee fut expulsé de la glace, mais il a sauvé un point certain.

Dans la première partie de la soirée, la Banque Royale a battu la Banque du Commerce par 5 à 2.

Composition des équipes:

Banque Royale		Commerce
Penny	Buts	Laird
Campbell	Défense	F. Pearson
Anderson	Défense	Thorpe
Sullivan	Avants	H. Pearson
Arnold	Avants	Moore
Davins	Avants	Gilbert
Jupp	Substituts	Kenny
Ratchford	Substituts	Gammell
Telfer	Substituts	Mulligan
Scriven	Substituts	Cowling

Première période

1—Banque Royale.. Davins . . . 1.45

Deuxième période

2—Banque Royale.. Sullivan . . . 10.10
3—Banque Royale.. Davins . . . 1.35
4—Banque Royale.. Davins . . . 4.45

Troisième période

5—Commerce....... H. Pearson . . 2.40
6—Commerce....... Moore 50
7—Banque Royale.. Scriven 45

Hochelaga		Montréal
Lafrenière	Buts	Bleau
Leduc	Défense	Davison
Brunet	Défense	Magee
H. Lépine	Avants	Perram
A. Lépine	Avants	Cole
A. Lamarre	Avants	Savard
Boyer	Substituts	Mackell
Beaumier	Substituts	Moody
Rochefort.	Substituts	Shink
Toupin	Substituts	Jessup

Première période

1—Montréal..... Savard 11.10
2—Hochelaga.... Leduc 5.50

Deuxième période

3—Hochelaga.... H. Lépine . . 3.20
4—Hochelaga.... H. Lépine . . 3.25
5—Montréal..... Cole 1.45

Troisième période

6—Hochelaga.... H. Lépine . . 2.55
7—Hochelaga.... H. Lépine . . 9.05
8—Montréal..... Magee 5.05

LONGUEUIL ET LE VOLTIGEUR AU PROGRAMME

Le programme de la Ligue de hockey de la Cité et du District, dimanche soir, à l'Arena Mont-Royal, sera le suivant:
Sorel vs Beaurivage.
Longueuil vs Voltigeur.

Un tel programme assure aux fervents de hockey de Montréal deux parties contestées au possible. Il sera intéressant de voir ce que fera le Voltigeur contre le Longueuil. L'équipe de M. Marion fera l'impossible pour conserver la première place qu'elle a conquise dimanche dernier.

LE VARSITY ICI DEMAIN

Demain soir, les étudiants des Universités de Montréal et de Toronto en viendront aux prises dans une partie de la Ligue Intercollégiale, à l'Arena Mont-Royal. Le Varsity qui détient le championnat depuis cinq ans, s'est pratiquement assuré les honneurs de la présente saison sportive. L'équipe de l'Université de Toronto est considérée comme une des plus redoutables, sinon la plus forte équipe de la province d'Ontario, à l'heure actuelle. Nos universitaires connaissent parfaitement la force de leurs adversaires, puisqu'ils ont suivi avec intérêt les nombreuses victoires remportées par le Varsity, mais ils ne veulent pas accepter la défaite d'avance. Les joueurs de l'Université de Montréal connaissent bien ceux du Varsity qui sont les mêmes que l'an dernier, tandis que les visiteurs devront faire connaissance avec quelques nouveaux joueurs qu'ils n'ont jamais coudoyés. Ceci est un avantage dont ne manqueront pas de tirer profit nos étudiants qui n'ont cessé de travailler ferme aux nombreuses pratiques qu'ils ont eues ces jours derniers.

Nous verrons apparaître le fameux Hudson qui, pour des raisons d'études seules, a refusé d'accompagner l'équipe canadienne qui a remporté le championnat au tournoi de hockey à Chamonix.

DEFI DU CLUB SAINT-JEAN

Le club de quilles S.-Jean est prêt à rencontrer tout club de la classe B de Montréal ou des environs. Pour informations, s'adresser à Alp. Roy, B. P. 789, Saint-Jean, ou téléphoner No 374 le soir.

CHAMPIONNATS DE SKI SAMEDI

Les championnats de sauts en skis auront lieu samedi après-midi à 3 heures au terrain du Montreal Ski Club. Les meilleurs sauteurs du Canada et des Etats-Unis y prendront part.

Aujourd'hui et demain auront lieu à Brattleboro, Vermont, les championnats des Etats-Unis. Les plus fameux sauteurs de la république américaine y prendront part. Le Montreal Ski Club sera représenté à Battleboro par MM. Keith Oliver, Frank Peter McKinnon, Norman Berger et Frank McKinnon.

L'Association de Ski des Etats-Unis a invité M. Charles Tollefson président honoraire du Montreal Ski Club à agir comme juge des concours. Il est à espérer que M. Tollefsen persuadera les skieurs américains de venir prendre part aux championnats de samedi à Montréal.

On annonce que la M.A.A.A. vendra immédiatement sa propriété portant les Nos 147 et 149 rue Mansfield. Elle a reçu, paraît-il, une offre de $36,000 et la direction de l'association a décidé de l'accepter.

Les fox terriers de M. James Stranchan, de cette ville, ont remporté plusieurs prix à l'exposition canine qui vient d'être tenue à New York. Plusieurs autres exposants canadiens ont aussi obtenu de beaux succès.

Les Tigers de Hamilton ont défait le Kitchener par le score écrasant de 14 à 2 dans une joute senior de la O.H.A.

Quatre patineurs de la M.A.A.A., W. Smith, A. Neal, R. Ariess et H. Bloomfield, sont partis hier soir pour Saranac Lake afin de prendre part aux courses pour le championnat qui commencent aujourd'hui.

MACK A MIS McNAUGHTON HORS DE COMBAT EN 7 RONDES

La rencontre a été rapide, scientifique et très brillante.

MIREAULT OBTIENT LA DECISION

Un magistral coup de la droite au coeur pendant une prise de corps a envoyé Ralph McNaughton au plancher et a donné la victoire à Young Mack, à la septième ronde de leur combat d'hier soir au Saint-Denis. Le québecquois resta neuf secondes à terre, puis se remis péniblement debout, mais il était pratiquement fini. Une couple de coups, le couchèrent de nouveau, et cette fois, il ne put se relever. Comme l'arbitre comptait la dixième seconde, McNaughton fit un effort pour se soulever, mais les forces lui manquèrent. Mack accourut alors de son coin et releva l'adversaire qu'il venait de terrasser.

McNaughton a été battu après avoir eu un avantage marqué dans quatre rondes sur sept. Précédemment, vers la fin de la quatrième reprise, Mack avait une première fois envoyé son adversaire au carreau pour neuf secondes. En se relevant, McNaughton porta un coup de sa droite et de sa gauche, mais le timbre sonna presque immédiatement, annonçant la fin de cette reprise. Dans l'assaut suivant, le cinquième, McNaughton eut le dessus. Il avait eu un avantage très marqué dans les trois premiers assauts. Dans la sixième ronde, les avantages furent à peu près également partagés, tandis que Mack qui avait eu le dessus à la cinquième termina la rencontre à la septième.

Bien que McNaughton ait eu un gros avantage dans quatre rondes Mack a toujours été extrêmement dangereux. Sa terrible droite était là, attendant l'occasion qui devait fatalement se présenter. Elle était comme le tonnerre qui gronde dans la nue et qui peut éclater d'un moment à l'autre. Mack voulait mettre son adversaire hors de combat. Il attendait sa chance, il cherchait une ouverture. Sa droite était là prête à s'abattre avec une force terrible. Elle atteignit McNaughton à la cinquième reprise, et il alla au plancher pour neuf secondes. Elle le frappa de nouveau à la septième, et ce fut la fin. Les deux combattants venaient de se jetter l'un sur l'autre, lorsque la droite de Mack se trouvant libre, partit soudain avec une vitesse extrême. Elle atteignit McNaughton avec force dans la région du coeur. Il s'affaissa comme une masse. C'était là le coup décisif, celui qui donnait la victoire à Mack.

Le combat a été l'un des plus beaux, des plus rapides, des plus scientifiques et des plus intéressants jamais disputés au Saint-Denis. Les deux hommes ont rivalisé de vitesse, d'adresse et de science et ils ont fourni un spectacle qui a enthousiasmé le public. Mack s'est battu en homme sûr de lui. Bien que McNaughton eut le dessus, il restait très agressif quand même, attendant sa chance et tenant sa droite toujours prête.

McNaughton a pris l'avantage dès le premier assaut ébranlant deux fois son adversaire par de solides coups au corps et à la figure. Dans les trois premières rondes, McNaughton surprit fort le public et ses partisans qui étaient fort nombreux l'encourageaient chaleureusement.

Pendant les sept rondes qu'a duré le combat, le public a vu du sport de toute beauté. McNaughton a fait du beau travail et a porté de beaux coups, beaucoup plus nombreux que Mack, mais ce dernier a porté le coup décisif. Mack est certainement un maitre, un artiste dans sa ligne. Il n'y a pratiquement pas eu de prises de corps dans ce combat, les deux hommes se bornant strictement à boxer, ce qui faisait un frappant contraste avec les deux premiers combats. Mack pesait 118½ livres, et McNaughton 117. Les seconds de ce dernier étaient Alfie Lynch et le vétéran Spike Sullivan.

Dans le combat semi final, Sylvio Mireault a obtenu la décision sur Bert Harris à la fin des dix rondes. La décision des juges accordant la victoire à Mireault a provoqué de bruyantes protestations, surtout de la part du clan juif. Comme question de fait, Harris a paru faire beaucoup plus de besogne qu'il n'en a fait réellement. Il a plus poussé Mireault qu'il ne l'a frappé. Ce combat n'a pas été bien terrible et les deux hommes sont sortis de l'arène sans s'être fait grand mal. Ni l'un ni l'autre ne portait la moindre marque. Très souvent, les deux adversaires faisaient des feintes et en venaient ensuite à une prise de corps sans s'être frappés. Ce n'est qu'à la huitième ronde, que les deux hommes se sont mis sérieusement à l'oeuvre. Les avantages paraissaient à peu près égaux à la fin, mais Mireault eut la chance de décrocher la décision. Ce verdict provoqua beaucoup de tumulte dans la salle.

Ces deux combats ont été arbitrés par Georges Rivet.

Dans le premier engagement de la soirée, Jos Saint-Onge, de Granby, a obtenu la décision sur Kid Henry dans un "slugging match" de dix rondes. Henry a fort malmené son adversaire, lui fendant la figure et le bombardant au corps, mais Saint-Onge a terminé d'une façon énergique et agressive, se lançant à l'attaque avec une belle ardeur dans la dernière ronde, ce qui a sûrement influencé fortement les juges. Kid Henry qui pesait 133 livres soit quatre de plus que Saint-Onge à manqué assez de coups pour mettre cinq hommes ordinaires hors de combat. Il s'est surtout attaché à frapper à l'estomac pendant les prises de corps.

Saint-Onge s'est battu presqu'exclusivement avec sa droite, tenant sa gauche tendue pour tenir l'adversaire en respect. Il a surtout cherché à frapper à la figure, et il a souvent touché avec force le nez de Kid Henry, mais très souvent aussi, son poing n'a fait qu'effleurer la tête de son adversaire.

Le combat a été marqué par toute une série de prises de corps et l'arbitre Eugène Boucher a dû passer à tout instant entre les deux combattants pour les séparer. Ni l'un ni l'autre boxeur n'a montré beaucoup de science. Ils ont buché et ont beaucoup lutté. Saint-Onge n'a gagné que par une très faible marge. Même la décision n'a pas rencontré l'approbation unanime du public.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Pour l'achat de 40 tonnes de glace artificielle devant être fabriquée chaque jour à partir du 1er mai prochain. Ecrire à

The Arena Amusements Limited.
30 AVENUE MONT-ROYAL OUEST

TORONTO BAT LES CHAMPIONS

Toronto, 14.—Pendant que le Canadien gagnait à Hamilton le Toronto, pour ne pas se laisser distancer par lui dans la course au championnat, a défait l'Ottawa par un score de 4 à 2 dans une partie ordinaire. Le point saillant de la joute a été la performance de Babe Dye qui a joué sa meilleure partie de la saison. Clancy s'est fait briser une dent, mais est retourné à son poste un peu après et a continué à jouer. Clancy a perdu sa dent au cours d'une prise de corps avec Dye.

La lutte n'a pas été tendre, et les punitions ont été nombreuses. De part et d'autre, l'on a joué assez rudement. Par moment, le jeu a été brillant, mais on ne saurait dire que les champions ont joué une belle partie. Frank Nighbor a fait bonne figur, pendant deux périodes et s'est ensuite retiré. Il a été remplacé par Spiff Campbell qui n'a pas été aussi effectif, ne "checkant" pas autant et ne passant pas si bien la rondelle.

Le club Ottawa n'a pas joué sa partie ordinaire. Il est certain de jouer à la fin de la série pour le championnat et il a désappointé ses partisans. Composition des équipes:

Ottawa		Toronto
Benedict	buts	Roach
Hitchman	défense	Corbeau
Clancy	défense	Stuart
Nighbor	centres	Adams
Denenny	ailes	Noble
Breadbent	ailes	Dye
Smylie	substituts	Loughlin
Helman	substituts	Andrews
Darragh	substituts	Arbour
Campbell	substitut	

Arbitre, Jerry Laflamme.

PREMIERE PERIODE

1—Ottawa . . . . Broadbent . . . 5.00
2—Ottawa . . . . Denenny . . . 10.00

DEUXIEME PERIODE

3—Toronto . . . . Adams 3.00
4—Toronto . . . . Stuart 11.00
5—Toronto . . . . Adams 2.00

TROISIEME PERIODE

6—Toronto . . . . Dye 2.30

LES MOTOCYCLISTES A LA PALESTRE DU NATIONAL

L'exposition des coupes et des nombreux prix qui seront distribués à la fête annuelle des motocyclistes, à la Palestre du National, rue Cherrier, samedi, le 16 février, fait l'objet de commentaires, rue Sainte-Catherine, où ils sont exposés.

On nous rapporte que les concurrents dans les divers concours sont nombreux et les partisans de chacun réclament le championnat.

La magnifique motocyclette Henderson De Luxe offerte par le club fait aussi l'envie de plusieurs.

La dernière création de Chas. Herschon, "Le Toréador" sera donné au champion du concours.

La "Mascotte" du club Jos. Lamarre Jr, âgé de six ans, tirera les nombreux prix de présence de manière à donner satisfaction à tout le monde. La partie de cartes commencera à 8 heures précises, afin de faire la distribution des prix vers minuit et ne pas retarder la fête.

Le comité d'organisation reçoit de nombreuses demandes d'information et, au National, l'on s'attend à une assistance fort nombreuse. Le programme, qui est très varié, promet d'éclipser tout événement sportif organisé à Montréal depuis plusieurs années.

Deux orchestres seront chargés du programme de musique.

LIGUE DE BILLARD, CLASSE B.

Résultat des parties jouées au Conseil Lafontaine:

	Total	Séries	Moyenne
National: E. Rhéaume	150	10.10	2.07
Chevaliers de Colomb: A. Bouthillier	115	10.9	1.50
Chevaliers de Colomb: B. Charron	150	11.10.7	1.64
National: P. Rhéaume	140	10.8.8	1.54

Résultat des parties jouées au Cercle Outremont:

	Total	Séries	Moyenne
Cercle Saint-Pierre: J. A. Lacroix	150	13.8.7	1.66
Cercle Outremont: R. Bousquet	137	12.7.6	1.50
Cercle Saint-Pierre: J. E. Lambert	150	7.5.5	1.32
Cercle Outremont: M. Gingras	139	11.11.7	1.23

CANADIEN DE SAINT-HENRI

C'est ce soir qu'aura lieu le grand euchre du Canadien de Saint-Henri dans la salle du collège, au profit de la Saint-Vincent de Paul. Au delà de 100 prix seront distribués aux gagnants, en plus d'un lit en cuivre comme prix de présence. Le club invite ses membres ainsi que leurs amis à aller encourager cette oeuvre.

Championnat Intercollégial
B.W.&F.—Les 15 et 16 fév.
ASSAUT D'ARMES
McGill Union,
328, rue Sherbrooke.
McGILL
— vs —
TORONTO
— vs —
QUEENS
Billets en vente au McGill Union. Doubles, réservés, $1.35; simples, réservés, 75c. Debout, 35c. Taxe comprise. 102-2C

LE COLOSSE CANADIEN SE MET A L'ENTRAINEMENT

Arthur Giroux qui doit se rencontrer avec Ernest Cadine, de France, dans un concours de tours de force à Montréal vers la fin de l'hiver, a commencé hier à s'entrainer au Club Joffre, sous la direction de Louis Lavigueur, ancien entraineur d'Hector Décarie, champion du monde. Il y avait une centaine d'amateurs de sport, réunis au club Joffre, jouant aux anneaux, au crapaud, ou faisant de la boxe, lorsque Giroux s'est mis à l'oeuvre avec les haltères. Immédiatement, tout le monde a mis les amusements de côté pour voir l'homme fort canadien, lever ses poids.

Louis Lavigueur, gérant-conjoint de Giroux avec Dominique Masson, et entraineur du colosse canadien, est convaincu que ce dernier aura fort à faire pour vaincre Cadine, si toutefois, il réussit à le battre. Giroux est certainement très fort, mais Cadine a une expérience beaucoup plus considérable, ayant fait des tournées dans différents pays et donnant constamment des exhibitions et des démonstrations. Juste avant de s'embarquer pour le Canada, Cadine a établi un nouveau record.

Il y a apparence que le match Cadine-Giroux sera disputé à l'Arena Mont-Royal, à la fin de la saison du hockey. Cadine s'embarquera aujourd'hui même pour le Canada et il passera au moins un mois à se préparer. Louis Lavigueur qui a l'habitude de faire les choses royalement, s'est acheté un auto Chalmers, modèle 1924, pour promener le champion des hommes forts de France lors de son arrivée au Canada.

Ajoutons que Lavigueur a reçu hier une lettre d'Arthur Dionne, gymnaste et acrobate bien connu, établi en Europe depuis des années, qui annonce qu'il viendra au Canada au printemps avec un autre homme fort, Louis Vasseur. Comme on le voit, la population de Montréal aura occasion de voir plusieurs samsons à l'oeuvre cette année.

Disons que Cadine recevra un montant de $1,000 pour son match avec Giroux. C'est là le montant que lui ont garanti MM. Masson et Lavigueur.

SPORT A LA Y. M. C. A.

Les clubs de basketball Junior A et B de la succursale Nord de la Y.M.C.A. ont gagné leurs parties de ligue hier soir. L'équipe junior A a battu le Neura A. C. par 27 à 10, et l'équipe B a défait le Westmount Junior au Victoria Hall, par le score écrasant de 57 à 10.

Equipes:
Y.M.C.A. Nord, Junior A—Capt. G. Walker, K. Grant, H. Hill, B. Macdonald, S. Swinburne, A. Watt, R. Johnson, A. Carr.
Neura A. C.—H. Rumsey, V. Rumsey, McFarlane, Silver, Payne, Ingram, Allen, Whitten.
Y.M.C.A. Nord B.—S. Brown, C. Howard, E. Robinson, Capt. E. Boon, D. Singleton, E. Clarabut et D. MacGregor.
Westmount A.A.A. Juniors—Cornell, Alexandor, Black, Anderson et Reid.

La Chambre basse du Kentucky a adopté par un vote de 50 à 38 un projet de loi interdisant le pari mutuel sur les champs de courses de cet état.

AVANT L'INVENTAIRE
21.50
ACHETE
Un
Complet FASHION-CRAFT
pour hommes ou jeunes gens.
Ces complets sont en excellent tweed et dans les nuances à la mode.
Ils proviennent de lignes qui ont été très populaires cet hiver.
Ces marchandises ne doivent pas paraître dans notre inventaire.
Voilà une bonne occasion d'acheter deux complets au prix d'un seul.
Magasin du
FASHION-CRAFT
LECHASSEUR Limitée
219, rue Ste-Catherine Est
Tél. EST 2074

OVIDO
"CIGARES"
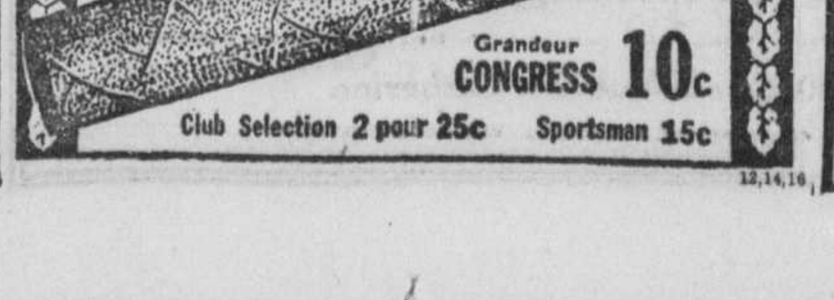
Grandeur
CONGRESS 10c
Club Selection 2 pour 25c Sportsman 15c
12,14,16

Les Tabacs de 35 comtés entrent dans les 5 mélanges FOREST FRERES

¶ Dans le but d'obtenir les différents tabacs qui assurent aux 5 variétés de Tabacs Forest Frères leur uniformité et leur qualité incomparable, les acheteurs de cette maison parcourent 35 comtés de la Province et se réservent d'avance les récoltes qui promettent le plus.

¶ Les comtés de Montcalm et de l'Assomption, qui affectent 5,256 arpents à la culture du tabac, fournissent surtout les tabacs forts, de couleur uniforme, d'une combustibilité parfaite. Les plantations situées sur les versants sablonneux de la vallée de Rougemont apportent leur contribution de tabacs très clairs, légers et aromatiques.

¶ Les terrains légers de St-Césaire, Joliette, Deux-Montagnes fournissent les petites variétés indispensables aux mélanges: Quesnel, petit Havane, Belge et Hollandais. Ces tabacs de qualité, sélectionnés et mélangés par des experts, forment la base des 5 variétés de Tabacs Canadiens Naturels Forest Frères, les meilleurs tabacs Canadiens au Monde.

¶ Vous trouverez certainement le tabac que vous cherchez parmi les 5 variétés de Tabacs Forest Frères: FORT — FAIBLE — PUR QUESNEL — ROUGE QUESNEL — PARFUM D'ITALIE.

Prix: Pur Quesnel, 15c. Les autres variétés 10c le paquet, chez tous les marchands de tabac.

Forest Frères

FOREST FRERES, Limitée — Fabricants — MONTREAL.

POUR ASSAINIR LA GESTION DES MUNICIPALITES

Le gouvernement provincial propose la création d'un bureau d'inspecteurs vérificateurs.

MONTREAL ET QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14.—On a distribué les résolutions relatives au bill de l'hon. M. Nicol pour modifier les statuts refondus, ce qui concerne le département des affaires municipales. Il s'agit de faire contrôler par ce ministère les finances des municipalités, les villes de Montréal et de Québec exceptées.

Voici le texte de ces résolutions:

Résolu qu'il soit créé dans le département des affaires municipales un bureau d'inspecteurs vérificateurs composé de personnes compétentes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil, au nombre et avec le traitement qu'il jugera convenables, pour visiter, sous la direction du ministre des affaires municipales, les bureaux des conseils municipaux de la province; et que les mots "Conseils municipaux" et "Conseil municipal" dans les présentes résolutions, signifieront et comprendront les conseils des municipalités de comté, de cité, à l'exception de ceux de Québec et de Montréal, de ville, de village et de campagne, quelle que soit la loi qui les régit.

Résolu que chaque inspecteur vérificateur soit tenu de faire la visite des bureaux des conseils municipaux mentionnés dans la résolution précédente qui lui seront désignés par le ministre, afin de s'assurer: que les livres, registres ou archives de ces bureaux sont tenus correctement et suivant la loi; que le cautionnement du secrétaire-trésorier est valable et suffisant; que les deniers publics sont administrés suivant la loi; que les lois relatives aux revenus et aux dépenses des corporations municipales sont observées.

Résolu que tout inspecteur vérificateur doive également, lorsqu'il en sera requis par le ministre des affaires municipales, faire une enquête sur la conduite de tout officier municipal, lorsqu'il sera de l'intérêt public que cette enquête ait lieu, et qu'il ait, relativement à cette enquête, tous les pouvoirs que possède un commissaire nommé en vertu du chapitre quatrième du titre troisième des statuts refondus, 1909 (articles 584 à 589).

Résolu que le lieutenant-gouverneur en conseil détermine le montant qui sera payé aux inspecteurs vérificateurs pour défrayer les frais encourus par eux lorsqu'ils voyageront à l'occasion de l'exécution des devoirs qui leur sont imposés.

Résolu que les dépenses encourues pour la mise à exécution de la loi qui accompagne les présentes résolutions soient payées à même le fonds consolidé du revenu.

UN MILLION DE PLUS POUR LE BARRAGE DE KENOGAMI

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — On vient d'imprimer les projets de loi de l'hon. M. Mercier, ministre des terres et forêts, pour autoriser la commission des eaux courantes à construire de nouveaux barrages ou à en agrandir d'autres.

L'un de ces bills amende la loi concernant l'emmagasinement des eaux du lac Kenogami en portant de $1,800,000 à $2,750,000 la somme que la commission des eaux courantes est autorisée à emprunter pour la construction de ce barrage.

Un second bill porte de $2,500,000 à $3,000,000 la somme que la commission est autorisée à emprunter pour terminer l'emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice et de ses tributaires.

Le bill autorisant la commission à construire un barrage sur la rivière du nord fixe à $300,000 la limite de l'emprunt nécessaire.

TORONTO, UN LIEU DE RENCONTRE

Longtemps avant l'arrivée des blancs au Canada, Toronto était, comme son nom l'indique, un "lieu de rencontre". En 1787, Sir John Johnson y rencontra la tribu Missisaga, à qui il remit deux dollars et une quantité de brimborions en retour du site dont la population s'élève aujourd'hui à plus d'un demi-million. Sept ans plus tard, cet endroit était choisi comme la capitale du Haut-Canada et appelé York, qui fut changé en Toronto et incorporé en ville en 1834. Toronto est encore un lieu de rencontre, et il n'y a peut-être pas d'endroits de rencontre plus commodes dans cette cité que les gares Union ou de la rue Yonge du Pacifique Canadien. Les trains quittent la gare Windsor pour Toronto (gare Union) à 9.15 a. m. tous les jours, 10.00 p. m. tous les jours, et 11.00 p.m. tous les jours, et pour Toronto (gare de la rue Yonge), à 10.30 p.m. tous les jours, sauf le samedi. (r)

Rendez vos Chaussures Imperméables
AVEC LE
DUBB-O
Le DUBB-O conserve le cuir parfaitement imperméable même dans les plus sévères intempéries. C'est le cirage imperméable le plus efficace que vous puissiez employer. Appliquez le DUBB-O en frottant le cuir vigoureusement et l'humidité ne pourra pas pénétrer. En vente chez tous les bons marchands.
Chaussures bien cirées Ont plus longue durée!
Boston Blacking Co.
MONTREAL.

SAINT-EUSTACHE, 5; SAINT-JEROME, 2

Pour une première fois, le club de Saint-Eustache organisait une excursion spéciale le 7 février au soir pour une partie à Saint-Jérôme, telle qu'annoncée précédemment dans ce journal. Près de 300 personnes de Saint-Eustache, des paroisses environnantes et de Sainte-Thérèse, accompagnaient le club de Saint-Eustache. Une franche gaité n'a cessé de régner. Bon nombre d'amis et d'amateurs étaient à la gare de Saint-Jérôme pour saluer les visiteurs. La partie, telle qu'annoncée fut des plus intéressantes. La lutte fut belle et tint les spectateurs sur le qui-vive du commencement à la fin. Le Saint-Eustache se signala tout spécialement quand entra un point avec 3 joueurs seulement sur la glace, car les punitions furent nombreuses de part et d'autres. Signalons, en passant, que cette partie devait être arbitrée par M. Malone du Canadien qui ne put se rendre à cause d'engagements. Il fut remplacé par M. Labelle, de Saint-Jérôme, et les visiteurs doivent le féliciter de la manière qu'il dirigea la partie, et sont heureux de témoigner de leur entière satisfaction. Le Saint-Eustache remercie le Saint-Jérôme de sa bonne hospitalité, et il est à espérer que ces clubs se visiteront plus souvent.

Saint-Eustache	Saint-Jérôme
Stevens, J.	Buts . . Groulx, Jos.
Brunelle, T.	Défense . . Francoeur
Dorion, J.	Défense . De Martigny, C.
Paquin, P.	Centres . . Parent, R.
Doughterty, P.	Ailes . . Dalton, A.
Lahaie, G.	Ailes . . Grignon, L.
Paquin, Ph.	Substituts . . Ouimet, J.
Duquette, Geo.	" Desjardins, A.
Brunelle, T.	" Deschambault, E.
	" Dunnigan

Première période
Saint-Eustache : Paul Paquin; Saint-Eustache : Dougherty; Saint-Jérôme : Parent.
Deuxième période
Saint-Eustache : Ernest Pesant; Paul Paquin.
Troisième période
Saint-Eustache : Ernest Pesant; S.-Jérôme : A. Dalton.

Les motocyclistes de Montréal ont rendu visite au Saint-Eustache et ceux qui ont été témoins de cette lutte ont été émerveillés de l'exhibition donnée par ces clubs.

Le S.-Eustache a triomphé des Motocyclistes, mais non sans avoir eu recours à tous ses substituts. La partie a été très rude, mais aucun incident déplorable ou acte de brutalité de part ou d'autre, n'a été enregistré.

Le S.-Eustache a gagné par son jeu d'ensemble et a bien mérité sa victoire. Le jeu des Motocyclistes a été très intéressant.

Ce résultat serait probablement différent si ces deux clubs avaient joué sur un terrain neutre.

Les Motocyclistes quoique battus, sont enchantés de la réception qui leur a été faite par la population et le traitement qu'ils ont reçu de la part des joueurs. Ils amèneront à rencontrer le S.-Eustache à Montréal et ils leur promettent une belle réception.

Composition des équipes:
Excelsior-Henderson—M. Paul, C. Perrault, L. Mercier, Gaston Boivin, E. Balbec, E. Beaudreault, A. Galarneau, A. Gélinas, Marin Lafontaine.
S.-Eustache—A. Stevens, E. Doherty, A. Brunelle, P. Paquin, G. Lahaye, L. Pesant, L. Paquin, A. Duquette.
Arbitres—Frank Potvin et Van Gogart.

Première période
1—S.-Eustache—Paquin . . . . 15 mins.
Deuxième période
2—S.-Eustache—Pesant . . . . 11 mins.
Troisième période
Pas de point
Le gardien des buts du club Excelsior Henderson a joué une partie sensationnelle.

Les Motocyclistes sont à compléter l'organisation pour leur fête annuelle qui aura lieu samedi, 16 février, à la Palestre du National. Toutes els organisation sportive) de Montréal seront représentées. Mentionnons le Club de hockey le Canadien qui après sa partie iront visiter les Motocyclistes. Godbout avec ses hommes, Léo Kid Roy, Eugène Demers, Ted Cossette, Kid Lewis, etc., iront aussi à cette grande fête. Le Dr Badbois avec ses futurs champions Blouin et Pelland. Enfin, cette fête promet d'éclipser tout ce que nous avons eu à Montréal depuis longtemps.

S.-EUSTACHE vs FERLAND

Nous recevons la lettre suivante:

Aux plaintes injustifiables du Club Ferland contre celui de S.-Eustache dont fait mention la lettre qui vous a été adressée par le Ferland, nous répondrons qu'elles sont fictives et suggérées par une défaite inattendue. Le Ferland qui compte dans son équipe de très bons joueurs était convaincu de remporter une victoire facile sur le S.-Eustache, et il a été déçu, puisque le résultat a été de 7 à 1, en faveur de S.-Eustache. Comme témoignage probant de leur hospitalité toute franche et sincère, les directeurs du club S.-Eustache n'ont qu'à signaler le fait que cette année, ils ont reçu des offres de certains clubs qui sont venus à S.-Eustache les années précédentes, tels que le Montréal Tramway, S.-Jérôme, Côte des Neiges, etc. Si les accusations que l'on porte contre le S.-Eustache étaient fondées, il est certain que ces clubs ne seraient pas portés à y revenir. D'ailleurs, la réputation du club S.-Eustache est faite, et l'hospitalité que l'on donne aux visiteurs est reconnue, et ce n'est pas cette plainte fantastique du Ferland qui nous enlèvera l'estime de nos concurrents.

Comme autre preuve, nous signalerons à qui de droit que nous venons de recevoir du Montreal Tramway de Saint-Henri une invitation toute spéciale de nous rendre à une joute à Montréal qui sera suivie d'un banquet, auquel participeront les joueurs de S.-Eustache. Il est évident que le Montreal Tramway ne garde pas mauvais souvenir de S.-Eustache, puisqu'il est désireux de nous recevoir à son tour.

LE CLUB S.-EUSTACHE,
par J. A. Lamarche, secrétaire

VICTOIRE DU SAINT-TIMOTHEE

Le Saint-Timothée a défait le Royal de Valleyfield par 3 à 2 dans une joute qui a nécessité une période supplémentaire. Les trois points du Saint-Timothée, ont été comptés par V. Leduc, G. Miron, et G. Bayard. Trois cents personnes ont vu les deux clubs aux prises. Le Saint-Timothée aimerait à arranger des parties avec les clubs des environs, Coteau Station, Beauharnois, Chateauguay, etc. Inf. C. Cardinal, tél. 600S.

OPINION D'UN AMATEUR

Un amateur de hockey de Montréal qui a assisté à la partie entre le Saint-Eustache et le Ferland, nous écrit, disant que l'enthousiasme de la population de Saint-Eustache à l'égard de son club est compréhensible, mais il déclare que c'est exagérer les choses que de dire que le Ferland a été insulté ou menacé. Il doute que les bons clubs de Montréal, comme les Greys ou le Saint-François-Xavier pourraient battre le Saint-Eustache. Le gardien des buts du Ferland mérite des félicitations, mais ses camarades ne font pas assez de combinaisons.

CLUB DE HOCKEY BARSALOU

Vendredi dernier, le club de hockey Impérial Barsalou est allé rencontrer le S.-Stanislas sur son propre terrain et il l'a défait par le score de 6 à 2 devant une assistance d'environ 1500 personnes. La partie a été fort amicale. Le Barsalou remercie le S.-Stanislas de sa bonne hospitalité.

Dimanche dernier, le club Barsalou est allé rencontrer le collège Sainte-Marie pour la deuxième fois, devant une assistance assez nombreuse. Il l'a défait par le score de 4 à 3. La partie a été très contestée du commencement à la fin.

Vendredi, 22 février, de 8 à 9, l'Impérial Barsalou rencontrera la Brasserie Maison, au rond Victoria. Le Barsalou invite tous ses partisans à aller l'encourager.

Le club Impérial Barsalou lance un défi à tout bon club amateur. Inf. Est 1034.

ROYAL NORD, 1; S.-FRS-XAVIER, 0

Le club de hockey Royal Nord a rencontré vendredi le Saint-François-Xavier de la ligue Mont-Royal et l'a défait par le score de 1 à 0. Ce dernier se voyant défait, abandonna la partie quatre minutes avant la fin des hostilités. Le St-François a manqué d'esprit sportif en agissant ainsi et les 500 personnes présentes ont hué ce dernier lorsqu'il est sorti du patinoir. Labelle du Saint-François a été conspué par le public à cause de son jeu brutal. Par cette victoire, le Royal Nord prouve qu'il est de taille à rencontrer tout bon club amateur: Ferland, Saint-Eustache, Carillon de Maisonneuve, Saint-Stanislas Senior.

Equipes:

Royal Nord		S.-François-Xavier
Corneau	buts	Gervais
Lefevre	défenses	Villeneuve
Matte	défenses	Labelle
Church	avants	Mondou
Pettigrew	avants	Cormier
Daoust	avants	Lapointe
Perreault	substituts	Armand
Risaillon	substituts	Duquette

PREMIERE PERIODE
Pas de point.
DEUXIEME PERIODE
Royal Nord . . . . . Church
TROISIEME PERIODE
Pas de point.
Arbitre, Regis Dupré.
Inf. W. J. Wilds, 1964 Saint-Denis, Cal. 118 ou M. Saint-Onge, gérant, Cal. 3401.

FERLAND, 6; S.-POLYCARPE, 4

Dimanche dernier, le club Ferland est allé rendre visite au S.-Polycarpe et l'a battu par un score de 6 à 4. Daoust, Garand et Marchand ont compté pour le S.-Polycarpe et Ouellette, Chartier et Roux pour le Ferland.

Le Ferland est revenu enchanté de son voyage et remercie les gens de S.-Polycarpe du bon accueil qu'ils lui ont fait.

ETOILE DU NORD

L'Etoile du Nord a défait dimanche le club Richard par un score de 10 à 0.

Les joueurs étaient: R. Gladu, L. Prévost, S. Raymond, L. Dupont, E. Gladu, R. Pinette, R. Corbeil, G. Maillé, J. Decoste.

L'Etoile du Nord lance un défi à tout club de 10 à 13 ans. Inf. Paul-Emile Decoste, 2701 Châteaubriand. Calumet 4608J, entre 7 à 9 heures du soir.

VICTOIRE DE LA TUQUE

Shawinigan Falls, 14. — Nous avons eu dimanche dernier la plus belle joute de hockey de la saison. L'équipe de La Tuque est venue rencontrer l'équipe locale. Les quelques cinq cents spectateurs qui ont été témoins de cette joute ont acclamé frénétiquement les beaux exploits de tous les joueurs. Les amateurs de beau hockey en ont eu pour leur argent.

Après des efforts inouis, Lajoie de La Tuque, parvint, avec son adresse habituelle à placer la rondelle dans les buts de Tremblay, comptant ainsi le point décisif.

La première période se termina par un score de 3 à 1 en faveur des visiteurs. Dans la deuxième, l'équipe locale se tint constamment à l'attaque et put compter deux points additionnels, égalisant ainsi le score. La lutte fut chaude pendant la dernière période. L'alignement était commé suit:

La Tuque		Shawinigan
Gagnon	Buts	Tremblay
Mongrain	Défense	Mills
Dicaire	Défense	Chamaillard
Coswell	Ailes	Gill
Charland	Ailes	Grenier
Lajoie	Centres	Lamirande
Wolfe	Substituts	Fortin
Bainville	Substituts	Levasseur
	Substitut	Michaud

Première période
La Tuque.....Charland 4.30
Shawinigan.....Grenier 2.00
La Tuque.....Mongrain 2.00
La Tuque.....Mongrain 8.00
Deuxième période
Shawinigan.....Gill 0.30
Shawinigan.....Lamirande 14.00
Troisième période
La Tuque.....Lajoie 18.00
Arbitre : M. Percy Norton.

S.-VINCENT, 8; S.-MARIE, 0

Le Saint-Vincent a remporté dimanche une éclatante victoire en battant le Sainte-Marie par 8 à 0 à l'école de Réforme. Nantel a compté 5 points, Laurin, 2 et Pelletier 1.

Tout club possédant une patinoire et un clubhouse qui aimerait à jouer avec le Saint-Vincent, classe de 12 à 14 ans, pourra s'adresser à Jos. Laurin, 24 Nellela, ou Gaston Nantel, 427 Pullum, ou encore à Adelmer Blouin, Clairval 2800, entre 6 et 7 heures.

LIGUE DE LA M. L. H. & P.

McGregor a fait la plus forte partie simple, 321, et a obtenu le plus fort total pour trois parties, 571, lors des joutes de la Ligue de quilles de la M. L. H. & P. Le Département de la distribution a obtenu le plus fort total d'équipe, 2421. Scores:

SECTION "A"				
Mathieu	111	108	114—	333
Dobby	129	96	188—	413
Greene	150	158	115—	423
Grannary	144	106	126—	376
St. Denis	123	..	..	123
Morin	..	152	132—	284
	657	620	675—	1952
NOUV. AFFAIRES				
Brossard	120	99	128—	347
Kavanagh	149	155	136—	421
Gauthier	181	165	131—	460
Banni	132	121	127—	380
Dumouchel	161	158	187—	506
	714	701	709—	2124
IMPRIMERIE				
Latreille	156	176	134—	466
Drapeau	170	159	138—	467
Normandeau	100	100	100—	300
Murphy	100	100	100—	300
Croke	100	100	100—	300
	626	635	572—	1833
PERCEPTION				
Doran	134	159	104—	397
Rho	132	117	111—	360
Langan	85	148	88—	321
Cadieux	165	122	212—	499
Davey	166	177	141—	484
	682	723	656—	2061
FACTURES				
Hall	178	145	159—	482
Chartiez	156	146	175—	477
Morgentaler	154	144	130—	428
Galardo	138	147	128—	413
Jasmin	163	176	193—	532
	789	758	785—	2332
DIST. ELECTR.				
Dawes	121	176	168—	475
McBurney	187	137	151—	475
Lionais	132	146	131—	409
Prévost	139	219	133—	491
McGregor	178	172	221—	571
	767	850	804—	2421
SERVICE				
Molinari	137	188	123—	448
Pepin	157	153	174—	484
Piché	158	141	132—	431
O'Reilly	121	170	126—	417
Marrie	154	174	143—	471
	727	826	798—	2251
COMPTABILITE				
Jackson	190	159	121—	470
Burke	212	179	163—	554
Cutler	178	137	174—	489
Beauchemin	113	166	157—	435
Tolhurst	100	100	100—	300
	792	741	715—	2248

LIGUE DES AUTOMOBILISTES

Legaré Automobile				
DeMers	83	102	105	290
Linteau, E.	114	121	90	325
LeBel	92	103	103	298
Croteau	108	109	116	332
Lintault, G.-H.	128	134	132	394
	525	569	545	1629
Packard Motors				
Wheeler	79	113	95	287
Letourneau	104	90	120	314
Jourdain	96	99	85	280
Madison	100	110	119	329
Gilbride	120	96	130	346
	499	508	549	1556

Legaré Auto gagne deux parties.
Ledoux Jennings

Masson	96	107	102	305
Walsh	125	101	111	337
Moore	127	96	117	340
Durand	121	109	97	328
Coppe	107	114	106	327
	576	527	533	1636
Montreal Motor Sales				
McKeeman, W.-D.	113	82	97	292
Alexander	96	96	127	319
Orr	108	97	106	311
Corneau	91	104	106	301
O'Connor	113	80	108	301
	521	459	544	1524

Le Ledoux Jennings gagne deux parties.

Ford Motors				
Harwood	103	95	110	308
Peters	89	96	86	271
Allo	77	98	87	262
Rochon	113	91	127	331
Smith, S.-D.	95	..	..	95
Booth	..	116	91	206
	477	496	501	1473
Montreal Durant				
Dumoulin	75	69	78	222
White	111	91	91	293
Cunningham	90	107	73	270
Ginco	108	69	90	267
Lalonde	119	107	109	335
	503	443	441	1387

Le Ford gagne deux parties.

S.-HYACINTHE vs CANADIEN

La direction du club de hockey de Saint-Hyacinthe pour des raisons imprévues, donne par les présentes avis au Canadien-DeLorimier, qu'elle est obligée de contremander la partie qui avait été organisée pour dimanche le 17 février.

MAISONS D'AFFAIRES

Les parties régulières de la ligue de Quilles des Maisons d'Affaires de Montréal, ont eu lieu vendredi, le 8 février.

Les trois prix ont été décernés comme suit:

1e prix, M. Papineau, équipe MM. Caron et Frères.

2e prix, M. Martin, équipe MM. Alphonse Racine Ltée.

3e prix, M. E. Favreau, équipe MM. L.-O. Grothé Ltée.

Caron et Frères				
Papineau	236	171	167—	574
Bélair	149	139	113—	401
Levasseur	136	135	156—	427
Bernier	147	155	151—	453
Hunkley	194	147	158—	499
	862	747	745—	2354
Maison Rolland				
Lefebvre	145	144	158—	448
Forget	125	131	152—	407
Bissonnette	159	176	147—	482
Rhéaume	142	204	153—	499
Bédard	185	153	129—	467
	757	808	739—	2304

Le Maison Caron et Frères a gagné deux parties.

L.-O. Grothé, Ltée.				
C.-A. Hébert	137	115	107—	359
J. Hughes	143	158	122—	423
B. Marsile	142	166	129—	438
L. Fournier	187	179	178—	544
E. Favreau	170	186	123—	479
	779	804	669—	2252
Alphonse Racine				
Beaudoin	140	146	154—	440
Perreault	130	171	155—	416
Lapierre	141	129	133—	403
Poirier	153	161	160—	473
Martin	209	156	211—	576
	772	723	817—	2308

La maison Grothé a gagné deux parties.

Hudon-Hébert				
Archambault	153	165	159—	477
Poitras	154	141	142—	437
Guimond	137	198	150—	485
Layerrière	177	179	168—	524
Godin	157	215	169—	541
	778	898	788—	2464

La maison Hu don-Hébert a gagné trois parties.

QUILLES AU C. N. R. RUE MOREAU

Résultats de la troisième série de la ligue de petites quilles à la station du National du Canada, rue Moreau.

COMPTABILITE				
Bélanger	102	89	120—	311
Boisvert	110	96	89—	293
Chapleau	91	106	107—	304
	303	291	314—	906
ENTREPOTS				
Dumoulin	94	112	112—	318
Lauzon	85	122	91—	298
Dupré	95	112	99—	306
	274	346	302—	922
DEPT. CREDIT				
Prézeau	79	88	71—	238
Joly	88	83	96—	267
Condy	78	129	100—	307
	245	300	267—	812
DEPT. CONNAISSEMENTS				
Beaudet	114	77	81—	272
Muth	86	86	79—	251
Dubé	114	97	95—	306
	316	260	255—	831
TRANSPORT				
Dorais	104	79	77—	250
Valiquette	90	76	98—	264
Filion	60	87	..	147
Laframbroise	..	..	91—	91
	254	242	256—	752
SURESTARIE				
Lapointe	74	74	78—	226
Lalonde	86	103	107—	296
Singher	100	100	119—	319
	260	277	304—	841

POSITION DES EQUIPES

	Gag.	Perd.
1.—Connaissements	7	2
2.—Entrepôts du Fret	6	4
3.—Comptabilité	5	4
4.—Transport	4	6
5.—Surestarie	3	6
6.—Credit	3	6

Son arome exquis la rend inimitable
LA CIGARETTE BRITISH CONSOLS
PAQUETS DE 20 POUR 25¢
48
102-2C

Ils vont bien ensemble-

votre pipe et
TABAC À FUMER
Buckingham
LA PAQUET 15¢
LA BOÎTE MÉTALLIQUE (½ LIVRE) 80¢
MÉMOIRE- Pour Cigarettes employez le Buckingham coupé fin
Buckingham SMOKING TOBACCO
PHILIP MORRIS & CO LIMITED LONDON, ENG. ESTABLISHED OVER 80 YEARS
PHILIP MORRIS & Co LIMITED
LONDON ENG.

Automobile à Vapeur BROOKS
EXPOSE
Cette Semaine Seulement
de 10 a.m. à 11 p.m.
IMMEUBLE CANADA CEMENT
Entrée par l'avenue Union
Brooks Steam Motors Limited
121 rue Bishop. Tél. Uptown 8215

Parfait dans son ensemble — Merveilleux pour le charbon

CAPACITE, 2 TONNES.
PROMPTE LIVRAISON.
Prix F. A B. Montréal. Toutes taxes payées. $2800
Ledoux-Jennings, Limited
Fabricants de carrosseries d'auto et dépositaires pour les autos, taxicabs et camions rapides Reo.
Salle d'exposition de l'Ouest de la ville
600 Ouest, rue Ste-Catherine
Téléphone : Uptown 8423
Poste de service : 445, rue Bourget. Westmount 0764

International
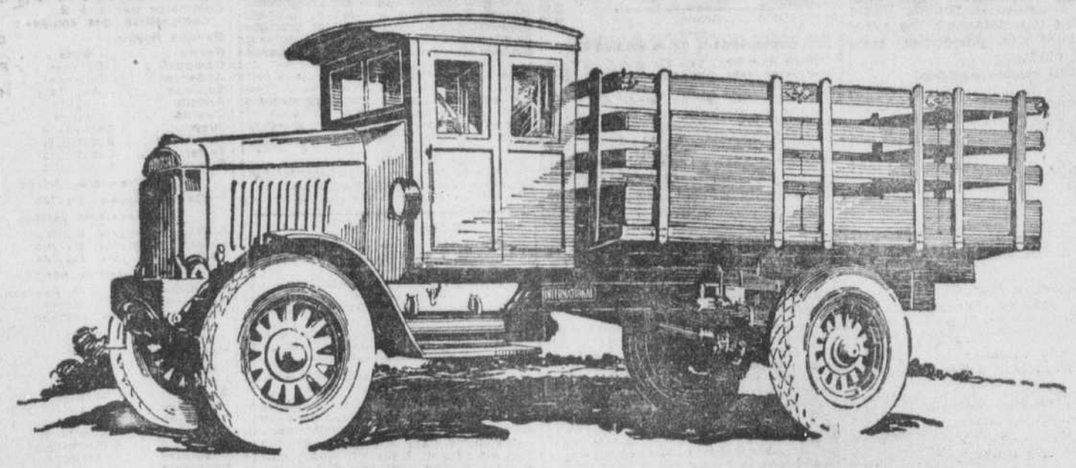
Annonce de NOUVEAUX Modèles de Camions pour Lourd Trafic

LES CAMIONS automobiles International subissent chaque année de nouvelles améliorations ; des changements sont faits là où de tels perfectionnements ajoutent à l'acessibilité, à la facilité de conduite et à la réduction du coût d'entretien. Maintenant nous vous présentons les modèles 1924 comprenant tous les perfectionnements supérieurs antérieurs de la construction International auxquels on a ajouté quelques modifications dans le dessin, modifications qui sont sûrement approuvées partout.

Arbre Coudé à Coussinets à Billes Garanti pour la Vie

Le moteur employé dans tous les camions International pour lourd trafic conserve sa simplicité, son accessibilité et la caractéristique supérieure International des cylindres amovibles. En plus, le gros et robuste arbre coudé à deux coussinets est à l'épreuve des bris et ses gros coussinets à billes sont garantis ne pas se briser, s'user ou brûler tant que durera le camion. Il possède une grande douceur de fonctionnement, beaucoup de force et de puissance—le tout appuyé par une garantie sans égale dans l'histoire de la fabrication des camions automobiles.

Nouvel Appareil de Direction

On a adopté un nouvel appareil de direction. Il est du dessin International, du modèle direction à vis sans fin et il est placé de manière à donner une grande force à la roue de direction. Il y a beaucoup de place pour les pieds et la direction à vis sans fin est située au-dessus du marche-pied où les réparations peuvent être effectuées facilement et rapidement.

Freins Puissants

De bons freins sont essentiels au trafic actuel. Quand le chauffeur applique les freins d'un International il est sûr d'avoir le contrôle absolu de sa charge.

Essieu d'Arrière à Engrenage Interne

Tous les camions automobiles International ont une commande facile à engrenage interne du dessin spécial International. La sécurité, l'efficacité et l'endurance de cette commande ont été démontrées hors de tout doute par les milliers d'International en usage tous les jours.

L'assortiment est complet comprenant le camion rapide d'une capacité de 2000 lbs, et cinq modèles pour lourd trafic, jusqu'à celui de 10,000 lbs, capacité maximum. Voyez les nouveaux camions International à la salle de montre de n'importe quel dépositaire de l'International ou à la plus proche succursale de la compagnie.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY.
of Canada, Ltd.
Coin Maguire et DeGaspé. Tél. Belair 2505.
Camions Automobiles

HEURES D'EMISSIONS: 430 METRES

Lundi, Mercredi, Vendredi : 1 h. 30 p.m., à 2 h. 15 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal; 4 h. p.m., température, bourse; 4 h. 20 p.m., à 5 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
Mardi, Jeudi, Samedi : 4 h. p.m., température, bourse; 4 h. 15 p.m., thé musical du studio; 7 h. p.m., contes; 7 h. 30 p.m., à 8.30 p.m., concert classique de l'hôtel Mont-Royal; 8 h. 30 p.m., à 9.15, artistes du studio de la "Presse"; 10 h. 30 p.m., à 11.30 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
Dimanche : 4 h. 30 p.m., concert sacré du studio de la "Presse".

TELEPHONES: Main 5370 et le dimanche —Le soir, le samedi Main 1405

Transmission des concerts de l'hôtel Mont-Royal et des artistes du Pacifique Canadien, ce soir, par le poste C. K. A. C.

Les différentes émissions que fera le poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), ce soir, auront lieu aux heures suivantes: de 7 heures à 7 heures 30, programme des contes d'enfants; de 7 heures 30 à 8 heures 30, concert par l'orchestre Rex Battle de l'hôtel Mont-Royal; de 8 heures 30 à 9 heures 10, concert par les artistes du Pacifique Canadien; de 10 heures 30 à 11 heures 30, concert par l'orchestre de danse Joseph-C. Smith de l'hôtel Mont-Royal.

L'orchestre Battle, jouera les pièces suivantes, qui ont été mises au programme à la demande spéciale d'auditeurs du poste C.K.A.C.:

1. Sélection, "The Geisha", Jones.
2. "Aubade printanière", Lacome.
3. Solo de violon par M. B. Scherzer: "La capricieuse", Elgar.
4. Fantaisies sur "Faust", Gounod.
5. Chant, "God's Garden", Lambert, avec accompagnement d'orgue par M. Herbert Spencer.
6. "One Who Has Yearned Alone", Tschaikowsky.

L'ORCHESTRE DU C. P. R.

Les amateurs verront revenir avec plaisir les artistes du C. P. R., qui leur ont donné une si belle audition, il y a quelques semaines. L'orchestre sera conduit par l'habile directeur M. John Conroy, et des soli seront interprétés par M. F. Hipkin, chanteur; M. A. Leith, cornettiste, et Mlle Carrie Fredericks, pianiste. Voici le programme de ce concert:

1—Marche, "Young Veterans", Gerald Frazee.
2—Ouverture, "Lutspiel", Kela Bela.
3—Méditation, "The Hermit", R. Greenwald.
4—Solo de cornet par M. A. Leith: "Rêve d'amour", H. Millars.
5—Chant par M. F. Hipkin, avec accompagnement de piano par Mlle Carrie Fredericks: "The Drummer Boy", Edward German.
6—Polonaise militaire, Chopin.
7—Fantaisie descriptive de P.-C. Samuels, "Un jour en Acadie", avec les parties suivantes: "A l'aube", "Départ des bateaux de pêche", "La cloche de l'église à matines", "Le chant du forgeron" "Danse paysanne".

Chef d'orchestre, M. John Conroy.

L'orchestre de danse Joseph-C. Smith terminera les transmissions par un programme de pièces de jazz et de musique de danse les plus en vogue.

UN NOUVEAU REGLEMENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14—Le ministère de la Marine a édicté un nouveau règlement à l'égard des amateurs établissant des postes radiotéléphoniques transmetteurs d'expérimentation. Ces amateurs devront obtenir, au coût de $2.50, un permis, sans lequel ils seront passibles d'une amende pouvant s'élever jusqu'à $500. Le 31 janvier 1923, il y avait 1,331 postes transmetteurs appartenant à des amateurs.

LE RADIO

PROGRAMME DU 15 FEVRIER
BROADCAST CENTRAL (W. J. Z. et W. J. Y. réunis)

W. J. Z. 455 mètres et W. J. Y. 400 mètres (R. C. A., Aeolian Hall, N.Y.) 8 h. p.m. à 6 p.m.—7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 pm. Le mercredi, 11 h. p.m.

POSTE W. G. Y. (Schenectady, N.Y. General Electric Company)
380 mètres
11 h. 55 a.m.—Midi—12 h. 30 p.m.—1 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. 45 p.m.—10 h. 30 p.m.

POSTE K. D. K. A. (Westinghouse) East Pittsburg, Penn.
326 mètres
9 h. 45 a.m.—12 h. 30 a.m.—12 h. 50 a.m.—2 h. 15 p.m.—5 h. p.m.—5 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—9 h. 55 p.m.

POSTE W. E. A. F (American Telephone and Tel. Co., New-York)
492 mètres
11 h. a.m.—4 à 6 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m. 8 h. 30 p.m.—9 h. p.m. à 11 h p.m.

POSTE W. O. C. (Davenport, Iowa)
484 mètres. (Heure centrale)
10 h. a.m.—11 h. a.m.—Midi 1 h. 30 p.m.—3 h. p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 50 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.

POSTE C. F. C. F. (Marconi, Montréal)
440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 p.m. à 9 p.m.

POSTE W. L. W. (Cincinnati, Ohio)
309 mètres
Heure centrale: 10 h. 30 a.m.—1 h. 30 p.m.—3 h. p.m.—4 h. p.m. Lundis et mercredis de 8 p.m. à 10 h. p.m.; mardis et jeudis de 8 h. p.m. à 12 h. p.m.

POSTE W. O. R. (Newark, N.J.)
405 mètres
2 h. 30 à 4 h. p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m. à 7 h. 30 p.m.

POSTE W. D. T. (New-York)
405 mètres
De midi à 1 h. p.m.—De 7 à 7 h. 55 p.m.

POSTE W. G. I. (Medford Hillside)
360 mètres
Midi—5 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—8 h. 15 p.m.

POSTE W. D. A. P. (Chambre de Commerce)
(Chicago)—360 mètres (Heure centrale)
Les mardi, jeudi et samedi 10 h. p.m.—Dimanche, 9 h. 15 p.m.

POSTE W. B. Z. (Westinghouse Electric, Springfield, Mass.)
337 mètres
11 h. 55 a.m.—5 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—8 h. p.m.—9 h. 55 p.m.

LE PROGRES CIVIQUE

La Ligue centrale du progrès civique, de Montréal, se réunit, cet après-midi, à 4 heures, au Board of Trade. — Le comité de la santé publique, qui a été chargé, par la Ligue, de faire une enquête sur l'inspection des viandes, fera son rapport. Les associations, qui désirent se faire représenter à cette assemblée peuvent y envoyer des délégués.

LE QUATUOR DUBOIS

Le quatuor à cordes Dubois a donné son quatrième concert de la saison, le quatre-vingt-deuxième depuis sa fondation, hier soir, à l'hôtel Windsor. La même foule d'enthousiastes des concerts de ce genre applaudit chaleureusement l'interprétation des belles pièces au programme. Le quatuor rendit le quatuor opus 7 de Vincent d'Indy, qu'il avait déjà joué avec le maître il y a deux ans, à la salle Saint-Sulpice; le quatuor opus 12 de Mendelssohn, que les artistes avaient joué il y a quinze ans, et le quatuor opus 11 de Tschaikowsky. L'exécution fut brillante et excessivement intéressante.

Le quatuor célébrera, l'automne prochain, le quinzième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, de belles fêtes musicales seront organisées. Rares sont les groupes de musiciens qui ont pu, comme celui-ci, survivre si longtemps et progresser sans autre appui que celui de leurs auditions. Selon sa tradition, M. J.-B. Dubois, le fondateur et directeur du quatuor, a fait fermer les portes dès le premier mouvement du premier quatuor, hier soir, de sorte que de nombreux retardataires ont dû attendre la fin de la pièce avant d'entrer. Il est remarquable que toutes les auditions du quatuor aient toujours commencé à l'heure exacte et se soient toujours données dans la salle du Ladies' Ordinary.

LES EMPLOYES DES POSTES ONT ELU LEURS OFFICIERS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — L'Association des employés des postes de cette ville a fait le choix de ses officiers pour l'année courante: président, M. T.-J. Blondeau; 1er vice-président, M. P.-E. Girard; 2e vice-président, M. Charles Fortier; secrétaire, M. J.-C. Morency; trésorier, M. C. Moreau; secrétaire-adjoint, M. J.-J. Savard.

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

M. M.-L. PIERCE FERA LA CAUSERIE AU DINER DE VENDREDI PROCHAIN

Le bureau exécutif de l'Association de Publicité annonce que tous les arrangements sont terminés pour le dîner que donnera l'Association, vendredi soir prochain, à l'hôtel Mont-Royal. On s'attend à une telle assistance que l'on a retenu la Salle Dorée pour la circonstance.

M. MARTIN-L. PIERCE

Conjointement avec l'association, les représentants du commerce en détail s'intéressent beaucoup à ce dîner, de même que l'Association des marchands détaillants, l'Association des marchands de chaussures, l'Association des marchands de la rue Sainte-Catherine et l'Association des créditeurs canadiens. M. H.-S. Van Scoyoc présidera.

Le conférencier du dîner sera M. Martin-L. Pierce, gérant des recherches et de la promotion pour la compagnie Hoover, de Canton, Ohio, qui est reconnu comme l'un des premiers experts en publicité aux Etats-Unis. Sa causerie intéressera vivement les publicistes et les détaillants.

M. W.-L. Weston, président du comité chargé d'organiser le voyage des délégués au congrès des publicistes du monde à Londres, déclare que Montréal enverra au moins 50 délégués; le voyage coûtera $500, toutes dépenses comprises.

HERNIE GUERIE

J'ai contracté une vilaine hernie en levant une malle il y a quelques années. Les médecins me dirent que mon seul espoir de guérison était une opération. Les bandages ne me firent aucun bien. Finalement je tombai sur quelque chose qui me guérit rapidement et complètement. Il y a des années de cela et la hernie n'a jamais réapparu, bien que mon métier de menuisier m'oblige à travailler dur. Il n'y eut pas d'opération, ni perte de temps, ni ennuis. Je n'ai rien à vendre, mais je vous dirai comment vous pouvez trouver une guérison complète sans opération, si vous m'écrivez. Eugène M. Pullen, menuisier, 635-K Marcellus Avenue, Manasquan, N. J. Vous ferez bien de découper cet avis et de le montrer à d'autres hernieux — vous sauverez peut-être une vie ou au moins vous épargnerez des misères provenant d'une hernie, ainsi que les craintes et les dangers d'une opération.

E. M. PULLEN, Manasquan, N. J.

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS D'HIVER
De HALIFAX
A PLYMOUTH, CHERBOURG ET LONDRES

Fév. 18 Mars 31 . . . . . Andania
Mars 3 Avril 14 . . . . . Antonia

A GLASGOW

De Portland — De Halifax
Mars 29. . . . Cassandra. . . . Avril 1
Avril 12. . . . Saturnia. . . . Avril 15

DEPARTS D'ETE
LES PLUS GROS
paquebots à cabines en service sur le Saint-Laurent
CARMANIA — CARONIA
20,000 tonnes.
QUEBEC A BELFAST—LIVERPOOL
Mai 1 Mai 29 . . . . . Carmania
Mai 15 Juin 12 . . . . . Caronia

MONTREAL — PLYMOUTH — CHERBOURG — LONDRES
Mai 3 Juin 7 Juil. 12. . Andania
Mai 17 Juin 21 Juil. 26. . . Antonia
Mai 24 Juin 28 Août 2 . . Ausonia

MONTREAL A GLASGOW
Mai 8 Juin 6 Juil. 4. . Athenia
Mai 15 Juin 13 Juil. 11. Cassandra
Mai 22 Juin 20 Juil. 18. . Saturnia

De NEW YORK
A QUEENSTOWN et LIVERPOOL
*Fév. 23 . . . . . Ausonia
*De Boston, le jour suivant.

A CHERBOURG et SOUTHAMPTON
Fév. 16 Mars 8. . . . . Berengaria
Mars 15 . . . . . Aquitania
Avril 9 Avril 30 . . . . . Mauretania

A PLYMOUTH, CHERBOURG et LONDRES
Fév. 16 Mars 29 . . . . . Andania
Mars 1 . . . . . Antonia
Mars 15 . . . . . Albania

A LONDONDERRY et GLASGOW
Mars 1 . . . . . Columbia
Mars 15. . . . . Assyria
Mars 29 Juin 7 . . . . . Cameronia

Renseignements complets de THE ROBERT REFORD CO. LTD, Montréal, ou chez les agents locaux

INTERESSANTE CAUSERIE DE L'HON. R. LEMIEUX

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — L'honorable Rodolphe Lemieux, orateur des communes, a prononcé un discours sur "les hommes et les institutions de la Nouvelle France" devant les membres du Women's Canadian Club, hier.

"Au Canada, dit-il, nous appartenons à deux des plus nobles races, la française et l'anglaise. Nous sommes les dépositaires conjoints de deux civilisations sous la couronne britannique".

M. Lemieux cita les noms de Mgr de Laval, Frontenac et Talon, et il dégagea certaines leçons de leur vie. "Ils personnifient, dit-il, ces pionniers de grand caractère et de vision étendue qui firent la nouvelle France".

L'orateur compara le Canada d'aujourd'hui à celui d'hier. "Une loi religieuse existe, dit-il, mais elle n'est pas toujours respectée. Nous avons une jeunesse qui ne respecte pas les vieillards et rappelez-vous que les bonnes manières ont toujours été la meilleure marque de la civilisation. Plusieurs lois excellentes existaient au début de la colonie parmi lesquelles se trouvaient l'observance stricte du dimanche, la conservation des forêts et la défense aux jeunes fermiers d'aller en ville chercher des amusements. Il n'y avait pas d'impôt direct et les habitants formaient une famille heureuse. Le seigneur était comme le père et les censitaires comme les fils".

Lady Byng de Vimy, Mmes Oakley, d'Australie, Charles Stewart et Norman Wilson étaient parmi l'assistance.

L'HON. M. FERGUSON EST IRREDUCTIBLE

Toronto, 14.—Le premier ministre Ferguson, prenant part au débat soulevé par le discours du trône, a déclaré sans ambages que le parti agraire ne sera pas reconnu comme l'opposition officielle à la Chambre. Il a ainsi parlé en réponse à l'hon. Manning Doherty qui, dans un discours d'une heure, venait d'exposer le droit des fermiers à former l'opposition, de préférence aux libéraux moins nombreux.

Le premier ministre a aussi défini son attitude au sujet de la question des liqueurs. La politique du gouvernement, a-t-il dit, sera conforme à ses promesses d'élection. Le peuple a voté la loi de prohibition. Elle ne sera rappelée que par un vote contraire. Nous nous proposons, a-t-il ajouté, de recourir à cette consultation quand nous verrons une opinion publique suffisante la réclamer.

MORT SUBITE

Saint-Hyacinthe, 14. — M. Jos. Harnois, âgé de 72 ans, est mort subitement, ce matin, à huit heures en entrant dans le bureau de M. Camille Picard, clerc du marché. Le coroner Viger a été averti.

SI TOUX ET RHUMES VOUS EMPÊCHENT DE BIEN TRAVAILLER

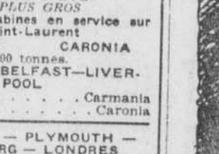

Enrayez-les en ayant recours au
SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY
Cette preparation purement végétale assure une guérison rapide sans droguer le système.
Montreal D-WATSON & CO. New York

HAVANA
VOYAGE de 10 JOURS $160
Un voyage réconfortant sur l'océan, un véritable voyage à la vieille Havane, des vacances dont vous vous souviendrez longtemps. Voyez les sites pittoresques, les théâtres et la vie gaie de ce "Paris des Antilles". Le paquebot est votre hôtel du port—$160 comprenant toutes les dépenses à bord et à terre.
New York & Cuba Mail S. S. Co. Ft. of Wall St., New-York
WARD LINE

BREVETS D'INVENTION
MARION & MARION
384 Université, Montréal.
En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

NEW YORK PLYMOUTH **LIGNE FRANCAISE** HAVRE PARIS

En Europe avec Luxe et Confort

Départ d'un quai couvert à New York et arrivée à un quai couvert au Havre. Un train pour Paris attend au dock. Six jours pour l'Angleterre. Accommodations insurpassables et cuisine fameuse.

"PARIS", 12 Mars, 2 Avril, 23 Avril.
"FRANCE", 21 Mai, 18 Juin, 9 Juil.

Traversées en tout temps; gros vaisseaux confortables à une seule classe. Taux attrayants. Taux minimum de cabine **$120**

New-York - Havre - Paris	New-York-Vigo-Bordeaux
Rochambeau 20 fév., 23 mars	La Bourdonnais 4 mars, 15 avril
Suffren 27 fév., 13 mai	Roussillon 25 mars, 6 mai
La Savoie 1 mars, 29 mars	N.-Orléans-Vigo-Havre
Chicago 11 mars, 16 avril	De La Salle . . 7 mai
	Niagara . . . . 6 avril

Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE Ltée, Agents généraux, 24 rue Notre-Dame O., Montréal, ou agents locaux.

84-J.s.s.

Premier Pèlerinage Canadien au Sanctuaire DE LA BIENHEUREUSE THERESE DE L'ENFANT-JESUS
AU CARMEL DE LISIEUX
à l'occasion du
XXVIIe CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL D'AMSTERDAM
avec visite des principales villes de
FRANCE, HOLLANDE, BELGIQUE, ALSACE, SUISSE, ITALIE, ANGLETERRE
sous la direction spirituelle de
Monsieur l'Abbé JOSEPH-N. DUPUIS
Docteur en théologie et en Droit canonique, curé de la paroisse Saint-Eusèbe-de-Verceil, à Montréal.

Départ de Montréal, le 9 juillet 1924, par le Melita, *de la compagnie du Pacifique.*
Retour à Montréal, le 12 septembre 1924, par le Minnedosa, *de la même compagnie.*

Pour le programme-itinéraire et le prix, s'adresser aux organisateurs

THOS. COOK & FILS 526, OUEST, rue SAINTE-CATHERINE, MONTREAL.

Agence de voyages honorée par des brefs de LL. SS. Benoit XV et Pie XI.

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

ECHOS MONDAINS

—M. Ernest et Mme Pepin (Blanche Boily), de Québec, de retour de leur voyage à New-York, étaient de passage en ville, à l'hôtel Mont-Royal, ces jours derniers, et ont été, pendant leur séjour ici, les invités de Mme A. Ballaster, rue Sainte-Catherine ouest. M. et Mme Pepin habitent maintenant à 43, rue Crémazie, à Québec.

—M. et Mme J.-O. Lemieux, rue Iberville, ont reçu à souper, ces jours derniers. Etaient présents: MM. et Mmes J.-F. Hearson, A. Lemieux, A. Saint-Germain, G. Asselin, J.-O. Lemieux, A. Desauluiers, Joseph Langlois, A. Marineau, Miles N. Hearson, Y. Saint-Germain, Y. Langlois, B. Leduc, T. Desmarteau, M. Desmarteau; MM. Paul Hearson, M. Hearsen, N. Dery, E. Desmarteau, R. Saint-Germain.

—M. Ernest Laporte, du Sault-au-Récollet, a été l'objet d'un impromptu, ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une adresse lui fut lue par M. Marcel Belisle et un cadeau lui fut offert par sa petite-fille, Rita. M. E. Laporte remercia ses amis. Les salons étaient décorés d'oeillets et de verdure; à minuit un goûter fut servi. Parmi les invités: Mme E. Laporte, M. et Mme A. Charbonneau, Miles Emilia et Jeannette Malo, Eliane et Marie-Rose Hubert; MM. Jean Hubert, François Pilette, Aristide Malo, de Beloeil; M. Emile Rouleau, MM. et Mmes Label, E. Belisle, U. Archambault, J. Caumartin, M. P. Roy, Miles Jeanne Lévesque, Berthe Desjardins, Jeanne Sansfaçon, M.-Louise, Yvonne et Berthe Cuillérier, Rita, Lucienne et Jeanne Laporte; MM. G. Archambault, Rosaire Cuillérier, G. Bastien, Marcel Denis, Lucien Belisle, Edouard Caumartin et Jean Laporte.

—Mlle Ida Quesnel, de Saint-Clet, et Mlle A. Denis, de Montréal, étaient en visite chez M. Ovila Séguin, de Hudson, ces jours derniers.

—Miles Marguerite Chevrier, Thérèse Denis et Bella Mallet sont de passage à Montréal, chez leur tante, Mme Larocque.

—M. et Mme Jacques Ethier, de Maisonneuve, ont été l'objet d'un impromptu, ces jours derniers, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Une coutellerie et une gerbe de fleurs leur furent présentées. Il y eut chant, musique et danse; à minuit, un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes J. Ethier, T. Dazé, R. Piché, N. Labonté, Arthur Ethier, Alphonse Gratton, Joseph Corbeil, E. Breton, P.-H. Lespérance, F. Desautels, Roch Poissant, Rosario Gratton, Albert Ethier, E. Chartrand, A. Deslauriers, A.-M. Sainte-Marie, A. Deneault; MM. Robert, Miles Judith Ethier, Marguerite Paquette, Clotilde de Cloutier, Adrienne Breton, Germaine Ethier, Georgette Breton, M. Breton; MM. Maurice Ethier, Henri Gratton, A. Fortin, Alphonse et Hubert Gratton, Romuald Breton, Georges-Aimé Gratton, Rosaire Ethier.

—Miles Dépatie ont reçu à une partie de cartes, ces jours derniers. Parmi les invités: MM. et Mmes T. Ratelle, L.-G. Moreau, C. Saint-Germain, Y. Laporte, E. Elie, E. Beaudin, Mmes L'Archevêque, A. Saint-Amour; Miles Eva et Germaine Ratelle, Rose-Alma, Maria, Blanche et Thérèse Laporte, Marguerite Dubuc, Angelina Perreault, Aldéa L'Archevêque, Jeannette Lanoix, Léda et Germaine Rouleau; MM. Denis, Ratelle, Harry Dubuc, C. Lawrence, Emile Beauchesne, P. Dupras, N. Ménard, O. Polender, Maurice Beaudin, C. Seers, Jean-Claude Lévesque.

—M. et Mme Emile Lussier ont reçu, dimanche, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Emile Lussier. Un cadeau fut offert au héros de la fête. Il y eut chant, musique, déclamation et partie de cartes. Parmi les invités: MM. et Mmes Rémi Lussier, Philias Lachapelle, Francis Bouchard, Cléophas Grignon, Raoul Gagné, Philippe Trépanier, Philippe Grignon, Henry Lachance, Hervey Grignon, Joseph Renaud, Georges Lussier, Mme Moreau, M. C. Bourdeau, Miles Marie-Ange et Eugénie Trépanier, Jeanne Laverdure, Emerise Lussier, Jacqueline Gagné, M. Jean-Remi Lussier, Mlle Aurora Laurin, Madeleine Trépanier, MM. Ernest Gagné, Ernest Larue, Miles Jeanne Laverdure, Bernadette Ouimet, Blanche Poitras, Flora Laverdure, Albina Lachapelle, Marie-Rose Moreau, Annette Grignon, Alice Grignon, Amelda Gagné, Emily Gagné, Georgina Guilbault, MM. Lorenzo Lussier, Fortunat Lussier, Lionel Lussier, Gaston Girouard, Ernest Lachapelle, Adélard Brunet, Joseph Guilbeault, Adélard Gagnon, O. Lachapelle, Léopold Guilbeault.

—Mme L.-A. Labadie et son fils, M. Cyrille Labadie ont reçu, dernièrement. Il y eut partie de cartes, chant et danse; un goûter fut servi. Parmi les invités: Mme R.-P. LaBadie, MM. et Mmes Roméo Joly, Raoul LaBadie, Antonio Payette, Rosario LaBadie, Wilfrid LaBadie, W. Allett, Ovila Payette, Albert Payette, A. Lefrançois, M. Adrien Payette, Miles G. Turcotte, J.-G. Sicotte, M. Ménard, M. Roméo LaBadie, Mlle M. Cyr, M. P. LaBadie, Miles Boisvert, G. L'heureux, A. Boucher. Des cadeaux furent distribués aux gagnants.

—M. et Mme Léopold Tessier, de Lachine, ont reçu à la salle de l'édifice Tessier, à Lachine, ces jours derniers. Il y eut chant, musique et danse. Parmi les invités: MM. et Mmes J.-A. Tessier, A. Gareau, A. Tessier, J.-L. Tessier, L. Plante, Joseph Rouleau, E. Delisle, J.-B. Couillard, E. Savoie, G. Guzzi, R. Monnette, E. Saint-Pierre, A. Labelle, MM. et Miles R. Tremblay, S. Tremblay, B. Ménard, E. Tessier, B. Beauvais, G. Tessier, M. Tremblay, A. Quesnel, G. Quesnel, F. Charron, L. Hamelin, R.-A. Grandmaison, G. Couillard, R. Toupin, C. Steele, A. Daoust, C. Monette, R. Laberge, N. Rouleau, L. Steele, N. Cardinal, A. Dion, M. Steele, D. Saint-Vincent, L. Dubois, A. Tessier, F. Tessier, G. Boulianne, A. Tessier, A. Viau; MM. et Mmes Emile Tessier, de Saint-Chrysostôme, Ulric Côté, de Saint-Etienne de eBauharnois; A. Martin, J. Tessier, E. Tessier, A. Tessier, Z. Dubuc, A. Malo, D. Monette, O. Dubuc, MM. et Miles C. Monette, C. Riendeau, M. Monette, E. Tessier, M.-P. Tessier, de oMntréal.

—M. J. O'Neil, rue Bienville, a reçu, ces jours derniers, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fille, Mlle Pauline O'Neil. Parmi les invités: MM. et Mmes O'Neil, M. John O'Neil, Miles Gertrude Jay, Mennie Goupille, Elisabeth Nadon, de Saint-Canut, Juliette Binnette, de Saint-Eustache, Fabiola LaRose, Yvonne Fontaine, Marguerite Parry, Florence Silby, Mathilda Hollrande; MM. Emile Godin, Joseph Beaumont, Lucien Boyer, Léopold Marcotte, Ovila Desjardins, Lionel Pelletier, Arthur Leclerc, Fontaine. Il y eut musique, danse, déclamation et chant.

—Mlle Cécile Renaud, boulevard Pie IX, recevait samedi dernier, à une partie de cinq cents. Les salons étaient ornés de jonquilles et de narcisses. Parmi les invitées: Mlles Madeleine Prévost, Thérèse Lynch, Thérèse Morin, Laurette Rouillard, de Holyoke, Mass., Aline et Cécile Gendreau, Laurette et Simone Toupin, Graziella et Gabrielle Gauthier, Laure et Lucette Jetté, Alice et Adrienne Desrosiers, Gabrielle Laurier, Germaine Lachance, Laure Leprohon, Yvonne Deniger. Les prix furent gagnés par Mlles Germaine Lachance, Alice Desrosiers, Mme Edgard Trempe, Mlles A. Renaud et D. Jetté servaient le thé.

—Mme J.-G. René, de Verdun, et sa fille, Alice, sont aux Etats-Unis pour quelques semaines.

—Mme Joseph Saint-Jean et Mlle Marguerite Saint-Jean, rue des Erables, recevait, intimement, à dîner, dimanche soir, en l'honneur de Mme Ferdinand Bélanger.

—M. et Mme Pierre Viens ont reçu ces jours derniers, à l'occasion de leurs noces d'argent. Parmi les invités: M. et Mme F. Courtemanche, Mme Paul Viens, MM. et Mmes Omer Roy, N. Bouvier, L. Bouvier, A. Hétu, A. Biron, J. Codère, A. Johnson, J.-A. Bélanger, A. Beauvais, C. Larin, E. Larin, H. Demers, J.-B. Comeau, A. Roy, A. Dubuc, A. Hotte, L.-A. Turcotte, Mme C. Charest, M. A. Lachapelle, Mlle J. Beauvais, M. H. David, Mlle G. Maille, M. R. Laferrière, Mlle J. Beauvais, M. P. David, Mlle Y. Martin, M. R. Filteau, Mlle A. Filteau, M. L. Toussaint, Mlle R. Filteau, M. A. David, Mlle G. Beaudry, M. L. Roch, Mlle G. Viens, M. N. Viens, Mlle J. Beaudry, M. A. Viens, Mlle R. Beaudry, M. L. Viens, Mlles L. Morin, A. Guillemette, E. Charrest, M.-P. Johnson, D. Johnson, A. Roy, M. Roy; MM. R. Roy, M. Martin, L. Martin, J. Sicard, W. Guillemette, O. Viens, J.-L. Viens, M. Viens, R. Viens, L. Bouvier. A minuit, un goûter fut servi; une coutellerie en argent fut offerte aux héros de la fête. Le programme musical fut exécuté par MM. David, Martin, Lachapelle, Larin, Hotte, Mmes Larin, Roy, Mlle Beauvais.

—Un impromptu eut lieu, ces jours derniers, chez M. et Mme Philippe Dalpé, rue Saint-Jérôme, en l'honneur de leur fille, Irène. Parmi les invités: MM. et Mmes P. Dalpé, Paul Gauvin, Charles Planthier, Albert Marois, Onias Marois, Miles Charlotte Gauvin, Henriette Délile, Flora Auger, Juliette Falardeau, Fernande Massicotte, Laurette Landry, Marie-Blanche Ducharme, Angélina Marois, Hermina Provençal, Léose Provençal, Antonia Marois, Thérèse Gauvin, Simone Marois, MM. Rémi Provençal, Henri Marois, Roland Landry, Emile Gaboriault, H. Marcotte, Edouard Letendre, Honorat Marois, L. Blais, Léo Provençal, Henri Gendreau, Emile Marois, Philippe Gauvin, Jean-Paul Délile, A. Falardeau, E. Nantel, Marcel Gauvin, A. Carli, L. Desmarais, R. Carli, E. Dagenais, T. Carli.

—Mlle Irène Dalpé, rue Saint-Jérôme, a été l'objet d'un impromptu, ces jours derniers, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Des cadeaux lui furent offerts. Il y eut chant, musique, déclamation et danse; à minuit, un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes Dalpé, Gauvin, Panthier, O. Marois, A. Marois, A. Marois, Miles C. Gauvin, L. Provencal, F. Massicotte, L. Landry, H. Provencal, J. Dionne, F. Auger, A. Marois, A. Marois, B. Ducharme, E. Couture, H. Delisle, J. Falardeau; MM. R. Provencal, E. Marois, H. Marois, H. M. rois, H. Gendreau, E. Gaborio, L. Provençal, E. Letendre, J. Delisle, A. Falardeau, L. Nantel, J. Marcotte, A. Blais, R. Landry.

—M. Edmond Cardinal, de Saint-Eustache, a été l'objet d'un impromptu, dimanche dernier, à l'occasion de son anniversaire. Une adresse lui fut lue par son fils, Colomb; des cadeaux lui furent offerts. Parmi les invités, outre les membres de la famille, étaient présents: MM. et Mme Mallette Leblanc, Lanthier, MM. H. Théoret, E. Théoret, E. Prud'homme, A. Paquin, L. Mallette, A. Mallette, F. Mallette, V. Prud'homme, O. Lavoie, J. Perreault, J. Daoust, N. Turcot, J. Daoust, C. Beauchamp, J. Larocque. Un goûter fut servi. Il y eut chant et déclamation. M. Cardinal fit une allocution.

—M. et Mme Camille Paradis, rue Mentana, ont été l'objet d'une fête, ces jours derniers, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Une bourse leur fut présentée; des cadeaux leur furent offerts. MM. Dejullo ont exécuté le programme musical. Parmi les invités: MM. et Mmes J.-C. Malouin, J.-H. Paré, Joseph Lachapelle, James Malouin, F. Lavoie, H. Malouin, W. Lavigne, J.-O. Pilon, Joseph Migneron, M. G. Charbonneau, Mme Tobin, M. F. Beauchamp, Mme J. Deslauriers, M. E. Paradis, Miles M. Paradis, J. Deslauriers, A. Deslauriers, M. R. Vinet, Mlle A. Vallée, de Manchester; M. Henri Patenaude, Miles A. Dugas, de Manchester; A. Pratte, F. Chainey, K. Sheeve, G. Sheeve, MM. E. Roy, Léon Lavoie, H. Lachapelle, E. Bégin, Paul Dejullo, Joseph Dejullo, P. Bouvier, Antoine Bouvier, R. Malouin, Joseph Lamadon.

Le Lait de Magnésie
de la maison
Casgrain & Charbonneau,
Limitée
Pharmaciens en Gros
Est un produit supérieur
Antiacide, Laxatif, Purgatif
Contre DYSPEPSIE et CONSTIPATION
En vente partout
87-n

VOTRE
OPPORTUNITE
Enfin
vous pouvez acheter au Canada un fromage préparé d'une saveur exquise.
Fromage de Brie
BAUMERT

UN FROMAGE QUE VOUS AIMEREZ
"Demandez-le par son nom"
BEAUMERT CO. LIMITED 15
Huntingdon, P.Q. 12,14

MARIUS — UN BON MOYEN

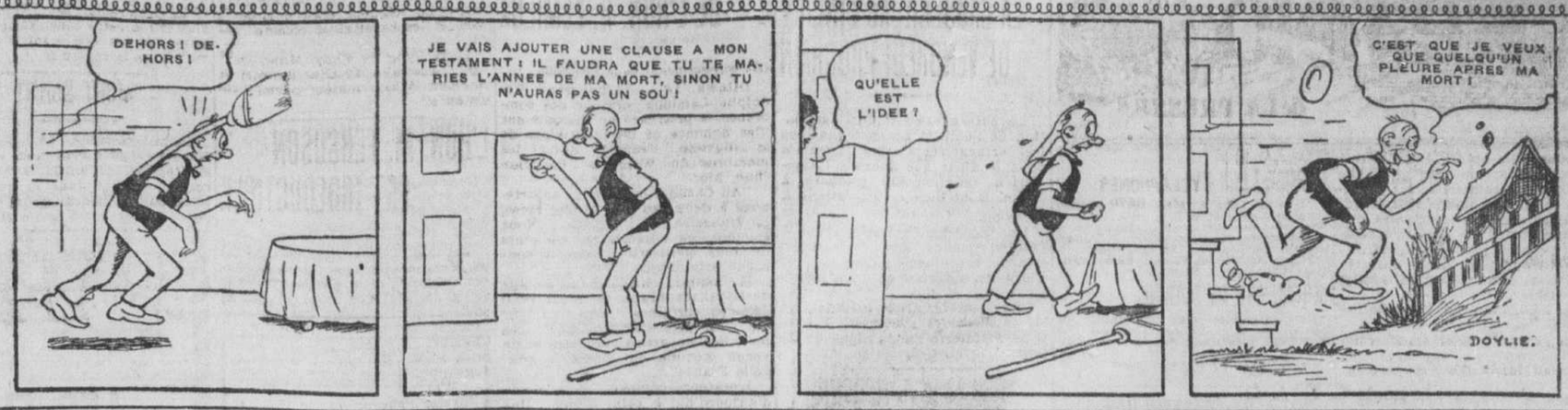

On a déjà Vendu des Millions de Bouteilles

L'étonnante popularité de ce fameux remède végétal épuise le stock des pharmaciens. Ils en commandent de grandes quantités afin de satisfaire à la demande de ceux qui reconnaissent dans Dreco la voie qui conduit à une meilleure santé.

Il y a maintenant du Dreco pour tous ceux qui souffrent

La nouvelle du merveilleux succès de Dreco dans le traitement de la dyspepsie, de la gastrite, de l'indigestion, de la perte de l'appétit, de l'excès de bile, des étourdissements, de l'insomnie, du rhumatisme des articulations et des muscles, de la constipation, de l'impureté du sang, du catarrhe du nez et de la gorge et de maux similaires se répand rapidement à Montréal et dans les environs et des milliers de personnes réclament ce grand remède.

La popularité du Dreco augmente d'une manière prodigieuse à mesure que la nouvelle de ses bons effets se répand chez le peuple. Maintes personnes ont été mises au courant dans les annonces des merveilleuses propriétés toniques et correctives de Dreco et ont mis en lui leur confiance à la suite de témoignages de gens de leur entourage. D'autres ont connu sa merveilleuse valeur de la bouche d'amis et de voisins enthousiastes qui ont découvert dans le Dreco un reconstituant de la santé dépassant toutes leurs espérances.

Le mot "Dreco" est devenu littéralement un symbole d'espérance pour toutes les personnes souffrantes. Il leur a prouvé combien il était inutile de souffrir et d'un commun accord elles ont réclamé le Dreco afin de faire disparaître la barrière qui les séparait de la bonne santé et d'une vigoureuse vitalité.

Il est aussi sans égal comme purificateur du sang car en nettoyant le fluide vivant qui nourrit les organes il assure à ces derniers une vigueur et une activité saines. Ceci est particulièrement vrai du foie, de l'estomac, des intestins et des reins. Faibles et mal nourris, ces organes vitaux de la digestion sont souvent la cause d'innombrables malaises. La plupart des maux quotidiens leur sont directement attribuables. Le Dreco agit avec efficacité et débarrasse rapidement les organes digestifs de toute impureté, les tonifiant et régularisant leur action jusqu'à ce que tout l'organisme déborde d'une santé vigoureuse.

On peut prendre le Dreco en toute assurance, car il n'est composé que de pures essences d'herbes médicinales, de racines, d'écorces et de feuilles et ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes ou toute autre chose qui pourrait être dommageable.

Dreco met son Estomac en Bon Etat

M. Larose jouit aujourd'hui de l'excellente santé que procure un système digestif fonctionnant bien et il en donne tout le crédit à Dreco.

M. H. Larose, 348 rue Bleury, Montréal, bien que jeune, avait déjà beaucoup souffert. Il avait malheureusement un estomac délicat et frêle qui lui causait de terribles douleurs en refusant de digérer comme il faut les aliments qu'il absorbait. Douleurs, gaz, perte de l'appétit étaient des choses communes pour lui et rien ne semblait lui faire du bien. Voici ce que le Dreco a fait pour lui :

"Dreco est certainement un merveilleux remède", dit M. Larose. "Mon estomac me causait d'innombrables souffrances. Les aliments surissaient et formaient des gaz et rien ne semblait me faire de bien. De plus mon foie était indolent. De fait, tout mon organisme semblait obstrué et empoisonné.

"Je lus une annonce de Dreco et remarqua qu'il avait fait du bien à des gens souffrant des mêmes maux que moi. Je décidai donc de l'essayer et je puis vous dire que je suis content de l'avoir fait. Deux bouteilles de ce merveilleux remède ont accompli des merveilles. Mon estomac est très bien et digère parfaitement les aliments. Je puis aujourd'hui savourer mes repas sans crainte de souffrir et je sens que la vie vaut d'être vécue. Mon foie est actif et ce qui est encore plus important mes intestins fonctionnent régulièrement tous les jours".

Le Dreco est un excellent remède végétal recommandé par des personnes de bonne foi partout. Il ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes et peut être pris avec l'assurance qu'il s'ensuivra sans danger aucun une saine amélioration.

MARI ET FEMME EN BENEFICIENT

M. et Mme Daoust se soulagent de terribles souffrances en nettoyant et en fortifiant leur organisme avec le merveilleux facteur de santé, le Dreco.

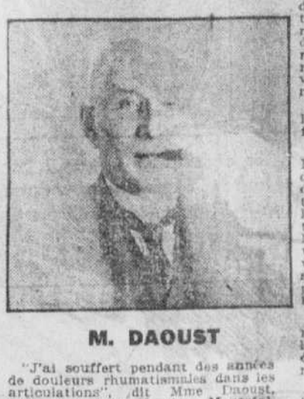

M. DAOUST

"J'ai souffert pendant des années de douleurs rhumatismales dans les articulations", dit Mme Daoust, 210 rue Saint-Martin, Montréal. J'en vins à avoir les genoux si enflés que je ne pouvais plus vaquer à mes occupations.

"Mon estomac était aussi en mauvais état. Tout ce que je mangeais me faisait souffrir et j'étais affreusement constipée. J'éprouvais toujours une sensation de lourdeur et de fatigue. Je ne dormais pas la nuit. J'avais aussi de terribles maux de tête et des étourdissements.

"Après avoir pris trois bouteilles de Dreco, mes douleurs rhumatismales ont disparu complètement. Je mange de tout ce que j'aime et je le digère parfaitement; mes intestins sont régéliers. Je fais maintenant tous mes travaux de ménage avec facilité, même mon lavage. Je dors profondément toute la nuit et je m'éveille le matin parfaitement reposée.

"Je remercie de tout coeur le Dreco pour le bien qu'il m'a fait."

Voici le témoignage de M. Daoust: "J'avais de terribles douleurs d'estomac ainsi que des gaz qui m'étouffaient continuellement. Je souffrais tellement que je ne pouvais pas travailler. Affligé comme je l'étais de cardialgie, la mauvaise haleine et d'une mauvaise bouche, j'étais très misérable et j'ai complètement perdu l'appétit. J'étais terriblement constipé également.

"J'avais des cauchemars la nuit et je ne connaissais pas les bienfaits d'une bonne nuit de sommeil. Je me levais le matin mal en train.

"Après avoir pris trois bouteilles de Dreco je suis débarrassé de toutes mes souffrances. Mes douleurs d'estomac ont disparu et mes intestins fonctionnent régulièrement. Je mange bien, je digère parfaitement ma nourriture et je dors comme un bébé, m'éveillant le matin frais et disposé à faire une bonne journée.

Le Dreco est composé d'herbes, racines, écorces et feuilles, et ne contient ni mercure ni potasse, ni drogues asservissantes.

Chasse la souffrance de l'organisme

Un vétéran de la guerre reprend la santé en refaisant son organisme avec le Dreco. Ce grand remède végétal voit s'allonger chaque jour la liste de ses amis reconnaissants.

M. Arthur Lortie, vétéran de la Grande Guerre, est maintenant rétabli et capable de travailler, grâce au Dreco, le fameux remède végétal. Il est plombier de son métier et travaille actuellement au nouvel hôtel de ville.

M. ARTHUR LORTIE

"J'ai passé deux ans en Europe", dit M. Lortie, 23 ruelle des Fortifications. "J'appartenais au 87e bataillon des "Canadian Grenadier Guards", et j'ai souffert d'une attaque de gaz à Cambrai. Je n'ai jamais été bien portant depuis ce temps-là, c'est-à-dire jusqu'au moment où j'ai découvert le Dreco.

"Mon estomac était en mauvais état et ne digérait pas bien. Je n'avais pas d'appétit et je devins très faible faute d'une nourriture appropriée. En outre, j'étais nerveux et je ne pouvais pas dormir. Je devins tellement épuisé qu'il m'était impossible de travailler de mon métier.

"J'ai essayé divers remèdes sans résultat. C'est alors que les annonces de Dreco me tombèrent sous les yeux et que je décidai de l'essayer. Il m'a fait un bien merveilleux. Mon estomac est en excellente forme et j'ai de l'appétit. Mieux encore, j'aime ma nourriture et j'en profite, comme le prouve le fait que je prends des forces de jour en jour. Je me sens tout renouvelé et j'ai repris mon ouvrage; actuellement je travaille au nouvel hôtel de ville."

Beaucoup de gens qui se croient des invalides chroniques, sans espoir, éprouvent la surprise de leur vie quand ils commencent à prendre du Dreco. Ils s'aperçoivent qu'il n'y a rien de détraqué en eux, sauf un épuisement du système digestif, chose que le Dreco corrige rapidement. Ce fameux tonique et régulateur ne contient que de pures essences d'herbes, racines, écorces et feuilles, qui nettoient l'organisme et refont les organes. Le Dreco ne contient ni mercure, ni potasse, ni aucune drogue asservissante.

Quelques faits au sujet de Dreco

Le Dreco est un véritable composé d'herbes et racinees les plus bénéficiables connus. Il ne contient ni mercure, ni potasse, ni acides ferrugineux, huiles ou drogues asservissantes.

Le Dreco est recommandé fortement dans les journaux par des hommes et des femmes en vue dans chaque localité.

Les ministres du culte prennent eux-mêmes du Dreco et le recommandent à à leurs paroissiens.

La demande, en ce qui a trait au Dreco, a brisé tous les records pour une telle période de temps. Ce succès sans précédent n'a été obtenu que par son grand mérite.

M. K. W. MATHESON

Un Douanier Reçoit un Grand Soulagement

Malade et souffrant depuis son retour d'outre-mer, M. Matheson trouve que Dreco est un merveilleux reconstituant de l'organisme et il bénit le jour où il commença à le prendre.

Voici un autre Montréalais bien connu qui a expérimenté les résultats remarquables de Dreco et n'hésite aucunement à en faire l'éloge. M. K.-W. Matheson est un officier de douane populaire et capable et un vétéran du 14e bataillon. Voici ce que M. Matheson, qui demeure à 1, rue Ross, Verdun, dit de ce grand remède végétal:

"J'ai beaucoup souffert des gaz d'estomac, spécialement après les repas. J'avais un bien pauvre appétit, car les effets subséquents de cette sorte enlèvent la faim à n'importe quel homme. J'ai aussi terriblement souffert de douleurs dans le dos, mais depuis que j'ai pris Dreco ces douleurs ainsi que les maux d'estomac ont disparu.

"Pendant que j'étais de l'autre côté, je fus atteint par les gaz et je revins de là épuisé. Mes nerfs étaient en un très mauvais état, en plus de mes maux internes, et rien ne semblait me remettre.

"Je n'ai pris que trois bouteilles de votre fameux Dreco, mais déjà mes amis ont remarqué une grande différence et moi-même j'ai senti un grand changement. En trois semaines j'ai gagné six livres et chaque pour je me sens mieux et plus fort de toute façon. Je repose bien la nuit et je me lève le matin frais et vigoureux. Je bénis le jour où je commençai à prendre Dreco et tous les jours j'en ferai les plus grands éloges".

Dreco vous soulagera. Ses purs extraits d'herbes, de racines, d'écorces et de feuilles sont les propres reconstituants de la Nature pour l'organisme, et chaque organe bénéficie de leurs propriétés correctives et toniques. Permettez-lui de vous aider. Dreco ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes.

Il digère mieux et engraisse de cinq livres

Après avoir pris deux bouteilles de Dreco, M. Lahaie est en meilleure forme qu'il ne l'a été depuis des années. Aujourd'hui il ne souffre plus et attache un réel intérêt à la vie.

"Mon estomac me faisait tellement souffrir", dit M. Arthur Lahaie, 2348 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal, "que j'en perdis le contrôle de mes nerfs. Je ne pouvais rien manger sans endurer d'indicibles douleurs de cardialgie accompagnées de gaz qui me montaient à la gorge et m'étouffaient presque. Je souffrais aussi de constipation chronique et je me sentais toujours lourd, fatigué, harassé et tout à fait désintéressé de la vie.

"Deux bouteilles de ce merveilleux Dreco ont cependant ramené ma digestion à la normale. J'ai bon appétit, je mange de tout avec goût et sans avoir à redouter des suites fâcheuses. Je n'ai plus de cardialgie ni de gaz, et les douleurs dorsales qui venaient souvent m'ennuyer ont aussi disparu. Mes intestins sont aussi réglés qu'une horloge et je me sens tout ragaillardi et plein d'activité.

"Il me fait toujours plaisir de recommander le Dreco, car en peu de temps il a opéré une transformation complète en moi."

Tenez votre estomac en bon état si vous voulez jouir d'une santé et du bien-être réels. Cet organe important reçoit la nourriture et c'est là que commence le procédé d'assimiler ses éléments nutritifs dans le corps. Le moindre dérangement de l'estomac a sa répercussion sur tous les autres organes du système digestif et par suite sur tout le corps, et à moins qu'on n'y remédie, c'est la débilité générale. Le Dreco corrige toute faiblesse digestive, tonifie et règle tout l'organisme. Il est purement végétal et ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes.

Le Dreco est spécialement vendu à Montréal par les pharmacies Leduc. Allez à l'un de leurs magasins et on vous expliquera les mérites de ce grand remède. Il est aussi en vente aux endroits suivants:

MONTREAL
J.-E. Morin, 927 avenue Mont-Royal Est.
R. Marchand, 70 est, rue Beaubien.
E.-G. Allard, 2600 est rue Sainte-Catherine, coin Letourneux.
Pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig.
Marius Letourneux, 2425 Notre-Dame Ouest, 326 Blvd Décarie, N.-D.-G.
Pharmacie H. Paquette, 1071 rue Saint-Antoine, (successeur de R. Marchand).
Mount Pleasant Pharmacy, avenue Greene et Sherbrooke, Westmount.
J.-E.-W. Lecours, coin Sainte-Catherine et Saint-Denis.
VERDUN — H.-P. Fabien, 1175 rue Wellington.
LACHINE — Pharmacie Centrale, 91 rue Notre-Dame.
DRUMMONDVILLE — L.-G. Cadieux.
Dreco est aussi en vente dans une bonne pharmacie de chaque ville.

The Dreco Company of Canada, Limited

414 Immeuble Canada Cement, Montréal.

NOUVELLES OUVRIERES

"Eviter les accidents de la rue!" Tel est le mot d'ordre que l'association protectrice des chauffeurs d'automobiles de Montréal vient de donner à tous ses membres, sans exception. De plus, l'association s'engage à réprimer les abus que viendraient à commettre les chauffeurs, en allant à une vitesse exagérée. Elles sont les principales dispositions contenues dans une résolution qui a été proposée par M. H.-W. Watt, agent d'affaires de cette association, et adoptée à sa dernière assemblée.

Une délégation de l'association des chauffeurs d'autos est partie, cette après-midi, pour Québec, où elle va soumettre, au gouvernement provincial, les suggestions suivantes:

"Nous demandons au gouvernement provincial de prendre les mesures nécessaires pour rendre plus sévères les examens des chauffeurs d'autos qui veulent obtenir leur licence. Nous recommandons, également, que les chauffeurs, et ceux qui demandent une licence, soient répartis en trois classes, comme suit: 1ère classe: les chauffeurs mécaniciens qui sont capables de réparer leur machine et de la maintenir en bon ordre; 2me classe: les chauffeur qui tout en sachant conduire une automobile, sont capables de faire eux-mêmes les réparations courantes et faciles à exécuter; 3me classe: les chauffeurs qui savent seulement conduire les autos Ford. Nous demandons que les licences accordées à chaque chauffeur soient de couleurs différentes, selon la classe."

La résolution expose que le propriétaire d'une auto qui a une licence doit passer un examen aussi sérieux que le chauffeur de profession: "La sécurité du public exige cette mesure", dit la résolution.

"Nous répondons, ajoute-t-on, des chauffeurs qui font partie de notre association, et nous assurons le public que tous sont des hommes compétents à conduire des automobiles, dans toutes circonstances".

L'association annonce qu'elle a fait distribuer des cartes spéciales à tous les chauffeurs qui appartiennent à cette association, et que cette carte doit être regardée par le public comme une garantie contre les accidents. Des inspecteurs ont été chargés, dans chaque compagnie, de voir à ce que les instructions données sur ces cartes, soient bien suivies par les chauffeurs. Toutes les compagnies de taxis à Montréal (à l'exception de la compagnie Bramson), sont munies de ces cartes. Les membres de l'Association des chauffeurs sont requis de rapporter, aux quartiers généraux de l'association, les numéros des licences de chaque automobile, qui sera vue allant à une vitesse déraisonnable, dans les rues de la ville. Quand la chose paraîtra nécessaire, des mesures seront prises pour porter ces informations à la connaissance des autorités. En conclusion, la résolution dit qu'en agissant ainsi, l'association des chauffeurs de taxis croit servir la cause du public, en prenant les meilleurs moyens possibles pour prévenir les accidents de la rue.

CHEZ LES WAGONNIERS

La loge Sainte-Marie, No 606 des wagonniers d'Amérique, à sa dernière assemblée, a élu M. P. Chisholm, président pour le terme de 1924. En même temps, la loge a élu ses délégués au conseil des métiers et du travail. Ces délégués sont: MM. D. Petelle, V. Trottier, R. Huot, E. Binette, A. Brisbois, J.-A. Tourangeau, L. Lewis, R.

M. P. CHISHOLM, élu président de la loge Sainte-Marie, No 606, de la Fraternité des wagonniers d'Amérique, à Montréal.

Plante, J. Mallette, P. Chisholm et C. Dumas. La loge Sainte-Marie des wagonniers, tiendra une assemblée de haute importance, demain soir, à la salle Wood (Woodhall) à Verdun. On y discutera un projet de fonds contingent pour bénéfices en maladie.

DANS LA FOURRURE

Le président général, M. Kaufman, de l'union internationale des travailleurs en fourrure est de passage, en ce moment, à Montréal. Il assistera à l'assemblée du local No 66 des travailleurs en fourrure, demain soir, à la salle du Commerce, 149 Berri. Une question de la plus haute importance pour ce local et pour les membres y sera discutée, action sera probablement prise. Tous les membres sont invités à y assister.

EMPLOYES DE TRAMWAYS

La division No 790 de l'Union international des employés de tramways convoque ses membres en assemblée générale, pour ce soir, à 8 h. dans la salle ordinaires des réunions, 266 rue Saint-Denis, coin Demontigny. Des questions de la plus haute importance seront soumises, par ordre du conseil exécutif. Tous les membres sont invités à y assister.

CERCLE LEON XIII

Le cercle Léon XIII tiendra sa séance régulière, ce soir, à 8 h. 15 aux quartiers généraux des syndicats catholiques et nationaux, 655 Demontigny. M. Alfred Charpentier donnera la conférence: il exposera les débuts du mouvement syndical catholique à Montréal.

INGENIEURS DE MARINE

Une assemblée très importante du conseil No 5 de l'union nationale des ingénieurs mécaniciens de la marine du Canada aura lieu, ce soir à 8 h. à la salle des employés municipaux. Tous les membres doivent y assister. Par ordre.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Le conseil des métiers de la construction tiendra son assemblée régulière ce soir, à 8 h. en ses quartiers, 417 Ontario Est. Des questions graves sont à l'ordre du jour, notamment la question du chômage et celle de l'immigration. Des rapports édifiants seront soumis à ce conseil, ce soir, sur ces deux dernières questions.

UNION DES PLATRIERS

L'union internationale des plâtriers, local No 33, convoque ses membres en assemblée régulière, pour demain soir à 8 h. aux quartiers de la Construction. Des questions importantes seront discutées.

REUNIONS POUR CE SOIR, JEUDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION: 417 Ontario est: Conseil des métiers de la Construction: Union No 2098 des charpentiers menuisiers;

SALLE DES RELIEURS: 3 Craig est: Comité exécutif du conseil des métiers et du travail.

SALLE GAREAU: 243 Maisonneuve: Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U.

SALLE DES EMPLOYES MUNICIPAUX: 217 Sainte-Catherine est: Conseil No 5 des ingénieurs mécaniciens de la marine. Union des employés de la commission du port.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES: 655 Demontigny est: Cercle Léon XIII;

SALLE DES MUSICIENS: 268 Demontigny: Union internationale des employés de tramways.

ELECTIONS CHEZ LES ZOUAVES PONTIFICAUX

La compagnie des Zouaves pontificaux de la paroisse Saint-Paul a procédé, ces jours derniers, à l'élection de ses officiers, pour 1924. Le comité de régie de la compagnie est ainsi composé.

—M. l'abbé O. Plante, de la paroisse Saint-Paul, aumônier; André Renaud, président; Albert Charette, 1er vice-président; Irénée Vachon, 2e vice-président; Georges-G. Gagné, secrétaire; Emile Loiselle, trésorier; Arthur Dubois, Louis Gosselin, Hormidas Saint-Jean et Samuel Cousineau, directeurs; Aldéric Lapierre, commissaire-ordonnateur.

MERE!

'Sirop de Figues de la Californie'

Laxatif recommandable pour le bébé ou l'enfant malade.

Quand le bébé est constipé, qu'il a des coliques, l'haleine fiévreuse, la langue chargée, ou la diarrhée, une demi-cuillerée à thé de véritable "Sirop de figues de la Californie" aura vite fait de chasser les poisons, les gaz, la bile, l'acidité et les rebuts. Jamais de crampes ni de réactions. Les bébés le trouveront délicieux.

Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de figues de la Californie", qui est accompagné d'instructions complètes pour les bébés dans les bras et les enfants de tous âges, lisiblement imprimées sur la bouteille. Mère! Il faut mentionner "Californie", autrement on pourrait vous donner une imitation de sirop de figues.

California Fig Syrup Co.
WINDSOR, ONT.

LE PAPE SE PORTE ON NE PEUT MIEUX

Rome, 14.—Le Pape après avoir été légèrement indisposé, à la suite des cérémonies qui ont marqué l'anniversaire de son couronnement, s'est entièrement remis. Il vaque à ses occupations ordinaires, accorde des audiences privées et publiques et a pu même se promener dans les jardins du Vatican, hier après-midi.

Une dépêche de Rome, reçue à Londres, mande que le cardinal Bourne, actuellement dans la Ville Eternelle, a déclaré qu'il n'a jamais vu le Pape si bien.

"Sa Sainteté, dit le cardinal, est vif et alerte et s'intéresse à tout. Il ne manifeste aucun signe de fatigue."

FEU Mme A. HEROUX

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Monique de Nicolet, 14.—Les obsèques de Mme Amédée Héroux, née Parmélie Bélisle, décédée à l'âge de 51 ans, ont eu lieu, le 6, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. le vicaire Auguste Beauchesne, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Rémi Généreux, curé de la paroisse, et Elphège Janelle, curé de La Visitation. La chorale a chanté la messe de requiem de Perreault, sous la direction de M. Hector Milot, maître de chapelle. Les solistes étaient: Mme Valérien Martel, Mlles Cécile Milot, Isabelle Descoteaux et Blanche-Hélène Dubois, MM. Arthur et Napoléon Duval, Hector Milot, Joseph Houle et Elisée Héroux, ce dernier de Saint-Sévère et beau-frère de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Charles Milot, maire, Zéphir Boisclair, Amédée Pinard; Herminie Daneault, A. Duval, Hyacinthe Allard et Irénée-P. Milot.

Le défunt laisse son mari, huit filles, Soeur Marie-Ange de l'Enfant-Jésus, religieuse chez les soeurs de l'Assomption, Mme Arthur Jodoin, Rose-Hélène Blandine, Marie-Flore, Antoinette, Fernande et Jeanne-Mance, et 3 fils, Amédé, Adrien et Robert; ses brues, Mmes Amédée et Adrien Héroux.

Conduisaient le deuil, les deux soeurs de la défunte, Mmes Adélard Houle, de Saint-Hyacinthe, et Joseph Fontaine, de Pierreville; son gendre, M. Arthur Jodoin; ses frères, MM. Hector Bélisle, de Montréal, Philippe Bélisle, de Pierreville, et Adélard Bélisle, de Sainte-Monique; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mme Adélard Bélisle, de Sainte-Monique, MM. Joseph Fontaine, de Pierreville, Adélard Houle, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Adrien Barbeau, de La Baie, M. Elisée Héroux, de Saint-Sévère.

Dans le cortège, on remarquait l'oncle de la défunte, M. Moïse-H. Lemire, de La Baie; ses neveux, MM. Charles Beaubeau, de Manseau, et Origène Chainé, de Saint-Sévère, sa nièce, Mme C. Barbeau, ses cousins et cousines, MM. et Mmes Emile Bélisle, Wilfrid Lemire, Mme Philémon Lévesque, Mlle Françoise Lemire, de St. Baie; MM. et Mmes Edouard Houle, de Saint-Zéphirin, Francis Jutras, de Sainte-Brigitte; MM. Louis-Georges Héroux, Réal Héroux, de Saint-Sévère.

De nombreux bouquets spirituels et témoignages de sympathies furent reçus par la famille.

MAL DE DOS

Vous pouvez arrêter ces douleurs dès les premières frictions au Radways liquide ou en tube.

Radway's Ready Relief

35 CENTS 70 CENTS

CHEZ LES CARABINIERS

Nous recevons le communiqué suivant avec prière de publier:

Jeunes gens de Montréal, voulez-vous bien vous amuser tout en suivant un cours d'entraînement physique, dont tout votre corps en bénéficiera et améliorera votre santé? Oui. Et bien! venez vous inscrire dans les rangs de la compagnie "B" des "Carabiniers Mont-Royal" (65ième Régiment), 501 avenue Henri-Julien et vous pourrez jouir de nombreux avantages, tels que Quilles, "Base-Ball" d'intérieur, "Basket-Ball", tennis, boxe, lutte, etc., etc., et tout cecî sans qu'il vous en coûte un sou. Les soirs d'enrôlement sont les lundi et mercredi de chaque semaine, entre 8 et 10 heures. Venez et demandez la compagnie commandée par le major A. A. Collet.

Le 2 février les sous-officiers et les soldats de la Cie ont organisé un grand bal, sous la présidence du major A. A. Collet et des officiers de la compagnie, qui a remporté tous le succès désiré, il y avait une nombreuse assistance qui s'est bien amusé sous les airs entraînants de l'orchestre "Tremont". Les comités suivants étaient en charge du bal: président, sergent major A. Lebrun; maître de cérémonie, sergent G. Doray; vestiaire, sergent N. De la Brière; rafraîchissements, sergent J. A. Liboiron; garde et surveillance, sergent L. Laprès; vente des billets, sergent A. Saint-Hilaire; secrétaire, sergent quartier-maître, S. Côté.

L'élection du comité de régie de l'Association Sportive de la Compagnie "B" a eu lieu à la dernière assemblée. Ont été élus: président honoraire, major A. A. Collet; vice-président honoraire, capitaine R. Montbriand; conseillers, les lieutenants J. Ducharme et H. A. Gauthier; président, sergent quartier-maître, S. Côté; vice-président, caporal L. Limoges; secrétaire-trésorier, soldat E. Deschamps.

Le comité se propose d'organiser un "Sleigh Drive" pour la fin de février, ainsi qu'un concert-boucane durant le mois de mars. Donc, jeunes gens vous voyez que vous avez beaucoup d'avantages en vous inscrivant dans la Cie "B", nous vous attendons, il y a encore de la place pour quelques bonnes recrues.

Manille, 14. — Aux Philippines, les indigènes considèrent encore les sauterelles comme un aliment précieux, dans plusieurs districts.

NOUVEAUX ARRIVAGES
Des centaines de nouveaux chapeaux de printemps aux plus bas prix au Canada.
$3.95, $4.50, $4.95 à $8.95
Davies LIMITED LADIES HATTERS
Trois magasins à Montréal:
561 rue Ste-Catherine, angle Drummond
822 rue Bleury, près Imperial
741 ave. Mont-Royal est, angle Delanaudière
102-3

Comment mettre fin à l'acidité d'estomac

Chronique chez plusieurs—Les Pastilles de Stuart contre la dyspepsie apportent un rapide soulagement —Adoucissent et arrêtent les aigreurs, acidités et autres embarras dyspeptiques.

Si on considère le fait que même les personnes soigneuses, celles qui suivent les règles de la diète, ont des attaques d'indigestion, il n'est pas besoin de grands arguments pour recommander le meilleur moyen de soulagement. Les Pastilles de Stuart contre la dyspepsie sont employées par les hommes de loi, les médecins, les instituteurs, les hommes d'affaires, les viveurs, les femmes de la société, les industriels, les commis et les estomacs les plus maltraités, ceux d'une foule de voyageurs.

Depuis trente ans les gens ont appris qu'ils peuvent manger ce qu'il leur plaît ou ce qu'ils ont devant eux et quelle que soit la condition de l'estomac, si c'est dû à la dyspepsie, ces merveilleuses pastilles arrêtent les gaz et les aigreurs, elles donnent à l'estomac cet effet alcalin qui vainc l'acidité et ainsi elles évitent la douleur après les repas ou bien elles la soulagent rapidement. Fortifiez-vous. Procurez-vous à n'importe quelle pharmacie une boîte de Pastilles de Stuart contre la dyspepsie de 60 cents et prémunissez-vous contre l'indigestion.

F. A. STUART CO.,
Marshall, Mich.

Pour supprimer la DOULEUR, chasser les NEVRALGIES, enrayer les RHUMATISMES, rien n'égale le
Baume Analgésique
—de—
Casgrain & Charbonneau, Limitée
Pharmaciens en Gros - Montréal
En vente partout, 35c le tube
87-a

Quand vous Attrapez le Rhume Frictionnez-vous avec Musterole

Le Musterole est facile à appliquer et il se met au travail tout de suite. Souvent il empêche un rhume de dégénérer en influenza ou pneumonie. Appliquez simplement le Musterole avec les doigts. Il produit tous les bons effets de l'emplâtre de moutarde de la grand'mère, sans causer d'ampoules.

Le Musterole est un bel onguent blanc, fait d'huile de moutarde et autres ingrédients simples. Il est recommandé par beaucoup de médecins et de gardes-malades. Essayez le Musterole pour le mal de gorge, le rhume de poitrine, le rhumatisme, le lumbago, la pleurésie, le torticolis, la bronchite, l'asthme, la névralgie, la congestion, les douleurs dans le dos et les articulations, les foulures, les muscles endoloris, les contusions, les engelures, les pieds gelés — Les rhumes de toutes sortes. Ne manque jamais de donner des résultats, 40c et 75c, dans toutes les pharmacies.

The Musterole Co. of Canada, Ltd., Montréal.

MUSTEROLE WILL NOT BLISTER

Mieux qu'un emplâtre de moutarde

EXTRA SPECIAL pour VENDREDI et SAMEDI
Chez LETOVSKY Bros, 3111 rue Papineau

GROS et DETAIL

Devant de boeuf	.03½	Epaule	.07
Derrière de boeuf	.06 à .08	Jarret	.02
Ronde	.10	PORC FRAIS	
Sirloin	.10	Epaule	.15
Croupe	.08	Agneau du printemps	.10
Poitrine	.03½	Fesse d'agneau	.15
Steak haut côté, 3 lbs	.20	16 livres de boeuf pour	.50

Toutes viandes Strictement Fraîches

Achetez durant notre
GRANDE VENTE DE BALAYAGE
de Chaussures

Vous y trouverez des occasions
Extraordinaires d'économie
Les quelques lignes énumérées ci-dessous vous donneront une idée des grandes valeurs offertes à chacune de nos succursales.

18 Magasins en Ville

Pour Messieurs

CLAQUES fines de 1ère qualité pour messieurs. Pointures 6 à 11. Valeur de $1.25. PRIX DE BALAYAGE 49c

PARDESSUS en jersey pour dames. Toutes les grandeurs. Valeur de $4.50. PRIX DE BALAYAGE . . $1.49

CLAQUES de 1ère qualité pour dames. Pointures, 2½ à 7. Valeur 90c. PRIX DE BALAYAGE 19

BOTTINES EN FEUTRE POUR HOMMES, semelles et talons en feutre. Pointures 6 à 11. Valeur de $3.00. PRIX DE BALAYAGE $1.99

BOTTINES A PATINS en cuir solide pour garçons. Toutes les pointures. Valeur de $3.00. PRIX DE BALAYAGE . . . $1.99

SOULIERS en kid ou en cuir verni (patent) pour dames. Talons militaires ou plats. Pointures 2½ à 7. Val. $3.00. PRIX DE BALAYAGE . . . $1.99

Quelques lots parmi les centaines offerts à notre notre vente de marcahndises légèrement endommagées par l'eau et la fumée, à notre succursale:

2626 ST-HUBERT

CLAQUES pour HOMMES. Pointures 6 à 11. Valeur $1.00. Prix de vente de feu . . . 19c

UN LOT de TOUTES SORTES de SOULIERS ou BOTTINES pour DAMES. Votre choix à, la paire 9c

Un lot de souliers noirs pour dames. Pointures 2½ à 6. Valeurs jusqu'à $6.00. Tant qu'il y en aura à

49c

LA MAISON
J.B. Lefebvre
NOTRE DEVISE
BAS PRIX, BONNE QUALITE

UNE DE NOS SUCCURSALES EST PRES DE CHEZ VOUS

1261-1265 Wellington,
156 Notre-Dame, Lachine,
1117 Est, Mont-Royal,
501 Est, Mont-Royal,
449 Ouest, Notre-Dame,
1775 Ouest, Notre-Dame,
1115 S.-Jacques,
1105 S.-Laurent,
819 S.-Laurent,
1705 S.-Laurent,
2769 Est, Ontario,
412 Ouest, Ste-Catherine,
785 Ouest, Ste-Catherine
971 Est, Ste-Catherine,
440 Est, Ste-Catherine,
1791 Est, Ste-Catherine,
2626 S.-Hubert.

MAGASIN DE GROS: 158 OUEST, RUE S.-PAUL. MAIN 6830.

Mesdames
EPARGNEZ VOS FORCES
En Employant
LES FLOCONS de SAVON VELOURS
de BARSALOU

Pour tous les Usages

Le savon VELOURS offre plusieurs avantages, mais le principal c'est qu'il est d'utilité générale. On peut l'employer pour tous les besoins de la maison—à la cuisine, à la buanderie, comme aussi pour la toilette. Pour le lavage du linge, il réduit le frottement au point que la durée des toiles, flanelles, lingeries, etc., est augmentée extraordinairment. Lavées avec le savon VELOURS, les flanelles moelleuses conservent leur délicatesse et leur fine texture. Il faut peu de savon et il n'y a pas de rétrécissement. Les articles en soie gardent leur éclat et leur brillant. Les fines dentelles, les linons et les toiles conservent leur blancheur de neige et leur éclatante beauté. Les tissus de couleur conservent leur fraîcheur et leur brillant coloris, après des lavages répétés avec le savon VELOURS. A la cuisine, par le lavage au savon VELOURS, les verreries, les argenteries et les ustensiles garderont leur beauté première.

J. BARSALOU & Cie, Limitée
Fabricants du Célèbre SAVON IMPERIAL

DOMINION STORES LIMITED
La chaîne d'épiceries du Canada — Nous vous faisons économiser

OFFRES SPECIALES pour VENDREDI et SAMEDI
Ces prix sont en vigueur dans les magasins de Montréal seulement

ANANAS de Singapour tranchés	21c
GELEES SHIRRIFF 3 paquets	25c
SIROP CROWN Boite No 2	19c
CONFITURES GLASSCO assorties. Pots No 3	73c
SEL SIFTO 2 boites	25c
MOUTARDE KEEN Boite ¼ livre	28c
ZEBO Mine à poêle. La boite	18c
GOLD DUST Gros paquet	29c
RAISIN DE CHOIX SANS PEPINS 2 lbs	25c
BEAU JAMBON CUIT la livre	50c
GRAISSE COMPOSEE Domestique ou Easifirst. Boite No 5	55c
FROMAGE NOUVEAU la livre	25c
SAINDOUX PUR A la passé, livre	18½c
JAMBON PICNIC de choix, livre	19c
FROMAGE KRAFT McLAREN, livre	42c
MARGARINE H.A. la livre	25c
SAVON BARSALOU 14 Morceaux	1.00

ESSAYEZ-LE
THE SPECIAL
62c lb.

BACON Mayfield (tranché) inspecté gouvernement, livre 29c

Ne manquez pas l'occasion de venir acheter à un de nos magasins. Il y en a un près de chez vous. Satisfaction garantie.

289 SUCCURSALES
dans les provinces de QUEBEC et d'ONTARIO.

OEUFS BRAESIDE (EXTRAS). Garantis frais. La douzaine 65c

LES FAMEUX BISCUITS GRAHAM PATERSON 22c lb

Le meilleur BEURRE de crémerie, livre	46c
POUDRE A PATE MAGIC boite 16 onces	34c
FARINE préparée Harvie & Brodie. Sac 6 livres	39c
FARINE à pain Maple Leaf Sac 7 livres	29c
FARINE à pâtisserie Silver Moon. Sac de 7 livres	26c
FARINE A CREPES TANTE JEMIMA. Paquet	19c
AVOINE ROBIN HOOD. Gros paquet	25c
FARINE SWANSDOWN Paquet	39c
ALLUMETTES MAPLE LEAF fabriquées au Canada 3 boîtes	29c
SAUMON SOCKEYE SOVEREIGN, boite 1 livre	39c
ORANGES,	25c 35c 49c
CITRONS, douzaine	25c
PAMPLEMOUSSES, 3 p.	25c
CACAO PUR, 2 livres	25c
SAVON DE TOILETTE BABY'S OWN, 3 morc.	25c
SAVON FELS NAPTHA 2 morceaux	15c
MACARONI CATELLI	2 PAQUETS 27c

NOS MAGASINS SONT OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.
REMARQUEZ LE MAGASIN A LA DEVANTURE ROUGE

SUCCURSALES A MONTREAL:

202, LAURIER	643, WELLINGTON	968, ST-DENIS
1346, VAN HORNE	1631, NOTRE-DAME O.	2073, STE-CATHERINE E.
1613, RUE MASSON	191, ST-VIATEUR	5561, SHERBROOKE O.
1850, WELLINGTON	473, AVE DE L'EGISE	5282, SHERBROOKE O.
1126, WELLINGTON	110, MONT-ROYAL	5969, SHERBROOKE O.
251, AVE BEAUMONT	854, STE-CATHERINE O.	78, NOTRE-DAME, LACHINE

THE HOUSE OF QUALITY REGISTERED

VENTE DE LIQUIDATION
Le reste de
TOUS nos Vêtements d'Hiver
Costumes — Manteaux
Robes — Jupes
Pour Vendredi et Samedi
66⅔% et 75% de Rabais
Fairweathers Limited
Rue Ste-Catherine, près Peel.
TORONTO MONTREAL

MANTEAUX de MOUTON de PERSE
Vendus à prix réduits

Tous nos manteaux de mouton de Perse dans l'établissement sont offerts en vente à des prix très réduits.

Vous qui désirez un manteau de mouton, profitez de cette occasion afin de vous procurer le modèle qu'il vous plait.

125 à 250
J. E. McCOMBER
361 OUEST, RUE STE-CATHERINE
PRENEZ L'ASCENSEUR.
A.14,18,21,25,28

LA COLONIE CANADIENNE A NEW-YORK

(Du correspondant de la PRESSE)

New-York, 14.—La Ligue Saint-Joseph, dont les activités bienfaisantes se sont manifestées sous tant de formes depuis treize ans, vient de donner une magnifique soirée à l'occasion de l'installation de ses officiers pour l'année courante.

L'honorable Charles-Edouard Lalanne, président honoraire de la Ligue, présida à l'installation du nouveau bureau de direction. Avec son amabilité bien connue, M. Lalanne ouvrit les cérémonies par un magnifique éloge de la société, qui entre dans sa quatorzième année, et de son distingué président, le Dr Jules Jehin de Prume. Il présenta ensuite les divers officiers élus en leur exprimant les devoirs de la charge à laquelle chacun avait été élevé.

Les officiers de la Ligue Saint-Joseph, pour l'année 1924 sont les suivants:

Président-honoraire, honorable Charles-Edouard Lalanne; chapelain, Révérend V. Glasson, S.S.S.; président, Dr Jules-Jehin de Prume; vice-président, Roch Le Ber; secrétaire-archiviste, Albert Mackay; secrétaire - financière, Mlle Emma La Chapelle; trésorière, Mme Lambert; sergent-d'armes, Edmond Tisdelle; maître des cérémonies, Maurice Desroches; directeurs et directrices, Emile Marion, Octave Desjardins, Alph. De Montigny, Mme C.-J. Côté, Mlle Yvonne Courtais.

Avant de passer à la partie récréative du programme, le Dr de Prume, remercia les membres du nouvel honneur qu'ils lui avaient conféré en le réélisant président. Il donna un résumé des oeuvres accomplies par la Ligue et dit que celle-ci ne s'arrêterait pas en si bon chemin. Il esquissa le programme qu'il se proposait de suivre pour l'année 1924 et au nombre des soirées artistiques et récréatives qui seront données, il attira l'attention sur la treizième fête annuelle de la Ligue qui aura lieu le lundi gras, 3 mars, au New York Turn Hall, 85e rue et avenue Lexington, sous le distingué patronage du Rév. Alphonse Pelletier, S.S.S., curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Le cercle dramatique jouera "Moi", la désopilante comédie de Labiche.

"Nous aimons à croire, dit le président, que vous voudrez bien nous aider à faire de cette fête de famille un grand succès financier, afin de nous faciliter l'organisation de nos réunions mensuelles, que le comité de régie s'efforcera de rendre encore plus attrayantes dans l'avenir".

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste qui, d'après la constitution de cette société, sont chargés des amusements et de l'organisation des soirées récréatives pour ses membres, préparent un concert-tabagie qui aura lieu le 22 février, auquel ils convient tous les membres de la Saint-Jean-Baptiste ainsi que leurs amis de langue française et anglaise. Ce concert-tabagie aura lieu dans la salle de la société: 166-170 East 60th Street, (Bloomingdale Annex).

En raison du genre nouveau de cette fête, on s'attend d'avoir une nombreuse assistance, car le programme en sera fort intéressant. Ce soir-là, la salle de réunion de la société sera convertie en tabagie; on fera cadeau à chaque invité, d'une pipe de bruyère et il aura du tabac canadien en quantité.

Le secrétaire de la société vient d'envoyer aux membres la circulaire suivante:

"Une courte causerie de circonstance sera faite par M. Paul-E. Poitras, ingénieur industriel canadien, qui nous parlera de la pipe, son origine, son usage chez les divers peuples, sa fabrication, etc. Etant le représentant aux Etats-Unis de la vieille maison française A. & J. Vassas, de Marseille, exportateurs de racines de bruyère, M. Poitras est bien qualifié pour traiter un tel sujet. Pendant cette causerie, M. Joseph Charlebois, artiste caricaturiste canadien, croquera, sur le vif, les binettes de quelques fumeurs présents et agrémentera son travail d'un boniment que lui suggèrera ses "victimes". M. L.-P. Boucher, le secrétaire de la société, qui n'a passé par aucun conservatoire, donnera sur le piano, des imitations de Vladimir de Pachman, qui se proclame lui-même, le plus grand pianiste moderne. Quelques artistes, et d'autres qui croient l'être, ont promis leur concours au programme impromptu.

La Société Saint-Jean-Baptiste n'étant pas une société secrète, on assistera à l'initiation, publique pour la première fois, de cinq nouveaux membres, avec tout le cérémonial d'usage.

CAUSERIE SUR L'ART AUX TEMPS PREHISTORIQUES

Une causerie intéressante a été faite par le docteur H.-M. Adami, du "Victoria Memorial Museum", d'Ottawa, mardi, devant les membres du "Art Association" de Montréal. Le conférencier a parlé de l'art, dans les temps préhistoriques, et des découvertes qui ont été faites, en France, en Italie, en Suisse et en Espagne, d'objets d'art et d'ornements travaillés par la main humaine, en ces temps reculés.

EUCHRE-CONCERT

Mardi, le 19 du courant, il y aura euchre-concert, dans la salle de l'Assistance Publique, au profit des cadets-zouaves de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Montréal. Deux cents prix seront distribués.

ECHOS DE SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 14.—Les Artisans Canadiens-français, succursale No 6, de Sorel, ont fait dernièrement l'élection de leurs officiers pour l'année 1924. Ont été élus: aumônier, M. le chanoine J.-C. Bernard; représentant du conseil exécutif, M. Loranger; président, M. J.-Adalbert Falardeau; vice-président, M. Ulysse Grégoire; secrétaire, M. W.-N. Casaubon; commissaires-ordonnateurs, MM. Chs. Latulippe, J.-A. Desjardins; censeurs, MM. J.-E. Champoux, François Lanciault, J.-O. Daunais; médecins examinateurs, Dr W. Robidoux et Dr H.-M. Pontbriand.

—La cour 581 C.M.B.A. fait beaucoup de recrutement à Sorel. L'organisateur est M. Rosario David, qui est assisté des officiers suivants: MM. Arthur Chrétien, président; Arsène Parenteau, secrétaire-trésorier et Philippe Larochelle, secrétaire-archiviste.

—Mme Henri Beaucage a reçu dernièrement les dames du Cercle de "Bridge" de cette ville. Les prix furent gagnés par Mmes H. Lunan et J.-B. Vanasse.

—M. et Mme Joseph Simard sont à S.-Petersbourg, Floride, où ils sont les hôtes de M. et Mme Alfred Beauchemin.

—A une assemblée régulière des membres du comité de régie de l'Union S.-Joseph et S.-Michel de Sorel, tenue sous la présidence de M. Alcide Salvail, des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de MM. Adélard Bélair, Paul Lemoine et Louis Plante, tous membres de l'Association.

—Mme W.-N. Casaubon a donné une partie de bridge et de 500. Les prix furent gagnés par Mlle Albertine Dauphinais et Mme Alcide Salvail et celui du 500, par Mme Louis Beaulac.

—La fête sportive d'hiver du collège Mont Saint-Bernard a remporté un grand succès. Le programme comportait des courses de différents genres. De nombreux prix ont été offerts par les amis du collège et de la jeunesse étudiante. Parmi les donateurs: MM. A. Langlois, Cyrille Labelle & Cie, P.-A. Matton, Valois et Frère, J.-A. Wright, l'abbé Roland Duhamel, le frère directeur, le Dr A. Lacroix, MM. Trempe et fils, Trempe et Frère, les anciens élèves, MM. Lanciault et Frère, C.-O. Paradis, D. Finaly & Son, Alfred Péloquin, C.-T. Desjardins, L.-A. Charland, Geo. Lacouture, Charles Arpin, la pharmacie Provost et autres.

Le succès de cette belle fête est en grande partie dû à l'excellente organisation du comité des jeux et surtout au dévouement du secrétaire, M. Onésime Goulet.

AU CONSEIL DE SOREL

De gauche à droite: MM. JOSEPH COTNOIR, RAOUL LEQUIN et ARTHUR BOUCHER, élus échevins lors des dernières élections municipales.

L'HON. M. CARDIN EST FELICITE A SOREL

(Spécial à la PRESSE)

Sorel, 14.—L'hon. Arthur Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, a été reçu officiellement par le tribunal et par ses confrères du barreau de Richelieu, à l'ouverture du terme de la Cour supérieure, lundi dernier après-midi.

M. le juge Loranger a adressé ses félicitations au nouveau ministre et s'est plu à rappeler la brillante carrière l'égale de l'avocat.

M. l'avocat J.-B. Brousseau, doyen du barreau du district de Richelieu et de la province de Québec, a rappelé à son tour qu'il avait eu le nouveau ministre comme élève et comme adversaire ardent.

M. le ministre Cardin a remercié la magistrature et le barreau de Richelieu de l'honneur qu'ils lui faisaient. Il lui fait peine de quitter l'enceinte du palais de justice de Sorel qui a connu ses premiers succès.

M. Georges Monarque a ensuite parlé au nom du jeune barreau et remercié M. Cardin des services nombreux qu'il a rendus aux débutants, soit par ses conseils, soit en ouvrant tout grands les rayons de sa riche bibliothèque comme de sa riche intelligence légale aux jeunes avocats.

M. Philippe Pontbriand se plut à enchérir sur les compliments de l'orateur précédent et a souligné quelques étapes de la carrière légale de M. Cardin.

M. Elie Salvas a dit ensuite qu'il regrettait la disparition forcée de M. Cardin de la Cour de Richelieu. Il perd un associé précieux, mais il espère que M. Cardin reviendra le plus tôt possible au droit.

M. Adolphe Allard a joint ses félicitations à celles de ses collègues. La salle du palais était comble.

CREDIT MONETAIRE ET PRODUITS CANADIENS

MM. François Vézina et Edouard Montpetit ont donné leurs cours, lundi soir, à l'Ecole des hautes études commerciales, sur le commerce l'exportation. M. Vézina a traité les instruments de crédit monétaire et M. Montpetit, des ressources économiques du Canada.

M. Vézina a distingué quatre sortes d'instruments de crédit monétaire: la monnaie-marchandise, la monnaie métallique, la monnaie fiduciaire et le chèque. Le professeur a souligné le danger qui réside dans la facilité où se trouvent les pays d'émettre en trop grande quantité du papier, contre des réserves sans cesse réduites: c'est l'inflation. La couverture-or, qui était de 63.3 p. 100 en 1914, dans 32 états, est descendu à 6.7 p. 100, à la fin de 1921.

M. Montpetit a dit, dans son cours, que le Canada est un pays à la fois industriel et agricole. L'évolution vers la forme industrielle est très marquée, depuis vingt ans. Les principaux produits du Canada se classent ainsi: produits agricoles, forestiers, des pêcheries, miniers, manufacturés. Le Canada est grand producteur de céréales, surtout de blé, de maïs, d'avoine, d'orge, etc. Quant aux produits forestiers, ils ont une valeur moyenne de $150,000,000. Le professeur a insisté sur la protection à apporter contre les feux de forêts et le reboisement.

NEWPORT

Le train de Matapédia à Gaspé a été arrêté par la neige la semaine dernière, lorsque le mercure descendit à 40 degrés.

—M. l'abbé J.-R. Asselin a béni le mariage de Mlle Alice Grenier, fille de M. John Grenier, avec M. Ludger Cyr, fils de M. Daniel Cyr, et aussi celui de M. Dosithée Grenier, fils de M. Dosithée Grenier, avec Mlle Izelda Bonenfant, fille de M. Naz. Bonenfant.

Faiblesse, étourdissements, bouffées de chaleur n'ont pu résister aux bons effets des

PILULES ROUGES

Mme L. DESFOSSES,
28, rue Bureau, Trois-Rivières, P.Q.

J'étais bien faible, j'avais souvent des maux de tête et le moindre ouvrage que je faisais me fatiguait beaucoup. Malgré différents remèdes que j'ai pris, j'étais toujours dans le même état. Une parente me persuada d'employer les Pilules Rouges. Ce remède m'a rapidement tonifiée et il m'a suffi de douze boîtes pour me remettre. Mme Léonide Desfosses, 28, rue Bureau, Trois-Rivières, P.Q.

J'ai souffert pendant deux ans d'étourdissements, de bouffées de chaleur et de faiblesse. Ayant consulté plusieurs médecins et employé bien des remèdes, ma santé ne s'améliorait cependant pas. Loin de là, les symptômes de l'âge critique s'aggravaient de plus en plus et devenaient inquiétants. Une voisine me conseilla les Pilules Rouges. J'en ai pris pendant plusieurs mois et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. Mme Wilfrid Lamarche, 3927, rue St-Dominique, Montréal.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Robes en Crêpe de Canton $19.95

Valant jusqu'à $29.50

Ce sont toutes des robes nouvelles, montrées pour la première fois et qui ne se trouvent que chez nous. Faites de crêpe de Canton pure soie, dans les couleurs les plus en demande seulement—noir, brun et marine.

Maints ornements français nouveaux faits de perles ou de soie servent de garnitures. C'est la première fois qu'on voit de ces décorations hors du commun orner des robes d'un prix aussi modeste. Tailles: 16 à 40.

Toutes les robes D'Allaird sont confectionnées dans nos propres ateliers et vous parviennent directement en subissant le moins de dépenses possible.

D'Allaird

Blouses — Robes — Lingerie

RUE ST-DENIS, à côté du théâtre St-Denis.
RUE STE-CATHERINE, près Stanley.
AV. DU PARC, à côté du théâtre Regent.

L. N. MESSIER

VENTE de FEVRIER

Pendant cette vente l'on verra exposer dans notre magasin les dernières marchandises qui viennent de nous arriver. Les nouveautés sont au choix, les valeurs sont magnifiques et les quantités sont immenses. Pour l'introduction de ces nouveautés des prix modiques seront affichés afin d'en faire bénéficier les acheteurs hâtifs. Notre vente de février est en pleine activité et en conformité toujours avec nos méthodes qui sont de satisfaire une nombreuse clientèle, avec de la bonne marchandise et avec des prix sans parallèle.

Spéciaux d'une Heure

Nos spéciaux à heures fixes sont des opportunités qui attendent les acheteurs avertis.

Broderie

à 5c la Verge

Vendredi de 10 à 11 a.m.
Samedi de 2 à 3 p.m.
Lundi de 9 à 10 a.m.

5,000 verges de broderie sur mousseline et lawn de 4 à 5 pouces de large; appropriée pour garniture de lingerie. Spécial . . . . . **.05**

Sous-Vêtements tout Laine

1.00 le Morceau

Vendredi de 9 à 10 a.m.
Samedi de 3 à 4 p.m.
Lundi de 10 à 11 a.m.

Camisoles et caleçons, 100% tout laine; teintes grise et crème. Dans les meilleures marques connues telles que St. George, Penman's et Stanfield. Valeur exceptionnelle pour ce spécial. Tous sont de laine pesante, unie ou par côtes. Grandeurs des camisoles: 34 à 48, excepté 38. Grandeurs des caleçons: 32 à 44. Valeurs de 2.00 à 2.75 pour, le morceau **1.00**

Fournitures de Maison

Madras

Madras de 30 pouces de large, blanc ou beige; dessins assortis. Val. .50; réd. à . . . . . **.29**

Coton Circulaire

Coton circulaire blanc, pour taies d'oreillers; texture serrée et sans apprêt. Largeur 40 pouces. Val. .70; réd. à . . . . . **.49**

Coton à Draps

Coton à draps, blanc fini toile; texture serrée. Une valeur exceptionnelle.

Largeur 8/4 réduit à .59
Largeur 9/4 réduit à .69
Largeur 10/4 réduit à .80

Coton à draps blanc, imitation de toile; très en vogue pour broder des nappes ou des faux draps. Largeur 72 pces. Val. 1.50; réduit à . . . **1.19**

Couvrepieds

Couvre-pieds blancs, genre nids d'abeilles. Qualité recommandable. Dimension 72 x 84 pouces. Prix réduit à **3.49**

Couvre-Planchers

Carpettes Axminster, jolis dessins pour salons, salles à manger et vivoirs.

Grandeur 4'6" x 7'6". Réduit à **15.00**
Grandeur 6'9" x 10'6". Réduit à **33.00**
Grandeur 9' x 9'. Réduit à **35.00**
Grandeur 9' x 10'6". Réduit à **42.50**
Granedur 9' x 12'. Réduit à **47.00**

Carpettes en tapis Wilton, couleurs et dessins assortis.

Grandeur	Régulier	Réduit à
4'6" x 7'6"	25.00	20.00
6'9" x 10'6"	49.00	39.00
9' x 9'	60.00	45.00
9' x 10'6"	70.00	49.00
9' x 12'	85.00	60.00
11'3" x 12'	100.00	79.00

Coupons de linoléum anglais, couleurs incrustées, largeur 2 vges; grandeur: 10 à 15 verges carrées. Régulier 2.25 à 2.75. Réduit à, la verge carrée **1.50**

Carrés en prélart, nouveaux dessins; qualité parfaite.

Grandeur	Régulier	Réduit à
2 x 3 vges	9.00	6.50
2½ x 3 vges	11.00	7.50
3 x 3 vges	12.00	9.00
3 x 3½ vges	14.50	10.50
3 x 4 vges	16.00	12.00

Bas pour Dames

Bas en soie, unis; (18 pces de soie), pied et haut de la jambe en fil mercerisé. Avec couture. Ces bas sont sans imperfection. Dans les nuances brun, bronze, bleu-marin, bleu-marin et vert, gris argent et gris taupe, sable et chair. Pointures 8½ à 10. Très spécial pour cette vente, la paire . . . . . **.75**

Bas de cachemire, par côtes larges descendant jusque sur le dessus du pied; jambe sans couture. Dans les nuances les plus nouvelles telles que zulu, cendre, hibou, mastic et noir. Pointures 8½ à 10. Valeur de 1.25 la paire. Une véritable aubaine à . . . . . **.96**

Bas de cachemire, unis, avec le haut de la jambe élastique. Qualité tout laine et sans couture. En noir seulement. Pointures 8½ à 10. Spécial pour cette vente, à . . . . . **.98**

Coton Blanc

Coton blanc pour lingerie. Régulier .30. Réduit à . **.25**

Coton Jaune

Coton jaune, largeur 40 pouces; pour draps. Régulier .30. Réduit à . . . . . **.25**

Pour Hommes

Etoffes à Robes

Voiles

Trois beaux lots de voiles à robes, dans un grand choix de couleurs et de patrons.

Voiles américain, 36 pouces de large; avec fond pâle et jolis dessins de couleur. Pour, la verge . . . . **.29**

Voile anglais, 40 pouces de large, belle qualité; marque "Grafton". Avec fond pâle et fleurs de couleur. Garanti lavable. A, la verge . . . . . **.39**

Voile anglais, largeur 40 pouces; qualité très fine. Avec fond foncé et fleurs de couleur, y compris noir et blanc. A, la verge . . . . . **.59**

Drap

Drap à robes, pure laine, de 50 pouces de large; un beau drap français avec un tissu fin et reluisant. Une qualité convenable pour robes ou pour manteaux de printemps. Dans les couleurs de noir, bleu-marin, rouge-vin, brun, drab, castor, etc. Une belle valeur de 4.00 la verge. Pour notre vente de février . . **2.00**

Poiret Croisé

Poiret croisé, largeur 54 pouces. Une belle étoffe pure laine; tissu serré qui ne rétrécira pas. Une bonne qualité pour robes ou costumes. En noir, bleu-marin, drab, castor, brun, etc. Une valeur de 4.50 pour, la verge **3.50**

Soies

Satinette de 36 pouces de large. Une bonne qualité, avec rayures étroites; d'un beau fini fin et soyeux, fait expressément pour sous-vêtements. Couleurs: rose-pâle, mauve, blanc, gris, mastic, vieux rose, jaune pâle, orange, brun et noir. Au bas prix de, la verge . . . . **.69**

Soie japonaise de 27 pouces de large; une bonne qualité durable et bonne pour laver. Convenable pour sous-vêtements, doublures et abat-jour. Dans toutes les couleurs y compris noir et blanc. Seulement que, la verge . . . . **.75**

Spécial

Saphir quadrillé, couleurs assorties. Régulier .25. à . . . . . **.16½**

Spécial

Ratine crêpé de couleurs assorties, pour robes de fantaisie. Rég. .50. Réduit à **.39**

Spécial

1,000 verges de percale, 36 pouces; couleurs solides. Rég. .50. Réduit à . . . **.39**

Spécial

Crépon mercerisé pour sous-vêtements. Beau choix de couleurs. Rég. .75. Réduit à . . . . . **.59**

Spécial

Une belle serge tout laine de 54 pouces de large, en bleu-marin et noir seulement. La plus belle qualité qui ne se soit jamais montrée pour le prix. Une belle valeur actuelle de 2.00 la verge pour **1.00**

Gants pour Dames et Enfants

Gants en chamoisette pour enfants. Castor, brun et noir. Rég. .75. Réduit à . . . . . **.49**

Bons gants en laine dans les nuances gris, drab et bleu-marin. Pour dames. Rég. .75 et .90 pour . . . . . **.50**

Confection

Kimonos en flanellette pesante, couleurs assorties, choix de dessins; modèle pratique. Grandeurs 36 à 44, pour dames. Spécial **2.98**

Robes en flanelle française tout laine, nuances drab et bleu-marin; garniture de soutache paisley. Grandeurs pour fillettes de 6 à 14 ans. Spécial . . . . **4.98** et **5.49**

Grand choix de blouses de fantaisie, en paisley, en crêpe canton, en crêpe de Chine et en soie Lyon. Style jaquette, manches courtes ou longues. Nuances attrayantes. Grandeurs 36 à 44 pour dames. Spécial **6.00** à **10.00**

Pour Hommes

Chaussettes

Chaussettes de laine par côtes, teintes noir, bruyère et gris. Grandeurs 9½ à 11. Une valeur de .75. Pour . . **.50**

Bretelles

Bretelles avec bouts en cuir, élastique de très bonne qualité. Régulier 1.00. Très spécial, .59 ou 2 pour . . **1.00**

Chandails de Laine

Chandails de laine, collet roulé; très jolis pour les sports d'hiver. Teintes à deux tons assortis. Grandeurs 36 à 42. Rég. 5.00; pour . . . **2.95**

Vestes de Laine

Une vente unique pour le prix auquel ces vestes sont marquées. C'est par une chance exceptionnelle que nous avons pu acheter un surplus de manufacture qui nous permet de faire un prix beaucoup plus bas que celui du gros.

Ces vestes sont 100% laine, avec collet châle. Teintes gris, marron, bleu et rouge. Tricots légers et pesants. Grandeurs 34 à 44; 5.50 pour 2.95
8.50 à 10.00, pour 4.39

Robes de Chambre

Robes de chambre en édredon finies avec corde de soie; dans de jolis dessins appropriés. Grandeurs 34 à 42.

Valeur 9.00 pour 5.95
Valeur 10.00 pour 6.95
Valeur 13.50 pour 8.95
Valeur 15.00 pour 10.95

Sous-Vêtements pour Dames et Enfants

Caleçons en coton ouaté blanc, pour enfants. Grandeurs 24 à 32. Très spécial . . . . . **.49**

Camisoles en tricot de différentes pesanteurs; manches courtes ou sans manches. Grandeurs 38 et 40. Spécial . **.59**

Camisoles d'hiver de très bonne qualité, manches courtes ou sans manches. Grandeurs pour dames. Réduit à . . **.75**

Laine

Laine en balles d'une once, pour tricot de fantaisie. Choix de vingt nuances. Rég. .18. Pour trois jours seulement, la balle . . . . . **.15**

Corsets

Corsets blancs, buste moyen, long de hanches. Grandeurs 21 à 36. Une excellente qualité à un prix de grande réduction **4.25**

Brassières

Brassières blanches et roses avec élastique dans le bas. Grandeurs 32 à 40. Valeur . . . . . **.89**

Lingerie de Coton

Cache-corset en linon blanc garnis d'une riche broderie dans le haut avec épaulette étroite de ruban. Valeur . . . **.98**

Couvertes

Couvertes en pure laine blanche, finies avec rayures roses ou bleues à chaque bout. Dimension 64 x 84 pces. Val. 12.50; réd. la paire, à . . . **8.45**

Dentelle

Dentelle-torchon, imitation de valencienne et fil, largeur ¾ et 1 pouce. La verge . **.05**

Jolie dentelle pour garniture de lingerie, 1 et 2 pouces de large. Spécial, la verge **.05**

Broderie

Broderie sur lawn, de 18 pouces; pour volants de jupons. Grand choix de dessins. Spécial, la verge . . . **.29**

Beau choix de broderie de 18 pouces, sur mousseline. Dessins délicats pour robes de bébés. Spécial, la verge . **.39**

Mouchoirs

Une belle qualité de mouchoirs pour dames. Très spécial . . . . **.10**

Poudre

Poudre de toilette, rose ou blanche. Dans toutes les sortes de Pivert, Roger Gallet et Marceau. Spécial . . . **.59**

L. N. Messier
NOUVEAUTES

839-851 Mont-Royal est,
Angle de la rue Fabre.

Tél. Bélair 3290

L'EXPOSITION DE VOLAILLES DE LONGUEUIL

Les entrées promettent d'être très nombreuses, dit le secrétaire.

SUCCES ASSURE

L'exposition de volailles de Longueuil, organisée par les soins de l'Association Avicole du comté de Chambly, sera un gros succès. Les entrées jusqu'à date sont beaucoup plus nombreuses qu'on s'y attendait et le secrétaire est débordé de demandes d'informations de toutes sortes.

Comme il n'existe pas d'Association d'éleveurs à Montréal, il est tout naturel que l'attention de ceux qui s'intéressent aux choses avicoles, se porte vers les comtés voisins. Les traverses sur le fleuve étant en excellent état, et les communications avec Longueuil, par tramways, des plus faciles, il n'y a pas le moindre doute que tous les amateurs et connaisseurs se porteront en foule vers l'hôtel de ville de Longueuil, les 22 et 23 février courant.

Un couple de canards Pékin qui sera à l'exposition de Longueuil.

Le comité exécutif de l'Association est à mettre la dernière main aux détails de l'organisation de ce grand déploiement avicole et tout marche rondement. Ceux qui ont l'intention d'exposer queiques sujets sont priés de s'adresser sans délai au secrétaire, M. Henri Bourdon, No 1, avenue Jollette, Montréal-Sud, qui leur enverra immédiatement des formules d'entrées ainsi que tous les renseignements nécessaires.

Il ne faudra pas oublier que les entrées seront fermées le lundi 18 février et que le secrétaire a reçu instruction de n'accepter aucune entrée après mardi matin, le 19 février.

COURRIER D'OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14 — Les anciens élèves de l'académie Lasalle auront, dimanche prochain, à leur Alma Mater, leur assemblée annuelle. Mgr L.-N. Campeau, administrateur du diocèse, officiera à la messe qui sera chantée dans la cathédrale. Un banquet aura lieu ensuite sous la présidence de M. H. Laperrière et du frère Réginald.

—La nomination des candidats à l'échevinage pour le quartier Dalhousie, poste laissé vacant par la mort de l'ex-échevin Hunt, a eu lieu mardi. Les candidats sont: MM. Jas.-Alex. Forward, William O'Meara, R.-O. Morris, J.-C. O'Connor, Robert-L. Bond. La votation aura lieu mardi prochain.

—M. Thomas Mulligan, fils de l'ex-maire James Mulligan, d'Aylmer, est en visite chez son frère, M. John Mulligan à Aylmer. Il demeure depuis 42 ans à Eau Claire, Wisconsin.

—Le magistrat Hopewell a condamné à $25 d'amende et aux frais, Joseph Hanes, gérant de l'hôtel Cecil, accusé d'avoir tenu une maison de désordre.

—Un incendie a détruit la maison de M. Pierre Longpré, rue Douglas, à Aylmer, mardi. Les pertes s'élèvent à $2000 et sont en partie couvertes par les assurances.

LES VETERANS RECLAMENT UN TRAITEMENT DE FAVEUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Craignant que la politique d'économie du gouvernement ne nuise aux intérêts des fonctionnaires anciens combattants, le capitaine Foster, président de la section d'Ottawa de l'Association vétérans, a convoqué une assemblée de ces fonctionnaires pour vendredi prochain. Les délégués étudieront les mesures à prendre pour obtenir que les vétérans aient toujours la préférence dans le service civil.

LA COUR DE MAGISTRAT A SHAWINIGAN FALLS

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls, 14. — Dans le cours du mois de janvier, M. Majorique Boisvert portait une plainte contre son fils Onésime, l'accusant de lui avoir causé des blessures à la main en le mordant. L'accusé fut arrêté. Lors de sa comparution il protesta de son innocence. Le magistrat F.-X. Lacoursière a rendu jugement dans cette cause, mardi après-midi, et a condamné l'accusé à cinq piastres d'amende et aux frais de la cause. L'accusé paya immédiatement et fut libéré.

Une jeune cambrioleur du nom d'Emile Leboeuf, qui s'était introduit dans le magasin de M. Arthur Beaulieu dans le cours de la journée de dimanche et avait volé environ 40 piastres lundi après-midi. Après son triste exploit, il avait jugé plus prudent de quitter la ville et il s'était rendu à Grand'Mère, croyant ainsi dépister les recherches de la police. Cependant le chef Longval ne tarda pas à découvrir où il s'était logé. L'arrestation fut faite à Grand'Mère dans le cours de la journée de lundi. L'accusé comparut, mardi après-midi, devant le magistrat Lacoursière. Il plaida coupable et fut condamné à deux mois de prison.

MORT D'UN PIONNIER DE CHEMIN DE FER

(Spécial à la PRESSE)

Sherbrooke, 14. — James-R. Woodward est décédé mardi soir à l'âge de 77 ans. Il avait en 1873, avec Bowen, entrepris la construction du Quebec Central Railway, dont il fut ensuite gérant général jusqu'en 1887.

REUNION A SAINTE-JUSTINE

L'assemblée des dames patronnesses de l'hôpital Sainte-Justine aura lieu à l'hôpital, 1879 rue Saint-Denis, le lundi, 18 février, à 3 h.; l'assemblée générale annuelle des médecins, gouverneurs, bienfaiteurs et patronnesses de l'hôpital aura lieu à 4 h., le même jour. Les amis de l'oeuvre sont instamment priés d'y assister.

LA LUTTE CONTRE CE COMMERCE ILLICITE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 14. — Les plaintes portées par la commission des liqueurs contre un certain nombre de contrevenants à la loi qui viennent d'être entendues en cour du magistrat s'élevaient à 42, mais il y avait jusqu'à deux et même trois accusations contre un seul défendeur. Des plaidoyers de culpabilité ont été entendus dans plusieurs des causes, mais dans un grand nombre d'autres, les défendeurs, par l'entremise de leurs procureurs, ont demandé et obtenu ajournement après avoir fourni des certificat médicaux attestant qu'ils étaient malades et dans l'impossibilité de se rendre à Sherbrooke pour y subir leur procès. Ces causes seront entendues le 10 mars prochain.

Nap. Thibodeau, de Rock Island, contre qui trois plaintes avaient été portées, pour ventes illicites et pour possession de liqueurs, a plaidé coupable et a été condamné à un mois de prison pour chacune des deux premières plaintes et à $1,000. d'amendes ou à un autre mois de prison pour la troisième offense.

T.-D. Hunter, de Ayer's Cliff, Harry Tilton, de Stanstead et J.-O. Bacon, également de Stanstead, ont été condamnés à un mois de prison pour vente de boissons sans licence.

Frank Bessette, de Stanstead, accusé d'avoir vendu illicitement des liqueurs enivrantes, a été libéré, la preuve contre lui n'ayant pas été trouvée suffisante.

Le jugement dans la cause de B. Campeau, de Stratford, qui a été trouvé coupable de ventes sans permis, sera rendu le 10 du mois prochain.

Paris, 14. — L'Aero Club de France a homologué le record mondial d'altitude en hydravion établi par l'aviateur Hurel, près de Toulon. Le record est de 6 386 mètres.

L'ENTREE EN VIGUEUR DES NOUVEAUX BILLETS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14.—La hausse des billets de tramways à Ottawa n'entrera pas en vigueur avant le 25 février prochain.

Les dames de la société comptent, depuis plus de 75 ans, sur la Crème Orientale de Gouraud pour maintenir la peau et le teint en parfait état, pendant les grandes activités de la saison.

Échantillon envoyé franco contre 15 cents

FERD. T. HOPKINS & SON Montreal

Crème Orientale de Gouraud

La Satisfaction Réelle

CAFÉ "VICTORIA"

Grillé à point, Moulu à point, D'un goût exquis,

Un des Fameux produits "Victoria"

LAPORTE-MARTIN, LIMITÉE-MONTREAL-OTTAWA

Le cerveau bouché par le catarhe ou le rhume?

Si vous avez les narines bouchées, la gorge affectée ou le cerveau obstrué par le dégoûtant catarrhe ou le rhume, appliquez-vous dans les narines un peu de crème pure, antiseptique et germicide. Elle pénètre à travers toutes les voies respiratoires, calmant les membranes enflées et vous obtenez instantanément du soulagement.

Quelle sensation de bien-être vous éprouvez! Vos narines se débouchent. Votre cerveau est dégagé. Plus de graillonnement, de reniflement, de gorge sèche ni de difficulté à respirer. Achetez à n'importe quelle pharmacie une petite bouteille de Baume de Crème d'Ely et le catarrhe disparaîtra comme par enchantement. Ne souffrez plus d'obstruction. Le soulagement est infaillible.

CREAM BALM CO. WALKERVILLE, ONT.

Valor

Les Produits de la marque Valor, Fabriqués au Canada

se recommandent par leur pureté, et leur fabrication rigoureusement scientifique. De là, la vogue du

Coton Absorbant Valor

auprès de MM. les Pharmaciens, Médecins, Chirurgiens et Dentistes et dans les Dispensaires et Hôpitaux.

LES USINES CHIMIQUES DU CANADA, Limitée, Montréal, P. Q.

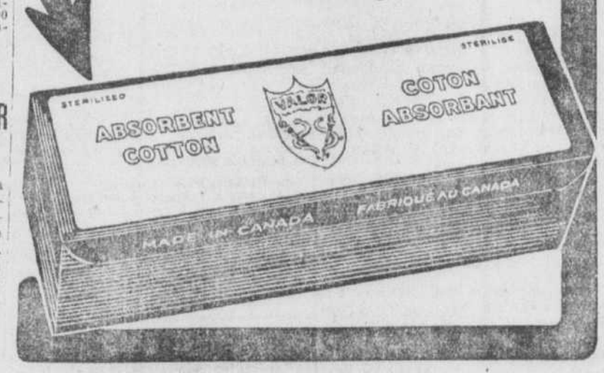

Frais et rosé à l'heure du coucher
Heureux parce que bien portant

VOTRE petit est-il ainsi? Jouit-il de la bonne santé à laquelle il avait droit en naissant? Est-il rayonnant de bonheur? Son petit corps devient-il plus fort, son esprit plus alerte?

La bonne santé, le développement sain et robuste d'un enfant sont dans une large mesure affaire de diète. Les aliments qu'on lui donne doivent lui fournir une alimentation appropriée et adéquate pour la production d'os de matière cérébrale, de muscles et de nerfs.

Vous pouvez lui assurer cette alimentation en faisant d'"Ovaltine" son breuvage quotidien. "Ovaltine" contient, en effet, tous les riches éléments constituants de l'organisme qui abondent dans le lait crémeux, les œufs frais et le malt d'orge mûr. C'est un extrait concentré de ces aliments incomparables, en proportions parfaitement balancées et rendu de digestion et d'assimilation faciles.

"Ovaltine" produit la suralimentation. Une tasse de ce composé possède plus de valeur nutritive que sept tasses de cacao ou trois œufs, et est pourtant plus facile à digérer que le lait. Commencez dès ce jour à servir "Ovaltine" à votre petit enfant aux repas et surveillez l'amélioration qui en résultera.

Les enfants aiment la saveur distinctive d'"Ovaltine."

OVALTINE
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE
reconstitue le cerveau, les nerfs et l'organisme.

En usage dans tout l'Empire

Chez tous les pharmaciens, 50c, 85c, $1.50

A. WANDER LIMITED, LONDRES, Angleterre
Succursale canadienne: 455 rue King Ouest, Toronto.

68F

AU BON MARCHÉ LETENDRE, LIMITÉE

625 Boul. Gallerie d'Art Ouest — EST 9771

Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. et le samedi soir jusqu'à 10 heures.

GANTELETS valant jusqu'à $3.00.

Ces Gantelets sont en chèvre du cap et en chamois, faits avec courroie au poignet et broderie sur le dos. Brun, castor, tan et gris. Toutes pointures pour dames. Une excellente aubaine à $1.49 la paire. —Rez-de-chaussée. $1.49

Echarpes valant $1.00. Spécial

Echarpes en laine brossée rose ou verte et en tricot mercerisé blanc. Toutes à écouler à ce prix spécial, chacune .39 .39

Voilettes

Joli tissu à voilettes à petites mailles, tout noir ou avec pois de couleurs. Spécial, la verge .25

ALLEE CENTRALE.

Bas de Cachemire .79

Bas de cachemire tout laine de marque "Mercury", garantis de première qualité. Tous avec haut élastique et pied renforcé.

Nuances: *éponge, fauve, brun, gris* et *noir*. Pointures 8½ à 10. Notre prix très spécial — .79 la paire.

—Rez-de-chaussée

CHALES DE BEBES valant jusqu'à $2.98. En vente demain à $1.59

Epais et chauds, en tricot alvéolé de différents dessins; longue frange tout autour. Ils sont légèrement défraîchis, mais cela n'enlève rien à leur qualité. Différentes dimensions au choix. Un seul prix demain $1.59 chacun.

—Palais du bébé. Premier étage.

Chandails pour fillettes de 7 à 16 ans

(Valeur de $1.50)

Jolis chandails en tricot uni ou de fantaisie, avec encolure ronde et manches longues. Tirette à la taille. Nuances: beige, bleu paon, orange, bleu marin et gris. Spécial, chacun .98

—Premier étage.

KIMONOS de crêpon. Spécial $1.98

Jolis kimonos en crêpon mauve, jaune, bleu pâle et blanc, orné de dessins d'oiseaux et de papillons. Faits avec col bordé de satin et élastique à la taille. Spécial demain, chacun .98

—Premier étage.

JUPONS pour dames de forte taille

Ce sont des jupons qui valent jusqu'à $4.50 que nous vous offrons à ce bas prix. Ils sont en bonne satinette et en moiré; faits avec élastique à la taille et volant par plis au bas. Noir seulement. Très spécial demain, chacun . . . $2.98

BLOUSES pour femmes de forte taille

(Valeur de $8.98)

Charmants modèles en soie duchesse noire, faites avec encolure carrée, devant par petits plis et élastique dans le bas. Il y en a jusqu'à 50 de buste. Spécial $6.98

—Premier étage.

PRELART .49 la verge carrée

Prélart canadien de 2 verges de largeur, dans un bon choix de dessins fleuris, quadrillés et de fantaisie. Spécial, la verge carrée 49

TAPIS D'ESCALIER

Tapis tapisserie de dessins orientaux, avec jolie bordure; nuances variées; 27 pouces de largeur. Spécial, la verge . . . $1.48

TAPIS BALMORAL

Excellente qualité pour escaliers et corridors; grand choix de dessins. 27 pouces de largeur. Spécial, la verge . . $1.74

—Deuxième étage.

NOTRE 45e ANNIVERSAIRE APPROCHE

Feuilleton de la "Presse"

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR OU LA FEMME FATALE ET TRAGIQUE

PAR

HECTOR FLEISCHMANN

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

62 (Suite)

—Plus un mot, l'abbé, coupa le général. Je sais ce qu'il me demeure à faire. Il me paraît que je commande ici et qu'il m'appartient de décider ce qui paraît utile.

Il bouscula la sonnette de cuivre posée sur un guéridon. A la porte apparut le profil aigu du vieil huissier.

—La femme Faucon n'est donc pas là?

—Personne nest arrivé, général.

—Que M. Boullé vienne.

Le préfet se retourna vers le grand vicaire.

—Ah! çà, l'abbé, vous imaginez-vous que je suis une marionnette et qu'il m'agrée de passer pour une baderne comme...

Il s'arrêta, ravala l'injurieuse comparaison, cracha et continua furieux:

—Enfin, suffit, sacredieu. Je ne suis pas un polichinelle. Et vous avez cru qu'il suffisait de me porter les ordres de cet assassin pour qu'aussitôt je... Parole d'honneur, l'abbé, vous vous foutez de moi!

Le talon de la botte sonna vigoureusement sur le parquet.

—Aux injonctions d'un rebelle, je n'ai pas à obéir, mais à répondre par la force, Lahaye Saint-Hilaire rendra l'évêque, sacredieu, et sans que cela tarde longtemps! Ah! vous voilà, Boullé. Où est la femme Faucon?

—Elle est prévenue, général.

—Bien. Que la drôlesse se hâte. Veuillez écrire.

Et arpentant toujours la pièce, il dicta:

—"Ordre est donné au commandant de la gendarmerie de Vannes de mettre sur pied ses brigades, à la réception du présent ordre, et de..."

Il s'arrêta.

—Achevez cela comme vous le voudrez, Boullé. Pareil ordre pour la troupe. Que tout se mette en marche contre le chouan. Il nous faut l'évêque, mort ou vif.

—Je crois, dit M. Boullé, d'une voix douce, qu'il serait préférable de délivrer Monseigneur en vie, général.

—Je ne dis pas le contraire. Où en voulez-vous venir, Boullé?

—A ceci, général, c'est que je pense que mieux vaut payer la rençon que demande Lahaye Saint-Hilaire.

—Il n'en demande pas, il veut la liberté de Pourchasse et de Billy, ses complices, des assassins!

—Donnez-la leur, général.

—Ainsi, vous aussi, vous me conseillez d'être lâche? Sacredieu, Boullé, je... je...

La voix de M. Jullien hésitait. C'est qu'il savait le secrétaire général de bon conseil, habile, prudent, avisé. Volontiers il prenait avis de lui, le sachant rompu à la diplomatie familière exigée par la vie de préfecture, propre à régler des difficultés où lui, Jullien, n'entendait goutte et prétendait souvent en appeler à la brutalité de ses pouvoirs. La déclaration de M. Boullé le troublait. Il se calma, s'assit derrière son bureau, et dit:

—Alors, que voulez-vous que je fasse?

—Donner à croire au chouan que vous le craignez, général. Il se laissera prendre au piège, s'enhardira, et je gage que dans trois mois il vous tombera sous la main comme un écolier. Sa confiance dans votre faiblesse et dans sa force doit le perdre infailliblement.

—Tiens! tiens! mais ce n'est pas mal raisonné, Boullé! Alors, vous répondez?...

—Je réponds du succès du stratagème, général. Et ce sera aussi l'avis de Mme Faucon qui, mieux que nous, connaît le gredin.

On gratta à la porte.

—Mme Faucon! souffla la voix de l'huissier.

—Qu'elle entre!

Dans sa robe blanche, sous les ailes rabattues de son léger chapeau à brides orange, elle entra. A son bras nu jusqu'au coude pendait le réticule de soie verte à la mode et les bas à grands transparents gainaient son pied étroit aux petites chaussures de peau claire.

—Madame, grogna le général, me prenez-vous pour un conscrit?

Etonnée, elle regarda autour d'elle. D'où venait cette mauvaise humeur du préfet? Elle ne se l'expliqua guère. Cette fois encore, Lahaye Saint-Hilaire lui avait-il poussé au flanc l'aiguillon d'un nouveau coup de son audacieuse impertinence? Au reste, elle n'en put douter, car M. Jullien, repris par la fureur de ses échecs successifs, continuait:

—Vous m'avez trompé. Vos renseignements étaient faux. Lahaye Saint-Hilaire ne méditait aucune entreprise sur la prison et Pourchasse et Billy; bien au contraire, il a enlevé l'évêque, oui, madame, l'évêque de Vannes lui-même, un fonctionnaire de Sa Majesté, et je me demande jusqu'à quel point vous n'avez point favorisé, par vos faux renseignements, le nouveau crime de cet atroce scélérat? Il nous le faudra expliquer, sacredieu! Eh bien?

Ce fut M. Boullé qui prit la parole:

—Mme Faucon ignore peut-être ce qui s'est passé ce matin, général. Il serait juste de le lui dire.

—Dites, Boullé.

Le récit du secrétaire général rendit la confiance à l'espionne, et c'est d'une voix calme et nette qu'elle répondit, quand il eut terminé:

—Ces faits, général, portent en eux ma justification. En enlevant Mgr de Pancemont, Lahaye Saint-Hilaire n'a-t-il pas, en vérité, tenté le coup dont je parlai, sur la prison? Qui de nous pouvait prévoir que de cette manière il libérerait ses complices?

Le coup était direct, mais Elvire ne se dissimulait pas qu'en l'occurrence elle avait incomplètement accompli sa tâche. En effet, Lahaye Saint-Hilaire ne lui avait-il pas parlé de l'évêque, n'avait-il pas demandé des détails sur ses déplacements, et elle-même n'avait-elle pas indiqué le voyage à Monterblanc? Preuve nouvelle de la difficulté de la besogne entreprise et de l'habileté qu'il importait d'apporter à l'exécution de ses menus détails. Une fois de plus, le chouan l'avait-il fait servir à ses projets? Mais qu'eût dit le général s'il eût appris que, pour l'exécuter, le chevalier avait usé de l'argent d'Elvire? L'espionne comprit que c'était là la première maille du filet dont l'ancien ami de Cadoudal allait l'envelopper, pour l'entraîner, avec lui, dans sa chute ou dans l'exécrable et dangereux triomphe de son entreprise.

M. Boullé avait repris la parole et soutenu la thèse de l'acceptation des conditions de Lahaye Saint-Hilaire. Le général ne demandait pas mieux que de se laisser, cette fois encore, convaincre. Il interrompit brusquement le secrétaire général.

—Qu'on lève l'écrou de ces deux bandits!... Vous voilà satisfait, l'abbé!... Mais si je les reprends!...

Ses mains lourdes eurent une terrible menace. Il fit mine d'étrangler net les chouans qui lui échappaient. La sueur lui perlait au front, et tandis que du revers de la main il s'essuyait le front, il grogna:

—Boullé, c'est la dernière fois que... que... suffit. Je m'entends! Et si dans trois mois je ne tiens pas le chouan!... Venez, l'abbé!... Je vais toucher deux mots à nos marauds!...

* * *

Epuisé par trois heures de trot sous les branches basses de la forêt, accablé de chaleur et de mortelle inquiétude, Mgr de Pancemont s'était laissé glisser à bas du cheval. Les vêtements d'emprunt dont on l'avait couvert le gênaient odieusement. On s'était arrêté sous le feuillage épais des taillis de l'Ermitage, et, à l'ombre, on soufflait. Midi avait sonné déjà, et la faim criait au ventre des hommes. Le chevalier, pensivement examinait la plaine. Le préfet allait-il lui renvoyer Pourchasse et Billy? Le grand vicaire s'acquitterait-il bien de sa mission? Points importants. Sur eux reposait tout le système duquel il se flattait de tirer de nouvelles ressources, — question de vie ou de mort, — pour sa bande. Mais, soudain, il fronça le sourcil, et après un dernier regard à la lande, où s'élevaient les bouquets de hauts genêts, il courut à ses hommes.

—Vite! à cheval! Vite! Vite!

Et, au même instant, deux coups de feu éclatèrent à quelques toises de là.

Quatre mains saisirent l'évêque, le juchèrent sur la bête, et, arme au poing, les chouans décampèrent. L'alerte avait été vive, le départ fut prompt. Derrière l'évêque, le roussin de l'abbé Jarry secouait rudement son cavalier. Les jambes des bêtes s'embarrassaient dans les ramures mortes tombées dans le travers des broussailleux sentiers; du flanc elles râpaient les chênes meurtrissant Mgr de Pancemont et le secrétaire, que les branchettes basses des coudriers fouettaient au visage dans le rapide et difficile galop de la retraite. Lahaye Saint-Hilaire demeurait sur les derrières de la troupe, inspectant, surveillant, pressant. Il se devinait de la maréchaussée aux talons. De temps à autre, un coup de feu éclatait. Les poursuivants tiraient, sans doute au hasard, dans le frisselis des feuilles ou de bruissement des genêts. Cela dura jusqu'à ce que les chouans eussent gagné la clairière des Grands-Fonds, dans la partie la plus élevée de la forêt. Le chevalier y commanda une courte halte; puis, hissé dans la fourche d'un chêne mort, il observa les environs. A l'ouest, autour de son église trapue, Monterblanc, minable sous ses chaumes noirs, se tassait. La campagne était déserte, mais, là-bas, à travers la trouée de la clairière, Lahaye St-Hilaire aperçut les bicornes des "esclaves de Buonaparte". Les gendarmes, donc, lui faisaient la chasse.

Ils étaient sept, qui marchaient en tirailleurs, l'oeil au guet, fourbus déjà de cette course pénible à travers les souches mortes et les troncs abattus, en lourdes bottes de cavalerie. Leurs buffleteries faisaient des taches blanches et crayeuses à travers les ramures. Derrière eux, armés de bâtons et de fusils, marchaient quelques paysans, avec ceinture tricolore au flanc, le maire de Monterblanc. Aux gendarmes en patrouille, rencontrés après sa fuite devant la bande des chouans, le maire avait donné l'alarme. A leur tête, le faquin lançait la meute sur la piste du chevalier.

Lui, dans la fourche du chêne, les regardait aller, venir, flairer les sentes, prendre le vent en chasseurs de beau gibier. Dans la touffe de fougères gigantesques où détalait le lièvre effaré, ils lâchaient leurs coups de fusil, redoutant à chaque broussaille de voir se dresser le redoutable ennemi. Aussitôt le chouan reconnut le maire. Tourné vers un de ses hommes, il dit:

—Legoff, donne le fusil.

L'arme lui fut tendue.

—Repartez, commanda le chevalier. Je rejoins.

La bande se remit en marche dans la forêt. On entendait craquer à son passage les branchages secs et le froissement des feuilles creusait derrière elle un bruissant sillage. Lentement Lahaye Saint-Hilaire avait épaulé, visant le groupe qui le traquait. Au carrefour des trois sentes, il tenait conseil. Le maire indiquait la route à suivre. Vers lui s'inclina le canon de la carabine du chouan. Elle cracha. A travers le légers nuage blanc, Lahaye Saint-Hilaire vit hoqueter le rustre. Il porta la main à sa gorge d'où glougouta un gros bouillon rouge pressé. Puis, genoux cassés, il s'abattit dans les ronces en hurlant à la mort. On voyait trembler son large dos sous le mince droguet de la veste. Ce dura un instant, puis, retombant sur le flanc, maquié de pourpre vive, il se raidit. Il toussa, vers le ciel bleuissant à travers les éclaircies du feuillage, les hoquets de son agonie.

(A suivre)

LE CONSEIL DE DRUMMONDVILLE

1. M. W. A. MOISAN, N.P., maire ; 2. M. RODOLPHE JANELLE, échevin, siège No 2, quartier Nord ; 3. M. EUGENE PELLETIER, échevin, siège No 1, quartier Nord ; 4. M. NAP. LINDSAY, échevin, siège No 1, quartier Sud ; 5. M. J.-H. PAUL, échevin, siège No 2, quartier Sud ; 6. M. ADELARD BIRTZ, échevin, siège No 1, quartier Est ; 7. M. J.-C. DUCHESNE, échevin, siège No 2, quartier Est ; 8. M. J.-W. SAINT-ONGE, échevin, siège No 1, quartier Ouest ; 9. M. J.-ERNEST PINARD, échevin, siège No 2, quartier Ouest; 10. M. C.-H. LALONDE, greffier de la ville ; 11. M. JOSEPH MARIER, trésorier de la ville.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS ACHETE CINQUANTE VEHICULES

La construction de ces voitures coûtera en tout $800,000.

FUTURS TRAVAUX

La compagnie des tramways de Montréal, sur l'ordre de la commission des tramways, vient de donner une commande à la Canadian Car and Foundry Limited, pour la construction de cinquante nouvelles voitures, dont vingt-cinq à moteur et vingt-cinq à remorque. Cette commande ne s'applique qu'à la carrosserie et aux trucks. Le prix de chaque véhicule est de $8,650 pour ceux de la première catégorie et de $8,450, pour ceux de la seconde.

Ces nouveaux tramways devront être prêts pour la livraison dans trois mois. La compagnie, en s'adressant à la Canadian Car and Foundry, s'en tient aux clauses de son contrat qui veut qu'elle donne ses commandes à des compagnies canadiennes, surtout aux firmes montréalaises.

Le coût total pour la carrosserie des nouveaux véhicules sera de $427,500. Mais, une fois que l'équipement complet en sera terminé, la somme totale s'élèvera à au moins $800,000. Les cinquante tramways seront du même type que ceux qui portent les numéros 1500 et 1600.

Mardi prochain, il y aura une réunion des représentants de la ville et de la compagnie des tramways, convoquée dans le but de discuter le programme des travaux qui devront être exécutés au commencement de la saison, afin de faire concorder ceux que la ville entreprendra avec ceux de la compagnie et de fixer l'ordre suivant lequel ils seront faits.

LES NOUVELLES DE LA NAVIGATION

L'"Andania", de la ligne Cunard, partira lundi prochain d'Halifax pour Plymouth, Cherbourg et Londres, avec un nombre de passagers particulièrement considérable pour la présente période de l'année. Au nombre des passagers, mentionnons les Montréalais dont les noms suivent: le capitaine A.-E. Blake, Mlle Bernardine Coulon, M. et Mme J.-W. Cooke, M. Charles King, Mlle E.-M. Mallinson, le brigadier général F.-S. Meighen et Mme Meighen, M. C.-L. Moquin, Mme Annie Balant, M. et Mme Waldo-W. Skinner, M. et Mme W.-R. Thomas, Mlle Claire Yale, M. F.-R. Whittall, M. G.-W. Wildblood, assistant gérant du service des passagers à la compagnie Robert Reford, M. et Mme A.-J. Tourangeau et Mlle Tourangeau.

SUR LA ROUTE CANADIENNE

Par suite de la demande sans cesse croissante de facilités de transport en troisième classe entre l'Europe et le Canada, la direction de la ligne Américaine a décidé d'affecter le "Minnekahda", qui fait le service entre Hambourg et New York, au service entre Hambourg et Halifax. C'est un navire de 17,000 tonnes brutes qui ne transporte que des passagers de troisième classe. C'est le plus gros du genre.

SUR LE "BERENGARIA"

Le steamer "Berengaria", de la ligne Cunard, est arrivé hier à New York avec 1,260 passagers, dont 587 de première, 403 de seconde et 270 de troisième classe.

MOUVEMENT MARITIME

Le "Marburn", Pacifique Canadien, est attendu lundi à Saint-Jean, N.B.

Le "Mongolia", ligne Américaine, est attendu demain à Halifax.

Le "Montcalm", Pacifique Canadien, est attendu demain soir à Liverpool.

Le "President Roosevelt", gouvernement américain, était attendu cet avant-midi à New York.

Le "Bremen", North German Lloyd, était attendu cet avant-midi à New York.

Le "President Van Buren", gouvernement américain, est arrivé hier à New York.

Le "Berengaria", Cunard, est arrivé hier midi à New York.

Le "Frederik VIII", Scandinavian American, est attendu mardi prochain à New York.

Le "Fort St. George", Furness-Bermuda, était attendu cet avant-midi à New York.

LES COURS

LEGISLATION COMMERCIALE

M. Alexandre Gérin-Lajoie, avocat et docteur en droit, continuera ce soir, le 14 février, à 8.15 hrs, dans la salle de Droit Romain, à la Faculté de Droit de l'Université, 185 rue Saint-Denis, son cours public de Législation Commerciale. Il traitera des valeurs mobilières; actions, obligations et warrants et des opérations de bourse. L'entrée est libre.

LE MONUMENT DES PATRIOTES

L'hon. Ernest Lapointe, Ministre de la Justice dans le gouvernement King, vient d'adresser à l'hon. sénateur L.-O. David, président d'honneur du Comité du Monument aux Patriotes, une généreuse souscription et une belle lettre dont voici le texte:

Ottawa, le 9 février 1924.

L'honorable L.-O. David,
Président d'Honneur,
Comité du Monument aux
Patriotes, Montréal.

Mon cher Sénateur:—

Permettez-moi de vous inclure ma modeste souscription à l'oeuvre patriotique que vous avez entreprise. Mon seul regret est de ne pouvoir faire davantage.

Je lisais récemment un livre de l'historien constitutionnel Keith, dans lequel il exprime l'opinion que les insurrections de 1837-38 au Canada ont été la cause déterminante de l'octroi des libertés politiques par l'Angleterre à ses colonies. C'est, je crois, un bel hommage à la mémoire de ceux qui se sont alors sacrifiés pour ce qu'ils croyaient être la cause du droit et de la justice.

Agréez, mon cher Sénateur, mes meilleurs voeux de succès pour votre oeuvre, et mes souhaits de santé et de bonheur pour vous-même.

Votre bien dévoué,
(Signé) Ernest Lapointe.

L'un des meilleurs moyens de prouver notre reconnaissance à ceux qui nous ont conquis le gouvernement responsable en le payant de leur vie, est d'assister à la représentation de "POUR LA COURONNE" qui aura lieu les 23 et 24 du mois courant au théâtre Saint-Denis, et dont les recettes seront versées au fonds de souscriptions pour l'érection d'un monument aux 12 prisonniers politiques exécutés en 1837. En assistant à cette représentation on accomplira un devoir patriotique tout en jouissant d'un spectacle artistique de toute première valeur. Un autre moyen est de suivre l'exemple du ministre de la justice et de faire parvenir une souscription au Comité du Monument des Patriotes, case postale 372.

AUCUNE OPPOSITION AU BILL DE LA BEAUHARNOIS ELECTRIC CO. A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14.—Le bill amendant la charte de la "Beauharnois Electric Company" a été adopté, ce matin, par le comité des bills privés de l'Assemblée législative. Il s'agit d'autoriser cette compagnie à ajouter à la liste des comtés où elle peut vendre l'énergie électrique les comtés de Napierville, Iberville, Saint-Jean, Missisquoi, Deux-Montagnes, Labelle et Hull. Le bill a été adopté tel quel.

A la demande de M. Léon Garneau, parlant au nom des commissaires du port de Montréal, on a remis à la semaine prochaine l'étude du bill de la Montreal Central Terminal Company, qui veut construire un tunnel entre Montréal et Longueuil. Les commissaires du port de Montréal désirent être entendus.

Le comité s'est ajourné à mardi prochain.

LE ROLE QUE JOUERONT LES PROGRESSISTES

De leur attitude dépend le sort du gouvernement libéral à Ottawa.

DECLARATIONS DE KNOX

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — La déclaration faite à Rosthern, Saskatchewan, par Andrew Knox, député progressiste de Prince Rupert, à l'effet que les progressistes s'uniraient aux conservateurs, a ravivé dans la capitale les commentaires touchant l'alignement des divers partis, en chambre, à la prochaine session. On est généralement d'avis que la situation créée par les défaites de Kent et Halifax et par la réorganisation du cabinet trouvera une solution dans l'attitude qu'adopteront les progressistes.

M. Knox croit possible une entente progressiste-conservatrice qui renverserait facilement le gouvernement.

La présence de plusieurs chefs conservateurs parmi les auditeurs de M. Knox semble donner du poids à sa déclaration. L'un de ces chefs promit au député de Prince Rupert son appui lors des prochaines élections générales.

Dans les cercles officiels, cependant, on n'entretient aucune crainte à ce sujet. L'opinion qui semble la plus générale et la mieux justifiée est que la déclaration Knox n'indique que de la division dans les rangs progressistes.

On sait que ce parti est composé d'anciens libéraux et d'anciens conservateurs qui n'ont jamais songé à établir entre eux une politique homogène et qui ont toujours conservé secrètement leurs vieilles attaches à leur parti respectif. En chambre chaque député progressiste, en dehors des questions de tarif, maintient une attitude particulière, et, à l'extérieur, il en est toujours ainsi, chacun exprime librement son opinion sans se préoccuper de savoir si elle est celle du parti. L'on ne peut accepter les déclarations de l'un d'eux que comme l'expression d'une opinion personnelle. C'est pourquoi on n'accorde pas une grande importance aux déclarations de M. Andrew Knox.

Par ailleurs, l'on sait que le parti progressiste est composé, en grande majorité, d'anciens libéraux et seulement d'un très petit nombre d'anciens conservateurs. Advenant une dislocation du parti, ce qui arrivera dans un avenir plus ou moins rapproché, chacun de ses membres retournera à son ancien parti, ce qui serait favorable au parti libéral.

On comprend ici que la section du parti à laquelle appartient le député de Prince Rupert, combat le gouvernement, car celui-ci ne veut pas continuer la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Mais on sait que l'autre section, la plus nombreuse, sait que ce projet est irréalisable et que, avec raison d'ailleurs, l'est du Canada ne permettrait pas que l'on dépense inutilement les sommes folles que nécessiterait sa construction.

HOMMAGE A WILSON

Genève, 14. — Un plan a été officiellement soumis afin de donner le nom de "Quai Wilson", à cette importante section du Quai Mont-Blanc, sur lequel est situé le Palais de la Société des Nations.

A OTTAWA ET A HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Sir John-M. Gibson, de Hamilton, et le Dr P. Doolittle, de Toronto, sont venu rencontrer le premier ministre King pour lui demander la continuation de l'octroi annuel à la ligue des automobilistes de l'Ontario.

—M. Melvin Newman, âgé de 22 ans, de Carleton Place, a été victime d'un triste accident dans l'usine de la compagnie Hawthorne Woollen Mills. En chargeant de charbon une brouette la pile de combustible dégringola sur lui et lui brisa les deux jambes. Il a été transporté à un hôpital d'Ottawa.

—M. William Corbett, âgé de 60 ans, 418 rue Lisgar, s'est fait fracturer une jambe par un tramway de la rue Bank, qui le frappa alors qu'il passait sur la voie ferrée en voiture. Lorsqu'on le ramassa, il était sans connaissance. Il a aussi été blessé à la tête.

—La commission scolaire de Hull s'est réunie, mardi. Le curé Carrière, de Saint-Jean-Baptiste, a suggéré qu'à l'exemple du conseil supérieur de l'Instruction publique de la province de Québec, la prière soit récitée au début des réunions. On y a discuté le rapport de l'inspecteur Maltais, qui a visité les écoles de Hull, l'automne dernier, et qui a classé les écoles par ordre de mérite de la manière suivante: Ecole Carrière, Saint-Rédempteur, 39.6 sur 40; Sainte-Marie, 39.3; Saint-Joseph, 38.5; Notre-Dame, 38.3; Reboul, 37.5; Gauvin, 37.5; Larocque, Saint-Thomas, Lecompte, 37; Duhaut, 36.4; Sainte-Anne, 36.1.

—Le R. P. James O'Donnell, O.M.I., missionnaire en Afrique, a donné, mardi, à l'Université, une conférence très intéressante avec projections sur les missions africaines. Une grande partie du personnel et tous les élèves assistaient.

—Un nommé William Malhoney, accusé d'avoir résisté à la police, a été condamné à $25 d'amende et aux frais à Hull.

—Le major W.-A. Steel, chef des opérateurs de T.S.F., du corps Royal des signaleurs, a fait une conférence, hier soir, sur la valeur commerciale du radio dans l'aviation.

—Trois personnes ont été victimes d'un accident de tramway à Cobalt. John Timson eut les deux jambes coupées. Mlle Mildred Lash et Mme McCarthy reçurent un choc nerveux.

FRACTURE D'UNE JAMBE

Adrien Gagnon, 21 ans, 3234, rue Hochelaga, a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, hier midi, souffrant de la fracture d'une jambe. Gagnon était à son travail, aux usines Angus, du Pacifique Canadien, quand une boîte contenant de lourdes pièces de machineries lui est tombée sur la jambe. L'accident s'est produit un peu avant-midi.

LE PORT DE LA TOGE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure, vient de relever les avocats qui plaident devant la Cour de pratique, de l'obligation qu'ils avaient devant ce tribunal de porter la toge.

NOS ROUTES REGIONALES

Suite de la première page

la route par le gouvernement. La municipalité de Saint-Paul par exemple était la plus récalcitrante.

Dernièrement, les membres de la chambre de commerce de Joliette, accompagnés de M. Lucien Dugas, entrèrent en pourparlers avec le député provincial du comté de Montcalm. M. Daniel promit son concours et avec l'assistance de M. Dugas, a réussi à régler une question qui aura des conséquences heureuses pour tout le district. Il a été décidé que vu les oppositions de la paroisse de Saint-Paul, la route projetée ne passerait pas par là, mais passerait par Saint-Jacques et rejoindrait la route Rawdon-l'Assomption. Ceci allonge d'environ 2 milles et demi le trajet. La nouvelle route aura donc vingt milles et demi.

Le ministre de la voirie à Québec a bien voulu classifier cette route comme route régionale et cette décision nous assure un subside de quarante pour cent sur le prix de la construction. Quand à la différence de soixante pour cent le ministre de la voirie de Québec a fait les deux propositions suivantes: Les municipalités paieront trente pour cent ou la moitié du coût et le gouvernement provincial trente pour cent, ou bien le gouvernement provincial prêtera la somme nécessaire pour payer le tout de 60 pour cent à un taux de trois pour cent d'intérêt, payable pendant 41 ans alors que la dette sera éteinte.

Cette route Joliette-l'Assomption sera la plus considérable du district. Il y a neuf milles et quart entre Joliette et Saint-Jacques où passe déjà la route Rawdon-l'Assomption. Il y aura donc un mille et demi de cette route dans la ville de Joliette, deux milles dans la municipalité de Saint-Pierre, trois milles et trois quarts dans la paroisse du Sacré-Coeur et deux milles dans la paroisse de Saint-Jacques.

Le gouvernement estime qu'il faudra une somme de $65,000 pour construire cette route de 9 milles et quart. Ceci représente une évaluation de sept mille piastres du mille. Cependant cette route ne coûtera pas ce montant vu que, l'an dernier, dans la paroisse du Sacré-Coeur de Crabtree-Mills, le coût de construction du mille n'a été que de cinq mille cinq cents piastres.

Dans le comté de Joliette, en prenant pour base les chiffres du gouvernement, une somme de $50,800 sera donc dépensée pour la route. En prenant les chiffres de Crabtree-Mills les mêmes travaux ne coûteraient que $39,900. Mais il y a encore un plus grand avantage. Cette route étant classifiée route régionale par le ministre de la voirie, elle sera entretenue aux frais du gouvernement. Ceci représente une forte économie chaque année, et d'après certains calculs, faits en adoptant le plan de trois pour cent les municipalités intéressées ne paieront pratiquement rien. Car le coût d'entretien de cette route, qui leur sera ainsi enlevé, s'élève à presque autant que les intérêts annuels qu'elles auraient eu autrement à payer.

A la demande de M. Lucien Dugas le conseil municipal de Joliette a été étudié le sujet et a immédiatement adopté unanimement une résolution s'engageant à faire sa part et choisissant le plan du trois pour cent pendant quarante et un an. Naturellement, comme l'a expliqué M. Dugas, si la corporation change d'idée et préfère ensuite l'autre plan du trente pour cent comptant, elle aura l'option de le faire.

Les travaux de construction de la route commenceront dès la fonte des neiges et se continueront sans interruption. Joliette aura donc dès cet été cette route que l'on désire depuis si longtemps. Après l'adoption de la résolution, le maire Ladouceur félicita M. Dugas pour son succès. Joliette sera ainsi sous peu reliée à Montréal par une route dont chacun aura raison d'être fier.

A LA COUR D'ASSISES

Suite de la première page

et Corinne Saint-Jean soient tenus sous garde jusqu'à la fin du procès et complètement isolés, de façon à ce que personne ne puisse communiquer avec eux.

Duguay raconte comment il a connu les accusés. Puis il en vient à la journée du meurtre. Frellier voulait avoir de l'argent; avec ses deux amis, il alla à la chambre de Corinne Saint-Jean pour lui en demander. Elle leur dit que Mme A. Bergeron en avait et qu'il y avait moyen de le lui enlever. Il était alors trois heures de l'après-midi. On convint de se rendre chez Mme Bergeron entre 9 heures et 9 heures 30, d'où Corinne Saint-Jean leur ferait signe d'entrer. A l'heure convenue, les trois amis se rendirent chez la victime; Corinne Saint-Jean leur fit signe d'entrer. Un homme et une femme se trouvaient déjà dans la maison; ils sortirent au bout de quelques minutes. Duguay demanda alors de la bière à Mme Bergeron, qui répondit qu'elle n'en avait pas. Sur un signe de Corinne Saint-Jean, il pénétra avec elle dans une chambre. Là, Corinne Saint-Jean lui demanda de la bâillonner et de la ligoter, pour qu'on ne la soupçonnât pas. Tous deux déchirèrent un drap et le témoin attacha Corinne Saint-Jean. Il avait à peine fini qu'il entendait la chute d'un corps, dans la salle à dîner. En sortant de la chambre, il vit Mme Bergeron couchée sur le plancher, évanouie; Frellier la tenait par terre pendant que Dagenais fouillait une commode et y trouvait quelque argent. Frellier, en voyant Duguay, lui demanda d'arracher le tablier de Mme Bergeron, ce qui fut fait; Frellier déchira ensuite le tablier, bâillonna et ligota la victime. Dagenais était revenu près de la victime et lui enlevait une bague des doigts, pendant que Duguay déchirait son bas droit pour y prendre un rouleau de billets de banque.

Les trois amis partirent et se rendirent à un café chinois, divisèrent l'argent et eurent chacun $2.50. Ils cachèrent la bague dans le café et allèrent s'amuser ailleurs. Dans la nuit, ils furent arrêtés par les détectives, mais Corinne Saint-Jean refusa de les identifier et déclara qu'ils n'étaient pas les assaillants qui l'avaient ligotée avec Mme Bergeron.

Duguay dit que c'est parce qu'il était poursuivi par le remords qu'il se décida de tout avouer à un M. Lemay, en le priant de communiquer avec les détectives.

LA LETTRE DE Mgr GAUTHIER

Suite de la page 11

ces dernières années, l'inclination inquiétante et progressive vers le relâchement de la conduite et des manières de la part de nombre d'hommes et de femmes et particulièrement chez les jeunes gens et les jeunes filles, tendance menaçant d'avoir de graves conséquences tant pour les individus que pour la race. Des occasions spéciales telles que la veille du jour de l'an, les soirées du samedi et du dimanche et plusieurs fêtes particulières servent d'excuses pour l'abus excessif des liqueurs alcooliques, des exhibitions de danse et des familiarités de langage et d'action, qui, même s'ils ne sont pas le prélude de choses encore pires, n'en répugnent pas moins au bon goût et aux instincts délicats que l'on doit trouver chez les jeunes gens de bonnes manières, qui ont été bien éduqués et ont reçu une excellente formation.

Ceux qui ont l'occasion, soit à cause de leurs devoirs d'état ou pour quelque autre motif légitime, de se trouver dans les rues de Montréal à partir de minuit, ne peuvent s'empêcher de s'étonner à la vue du grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui ont évidemment couru à la recherche du plaisir à un degré immodéré et le triste spectacle de ces précoces jeunes garçons et de ces filles irréfléchies sous l'influence de la boisson n'est pas un cas rare. Il est certain que cette inconvenance dans les toilettes, les danses et la conduite générale des femmes que Sa Grandeur déplore et recommande spécialement d'éviter n'est pas tant la cause que les effets et l'expression extérieure de l'affaiblissement du sens moral et de l'abaissement du niveau de la modestie qui semblent en partie le résultat de la réaction qui s'est produite après l'exaltation anormale et l'excessif énervement des années de guerre, mais il importe que ceux qui exercent la plus haute autorité spirituelle élèvent la voix pour protester et dénoncer le mal, jusqu'à ce qu'il soit enrayé. La lettre pastorale de l'archevêque, comme celle du cardinal Bégin, qui l'a précédée et l'a inspirée, sera sans doute appuyée par les ministres de n'importe quelle dénomination religieuse et par ceux qui font une étude sérieuse des problèmes sociaux.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue DeLorimier, quartier Montcalm, 1 maison d'un logement, 25 x 28, à 1 étage; coût, $1,800. Propriétaire, H. Corbell, 521 rue de Gaspé.

Septième avenue, quartier Rosemont, 1 maison formant 10 logements, 60 x 48, à 3 étages, $15,000; 1 maison formant 3 logements, 15 x 48, à 3 étages, $4,500; deux hangars, $500. Coût total: $20,000. Propriétaire, F. Villeneuve, 9ème avenue, Rosemont.

Rue Chambord, quartier Saint-Denis, modifications à une maison d'habitation; coût des travaux, $2,800. Propriétaire, L. Lavigueur, 610, rue Fabre.

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

14 février 1924. Président: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Harry Bathshaw, Requérant. Requête pour être nommé commissaire de la cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Ferd. Prud'homme vs. J.-A. Block et J. Shapiro et al mis-en-cause. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

L.-A. Bédard vs Raoul Paquette. Requête pour permission de poursuivre pour annulation de bail; accordée.

Dame Joséphine Champagne vs. Donat Lapointe et Arrow Shoe Co., Limitée, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

T.-A. Fauteux vs. H. Brodeur et V. Lamoureux T.S. Jugement par défaut vs. T.S.

E. Beaudoin vs D. Larin et Dominion Bridge Co. Limited T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

Dame Alphonse Berthiaume vs. Hervé Sainte-Marie et al. Jugement pour demanderesse.

Joseph Dazé vs Camille Désy. Jugement pour demandeur.

William Gamble vs. Arrow Knitting Mills Limited et Eli Lazarus. Requérant. Requête pour changer de gardien; accordée; frais dans la cause.

Dame Eugène Aducchio vs. Raphaël Fleury. Jugement accordant la séparation de corps. Bruneau, juge.

T.-F. Tolhuest et al vs. R. Chopin et G. Henrichon et al T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Bruneau, juge.

Docteur Daniel Longpré vs. les héritiers de feu A.-A. Levesque. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame R. Paquette vs. E. Richer et G.-N. Robert T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. Bruneau, juge.

Enrico Terzi vs. Atilior Rurantos. Motion du demandeur pour assigner défendeur par les journaux; accordée.

A suivre sur la page 8

LES ROUES DU WAGON LE BROIENT A MORT

Joseph Octino, 19 ans, employé à l'enlèvement de la neige, par le Pacifique Canadien, est resté pendant près de 30 minutes pris entre deux roues d'un wagon chargé de neige, pendant que ses compagnons travaillaient à lever le truc pour le tirer de là. Le malheureux a succombé sur la voie ferrée, à l'endroit même où l'accident s'est produit, à une douzaine d'arpents, à l'est de la gare de Montréal-Ouest, vers 5 h. 45, hier soir. Octino était tombé du train chargé de neige, au moment où le train allait s'arrêter; une des roues lui a broyé les deux cuisses.

Un médecin, appelé en toute hâte, a donné ses soins à la victime, pendant que les compagnons d'Octino tentaient de le dégager. Toutefois, dès son arrivée, le médecin avait constaté que le malheureux expirerait avant qu'on puisse le tirer de son horrible position.

En Cour du coroner, à midi, les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle, dans cette affaire. Plusieurs témoins, interrogés par le coroner-adjoint Lorenzo Prince, ont affirmé que c'est le choc du train s'arrêtant qui a fait tomber la victime sur la voie. Tout a été fait pour sauver la vie au malheureux.

VOLEURS DE POULES

Les agents spéciaux Godin et Noël, du poste de police No 13, ont traduit devant le juge Lacroix, en Cour juvénile, cet après-midi, quatre jeunes gens âgés de 14 à 16 ans, sous l'accusation d'avoir, le 12 du courant, volé 23 poules, la propriété de M. Joseph Grenier, rue Logan.

LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 14. — Les propriétaires de beurreries et de fromageries ainsi que les fabricants de beurre et de fromage de presque tous les districts de la province se sont réunis dans notre ville.

Le congrès n'a duré qu'une journée. Une courte séance a eu lieu, le matin, à laquelle on a ébauché le programme de discussion et soumis aux assistants le but de la réunion. A la séance de l'après-midi, l'on discuta de l'organisation provinciale que l'on veut mettre sur pied. Enfin, le soir, on procéda à l'élection des officiers et au choix d'un exécutif pour l'année.

Ce congrès, du à l'initiative de quelques propriétaires de beurreries et fromageries, avait pour but de constituer les fabricants en une association provinciale qui pourra aider à améliorer le commerce du beurre et du fromage et à rendre l'industrie laitière beaucoup plus fructueuse pour les cultivateurs. Depuis assez longtemps, et plus particulièrement au congrès de la Société d'Industrie Laitière, à Louiseville, les fabricants de beurre et de fromage se sont rendus compte qu'il leur fallait absolument se grouper et se constituer en une association, s'ils voulaient arriver à un progrès uniforme.

Les 125 délégués qui ont assisté à ce congrès ont constitué un bureau de direction de cinq membres. M. Emile Bouchard, de Saint-Casimir, est le président de la nouvelle association. M. Adrien Laganière, de Saint-Jérôme, en a été nommé secrétaire.

GRAVE ACCUSATION CONTRE CET EMPLOYE

Les détectives DeNonville et Gellizeau, du Pacifique Canadien, ont traduit devant le juge en chef Décarie, un nommé B. Beale, proposé aux bagages sur un des trains de la compagnie de chemin de fer, entre Montréal et Saint-Jean, N.B., sous l'accusation d'avoir, pendant le mois d'août dernier, volé deux obligations de $50, et une de $500. Le vol aurait été commis dans une malle appartenant à un voyageur. L'inculpé qui proteste de son innocence, sera relâché sous $1,000 de garantie, en attendant l'enquête préliminaire, fixée au 24 du courant.

VOL DE FOURRURES ET DE BILLETS DE BANQUE

Dans le cours de la journée d'hier, alors qu'il y avait quelqu'un dans la demeure de M. Herman Bald, 175, avenue Esplanade, des voleurs se sont introduits dans la place et ont fait main basse sur une somme de $90, en billets de banque, et sur des fourrures. Les voleurs ont brisé une fenêtre dans une des chambres en arrière, pendant que Mme Bald était à faire son travail, en avant de la maison. La police prévenue a ouvert une enquête et les agents ont aperçu des traces de pas sur la neige dans la cour, ainsi que les traces d'un ciseau, au bas de la fenêtre.

LES BIJOUTIERS EN GROS

Les maisons de gros de l'optique et de la bijouterie ont donné hier soir, à l'hôtel Place Viger, un grand banquet aux marchands détaillants de Montréal, en témoignage d'amitié. Le but de cette organisation est de créer un sentiment de camaraderie. Cent-cinquante-deux convives y ont pris part.

A la table d'honneur, on remarquait MM. R.-A. May, président de l'Association des bijoutiers; T.-A. Grothé, J. Schwob, C. Demers, J. Murphy, R.-B. Chillas, E.-J. Shearman, Edmund Bowden, J.-S. Leo. Plusieurs marchands sont venus de diverses villes du Canada pour prendre part à ces agapes, notamment MM. Evans, de Toronto; L.-W. Cook, de Sherbrooke; M. Allen, de Sherbrooke également.

M. R.-A. May a adressé la bienvenue aux convives.

AUX SERVICES PUBLICS

La commission des services publics a siégé, ce matin, sous la présidence de M. Adrien Beaudry. Le commissaire McAllister était aussi sur le banc.

On a commencé l'audition de l'expertise, dans le cas de la requête de M. Aldéric Renaud, de Shawbridge, qui réclame $3,000, alors que le gouvernement provincial lui en offre $400, en dédommagement de certains désavantages qui résultent de l'abaissement de la route qui borde son immeuble.

Me J.-J. Ahern représente l'hon. J.-L. Perron, ministre de la voirie, et Me A.-R. MacMaster est le procureur de M. Aldéric Renaud.

A la séance d'hier après-midi, le tribunal a ajourné au mois d'avril son jugement dans la cause de la Quebec and New-England Hydro-Electric Corporation (autrefois Corporation des Services Publics de Montréal), contre la Montreal Light, Heat and Power Co. La requête de la Quebec and New-England est à l'effet d'empêcher la Montreal Light, Heat and Power d'émettre des contrats séparés pour les consommateurs de gaz et d'électricité.

L'affaire est devant le tribunal depuis plusieurs mois, mais les commissaires ont besoin de documents supplémentaires concernant les expertises.

ALCOOL MEURTRIER

Saint-Jean, N.-B., 14. — Le nègre Brenton Gibson, 40 ans, a été trouvé mort. Il s'agit d'un cas d'empoisonnement dû à l'alcool.

NAISSANCES

CORBEIL—A Montréal, le 7 février 1924, à M. et Mme Napoléon Corbeil, née Florida Jeffery, un fils, baptisé Joseph-Robert-Rolland.

Parrain et marraine, M. Jos. Corbeil, oncle de l'enfant, et Mlle Rosa Massy. Porteuse, Mme Nap. Corbeil, grand'mère de l'enfant.

DANSEREAU—A Varennes, le 11 février 1924, à M. et Mme Ubald Dansereau, née Marie-Rose Chagnon, un fils, baptisé Joseph-Henri-Bernard-Ubald.

Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Dansereau, grands-parents de l'enfant.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 3 centins du mot avec minimum de 50c par insertion selon notre formule.

DECES: 50 centins chaque insertion selon notre formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE / Service Anniversaire / MESSE DE REQUIEM: 3 centins du mot avec minimum de 75 centins par insertion selon notre formule.

FIANÇAILLES / Phochain Mariage / REMERCIEMENTS: 3 centins du mot avec minimum de $1.00 par insertion selon notre formule.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

DION—A Montréal, le 10 février 1924, à M. et Mme Alphonse Dion, née Maria Legendre, un fils baptisé Joseph-Edouard-René.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Campeau. Porteuse, Mme Joseph Legault, amie de la famille.

DOYON—A Ottawa, le 26 janvier 1924, à M. et Mme George Doyon, une fille, baptisée Marie-Cécile-Madeleine.

DUCHARME — A Saint-Marc-sur-Richelieu, le 11 février 1924, à M. et Mme Léandre Ducharme, née Eva Sénécal, une fille, baptisée: Marie-Paule-Bernadette-Henriette.

Parrain et marraine, M. Pierre Larose et Mlle Henriette Ducharme. Porteuse, Mlle Madeleine Ducharme, tante de l'enfant.

GODBOUT — A Valleyfield, le 13 février 1924, à M. et Mme Louis-Philippe Godbout, née Honora Manette, une fille baptisée Anne-Marie-Françoise.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Tessier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Germaine Manette, tante de l'enfant.

LABROSSE—A Viauville, le 13 février 1924, au No 372 Sicard, à M. et Mme Henri Labrosse, née Emilia Dequoy, une fille, baptisée Marie-Jacqueline.

Parrain et marraine, M. et Mme Remi DeQuoy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme R. Dequoy, grand'mère de l'enfant.

LANGEVIN—A Montréal, le 11 février 1924, à M. et Mme J.-L.-A. Langevin, née Adélina Lespérance, 752 Hanotaux, une fille, Anne-Marie-Pauline-Madeleine.

Parrain, Roger L'Espérance, marraine Mlle Angéline L'Espérance, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Joséphine Langevin, tante de l'enfant.

LEVESQUE—A Montréal, le 8 février 1924, à M. et Mme Aldéric Lévesque, née Amanda Gariépy, un fils, baptisé Joseph-André-Marcel.

NOEL — A Montréal, le 2 février 1924, à M. et Mme Albert Noël, née Azilda Bruié, deux fils baptisés Joseph-Charles-Fernand-Adélard et Joseph-Albert-Roland.

Parrains et marraines, M. et Mme Charles Carpentier, M. et Mme Albert Dugas. Porteuse, Mme Angèle Bleau.

PROCHAINS MARIAGES

CYR-JUBINVILLE — Le 20 février prochain, sera célébré en l'église St-Vincent de Paul, comté Laval, le mariage de Mlle Albertine Jubinville, fille d'Alfred Jubinville, à M. Aquila Cyr, fils de feu François-d'Assises Cyr, 2403 Chabot, Montréal, autrefois de Montréal-Nord. Messe de mariage à huit heures. Pas de faire-part.

DECES

AUGER—A Montréal, le 14 février 1924, est décédé à l'âge de 54 ans, Joseph-Edouard Auger, fils de feu J.-C. Auger, régistrateur et de feu Clorinde Beaudry. Le défunt est exposé au No 414 avenue Roslyn, Westmount.

Avis des funérailles demain.

BERGEVIN—A Ste-Martine, le 9 fév. 1924, à l'âge de 2 ans et 4 mois, est décédé J.-Eloïe Bergevin, enfant de Victor Bergevin.

BOISSEAU—A Montréal, le 13 février 1924, décédée à 44 ans, Mme Valéda Martel, épouse de Wilfrid Boisseau.

Funérailles samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 1818 rue St-Jérôme à 7 hrs 45 a.m., pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré. 102-2

BOUVIER — A Montréal, le 13 février 1924, à l'âge de 65 ans, 7 mois, est décédé M. Aimé Bouvier, époux d'Héléna Gendron.

Les funérailles auront lieu samedi, après l'arrivée du train, à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

CARON—A Farnham, le 7 février 1924, à l'âge de 74 et cinq mois, est décédé à l'hospice de Farnham, Louis Caron, époux d'Herminie Loiselle.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 9 courant, en l'église paroissiale de Granby.

CHATIGNY—A Montréal-Sud, le 13 fév. 1924, est décédée à l'âge de 70 ans et 9 mois, Mme Alma Trottier, épouse de feu Napoléon Chatigny.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 49 rue Lasalle, à 8 h. a.m. pour se rendre à l'église St-Georges, Montréal-Sud, où le service sera célébré et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER—A Montréal, le 14 février 1924, à l'hôpital Notre-Dame, décédée à 59 ans, 6 mois, Diana Laroche, épouse d'Henri Chevalier, distributeur de la bière Montréal.

Le convoi funèbre partira de l'hôpital le 14, à 3.15 pour se rendre à la gare Bonaventure et de là à Sorel, chez son frère, Urbain Laroche.

Funérailles, samedi le 16 courant. 102-2

CHINIC — A Montréal, le 14 février 1924, à 67 ans, décédé Lt-colonel Joseph-Edmond Chinic.

Funérailles samedi, le 16 courant. Le convoi partira du No 184 rue Hutchison à 8.30 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

COTE—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 fév. 1924, décédée Marie-Anna Bernard, épouse de Jos. Côté.

Funérailles samedi le 16 courant à St-Charles de Bellechasse.

CYR—A Montréal, le 13 février 1924, à l'âge de 75 ans, est décédée à la maison Ste-Elisabeth, 29 Seymour, Mme veuve Jean-Baptiste Cyr, née Julienne Senécal.

Funérailles vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du No 29 rue Seymour pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 8.30. La défunte appartenait au Tiers Ordre de St-François, Fraternité Ste-Elisabeth.

DE BELLEFEUILLE—A Montréal, le 14 février 1924, à l'âge de 71 ans, est décédée Joséphine Bourassa, épouse de feu Pierre-Rivard De Bellefeuille.

Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 338, Ave. DeCelles, Côte des Neiges, à 8 hrs. ½ pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

DUPRE—A Montréal, le 13 fév. 1924, décédé à 85 ans, M. Joseph Dupré, autrefois de Verchères.

Funérailles vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du No 745 rue St-Valier à 7 hrs 45 a.m., pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE—A Montréal, le 8 février 1924, décédée à 17 mois, Henriette, enfant bien-aimée du Dr Réal Doré.

Les funérailles ont eu lieu le 11.

GAUDRY—A Lanoraie, le 13 février 1924, à l'âge de 80 ans, 1 mois et 21 jours, est décédé Thomas Gaudry, ancien détective de Montréal.

Funérailles vendredi le 15 courant.

HOLMES—A Longueuil, le 13 février 1924, est décédée à l'âge de 54 ans, 7 mois, Mme Wilfrid Holmes, née Laura Paquette, épouse de feu H. Holmes.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 137A rue St-Sylvestre à 8 hrs ½ A. M., pour se rendre à l'église Longueuil où le service sera célébré et de là à la sépulture au cimetière de St-Lambert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 15
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 3 au-dessus

Baromètre: 8 h. a.m., 29.85; 11 h. a.m., 29.86; 1 h. p.m., 29.86.

Chiffres fournis par R. de Meslé, successeur de Hearn & Harrison, 340 rue Sainte-Catherine Est.

Grands lacs et baie Georgienne—Partiellement nuageux avec chutes de neige locales.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Température plus élevée avec neige locale. Demain, vents du nord-ouest, beau et plus froid.

Bas Saint-Laurent — Elévation de la température avec un peu de neige ce soir. Demain vents de l'ouest et du nord-ouest. Généralement beau, demain, et plus froid.

Golfe et rive nord—Beau et froid aujourd'hui, chutes de neige locales ce soir et demain.

Provinces maritimes—Vents modérés, beau aujourd'hui, un peu moins froid et neige légère ce soir et demain.

Lac Supérieur—Forts vents du nord-ouest, généralement beau et plus froid, ce soir et demain.

Manitoba et Saskatchewan—Beau aujourd'hui et, demain, plus froid.

Alberta—Chutes de neige locale; plus froid ce soir et demain.

SAINT DU JOUR

Saint Valentin, dans sa prison, priait Jésus d'éclairer les gentils des rayons de sa divine lumière. Astère, lieutenant du préfet de Rome, entendit sa prière, et lui promit de croire que Jésus est la lumière du monde, s'il rendait la vue à sa fille. Le saint se mit en prière, et Astère exaucé se convertit avec toute sa famille. Quelques jours après, Valentin fut battu de verges et eut la tête tranchée. Son martyre eut lieu en 271.

EPHEMERIDES

La France vote un subside de cinq millions de francs pour le train-exposition destiné à faire connaître les produits du Canada.

DECES

JEAN—A Verdun, le 13 février 1924, décédée à 4 ans, 7 mois, Marie-Ange-Valentine, enfant bien-aimée d'Alfred Jean et d'Anna Goodwill.

Funérailles vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira du No 159 rue Régina, à 9 hrs a.m., pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LAVOIE — A Montréal, le 13 février 1924, décédée à 55 ans, Valérie Godin, épouse de Romuald Lavoie.

Funérailles samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 564, Blvd Décarie, à 8 heures 15 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré. 102-2

LEFEBVRE—A St-Laurent, le 13 février 1924, à l'âge de 30 ans et 5 mois, est décédée Dame Eug. Lefebvre, née Emma Racine.

Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du No 9 rue St-Mathieu à 9 hrs à l'église de St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 101-2

LEMAY — A Montréal, le 5 février 1924, est décédée Marie-Louise-Célanir Roussin, 196 McCord, épouse d'Adélard Lemay dit Delorme, de Minnesota.

LEMIEUX—A la Maison-Mère des Soeurs Grises, 390 rue Guy, Montréal, le 14 février 1924, décédée à 72 ans, Révérende soeur Gougeon, née Lumina Lemieux, fille de feu Louis Lemieux et de feu Henriette Gougeon.

Funérailles samedi le 16 courant, à la chapelle du Couvent à 8.30 heures. Inhumation au cimetière de Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 102-2

LEPAGE—A Montréal, le 12 février 1924, décédée à 13 ans, Mlle Florence Lepage, fille de feu Arthur Lepage et Diana Hiopel.

Funérailles, vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira du No 41 rue Chambord, à 7 hrs 45 a.m., pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré, de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister. 101-2

LEPINE — A Montréal, le 13 février 1924, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Fortunat Lépine, époux de Marie-Louise Desrosiers.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 1905 Est, rue Ontario, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD—A Montréal, le 13 février 1924, à l'âge de 5 mois, est décédée Béatrice-Yvette, enfant bien-aimée de J.-Avila Lessard et d'Yvonne Roy.

Funérailles privées.

RIVEST — A Montréal, le 13 février 1924, est décédé, à l'âge de 66 ans, M. Joseph Rivest, époux de Malvina St-Amour.

Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 79 rue Dufresne, à 7 hrs 15 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré.

Parents et amis sont invités d'y assister. 102-2

SAINT-GEORGES—A Saint-Mathias, le 14 février 1924, décédé à 53 ans, M. Ulderic Saint-Georges, époux d'Angélina Blain.

Funérailles samedi, le 16 courant à 9.30 en l'église paroissiale. 102-2

IN MEMORIAM

BELANGER—A la douce mémoire de notre chère soeur Madeleine qui nous a quittés le 14 février 1922, son souvenir nous est aussi cher qu'au jour de son départ, son père et sa mère J. Bélanger.

MESSES ANNIVERSAIRES

PAQUETTE — Le samedi, le 16 courant, à 7 heures, à l'église St-Pierre, mardi, à 7 hrs 30, même église seront chantées deux messes anniversaire pour le repos de l'âme de Mme veuve Louis Paquette, par ses deux filles, Mme Auguste Moore et Mme Oscar Robitaille.

Parents et amis sont priés d'y assister.

GRAND'MESSES ANNIVERSAIRES

LANGLAIS — Le 16 courant, à 7 hrs 30, à l'église St-Nicolas, Ahuntsic sera chantée une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de Léopold Langlais. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES ANNIVERSAIRES

PAYMENT — Service anniversaire de Mlle Léda Payment, à l'église de Ste-Geneviève, Comté Jacques Cartier, le 16 février 1924, à 9½ heures 101-2

REMERCIEMENTS

BARRETTE - GERMAIN — Madame Edmond Germain remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de sa belle-soeur, Mme Alfred Barrette, née Germain, soit par visites ou assistance aux funérailles.

FILIATRAULT dit ST-LOUIS — M. Frédéric Filiatrault dit St-Louis remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, Mme Frédéric Filiatrault dit St-Louis, née Yvonne Leblanc, soit par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles.

McKenna LIMITED
FLEURS
Ste-Catherine et Guy. Up. 7078
Laurier et Parc. Rockland 3300
Serres—Chemin de la Côte-des-Neiges.
61-n.o

J. S. VALLEE
Directeur de Funérailles
et
Service d'Ambulance
2771 RUE ST-HUBERT
Tél. Cal. 301 231-j.s.n.o

LETTRE DE QUEBEC

PETIT FEU DE BARRAGE

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 14. — Il y a longtemps qu'on n'a entendu parler de feux de barrage, car la guerre est finie depuis longtemps. Et, cependant, c'est vraiment un feu de barrage que nous avons vu, hier. Il n'y avait pourtant rien de terrifiant. Il s'agissait des barrages que le gouvernement fait construire par l'entremise de la commission des eaux courantes, afin de régulariser le débit des eaux de quelques-unes de nos rivières.

On voit qu'il n'y a rien de guerrier dans cela. Le gouvernement ne se bat contre personne, si ce n'est contre la civilisation. Car c'est elle qui rend ces choses nécessaires.

Tant qu'on a laissé intactes les territoires arrosés par nos rivières, sans leur imposer les fermes ou les industries qui ont nécessité le déboisement des environs, il n'a pas été nécessaire de faire des lois pour régulariser le cours des rivières. Mais aujourd'hui que l'on déboise nos forêts, tant pour fins d'industrie que pour fins de colonisation, nos rivières se permettent des écarts qui peuvent devenir parfois calamiteux. C'est pour cela que le gouvernement vient à la rescousse de la nature en construisant ou en faisant construire, à certains endroits, des barrages pour réparer les torts faits au débit des eaux de nos rivières par le progrès, c'est-à-dire le déboisement.

Tout le monde est d'accord là-dessus, libéraux comme conservateurs, ministériels comme oppositionnistes. Seulement, on ne s'entend pas toujours sur les détails des dépenses occasionnées par ces travaux, et c'est pourquoi l'Assemblée Législative a discuté durant deux heures sur le projet de loi de l'hon. M. Mercier, pour autoriser la commission des eaux courantes à porter de deux millions et demi à trois millions la somme qu'elle est autorisée à emprunter, pour compléter les travaux de barrage qu'elle a entrepris sur la rivière Saint-Maurice. Mais au fond, après beaucoup de verbiage, l'affaire a passé.

Il importe de signaler l'adoption d'un projet de loi important de l'hon. M. David pour l'établissement d'un institut pédagogique ou école normale supérieure à Montréal. Les révérendes dames religieuses de la congrégation de Notre-Dame, de Montréal, sont disposées à établir cette institution en vue de la formation plus complète du personnel enseignant féminin, tant religieux que laïque.

Le gouvernement croit qu'il importe d'encourager cette initiative, qui assurerait à l'enseignement primaire un personnel de premier ordre et qui élèverait par le fait même le niveau des études dans cette province. En conséquence, la législature est appelée à autoriser le gouvernement à subventionner à cette fin les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, à raison de vingt-cinq mille piastres par année, durant quinze ans.

Tout le monde est pour cela. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que l'un des principaux oppositionnistes, l'hon. M. Patenaude, ait félicité l'hon. M. David, secrétaire de la province, pour ce beau geste.

On connaît enfin exactement le projet de loi qui avait été annoncé dans le discours du Trône, au sujet du contrôle des finances des municipalités par le gouvernement provincial. Les résolutions, relatives ce projet de loi, nous font savoir que le gouvernement entend nommer un bureau d'inspecteurs vérificateurs qui visiteront les bureaux des conseils municipaux, afin de s'assurer que les livres et registres sont bien tenus, que les deniers publics sont administrés suivant la loi et que les lois relatives aux revenus et aux dépenses des corporations municipales sont fidèlement observées. On fait exception pour les seules cités de Montréal et de Québec, sans doute parce qu'il ne faut pas soupçonner ces dernières. Voici un projet de loi qui pourrait bien retenir assez longtemps l'attention des Chambres.

La législation se poursuit activement au Conseil Législatif, tant pour la publique que pour la privée.

On passe les barrages beaucoup plus facilement à la Chambre Haute qu'à la Chambre Basse. Si l'Assemblée Législative a pris deux heures à adopter une loi autorisant la commission des eaux courantes à compléter le barrage du Saint-Maurice, il en a pris à peu près cinq minutes au Conseil Législatif pour adopter une loi autorisant la même commission à construire un nouveau barrage sur la Rivière-du-Loup (en haut), après les explications fournies par le leader du Conseil Législatif. L'hon. M. Perron n'a pas eu de difficultés à convaincre ses collègues de l'importance qu'il y a pour le gouvernement de se charger de réparer les torts, non pas de la nature, mais de la civilisation.

Cyrano

MARAUDEURS A TROUVER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Elzéar Morin, marchand de Godbout, sur la côte Nord, a porté plainte à la police, accusant certains individus d'avoir pénétré avec effraction dans son magasin, il y a quelques jours, et d'y avoir volé pour $600 de marchandises. La police suit une bonne piste.

LES NOCES D'OR DE M. ET Mme N. ROCHELEAU

(Du correspondant de la PRESSE)

Mandeville, 14. — Ces jours derniers M. et Mme Norbert Rocheleau ont célébré leurs noces d'or. Une grand'messe fut célébrée, le matin au cours de laquelle l'abbé Veillet fit une jolie allocution. Le midi, un grand banquet fut servi dans la demeure des jubilaires. M. Norbert Rocheleau a épousé, il y a 50 ans, Mlle Marie Savoie. Ils eurent plusieurs enfants. Sept sont vivants: Louis, des Etats-Unis, Mme Philippe Doyle, de S.-Dadace; Mme Johnny Armstrong, S.-Gabriel; Norbert, de Montréal; Dieudonné, de S.-Charles, et Adélard, de Témiscamingue.

LES VETERANS DE LA GUERRE SUD-AFRICAINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — La fête de Paardeberg sera célébrée ici le 27 février. A cette occasion, Mlle Marjorie Cook déposera une couronne de fleurs au pied du monument aux soldats de la guerre sud-africaine.

Lundi soir ces vétérans ont tenu une assemblée au cours de laquelle ils ont élu leurs officiers pour l'année courante: patron honoraire, le baron Byng de Vimy; président honoraire, sir William Otter; vice-présidents honoraires, le général J.-H. MacBrien et le général sir Edward Morrison; président, le capitaine G.-H.-A. Collins; vice-président, le colonel C.-H.-L. Sharman; secrétaire, Harry Wright; trésorier, J.-C. Denmark; membres du comité, les capitaines W.-R. Latimer, L.-F. Jackson, C.-H. Graham et A.-V. Brown, le major D.-L. McKeand et M. A.-J. Cawdron.

Toronto, 14. — Donald-F. Philp, d'Edmonton, qui était accusé de tentative de meurtre contre Charles Taylor, a été libéré. Philp et Taylor sont des étudiants en art.

L'INSOMNIE

L'insomnie, comme l'insanité, est beaucoup plus fréquente aujourd'hui. La vie moderne, où tout n'est que hâte, souci et bruit, apporte une tension énorme sur le cerveau et les nerfs.

La tentation d'avoir recours aux poudres ou aux pastilles pour assurer le sommeil doit être combattue si vous voulez éviter des conséquences terribles. Il faut un autre moyen de reconstituer les cellules nerveuses affamées. Comme le système digestif est impuissant à nourrir le sang et les nerfs il est nécessaire de recourir à un traitement, par exemple l'usage de la NOURRITURE DU Dr CHASE POUR LES NERFS jusqu'à ce que les nerfs fatigués aient recouvré une force et une énergie nouvelles. C'est là le moyen naturel de se procurer un soulagement permanent.

Vous remarquerez que bien que le prix de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs ait été porté à 60c, la boîte contient maintenant 60 pilules au lieu de 50 comme auparavant.

De même les Pilules du Dr Chase pour le foie et les reins se vendent 35c la boîte de 35 pilules au lieu de 25c pour 25 pilules.

Edmanson, Bates & Co., Ltd., Toronto

NOUVELLE BOITE DE 60 PILULES, 60 CTS

VOIR--C'EST CROIRE

Visitez nos Meubles et Comparez les Prix

Meubles les plus modernes aux plus bas prix.
Une visite vous convaincra.

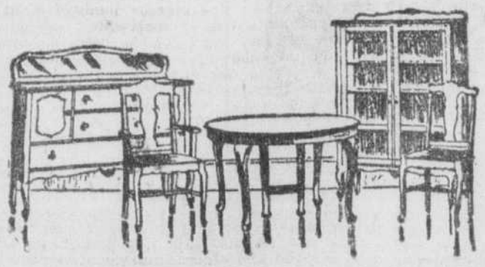

MOBILIER DE SALLE A MANGER—exactement tel que cliché. En noyer. Comprend: 1 buffet, 1 cabinet, 1 table à rallonges, 5 chaises, 1 fauteuil, tous capitonnés en vrai cuir. Régulier $225.00. Réduit à $129.00

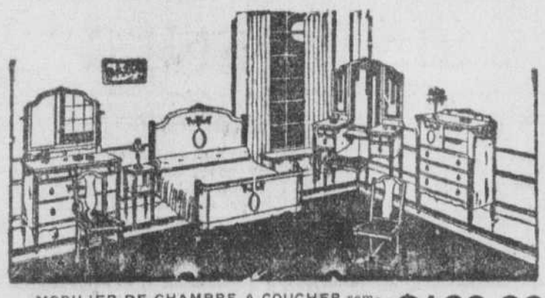

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER semblable à la vignette. En noyer. Comprend: 1 commode, 1 chiffonière, 1 table coiffeuse, 1 lit à pied arqué, 1 banc. Rég. $225.00. Prix Livermans . $129.00

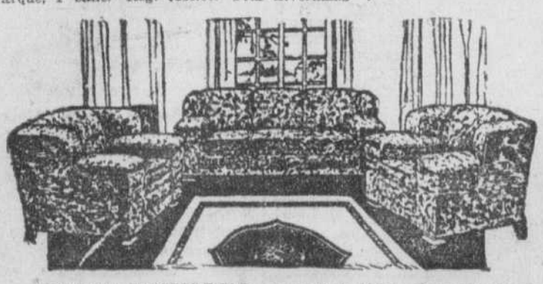

MOBILIER CHESTERFIELD comprenant Chesterfield, 2 spacieux fauteuils avec ressorts Marshall, coussins amovibles, bras bourrelet, recouverts en tapisserie de bonne qualité. Rég. $150.00 . . . . . $99.00

LAMPES DE PIANO en acajou, base cannelée, abat-jour en soie de toutes couleurs. Rég. $22.00 pour, complètes $15.90

OUVREZ UN COMPTE CHEZ NOUS

Un dépôt d'une piastre suffit pour vous assurer la livraison de vos marchandises au moment désiré.

Merveilleux assortiment de meubles de toutes sortes appropriés comme cadeaux, à prix grandement réduits.

Notre devise est: Satisfaction. Est 233.

Livermans

765 Est, Rue Ste-Catherine (2ième porte à l'Est de Panet)

Le piano

STEINWAY

sera employé

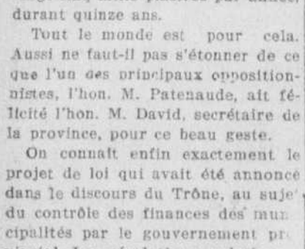

au

RECITAL CONJOINT

de

ANTONIO LAMONTAGNE

(Ténor)

et

BLANCHE ARCHAMBAULT

(Soprano)

A l'hôtel RITZ-CARLTON

LE 17 FEVRIER 1924

chez

LINDSAY

512 O.—Ste-Catherine—394 E.
MONTREAL

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Coton jaune à draps; fini uni; 2½ verges de largeur. Rég. .85 la verge, tant que le lot durera **.65**

Taies d'oreillers en coton non blanchi; qualité très pesante; chacune . . . **.25**

Taies d'oreillers en coton blanchi; dimensions: 40 pouces; chacune . . **.25**

Draps en coton non blanchi; dimensions pour lit double; couture au centre; la paire . . **2.75**

Draps en coton blanchi; dimensions pour lit double; la paire . . . **2.89**

Laine à 4 brins, marque "Sweater Yarn", appropriée pour chandails; choix de 20 nuances; qualités de .15 et .19 la balle d'une once pour . . . . **.10**

—Au rez-de-chaussée.

Bas en fil de Lille ou en coton uni pour dames. Qualité de .75 la paire, pour **.29**

—au rez-de-chaussée.

Coupons d'Etoffes à 1/2 Prix et Moins

575 COUPONS d'étoffes tout laine, à manteaux et costumes. Toutes les textures les plus en demande cette saison. Largeur: 56 pouces.

En vente vendredi à **50%** *de moins que les prix déjà réduits marqués sur l'étiquette.*

Deux Magnifiques Aubaines au Rayon du Plaqué Argent

40 SERVICES de sucrier et pot à crème, en métal Britannia recouvert en plaqué argent, et intérieur doré; choix de jolis dessins très bonne qualité . **5.45**

50 CASSEROLES en plaqué argent, avec décoration de jolis dessins perforés; deux modèles: forme vale, dimensions de 8 pouces, et forme ronde, dimensions de 7 pouces; couvercle; plat en pyrex à l'intérieur, pouvant s'enlever pour aller au four. Très spécial . **5.45**

Coupons de Soies à 1/2 Prix et Moins

1,000 COUPONS de soies, soldes de pièces; choix de textures les plus en demande cette saison; fini uni ou de fantaisie; toutes les couleurs et noir.

En vente vendredi à **50%** *de moins que les prix déjà réduits marqués sur l'étiquette.*

—Au rez-de-chaussée.

Pâtisserie

Tél.: Est 8000

Magnifique assortiment de gâteaux de Fêtes, de noces, ornements de toutes sortes, dragées, etc.

GATEAUX à l'érable, au chocolat; la lb . . **.35**

BEIGNETS et brioches; 2 douzaines . . **.29**

TARTES aux pommes, aux abricots et aux prunes; chacune . . **.29**

TIMBALES aux huîtres; pâte feuilletée; la douz. . **.39**

ROULEAUX à la gelée; 2 pour . . **.31**

—Au rez-de-chaussée.

Notre Service Spécial d'Achats

Par téléphone est à l'entière disposition de tous ceux qui ne peuvent se rendre personnellement faire leurs emplettes à nos magasins — Nous vous invitons cordialement à avoir recours à ce service.

Grande Vente d'Ustensiles de Cuisine en Aluminium de Haute Qualité

Grandes Dimensions seulement

BOUILLOTTES à thé; goulot sans soudure; 5 pintes.
BAINS-MARIE; 2 et 3 pintes.
ROTISSOIRES avec couvercle; forme ovale, 13½ pouces — forme ronde, 12 pouces.
MARMITES à confitures; couvercle; 10 pintes.
MARMITES à confitures; 14 pintes.
PLATS à vaisselle; 14 et 17 pintes.
THEIERES; modèle uni ou Colonial; 1, 1½ et 2 pintes.
CHAUDRONS à patates; couvercle de sûreté et passoire; 8 pintes.
MARMITES pour la cuisson; couvercle; 12 pintes.
MARMITES pour la cuisson; couvercle; modèle Colonial; 8 pintes.
CHAUDRONS à patates; couvercle; passoire; 6 pintes.
Etc., etc.
SERVICES pour la cuisine, tel qu'illustré, comprenant: 1 cuiller à potage, cuillers, petite pelle pour tourner les galettes, etc. Votre choix à . . . .

1.95

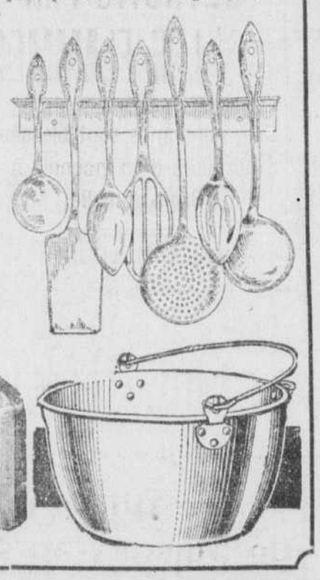

Remèdes Brevetés et Articles de Toilette

Sirop de Fellows	1.19	Tablettes Calcium de Stuart	.39
Sirop Hémoglobine Deschiens	1.19	Tablettes de Vichy	.39
Elixir Histogenol Naline	1.69	Tablettes d'herbes de Bliss	.89
Carnine Lefrancq, modèle moyen	2.49	Tablettes de Stuarts, pour la dyspepsie	.39 et .89
Carnine Lefrancq, grand modèle	3.49	Emulsion Scott	.49 et .89
Huile de ricin insipide	.25	Huile de foie de morue préparée	.69
Pilules Carter	.18	Eau Riga	.15
Pilules de Genièvre	.35	Eau de Vichy	
Pilules de fer de Carter	.39	Irrigateur émaillé	.69
Pilules roses du Dr William	.39	Sirop Fernet, pour la toux	1.10
Tablettes Baby's Own	.19	Sirop-tonique Charcot	1.10
Pilules Milburn pour le coeur et les nerfs	.39	Sirop de pin blanc et de miel	.25
Capsules Vinet	.39	Savon de Castille, la grosse barre	.59
Pilules Doans pour les reins	.39	Savon Roger et Gallet	.39
Capsules Crésobène	.39	Savons de toilette assortis	.10, .15, .25
Pilules Rouges	.35	Savon William, pour la barbe, 2 pour	.15
Pilules Moro	.39	Savon à la glycérine, valeur .25; 2 pour	.25
Pastilles Vermifuges de Holloway	.23		

Sous-Vêtements d'Hiver pour Dames et Demoiselles

Aux Prix du Gros

CAMISOLES, marque Harvey, Peerless, Velva, etc. Régulier 1.49 pour . . **.98**

CAMISOLES et CALEÇONS, marques Harvey, Peerless, Watson, etc. Régulier 1.98 pour **1.29**

CAMISOLES et CALEÇONS, marques Harvey, Watson, Zenith, etc. Rég. 2.49 pour . . **1.69**

CAMISOLES et CALEÇONS, marques Watson, Turnbull, Perfect, etc. Rég. 2.98 pour . **1.98**

—Au premier, en haut.

Tapis Bruxelles à la verge. Bordure pour convertir ces tapis en carpettes. Nous prendrons les mesures de vos pièces, ferons les carpettes et les poserons gratuitement. Qualité régulière de 3.50 la verge, vendredi seulement **2.89**

—Au troisième.

Voyez dans la "Presse" de samedi l'annonce de nos meilleures valeurs en

Tissus Lavables

98 paires de Bottines pour Dames **.49**

Modèles en chevreau et cuir verni; lacés ou boutonnés; empeigne longue, tige haute; talons Louis ou français.

—Au premier, en haut.

25 Tables de Toilette

Miroir ovel biseauté 16 x 20, dessus 34 x 20, tant que le lot durera, très spécial

12.75

—Au deuxième.

Occasions du Vendredi au Sous-Sol

BOUTEILLES "Aurophan", peuvent garder un liquide chaud ou froid durant 24 heures; une bouteille de construction solide, durera des années, si on s'en sert telle que la direction donnée; rég. 1.75 pour . . **1.29**

ASSIETTES à déjeuner; vaisselle blanche anglaise de bonne qualité; 8 pouces de diamètre; rég. 2.50 la douzaine pour . **1.75**

TASSES et SOUCOUPES (vaisselle d'hôtels) bonne qualité pesante spéciale, la douzaine **3.45**

TASSES blanches en porcelaine japonaise (pas de soucoupes); la douzaine . . **.95**

VERRES en verre uni de qualité épaisse; capacité 8 onces; vendredi, la douzaine . . . **.50**

L'Epicerie Modèle Dupuis vous Fera Economiser — Téléphone Est 8-0-0-0

Spéciaux pour vendredi et samedi

Farine préparée, marque Brodie ou Chef; sac 6 lbs . . **.35**

Saindoux composé Easi-First; chaud. 3 lbs . . **.54**

Noix de coco en filaments; lb . . **.25**

Essences, marque Red Cap, gros tube . . **.25**

Confitures aux prunes pures; chaud. 4 lbs **.5**

Sardines norvégiennes; 2 boîtes . . **.25**

Homard frais empaqueté; . . **.45, .98**

Avoine blanche roulée, marque Ogilvie; gros paq. **.21**

Cacao pur; 2 lbs . . **.39**

Fèves au lard, marque Clark; 4 boîtes . . **.59**

Provisions

Fromage doux; lb . . **.26**

Pruneaux

Pruneaux frais de la Californie; la lb . . **.13** la boîte de 25 lbs **3.00**

Oeufs frais (première qualité); la douz. . . **.60**

Graisse pure; chaud. 3 lbs . . **.65**

Le meilleur bacon à déjeuner; lb . . **.25**

Extra Spécial

Confitures Pures

Confitures aux fraises; chaud. 4 lbs . . **.89**

Confitures aux framboises ou aux cerises; chaud. 4 lbs . . **.89**

Marmelade aux oranges; chaud. 4 lbs . . **.69**

Fruits en Conserve

Ananas en tranches; boîte . . **.25, .43, .55**

Poires ou pêches dans un sirop; 3 boîtes . . **.68**

Tomates

Tomates empaquetées à la main; 6 boîtes . . **1.00**

Maïs Sucré

Maïs sucré, marque "Old Arm Chair"; 6 boîtes . . **.88**

Cerises Maraschino; bout. . . **.25, .49**

Crème de guimauve; jarre . . **.29, .39**

Macaroni, vermicelle ou spaghetti, marque Sunshine; 3 paqs . . **.40**

Farine

Farine de maïs; 5 lbs . . **.24**

Sucre

Le meilleur sucre granulé, en sac de coton; 10 lbs . . **1.07** 20 lbs . . **2.17**

Farine de sarrasin pur; 5 lbs . . **.29**

Miel pur (ambré); chaud. 5 lbs . . **.63**

Farine à pâtisserie, marque Silvermoon; sac 7 lbs . . **.26** sac 14 lbs . . **.50**

Farine Ogilvie ou Maple Leaf; sac de 24 lbs **1.05** sac de 98 lbs . . **4.05**

Thé et Café

Thé vert du Japon; lb . . **.59, .69, .79** et **.90**

Thé noir Ceylan; lb . . **.63**

Thé noir mélange; spécial, lb . . **.75**

Thé noir Orange Pekoe; lb . . **.89**

Café Moka-Java; lb . . **.49**

Café Moka-Standard; lb **.59**

Café Geo. Washington; boîte . . **.45, .85** et **1.35**

Légumes

Patates des Montagnes Vertes; 12 lbs . . **.32**

Carottes, navets et betteraves; 4 lbs . . **.14**

Oignons rouges ou espagnols; 4 lbs . . **.29**

Raisin Muscatel (3 couronnes); 3 lbs . . **.50**

Excello

Une préparation pour faire les gâteaux; 2 paqs . **.25**

Céréales

Fèves Lima; 3 lbs . . **.25**

Lentilles vertes; lb . . **.25**

Orge mondé; 5 lbs . . **.24**

Blé en filamtnts; 2 paqs **.29**

Son de santé; paq. . . **.21**

Poudingue au tapioca; 2 paqs . . **.27**

Flocons de son; 2 paqs **.35**

Oranges

Les meilleures oranges Sunkist très grosses et bien juteuses; la douz. **.49**

Dattes fraîches; 2 paqs **.31**

Extra Spécial

Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est; lb . . **.42** Par lot de 10 lbs **4.10**

Figues pour cuire; 3 lbs **.25**

Raisin de table; paq. 1 lb . . **.25, .30**

Marvel, une préparation pour nettoyer les mains; 3 boîtes . . **.25**

Articles pour la Lessive

Old Dutch, Lux ou flocons de savon velours; 3 paqs . . **.31**

Poudre d'ammoniaque; 6 paqs . . **.25**

Poudre à laver Toto; 4 paqs . . **.27**

Savon Comfort ou Barsalou; 14 morceaux . . **1.00**

Cirage à Chaussures

Nugget; 2 boîtes . . **.29**

Mine à poêles, marque Gypsy; 2 boîtes . . **.1**

Allumettes Laurier (400) 3 boîtes . . . . **.2**